LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, mardi 19 février 1963 / saint Gabin, prêtre et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 108 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

Deux officiers de la PP et 4 garagistes sont accusés d'une fraude de $50,000

par **Léopold LIZOTTE**

Au terme d'une enquête qui durait depuis juin de l'an dernier, des accusations de fraude se totalisant à quelque $50,000 ont été portées, ce matin, en Correctionnelle, contre deux officiers de la Sûreté provinciale et quatre garagistes de la région métropolitaine.

Les deux officiers contre qui Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, a réclamé des mandats d'arrêt aujourd'hui, sont l'agent Marcel Lemieux et le caporal Marcel Bourgouin (évidemment suspendus de leurs fonctions dès juin)., qui étaient alors en charge du département du transport de la police provinciale.

Les autres accusés sont les garagistes Gérard Ouimet, Maurice Charron, Laval Lizotte et Gaston Larivière.

L'agent Lemieux est accusé d'avoir conspiré avec Larivière pour frustrer le gouvernement provincial d'une somme de $6,829., cependant que le caporal Bourgouin aurait conspiré avec les trois autres individus pour commettre une fraude de plus de $42,000.

Des coupons d'essence

Toutes ces fraudes auraient été commises à l'aide de coupons qui servaient aux agents provinciaux à se procurer de l'essence dans tous les postes de ravitaillement du district de Montréal.

Avec ces mêmes coupons, les inculpés se seraient procuré toutes sortes d'équipement pour leur voiture, et même pour les voitures d'autres personnes, et ils auraient même, dans certains cas, troqué ces coupons pour de l'argent comptant. Tout simplement.

Les prévenus policiers n'ont toutefois pas fait tous ces achats et toutes ces transactions en leurs noms propres.

Ils auraient en effet emprunté l'identité et faussé la signature de pas moins de deux cents autres membres de la P.P., qui ont dû être tous interrogés, tour à tour, au cours des derniers mois.

La plupart d'entre eux ont alors déclaré aux deux policiers chargés de l'enquête, le sergent d'état-major Paul Champagne et le caporal Bernard Desnoyers, qu'ils n'avaient jamais apposé leur signature, effectivement, sur les documents qu'on leur présentait, et des expertises faites par la suite devaient d'ailleurs démontrer que leurs prétentions étaient absolument exactes.

Il n'est toutefois pas impossible que d'autres accusations soient bientôt portées contre quelques-uns des agents dont les dénégations semblent "moins fondées", et, aussi, contre plusieurs garagistes qui auraient trempé dans la même "combine".

Tous les prévenus, en plus d'être accusés de fraude et de conspiration, sont également accusés de faux et d'usage de faux, tous les documents dont ils se sont servi, et il y en a des centaines et des centaines, ayant été manifestement falsifiés.

PAS D'ARGENT, PAS DE SUISSE — Ces "suisses" anglais, à la hallebarde altière, sont surnommés "mangeurs de boeuf" et ont la garde de la Tour de Londres et des bijoux de la Couronne. Ils viennent d'exiger une augmentation de 24 cents par jour, et ils menacent de décréter la grève si on ne leur accorde pas d'ici samedi prochain. C'est un détachement de ces "mangeurs de boeuf" qu'un officier est ici en train de passer en revue. Les hommes portent un costume rouge à fraise blanche qui date du temps des Tudor. Il s'agit, pour la plupart, d'anciens militaires. En supplément d'honoraires de $30.80 par semaine, ils touchent 70 cents par jour pour monter la garde à la Tour de Londres quand cette dernière est fermée aux touristes. C'est pour ce travail supplémentaire qu'ils exigent l'augmentation précitée.

Diefenbaker doit partir (Harkness)

CALGARY. (PC) — M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense nationale, a déclaré hier que M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, devrait être remplacé par une autre personnalité à la tête du parti conservateur.

Il a dit: "Je pense que la mesure que j'ai prise... est la plus nette indication de mon manque de confiance en la direction du parti. Je ne saurais proposer qui que ce soit pour succéder à M. Diefenbaker. C'est une décision qui appartiendrait à une convention du parti." M. Harkness, qui a quitté le cabinet il y a deux semaines au sujet de la controverse sur les armes nucléaires, a pris la parole au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté qu'il était "inévitable" que sa démission, ajoutée à celles de MM. Sévigny et Hees, fasse du tort à l'image que donne le parti. Il a affirmé que, s'il est réélu dans Calgary-Nord, il accepterait le poste de ministre de la Défense dans un cabinet conservateur à condition que la politique qu'il a préconisée soit appliquée.

L'ancien ministre a expliqué que sa démission avait été provoquée par la "situation générale", mais que sa cause immédiate a été "tout le problème de la défense, surtout la partie qui concerne les armes nucléaires."

Il a affirmé que personne ne peut prévoir actuellement les possibilités de réélection du parti conservateur. M. Harkness a précisé qu'il espère passer la plus grande partie de la période électorale dans la circonscription de Calgary-Nord qu'il représente depuis 1945.

Le candidat du parti conservateur dans cette circonscription sera désigné mercredi soir. Personne, actuellement, ne s'opposerait à la candidature de M. Harkness.

L'ancien ministre, interviewé auparavant dans le train qui le ramenait de Calgary à Ottawa, a ajouté qu'il voulait qu'on comprenne bien qu'il était en désaccord avec la direction du parti, et non avec le parti conservateur lui-même.

Il a expliqué: "Le fait que j'aie été en désaccord avec la direction du parti n'est pas une raison pour que je quitte le parti. En fait, je me dois de rester dans le parti."

M. Harkness a précisé qu'il se propose de se présenter en défendant sa propre politique de défense: "Je pense que ma position est parfaitement logique."

...Il a expliqué qu'il établira sa position lors de la mise en candidature.

Environ 40 personnes se trouvaient à la gare du Canadien Pacifique, à Calgary, pour accueillir bruyamment M. et Mme Harkness qui rentraient chez eux.

La démission de Fleming a causé peu de surprise

par **Marcel GINGRAS**

OTAAWA. — La démission du ministre de la Justice, M. Donald Fleming, n'a pas tellement surpris les milieux fédéraux.

Pour des raisons diverses, plusieurs s'attendaient à cette nouvelle. Pour tous, le seul point d'interrogation qui demeure est celui des raisons du départ du ministre.

M. Fleming, on le sait, invoque des raisons personnelles, mais sans les exposer, ce qui, évidemment, fait travailler les imaginations.

Au souvenir de la dernière guerre électorale, certains se disent que le ministre quitte la politique parce qu'il se sent coupable de l'échec de son parti, le 18 juin.

Dès la dévaluation du dollar, en mai, puis, au lendemain des élections, à l'annonce de la quasi-faillite du Canada, plusieurs quotidiens avaient réclamé la tête de M. Fleming qu'ils avaient alors accusé de mensonge, ou, tout au moins, de manque de clairvoyance.

Depuis ce temps, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. L'économie canadienne s'est raffermie, mais tous savent bien que les causes de son anémie du printemps subsistent et, là encore, ils tiennent M. Fleming responsable du mal qui peut de nouveau se manifester au grand jour.

Sentant bien l'impopularité dont il est l'objet, même s'il est passé des Finances à la Justice, le ministre a donc décidé de démissionner, disent les tenants de cette première thèse.

D'autres, non moins nombreux, soutiennent que M. Fleming quitte la politique tout simplement parce qu'il ne peut décidément s'entendre avec le premier ministre, M. Diefenbaker.

Le regret publiquement exprimé du premier ministre sur ce départ, ce qu'il n'a pas fait aux démissions de MM. Harkness, Hees et Sévigny, a enlevé évidemment beaucoup de poids à cette explication que certains persistent à donner.

Ceux qui voient les choses ainsi sont évidemment ceux-mêmes qui, aux premières rumeurs de dissension au sein du cabinet, avaient placé le nom de M. Fleming sur la liste des ministres rebelles qui réclamaient le départ de M. Diefenbaker.

La Cour suprême

MM. Harkness, Hees et Sévigny sont partis avec fracas, M. Fleming est alors demeuré à son poste. La thèse vaut donc plus ou moins. Si le ministre de la Justice avait été en désaccord avec son chef sur la question des armes nucléaires, pourquoi n'aurait-il pas suivi immédiatement ses collègues démissionnaires?

Moins nombreux, un autre groupe d'observateurs veut que lorsque M. Fleming parle de raisons "personnelles" il ait à l'esprit le choc que lui a causé la toute récente mésaventure de son fils, Donald Watson, mystérieusement blessé par une arme à feu à la résidence d'une citoyenne en vue du district fédéral.

Grâce aux événements politiques qui se précipitaient alors, ce désagréable accident n'a pas fait les manchettes des journaux, mais les précautions de la justice pour limiter le bruit dans toute l'affaire n'ont pas empêché la nouvelle de se répandre et d'affecter le ministre de la Justice.

La raison la plus généralement invoquée pour expliquer le départ de M. Fleming tient cependant au désir qu'il aurait d'entrer à la Cour suprême où il existe un poste vacant depuis le 2 février.

Sans accéder au poste de juge en chef auquel le principe de l'alternance désigne le juge Robert Taschereau, M. Fleming, dit-on, serait fort heureux de devenir l'un des juges puinés du plus haut tribunal du pays.

Ce légitime désir, M. Diefenbaker serait présentement en

Voir FLEMING en page 2

Un mot de sympathie

OTTAWA. (DNC) — La décision du ministre de la Justice de quitter la politique lui a valu au moins un mot de sympathie.

Le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, a exprimé hier l'opinion que M. Fleming a été victime d'un chef incompétent à diriger un parti politique et plus encore, un gouvernement.

Les ambitions de M. Fleming

OTTAWA. (DNC) — La retraite politique de M. Donald Fleming ne fera pas oublier que deux fois, il fut candidat à la direction nationale du parti conservateur.

En 1948, à l'élection de M. George Drew, il s'était classé troisième dans la lutte en obtenant 104 votes contre 311 pour M. Diefenbaker et 827 pour M. Drew.

Plus chanceux en 1956, à l'élection de M. Diefenbaker, il avait obtenu 393 votes, se classant ainsi deuxième. M. Fulton, qui quitte également la scène fédérale, en avait obtenu 117, et M. Diefenbaker avait remporté la victoire avec 744 votes.

$1,300 pour la cause de Harkness

TORONTO (PC) — Quatre hommes d'affaires torontois, qui ont lancé une campagne afin de permettre à l'ancien ministre de la Défense, M. Douglas Harkness, d'expliquer publiquement ses vues sur la politique de défense du Canada, ont recueilli $1,300 en 48 heures.

Le comité s'est fixé un objectif de $15,000 mais croit possible d'amasser jusqu'à $50,000, sinon même $100,000.

Il est sous la présidence de M. Lawrence Skey, ancien député conservateur de Toronto-Rosedale, et courtier en obligations. Sa raison d'être réside dans le fait que, selon eux, M. Harkness se verra probablement couper les vivres par le parti conservateur aux prochaines élections et qu'ils estiment qu'il devrait être réélu comme député de Calgary-Nord.

Les autres membres du comité sont le beau-frère de l'ancien ministre du Commerce, M. Hees, Edward Dunlop; et deux partisans libéraux, MM. E. M. Saunders et Harold Cameron.

La revision de la carte électorale

Un compromis "sauvera" les régions rurales

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Le gouvernement libéral a trouvé une formule pour que les députés ne boycottent pas la prochaine révision de la carte électorale, mais y collaborent au contraire. Avec cette formule, on prévoit:

1—qu'au lieu de 95 membres, l'Assemblée législative en comptera plus de 100, probablement quelque 110 après les élections générales dans quatre ans;

2—que la plupart des nouveaux députés représenteront, à la Chambre basse, de nouvelles circonscriptions électorales créées dans la région compre-

Voir REVISION en page 2

Alma: rejet de l'ultimatum

par **Pierre O'NEIL**
Envoyé spécial de LA PRESSE

ALMA. — La grève des instituteurs se poursuit à Alma.

Hier soir, au cours d'une assemblée publique, convoquée par la Ligue des propriétaires de l'endroit, une foule de 1,000 personnes, la plupart propriétaires, ont fait savoir dans un chahut indescriptible qu'ils n'acceptaient pas l'ultimatum du gouvernement priant la Commission scolaire de porter le taux de la taxe foncière de $1.10 à $1.35 le $100.

Au cours de l'assemblée la foule a également fait savoir qu'elle exigeait que le gouvernement fasse enquête sur l'administration de la Commission et que l'actuel conseil d'administration démissionne sur le champ.

"Voici mon opinion personnelle, a dit un délégué, et je ne crois pas me tromper: ces commissaires n'ont pas la compétence requise pour administrer un budget de $3,000,000. Je demande leur démission en bloc".

Un commissaire: "Maudit innocent..."

Un autre commissaire: "Quand chacun de nous viendra sur les rangs, vous nous mettrez dehors."

Un propriétaire: "Pas question... c'est tout de suite."

C'est dans cette atmosphère que s'est déroulée l'assemblée. Du parquet de la salle, les mères de familles interpelaient les commissaires tandis que d'autres propriétaires s'emparaient

Voir ALMA en page 2

A la recherche d'un avion perdu

NORTH BAY, Ont. (PC) — Une tempête qui s'est abattue hier sur la région de North Bay a empêché les équipes de secours de l'Aviation canadienne de poursuivre leurs recherches en vue de retrouver l'appareil de type Cessna 180 qui transportait le Dr J.-B. Michaud, 56 ans, de Drummondville, et son fils Yves, 12 ans.

Le Dr J.-B. MICHAUD, 56 ans, de Drummondville

Son fils, YVES MICHAUD, 12 ans

Seulement deux appareils, un Albatros et un Dakota, purent faire une rapide tournée malgré la tempête.

Un appareil Expeditor dut rebrousser chemin, tôt hier matin, et neuf autres appareils attendaient, dans trois aéroports de cette région, une température qui leur permettrait de continuer les recherches.

Le Dr Michaud et son fils avaient rendu visite à des amis de North Bay en fin de semaine. A 9 h. 22, dimanche soir, ils s'étaient envolés pour Montréal où ils devaient atterrir vers 11 h. 35.

Dix minutes après leur départ de North Bay, on perdit tout contact avec la radio de l'appareil équipé seulement de roues.

Hier midi, une équipe terrestre de vingt hommes entreprenait de couvrir un territoire situé à 60 milles au nord de North Bay, une région où l'on croit que l'appareil se serait posé.

Les secouristes craignaient que des loups n'aient menacé la vie du Dr Michaud et celle de son fils, si jamais l'avion était immobilisé et que l'homme et l'enfant étaient blessés. Tous les secouristes portent des armes.

Un porte-parole de l'Aviation canadienne a déclaré qu'un avion pouvait atterrir à quelques endroits de cette région. Il dit qu'il y avait de nombreux lacs dans ce secteur, mais que la glace était brisée et parfois couverte d'eau.

L'envolée en ligne droite de North Bay à Montréal est de 300 milles et passe au-dessus de la forêt inhabitée comprise dans le parc Algonquin, d'une superficie de 250 milles carrés.

On a en outre révélé que les deux disparus étaient chaudement vêtus et qu'ils possédaient des vivres pour environ une semaine.

Le Conseil des arts reçoit $4 millions d'un donateur anonyme

OTTAWA. (PC) — Un bienfaiteur anonyme a donné au Conseil des arts du Canada un montant de près de $4,250,000 en vue de permettre à des étudiants canadiens de parfaire leurs études en médecine, en sciences et en génie.

Il s'agit du don le plus important jamais reçu par le Conseil des arts depuis sa fondation en 1957.

M. Douglas B. Weldon, président du Conseil, a annoncé hier soir qu'une tranche d'un million lui sera remise immédiatement et que le reste lui parviendra au cours des prochaines années.

M. A. W. Trueman, directeur du Conseil, a déclaré pour sa part que ce don "constituait un magnifique témoignage de reconnaissance à l'égard du Conseil, de son travail et de la place qu'il occupe dans la vie canadienne".

Le donateur a exigé que son nom soit gardé secret pour toujours. Il est bien stipulé que l'argent doit aller à ceux qui semblent particulièrement qualifiés pour contribuer au progrès du savoir ou qui ont les aptitudes nécessaires pour exercer brillamment une profession.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Décisions lentes et pénibles

Le sort fait aux chiros la semaine dernière à l'Assemblée législative illustre combien les décisions gouvernementales sont lentes et pénibles à Québec.

Le premier ministre Jean Lesage a alors annoncé son intention de nommer une commission d'enquête pour étudier l'opportunité de légaliser la chiropractie au Québec comme dans six autres provinces canadiennes. M. Lesage a motivé sa décision en disant qu'on n'était pas suffisamment éclairé sur ce qui se passait ailleurs et en invoquant l'obstruction du Collège des médecins et l'absence d'accord sur les principes du bill proposé par les chiros.

Cette décision aurait été parfaitement normale si les chiros ne s'étaient déjà présentés devant l'Assemblée législative en 1961 et n'avaient justement obtenu alors un accord général sur les principes de leur bill.

Le gouvernement et le Col-

Voir DEMOCRATIE en page 2

Les minima d'assurance-auto seraient augmentés au Québec

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Le gouvernement provincial aurait l'intention d'augmenter les minima d'assurance que doivent posséder les automobilistes en vertu de la loi de l'indemnisation des victimes des accidents d'automobile adoptée en mai 1961.

Les autorités provinciales jugent qu'un minimum global ou "inclusif" de $35,000 fournirait une protection plus efficace que les montants actuellement en vigueur soit $5,000 pour dommages au bien d'autrui, $10,000 pour blessures ou décès dans le cas d'une seule personne, $20,000 pour blessures ou décès dans le cas de plusieurs personnes dans un même accident.

Un avis de motion annonçant des amendements à la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile a été inscrit, ce matin, au feuilleton de l'Assemblée Législative.

Un porte-parole du gouverne-

Voir ASSURANCE en page 2

Il faut au Canada une politique de défense "flexible" (M. Churchill)

WINNIPEG — (PC) — Le nouveau ministre de la Défense, M. Gordon Churchill, a déclaré hier lors d'une assemblée électorale dans son propre comté de Winnipeg-South-Centre, que la politique de défense du Canada doit être assez flexible pour pouvoir faire face à toutes les situations.

M. Churchill, qui a été officiellement choisi à cette occasion candidat conservateur dans cette circonscription pour l'élection du 8 avril prochain, en était à sa première déclaration élaborée sur le sujet depuis qu'il a été nommé ministre de la Défense, le 11 février dernier, à la suite de la démission de son prédécesseur, M. Douglas Harkness et de celui qui l'a remplacé pendant quelques jours, M. Pierre Sévigny.

Parlant devant quelque 300 personnes, M. Churchill a déclaré que le Canada est prêt à poursuivre ses négociations avec les Américains afin que le Canada puisse se procurer rapidement les engins nucléaires dont il aurait besoin pour ses Bomarcs et les Voodoos, advenant le déclenchement d'un conflit nucléaire.

Il a ajouté que notre pays a fait des propositions "pratiques" en rapport avec cette question.

Les remarques de M. Churchill étaient, à quelques virgules près, les mêmes que celles prononcées en Chambre, le 25 janvier dernier, par le premier ministre Diefenbaker. D'ailleurs, dans son allocution d'hier, M. Churchill a fait plusieurs fois allusion à cette déclaration.

Il a aussi ajouté que tout accord entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des armes nucléaires au sein de l'alliance NORAD, "doit être conclu en vue d'assurer la souveraineté canadienne en ces matières".

M. Churchill a ajouté que le rôle des forces canadiennes en Europe "sera réétudié à la lumière de nouveaux concepts et des changements à la politique de défense qui sont inhérents à l'accord de Nassau entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet d'une force de frappe multilatérale.

M. Churchill a également accusé les libéraux d'irresponsabilité et a prétendu qu'ils sont plus intéressés à assumer le

Voir CHURCHILL en page 2

Le "Père Noël"
Début du procès de Georges Marcotte PAGE 3

Washington
Réunion secrète à la Maison blanche PAGE 41

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 38
Comiques / 39
Courrier de Pauline / 44
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 7
Les patrons / 31, 32
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 11, 12
Mots croisés / 39
Radio et Télévision / 28
Spectacles et Concerts / 46
Sports / 23 à 25 et 39
Vie féminine / 42 à 45
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 40
Yachting / 15 à 22 et 26

LA MÉTÉO

NEIGE. — MIN.: 15; MAX.: 20
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Bilan de 1962

La politique canadienne a contribué au déficit de la balance des Etats-Unis

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétariat américain au Commerce annonce que les mesures prises par le Canada pour endiguer la fuite de ses devises en 1962 ont eu de fâcheuses répercussions sur le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis.

Cependant, ce déficit n'a été en 1962 que de l'ordre de $2.2 milliards. Il avait été de $2.4 milliards en 1961 et de $4 milliards en 1960.

Au nombre des plus importantes causes du déficit, les statisticiens du secrétariat au Commerce enregistrent "les effets persistants de la dévaluation du dollar canadien et de la création d'un taux de change fixe pour cette monnaie, ainsi que des différentes mesures prises par le gouvernement canadien pour renforcer ses réserves de devises". Un prêt de $250 millions, dont la moitié a été versée au Canada au cours du quatrième trimestre, est également noté.

Pourtant, durant le premier semestre de l'année écoulée, la position des paiements internationaux des Etats-Unis s'était trouvée améliorée "temporairement" par suite de la crise canadienne.

Il semble également que les surtaxes douanières décrétées par le Canada ont affecté les comptes américains. Les statistiques données pour le mois de novembre, les plus récentes qui aient été publiées, montrent que le total des exportations canadiennes vers les Etats-Unis a été, ce mois-là, de $338.7 millions, enregistrant ainsi une hausse de $28.1 millions sur le mois de novembre 1961. Pendant ce temps, les importations américaines au Canada baissaient de $7.6 millions par rapport au mois correspondant de l'année précédente, n'atteignant que $325.3 millions.

Le secrétariat au Commerce constate que le surplus laissé par la balance commerciale américaine est tombé d'un milliard de dollars de 1961 à 1962, passant de $5.4 milliards à $4.4 milliards. L'administration américaine s'est déjà plainte à plusieurs reprises que les surtaxes douanières et la dévaluation du dollar canadien ont contribué à cette baisse des exportations.

Québec étudie la question des déficits scolaires

QUEBEC. (par **Jacques MONNIER.**) — Le ministère de la Jeunesse étudie actuellement la question des déficits accumulés par les commissions scolaires de la province; et le gouvernement Lesage prendra au cours de la présente session du Parlement, les décisions qui s'imposent pour venir en aide à ces commissions.

M. Paul Gérin-Lajoie a annoncé la nouvelle dans une lettre qui, datée du 15 février, était adressée à M. Camille Lavoie, président de la Commission des écoles d'Alma.

Dans sa missive, le ministre de la Jeunesse exprime l'espoir que cette Commission prenne toutes les dispositions nécessaires pour régulariser sa situation et faire face à ses obligations, particulièrement en ce qui concerne le paiement des traitements des instituteurs.

Le député de Vaudreuil-Soulanges rappelle :

1 — que les commissaires d'écoles, d'une façon générale, sont tenus, par la Loi de l'instruction publique, à préparer et à soumettre à l'administration provinciale, avant le 30 juin, un budget pour l'année scolaire commençant le 1er juillet;

2 — que les commissaires doivent imposer des taxes suffisantes pour pouvoir faire face à toutes leurs dépenses, compte tenu des subventions auxquelles ils ont droit;

3 — que, l'automne dernier, la Commission d'Alma a soumis un budget prévoyant un déficit de $700,000 environ avec un impôt foncier de $1.10 par $100 de biens-fonds impossables;

4 — que normalement, pour équilibrer le budget, l'impôt aurait dû être porté à $1.62, mais que, par la suite, le ministère de la Jeunesse a autorisé à ne lever qu'un impôt de $1.35, ce qui laissait un déficit de $350,000;

5 — que les commissaires d'Alma reçoivent cette année $335,500 de subventions régulières, $411,240 de subventions pour travaux de construction; $190,000 de subventions spéciales.

M. Paul Gérin-Lajoie conclut que le gouvernement provincial a fait sa juste part, que la Commission scolaire d'Alma doit prendre les moyens pour faire face à ses obligations et que le ministère de la Jeunesse collaborera avec cet organisme dans les limites de leurs responsabilités respectives, telles que prévues par le système scolaire de la province.

ALMA

SUITE DE LA PAGE 1

à tout hasard du micro pour réclamer que les enfants retournent en classe au plus tôt.

"On veut de l'école demain : le problème on le règlera plus tard."

Les questions fusaient de partout; elles venaient par dizaine à la fois, les conrtibuables y répondaient souvent entre eux, et lorsque les commissaires prenaient la parole c'étaient des hurlements qui montaient de la salle."

Rien de changé

Mais au fond, l'assemblée d'hier n'a rien réglé. Et à la suite de la réunion les membres de la Commission persistaient dans leur détermination d'obéir à l'ultimatum du gouvernement.

Quant aux professeurs ; ils ont déclaré par la voix de leur président qu'ils n'iraient en classe que chèque en main et non sur de simples possibilités de règlement. En pratique, cela veut dire que la Commission devra débourser d'un seul coup plus de $350,000 en arrérages pour huit semaines de salaires à 400 professeurs.

La grève a été déclenchée jeudi le 14.

Des 400 professeurs, dont les salaires varient entre $2,600 et $7,000 par année, une cinquantaine sont des religieux ou des religieuses, une centaine des instituteurs et le reste des institutrices.

Certains des instituteurs sont de jeunes pères de famille qui sont maintenant dans le besoin.

L'arrêt de travail a été approuvé par 97% des professeurs concernés.

Il a causé une suspension immédiate des cours dans 21 écoles de la région d'Alma et libéré pour des vacances forcées plus de 7,000 écoliers des cours primaires, secondaires et classique.

La Commission scolaire dispense en effet l'enseignement dans les quatre premières années du cours classique et les quatre dernières sont dispensées par un externat classique dont les professeurs, en majorité religieux, sont également en grève.

Les parents s'inquiètent et font des gorges chaudes sur le fait qu'au Parlement de Québec on a déclaré que si la situation en était une d'urgence à Alma elle ne saurait être considérée comme t e l l e à l'échelle de la province. Ce sont des paroles que les pères de famille d'Alma n'oublieront pas de sitôt.

Le fond du problème

La grève des professeurs n'est qu'un problème de surface dans le conflit qui met aux prises la Commission scolaire avec le ministère de la Jeunesse et les contribuables d'Alma avec leurs commissaires.

Tout le conflit est né à l'occasion de la fusion il y a un an et demie des corporations scolaires de Riverbend, Isle-Maligne, Naudville, et Alma.

Si on en croit les contribuables et les commissaires, le gouvernement avait conscience au moment de la fusion que celle-ci exigerait d e s ajustements et il aurait promis à ce moment de porter une attention particulière au problème qui en découlerait.

Dans les villes de Riverbend et Isle-Maligne dont le territoire comprenait les propriétés de l'Aluminum Company et de Price Brothers, les contribuables ne payaient presque pas de taxes. On dit même ici que d'une certaine façon ce sont les grandes compagnies qui étaient les propriétaires des commissions scolaires !

Si bien que l'année terminée il y avait des surplus appréciables et, pour les faire disparaître, les commissaires ne trouvaient rien de mieux que d'organiser une petite session d'étude à Banff en Alberta.

Dans Alma et Naudville tout allait fort bien aussi mais pas pour les mêmes raisons. Les commissions ne vivaient pas grassement mais elles ne manquaient de rien et avaient pris l'habitude de se fier au "système de Duplessis": "avec le boss, disait quelqu'un hier soir, ce n'était pas compliqué, tout budget était accepté et tout déficit comblé . . . c'tait le bon temps."

La fusion

Avec la fusion, les contribuables d'Alma et Naudville voyaient venir un soulagement sous forme d'un apport accru de Riverbend et d'Isle Maligne où sont situées ces compagnies.

Ils avaient mal calculé.

Un propriétaire a dit que les taxes s'étaient accrues de 73.2% à l'Isle-Maligne mais cela s'est produit également à Alma, bien que de façon moindre. De sorte que tout le monde est maintenant d'accord pour se plaindre de la fusion et de ses effets. Les rôles d'évaluation ont été modifiés. On évalue maintenant à la pleine valeur ce qui a fait passer l'évaluation globale des quatre villes de 11 à 26 millions de dollars.

Pour comble de malheur, l'Alcan a contesté ce nouveau rôle et n'a pas encore payé ses taxes : $800,000.

Pendant ce temps le petit propriétaire se saigne à blanc et paye autour de $180 en taxes scolaires pour une maison évaluée à $16,000.

Dépenses injustifiées ?

Le ministre de la Jeunesse a affirmé que la Commission scolaire d'Alma vivait au-dessus de ses moyens. C'est également ce que pensent les contribuables. Pour eux dans les écoles, il y a trop de tentures, trop de salons, et trop de professeurs (on a mentionné 13 professeurs de solfège pour les 21 écoles de la Commission).

Il est vrai que les écoliers ici ne manquent de rien. On a créé des classes décélérées pour les retardataires et d'autres pour les sous-doués. Les élèves jouissent d'à peu près tous les services qu'on peut imaginer. Le transport des écoliers coûte beaucoup plus cher qu'ailleurs à cause des distances.

Toutes ces raisons, les commissaires les invoquent à leur décharge.

La vie continue

Qu'arrivera-t-il maintenant ? Les commissaires porteront le taux de la taxe à $1.35 ce soir au cours d'une assemblée régulière.

Les propriétaires protesteront, ils demanderont une enquête.

Les professeurs attendront que leur soient payées huit semaines de salaire qu'on leur doit.

Pour les élèves les vacances continuent; il semble que ce sera le cas jusqu'en fin de semaine avant que la commission ne puisse émettre des chèques.

REVISION

SUITE DE LA PAGE 1

nant l'Ile de Montréal, l'Ile Jésus et Chambly ;

3—qu'il y aura un ou deux sièges additionnels à l'Assemblée législative pour le district Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

4—qu'on ne touchera pas aux bornes des "comtés fixes" dont il est question dans l'Acte de l'Amérique britannique du nord ;

5—que la circonscription des Iles-de-la-Madeleine continuera d'exister ;

6—que les changements seront minimes dans les autres parties de la province.

Un arrêté ministériel daté du 14 décembre 1961 avait formé un comité pour une étude préliminaire du problème de la révision de la carte électorale; et les membres de cet organisme, MM. Fernand Grenier, président, Jean Hamelin, Vincent Lemieux, Yves Martin, André Raynauld, Harold-M. Angell, avaient fait rapport le 15 janvier 1962 en essayant de dégager les normes les meilleures pour une telle révision.

Ils proposaient :

1—que le nombre des députés à la Chambre basse soit porté de 95 à 100;

2—que l'île de Montréal, l'Ile Jésus et Chambly aient quatorze députés de plus à l'Assemblée législative;

3—que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en compte deux de plus;

4—que le nombre des circonscriptions électorales restent inchangé dans les districts de l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte Nord et l'Outaouais;

5—enfin que l'on réduise le nombre des comtés partout ailleurs au Québec.

La circonscription "idéale" : 27,500 électeurs

D'après le comité et les statistiques de 1960, dont il s'était servi, la circonscription électorale moyenne de la province, soit la circonscription idéale, devrait grouper quelque 27,500 électeurs. Or il y a un an, 12 de nos comtés correspondaient à cette moyenne; par contraste, dans 24 d'entre eux, les chiffres étaient supérieurs à la moyenne; et dans 59 d'entre eux, ils étaient inférieurs.

Le comité suggérait donc d'agrandir 59 de nos circonscriptions, particulièrement celles des Cantons de l'Est et de la Gaspésie, ou plus exactement d'en faire disparaître quelques-unes et d'agrandir les autres.

Les députés de ces 59 comtés ne sont pas prêts à accepter une telle proposition à cause du risque personnel qu'elle leur ferait courir; et comme ils constituent la majorité à l'Assemblée législative, le gouvernement doit se concilier à leurs bonnes grâces s'il veut procéder à la révision indispensable d'au moins certaines parties de la carte électorale. Les autorités provinciales en sont venues à la décision de laisser les 59 circonscriptions i n t a c t e s ou presque; il faudra donc nécessairement augmenter le nombre total des comtés de la province et le porter au delà du minimum de 100 que le comité avait prévu lorsqu'il préconisait la disparition de certaines circonscriptions; le statu quo ne peut plus être toléré notamment :

1 — dans la région de l'Ile de Montréal, de l'Ile Jésus et de Chambly dont la population constitue les 38% de la population totale de la province alors qu'on ne trouve, dans ce secteur, que 16.8% des comtés du Québec;

2 — dans le district du Saguenay-Lac-Saint-Jean où la population s'est accrue dans la proportion de 321% entre 1921 et 1956 et continue d'augmenter.

FLEMING

SUITE DE LA PAGE 1

mesure de le satisfaire, mais les objections à une telle nomination ne manquent pas.

De quel droit, disent certains, le chef d'un gouvernement minoritaire défait aux Communes procéderait-il à une aussi importante nomination sans avoir obtenu du peuple un renforcement de mandat ?

Déjà, on reproche au premier ministre ses nominations de dernière heure au sénat, et l'on parle même d'abus de pouvoir. Si les sénateurs sont des législateurs, ils n'ont toutefois pas mission d'appliquer la justice. Le présumé abus de pouvoir aux dernières nominations s'accepte donc assez facilement. Mais que penserait le public si un geste identique portait sur le banc du plus haut tribunal judiciaire du pays une créature politique d'un gouvernement défait ?

A cet argument s'en ajoute un autre invoqué hier même à Ottawa par un critique du parti conservateur.

Selon ce critique qui veut demeurer anonyme, comment M. Donald Fleming, ancien ministre de la Justice, pourrait-il, du banc de la Cour suprême, contester le jugement d'hommes qu'il aurait lui-même nommés à des tribunaux inférieurs ?

Même plus ou moins valable, cet argument ne manquerait pas d'être repris si M. Fleming devait accéder à la Cour suprême.

DELEGATION COMMERCIALE BELGE — Le ministre belge du Commerce extérieur et de l'assistance technique, M. Maurice Brasseur, est arrivé hier soir à Montréal par avion pour rejoindre le prince Albert de Liège. On le voit ici à gauche, à son arrivée à l'aérogare de Dorval. Il est accompagné du consul général de Belgique à Montréal, le comte Philippe de Liedekerke, à droite, et de M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et communications du Québec.

photo Michel Giroux, LA PRESSE

Le Boeing des NOA aurait été victime de la tempête

WASHINGTON, (UPI) — Le Boeing 720 des Northwest Orient Airlines, qui s'est écrasé en Floride la semaine dernière avec ses 43 occupants, a été soumis à des "forces" suffisamment violentes pour causer une défaillance de structure.

Ne voulant émettre aucune opinion prématurée, les enquêteurs du gouvernement américain se sont refusés à dire si cette défaillance de la structure de l'appareil avait été causée par une tempête d'une violence inouïe ou tout simplement par la chute à vitesse folle qui marqua les derniers instants du vol 705.

Une tornade

La première explication serait assez surprenante, car les avions du type du Boeing 720 sont reconnus parmi les plus solides jamais construits. "Si l'accident a été causé par la tempête, a notamment déclaré un pilote, il faut qu'il se soit agi d'une véritable tornade. Et même là je ne puis croire que ceci peut arriver à un réacté."

Une étude de l'enregistreur de bord, retrouvé dans les débris de l'appareil, a révélé à date que :

—Le Boeing 720B était parvenu à une altitude de 19,400 pieds lorsqu'il rencontra une zone d'extrême turbulence;

—Il volait alors à la vitesse d'environ 300 milles à l'heure, soit à la vitesse de pénétration dans une zone de turbulence indiquée pour ce type d'appareil;

Une force de 3.5 "G"

—Il fut soumis alors à une force négative de gravité de l'ordre de 3.5 "G". Une telle force a pour effet d'imprimer un mouvement vers le sol aux ailes, et elle est, avec une intensité de 3.5 "G", infiniment supérieure à ce que l'appareil est susceptible de supporter.

— Cette pression (causée probablement par de très fortes turbulences) fut suivie d'une minute environ de vol assez confortable, de 30 secondes de vol légèrement secoué, puis d'un piqué du nez qui amorçait un plongeon dont l'appareil ne devait jamais sortir;

— Et qu'enfin l'avion a atteint la vitesse d'au moins 620 milles à l'heure dès la première moitié de sa chute de 19,000 pieds. L'enregistreur de vol n'a pu capter la vitesse de l'appareil après qu'il eut franchi le palier de 10,000 pieds, car la vitesse alors atteinte était supérieure à tout ce dont un réacté est capable à cette altitude.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

lège des médecins avaient accepté, à ce moment, le principe de la légalisation de la chiropractie à condition que le diplôme de chiropraticien soit décerné par une faculté universitaire du Québec et que les cours comprennent une forte dose de sciences médicales. Ce n'est pas qu'on acceptait comme scientifiquement valables les théories sur "la distribution et l'action physiologique normale de l'influx nerveux dans les tissus et les cellules", mais plutôt qu'on désirait réglementer dans l'intérêt de la santé publique une profession où les charlatans ont tendance à s'infiltrer.

Or, la création d'une commission d'enquête remet tout en question, ceci deux ans après que le gouvernement et le Collège des médecins eurent publiquement accepté le principe de la légalisation conditionnelle de la chiropractie.

Que s'est-il passé depuis 1961 ? La réponse se trouve dans la guerre sourde du Collège des médecins qui avait pourtant promis sa collaboration aux chiros dans l'établissement de facultés universitaires pour le besoin de leur profession.

Il est inconcevable que le gouvernement n'ait pas constaté plus tôt que le Collège des médecins n'avait aucune intention de donner suite à une promesse faite en public et qu'il n'ait rien fait pour intervenir dans une situation qui constituait un véritable mépris du Parlement provincial.

Pendant presque deux ans, le gouvernement a laissé les choses aller à la dérive et il est resté indifférent, alors que le Collège des médecins revenait sur la parole donnée à l'Assemblée législative. Or, voici qu'au moment où le gouvernement a de nouveau l'occasion de trancher la question, il est obligé de recourir à une commission d'enquête faute de renseignements suffisants.

On pourrait évidemment répondre qu'il existe des problèmes plus urgents et d'un plus grand intérêt public que celui des chiros. Mais cette affaire ne constitue pas un cas isolé; on n'a qu'à se rappeler les longs mois pendant lesquels le gouvernement se torturait pour éviter toute décision sur la nationalisation de l'électricité.

Dur apprentissage que celui d'apprendre à être expéditif !

(Tous droits réservés)

Ravages de la grippe asiatique aux E.-U.

WASHINGTON. (PA,AFP,UPI, Reuters) — La grippe asiatique, ce fléau tant redouté, fait ses ravages aux Etats-Unis.

Les régions les plus atteintes sont la ville de New-York et le Tennessee, où le nombre de cas a atteint les proportions d'une épidémie.

Cette épidémie, bien que moins sérieuse jusqu'ici que celle de 1957, a causé une augmentation marquée des décès, souligne le docteur George James, commissaire à la santé de la ville de New York.

Le Dr James a ajouté que la métropole américaine a enregistré une augmentation de 984 décès durant les premières sept semaines de l'année, par rapport à la même période de l'année dernière.

Par ailleurs, trois régions du Tennessee ont été touchées sérieusement par cette épidémie. On signale même que les hôpitaux de Memphis ont annulé les heures de visite afin de prévenir les cas de contagion.

CHURCHILL

SUITE DE LA PAGE 1

pouvoir qu'à s'assurer de la continuité des affaires de la nation.

Quant aux accusations d'indécision et d'inaction contre les conservateurs, M. Churchill a répliqué en brandissant une feuille de papier sur laquelle il avait inscrit "plus de 50" réalisations conservatrices au cours des cinq dernières années.

Faciles à repérer

Les navires danois qui se rendent au Groenland sont peints en rouge vif afin qu'on puisse plus facilement les repérer dans les eaux de l'Arctique.

Accueil exceptionnel de la Maison Blanche à Bétancourt

WASHINGTON. (AFP-UPI-PA) — Pour marquer l'importance qu'attache le gouvernement des Etats-Unis à la visite que fait à compter d'aujourd'hui le président Romulo Bétancourt du Vénézuéla, la Maison blanche s'est préparée à lui réserver un accueil exceptionnel, marqué notamment par un défilé militaire dans les rues de la capitale.

Le président du Vénézuéla et Mme Bétancourt ont été transportés directement par hélicoptère de la base aérienne d'Andrews sur la pelouse de la Maison blanche où ils arrivaient peu avant midi.

Cinq détachements de troupes représentant toutes les armes — armée, marine, aviation, fusiliers marins et gardes-côtes — ont défilé devant la voiture du président.

Les présidents Kennedy et Bétancourt confèrent à partir de 4 h. cet après-midi, puis les visiteurs seront les hôtes à souper du président et de Mme Kennedy.

M. et Mme Bétancourt ont fait escale hier à San Juan de Porto-Rico où un accueil enthousiaste leur a été réservé. Une foule de plus de 50,000 personnes a acclamé les visiteurs tout le long du parcours dans les rues de la ville.

Visiblement ému par la chaleur de la réception, M. Bétancourt a déclaré qu'il avait quitté son pays avec un peu de nostalgie mais sans aucun souci quant à la stabilité de son gouvernement.

A sa descente d'avion, il a été reçu par le gouverneur Luis Munoz Marin. "C'est un honneur pour nous de recevoir une nouvelle fois un véritable champion de la liberté et de la démocratie", a déclaré le gouverneur.

Hier soir, la colonie cubaine installée à Porto-Rico a donné une réception en l'honneur des visiteurs.

ASSURANCE

SUITE DE LA PAGE 1

ment a déclaré que les modifications proposées n'apporteront qu'une augmentation minime au coût de l'assurance.

Il a ajouté que d'autres provinces avec une loi semblable à celle du Québec procédaient dans le même sens. Une des raisons pour ces modifications aurait trait aux compensations généreuses accordées par les tribunaux dans les cas d'accidents.

Origine d'Amérique

C'est un professeur de géographie allemand, Waldseemuller, qui proposa qu'on nommât "Amérique" le nouveau monde en 1507.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 15
MAXIMUM DEMAIN : 20

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est : nuageux avec neige. Températures près de la normale. Vents du nord de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 25, Sherbrooke 30.

Aperçu pour mercredi : peu de changement.

Régions de l'Abitibi, Lac St-Jean, Baie Comeau, Sept-Iles, Gaspé et Rimouski : temps clair et froid. Vents du nord de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Val d'Or et Rouyn-Noranda 5, Sept-Iles, Baie-Comeau, Gaspé et Chicoutimi 10, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 15.

Aperçu pour mercredi : périodes nuageuses tard dans la journée. Froid.

Régions de Québec, Laurentides et Mauricie : nuageux avec chutes de neige cessant tôt ce matin suivi d'éclaircies partielles. Températures près de la normale. Vents du nord de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Québec 20, La Tuque et Sainte-Agathe 15.

OFFRES D'EMPLOIS
CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Architecte ($6,520 - $8,585) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec ; de préférence possséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Inspecteur grade 1 (Division des arbres) ($4,330 - $4,890) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelque expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture.

Inspecteur grade 2 (Division des arbres) ($5,170 - $5,871) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelques années d'expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture acquise de préférence au service de la Cité.

Inspecteur grade 1 (Occupation — Permis et Inspections) ($3,700 - $4,700) — Hommes bilingues. Age : avoir au moins 21 ans au 1er avril 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 10e annee ou l'équivalent. Expérience : de préférence, avoir quelque expérience dans un travail obligeant le titulaire au contact avec le public. **Devoirs de cette fonction :** visiter les domiciles et établissements commerciaux en vue d'assurer l'observance des règlements régissant l'occupation, la salubrité et autres règlements.

Moniteur - trice (Récréation) ($4,049 - $4,330) — Hommes ou femmes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er janvier 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : posséder une expérience d'au moins deux saisons ou l'équivalent dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre.

Notaire ($6,000 - $9,000) — Hommes bilingues. Age : ne pas avoir atteint 35 ans à la date d'entrée en fonction. **Qualités requises :** avoir obtenu une commission de notaire de la Chambre des notaires de la province de Québec et être en règle avec ladite Chambre.

Policier ($4,400 - $5,795) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ et moins de 30. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5'9", pieds nus ; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après 3 ans de service.

Stagiaire en architecture ($5,475 - $6,220) — Hommes ou femmes. Le traitement initial des candidats n'ayant fait aucune cléricature reconnue sera le minimum précité ; après six mois de cléricature, le salaire sera de $5,920. Le maximum de l'échelle sera atteint douze mois plus tard. Le candidat sera nommé architecte ($6,520 - $8,585) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Technicien (Architecture) ($5,193 - $6,795) — Hommes ou femmes. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; de préférence avoir fait des études en architecture. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans le dessin d'architecture, de façon à pouvoir exécuter des croquis, des plans de parcs, de terrains, d'immeubles et d'appareils. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en architecture.

Technicien (Electricité) ($5,193 - $6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; de préférence avoir fait des études en génie. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans des travaux d'électricité, de façon à pouvoir élaborer des projets d'électrification et diriger l'exécution technique des travaux. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires en électricité.

Technicien (Phytopathologie) ($5,193 - $6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience pratique dans l'exécution de tâches variées inhérentes à la conservation d'arbres, arbustes ou plantes, telles que : fertilisation, soins physiologiques, traitements antiparasitaires, etc. Aucune expérience particulière n'est requise des candidats possédant un diplôme universitaire en phytopathologie obtenu à la suite d'études post-universitaires.

Technicien (plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération) ($5,193 - $6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans la préparation de plans généraux et de détails concernant l'installation d'appareillage de plomberie, de chauffage ou de systèmes de tuyauterie. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires dans une des spécialités propres à la fonction.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel, Bureau 403, Hôtel de ville.

La Diligence

APRES LE THEATRE
DINER AU COIN DU FEU
atmosphère de détente, souper tardif, service empressé
Restaurant
Stage Coach Inn
RESERVATIONS : RE. 1-7771
SPACIEUX STATIONNEMENT
DECARIE AU COIN DE NAMUR

La Fontaine de Trevi

Spécial cette semaine
SHISHKEBAB
Agneau mariné en brochette avec oignons, piments verts, tomates, servi avec une salade italienne et riz Pilaf. $2.45
Repas complet
Autres dîners d'hommes d'affaires à partir de $1.35
6717 ST-HUBERT
CR. 1-0855
Au 2e étage
notre SALON-BAR BERNINI
Tous les soirs, la fameuse
PIERRETTE DORE au piano avec ses chansons piquantes

Lafaré
1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires - Collets - Bretelles - Béquilles - Cannes
BAS pour VARICES
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Bretelle redressement | Urinoir | Sacro-iliaque ou lombaire | Appareil suspension | Bande herniaire

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.
Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Succ. 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

LE CENTRE DU
Cadillac
usagé
A MONTREAL
Sanguinet Automobile Ltée
Toutes ces voitures portent une pleine garantie sur moteur-transmission-différentiel pour 3 mois

'61 CADILLAC convertible 955A entièrement équipé. Vraie aubaine pour acheteur sérieux, couleur noir, intérieur rouge SPECIAL	$4795
'60 CADILLAC "FLEETWOOD" 953A, 4 portes, toit rigide, entièrement équipé, plus système d'air climatisé, vrai bijou. Couleur blanc. EN SPECIAL	$3895
'61 CADILLAC "ELDORADO" 848A convertible, entièrement équipé. Couleur bleu turquoise. SPECIAL	$5295
'62 CADILLAC "ELDORADO" convertible rose, 846A, entièrement équipé. Voiture de grand luxe. EN SPECIAL	$6995
'61 CADILLAC "CONVERTIBLE" 931A, couleur bleu métallique, tout équipé. SPECIAL	$4795
'60 CADILLAC "COUPE DE VILLE" 112SA, tout équipé, toit rigide. 2 tons. SPECIAL	$3895
'61 CADILLAC "SPORT COUPE" 922B, toit rigide. Tout équipé, couleur blanc. SPECIAL	$4395
'62 CADILLAC "SEDAN DE VILLE" stock 1187A, toit rigide, tout équipé, en parfaite condition, comme neuf. Couleur noir SPECIAL	$5500
'59 CADILLAC "FLEETWOOD" 1042A, entièrement équipé. Vraie aubaine, noir. SPECIAL	$2995

LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES ET COULEURS EN VILLE
"SALLE DE MONTRE INTERIEURE"
1888 rue PAPINEAU
ENTRE ONTARIO ET LAFONTAINE
LA.4-3761

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 19 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 108

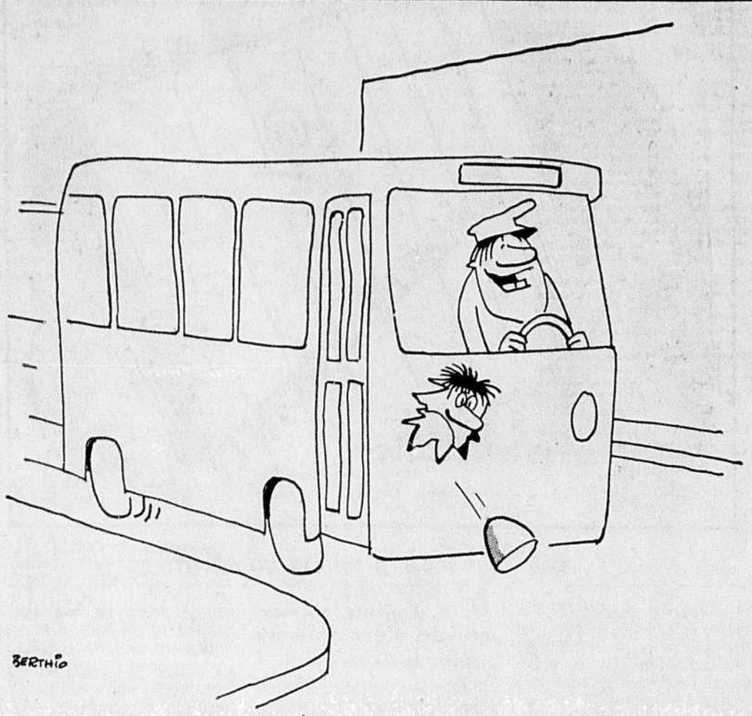

Le procès "Marcotte"

Jean-Paul Fournel relate le crime de St-Laurent

par **Maurice MORIN**

Seconde journée du procès de Georges Marcotte.

Dans le box aux témoins, Jean-Paul Fournel, âgé de 40 ans, co-accusé, premier témoin... témoin-clef de cette affaire dramatique, sensationnelle.

Il a commencé sa déposition sous le coup de 10 h. 15.

Me Michel Chamberland, greffier, lui a fait prêter serment, puis Me Claude Wagner, procureur de la Couronne, lui a demandé s'il n'avait pas quelque chose à dire.

"Oui", a répondu le témoin d'une voix faible que le micro pouvait à peine amplifier.

"Je réclame la protection de la Cour".

"Elle vous est accordée à condition que vous ne disiez que la vérité... toute la vérité", a dit l'hon. juge Roger Ouimet.

"Je le jure", a repris Fournel.

Et il a relaté les événements meurtriers de la journée du 14 décembre dernier, sa rencontre avec Marcotte qu'il identifie et Jules Reeves, le troisième inculpé, leur randonnée jusqu'à la banque, le hold-up, la tuerie.

Après avoir déposé pendant une quinzaine de minutes, Fournel s'est senti malade, et la Cour a ajourné pendant quelques minutes afin de lui permettre de se remettre.

La voiture-ambulance qui avait conduit les agents Claude Marineau et Denis Brabant sur la scène du hold-up de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le 14 décembre dernier, a aussi servi à leur transport à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance.

A leur arrivé à l'hôpital dans la voiture perforée de 11 balles, le policier Marineau était déjà mort, cependant que l'agent Brabant était dans un état désespéré.

Ces faits ont été mis en preuve hier après-midi, par un sergent de St-Laurent et par un médecin qui a reçu les deux policiers victimes de leur devoir. Et ce, au tout début du procès pour meurtre qualifié de Georges Marcotte, 32 ans, menuisier de son métier, métier, à en juger par sa feuille de route, qu'il n'a guère exercé. Le procès se déroule aux Assises, sous la présidence du juge Roger Ouimet et en présence de 12 jurés dont le choix a été complété une heure après l'ouverture de la seconde audience.

Marcotte, qui était affublé d'un costume de Père Noël, lors du hold-up suivi du meurtre des deux policiers de Saint-Laurent, a à répondre, pour le moment, de la mort de l'agent Marineau, 32 ans, époux d'Edith Martel et père de trois enfants. Il a fallu "cueillir" dans le tableau des 25 jurés supplémentaires convoqués par le Bureau du shérif pour compléter le choix du jury de 12 membres. Huit des 79 jurés appelés ont été déclarés "partiaux" par les vérificateurs, ayant affirmé s'être formé une opinion sur cette triste affaire.

C'est Me Claude Wagner, procureur chef adjoint de la Couronne, qui agit pour le ministère public, assisté de Me Jacques Ducros, procureur permanent. Me Yves Mayrand assure la défense de Marcotte, assisté de Me Trajan Constantin.

Avant la formation du jury,

Voir FOURNEL en page 10

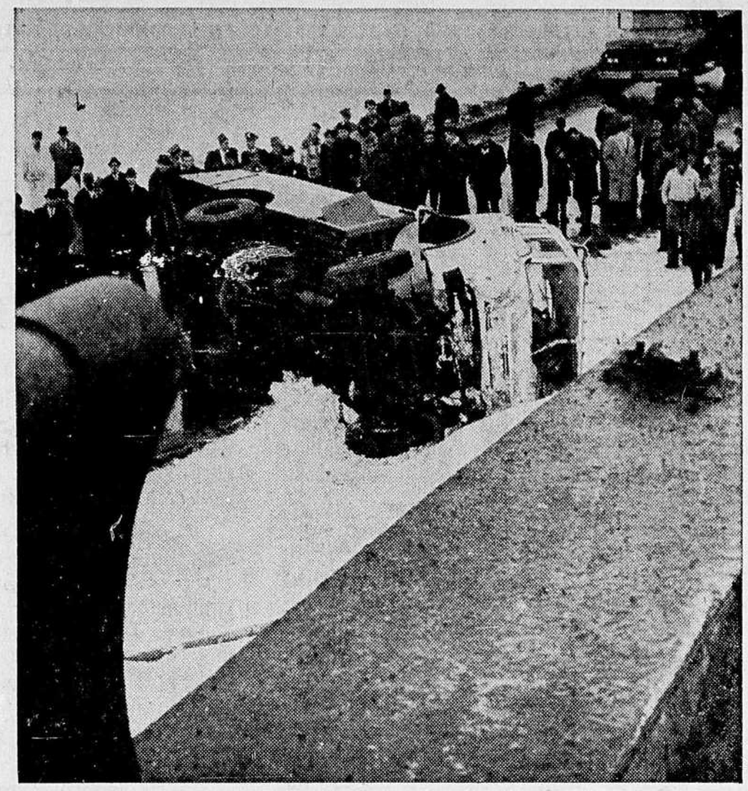

PLONGEON DU HAUT DU BOULEVARD METROPOLITAIN — Ce lourd camion de la compagnie L.-H. Ouimet, 234 rue Van Horne, est tombé à son tour, du boulevard Métropolitain, une des plus célèbres rampes de lancement du pays. Le mastodonte qui est immobilisé, 15 pieds plus bas, rue St-Hubert, avait auparavant fauché ce qui sert de garde-fou sur une longueur d'environ 50 pieds. Les deux occupants du véhicule, Jean-Guy Lepage, 23 ans, 5234 rue Casgrain, conducteur du camion, et Fernand Cormier, 25 ans, 6240 rue Casgrain, reposent dans un état critique à l'hôpital Jean-Talon.

Photo Paul H. Talbot, LA PRESSE.

Pour éviter les vols

Chaque fourrure aura sa marque indélébile

par **Maurice LAFERRIERE**

L'épidémie de vols de fourrures va bientôt prendre fin à Montréal. C'est la conviction du directeur de la Sûreté municipale de Montréal, le chef Adrien Robert, qui donnait hier après-midi une conférence de presse au quartier général de la police, à l'issue d'une rencontre avec les représentants des associations de fourreurs aux trois échelons — manufacturiers, grossistes et détaillants — et des compagnies d'assurances. Au cours de cette rencontre un système d'identification par marque indélébile sur chacune des pièces de fourrures a été adopté afin de faciliter le dépistage.

En annonçant la nouvelle, hier après-midi, à la suite de délibérations qui durent depuis le mois de juin dernier, le chef Robert a déclaré que le système entre en vigueur immédiatement.

"C'est l'une des mesures les plus importantes jamais prises à Montréal dans la lutte contre le crime," a déclaré avec enthousiasme le chef Robert.

Il a été convenu que tous les fourreurs estampilleront sur leurs fourrures leur numéro de taxe de vente provinciale. (Ce numéro ne change jamais).

"Ce numéro, a dit le chef Robert, sera enregistré au bureau d'identification judiciaire du Service de la police de Montréal et nous permettra de connaître l'histoire de toute fourrure depuis la manufacture jusqu'au magasin du détaillant."

Le chef Robert a déclaré qu'en vertu de ce système chaque fourreur devra tenir des dossiers d'enregistrement identiques et tenir également un inventaire perpétuel.

"Dans les cas de vols ou de cambriolages, a dit le chef Robert, ce système nous donnera sur le champ la qualité et la sorte de fourrure volée.

"Chaque fourreur sera en mesure de fournir à la police et aux enquêteurs des compagnies d'assurances une description détaillée de sa marchandise. Ce système est essentiel à toute action rapide et efficace de la police et à toute possibilité de recouvrement des articles volés.

"Auparavant, a ajouté le chef Robert, la police devait souvent attendre deux ou trois semaines avant d'obtenir la liste complète des articles volés."

Le chef de la Sûreté municipale a également annoncé que des visites d'inspection dans tous les établissements de fourrure situés dans les limites de Montréal seront faites par les membres de l'escouade de la Prévention du crime.

Les associations de fourreurs et les compagnies d'assurances ont accepté de participer à un système de récompense en argent pour toute personne — sauf les policiers — collaborant à l'arrestation des coupables.

Le chef de la Sûreté de Montréal a aussi annoncé que des détectives ont été assignés pour s'occuper des causes de vols de fourrures. Les agents Fernand L'Hostie et Philippe

Voir FOURRURE en page 10

Pont-Viau est sur le point de manquer d'eau potable

par **Jean-Louis ARCAND**

Les retards dans l'exécution des travaux de la nouvelle usine de filtration commencent à créer des problèmes à Pont-Viau.

Vendredi soir dernier, les quartiers de l'extrémité nord de la ville manquaient d'eau pendant quelque temps. La capacité de 6 millions de gallons par jour de l'ancienne installation ne peut suffire à la demande, même en utilisant l'équipement au maximum.

Pourtant, l'administration municipale n'est pas à blâmer, la nouvelle usine devait être prête pour le 19 décembre. Une clause du contrat qui accorde la construction à la compagnie Frazer Brace le prévoit.

Le conseil municipal a fait parvenir à la compagnie, par les voies légales, une mise en demeure la sommant de quitter les lieux de la construction pour le 1er mars, travaux terminés ou non. Après cette date, si nécessaire, la municipalité ferait terminer les travaux par une autre firme, aux frais de Frazer Brace.

Du point de vue des autorités municipales, les difficultés techniques rencontrées, la cause des retards, sont le problème de Frazer Brace et la firme doit prendre les moyens de respecter ses engagements malgré tout.

Mais les procédures légales sont longues et coûteuses, c'est pourquoi une offre de la compagnie sera probablement acceptée par l'administration. Frazer Brace se soumet à une proposition du maire Roger Provost, et s'engage à effectuer, sans charges additionnelles, certains travaux supplémentaires qui permettraient d'utiliser dès maintenant une partie de la nouvelle usine de filtration en la reliant à l'ancienne installation. Cette solution doublerait la production qui serait alors, à 12 millions de gallons par jour, amplement suffisante pour les besoins actuels. La ville serait ainsi approvisionnée adéquatement et la compagnie Frazer Brace pourrait terminer les travaux à la satisfaction de tous.

FAITS divers

Un mort sur la route 9

Une petite auto de marque européenne, impliquée dans un accident sur la route no 9, hier après-midi, a été démolie et l'un des deux occupants a été tué sur le coup.

La victime a été identifiée comme étant Barbara Scannon, âgée de 28 ans, demeurant au 4412 ouest, rue Ste-Catherine. La police tente de communiquer avec les parents de la jeune fille qui sont présentement en Floride.

Un compagnon de la jeune fille a été blessé sérieusement et il a été transporté à l'hôpital St-Charles, à St-Hyacinthe.

L'accident est survenu à Ste-Hélène, comté de Bagot.

Un adolescent se tire une balle accidentellement

Un adolescent de 15 ans s'est accidentellement tiré une balle de calibre .22 dans le côté

Voir FAITS DIVERS en p. 10

La promenade de la rivière des Prairies

Des citoyens craignent pour leur tranquillité

par **Raymond MASSE**

Une imposante délégation de propriétaires et de locataires résidant au bord ou près de la rivière des Prairies, dans les districts Laval et Ahuntsic, a présenté ce matin à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, un mémoire pour expliquer son opposition à la réalisation, au coût d'au moins $25,000,000, d'une voie-promenade qui doit être construite en partie dans la rivière même, entre le boul. de l'Acadie et l'Ile de la Visitation.

A l'appui de leur requête, les délégués ont particulièrement souligné que le boul. Gouin suffit amplement à absorber le flot de la circulation, d'autant plus, ajoutent-ils, que le boul. Henri-Bourassa a été construit, à grand frais, spécialement pour détourner la circulation du boul. Gouin.

"Nous ne voyons aucune nécessité de détourner une partie de la circulation du boul. Gouin pour la diriger sur le bord de la rivière des Prairies", renchérissent les délégués.

"Cette nouvelle route causerait des préjudices très graves aux propriétaires riverains, en ce sens qu'elle les privérait de la tranquillité qu'ils ont recherchée pendant des années et qu'ils ont enfin trouvée en réussissant à s'établir sur le bord et aux alentours de la rivière au prix de sacrifices pécuniaires très lourds. Les résidences sont attrayantes et bien entretenues. Toutes ont de belles terrasses avec fleurs, arbres décoratifs, etc. La plupart ont des quais pour y accoster leurs embarcations de plaisance et plusieurs s'y sont fait construire des piscines".

Toujours selon le même mémoire, il y a lieu de penser également "aux personnes qui ont loué un logement près de la rivière à un prix élevé, afin de jouir, eux aussi, de la tranquillité et de la beauté des lieux.

En donnant suite au projet, "les propriétaires subiraient une grosse dépréciation de la valeur de leurs immeubles et perdraient, tout comme les locataires, leur tranquillité si chèrement acquise, tout cela pour permettre à quelques curieux de venir s'y promener une fois ou deux".

Par l'entremise de M. Charles-E. Chalifour, leur porte-parole, les délégués ont noté qu'"une autre objection à l'aménagement de cette voie-promenade est la somme formidable qu'elle va coûter".

"On mentionne le chiffre de $25,000,000, ce qui veut dire, d'après les expériences passées, qu'elle en coûtera probablement près du double. C'est beaucoup trop d'argent pour une promenade d'une dizaine de minutes en automobile et qui, en réalité, ne pourra être utilisée comme telle que pendant les quelques mois d'été".

D'autre part, les délégués ont dit croire que la Ville pourrait exécuter certains travaux susceptibles de satisfaire les intéressés sans causer de tort à personne et sans qu'il en coûte $25,000,000.

Voici les suggestions adressées à l'administration :

1.—Statu quo de la circulation dans les deux directions, boul. Gouin, quitte à élargir cette artère du côté sud, si cela est indispensable, jusqu'à Montréal-Nord, comme cela a été fait de Cartierville à l'autoroute des Laurentides;

2—Etablissement d'un obser-

Voir PROMENADE en page 10

Anjou devra renoncer à un règlement d'emprunt

par **Thomas DUHAIME**

Le carnaval, accompagné de son cortège de festivités, bat son plein à Ville d'Anjou.

Mais ce n'est pas tout. Pour rajouter à ces réjouissances de la saison, les citoyens, du moins ceux qui ont opiniâtrement combattu l'administration Crépeault, depuis près d'un an, en votant contre le projet de construction d'un garage municipal ($516,000), trépigneront de joie encore davantage, en apprenant que le ministère des Affaires municipales vient de rejeter (pour de bon cette fois !) le fameux règlement 255.

"Je dois vous informer que le ministère des Affaires municipales se voit dans l'obligation de refuser l'approbation du règlement no 255, qui n'a pas reçu de la part des électeurs propriétaires la sanction prévue de la loi."

Dans ce paragraphe concluant une lettre de M. Pierre Laporte adressée au député de Bourget, — et aussi au secrétaire de la ville, M. Jean-Paul Pilon, — les contribuables d'Anjou qui réprouvaient le projet, reçoivent (enfin !) la réponse à leurs nombreuses requêtes : le référendum "majoritaire" de M. Crépeault est rejeté par Québec.

Ce projet avait survécu au scrutin majoritaire en nombre et en valeurs, les 5 et 6 avril 1962. Cependant, étant donné la dette obligataire de la municipalité, s'établissant à un taux supérieur à 20% de l'évaluation globale imposable (soit aux alentours de 30%, à ce moment-là), il fallait une majorité des deux tiers, dans les deux cas, pour que le référendum soit conforme aux exigences de la Loi des cités et villes.

Et c'est de là que la petite guerre a été déclenchée : requêtes de protestations de la Ligue municipale et de l'Association des citoyens; délégations répétées à Québec; interventions du député Jean Meunier; bref, tout a été mis en branle pour obtenir que la Commission et le ministère des Affaires municipales se mettent à bouger.

Le 2 août 1962, le conseiller juridique du ministère, Me Alfred Nadeau, écrivait au maire Ernest Crépeault pour l'informer "qu'il lui paraissait difficile de recommander l'approbation du règlement..." C'était un premier spasme ! Et nul autre signe de vie par la suite.

Dans une nouvelle en primeur, à l'époque, LA PRESSE

Voir ANJOU en page 10

SANDWICHES
FRAICHEUR ASSUREE
VARIETE SPLENDIDE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail
$2.40
POUR INFORMATIONS
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROIDS
4075, rue ST-DENIS

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
•
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

APPAREIL AUDITIF
Actual Size
SE PORTANT OU IL EST UTILE
Cet appareil se porte au siège même de l'ouïe... à l'intérieur de l'oreille. Ce n'est pas un "truc" mais bien un minuscule et puissant appareil auditif électronique qui donne un bien meilleur rendement que des appareils beaucoup plus gros. Nul besoin de corde, de fils ni de lampes grâce à l'extraordinaire et nouvel appareil
MAICO Starlite
De plus il est "convertissable", c'est-à-dire qu'il se porte dans l'oreille ou (moyennant une agrafe à bouton) se place discrètement en arrière de l'oreille.
1010 est, Ste-Catherine VI. 9-6440 suite 308
Bureau principal 1529 ouest, Sherbrooke WE. 5-5293

Toujours de la neige!!!

De la neige...
De la neige dans nos rues, c'est un peu du pain sur la planche... pour les employés du service municipal de la voie publique.
Ils en ont du pain... pardon, de la neige à enlever... et ils en auront encore puisque les prévisions de la météo nous en prédisent de 2 à 4 pouces pour ce soir et demain.
Et.. ils n'ont même pas fini d'enlever les 82½ pouces dont on nous a gratifié depuis le début de l'hiver.
Ce n'est pas qu'ils font la paresse, au contraire... vous les voyez jour et nuit, ils vous empêchent même de stationner votre voiture en face de votre porte, car ils ont l'intention d'enlever cette belle neige blanche qui fait office de mur entre la rue et le trottoir.

Double évasion à Trois-Rivières

La prison "rénovée" de Trois-Rivières a connu une autre tre évasion hier soir alors que deux prisonniers, André Turcotte, 30 ans, et Claude Lefebvre, 18 ans, ont pris la fuite après avoir enfermé leurs gardiens dans une cellule et volé des vêtements civils.

En déclenchant leur évasion, les deux bandits ont blessé un des gardiens dont l'identité n'a pas été révélée. Il semble que Lefebvre, qui attendait son procès pour un vol de $100 dans un sac à main, aurait frappé un gardien avec un couteau. N'eût été le mouvement de recul de ce dernier, le coup aurait pu être très dangereux. Fort heureusement, la lame ne fit qu'effleurer le front du gardien qui tomba à la renverse.

Quant à Turcotte, il purgeait une sentence de trois ans pour recel.

Cette évasion est la quatrième à survenir sous le règne de l'actuel gouverneur, M. Robitaille. On a tenté en vain de le rejoindre hier soir pour obtenir ses commentaires.

Tard hier soir, la police qui bloque toutes les routes de la région mauricienne avait reçu un appel selon lequel les deux évadés auraient été vus sur la glace de la rivière St-Maurice et se dirigeant vers le Cap-de-la-Madeleine.

Lefebvre semble se spécialiser dans les évasions, puisque récemment il s'était évadé de l'institution de Boscoville pour jeunes délinquants.

Il semble que les deux hommes soient armés de fusils ou revolvers enlevés aux gardiens âgés de la prison.

C'est du moins l'avertissements que donnait la police hier soir à ses hommes chargés de patrouiller la région de Trois-Rivières.

Pour l'Expo

HUIT ASSOCIATIONS PRECONISENT L'EST

Huit associations se sont groupées hier afin de recommander ensemble que l'emplacement de l'Exposition de Montréal en 1967 soit dans l'est de la métropole.

Un mémoire a été préparé à cet effet et il sera rendu public cet après-midi au cours d'une conférence de presse au Club Canadien.

Ces huit associations sont les suivantes : le Centre commercial de Montréal, la Société des hommes d'affaires de l'est, l'Association des hommes d'affaires du nord, l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal, l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac, le Quartier français de Montréal, l'Association des hommes d'affaires de Pointe-aux-Trembles et l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic.

Québec contribuera au prolongement du boulevard Cavendish

Le gouvernement du Québec a annoncé hier que le ministère de la Voirie contribuera au prolongement du boulevard Cavendish en défrayant le coût de construction de deux viaducs, ce qui représente des déboursés d'environ $1,000,000.

Les deux viaducs, l'un au Chemin de la Côte-de-Liesse et l'autre à l'intersection du boul. Métropolitain, sont tous deux situés dans les limites de la municipalité de St-Laurent. Ils constituaient l'obstacle principal à la réalisation d'un projet qui date de plusieurs mois.

La participation de St-Laurent à la construction du nouveau boulevard Cavendish se résumera donc à l'aménagement de la route entre les limites de la municipalité de Côte-de-Liesse et le Chemin de la Côte-Vertu.

La construction du prolongement du boulevard Cavendish, entre ces deux points, coûtera environ $500,000.

Le prolongement du boulevard à partir du Chemin de la Côte St-Luc jusqu'au boulevard Métropolitain, une distance à peine supérieure à deux milles et demi, nécessitera la participation des municipalités de Saint-Laurent, Côte-St-Luc, Mont-Royal et Montréal. Le coût total du projet sera réparti entre ces quatre municipalités en tenant compte de la distance que chacune d'entre elles aura à réaliser.

La participation prévue est de $1,300,000 pour Côte-St-Luc, pour un quart de mille; Montréal, $820,000 pour .27 mille; The Town of Mount Royal, $830,000 pour .26 mille.

OUVRIERS OU SPORTSMEN...
Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.
Consultez l'un de nos techniciéns diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE-PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Douleur de la plante des pieds causée par DURILLONS
Pour les durillons, callosités et brûlements à la plante du pied, les remèdes et appareils du Dr Scholl sont tout indiqués pour vous apporter le soulagement désiré. Confort durable à bas prix. Venez dès aujourd'hui.
• Solution à tout problème d'ajustement de chaussures
• Service complet de pédicure
• CONSEILS GRATUITS D'EXPERTS
Wolfe Street Foot Clinic
LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Ste-Catherine)

FAITES VOTRE CHOIX IMMEDIATEMENT
Une Création '63
de la fameuse marque
Slater
exclusive aux spécialistes
GIROUX et Des LAURIERS
Choix de SACS A MAIN pour harmoniser
Confortable soulier en filet de nylon noir garni de cuir verni ou en filet de nylon bleu garni de veau de même teinte. AAAA à B — 4½ à 10½.
$16.95
Bottiers fashionables pour dames, enfants et messieurs
Louis Deslauriers Ltée. 6914 rue SAINT-HUBERT (angle Bélanger)
H. Giroux et Fils Inc. 1500 est, MONT-ROYAL 4029 est, ONTARIO

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

droit, hier soir, vers 9 h. Le jeune garçon s'amusait avec l'arme lorsque le coup partit.

Il était alors en face de la maison de ses parents, au 380 rue Charron. La jeune victime a été transportée à l'hôpital Herbert Reddy Memorial, où son état n'inspire aucune crainte.

Vol de bijoux de $15,000 à Chicoutimi

Chicoutimi. (PCf) — Un vol de bijoux, bagues et montres estimés à $15,000 a été perpétré, au cours de la nuit de dimanche, à la bijouterie Capitol, située rue Racine, principale artère commerciale de cette ville du Saguenay, à 115 milles au nord de Québec.

Les cambrioleurs ont pratiqué un trou dans un mur arrière pour pénétrer dans l'établis-

Vandales au Carnaval

QUEBEC. (PCf) — Des vandales ont détruit, au cours de la nuit de dimanche, 14 des 25 monuments de glace sculptés par des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, sur la Place d'Armes, près de la terrasse Dufferin, au coeur du vieux Québec.

La Sûreté municipale a institué une enquête.

Ces monuments avaient été sculptés lors d'un concours qui avait mis en présence 25 élèves de l'Ecole des beaux-arts, samedi.

Entre-temps, la police de Ste-Foy, signale que deux écoles de la municipalité ont reçu la visite de vandales en fin de semaine.

Pour l'une d'elles, l'école Mgr Fournier, sur le chemin de l'église, c'était la deuxième fois en un mois qu'elle recevait la visite de vandales.

Les dégâts sont estimés à plusieurs centaines de dollars et l'on a constaté la disparition d'une machine à écrire.

Piétons blessés

Deux piétons ont été heurtés par une automobile, à 7 h. 35 hier soir, en face du 12,060 boulevard Reed, près de la rue Périnault. Il s'agit de MM. Sherman Ashed et John McLeod, domiciliés au 11,940 Michel-Sarrazin, apps 2 et 3. Ils ont été conduits à l'hôpital Sacré-Coeur pour y être traités en rapport avec des fractures aux jambes.

Le conducteur de l'auto était M. Williard Dier, du 3850 boulevard Laurier, à St-Hubert.

Chasse à l'homme

Deux hommes et une femme ont été légèrement blessés à la suite d'une chasse à l'homme tôt ce matin. La course a débuté à l'angle des rues Sherbrooke et Plessis alors qu'une auto-radio prenait en chasse une voiture dont la description correspondait à celle d'une auto qui avait servi lors d'un hold-up quelques heures plus tôt.

Voyant que le conducteur de la voiture refusait d'arrêter, un agent de police tira un coup de feu, ce qui incita apparemment les fuyards à tourner à droite, rue Champlain, descendant la côte à toute vitesse jusqu'à Ontario où le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule. Celui-ci entra en collision avec un taxi qui avait une cliente à son bord. Une ambulance transporta les blessés à l'hôpital, tandis que les policiers se mettaient à la recherche de l'un des voleurs qui avait malgré tout réussi à prendre la fuite à pied.

Le hold-up auquel on tentera de rattacher cette affaire a été perpétré à la station de service BP située à 4355, rue Papineau. Les voleurs s'étaient alors enfuis avec la somme de $30.

Vols dans les salles de cinéma

Une femme pille depuis cinq mois les réticules des clientes de plusieurs des grands cinémas de la rue Ste-Catherine ouest. Elle procède avec tellement de finesse qu'elle a réussi jusqu'à ce jour à étudier les pièges que lui tend la police.

Le lieutenant Jean Desjardins, du poste no 10, avoue qu'il n'est même pas sûr que ce soit une femme : "Nous le croyons, dit-il, parce que parfois ces larcins sont commis dans les salles de toilette des femmes. Il est peu probable qu'un homme pourrait se glisser en ces lieux et passer inaperçu."

La voleuse profite d'un moment d'inattention de sa victime pour lui subtiliser son bien. Si une femme dépose sa bourse sur une tablette et se tourne vers un miroir pour se refaire une beauté, elle court le risque de constater la disparition de son bien une fois son maquillage terminé. Si elle laisse son réticule sur la banquette voisine, dans le théâtre, même conséquence. C'est la mésaventure qu'a subie hier soir Mlle Louise Kennedy, du 28, Cornell, à Montréal-est. Sa bourse, et son contenu d'au moins $100, étaient disparus.

Nombreux cambriolages

Le vol le plus considérable des dernières 24 heures a été commis dans l'auto de Mlle Kahtie Goodz, de Ste-Sophie, comté de Terrebonne. Elle avait laissé son véhicule dans la rue près de l'intersection de Pines et Hutchison, quand des inconnus ont forcé le ventilateur de la portière droite, et raflé des vêtements, des manteaux de fourrure et des bijoux d'une valeur de $5,280.

$4,135 de bijoux, fourrures et autres articles ont été volés en divers quartiers de la métropole. Chez Mlle Jacqueline Valiquette, 705 est, rue Jarry; $1,-135; chez Mlle Jocelyne Chrétien, 1265, Parc Lafontaine, $1,-300; et chez Mlle Juliette Tétreault, 3480, rue Chambly, $1,-700.

Une forte quantité de bas d'hommes et de femmes et le contenu en billets d'une boite en carton cachée dans l'arrière-boutique, ont été dérobés au magasin H. Paquette, 6525, rue St-Hubert; plusieurs ballots de tissu sont disparus de la Craftsmen furniture, 450 ouest, Port-Royal.

Dans un salon mortuaire

Mme Lionel Lavallée, 2770, rue Van Horne, s'est fait voler son manteau de fourrure de $900 dans le vestiaire du salon mortuaire situé au no 1922, boul. Rosemont.

Incendie à Granby

GRANBY. (PC) — Un incendie que les pompiers de Granby ont mis trois heures à maîtriser a détruit, hier après-midi, une fabrique de matelas.

Les 30 employés de l'usine, un des plus vieux édifices de la ville, ont été évacués facilement. Les origines de l'incendie demeurent inconnues.

Bureaux d'avocats pillés

Des cambrioleurs ont pénétré avec effraction dans les bureaux des avocats Maurice Hébert, Jean Salois, Gilles Duguay et Jacques Ouellette, au 516 est, rue Sherbrooke, et ont fait main basse sur différents articles d'une valeur totale de $1400.

Le vol de machines à écrire et de menus autres articles a été découvert tôt ce matin.

Pour un incendie à Ville Mont-Royal

Facture de Montréal : $47,767.49

Quand la cité de Montréal prête ses pompiers, camions, pompes à incendie et camions-échelles à des municipalités de banlieue, cela coûte cher au conseil municipal concerné.

Le conseil municipal de Ville Mont-Royal en sait quelque chose lui, qui, hier soir, approuvait une dépense de $47,767.49, montant de la facture présentée par Montréal pour sa participation à la lutte contre un incendie qui a ravagé, dans la nuit du 1er février, un entrepôt, au 5595, rue Paré.

Cet incendie nécessita, de la part de Montréal, deux alertes afin de circonscrire les flammes, étant donné que le service de pompiers volontaires de Mont-Royal était débordé par la violence de la conflagration.

Le conseil municipal a donc encaissé sans broncher cette facture, mais il a refusé de se rallier à la demande de Montréal.

On sait que cette dernière demandera dans son bill annuel, l'autorisation de conclure des ententes avec les municipalités environnantes, afin de les desservir avec son propre service d'incendie.

Pour Ville Mont-Royal il n'est pas question d'accepter de tels arrangements, car, estime le conseil municipal de cette ville, il arrive rarement que de si violents incendies y éclatent — c'est le deuxième en vingt ans — et en temps ordinaire le service de pompiers volontaires suffit à la tâche.

PF 50

pour notre plaisir et pour notre santé

LA. 3-2193

A. Poupart & Cie LIMITÉE

Au service des Montréalais depuis plus de 40 ans

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 588,109. M. Spilberg et Sydney Spilberg, demandeurs vs Dame Aline Faucher et Jean-Paul Faucher, défendeurs. Le 1er mars 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au No 1486, rue Logan, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S., VI. 2-8715. Montréal, le 18 février 1963.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 584,661. René Corbeil, demandeur vs Vincent Donohue, défendeur. Le 28 février 1963, à 1 heure de l'après-midi au lieu d'entreposage, au No 108 rue Laurier ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S., VI. 2-8715. Montréal, le 18 février 1963.

Province de Québec. District de Montréal. No 668,891. Cour de Magistrat. Denis Cotton, demandeur, vs Yvon Séguin, 5767 De Carignan, défendeur. Le 28 février 1963, à 10 heures de l'avant-midi au No 183 rue Ste-Catherine est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S. VI. 2-8715. Montréal le 18 février 1963.

LE CARDINAL LEGER A ROME — L'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, a quitté Montréal, dimanche soir, à bord d'un avion des Lignes aériennes du Pacifique Canadien, à destination de Rome, où il participera durant les prochains trois mois, aux travaux préparatoires à la deuxième session du Concile oecuménique.

Un mouvement patriotique de Paris appuie les séparatistes québecois

(De notre dernière édition d'hier)

PARIS. (Reuter) — On a annoncé hier qu'un organisme français ayant pour but d'appuyer le mouvement séparatiste de Québec a été fondé à Paris. Le bulletin dit qu'un "organisme français pour l'indépendance du Québec et de l'est du Canada vient de naître et que cet organisme a pour but d'attirer l'attention internationale sur **l'exploitation dont sont victimes les Canadiens français dans le cadre de la Confédération et sur le désir qu'éprouvent les habitants du Québec et de l'est du Canada d'accéder à l'indépendance.**"

L'organisme a été fondé le 10 février, soit 200 ans exactement après la signature du Traité de Paris — traité par lequel le Canada est devenu une colonie britannique.

Le mouvement a été mis sur pied à l'instigation de Paul Gache, un journaliste attaché à l'Office français de l'Information, une agence de presse qui se consacre à la défense de la langue française.

Odile Le Gentil, secrétaire général du mouvement, a révélé que Paul Gache avait échangé de la correspondance avec les chefs du mouvement séparatiste québecois. MM. Raymond Barbeau, Marcel Chaput et Gérard Raymond.

"Nous avons vu grandir ce mouvement, dit Mlle Le Gentil, et nous avons cru devoir lui témoigner notre sympathie. Notre organisation n'entend pas se mêler des affaires politiques du Canada, mais elle vise simplement à appuyer les mouvements séparatistes."

Une motion votée à l'assemblée de fondation stipule que l'organisme reconnaît "que les Canadiens français constituent une nation majeure dont le droit à l'auto-détermination et à l'indépendance ne fait aucun doute."

La motion ajoute que les Canadiens français sont actuellement "les hommes les plus civilisés qui soient assujettis au colonialisme" dans le monde occidental.

"Même l'Etat du Québec est traité en colonie économique du gouvernement d'Ottawa... L'indépendance des Canadiens français devrait être encouragée conformément aux mêmes principes qui ont favorisé la libération d'une cinquantaine de peuples depuis 10 ans. Ces principes sont reconnus par tous les Etats démocratiques, les Nations unies et la loi internationale."

Le général Macklin contre les armes nucléaires au pays

(De notre dernière édition d'hier)

TORONTO. (PC) — "Il est tout simplement insensé de croire que le fait de remettre aux forces armées canadiennes quelques centaines d'ogives nucléaires pourront rendre plus redoutable encore la force de dissuasion de l'Ouest", a déclaré samedi le major-général W. H. S. Macklin, adjudant général de l'armée canadienne à sa retraite.

FOURNEL

SUITE DE LA PAGE 3

Me Mayrand a tenté une nouvelle fois, mais en vain, de retarder l'instruction du procès de son client.

Le juge Ouimet et Me Wagner lui ont assuré "que rien ne serait négligé pour que Marcotte obtienne un procès juste et équitable".

L'accusé, portant des lunettes aux verres très épais, présentait une tenue vestimentaire impeccable. Vêtu d'un complet gris, il avait un mouchoir blanc en poche.

Pendant toute la procédure de la première journée du procès, il est demeuré imperturbable.

Le juge Ouimet, tout en permettant aux jurés d'assister à la présentation d'un film à la Censure provinciale (on sait qu'ils ne peuvent pas se rendre dans leurs familles tant que durera le procès), s'est rendu à la requête des avocats de la défense qui ont pu s'entretenir avec leur client, au cours de la soirée.

Si quatre témoins se sont succédés hier après-midi, 21 autres seront appelés à déposer, dont Jean-Paul Fournel, également accusé de meurtre qualifié dans la même affaire.

On sait que le troisième inculpé est Jules Reeves.

Le caporal Lorenzo Marineau, de la PP, le premier témoin entendu, a déclaré avoir vu son frère vivant, une semaine environ avant le hold-up de $142,-000 perpétré au 6700, chemin de la Côte-de-Liesse. Il était alors en excellente santé. Il l'a revu mort, quelques heures après le crime, à la morgue.

Puis le Dr Paul Potvin, chirurgien attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent, a dit avoir reçu les deux victimes à 11 h. 30, le 14 décembre. Marineau était déjà mort ; Brabant a succombé par la suite. Marineau avait une plaie pénétrante à la hauteur du coeur, plaie causée par une balle d'arme à feu. Le projectile était entré latéralement.

De son côté, M. Luc Gagnon, ingénieur professionnel, a produit un plan indiquant le secteur où s'est produit le hold-up meurtrier.

Quant au sergent Jacques Côté, aussi de la police de St-Laurent, il a produit une série de photographies servant de pièces à conviction.

L'une représentait la scène du hold-up ; une autre celle d'une automobile trouvée dans un terrain de stationnement de Ville Mont-Royal, dans la soirée du 14 décembre. Dans la valise de cette voiture, il y avait deux plaques d'immatriculation supplémentaires ; une troisième laissait voir une fenêtre brisée dans la banque ; une quatrième indiquait que la voiture-ambulance de la police avait été trouée de dix à 11 balles. C'est d'ailleurs M. Côté qui a déclaré que ses confrères de travail avaient été transportés à l'hôpital dans ce véhicule. Enfin, M. Côté a produit une photographie d'une carabine trouvée dans un amas de tuyaux derrière une bâtisse sise chemin de la Côte-de-Liesse.

L'instruction du procès continue aujourd'hui.

FOURRURE

SUITE DE LA PAGE 3

Young, du service de la prévention des crimes s'occuperont tout particulièrement du bon fonctionnement du nouveau système.

"Quoique le premier devoir de notre service de police soit de protéger la vie et les biens des citoyens de notre ville, a dit le chef Robert, il faut tout de même admettre que le public doit aussi savoir accepter ses responsabilités civiques et adopter les mesures de protection et de prévention qui leur sont suggérées par nos agents de l'escouade de la Protection des crimes.

"Ces mesures, si elles sont adoptées et mises en pratique rigoureusement par tous les fourreurs préviendront non seulement les délits contre cette industrie mais aussi contribueront à réduire les primes d'assurances.

Parmi les représentants des fourreurs et des compagnies d'assurances qui ont pris part aux délibérations qui se sont poursuivies depuis le mois de juin dernier on voyait hier après-midi M. François Beauregard, président de Fur Trade Association of Canada (division du Québec); M. Phil. McComber, qui représentait un groupe de compagnies d'assurances; M. Maurice Jaques, qui représentait un autre groupe de compagnies d'assurances; M. Dave Gillick, vice-président de Fur Manufacturing Guild et quelques autres.

Tous se sont déclarés disposés à appuyer solidement le chef Robert dans cette nouvelle campagne contre le crime.

L'affaire des faux certificats

Plaintes de libelle contre Moreau et trois journaux

Deux nouveaux développements, et d'importance, se sont produits hier, en marge de l'affaire (à... rebondissements) des faux certificats d'électeurs.

Accompagnés de leur procureur, Me Marcel Landry, un ex-candidat dans Ste-Marie, Jean-Paul Boisjoly, et un ex-boxeur, Marcel Sauvé, ont réclamé et obtenu des sommations de comparaître contre le témoin-surprise de la Couronne à l'enquête Lagarde-Archambault, ainsi que contre trois journaux et deux journalistes de Montréal.

A la même heure, ou à peu près, ce fameux témoin, Jean-Guy Moreau, déposait à nouveau sous serment devant le juge Marc-André Blain, qui avait entendu sa première déposition en cour, et ce, évidemment, en marge des déclarations faites aux trois journaux maintenant accusés de libelle.

Qu'a-t-il alors déclaré ? A-t-il répété sa nouvelle version des faits ?

Le juge Blain a pour sa part refusé de révéler ce qu'il avait dit devant lui, soulignant que ce nouveau témoignage se continuerait ce matin et qu'aucun geste nouveau ne serait posé avant ce moment-là.

LES RECLAMANTS — Un ex-boxeur, M. Marcel Sauvé, (à gauche) et M. Jean-Paul Boisjoli, ex-candidat dans Ste-Marie, qui ont réclamé hier et obtenu des sommations de comparaître contre M. Jean-Guy Moreau, témoin-surprise de la Couronne à l'enquête Lagarde-Archambault, ainsi que contre trois journaux et deux journalistes de Montréal.

Il appert que c'est Me Claude Danis, qui occupe pour Omer Fontaine, le dernier accusé encore devant la cour pour cette affaire, qui a amené Moreau devant le tribunal. L'interrogatoire s'est alors déroulé en présence d'un procureur de la Couronne, mais ce dernier n'a pas contre-interrogé immédiatement le jeune employé d'imprimerie.

Pendant ce temps, à deux étages plus bas, Me Landry, qui ignorait évidemment la présence de Moreau dans la chambre du juge Blain, représentait au juge Wilfrid Denis que ce dernier était introuvable depuis vendredi soir, et, à cause de ce fait, réclamait contre lui, non pas une sommation de comparaître, mais un mandat d'arrêt.

Le juge Denis devait toutefois décider de n'accorder que des sommations, rapportables le 28, contre tous ceux que Boisjoly et Sauvé accusent de libelle après la publication des propos de Moreau.

Il s'agit des quotidiens "Montréal-Matin" et "Le Devoir", des deux journalistes qui ont signé les articles publiés respectivement ce matin et samedi, dans chacun des journaux, et, finalement ,de l'hebdomadaire "Dimanche-Matin". Dans ce dernier cas, le rédacteur de la nouvelle n'a pas été accusé, puisque la nouvelle n'était pas signée.

En réclamant ce total de cinq plaintes, Me Landry a affirmé que toutes les allégations prêtées à Moreau, concernant ses clients, étaient fausses, et que les commentaires qui les accompagnaient étaient encore plus osés, si possible.

On sait que, dans les grandes lignes, l'ex-employé de Lagarde soutenait avoir été forcé de témoigner contre son ancien patron à la fois sous des menaces de mort et des promesses de rémunération.

602 morts dans des incendies au pays en 62

OTTAWA. (PCf) — Le ministère des Travaux publics annonce que 602 personnes ont péri dans des incendies au Canada en 1962 ; il s'agit d'une hausse de 10% au regard des statistiques de 1961.

Au nombre des victimes se trouvent 260 enfants.

Les dégâts matériels résultant de ces incendies représentent une somme de $122,239,985.

On a enregistré durant l'année 83,259 incendies, soit une moyenne de 200 incendies par jour.

Le Canada continue d'être l'un des pays au monde où l'on signale le plus grand nombre d'incendies per capita.

Le Paré

1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

A Fabreville

Explication de la nouvelle évaluation

(par J.-L. A.) — A la suite des requêtes faites par certains propriétaires de Fabreville et par le Comité des citoyens unis, d'administration municipale a adressé à chacun des propriétaires de cette municipalité, une copie de son évaluation et tous les détails qui concernent le nouveau rôle, sujet à être adopté au début de mars.

Cette mesure a été prise pour expliquer l'augmentation que les contribuables ont constatée au rôle d'évaluation. Certains trouvent étrange la forte majoration de cette année.

Dans une nouvelle publiée la semaine dernière, il était question d'une augmentation de $11,105,300 au précédent rôle, à $28,626,400, cette année. En réalité, la marge n'est pas si forte. Le $11 millions mentionné est le chiffre apparaissant au rapport financier produit en 1962 pour l'année 1961. De fait, l'évaluation de 1962 était de $14,157,500 et elle a été majoré à $28 millions.

Cette forte augmentation s'explique, selon les administrateurs municipaux, par le fait que l'évaluation a été portée de 50 à 85% et que de plus, les terrains vacants qui étaient évalués à 6 sous du pied carré, ont été comptés à 15 sous pour le résidentiel et à 20 sous pour le commercial.

Ce rajustement est la raison de l'écart qui inquiète une partie de la population, précise l'administration de Fabreville.

PROMENADE

SUITE DE LA PAGE 3

vatoire, terrain de pique-nique et d'un quai, à l'île Perry;

3—Remplissage de la Rivière-des-Prairies, en face de la prison de Bordeaux, de l'île Perry à la pointe de l'hôpital de la Merci, afin d'y aménager une terrasse;

4—Amélioration du parc Nicolas Viel;

5—Agrandissement du parc Louis-Hébert et rade pour embarcations de plaisance;

6—Etang, plage, promenades pour piétons, rade pour embarcations, restaurant, etc., sur l'île de la Visitation;

7—Etablissement d'un parc, de la rue Rancourt jusqu'aux limites "est" de la Ville.

En conclusion, les délégués ont fait remarquer : "Nous sommes assurés que si toutes ou une bonne partie des améliorations que nous suggérons étaient réalisées, les personnes désireuses de se reposer sur les bords de la rivière des Prairies, d'en admirer les beautés ou d'y faire des promenades en embarcations de plaisance, auraient amplement d'endroits et d'espace pour satisfaire leurs désirs sans qu'il soit pour cela nécessaire de causer un tort considérable aux propriétaires de résidences situées sur le bord et aux alentours de cette rivière".

Accusation à la suite d'un accident

QUEBEC. (PC) — Martin Thériault, 29 ans, de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, dans le Québec, a refusé de reconnaître sa culpabilité hier alors qu'il était accusé de délit de fuite.

Le corps de Robert Lambert, heurté par une voiture pendant la fin de semaine, a été retrouvé dans un banc de neige, près de Giffard, dans la banlieue de Québec. Son vélo se trouvait dans un fossé. Une enquête du coroner a lieu aujourd'hui.

Un cautionnement de $1,000 sur immeuble a été fixé pour sa remise en liberté provisoire. L'instruction de cette affaire aura lieu le 26 février.

Contre les annexions

Un appui total de Mont-Royal à Saint-Léonard

Sur recommandation du maire Reginald Dawson, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté à l'unanimité, hier soir, la résolution de principe qu'émettaient, le 13 février au soir, les représentants de 22 municipalités de la banlieue de Montréal.

On se souvient que, sur convocation du maire Petit de St-Léonard, 22 représentants de municipalités s'étaient réunis à St-Léonard en vue d'étudier la demande d'annexion faite par Montréal pour les villes de St-Léonard et de Rivière-des-Prairies, ainsi que pour aviser des mesures à prendre pour s'opposer à une telle demande.

La résolution de principe qui, le 13 février, fut adoptée par les 22 représentants, se lisait comme suit :

"Que l'assemblée s'oppose formellement à toute annexion, totale ou partielle, par la cité de Montréal, en dehors des cadres de la législation actuelle; que soit considérée comme antidémocratique et violant les libertés humaines la proposition actuelle de la cité de Montréal d'accomplir de telles annexions, au moyen d'une loi d'exception; et enfin que le projet d'annexion de St-Léonard et Rivière-des-Prairies constitue une violation flagrante de ces principes."

C'est cette résolution que le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adoptée à l'unanimité hier soir. Il a aussi été décidé que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre Jean Lesage, au ministre des Affaires municipales Pierre Laporte, ainsi qu'au conseil municipal de St-Léonard.

ANJOU

SUITE DE LA PAGE 3

a fait écho à ce "doute" émis par les fonctionnaires du gouvernement provincial, relativement à la validité du résultat du référendum. Et pourquoi une telle hésitation ? Il fallait absolument la majorité des deux tiers... et de plus, la British Petroleum, qui n'a qu'une évaluation imposable de $1 million, selon un bill privilégié de l'Assemblée législative, a voté en faveur du règlement et figurait pour une évaluation de $25 millions et demi, au moment du scrutin ; ce qui a paru anormal et irrégulier à ceux qui ont combattu la validité du référendum dans de telles conditions.

D'autre part, le maire Crépeault, fort de l'opinion légale de ses propres conseillers juridiques, n'a pas désarçonné pour tout cela... du premier coup. De guerre lasse, cependant, et tout en laissant entendre qu'il ne doutait pas de la décision heureuse du ministère des Affaires municipales, même si elle se faisait attendre, il réunissait son conseil, la semaine dernière, pour adopter un avis de motion afin d'abroger le règlement 255 et se désintéresser de son projet de $516,000... pour le moment du moins.

Ah! Paris, ville merveilleuse! Quais de la Seine . . . Place du Tertre . . . Faubourg St-Honoré . . . Poésie, fascination, enthousiasme, joie de vivre. Quel plaisir de voir l'effervescence des Parisiens, de déguster des mets exquis, d'admirer l'élégance des Parisiennes, d'aller ici et là le coeur libre et gai, d'applaudir les artistes de la Comédie-Française (surtout quand on est Gratien Gélinas)! Qu'il fait bon s'attarder à un café-terrasse, écouter les propos d'un garçon de table très "philosophe" et résoudre avec le premier venu, tous les problèmes internationaux . . . Paris, véritables délices des yeux, du palais et du coeur!

Pour se retremper dans l'atmosphère parisienne quelques heures avant d'y arriver, M. Gélinas a choisi une envolée par Air Canada. "Les breuvages et le repas qu'on nous sert au cours de l'envolée, servent "d'entrée" aux fameux régals parisiens. De plus, le service et le confort offerts par Air Canada, sans oublier les charmantes hôtesses qui parlent français, rendent le voyage très agréable," nous a-t-il dit en souriant.

Paris est maintenant de $138 plus près. Les tarifs hors-saison et peu élevés d'Air Canada pour l'Excursion de 17 jours, en réactés, classe économique, baissent le prix de votre voyage Montréal-Paris, aller-retour, à $398.50.

Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada HU. 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

Pour les infirmes

Le Service de Loisirs J.-C. Beaudin, pour les handicapés, organise pour jeudi, 21 février, à 8 h. 30, une grande soirée récréative qui se déroulera à la salle St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, 2357, boul. Pie-IX (angle Hochelaga). On y accueillera plusieurs artistes invités dont : **Clairette,** le chanteur Richard Caze, Michel Jean, un ventriloque, un imitateur et autres. La carte de membre sera nécessaire pour l'admission. Pour renseignements : Mlle M. Tiyfair (RA. 7-1021) ou Mme André Racine (CR. 4-2238).

Loisirs et Récréation

par **Dollard MORIN**

Bel exemple à Sherbrooke

Les loisirs féminins

La récente journée d'étude consacrée aux loisirs féminins, qui a été tenue à Sherbrooke, grâce à une heureuse initiative de la Fédération des Loisirs de ce diocèse, a commencé à porter des fruits. Cette rencontre régionale, la première du genre organisée dans le Québec, a d'ailleurs remporté un remarquable succès. Même si c'était un samedi, jour de ménage et de cuisine, près de 200 dames et mères de famille y prirent part, venant de tous les coins du diocèse.

Le thème de cette journée d'étude était : "La femme, face aux loisirs", sur les plans personnel, familial et social. On y démontra : que la femme a besoin de loisirs sains, que la mère de famille se doit de veiller aux bons loisirs de ses enfants, au foyer comme au dehors, que la femme doit se préoccuper de l'organisation des loisirs dans son milieu paroissial et municipal. On a aussi établi que la femme a un rôle à jouer dans cette organisation et que l'on doit y assurer sa présence.

Telles sont les idées maîtresses qui furent alors discutées en une dizaine de commissions animées par des membres de la Commission pour la promotion des loisirs féminins, sous la dynamique direction de la R. Soeur Jeannine Bernier, s.b.c., de Sherbrooke, et sous la présidence de Mlle Nicole Bourget, de Montréal.

L'étude en commun avait été précédée d'un "panel", dirigé par M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard, aumônier de la Fédération des Loisirs de St-Hyacinthe, au cours duquel trois expériences pratiques furent exposées. Mlle Florence Lawless, de Grand'Mère, révéla comment, de garde-malade graduée, elle est devenue la monitrice en chef des terrains de jeux de cette ville !

Attachée à l'Unité Sanitaire de Grand'Mère, en 1954, Mlle Lawless se rendit compte que "les enfants gaspillaient leurs vacances d'été, faute d'activités récréatives organisées". Pour remédier à cette pénible situation, elle participa au camp de formation des monitrices de terrains de jeux et, dès le début de juillet, malgré bien des difficultés et avec une énergie formidable, elle organisait un premier terrain de jeux avec l'aide de 4 monitrices. Aujourd'hui, Grand'Mère compte 7 terrains de jeux et 55 moniteurs et monitrices, des activités de loisirs pour adolescents et adolescentes, ainsi qu'un club de l'Age d'Or.

D'autre part, Mme Maurice Bessette, vice-présidente de la Fédération des Loisirs de St-Hyacinthe, a relaté comment elle et son mari, parents de 8 enfants, ont réussi à implanter l'oeuvre des loisirs dans leur municipalité de St-Alexandre. Elle a aussi démontré que cette oeuvre a connu expansion et succès grâce à la collaboration intense des mères de familles. On compte même 6 femmes au sein du bureau de direction du comité local de loisirs.

Par ailleurs, une expérience vécue à Longueuil a été illustrée par Mme Jean-Paul Gagné, mère de 6 enfants et responsable des Loisirs à l'Union des Familles, dans une allocution et dans un film en couleurs. "Dans la paroisse St-Pierre-Apôtre, expliqua-t-elle, nombre de mères de famille se sentaient déprimées par manque de distraction et de détente. Avec une équipe merveilleuse, on organisa un cours de gymnastique, avec danse folklorique et sports intérieurs; on y compte 425 membres actifs ! Aux futures mamans, on offrit un cours de gymnastique prénatale; pour les couples adultes, on organisa des cours de danses populaires. Depuis 4 ans, ces activités progressent constamment et produisent d'heureux résultats."

L'une des premières conséquences fructueuses de cette rencontre régionale, a été la mise sur pied d'un comité de loisirs féminins, dans la paroisse N.-D.-du-Perpétuel-Secours de Sherbrooke, grâce à l'initiative de Mme Clément Allie. Ce comité s'occupe d'offrir des activités de saine récréation et de culture aux femmes, aux adolescentes et aux fillettes. Il utilise à cette fin le gymnase d'une école voisine; le samedi, on y compte même plus de 200 enfants. Dans d'autres paroisses du diocèse de Sherbrooke, différents projets sont maintenant à l'étude afin de faire bénéficier la gent féminine de loisirs appropriés et bienfaisants.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 6 h. 30, séance du Ciné-Club pour les 6 à 15 ans, au centre **Ste-Bernadette,** 6825, 16e av., Rosemont (entrée libre); à l'affiche : "La montagne du danger". — Demain, à 4 h. 30, au centre **St-Simon-Apôtre,** 195, rue de Beauharnois.

— A 7 h. 30, au centre **Ste-Bernadette,** réunion du Club de philatélie.

— A 8 h., au centre **St-Barthélemy,** 7111, rue des Erables, cours de dessin et de peinture.

— A 8 h. 30, au centre IMMACULEE-CONCEPTION, 4265, rue Papineau : soirée consacrée à Israël, par les "Amis du Voyage", films documentaires, causeries, danses israéliennes avec la troupe "Nagila" (FFQ).

— Semaine scoute : souper des chefs de patrouille, au collège **Ste-Croix,** 3800 est, rue Sherbrooke.

— Au Carnaval du centre **St-Denis,** 5115, rue Rivard : tournoi de tir à l'arc et rencontre de tennis sur table (St-Denis vs St-Bernardin).

— Au Carnaval du centre **Mgr-Pigeon,** 5550, rue Angers, Côte-St-Paul : spectacle de variétés avec le Metropolitain Musical Revue.

DERNIERS SOIRS D'INSCRIPTION

"ETRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRECIEUX !"

VENEZ converser en ANGLAIS

SELON LA METHODE EXCLUSIVE I.C.A.

PROGRES RAPIDES !

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

1. ELEVES CLASSES EN PETITS GROUPES : 3 DEGRES
2. PROFESSEURS COMPETENTS
3. COURS PRATIQUE ET MODERNE, RESULTAT D'EXPERIENCES AUX U.S.A. ET EN EUROPE
4. REFERENCES : NOS MILLIERS D'ANCIENS ELEVES SATISFAITS et les COMPAGNIES QUI ONT FAIT SUIVRE NOS COURS A LEURS EMPLOYES

Entrevues tous les soirs de 7 h. 30 à 9 h. 30

NORD: 575 est, Jarry, et Centre St-Edouard, 6515, St-Denis (angle Beaubien)

SUD: Collège Ste-Marie, 1180, Bleury (près Ste-Catherine)

EST: Centre Immaculée-Conception, 4265, Papineau (angle Rachel)

OUEST: Centre Maria-Goretti, 3333 Chemin Côte-Ste-Catherine (près de la rue Côte-des-Neiges)

Tél.: 279-0678 ou 274-2396

Legaré

1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

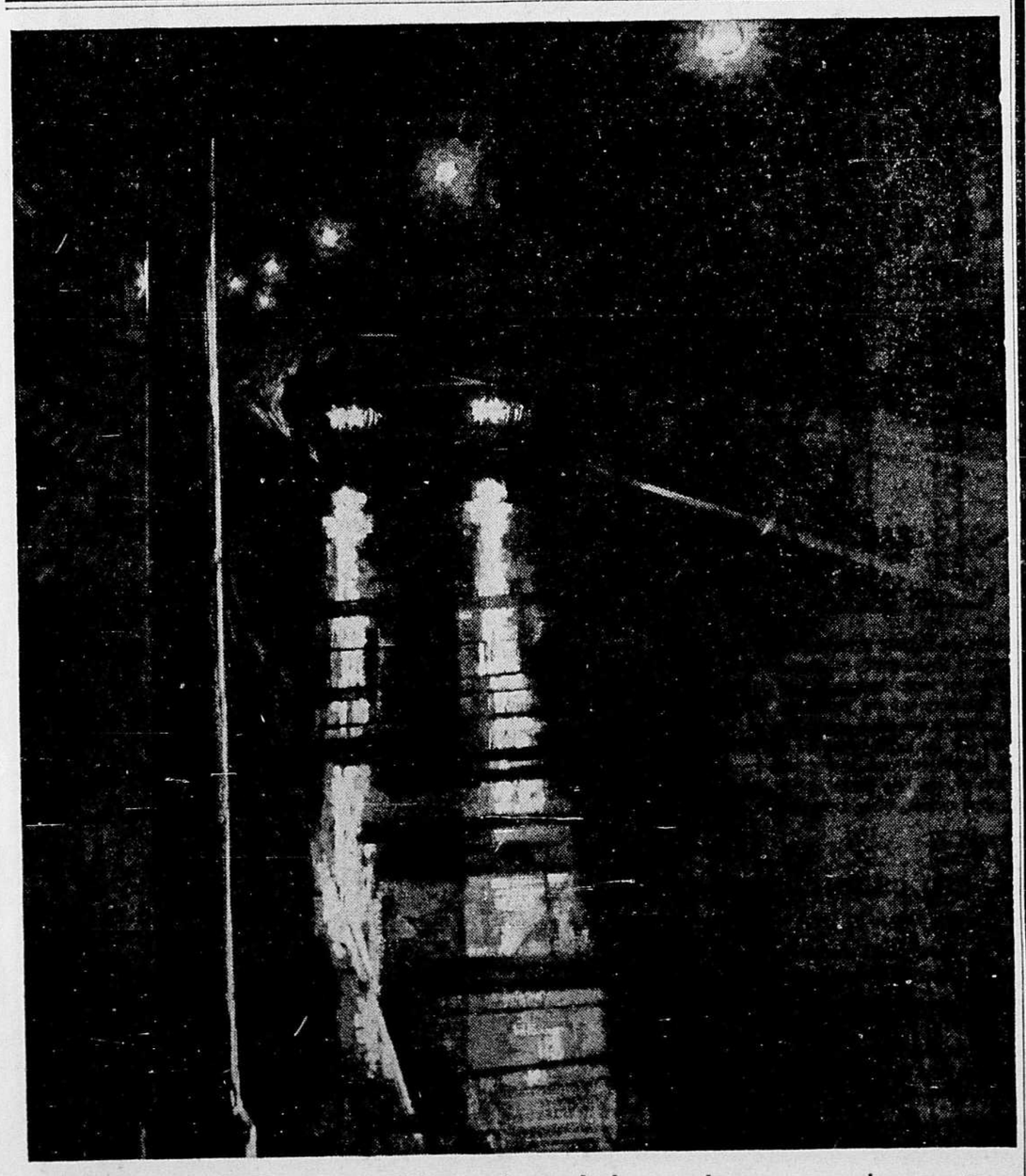

Appel d'urgence: Vous êtes à la maison—seul, peut-être—et vous avez soudain besoin d'aide. Un coup de téléphone et vous l'obtenez. Comment faisait-on en cas *d'urgence* quand il n'y avait pas le téléphone? **BELL**

Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui

3 modèles en vogue !

VETEMENTS DE BASE

UNE MARQUE DE FABRIQUE RECONNUE

Lignes modernes, sobres, vous assurant un grand confort, et à prix vraiment très bas ! Achetez-en pour porter sous vos prochaines toilettes du printemps.

a) Soutien-gorge "GOTHIC" en coton blanc

CHACUN 1.75

Un modèle en vogue auprès de ces dames, à un prix remarquablement intéressant ! Broadcloth de coton blanc de bonne qualité, avec insertion de fibres "Cordtex", bretelles élastifiées : 30 à 36AA; 30 à 38A; 30 à 42B; 32 à 44C; 34 à 44D.

b) 'Contour parfait' de GOTHIC

CHACUN 2.50

b) (non illustré). Modèle bandeau, légèrement coussiné. Coton blanc dans les tailles suivantes : 32 à 36AA; 32 à 36A; 32 à 38B.

c) Gaine 'SARONG'

CHACUNE 4.95

Grand choix de tailles. Gaine-fourreau en tulle de rayonne blanche, avec empiècement de batiste de coton jacquart à l'avant. Elle ne se déplace pas, et n'entrave en rien vos mouvements.

Grand choix de tailles :

Grandeurs	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Hanches	34	35	36	37	38	39	40	41	42

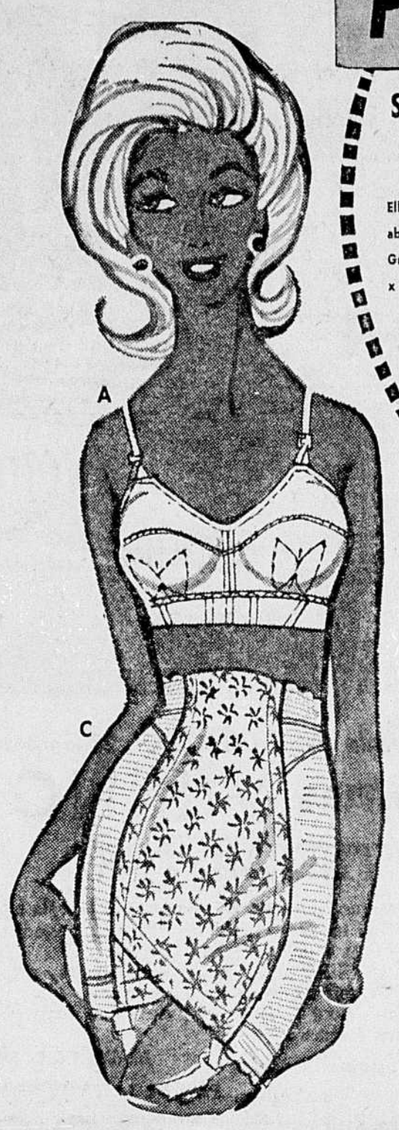

Choisissez votre modèle, notez votre taille, venez au magasin, ou écrivez ou

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 909

MERCREDI Ne manquez pas notre

PLUS QUE SPÉCIAL

SERVIETTES QUADRILLEES

Bien au-dessous du prix habituel !

Elles sont en tissu coton éponge, très absorbantes, et joliment quadrillés. Grandeurs avantageuses : : environ 20" x 40". Teintes de bleu, vert et jaune.

Spécial mercredi seulement chacune .39

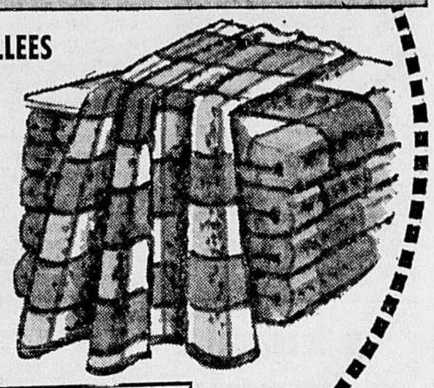

COMPOSEZ VI 2-9211

Les commandes seront exécutées pour 6 serviettes ou plus, jusqu'à épuisement du stock.

MAGASIN DU SOUS-SOL RAYON 936

Chapeaux de paille pour le printemps

NOUVEAU PRINTEMPS, NOUVEAUX CHAPEAUX !

Seulement 3 modèles de notre collection ci-illustrés !

Vous vous sentirez rafraîchie, Madame, avec un nouveau et coquet chapeau de paille suisse. Chapeau breton coquet, rond comme une pleine lune, ou très haut, garni de ruban gros grain. • NOIR • MARINE • CAFE • ROUGE • BEIGE

SPECIAL 3.99 chacun

Venez tôt pour profiter d'un meilleur choix !

Choisissez votre modèle, votre couleur, venez au magasin, écrivez ou COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 904

VETEMENTS POUR ENFANTS ! ACHETEZ MAINTENANT POUR LE PRINTEMPS ! COMPOSEZ VI. 2-9211

A) Collants pour fillettes

En nylon extensible

SPECIAL 2 POUR 2.50 — 1.29 ch.

Collants en nylon extensible sans couture. Elastique à la taille. Taille unique de 7 à 9; de 10 à 12; et de 12 à 14. Teintes en vogue : marine, beige et noir.

(RAYON 911), MAGASIN DU SOUS-SOL

B et C) Pyjamas de finette

SPECIAL 2 POUR 3.00 — 1.59 ch.

Gais imprimés pour garçons et fillettes. Pyjamas 2-pièces de genre tailleur. Imprimés rose, bleu et jaune pour fillettes; nouveaux imprimés pour garçons : rouge et vert menthe. Tailles 3-4-6-6x.

(RAYON 910) MAGASIN DU SOUS-SOL

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYONS 910-911

D) Surpantalons

Idéal pour parer à la neige fondante du printemps

SPECIAL 2 POUR 2.50 — 1.29 ch.

Surpantalons irrétrécissables en popeline de rayonne avec envers de caoutchouc pour porter par-dessus les habits d'hiver. Elastique à la taille et sous le pied. Gris et marine dans les tailles 2-4-6-6x.

(RAYON 910) MAGASIN DU SOUS-SOL

E et G) Pantalons de jeux

En corduroy

SPECIAL 2 POUR 1.95 — .99 ch.

En coton corduroy lavable — 3 modèles pratiques :

F) GENRE SALOPETTE AVEC BAVERETTE, pour bébés, avec fourche à boutons pression. Rouge, rose et jaune. Tailles 12-18-24 mois.

G) PANTALONS A TAILLE ELASTIQUE, avec poches arrière.

E) PANTALONS AVEC BAVERETTE, et bretelles dans des teintes de rouge, marine et brun. Tailles 3-4-6 ans.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 910

TAPIS DE COTON À ENVERS MOUSSE !

Pas besoin de sous-tapis

SPECIAL 14.77 (6' x 9') | 27.77 (9' x 12')

Tapis en coton pelucheux de bonne qualité. Envers de caoutchouc-mousse de 3/16" environ, vous donnant l'impression de marcher sur des coussins, et prévenant les glissements. 2 grandeurs pratiques 6 teintes : BEIGE, ROSE, CANNELLE, BLEU RIVIERE, ROUGE CERISE, COCO.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 967

TENTURES MUR-À-MUR

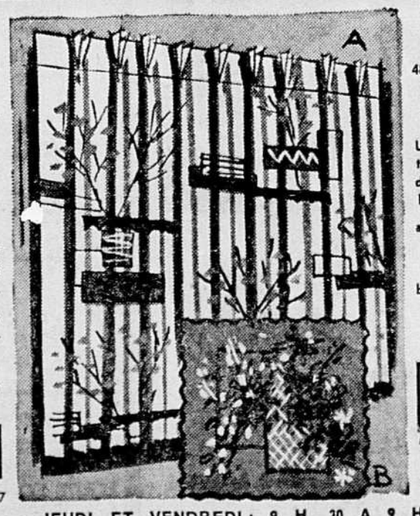

D'une série de prix beaucoup plus élevés !

Spécial, la paire

48" x 95"	96" x 95"	144" x 95"
7.77	15.77	23.77

Un achat spécial de très belles tentures de rayonne lustrée, disponibles dans 1-2-3 largeurs, d'environ 95" de long. 2 motifs attrayants dans le lot :

a) "BRENT" motifs semi-modernes. Rouille/beige, rouille/blanc et turquoise/blanc.

b) "LARK", à motifs de feuilles—choix de 3 combinaisons de couleurs : brun/beige, turquoise/blanc, rouille/blanc.

Venez au magasin, écrivez ou COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 967

The T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

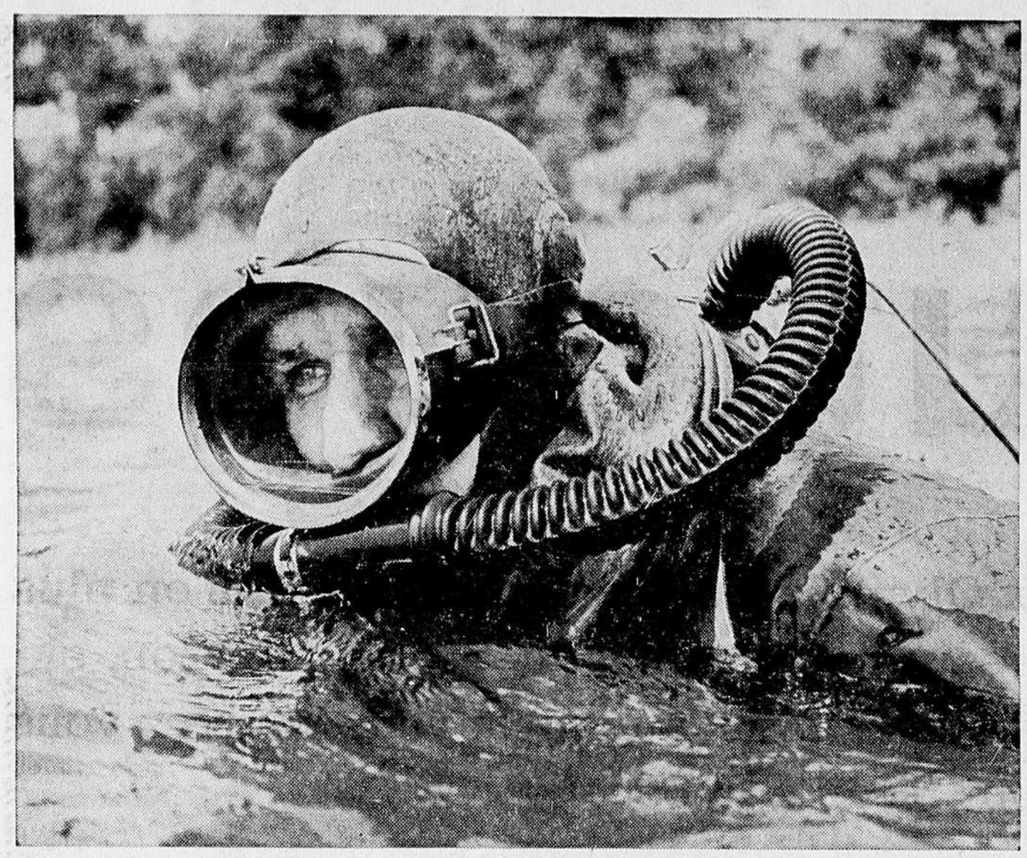

ON NE PLONGE PAS A L'EAU, nous dit l'agent Lucien Plante, le pionnier des hommes-grenouilles. Il faut se "glisser" à l'eau, dit-il. Le voici dans une de ses descentes en douce vers les mystères des profondeurs.

Les Québecois ont-ils peur de plonger?

par **Martin PRONOVOST**

Parmi les sports nautiques, la plongée sous-marine est actuellement le moins en vogue chez nous, dans la province de Québec.

Et ce, malgré que lacs et rivières pullulent dans notre province. Sans compter notre majestueux fleuve St-Laurent.

Toutefois, l'indifférence des Québecois pour la plongée sous-marine a tendance à disparaître d'année en année. Depuis l'avènement de la TV, les imitateurs de Lloyd Briggs se font plus nombreux mais à un rythme beaucoup plus lent que dans les autres pays.

Pourtant, ceux qui s'adonnent à ce sport régulièrement ne tarissent pas d'enthousiasme. Tout comme l'aviateur, ils ressentent, nous dit-on, une sensation unique, celle d'appartenir à un autre monde. En envahissant le domaine mystérieux des profondeurs sous-marines l'homme-grenouille a l'impression très nette d'avoir quitté l'humanité et de se retrouver dans une solitude fascinante.

Cette solitude lui confère une supériorité sur ses semblables. A chacune de ces excursions au fond de l'eau, l'homme-grenouille se sent un peu comme un roi aux richesses illimitées. Il a l'impression d'être le maître absolu d'une nouvelle planète.

"La découverte des fonds marins est si mystérieuse que nous n'avons pas assez de nos deux yeux" nous dit un professionnel de la plongée. "Le moindre objet que nous apercevons au fond de l'eau, poursuit-il, attire notre attention et tout de suite, nous croyons être en face d'u ntrésor."

LE MEDECIN A SON MOT A DIRE

Mais, n'est pas homme-grenouille qui veut. Une des principales conditions est d'abord et avant tout, la santé. Que ce soit pour la plongée en surface (skin diving) ou pour la plongée en profondeur (scaphandre autonome) il faut être en très bonne santé. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on exige un certificat de médecin aux futurs adeptes.

Pour se retrouver avec les poissons il est obligatoire d'avoir de bons poumons et de ne pas être atteint de déficiences cardiaques. De plus un examen minutieux des oreilles, des yeux, du nez et des sinus révélera si, oui ou non, votre condition physique vous permet des ébats sous-marins.

Chaque plongée sous-marine exige des efforts physiques supérieurs à de nombreux autres sports. Toutefois, pour le "pro", ces efforts deviennent vite routiniers et sans danger.

Le sport sous-marin exige aussi un jugement sain et rapide. Autrement dit, le plongeur en eau profonde doit être capable d'affronter les pires situations et éviter, grâce à une rapidité de réflexes, les accidents funestes.

Trois catégories de plongeurs

Les adeptes de la plongée sous-marine se répartissent en trois catégories : 1. Ceux qui pratiquent des plongées de courte durée pour le simple plaisir de se sentir séparés du monde, 2. Ceux qui profitent de leur habileté pour faire la pêche sous-marine, 3. Ceux qui emploient leur expérience pour exécuter certains travaux sous-marins ou qui partent à la découverte de trésors.

Les amateurs de la plongée en surface n'utilisent que trois pièces d'équipement : les palmes, le masque et le "snorkel" (tuba). Le "snorkel" est une tige d'environ deux pieds de long qui permet au plongeur de respirer en remontant presque à la surface mais sans sortir de l'eau.

Cet équipement sommaire pour un débutant est à la portée de toutes les bourses quisqu'il ne coûte qu'environ $20. Pour ce qui est des premières leçons, le futur homme-grenouille n'a pas le choix puisqu'à Montréal présentement, seuls deux ou trois établissements commerciaux qui se spécialisent dans la vente d'appareils et d'équipement sous-marin disposent de quelques instructeurs.

Pour ceux qui préfèrent s'attaquer aux poissons en se plaçant sur un pied d'égalité avec eux, l'équipement devient un peu plus coûteux, soit entre $250 et $300. Mais . . .

Mais . . . dans notre province on nous rapporte que la pêche sous-marine est interdite dans nos lacs et rivières. Elle est cependant permise dans le fleuve St-Laurent. Cette permission, que nos plongeurs trouvent ridicule, est forcément ignorée.

Des plongeurs expérimentés nous assurent que l'eau du fleuve est tellement polluée, entre Québec et le pont Jacques-Cartier, qu'ils ne peuvent même pas se voir le bout des doigts à bras tendus.

M. Roch Lépine, une autorité en la matière, souhaiterait que nos gouvernements fassent davantage pour encourager la pêche sous-marine partout dans notre province mais en particulier dans le Richelieu.

La troisième catégorie de nos plongeurs est celle de ceux qui joignent l'utile à l'agréable. Elle comprend nos professionnels employés à l'exécution de travaux sous-marins pour différentes compagnies, ceux qui se font un triste devoir de rechercher les noyés, ceux à qui la police fait appel pour retracer des pièces à conviction en vue d'éclaircir les crimes et finalement ceux qui, dans leurs loisirs, collectionnent les trésors découverts au fond de l'eau.

L'aîné de nos hommes-grenouilles, dans la province de Québec, est, sans doute, l'agent Lucien Plante de la police de Montréal. Il a été le premier Québécois à se procurer l'équipement nécessaire pour la plongée en profondeur. C'est également à lui que la police de Montréal a fait appel en maintes occasions depuis une quinzaine d'années pour accomplir certaines missions de recherches sous-marines.

L'agent Plante est aussi celui qui posède le record mondial d'endurance sous-marine, record qu'il a établi devant des milliers de personnes en avril 1959 au Salon du Sportsman, au Palais du Commerce, durant un aquathon qui dura près de 28 heures.

L'homme-grenouille Lucien Plante ambitionne de réaliser deux de ses rêves les plus chers : être en charge, un jour, d'une petite escouade de la police de Montréal dont le travail se spécialiserait uniquement dans les recherches sous-marines et fonder sa propre école d'entrainement à ce sport.

La police provinciale, selon l'inspecteur Gérard Houle, envisage sérieusement d'établir sous peu une escouade d'hommes-grenouilles. Le capitaine Maurice Lamoureux de ce corps de police, un autre de nos experts en plongée sous-marine en serait le titulaire.

De ces nombreuses expéditions sous-marines, le capitaine Lamoureux a rapporté les objets les plus hétéroclites et dignes de paraitre dans les musées, à savoir : fusils, boulets de canon, armes de guerre indiennes, etc.

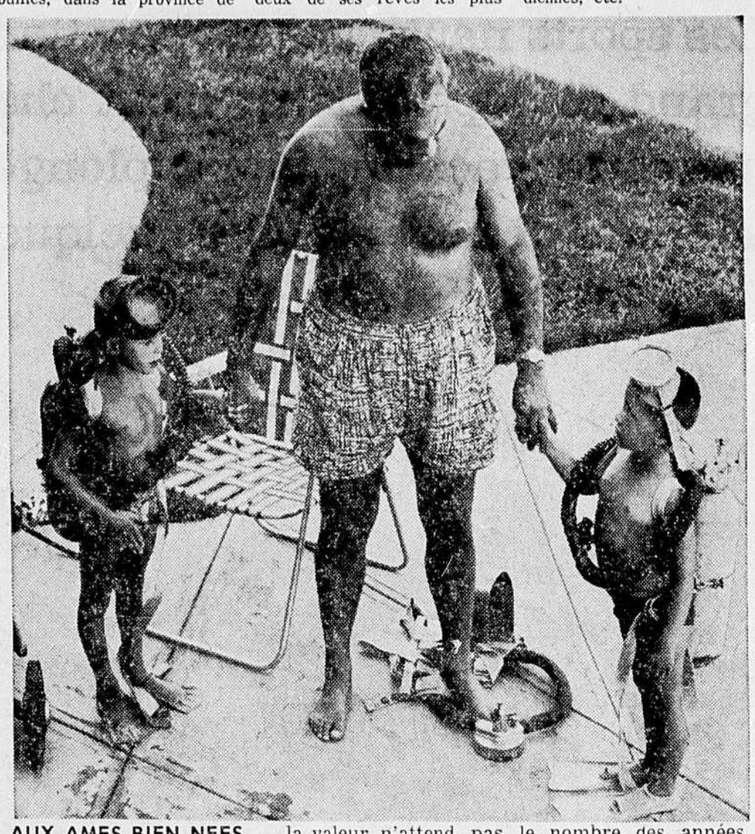

AUX AMES BIEN NEES . . . la valeur n'attend pas le nombre des années. Michel et Pierre, âgés respectivement de 5 et 6 ans, accompagnent déjà leur papa, le capitaine Maurice Lamoureux, dans ses plongées sous-marines.

3,000 adeptes (seulement) au Québec

Dans la province de Québec on compte environ 3,000 amateurs de la plongée sous-marine. La majorité de ceux-ci ne pratiquent que la plongée en surface et très peu exécutent la plongée en profondeur.

M. Roch Lépine, de la Water World Diving School, nous a déclaré que son école entrainait annuellement une centaine d'adeptes depuis huit ans. Jusqu'à ces derniers temps les cours étaient donnés au Centre Maisonneuve et prochainement le seront au Centre culturel et sportif du boulevard St-Joseph.

Selon M. Lépine, une vingtaine de jeunes femmes pratiquent avec adresse ce sport attrayant.

Chose assez difficile à comprendre pour un profane. Ici, dans notre belle province, on déplore la rareté des sportifs en plongée sous-marine tandis qu'ils sont légion en Europe, au Japon, en Chine et surtout aux Etats-Unis.

Chez nos voisins américains, des chiffres non officiels établissent à environ cinq millions les fervents "skin divers".

Un rapide coup d'oeil dans la revue américaine "Skin Diver", édition de février 1963, nous apprend qu'il existe aux Etats-Unis de nombreuses associations et clubs qui groupent les "mordus" de ce sport. Dans la même revue, on apprend l'existence d'un club semblable dans la ville de Québec, le Club des Dauphins de Québec Inc.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires du commerce des appareils et de l'équipement aquatique pour les sportifs sous-marins s'élève à plus d'un milliard de dollars par année. C'est donc dire que la plongée sous-marine, dans ce pays, a maintenant pris assez d'ampleur pour occuper une place, même secondaire, dans l'économie américaine.

Il est imprudent de se lancer dans le sillage des gros navires

Le ministère des Transports tient à rappeler qu'il est imprudent de faire du ski nautique dans le sillage des gros navires commerciaux.

Un porte-parole de la Sécurité nautique au ministère des Transports a ajouté qu'une telle infraction entrainerait une amende de $500 ou une peine d'emprisonnement.

De petites embarcations de plaisance et des amateurs de ski nautique ont évolué autour de gros navires océaniques dans le fleuve St-Laurent, l'année dernière, et un skieur a même culbuté devant un de ces gros navires.

Un navire lourdement chargé qui navigue à une vitesse de huit ou neuf noeuds doit, rappelons-le, parcourir un bon mille avant de pouvoir s'arrêter. En outre, s'il arrête ses machines, il est à la merci des courants et de la marée.

Bien qu'il n'y ait dans la Loi sur la marine marchande du Canada aucune disposition qui interdit à une petite embarcation d'évoluer autour d'un gros navire, les conducteurs de ces embarcations ne doivent pas mettre un gros navire en danger et l'obliger à dévier de sa route.

Ils pourraient faire l'objet de poursuites en vertu du Code criminel sous l'accusation "d'avoir conduit une embarcation de façon dangereuse ou imprudente".

Le ministère des Transports a également incité de nouveau les propriétaires d'embarcations à présenter leur demande en vue d'obtenir des plaques de capacité. Le porte-parole a déclaré que les villégiateurs devraient profiter d'un congé ou d'une longue fin de semaine au chalet pour mesurer leur embarcation aux fins de remplir la formule de demande à cet égard.

Traversée de la Manche en hydroglisseur

Un véhicule amphibie, conçu pour glisser sur l'eau ou sur la terre sur un coussin d'air, est présentement fabriqué en Angleterre pour transporter les passagers et les automobiles de l'autre côté de la Manche. Un autre "Hovercraft" plus petit, est présentement en service entre Portsmouth et l'île de Wight. Le voyage, qui se compare à une randonnée en canot automobile ne dure que dix minutes et le prix du passage est $1.40.

Le baromètre, bible du navigateur

Tout navigateur, à un moment ou l'autre, se tourne avec confiance sur son baromètre. L'image du temps, en effet, signifie beaucoup dans le langage de ceux qui partent en bateau.

Certes, on peut avoir une idée du "temps qu'il fera" en lisant les rapports météorologique des journaux, en écoutant les bulletins de la radio ou en consultant le petit cadran. Mais la bible de la température pour le navigateur est le baromètre.

Pour mieux comprendre cet instrument, voici la signification de certains indices :

1. Si le vent souffle de l'est et que le baromètre descend, vous pouvez vous attendre à du mauvais temps.

2. Si le vent tourne vers l'ouest et que le baromètre monte, vous pouvez respirer mieux : le temps va se mettre au beau.

3. Si le baromètre monte mais continuellement, le temps se fixe.

4. Un temps humide et chargé est indiqué par une chute graduelle du baromètre.

5. Si l'aiguille monte en flèche, cela signifie un temps clair mais chargé de vent.

Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. (Lc 16, 13)

Un cheval mal dressé devient rétif, un enfant laissé à lui-même devient mal élevé. (Eccli 30, 8)

Mille et une escales au

QUÉBEC

vrai paradis des sports nautiques

Découvrir les mille et un trésors de notre belle province au gré de mille et une joyeuses escales . . . quelle aventure captivante pour tous les Québécois — petits et grands! Des escales . . . il y en a vraiment pour tous les goûts au Québec: de l'île déserte où vous accosterez en Robinson pour planter votre tente en pleine nature . . . au port de plaisance le mieux équipé où vous trouverez à proximité le confort et les distractions de la vie moderne. Que d'heureuses fins de semaine en perspective pour tous les amateurs de sports nautiques!

OFFICE DU TOURISME DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

710 EST, GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC — 1013 CARRÉ DOMINION, MONTRÉAL

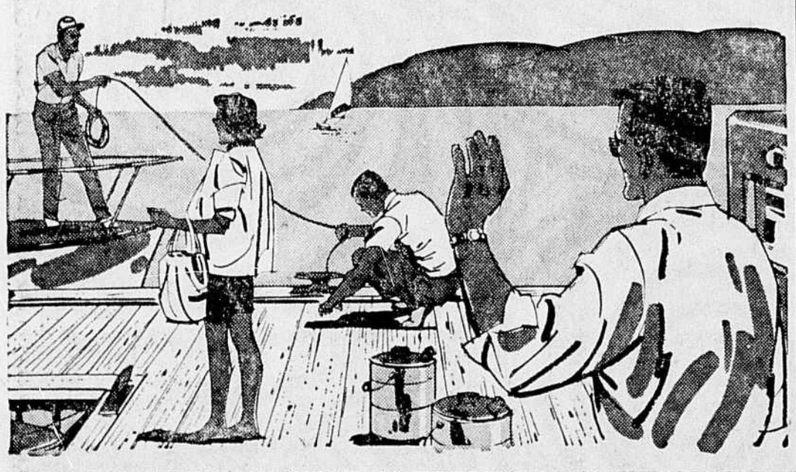

... Marine Maisonneuve

Au kiosque 274-5

voir aussi en page 21

Aux adeptes de la vie nautique...

A L'EXPOSITION DU BATEAU — PALAIS DU COMMERCE — DU 20 AU 26 FEVRIER

CONSULTEZ NOS EXPERTS AUX KIOSQUES DE :

- Moteurs hors bord JOHNSON 1963
- Bateaux PRINCECRAFT
- Accessoires de bateaux BRYDON BRASS

Ils se feront un plaisir de vous renseigner sur les nouveautés 1963 et de vous guider dans votre choix.

OMER DESERRES

1406 ST-DENIS
6955 ST-HUBERT
Centre d'Achats ROCKLAND

Tél. : AV. 8-0251 — Stationnement gratuit

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30

CENTRE NAUTIQUE LAVAL INC.

SITE ENCHANTEUR DE LA RIVIERE DES MILLE-ILES A PROXIMITE DE LAVAL OUEST

Ce club offre à tous ses membres :

un endroit merveilleux, un centre attrayant et moderne, des facilités de mouillage et d'approvisionnement de carburant, un restaurant, une piscine et un tennis. Une salle de réception y sera également aménagée.

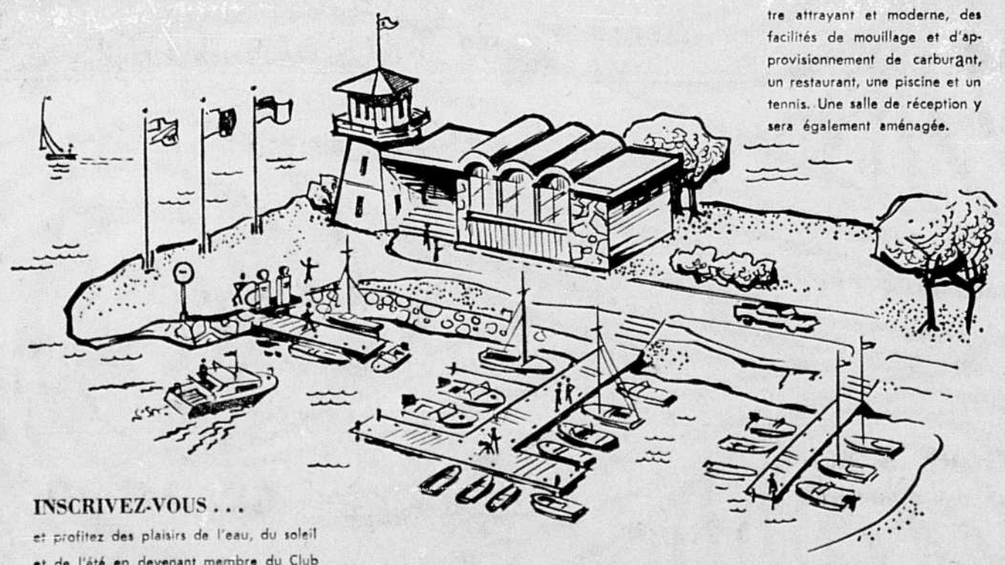

INSCRIVEZ-VOUS . . .

et profitez des plaisirs de l'eau, du soleil et de l'été en devenant membre du Club de Yacht Laval.

POUR INFORMATIONS : CR. 1-3638 — MU. 1-8162

Fatigué de ramer?

un prêt plan-à-Terme

c'est de l'argent comptant pour un bateau, une auto, etc.

Renseignez-vous sur les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale quand vous aurez besoin de comptant pour acheter un bateau, une voiture, un téléviseur, une machine à laver ou pour *toute* autre dépense raisonnable. *Ces prêts comportent tous une assurance-vie.* Ils sont remboursables par versements et s'effectuent au plus bas coût possible (vous serez étonnés de l'argent que vous pouvez économiser sur les intérêts!). Pas de frais supplémentaires ou dissimulés: vous savez au cent près combien un emprunt vous coûtera. Renseignez-vous à la succursale la plus proche de la Banque Royale sur ce qu'on peut économiser d'intérêts grâce à un prêt plan-à-Terme.

BANQUE ROYALE

Trois matériaux se disputent la faveur populaire

• le bois
• l'aluminium
• la fibre de verre

Trois genres de matériaux se disputent la faveur populaire dans les embarcations de plaisance. Beaucoup de fervents du yachting hésitent longuement entre ces trois matériaux : bois, aluminium et fibre de verre. Bien entendu, chacun de ces trois éléments comporte avantages et désavantages.

Chacun a ses défenseurs comme ses détracteurs. Dans cet article, trois autorités en matière de yachting défendent chacun leur point de vue; ils préfèrent chacun un matériau différent. Voyons leurs arguments :

Un modèle Crestliner, l'"Imperial Arabian"

LA FIBRE DE VERRE

a la préférence indéniable de M. Robert J. Shekter, architecte naval réputé et pionnier des techniques de construction d'embarcations de plaisance en fibre de verre. Voyons donc ses différents points de vue :

Il est très facile de travailler la fibre de verre. Et nous pouvons même dire que quiconque est le moindrement doué, peut, en suivant les instructions du manufacturier, construire ou réparer une embarcation en fibre de verre, même s'il n'a jamais tenu un outil dans ses mains ou s'il n'est pas familier avec ce matériau.

Bref, même si le côté esthétique laisse quelque peu à désirer, quiconque travaille la fibre de verre réussira à en sortir une pièce uniforme, forte et assurée d'une certain sécurité. Tout ça, bien sûr, s'il suit exactement les indications "données sur la boite".

La fibre de verre exige le moins d'entretien. Considérons tout d'abord le côté peinture. Toute embarcation demeurant à l'eau un certain temps, nécessite une couche de peinture en dessous de la ligne de flottaison. De plus, les herbes marines qui s'accumulent à l'avant de l'embarcation en diminuent le rendement et peuvent même avarier les embarcations en bois. Par contre, les embarcations en métal sont d'habitude réactives à l'eau salée ou aux déchets marins. Les accessoires d'un bateau en fibre de verre ne sont évidemment pas à l'abri de ces inconvénients, mais la coque, elle, demeure invulnérable.

Même au-dessus de sa ligne de flottaison, l'embarcation en fibre de verre affirme encore sa supériorité. La couleur est incrustée dans la matière elle-même. Vous pouvez toutefois donner une couche de peinture à votre bateau pour en rafraichir la teinte, mais si vous négligez de le faire, vous n'aurez pas à vous inquiéter sur son état. De son côté, le bois peut s'écaler, pourrir, tandis que le métal rouillera à la moindre égratignure. Au pis aller, la fibre de verre peut avoir mauvaise apparence, mais sa durabilité demeure toujours la même.

La fibre de verre est un excellent isolant. Ce matériau est en lui-même un protecteur contre le froid et la chaleur, l'électricité, le bruit et la vibration.

N'est-il pas désagréable de se brûler les pieds sur une pièce de métal chauffée par le soleil ou encore d'être saisi en s'assoyant sur une plaque de bois glacée ? Le fibre de verre n'a pas ces inconvénients et, entre autres avantages, il vous permet de conserver vos réserves d'eau glacée ou de glace plus longtemps, grâce à ses qualités isolantes.

D'autre part, les compagnies d'électricité se servent de fibre de verre comme isolant. Ce qui veut dire qu'advenant un court circuit dans votre système électrique, vous ne prendrez pas de choc à moins de toucher directement aux fils.

La fibre de verre est monobloc — Les bateaux en bois sont faits de plusieurs pièces, lesquelles sont clouées, vissées ou collées les unes aux autres sur un squlette en bois. Par ailleurs, les pièces d'un bateau en métal sont rivées ou soudées, mais le tout repose encore sur une structure métallique. Enfin, quelle est la mission première du revêtement d'un bateau ?

Il s'agit d'abord et avant tout d'empêcher l'infiltration de l'eau. Seul, le fibre de verre peut vraiment empêcher l'eau d'envahir l'embarcation parce qu'il est fait d'une seule pièce, avantage que n'ont pas le bois et le métal. De plus, le fibre de verre n'a pas besoin de clous, de colle, de charpente, pour conserver sa résistance ou sa forme. Enfin, son poids est plus léger que celui du métal ou du bois, ce qui veut dire économie sur le carburant.

L'aluminium

De son côté, M. Carl Walter Leveau, gérant d'une compagnie d'aluminium, se fait le défenseur de la coque de métal.

Selon lui, l'aluminium est de plus en plus utilisé par les constructeurs de bateau à cause de son rapport force/poids, sa grande résistance à la corrosion et aux coups, sa longue durée et son entretien minimum.

En ajoutant une très petite quantité de manganèse à l'aluminium, sa force et ses autres qualités s'en trouvent accrues. En fait, l'aluminium peut être aussi solide, si non plus, que n'importe quelle structure d'acier. Non seulement le métal garde-t-il son éclat, mais le rapport force/poids est-il l'un des plus élevés de tous les métaux employés dans la construction des bateaux.

Plusieurs personnes ont l'impression que l'aluminium ne résiste pas à l'eau salée. Tel n'est pas le cas. Avec les procédés modernes d'alliage de l'aluminium, il n'y a aucun problème causé par la corrosion de l'eau salée. Par exemple, M. Leveau cite le yacht Diana II, qui fut bâti en aluminium en 1931 et demeure encore en excellente condition, malgré qu'il ait toujours navigué dans l'eau salée.

Le fait que plusieurs embarcations militaires aient été construites en aluminium, à cause des qualités de résistance de ce métal, prouve suffisamment le rendement dudit métal. Incidemment, les premiers bateaux d'aluminium, construits aux Etats-Unis, le furent pour l'expédition polaire de Walter Wellman, en 1894. Wellman a d'ailleurs hautement vanté les qualités de l'aluminium, disant qu'une coque de bois n'aurait sûrement pas résisté à la pression des glaces.

Comme exemples en fait de longue durée de l'aluminium, M. Leveau cite encore le Dauntless, un bâtiment de 65 pieds, bâti en 1948, et qui navigue toujours; quatre barges (deux soudées, deux rivées), construites entre 1948 et 1950, et qui n'ont jamais cessé de naviguer.

Enfin, l'aluminium nécessite très peu d'entretien. Une embarcation d'aluminium n'a pas besoin d'être peinturée, à l'exception d'une couche protectrice contre l'encrassement. En fait, le seul entretien que l'on doit assurer à une embarcation — ceci pour simple raison de propreté — est un lavage périodique à l'eau claire. Toutefois, pour des raisons d'esthétique, certains préfèrent peinturer leur embarcation, mais pourraient s'en dispenser.

Le bois

Enfin, un autre expert, M. Alant T. Mann, directeur d'une compagnie de bois, fait part de ses préférences pour son produit.

Selon lui, le bois employé dans la fabrication d'embarcations offre les avantages suivants: la variété des modèles, la durabilité, la résistance, la facilité des réparations, l'économie, la sécurité, la beauté.

Incontestablement, le bois naturel continue à offrir le plus de variété dans les modèles d'embarcation. Le bois est sans pareil pour son endurance, sa longue durée, sa force inchangeante, sa beauté, sa souplesse, sa disponibilité et, aujourd'hui, sa facilité d'entretien.

Premièrement, les contre-plaqués sont maintenant plus forts que l'acier. Le chêne blanc, dur, rude, fort, inflexible, est employé dans les structures, les tirants, les coques et est d'une exceptionnelle étanchéité en plus d'être résistant. Le bois de teck, grâce à ses huiles naturelles, ne demande aucune peinture, vernis, cire ou autre matière d'entretien.

La durabilité du bois, quoi qu'on en pense, est vraiment remarquable. Les embarcations de bois ne sont pas affectées par les rayons ultra-violets du soleil, lesquels détériorent les couleurs. Le vieux problème, toujours exagéré d'ailleurs, du délabrement ou de la pourriture du bois est maintenant résolu pour les bateaux de bois, en enduisant le dessous de l'embarcation d'un préservatif appelé penta-cloraphénol. Imprégné de cette nouvelle substance préservative, le bois est désormais imperméable.

Et M. Mann parle maintenant de la durabilité du bois. Selon lui, les vibrations causées par des moteurs de plus en plus puissants demandent une coque rugueuse que seul le bois peut rendre. Une embarcation en mouvement doit combattre la pression de l'eau, laquelle peut s'établir jusqu'à trois tonnes et demie sur chaque pied carré que compte la coque. Seul le bois possède cette qualité naturelle de résilience qui lui permet de durer des années et des années sans trop se détériorer.

Les facilités avec lesquelles le bois peut se réparer ne se comptent plus. Aucune matière, en effet, ne peut se réparer aussi facilement que le bois en ce qui a trait à la reconstruction, au remodelage ou la transformation selon le goût de l'individu. Travailler le bois ne demande aucun équipement compliqué et aucune manipulation de matière explosive ou dangereuse.

Des siècles d'expérience sur l'utilisation du bois dans l'eau attestent la grande sécurité que procurent les embarcations faites de bois. Le bois flotte de lui-même; même si une embarcation en bois est endommagée et si elle prend l'eau abondamment, elle n'en continuera pas moins à flotter. A vrai dire, une embarcation en bois permet un voyage en toute sécurité chaque fois qu'on le fait.

Que d'économies on peut réaliser avec le bois ! Cette matière est la plus économique à être utilisée dans la construction d'un bateau et son coût, toute proportion gardée, diminue en construisant le yacht plus grand. Bref, le bois contreplaqué coûte le quart de la fibre de verre.

Rien n'offre plus de beauté et de satisfaction que le bois. La haute texture du bois donne une allure sans pareille à toute embarcation. Le bois est naturel et permet à l'individu de s'en servir de mille et une façons tout en demeurant très près de la nature.

Vraiment, les bateaux devraient être construits en bois comme cela s'est toujours fait.

Voilà le point de vue de trois experts . . . Reste aux yachtmen à faire leur choix !

COMMODORE YACHT CLUB LTEE

Toutes les facilités pour le sportif

- Quais pour bateaux et hydravions
- Gazoline
- Descente pour bateaux
- Salle à manger, permis complet

333, boul. Lévesque, Pont-Viau INFORMATIONS: LEO LAUZON MO. 9-0075-3479

FINANCE DE BATEAUX
UNE SPECIALITE,
Comprenant
- VENTES PAR DEPOSITAIRES
- VENTES PRIVEES

Plusieurs modes au choix
SERVICE EFFICACE IMMEDIAT
CIRCLE ACCEPTANCE CO. LTD.
400 ouest, rue ST-JACQUES
SUITE 402 — VI. 2-8505

VISITEZ LE
SALON DU YACHTING

4ième SALON provincial du YACHTING

AU PALAIS DU COMMERCE
du 21 au 26 FÉVRIER

Toute la famille rêvera de bateaux et des plaisirs de l'onde après une visite au Salon provincial du Yachting — l'expo la plus complète jamais présentée au Québec. Yachts de plaisance, voiliers, canots-automobiles, quais flottants, remorques . . . tout est en montre. Les principaux fabricants d'embarcations vous font voir toute la gamme des innovations 1963 en fait de yachting. Faites-en une sortie de famille !

EN GRANDE VEDETTE — Voyez la célèbre fusée spatiale du plan Mercury.

OUVERT À MIDI TOUS LES JOURS
Entrée: 75¢
Gratis pour enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents

4ième Salon Provincial du Yachting, Palais du Commerce, Montréal

Les remorques d'embarcations LES PLUS EN VOGUE fabriquées au Canada

Beatty GATOR

NOUVEAU CONTROLE A MANETTE UNIQUE PERMETTANT DE CHARGER ET DE METTRE A FLOT D'UNE SEULE MAIN

- Berceaux rembourrés assurant le maximum de protection pour l'embarcation; support de coque de 5 à 10 fois meilleur.
- Ressorts semi-elliptiques répartissant également le poids pour donner un roulement sûr et doux.
- Le bâti en acier cannelé signifie plus de résistance, de durabilité.
- Le nouveau contrôle à manette unique rend le chargement et la mise à flot rapides, simples et sans effort.

Nous présentons les nouvelles remorques CHAMP Beatty à prix modique
- Compactes résistantes à prix intéressant. Pourvues de plusieurs des caractéristiques Gator réputées.

BEATTY BROS. LIMITED
FERGUS, ONTARIO

Sur la photo : Lark de 40 cv à embrayage à bouton-pressoir Selectric. Notre catalogue gratuit illustre tous les 11 modèles Evinrude 1963. Vous trouverez le détaillant le plus près de chez vous dans les Pages Jaunes.

Au revoir ville!

Bonjour l'aventure !

Voici venir Evinrude, à la recherche d'aventure, comme toujours. Et il l'aura trouvée dès le matin.

Il trouvera l'aventure au bout d'un coin de terre paisible. Ou sur une étendue d'eaux turbulentes. Ou peut-être au moment du repos, sur une plage cachée. (Aventure, es-tu là ? Si oui, on t'y trouvera. Ne résiste pas.)

Ce hors bord est une centrale d'énergie, un chercheur de sensations, une dynamo, un explorateur. Pourtant, malgré toute cette fougue, il saura doucement surprendre l'aventure.

Alors, au revoir ville. Voici partir Evinrude vers un meilleur destin.

EVINRUDE
UNE FILIALE DE OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD.
PETERBOROUGH CANADA

● LE SEUL A OFFIR UNE GARANTIE TOTALE DE 2 ANS

W. H. BENOIT INC.
QUALITE ET SERVICE
UN PEU PLUS DE 30 ANS
10,871 Lajeunesse — A l'entrée du Pont Viau
Tél. : 388-9208

DON'S MARINE LTD.
Cutter, cadorette, chestnut, TeeNee, embarcations, canots, bateaux à voiles, remorques
TEL. : OR. 1-5993 — 444 ave ROTHESAY, ST-LAMBERT
Juste vis-à-vis le pont Victoria, voisin du centre d'achats Laurier

FECTEAU & FILS LTEE
Remorques à bateaux Tee-Nee
Accessoires à bateaux
7845 boul. St-Laurent — CR.1-1050
Salle de montre : 7843 boul. St-Laurent

MARINE OUTBOARD SALES
VENTE ET SERVICE
Agent pour bateaux Travelers et Peterborough
2625, rue St-Joseph
Lachine ME. 7-2733

MITCHELL MARINE
Moteur hors bord Evinrude, Owens, Larson, Springbok, Traveler
Remorques Explorer et Master Craft — Location de moteurs
972 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-4242

RIVERSIDE MARINA REG'D.
Riverside Boating Club Reg'd — Filiales de Riverside Garage Inc.
3, 34e AVENUE, VILLE DE L'ILE PERROT
Entreposage, amarrage, vente, service, réparation de bateaux, moteurs marins
Fernand DesGroseillers, prés. — Welly Bernard, sec.-gérant
Tél. 453-2206 453-4656

ANDRE THEORET CO. LTEE
VENTE ET SERVICE
15,757 ouest, boulevard Gouin
Ville Ste-Geneviève — NA. 6-3953

Trudeau CR. 3-3601
6541, boulevard St-Laurent

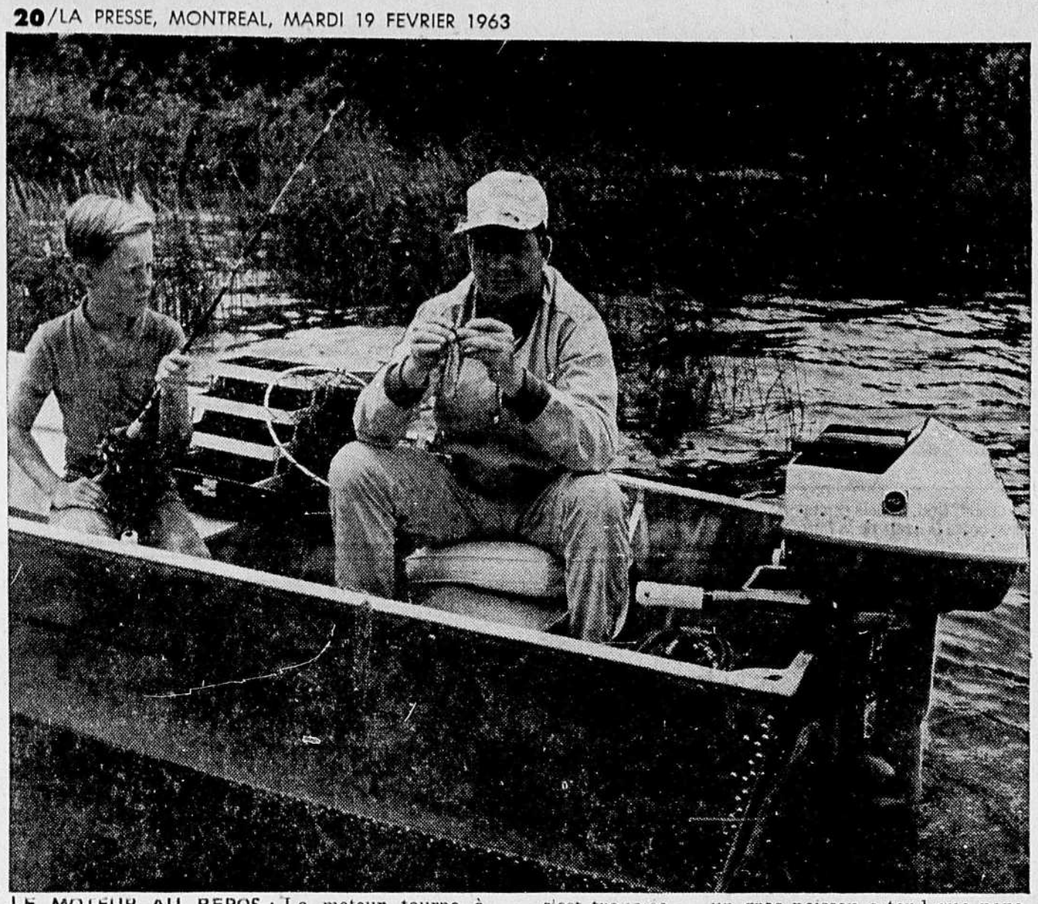

LE MOTEUR AU REPOS : Le moteur tourne à peine... Fiston est impatient de voir son père fixer l'hameçon à la ligne, car là-bas, la surface s'est troublée... un gros poisson attend que papa ait fini la besogne. Tout est quiet... le moteur est au repos.

Nouveautés au 3e Salon nautique international

MILAN. — Le IIIe Salon nautique international qui s'est tenu dernièrement à Milan avec la participation de nombreux pays (Belgique, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, Indes occidentales britanniques, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Etats-Unis, Suède et Italie) a remporté un succès remarquable en raison de la faveur grandissante que rencontrent aujourd'hui les embarcations de plaisance ou de compétition.

Au cours de cette manifestation on a pu constater que les chantiers italiens écoulent sur les marchés les meilleures, les plus élégantes et les plus rapides embarcations de plaisance, si bien que la ligne nautique italienne est imitée, non seulement par les industries européennes, mais encore et notamment par les industries américaines. On a constaté, en outre, une nette affirmation des matières plastiques dans la construction des coques, tandis que le bois n'est utilisé principalement que pour les embarcations de haute qualité. Cela est dû au fait que la matière plastique n'exige pas d'entretien particulier et n'est pas sujette à la corrosion de l'eau et des agents atmosphériques, qui endommagent en revanche les coques traditionnelles construites en bois ou en acier. En outre, attendu que le vernis dure plus longtemps, on élimine ainsi les opérations périodiques de vernissage, ainsi que celles de calfatage.

Quant aux tendances de la construction, on voit se répandre de plus en plus la réalisation d'embarcations "cabinées" et "semi-cabinées" sur les six mètres de long, tandis que jusqu'à l'année dernière l'embarcation moyenne était conçue sur quatre mètres environ de longueur.

Signalons, parmi les nouveautés de ce salon les "aqua-karts" ou "go-boats", minuscules embarcations que quelques industries italiennes et étrangères ont réalisées dans le but d'exploiter le grand succès remporté à terre par les "go-karts"; un scooter pliant, tout petit, à utiliser à terre; un chalutier de haute mer avec des cages spéciales pour les pêcheurs, un petit radeau pour la pêche sportive, muni de hublots pour les profondeurs marines, à trainer avec le canot automobile.

De la place pour toute la famille dans cette embarcation

Approbation requise du min. des Transports

Il ne faut acheter que des brassières de sauvetage approuvées par le ministère des Transports. Vu que les prescriptions relatives aux brassières de sauvetage ont été récemment modifiées, il est toujours bon de vérifier la date de fabrication et d'acheter le modèle le plus récent.

Il faut s'assurer que la brassière s'ajuste confortablement et que la taille correspond au poids de la personne qui la portera.

PRINCECRAFT LE SABRE

Une des embarcations les plus sûres du monde qui fournit la preuve de la haute qualité des normes de fabrication de Princecraft. Par sa construction et par sa valeur nautique, Le Sabre constitue une réalisation remarquable dans le domaine des embarcations de plaisance aujourd'hui.

En montre au Salon annuel du yachting, Palais du Commerce, commençant le 21 février

28 modèles au choix, des dinghies aux yachts de croisière

Pour plus amples renseignements écrire à :

ALUMINUM BOATS and CANOES Inc.

CASE POSTALE 119 — PRINCEVILLE, QUE.

Ottawa règle la capacité et la puissance de votre embarcation

Les propriétaires d'embarcations de plaisance ne doivent pas oublier le règlement qui a été adopté l'an dernier par le ministère des Transports, à l'effet que toute embarcation de 16 pieds ou moins de longueur, à moteur hors-bord de 10 chevaux ou plus, doit être munie d'une plaque indiquant les limites maximum de puissance et de capacité en poids.

Comme dans le passé alors que l'installation de telles plaques sur les embarcations n'était que facultative, les limites indiquées n'ont qu'une valeur de recommandation destinée à fournir aux propriétaires d'embarcation une marge de sécurité à observer. Le système des plaques obligatoires a été établi en vue de diminuer le nombre des accidents qui, suivant les résultats d'enquêtes, sont attribuables le plus souvent à l'excès de puissance ou de charge.

Pour obtenir les plaques, dans le cas des embarcations qui n'en ont pas été munies par le fabricant, les propriétaires doivent se procurer une formule de demande à l'un ou l'autre des bureaux de la Douane où ils ont coutume de prendre leur permis d'embarcation à moteur, ou encore à un bureau d'inspection des navires à vapeur du ministère des Transports.

Sur cette formule, ils doivent inscrire les dimensions de leur embarcation et la faire parvenir, accompagnée d'un dollar, au surintendant de la sécurité nautique, ministère des Transports, Ottawa. Le droit exigé d'un dollar sert à compenser, dans une certaine mesure, le coût des plaques et les frais d'administration qui s'y rapportent.

Si la livraison des plaques est retardée, le requérant reçoit au moins un reçu officiel attestant qu'il a fait sa demande. Les inspecteurs accepteront ce reçu au même titre que la plaque tant que le propriétaire ne l'aura pas reçue et fixée à son embarcation.

Les chiffres apparaissant sur la plaque et indiquant la capacité (en poids) et la puissance sont le résultat de calculs faits au ministère d'après les dimensions données par le propriétaire de l'embarcation dans sa demande. Les formules qui servent au calcul des limites ont été établies à la suite d'études scientifiques très poussées et d'essais effectués sur les moteurs et les embarcations. A cette occasion, le ministère avait reçu l'entière collaboration des fabricants d'embarcations et de moteurs et d'autorités en matière de yachting reconnues dans tout le Canada.

La formule servant à déterminer la capacité en poids prévoit une charge maximum recommandée de 12½ livres par pied cube de volume de la coque, ce qui assure une bonne marge de sécurité.

La formule servant à déterminer la puissance maximum recommandée du moteur tient compte non seulement du volume de l'embarcation mais aussi de la largeur de l'arcasse (l'arrière) vu que l'étroitesse à cet endroit influe beaucoup sur la performance de l'embarcation et sur sa tendance à chavirer.

En établissant ces formules, le ministère s'est gardé toute latitude pour les reviser de temps à autre afin de pouvoir y apporter tout changement qui pourrait s'imposer par suite de l'amélioration des modèles d'embarcation et de moteur.

Nouveau moteur léger de 140 cv.

La fameuse lignée des moteurs Canadian Interceptor présente cette année un nouvel appareil propulsif in-bord de 140 cv, de 221 pouces cubes, annonce le manufacturier, Trent & Perrin Company Limited, une filiale de Eaton Automotive Canada Limited.

Canadian Interceptor, la ligne qui a la première introduit le moteur V-8 au monde de la navigation de plaisance et qui a donné la première à l'industrie maritime une haute performance à prix modique, présente en 1963 onze modèles in-bord de 85 à 260 cv et quatre moteurs in-bord hors-bord de 85 à 140 cv.

Le tout nouveau moteur de 140 cv et de 221 pouces cubes suscitera l'intérêt par sa performance extraordinaire dans des dimensions plus petites et plus légères que tout ce qui s'est fait jusqu'ici.

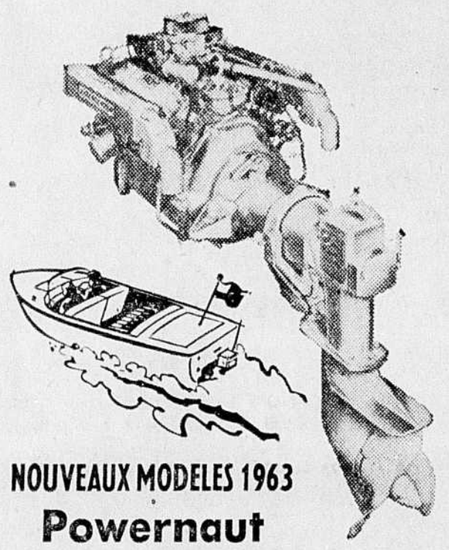

DEPARTMENT OF TRANSPORT - *MINISTÈRE DES TRANSPORTS*
RECOMMENDED MAXIMUM LIMITATIONS
LIMITATIONS MAXIMUMS RECOMMANDÉES

This boat should accommodate safely under normal operating conditions, a GROSS LOAD including motor(s) passengers and all equipment / CHARGE BRUTE *y compris ou le moteur, les passagers et tout l'équipement* — MOTOR(S) of not more than / MOTEUR(S) d'au plus

NO. - *N°*	MODEL - *MODÈLE*	BUILDER - *CONSTRUCTEUR*
LBS. *LIV.*	H.P. *ch.*	

ADVERSE CONDITIONS REDUCE CAPACITY
LES CONDITIONS DÉFAVORABLES RÉDUISENT LA CAPACITÉ

C'est le genre de plaque rendu obligatoire l'an dernier par le ministère des Transports pour indiquer la capacité en poids et la puissance maximum de toute embarcation de 16 pieds ou moins de longueur, avec moteur hors-bord de 10 chevaux ou plus.

NOUVEAUX MODELES 1963
Powernaut
a moteur semi-hors bord Canadian Interceptor

Consomme la moitié moins d'essence tout en doublant votre agrément. Pour vos plaisirs de yachting en 1963, vous avez le choix de 4 nouveaux modèles semi-hors bord Canadian Interceptor variant de 85 à 140 c.v. Ces blocs-moteurs formant un tout monopièce offrent un rendement exceptionnel. Ils sont plus petits et plus légers que tout autre. Un alternateur de 40 amp. est une pièce standard sur tous ces appareils. Voyez d'abord le Eaton Powernaut pourvu d'un Canadian Interceptor !

Visitez dès aujourd'hui votre détaillant d'embarcations

FABRIQUE PAR
TRENT & PERRIN CO. LIMITED
REXDALE, ONTARIO

Venez les voir aux Expositions nautiques de Montréal et Toronto

W. H. BENOIT INC.
QUALITE ET SERVICE
UN PEU PLUS DE 30 ANS
10,871, Lajeunesse, à l'entrée du pont Viau
Tél. : 388-9208

A. PIGEON & FILS
BATEAUX — MOTEURS ET ACCESSOIRES
11,921 rue Bellevois
DA. 2-1610

RIVERSIDE MARINA REG'D.
Riverside Boating Club Reg'd. — Filiales de Riverside Garage Inc.
3, 34e Ave, VILLE DE L'ILE PERROT
Entreposage, amarrage, vente, service, réparation de bateaux, moteurs marins
Fernand DesGroseillers, prés. — Welly Bernard, sec.-gérant
Tél. : 453-2206 — 453-4656

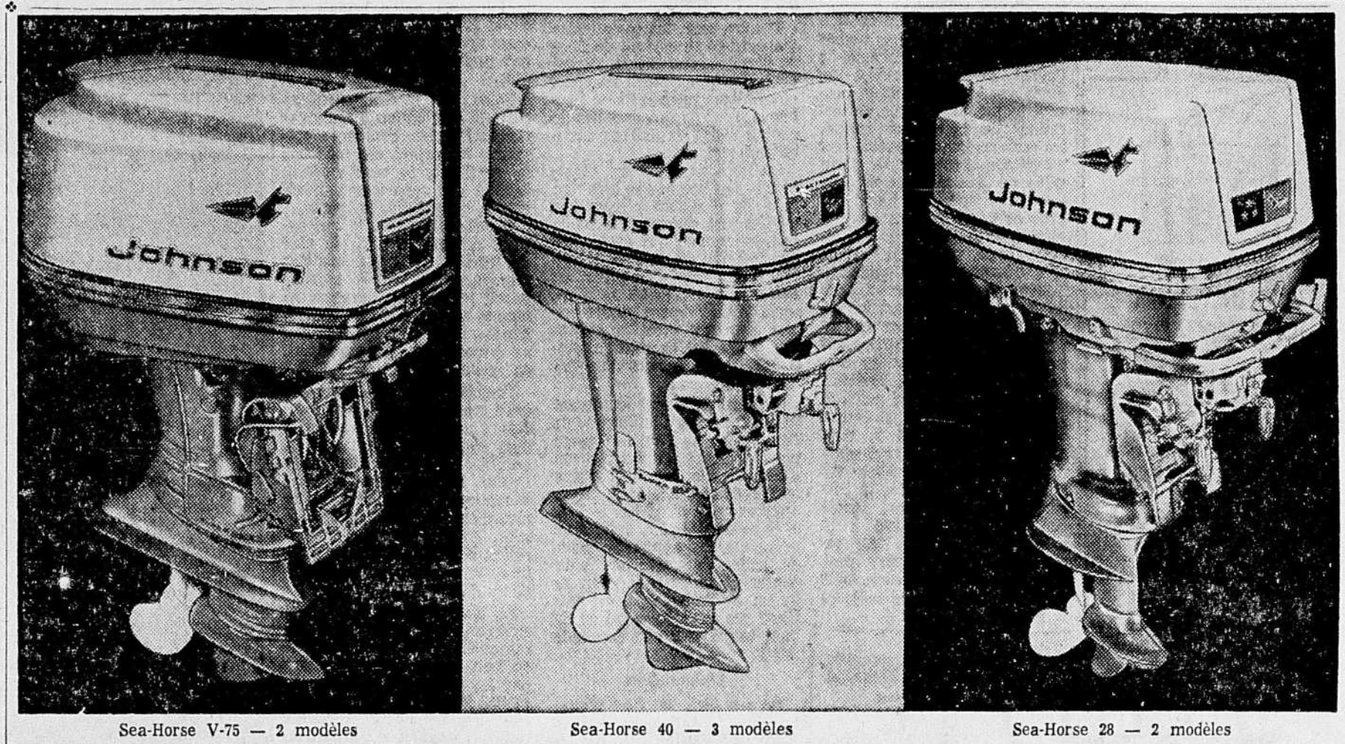

Sea-Horse V-75 — 2 modèles | Sea-Horse 40 — 3 modèles | Sea-Horse 28 — 2 modèles

Johnson double la garantie de ses Sea-Horse

Apprenez pourquoi les réputés hors-bord Johnson portent maintenant une garantie de deux ans — le double d'autrefois

La garantie indique la confiance du manufacturier envers son produit. Elle prouve que Johnson a deux fois plus confiance dans ses produits que les autres avec les leurs. Les hors-bord Johnson ont mérité cette confiance; leur qualité et sûreté sont légendaires.

Chaque année, les ingénieurs Johnson apportent des perfectionnements qui rendent le Sea-Horse plus résistant, plus solide et plus sûr. En raison d'une expérience datant de 40 ans, vous vous rendez compte jusqu'à quel point le Johnson actuel est construit avec soin et minutie. Voilà pourquoi chaque Johnson 1963 est garanti pour **deux années entières** contre tout vice de fabrication ou d'usinage des pièces.

Visitez le Salon du Yachting et scrutez tous les hors-bord Johnson. Voyez le puissant V-75 Electramatic : le hors-bord le plus vendu au monde, le Johnson 40 c.v.; le nouveau 28 c.v.; les "compacts" économiques 18, 10, 5½ et 3 c.v. Découvrez le modèle Sea-Horse Johnson conçu pour vous.

Johnson
DIVISION DE OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA

Sea-Horse 18 | Sea-Horse 10 | Sea-Horse 5½

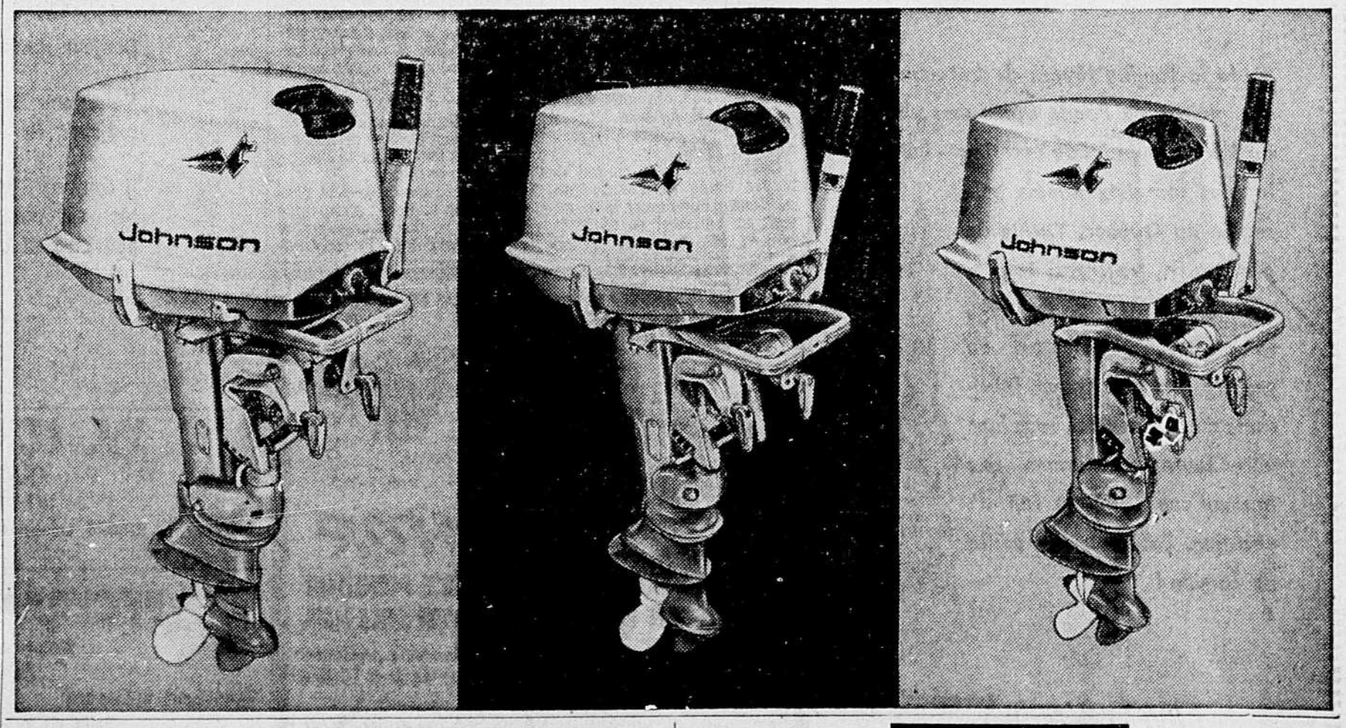

DUPUIS MOTOR BOAT ENRG.
3597, rue Hochelaga
LA. 6-7708

FEDERAL MARINE CO.
VENTE ET SERVICE
GRAND TERRAIN DE STATIONNEMENT
SERVICE DE MARINA
12,525 Lachapelle — FE. 4-5730
Entrée Pont Cartierville

OMER DESERRES
1406 rue St-Denis
6955 rue St-Hubert
Centre d'achats Rockland
AV. 8-0251

A. E. McGARR & SON
1204 ouest, rue St-Laurent
LONGUEUIL — OR. 4-4159
EN FACE DE LA SORTIE DU PONT JACQUES-CARTIER

Voyez les "cruisers"
en montre à notre kiosque au Palais du commerce

TROJAN au Riverside Marina

VOUS SEREZ FIER DE PILOTER UN TROJAN

Parmi les bateaux Trojan, il y en a au moins un pour convenir à vos goûts et à votre bourse : Cruisers avec ou sans cabine fermée, pour la vitesse, pour la pêche, pour la croisière, etc.

- Choix de puissance et de qualités diverses
- Construits avec les meilleurs matériaux
- Disponibles en dimensions de 22' à 37'
- Logent jusqu'à 8 personnes avec confort

LIVRAISON IMMEDIATE

Avec MOTEUR canadien "INTERCEPTOR" de 85 à 260 c.v.

RIVERSIDE MARINA REG'D. 3, 34e AVENUE, ILE PERROT — Tél. : 453-2206-4656
REMISAGE — AMARRAGE — VENTE — SERVICE

Le ski aquatique pour tous

"Comme dans n'importe quel sport, de nous dire Marc Cloutier, l'ancien champion canadien de ski nautique, il faut bien comprendre la technique première du ski aquatique avant de s'aventurer sur l'eau."

par **Bernard MORRIER**

A ce sujet, Marc conseille à l'aspirant qui est encore sur la terre ferme, de mettre les skis tout en s'assurant que les harnais épousent bien la forme des pieds et que le confort y est assuré. "Puis, de poursuivre Marc, saisissez la barre de la corde et assoyez-vous sur vos skis. Demandez ensuite à une autre personne de tirer sur le câble ; ceci vous donnera un bref aperçu de la force de tirage, une fois que vous serez sur l'eau."

Voilà ce que suggère à tous les nouveaux adeptes de ski aquatique le directeur-fondateur du Club de ski nautique des Laurentides, Marc Cloutier, lequel présentera, cette année encore, le championnat de ski nautique pour le trophée Canadien, qui sera disputé les 29 et 30 juin prochains à Ste-Agathe.

Comme on sait, Marc fit partie, de 1953 à 1959, des spectacles nautiques présentés à Cypress Gardens, en Floride, et qui font les délices de tous les visiteurs. Il eut également l'avantage de faire une tournée de spectacles en Europe avec la populaire vedette de cinéma des années '50, Esther Williams.

L'athlète canadien et son épouse (Maureen Boyle) se sont, d'autre part, mérité le championnat du Canada pour le ski nautique en 1959.

Et Marc Cloutier nous relate brièvement sa carrière. "Le tout a commencé à Toronto en 1953, où j'assistais comme spectateur à un gala aquatique. Je fus emballé par le charme et l'élégance d'un tel sport et de retour dans mon patelin, Ste-Agathe, je m'initiai, sur le lac des Sables, à ce nouveau sport."

Puis, il décrocha, quelques mois plus tard, le championnat de Ste-Agathe. C'est là qu'un éclaireur de Cypress Gardens, remarquant son style et son talent, lui offrit de venir se joindre à la troupe de Floride, dont la renommée n'est plus à faire.

Il y a quelques années, Marc fondait, de concert avec son frère Rémi, le Club de ski nautique des Laurentides. Ce groupement, maintenant très connu et apprécié des amateurs de spectacles nautiques, attire au moins 3,000 personnes chaque dimanche, depuis le début de juillet jusqu'à la fin de septembre.

Le spectacle d'une durée d'une heure et demie, présenté tous les dimanches après-midi à 3 heures, groupe 16 skieurs et skieuses, tous des Québecois, à l'exception de trois ravissantes américaines. Il s'agit en fait du seul spectacle du genre au Canada à être présenté régulièrement.

La représentation comprend 20 numéros parmi lesquels on remarque le ski à pieds nus (le skieur glisse sur l'eau sans skis) ; le vol plané en cerf-volant qui élève le skieur jusqu'à 50, parfois 100 pieds dans les airs ; les sauts en bateau ; les pyramides ; les sauts en ski et les prouesses des clowns. Il va sans dire que le spectacle serait incomplet sans la présence de jolies filles... "Ça, on y a pensé", rétorque fièrement Marc Cloutier.

La troupe au complet fait usage de skis Aqua-Rite, tandis que les embarcations Princecraft (fabriquées au Québec), en fibre de verre, sont propulsées par des moteurs hors-bord Mercury de 100 forces.

Incidemment, depuis 1961, Marc est directeur des relations extérieures pour la compagnie Mercury, pour tout l'est du Canada.

C'est à ce titre qu'on le retrouvera dans le kiosque de Mercury, lors du Salon du Yachting qui débute jeudi au Palais du Commerce. Marc invite toutes les personnes intéressées au ski nautique à venir lui rendre visite et à lui poser les questions qu'elles désirent.

Démarrage et accostage

Marc Cloutier nous donnait plus tôt les notions fondamentales du ski nautique, mais pour le bénéfice des futurs adeptes de ce sport, nous lui avons demandé d'élaborer davantage.

"Pour le départ, explique-t-il, assoyez-vous au bout du quai en ayant soin de tenir la partie avant de vos skis en dehors de l'eau, puis donnez au moins 10 pieds de jeu à la corde, entre vous et l'embarcation. Lorsque vous sentirez le câble se raidir, dirigez votre pesanteur sur les skis, puis tendez les bras, prêts à tirer. Ne vous penchez pas à l'avant et ne pliez les genoux que très légèrement." Selon le champion de Ste-Agathe, en observant strictement ces conseils, vous garderez votre équilibre et il sera très facile pour vous de prendre la bonne position du skieur.

— Comment fait-on pour ne pas skier dans le sillage de l'embarcation ?

— Evidemment, il est moins fatiguant de skier dans une eau calme. Ainsi pour aller à droite, mettez votre pesanteur sur le ski gauche et imposez-lui la direction désirée. Pour la gauche, il s'agira de faire exactement l'inverse. D'autre part, si faire du ski aquatique seul est un plaisir, l'expérience sera encore plus amusante si vous avez un partenaire pour accomplir certaines prouesses.

— Cette ballade à l'encontre des flots est sûrement très agréable, mais que faire quand le skieur est fatigué et qu'il veut s'arrêter ?

— Rien de plus simple. Il n'a qu'à demander au pilote de s'approcher de la rive, à environ 30 ou 45 pieds, et de placer l'embarcation parallèle à la terre ferme. Le skieur n'a plus qu'à lâcher le câble et à se laisser glisser gentiment sur l'eau. Il s'immobilisera puis n'aura plus qu'à parcourir quelques pieds de lui-même avant d'atteindre la rive.

Nous remercions Marc Cloutier de ses précieux conseils, mais au moment de le quitter, il nous glisse cette phrase : "Tout ce que je vous ai dit avait trait au skieur proprement dit. Cependant, les pilotes d'embarcations ont aussi besoin de certaines recommandations. Alors, vous me rendriez service et vous aideriez une foule de gens si vous vouliez publier ces 10 conseils de sécurité nautique."

C'EST FACILE ! — Selon Marc Cloutier, le ski nautique est un sport qui se pratique entre trois et 70 ans. "Dès que vous avez votre équilibre jusqu'à ce que vous le perdiez", dit-il. On aperçoit ici son neveu, Rémi junior, âgé de huit ans.

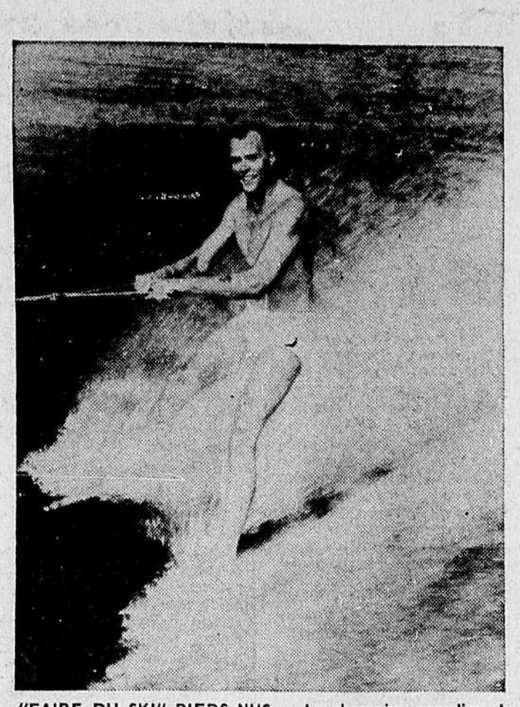

"FAIRE DU SKI" PIEDS NUS — Le champion canadien de ski nautique, Marc Cloutier, montre comment on peut faire du ski nautique sans aucun accessoire. Ce numéro fait partie de son spectacle estival présenté les dimanches après-midi, de juillet à septembre, à Ste-Agathe.

Conseils de sécurité pour le ski aquatique

1—**Au départ, attendez que le skieur vous fasse signe et que le bout de ses skis sorte de l'eau.**
2—**Donnez-lui un démarrage assez ferme, mais rapide.**
3—**Des virages brusques demandent des skieurs très habiles. Il est donc préférable, si vous n'avez pas affaire à un professionnel, d'effectuer tous vos virages très doucement.**
4—**Tenez-vous éloigné des autres embarcations et de tous les obstacles flottants que vous pouvez apercevoir.**
5—**Ne rescapez jamais un skieur qui a fait une chute sans, au préalable, avoir arrêté votre moteur.**
6—**Pour rescaper un skieur en eau profonde, éloignez-vous de lui quelque peu et revenez vers lui en faisant un virage de 90 degrés. Ainsi, le câble lui reviendra.**
7—**Ne vous enroulez jamais le câble autour des doigts, des mains ou des pieds.**
8—**Que deux personnes prennent toujours place dans l'embarcation lorsqu'elle tire un skieur : une pour conduire, l'autre pour surveiller.**
9—**Ne jamais faire de ski aquatique le soir ou la nuit.**
10—**Munissez votre embarcation de ceintures de sauvetage.**

Avant d'appeler le mécanicien . . .

Les mécaniciens de moteurs d'embarcations nous disent que beaucoup de propriétaires pourraient éviter un appel de service s'ils prenaient seulement quelques instants pour vérifier certains points lorsque leur moteur se refuse à démarrer :

1. Vérifier le plein d'essence.
2. Vérifier les prises de courant au moteur et au réservoir d'essence pour s'assurer qu'ils tiennent fermement en place.
3. S'assurer que rien n'entortille ou ne pince le tube d'alimentation d'essence, comme, par exemple, le réservoir de réserve.
4. S'assurer que le bouchon du réservoir d'essence est fermé hermétiquement.
5. S'assurer que les bougies sont bien en place.

La Marine canadienne adopte le voilier "420" Cadorette

Pour familiariser les recrues avec la mer, la Marine canadienne va utiliser des petits bateaux à voile fabriqués par les Canots Cadorette, de Grand'-Mère. L'entreprise vient en effet d'obtenir une commande de 50 bateaux du genre au prix de $824 l'unité, de la Marine royale canadienne.

Ces voiliers connus sous le numéro "420" mesurent 14 pieds de longueur et 5 pieds de largeur. Ils ont une voilure de 110 pieds carrés et grâce à leur poids très léger, sont les compétiteurs les plus recherchés dans les courses. On s'attend même à ce que 25 autres embarcations du genre soient commandées par des sportifs désireux de faire bonne figure contre les cadets de la Marine. La mise en chantier de ces voiliers commence incessamment chez Cadorette.

C'est depuis 1940 que la Marine canadienne utilise des baleinières et des dinghies (youteur sécurité qu'à la vitesse. C'est pourquoi il a fallu diminuer le poids du bateau et de son gréement par rapport à la surface de la voile, en comparaison des autres embarcations dont elle se servait jusqu'ici. Le "420" l'a emporté sur plusieurs concurrents et la Marine souhaite affirmer sa suprématie avec ces embarcations.

you) pour l'entrainement de ses recrues, c'est-à-dire pour les initier au maniement des cordages et les "rapprocher" de l'eau.

En effet, l'homme qui fait de la navigation une carrière verra peu à peu disparaitre ses craintes s'il s'habitue au tangage des petites embarcations, presqu'à fleur d'eau.

La Marine a toujours attaché plus d'importance au fac-

Le MEILLEUR endroit où aller pour obtenir

de l'argent

au moment même où vous le désirez

Appelez "Beneficial" pour obtenir de l'argent deux fois plus rapidement. Liquidez les factures impayées, réglez toutes vos dépenses, etc. etc. Chez "Beneficial" nous aimons dire "Oui!" Appelez . . . dès maintenant!

BENEFICIAL
FINANCE CO. of CANADA

Prêts Jusqu'à $1000—Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie
30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500.

MONTREAL (9 Bureaux)
• Chambre 1, Deuxième étage, 1850 Rue Ontario Est (angle Cartier) ..... LA 6-5931
• Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste Catherine, Ouest à l'angle de la rue Guy ..... WE 2-4131
• Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O ..... VI 4-8861
• Deuxième étage, 3872 Rue Ontario Est, Coin Bourbonnière ..... LA 5-2563
• 2ième étage, 1297 rue St. Denis (angle Ste Catherine Est) ..... UN 6-7415
• 370 rue Jean Talon Est (angle St. Denis) 274-8291
• Deuxième étage, 6787 Rue St. Hubert 274-8251
• 3102 rue Masson (coin 8ième Avenue Rosemont) ..... RA 2-4645
• 1587 Rue Mt. Royal, Est ..... LA 6-4948
DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Hériot) ..... GR 8-1356
GRANBY—146 Rue Principale, Deuxième étage ..... FR 2-3326
JOLIETTE—518 Rue Manseau, 2ième étage ..... PL 3-7448
LACHINE—1350 rue Notre Dame (au dessus du Marché Dionne) ..... ME 7-2584
LONGUEUIL—39-A Rue St. Charles, Ouest, 2ième étage ..... OR 7-2828
SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxième étage ..... RI 3-7901
ST. HYACINTHE—1626 Rue Des Cascades ..... PR 4-6411
ST. JEAN—192 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's) ..... FI 7-2338
ST. JEROME—Deuxième étage, 26 Rue Legault ..... GE 2-4375
ST. LAURENT—2ième étage, 997 Blvd., Décarie, En Face Du Centre d'Achats Norgate ..... RI 7-7571
SHERBROOKE—Edifice Continental, Angle Des Rues King et Wellington ..... LO 2-2631
VALLEYFIELD—237-B Rue Victoria, Deuxième étage ..... FR 3-5450
VERDUN—2ième étage, 3993 Wellington ..... PO 7-5358
VICTORIAVILLE—2ième étage, 43 Rue Notre Dame Est 752-4558
VILLE EMARD—2386 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette ..... PO 7-5346

Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

IMPERIAL DEL RIO "16" Modèle 953

C'est le runabout en fibre de verre avec mousse de sécurité le plus élégant du Canada. Il comporte une pièce de jonction souple modifiée pour une conduite agréable, et il prend des virages relevés, d'une façon naturelle: intérieur complètement garni en vinyle, dessus en vinyle blanc, rideaux latéraux et arrière à fermeture éclair. Longueur médiane 16'3¼"; barrot maximum 79½"; profondeur à l'avant 41"; poids 715 lb.; capacité de charge brute 1446 lb. Puissance maximum recommandée 75 C.V. Couleurs: Turquoise et Blanc ou Ton Cuivre et Blanc.

CAPTAIN DE LUXE 14' Modèle 8010

Un bateau robuste en aluminium, construit pour résister à l'usage rigoureux de l'amateur de plein air canadien. Fabriqué en aluminium marin à trempe dure avec contrefort en I et flottaison à compartiment d'air. Habitacle spacieux; dossiers de sièges reversibles pour la pêche à la cuiller, de la place assise pour 6. Longueur médiane 14'1¼"; barrot maximum 65"; profondeur à l'avant 29½"; poids 225 lb.; capacité de charge brute 1020 lb. Puissance maximum recommandée 35 C.V. Couleur: Bleu Horizon seulement.

SPORTSMAN "12" Modèle 101

Le bateau idéale à transporter sur le toit d'une voiture. Facile à charger et à transporter. Longueur médiane: 11'9¾"; barrot maximum 48¾"; profondeur à l'avant 24½"; poids 85 lb.; capacité de charge brute 466 lb. Puissance maximum recommandée 5 C.V. Couleurs: Aluminium Naturel ou Bleu Horizon.

IMPERIAL ARABIAN "14" Modèle 1455

L'Imperial Arabian en fibre de verre est un modèle exclusif à CRESTLINER qui comporte une pièce de jonction souple modifiée alliant une prise de virage douce à une stabilité exceptionnelle. Le fond laminé en balsa et la flottaison à compartiments d'air sont des facteurs supplémentaires incorporés pour la sécurité. Dessus décapotable en vinyle blanc avec rideaux latéraux et arrière à fermeture éclair. Coque et pont en deux couleurs. Longueur médiane: 14'2"; barrot maximum 67¾"; profondeur à l'avant 33¾"; poids 430 lb.; capacité de charge brute 935 lb.; puissance maximum recommandée 40 C.V. Couleurs: Ton Cuivre et Blanc ou Turquoise et Blanc.

Ecrivez pour demander notre brochure gratuite en couleurs qui donne des détails complets

CANADIAN **Crestliner**

Fabrication canadienne par

CANBAR MARINE COMPANY
WATERLOO ONTARIO

Les meilleurs bateaux de plaisance, runabouts, bateaux de pêche et de croisière.

DUPUIS MOTOR BOAT ENRG.
3597, rue Hochelaga
LA. 6-7708

FECTEAU & FILS LTEE
Remorques à bateaux Tee-Nee
Accessoires à bateaux
7845, boul. St-Laurent — CR. 1-1050
Salle de montre : 7843, boul. St-Laurent

A. E. McGAAR & SON
1204 ouest, rue St-Laurent
Longueuil OR. 4-4159
en face de la sortie du pont Jacques-Cartier

A. PIGEON & FILS
Bateaux, moteurs et accessoires
11,921, rue Bellevois
DA. 2-1610

RIVERSIDE MARINA REG'D.
Riverside Boating Club Reg'd. — Filiales de Riverside, Garage Inc.
3, 34e AVENUE, VILLE DE L'ILE-PERROT
Entreposage, amarrage, vente, service, réparation de bateaux, moteurs marins
Fernand DesGroseilliers, prés. — Welly Bernard, sec.-gérant
Tél.: 453-2206 453-4656

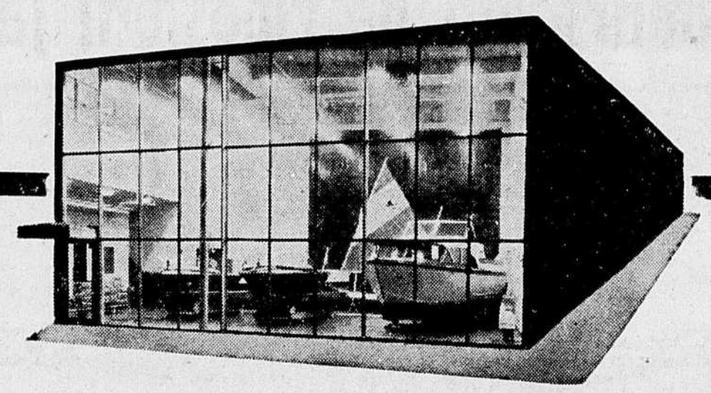

La flotte est prête chez

BOULANGER YACHT

Voyez les beaux modèles 1963

Chris-Craft

EN ETALAGE
• Sea Skiffs
• Cavaliers

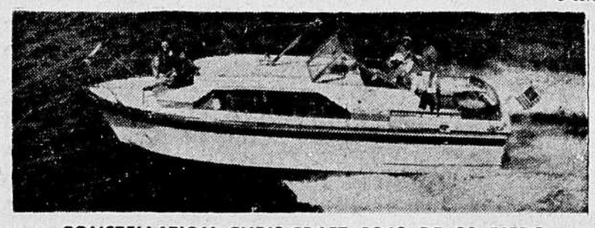

CONSTELLATION CHRIS-CRAFT 1963 DE 30 PIEDS

DURANT LE SALON DU YACHTING NOTRE SALLE D'EXPOSITION SERA OUVERTE JUSQU'A 10 P.M.

Venez voir les modèles '63 et prendre le café avec nous !

INSTALLATION MARINE COMPLETE
• Rails marins
• Ateliers de réparation
• Quai
• Courtage en yachts

Boulanger se recommande par ses étalages de bateaux qui sont parmi les plus complets du Canada, en particulier la série complète des Chris-Craft dans les • croiseurs • runabouts ainsi que les fameuses marques ALCORT, SAILFISH ET SUNFISH en accessoires de bateau comprenant l'équipement électronique Bendix

BATEAUX USAGES

Voyez nos nombreux modèles usagés. Vous y trouverez sûrement celui qui vous convient.

Vendeur autorisé Chris-Craft

BOULANGER YACHT INC.

2225, BOUL. ST-JOSEPH, LACHINE ME. 7-4408

VENEZ VISITER LE PLUS GRAND CENTRE DE BATEAUX A MONTREAL

Plus que jamais en 1963 **Pigeon & Fils** MONTRÉAL *est votre meilleur achat*

Un personnel courtois et expérimenté est à votre service

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

Voyez notre kiosque au **Salon du Yachting** du 21 au 26 février au Palais du Commerce

VOTRE SATISFACTION EST NOTRE MEILLEURE PUBLICITE

26 modèles de **Bateaux 'PIGEON'** en contreplaqué moulé ou fibre de verre de qualité, de 12 à 21 pieds, au prix de la manufacture. **Economisez de 20 à 30%**

MOTEURS Hors-bord ou "Inboard-Outboard" INTERCEPTOR MERCURY VOLVO FORD

BATEAUX, CANOTS, CAR TOPS en fibre de verre ou aluminium CRESTLINER — PRINCECRAFT — CADORETTE CUTTER — LARSON

BATEAUX à voiles, **PEDALOS REMORQUES** de camping

USAGES BATEAUX et MOTEURS *démonstrateurs, repris de finance* MODELES 1962 EN SPECIAUX

GRANDE VENTE "AVANT-SAISON"

Ensemble idéal pour le ski nautique ou la promenade

BATEAU de LUXE de 14', équipé MOTEUR MERCURY DE 35 C.V. avec commande automatique **REMORQUE DE QUALITE** capacité 500 livres

Prix régulier au détail $1600.00 PRIX SPECIAL PIGEON *(modèle illustré)* **$1195**

Même ensemble avec moteur Mercury 45 cv **$1260.00**

RESERVEZ MAINTENANT *Livraison à date désirée*

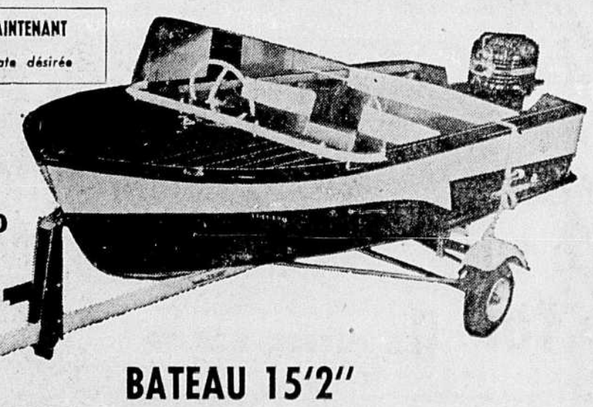

TERMES si désiré SEULEMENT **$240.00** COMPTANT

BATEAU 15'2" en fibre de verre Pigeon tout équipé MOTEUR MERCURY, 65 c.v., avec démarreur électrique et commande . . . REMORQUE de qualité, capacité 1100 lb. Prix régulier au détail **$2,865.00** PRIX SPECIAL PIGEON **$2095**

BATEAU équipé avec MOTEUR MERCURY 20 c.v. et REMORQUE 500 LB Prix spécial Pigeon **$995**

BATEAUX avec moteur combiné "Inboard-Outboard" à partir de **$2450**

OUVERT TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS SOIR jusqu'à 9 heures 30
LE SAMEDI jusqu'à 1 hre

Chez **Pigeon & Fils** MONTRÉAL

11921, BELLEVOIS (ANGLE 4800 EST, BOUL. GOUIN MONTREAL-NORD) Tél. : DA. 2-1610

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

NOUVELLE HEUREUSE — Les étudiants de l'Université de Montréal, particulièrement ceux en éducation physique, apprenaient officiellement de la bouche de Mgr IRENEE LUSSIER, leur recteur, l'achat du centre YMHA, hier, lors d'une conférence de presse. A l'extrême gauche, M. SAUL H. LEVINE, président de la YMHA, et à droite, M. LOUIS CASAUBON, trésorier général de l'Université de Montréal.

L'U. de Montréal acquiert un historique centre sportif

C'est un édifice qui a joué un rôle important dans la vie sportive amateur de la métropole dont vient de se porter acquéreur l'Université de Montréal en achetant l'historique gymnase de la Y.M.H.A., rue Mont-Royal, près de l'avenue du Parc.

Ses vieux murs ont souvent résonné des applaudissements frénétiques de foules enthousiastes à l'occasion du couronnement de nouveaux champions de boxe, de lutte, de polo aquatique, de ballon-panier et d'autres disciplines sportives.

C'est le 29 juin 1929 que cet édifice, offert à la Y.M.H.A. en plus d'un fonds de fiducie par le regretté Sir Mortimer L. Davis, a été inauguré par son président de cette époque, le regretté Louis Rubinstein. Conseiller municipal pendant de longues années, président de la première commission athlétique de Montréal, M. Rubinstein avait été le premier Canadien à remporter le championnat mondial de patinage artistique. Il avait décroché cet honneur lors d'un concours disputé à St. Petersbourg, Russie, en 1891.

M. Rubinstein avait incidemment accepté le poste de président de la commission athlétique à la condition expresse qu'aucun salaire ne lui soit payé, pas plus qu'aux autres membres de l'organisation.

Mais revenons au gymnase qui a été pendant des années le centre d'une activité débordante de la jeunesse juive et d'une quantité de jeunes de diverses nationalités qui appréciaient l'atmosphère de franche camaraderie qui y existait.

C'est à cet endroit que deux fois Sugar Ray Robinson, qui allait devenir l'une des plus grandes étoiles du monde de la boxe, vint se battre. Dans l'un de ces combats, il affronta Joey Gagnon, l'un des plus brillants boxeurs amateurs canadiens de tous les temps.

Sept fois, l'équipe de polo nautique de l'institution remporta le championnat sénior du pays de 1932 à 1939.

C'est également dans ce gymnase que Maxie Berger apprit la boxe, se développa et devint l'un des représentants du Canada aux Jeux de l'Empire de 1934 à Londres. C'est également des rangs de la Y.M.H.A. que sortit Harry Gerson qui, dans l'opinion de plusieurs, aurait eu une carrière remarquable s'il n'eut décidé de se retirer alors qu'il était encore très jeune.

Mais il n'y a pas que des champions de boxe qui soient sortis de ce gymnase. Abe Viniski est un lutteur qui a remporté le championnat poids lourd canadien en 1947.

La Y.M.H.A. a aussi eu ses clubs de crosse et de soccer

Deux autres champions canadiens étaient des plongeurs, le Dr Singerman et Matthew Ram.

La natatiton eut ses étoiles : Max Bervovitch, Abe Taffler, Sam Zahaiken.

La Y.M.H.A. a aussi eu ses équipes de la crosse et de soccer. Les parties de ces équipes avaient lieu au Parc Mance. La dernière partie de la crosse opposant le club de l'association aux Indiens de Caughnawaga se termina au milieu de scènes de désordres.

Le fait que ses équipes jouaient au Parc Mance et que cet endroit était également fréquenté par des milliers de jeunes s'adonnant aux sports donna l'idée à la direction de la Y.M.H.A. de faire installer à ses propres frais une fontaine où pourraient s'abreuver les sportifs. C'est avec les profits d'un immense tournoi de boxe amateur organisé sous la présidence de Joe Rubin que cette fontaine fut installée. Le succès du tournoi fut tel que M. Rubin demeura pendant des années l'homme vers lequel la Y.M.H.A. se tourna pour organiser ses tournois de boxe.

L'Université de Montréal songe à loger à son nouvel édifice son école de réhabilitation aussi bien que son école d'éducation physique. L'une et l'autre manquaient d'espace à l'université même. Les dirigeants ambitionnent de développer considérablement l'école d'éducation physique. Ils ne pouvaient atteindre leur but à moins de trouver un gymnase à côté duquel se trouve un parc public certainement de nature à aider la cause. Il est devenu de toute nécessité de former des professeurs en éducation physique au niveau universitaire et l'U. de Montréal croit avoir fait un grand pas dans cette direction par l'acquisition de ce nouveau gymnase.

Ted Workman avait prévu que Parker irait à Toronto

Lorsque la nouvelle fut annoncée dans l'Ouest canadien à l'effet que Jackie Parker allait sans doute être échangé, le président et propriétaire Ted Workman des Alouettes nous laissa savoir immédiatement sa conviction que le fameux quart-arrière irait sans doute à Toronto.

"Aucune illusion à se faire", nous affirma-t-il. "Les Argonauts ne peuvent se permettre de laisser échapper un joueur de la valeur et de la réputation de Parker. Tout ce que les Alouettes pourraient offrir aux Eskimos en échange de Parker, les Argonauts proposeront quelque chose encore mieux. Leur situation est telle qu'ils donneront plus qu'il est raisonnable de le faire pour l'obtenir."

D'autre part, Workman ne pouvait pour s'assurer les services du vétéran quart-arrière démantibuler une équipe que tous considèrent de valeur à remporter la coupe Grey. Il y a bien quelques joueurs qu'il était prêt à laisser aller car il considère qu'ils ne sont pas de ceux qui pourront aider le club dans sa lutte pour la coupe Grey. Il y en a deux qui échappent trop souvent le ballon, un autre dont la valeur défensive laisse maintenant à désirer.

Workman ne pouvait toutefois se permettre d'offrir ni George Dixon, ni Don Clark, ni Dave Hoppmann et encore moins Sandy Stephens qui possède un contrat qui défend aux Alouettes de l'échanger sans son consentement. Or, Stephens n'accepterait, paraît-il, de jouer dans aucune autre ville canadienne.

Parker donnera au Toronto le genre de quart arrière qu'il recherchait depuis longtemps, un homme capable d'être un vétéran général sur le terrain, un type tout aussi capable de courir que de passer. Les adversaires des Argos n'auront plus la tâche aussi facile. Leur défense devra envisager la possibilité d'attaques au sol aussi bien que dans les airs. Il y aura un climat d'incertitude.

On connaîtra aujourd'hui les noms des joueurs que le club torontois a dû donner en échange de Parker. Il est possible que, comme le prévoyait Workman, les Argos aient été forcés de donner plus que ce qui aurait été raisonnable.

Les Eskimos d'Edmonton obtiennent cinq joueurs

Jackie Parker cédé aux Argonauts

TORONTO. (UPI) — C'est maintenant décidé : Jackie Parker, le quart-arrière supervedette des Eskimos d'Edmonton évoluera avec les Argonauts de Toronto la saison prochaine. Parker est passé à cette dernière équipe, hier, en échange de cinq joueurs.

Le directeur-gérant Lew Hayman était également heureux de faire l'acquisition de Parker, et il a dit : "Maintenant, je serai en mesure d'exiger une amélioration du rendement du club".

Il a rappelé qu'aucun contrat n'avait été signé, mais qu'il ne prévoyait pas de difficultés à faire accepter l'offre des Argonauts par Parker. Ce dernier doit arriver dans la Ville-Reine ce soir.

Hayman a également dévoilé que les deux clubs ont complété une transaction directe, "mais j'aimerais obtenir mes joueurs si jamais l'échange avortait".

Au cours d'une conversation téléphonique, Parker s'est dit heureux d'apprendre que tout était terminé. "Maintenant, je ferai mon possible pour répondre aux aspirations de la direction et des partisans des Argonauts", a-t-il précisé.

Wirkowski enchanté

L'instructeur Nobby Wirkowski jubilait. "C'est une transaction extraordinaire, un échange qui fera du bien à l'ensemble du football, et également aux Argonauts," a-t-il expliqué.

A quelqu'un qui lui demandait quel rôle Parker jouerait avec les Argonauts la saison prochaine, Wirkowski a déclaré : "Je ne veux pas le faire jouer à une position qu'il n'aimera pas. Il occupera notre poste de quart-arrière. Cela ne veut pas dire que je n'utiliserai pas à l'occasion son habileté pour capter une passe, ou encore utiliser au maximum toutes ses possibilités."

A 31 ans, Parker a déjà été choisi sur l'équipe d'étoiles à huit reprises, et par trois fois, il a été élu le joueur par excellence de l'année.

Rien ne lui est impossible

Parker est d'une "versatilité" incomparable.

Comme demi ou ailier, il peut faire aussi bien que les meilleurs au pays. Comme botteur de précision ou de longue distance, il peut en faire rougir plusieurs. Son blocage est au dessus de la moyenne, et à la défensive, on dit de lui qu'il est "fantastique".

En neuf ans à Cleveland, Parker a complété 103 passes, (1,815 verges), en plus d'en lancer 1,484 pour 11,137 verges. Il a complété 53 pour cent de ses passes.

L'instructeur Eagle Keys, un ami personnel de Parker, et un compagnon de chasse, a dit de lui : "C'est le plus grand joueur que j'aie jamais vu à l'oeuvre ! J'aurais aimé mieux perdre mon bras droit ! Cependant Jackie a décidé de son sort, et il songe à son avenir. Il sera toujours cher dans le coeur des partisans et des officiels des Eskimos."

Parker a été placé à l'enchère le 6 février dernier, et ce, à sa propre demande.

Parker a déclaré qu'il a dû prendre cette décision parce qu'il voulait s'établir dans une ville majeure, croyant y découvrir plus d'occasions pour l'avenir.

"Je crois que je pourrai jouer durant encore cinq ou six ans," a-t-il dit. "Et je veux jouer dans un centre où je peux m'établir pour les années qui suivront."

"Les partisans des Eskimos m'ont admirablement bien traité," a-t-il poursuivi, "et j'ai pris la plus difficile décision de ma carrière. Mais, comme je veux me lancer dans l'enseignement une fois ma carrière terminée, je me devais d'élargir mes connaissances en jouant ailleurs qu'à Edmonton. Avec les Eskimos, j'ai beaucoup appris avec mes trois instructeurs (Pop Ivy, Sam Lyle et Keys), mais je pense que le fait de jouer dans une nouvelle partie du pays me permettra d'acquérir encore plus d'expérience."

Parker, qui est natif de Knoxville, Tenn., était venu aux Eskimos une fois ses études terminées à l'Université Mississippi State, où il a établi un record en devenant le premier joueur à être choisi le plus utile à son équipe dans la Conférence Southeastern à deux reprises.

JACKIE PARKER

LES CINQ JOUEURS

TORONTO (PC) — On a dévoilé au cours de la matinée les noms des cinq joueurs qui sont passés aux Eskimos en échange de Parker.

Pour obtenir le quart-arrière étoile, les Argonauts ont cédé Bill Mitchell, un garde et botteur de placements; les arrières défensifs Jon Rechner, Mike Wicklum et Joe Hernandez, et Zeke Smith, un garde, joueur de ligne et ailier défensif. Mitchell, Rechner et Wicklum sont canadiens.

La direction des Argonauts avait refusé d'annoncer les noms des joueurs, hier soir, avant que les joueurs en question puissent être avisés.

Hernandez, un joueur rapide, s'était joint au Toronto au début de la saison 1962. Wicklum était passé aux Argonauts en 1961, mais a été blessé au début de la saison et n'a commencé à jouer régulièrement que la saison dernière.

Rechner, né au Canada, s'était joint aux Argos à la mi-saison. Mitchell était le seul joueur régulier du club avant le début de la dernière saison.

DEUX COEQUIPIERS DE HOWIE YOUNG (2) — MARCEL PRONOVOST (au centre) et DOUG BARKLEY (5) empêchent le bouillant joueur de défense des Red Wings de s'attaquer à l'arbitre FRANK UDVARI.

(Téléphoto UPD

Qui remplacera Gilles Tremblay?

Howie Young ne s'en prend qu'aux joueurs qui ne ripostent jamais

par **André TRUDELLE**

DETROIT. — Qui remplacera Gilles Tremblay sur la première ligne d'attaque du Canadien ? Voilà la question la plus d'actualité alors que le Tricolore s'apprête à disputer la deuxième place aux Maple Leafs de Toronto.

D'ailleurs, quand on parle aux joueurs, il ne s'agit pas de la deuxième place, mais de la poussée du club vers la première position. Il est certain qu'une défaite en fin de semaine, particulièrement contre Chicago samedi dernier, aurait donné un tout autre aspect à la lutte.

Maintenant, avec deux autres parties à disputer contre les Hawks, le pilote Toe Blake évalue encore ses chances de championnat.

Don Marshall ?

"Tout dépendra de notre tenue contre les Leafs et les Hawks", conclut-il.

Mais la question du début qui remplacera Gilles Tremblay ? Blake se garde bien d'y répondre directement. Il n'est pas pressé. Présentement, les ailiers du côté gauche sont Dickie Moore, Don Marshall, Gérald Brisson et Bill McCreary qui rejoindra l'équipe aujourd'hui dans la Ville-Reine. Bill Hicke peut aussi être utilisé à gauche. La perte de Gilles Tremblay (23 buts) tout comme celle de Henri Richard, survient à un bien mauvais moment.

Notre impression est la suivante. Blake optera pour Don Marshall. Moore va bien avec Ralph Backstrom et Claude Provost; Brisson se tire bien d'affaire avec Rousseau et Hicke. McCreary ? Blake ne l'utilisera qu'au besoin. C'est notre impression. Le pilote n'a pas voulu divulguer ses plans.

Quatre joueurs seulement se sont rendus patiner à l'Olympia hier matin : Gérald Brisson, Bernard Geoffrion, Don Marshall et Charlie Hodge.

Aujourd'hui, l'exercice général aura lieu dans la matinée, à Maple Leaf Gardens.

Tom Johnson

Il se peut que Tom Johnson rejoigne l'équipe à temps pour l'exercice d'aujourd'hui ou la joute de demain soir. Charlie Hodge est venu bien près de remplacer Plante dimanche soir, du moins pour la troisième période.

Plante, qui avait la fièvre, a demandé à Udvari d'interrompre le jeu afin de consulter son pilote Blake. Il restait à peu près quatre minutes à faire dans le deuxième engagement. Blake a conseillé à Plante de finir la période.

Hodge s'est habillé à l'intermission. Plante a ensuite décidé d'essayer et il a finalement terminé la rencontre, tandis que Hodge restait sur le qui-vive dans le vestiaire des joueurs. Après la partie, Plante a réclamé des pilules du médecin qui a conduit Gilles Tremblay à l'hôpital et il paraissait rétabli hier.

On a rapporté à Détroit que l'arbitre Frank Udvari avait dû être escorté de la police pour se rendre à son vestiaire, après

Voir YOUNG en page 29

De retour à Montréal au début de l'après-midi d'hier, l'ailier gauche Gilles Tremblay a subi de nombreux examens, à l'issue desquels le physiothérapeute Bill Head, du Forum, a déclaré : "La blessure est moins grave que l'avaient cru les médecins de Détroit.

Tremblay souffre d'une fracture de l'os de la joue droite. A Détroit, les rumeurs ont circulé à l'effet que Gilles devra demeurer inactif pendant trois semaines mais il est possible qu'il revienne au jeu plus tôt".

Passablement fatigué, Tremblay a révélé qu'il suivra les traitements quotidiens de Bill Head.

"Je n'ai absolument pas vu venir Pete Goegan. J'attendais une passe au moment où il m'a frappé", a-t-il commenté.

Sept clubs acceptés dans le nouveau circuit junior

Lors d'une importante assemblée qui avait pour but de compléter l'étude d'une constitution qui sera soumise aux autorités municipales, sept clubs ont été acceptés dans le nouveau circuit de baseball local qui portera le nom de Ligue Junior du District de Montréal Inc.

Les équipes qui ont remis leur dépôt d'admission sont Laval, Longueuil, St-Laurent, Verdun, Villeray, Ville Mont-Royal et Plateau.

Un porte-parole du groupe a révélé que le comité provisoire, présidé par Maurice Richard, rencontrera les autorités de la Ville de Montréal jeudi ou vendredi afin de faire approuver la constitution.

"Nous convoquerons une conférence de presse, au début de la semaine prochaine, et le nom du président et ceux des membres du comité de direction seront dévoilés", a-t-il ajouté.

Trois équipes de l'ancienne Ligue Montréal Royale Junior — Maisonneuve, Ville-Marie et St-Henri — n'étaient pas représentées à l'assemblée.

"Si l'un ou l'autre de ces clubs veut se joindre à nous, nous étudierons toute demande d'admission", de commenter Emile Bouchard, président du Longueuil.

CE SOIR A CKAC — PHIL GOYETTE, célèbre centre du Canadien sera au micro de CKAC, ce soir, de 8 h. 05 à 8 h. 30 pour répondre aux sportifs en l'absence de Jacques Plante.

Aujourd'hui ?

Le sort de Young

DETROIT. (UPI) — Le sort du "mauvais garnement" Howie Young reposait aujourd'hui entre les mains du président de la Ligue Nationale. L'on croit en effet que Clarence Campbell rendra une décision aujourd'hui à savoir si Young sera suspendu ou recevra une forte amende pour ses agissements lors de la défaite de 6-1 du Détroit aux mains du Canadien, dimanche soir.

En plus d'obtenir 27 minutes de punitions, établissant un record de 210 minutes pour une saison dans la LNH. Il reste encore 16 parties pour améliorer ce record.

Le dernier épisode est une altercation avec l'arbitre Frank Udvari après que Young eut été puni pour s'être attaqué à J.-C. Tremblay et avoir écopé d'une majeure. Young a été empêché par des coéquipiers de s'attaquer à Udvari après lui avoir lancé son gant.

"Raymond deviendra un second Don McMahon"

—Ronald Piché

ST-JEAN. (par **R.P.**) — Un franc succès a couronné la soirée organisée par des sportifs de St-Jean en l'honneur du lanceur Claude Raymond, proclamé la meilleure recrue des Braves de Milwaukee la saison dernière.

Plus de 400 personnes ont envahi la salle de réception. Au nom de tous ses amis et partisans, les organisateurs ont présenté à Raymond un appareil stéréophonique combiné.

Quelques heures auparavant, les autorités municipales avaient remis une plaque souvenir à Raymond.

Les sportifs de la ville de St-Jean ont voulu rendre hommage à l'un des leurs qui a fait sa marque au baseball majeur. On sait que l'an dernier, l'athlète de St-Jean est devenu l'un des meilleurs lanceurs de relève de la Ligue Nationale.

Ronald Piché, un autre lanceur de l'organisation du Milwaukee était présent à la réception. Quand Raymond a fait le saut avec les Braves l'an dernier, les Braves ont cédé Piché aux Maple Leafs de Toronto de la Ligue Internationale où il a remporté neuf victoires et subi quatre défaites. Il avait gagné trois parties avec les Braves au début de la saison.

"Claude deviendra un second Don McMahon", a commenté Piché en discutant des performances en relève de son coéquipier.

Piché a qualifié de bien satisfaisantes les conditions du contrat qu'il a retourné signé au Milwaukee, samedi. Il se rapportera au camp d'entraînement de West Palm Beach, vendredi.

"Je suis déterminé à prouver à Bobby Bragan que je possède l'étoffe pour demeurer dans les majeures. Je connaitrai une bonne saison si l'on m'accorde une véritable chance", de conclure Piché.

Legaré
1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

MONTREAL MOTOR BOAT
(1962) Ltée
725 ouest, rue St-Antoine, UN. 6-5041
MAISON
BATIE ET REPUTEE PAR SON SERVICE
Les BATEAUX c'est notre affaire
Nos experts répondront à toutes vos demandes d'informations aux kiosques suivants à l'exposition du Palais du Commerce
SUNFISH — SAILFISH — CRESTLINER
ARKANSAS TRAVELER — JOHNSON MOTOR
CHESTNUT CANOE COMPANY LTEE
DEMANDEZ LES REPRESENTANTS
de
MONTREAL MOTOR BOAT
(1962) Ltée
725 ouest, St-Antoine, tél.: UN. 6-5041

"le coin du marin"
AVANT
de prendre une décision pour l'achat d'une embarcation, ou de toutes pièces ou accessoires nautiques . . .
il faut nous visiter!
APRES
Vous serez satisfait, car vous ne pourrez trouver mieux ailleurs . . .
pour le choix et les conditions!
BIENVENUE À TOUS
à notre kiosque de L'EXPOSITION DES SPORTS NAUTIQUES qui se tient au PALAIS DU COMMERCE du 21 au 27 vévrier
DISTRIBUTEURS DES MOTEURS MERCURY
MANNING MARINE LIMITED Bl. 7-9801
BOUL. METROPOLITAIN ET AUTOROUTE (COIN NORD-OUEST)

Pourquoi pas vous?...
OUI! VOUS POUVEZ VOUS PROCURER UNE MAGNIFIQUE
ACADIAN '63
DE FABRICATION CANADIENNE
POUR AUSSI PEU QUE
$300 COMPTANT
ET
$16.15 PAR SEMAINE
Ceci inclut les équipements standard, plus taxe de vente, licence et assurance
N'hésitez pas et venez avec confiance transiger avec une MAISON DE REPUTATION CANADIENNE-FRANÇAISE établie depuis 11 ans.
WILHELMY G.M. BUICK PONTIAC
AUTOMOBILE LTEE
PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS G.M.C.
4833, boul. St-Laurent, au sud du boul. St-Joseph — Tél. AV. 8-0186

CAHIER No 3 / PAGES 27-40

LA PRESSE

RADIO-TELEVISION / ANNONCES CLASSEES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MARDI 19 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 108

L'ANCIENNE CANDIDATE DU CREDIT SOCIAL DANS LAURIER, Mme Liliane Vien-Beaudet, n'a pas prisé d'être "remplacée" par le fils de Réal Caouette. Hier soir, elle faisait donc parvenir un message de protestation au chef national du parti, M. Robert Thompson, sous l'oeil approbateur de son mari.

Convention créditiste dans Laurier ?

La vice-présidente nationale ne veut pas qu'on "impose" le fils de Caouette

par **Roger NANTEL**

Si le fils de Réal Caouette s'attend à trouver dans Laurier un comté où des Créditistes unis, une organisation bien huilée tenteront avec acharnement de le faire élire, il se trompe un peu.

Ne serait-ce que parce qu'il a été choisi candidat sans que les partisans locaux du parti soient vraiment consultés. De telle sorte que la pagaille règne maintenant dans les rangs créditistes de Laurier, derrière les décors tout au moins.

De fait, la candidate créditiste du comté en 1962, Mme Liliane Vien-Beaudet, a fait parvenir hier soir au chef national de son parti, M. Robert Thompson, un message d'urgence. Le contenu probable de cette missive : une protestation énergique contre le candidat "imposé" et une demande de convention dans le comté.

Mme Vien-Beaudet croit compter sur des appuis solides. La plupart des femmes créditistes du comté lui auraient en effet signifié que si elle n'est pas candidate le 8 avril, leur appui ira à l'un des vieux partis. Plusieurs des plus importants partisans du Crédit social dans Laurier, dont le chiropraticien Gilbert Croteau (Les Chevaliers de . . ."), seraient aussi prêts à endosser ses revendications.

Actuellement vice-présidente nationale du Crédit Social, Mme Vien-Beaudet avait réussi à obtenir environ 1,500 votes lors de la dernière élection fédérale.

Jusqu'à ce qu'elle apprenne par des amis que Gilles Caouette était devenu le nouveau candidat créditiste dans "son" comté, elle croyait apparemment que le choix du porte-étendard du parti serait fait de façon démocratique.

Interviewée hier soir dans son logis de la rue Saint-Denis, Mme Vien-Beaudet semblait proprement outrée de la tournure des évènements.

"POUR LE BIEN DU PARTI . . ."

Au début de la rencontre, l'ancienne candidate s'est d'abord montrée très discrète, ne voulant apparemment pas nuire aux chances de son groupe par des déclarations intempestives. Puis, soulignant elle-même que la démocratie exige que les candidats soient choisis par les partisans du parti à l'échelle du comté, qu'un parti politique commence à pourrir dès qu'il est contrôlé par une minorité agissante, elle exposa bientôt les raisons de son désaccord.

"Je suis prête à accepter si c'est pour le bien du parti. Mais si le petit groupe des Marcoux, Rondeau et autres imposent dans les comtés les candidats qu'ils veulent, ce ne sera pas mieux que dans les vieux partis . . ."

Elle faisait là allusion aux députés créditistes Gilbert Rondeau et Dr Guy Marcoux — ce dernier est whip du parti à Ottawa — précisant plus tard que ces derniers veulent la tête de Réal Caouette.

"Marcoux veut faire débarquer Caouette pour devenir lui-même chef des Créditistes du Québec", devait-elle affirmer.

(Ce qui vient confirmer de l'intérieur du parti des bruits persistants ayant couru à Ottawa durant toute la session)

Elle a raconté que dans son propre comté, le choix du candidat n'a été ratifié que par quelques organisateurs et membres du parti, plusieurs ayant beaucoup moins de trente ans.

"J'étais en dehors de la ville durant la fin de semaine — je visitais mes parents à Saint-Césaire — et ils en ont profité pour nommer Gilles Caouette 'officiellement'. Ils auraient quand même pu m'avertir ?"

On lui avait évidemment parlé avant hier de la candidature possible de Gilles Caouette dans Laurier. Les organisateurs du parti lui ont même offert de choisir l'un des dix comtés de la région montréalaise où les candidats créditistes ne sont pas encore choisis. Ce, pour y briguer elle-même les suffrages.

Mais elle n'est plus d'accord, si elle l'a déjà été. Le procédé utilisé pour l'écarter de Laurier n'a pas eu l'heur de lui plaire.

Quant aux chances qu'a le "fils à Réal" de triompher de l'ancien ministre libéral Lionel Chevrier, Mme Vien-Beaudet ne les croit pas énormes. Selon elle, même Gilles Caouette est certain de la défaite.

"Lorsqu'ils ont proposé de nommer Gilles candidat dans Laurier, Réal Caouette a d'abord dit qu'il ne voulait pas envoyer son fils à la boucherie", affirme-t-elle.

Selon elle, ce sont les pressions exercées ultérieurement sur le chef-adjoint du Crédit Social qui l'ont forcé à modifier son attitude.

Quoi qu'il en soit, il se pourrait fort bien que les partisans de Mme Vien-Beaudet — certains viendraient même de Shefford, comté de Gilbert Rondeau — profitent de la prochaine assemblée importante du Crédit Social pour manifester leur mécontentement.

Cette assemblée, elle aura lieu dès dimanche, au marché Atwater. Que les photographes se le tiennent pour dit . . .

Armes-A : les chefs devront s'expliquer

Il est possible qu'un groupe de Créditistes du Québec profitent de la venue à Montréal de MM. Thompson, Manning et Bennett pour exiger de ces derniers qu'ils clarifient publiquement la politique du Crédit social sur les Armes-A.

C'est ce qui ressort de l'interview accordée hier au journaliste de LA PRESSE par Mme Liliane Vien-Beaudet, ancienne candidate du CS dans le comté de Laurier.

Il semble en effet que beaucoup de Créditistes qui s'opposent à l'achat par le Canada d'armements nucléaires sont mécontents des déclarations contradictoires faites ces dernières semaines par les trois personnages nommés plus haut d'une part, et M. Réal Caouette d'autre part.

Seul ce dernier, parmi les officiers du Crédit social, a affirmé nettement son opposition aux Armes-A, ses confrères admettant la possibilité éventuelle de doter nos forces armées de tels armements.

L'enseignement technique

Starr répond à Gérin-Lajoie: Ottawa n'ira pas plus loin!

OTTAWA. (PC) — Le ministre du Travail, M. Starr, a déclaré hier que le gouvernement est allé aussi loin que la loi lui permettait en prolongeant de six mois la période au cours de laquelle il assumera 75 pour cent du coût de construction des écoles techniques et professionnelles.

M. Starr commentait les remarques formulées vendredi dernier par le ministre de la Jeunesse du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, qui avait déclaré que certaines autres provinces seront plus favorisées et que la décision de M. Starr ne correspond aucunement aux demandes formulées par les dix ministres provinciaux de l'Education" à la conférence du 21 janvier à Ottawa.

M. Starr a dit que le Québec n'a pas tiré autant de profit que certaines autres provinces, des subventions fédérales, à cause surtout du fait qu'il a attendu six mois avant de signer les ententes avec Ottawa. C'est entièrement la faute de la province.

Ces subventions, qui ont coûté $284,760,000 au gouvernement fédéral depuis mars 1961, devaient être réduites à 50 pour cent à compter du 1er avril. les ministres provinciaux avaient demandé un prolongement de quatre années, sur la base de 75 pour cent. M. Starr a subséquemment annoncé une extension jusqu'au 1er octobre prochain.

M. Gérin-Lajoie a dit que la décision favorisait les provinces qui avaient déjà accepté le programme de construction. Pour ce qui est du Québec, on ne pourra préparer de projets à longue échéance pour la construction de nouvelles écoles tant qu'on n'aura pas reçu un rapport spécial à ce sujet le 26 février.

"Loin d'être une solution au problème, la décision de M. Starr semble être une provocation", avait dit M. Gérin-Lajoie.

Le ministre du Travail n'a pas élaboré dans sa déclaration d'hier quant à l'aspect légal du prolongement.

Starr : "Le Québec a attendu six mois . . ."

Gérin-Lajoie : "Décision qui favorise certaines provinces..."

Une mise en garde du Dr Penfield contre les 'dangereux démagogues'

L'illustre neurologue montréalais Wilder Penfield, dont on connait les courageuses prises de position en faveur du bilinguisme et du biculturalisme, a mis en garde les Canadiens, hier, contre le danger que de dangereux démagogues, de type hitlérien, tel le sénateur Joseph McCarthy, aux Etats-Unis, s'emparent du pouvoir au pays à moins que les Canadiens prennent les moyens nécessaires pour garder "ces dangereux radicaux" en dehors de l'arène publique.

Familier de nombreuses régions du monde, aussi bien communistes que capitalistes, où son renom l'a fait inviter, le Dr Penfield s'étonne tout autant des résistances que peuvent rencontrer au Canada le bilinguisme et le biculturalisme (dans un monde où chaque pays doit tendre vers un plurilinguisme), que de ce qui lui apparait comme un radicalisme à courte vue et qui, prônant la séparation et la sécession à contre-courant du mouvement mondial de l'interdépendance politique et culturelle, jette le manche après la cognée et refuse, lui aussi, en somme, les avantages d'une civilisation plurilingue.

Plus qu'une union : une alliance

"Notre problème, a-t-il dit, est de préserver quelque chose qui n'a jamais été une union mais bien plutôt une alliance — et de le préserver sans guerre, à notre avantage mutuel."

"Ce but doit être celui de tous les Canadiens qui réfléchissent. Rien d'autre ne peut être accepté".

Dans cette perspective, les difficultés qui troublent périodiquement les relations entre les deux groupes linguistiques et culturels du pays, sont interprétées par le Dr Penfield comme "des querelles de famille", qui, rappelle-t-il, "peuvent être parfois très amères, mais aussi très fécondes".

Elles dégagent, en effet, fût-ce douloureusement, les raisons profondes qui unissent la famille.

"Je suis convaincu, a dit le Dr Penfield, que le bilinguisme et le biculturalisme sont deux grandes sources de vigueur du Canada : ils nous font différents des Etats-Unis et nous donnent un grand avantage sur ce pays."

Il a rappelé le plaisir qu'il a éprouvé lorsque, il y a une trentaine d'années, il lui fut donné l'occasion de travailler avec des neurologues montréalais de langue et de formation françaises différentes des siennes.

Coopération unique au monde

Certains de ces médecins canadiens-français, le Dr Jean Saucier et le Dr Claude Bertrand, par exemple, se trouvaient, hier, à la table d'honneur, avec le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier.

"J'ose dire, a affirmé le Dr Penfield, qu'il n'y a pas de meilleure coopération entre universités et hôpitaux, dans quelque ville que ce soit au monde, que celle qui existe entre les universités et les hôpitaux de langue française et de langue anglaise de Montréal."

Invoquant les exemples de la Belgique bilingue, de la Suisse quadrilingue, de l'Inde et de la Chine plurilingue, le conférencier a supplié les Canadiens à ne pas renoncer à une richesse qui leur est naturelle et que d'autres pays s'efforcent d'acquérir péniblement.

Le célèbre médecin montréalais, auteur de nombreux livres de neurologie et de deux romans, a rappelé qu'il est lui-même d'origine américaine.

Allégeance

"Lorsque je me suis fait naturaliser, il y a 30 ans, a-t-il dit, j'ai fait serment d'allégeance au Canada — et non pas à l'un ou l'autre groupe linguistique."

Le Dr Penfield a invité les Clubs Canadiens de tout le pays, dont il préside l'association, à servir de forum aux "opinions saine et équilibrées" sur le problème de l'unité nationale.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Dief, candidat dans Prince-Albert

PRINCE-ALBERT. (PC) — M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, a confirmé hier qu'il acceptera d'être mis en candidature sous la bannière du parti conservateur dans la circonscription de Prince-Albert.

Le premier ministre a déclaré à Ottawa, au cours d'une entrevue téléphonique, qu'il acceptera d'être mis en candidature lors de la réunion qui ne saurait avoir lieu avant le 26 février, date de son retour à Londres.

M. Diefenbaker représente la circonscription de Prince-Albert depuis 1953.

Par ailleurs, le ministre de la Défense, M. Gordon Churchill, a été officiellement choisi candidat conservateur dans Winnipeg-South-Centre.

Candidats créditistes

Le Crédit social a continué hier à se préparer en vue des prochaines élections en choisissant plusieurs autres candidats à travers la province. Ce sont MM. Edouard Provencher, **Montréal-St-Henri;** Sylvio Melançon, **Montréal - St - Jacques;** Yvan Ménard, **Richelieu-Verchères;** François Even, **St-Hyacinthe-Bagot;** Dollard Richard, **St- Jean - Iberville - Napierville;** Lucien Richard, **Trois-Rivières;** Maurice Gougeon, **Argenteuil-Deux-Montagnes;** Camille Lussier, **Chambly-Rouville;** Fernand Thurbide, **Iles-de-la-Madeleine;** Bruno Camirand, **Longueuil;** Louis Fréchette, **Québec-Sud;** Albert Paiement, **Montréal-Papineau;** Henri Paquet, **Montréal-St-Denis;** et Georges Binette, **Montréal-Cartier.**

Ex-sous-ministre, du côté libéral

STRATFORD. (PC) — M. Mitchell Sharp, ancien sous-ministre fédéral du Commerce, a souligné la nécessité d'infliger une "défaite retentissante" au gouvernement conservateur aux élections du 8 avril.

M. Sharp, qui se présente dans la circonscription de Toronto-Eglinton, représentée dans le dernier parlement par le ministre de la Justice, M. Donald Fleming, qui comme on le sait a donné hier sa démission du cabinet, a déclaré que la population en avait assez des tergiversations, du désordre et de la confusion.

"Il est superflu de dire combien le présent gouvernement est inefficace, les faits parlent d'eux-mêmes."

En demandant la défaite des conservateurs, M. Sharp a noté qu'il ne s'agissait pas uniquement de déplacer le gouvernement, mais surtout de le remplacer par un autre capable d'imprimer une direction ferme et décisive aux affaires du pays.

"La population est décidée à élire un gouvernement majoritaire et je crois qu'elle favorisera les libéraux".

Enfin, les libéraux ont déniché un autre candidat de valeur en la personne de M. R. N. Bissonnette, doyen de la faculté des Sciences du Stratford Collegiate Institute et auteur de plusieurs publications scientifiques. M. Bissonnette sera candidat dans Perth.

Demandez-le à Caouette

EDMONTON (PC) — Le député Frank Gainer, de Banff-Cochrane, élu sous la bannière d'une coalition des éléments anti-créditistes, a suggéré au ministre provincial de la Voirie de l'Alberta, M. Gordon Taylor, de s'adresser au leader national adjoint de son parti, M. Réal Caouette, afin de se renseigner sur la situation cubaine.

M. Gainer décrivait l'opposition des fermiers de la Colombie-Britannique à des mesures d'expropriation quand le ministre l'interrompit pour lui dire que tel n'était pas le cas en Alberta.

"Je le sais, de répliquer M. Gainer, mais je parlais de la situation en Colombie-Britannique."

"Et que faites-vous de la situation à Cuba ?", de répliquer M. Taylor.

"Je ne suis pas au courant. Peut-être votre ami Caouette pourrait vous renseigner ?"

Les Québecois manifestent un esprit critique

-- G.-D. Lévesque

QUEBEC. (PC) — M. Gérard D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, a déclaré hier qu'on relevait dans le Québec les manifestations d'un esprit critique qui n'existait pas il y a quelques années.

Adressant la parole au congrès de la Canadian Automotive Wholesalers and Manufacturers Association, il a ajouté que le gouvernement du Québec avait exercé son action dans différents domaines depuis 1960 en vue de "favoriser la mise en oeuvre rationnelle de nos richesses naturelles".

Entre-temps, l'esprit critique s'exerce à l'égard de nos institutions traditionnelles.

"Notre société s'est chargée elle-même de détruire certains tabous et de définir plus clairement les objectifs qu'elle compte réaliser", a déclaré le ministre, passant avec facilité du français à l'anglais.

Au cours des dernières années, le Québec a donné l'impression de prendre davantage conscience de ses responsabilités.

Scrutin spécial: 141,210 Canadiens ont droit de vote

OTTAWA. (PC) — Au moins 141,210 Canadiens, pour la majorité des cas des membres des forces armées canadiennes cantonnés tant en Europe qu'au pays, seront aptes à voter au scrutin spécial organisé en marge des élections générales du 8 avril. Les membres des trois armes auront une semaine pour se prévaloir de leur droit de suffrage, soit du 1er au 6 avril.

Le président général des élections, M. Nelson Castonguay, a annoncé hier, les noms des présidents d'élection spéciaux et de leurs adjoints qui surveilleront le vote parmi les membres des forces armées.

Au nombre des adjoints, on relève le nom de M. Roger Parizeau, ex-député conservateur du Lac Saint-Jean, qui a été nommé assistant spécial auprès du ministre des Transports après sa défaite aux mains du candidat créditiste.

M. Parizeau agira comme principal adjoint de M. John Farnan, de Londres, un colonel à sa retraite qui a été nommé président d'élection spécial pour le vote militaire en Europe et au Moyen-Orient.

Les autres présidents d'élections spéciaux sont : M. Harry Secord, d'Ottawa, pour l'Ontario et le Québec ; M. Walter F. Blair, d'Halifax, pour les Maritimes ; et M. Alex Cairns, d'Edmonton, pour les provinces de l'Ouest.

M. Maurice Besner, de Dorion, a été nommé adjoint de M. Secord.

Des financiers veulent fonder un parti avec M. Bennett à sa tête

VICTORIA. (PC-UPI) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré hier devant la Législature de cette province, qu'il a été approché par d'importants financiers de Toronto pour se porter à la tête d'un nouveau parti politique canadien.

M. Bennett, qui revient d'un court voyage à Toronto, a déclaré que les financiers en question désirent fonder un nouveau parti fédéral qui verra à balancer la structure financière du pays.

M. Bennett a toutefois refusé leurs avances déclarant qu'à son avis, toutes les tendances des Canadiens sont bien représentées par les quatre partis politiques fédéraux actuels.

Le premier ministre créditiste a déclaré également que les hommes d'affaires en question sont toutefois tombés d'accord avec le discours qu'il a prononcé devant les courtiers du Canada selon lequel la position financière de la Colombie-Britannique est présentement la meilleure des dix provinces du pays.

"Je me suis rendu à Toronto, à leur invitation, afin de tenter de corriger la mauvaise impression faite dans les milieux financiers par la campagne de presse de l'été dernier, dirigée contre nous."

Après Toronto, c'est à Montréal que M. Bennett se rendra. Non pas, toutefois, pour rencontrer encore des financiers mais pour prendre part à l'ouverture de la campagne électorale du Crédit social.

M. Bennett sera un des principaux orateurs au ralliement du Marché Atwater, dimanche. Prendront également la parole, Réal Caouette, Robert Thompson, et le premier ministre Manning de l'Alberta.

La FTQ à Québec :

Le débat sur le chômage doit reprendre!

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a réclamé hier la reprise, dès mercredi prochain, du débat sur le chômage amorcé à l'Assemblée législative il y a trois semaines. Selon lui, les dernières statistiques fédérales indiquant que le Québec a remporté encore une fois, à la mi-janvier, ce qu'il a appelé "le scandaleux championnat du chômage", ne permettent plus aucune remise de la discussion.

On sait que la "journée des députés" a été supprimée les 6 et 13 février dernier et que le premier ministre Jean Lesage n'a pas donné l'assurance formelle que le débat reprendrait au cours de celle de mercredi. Les deux principaux orateurs inscrits à l'ordre du jour sont le chef du gouvernement lui-même et le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque.

Rappelant que le 30 janvier dernier, le gouvernement a accepté en principe, en amendant une motion de l'opposition, de saisir le comité des relations industrielles du problème du chômage, M. Provost ne voudrait pas qu'une autre remise retarde le moment où l'organisme pourra commencer à siéger.

Soulignant qu'en janvier, le Québec comptait 10.5 p.c. de sa main-d'oeuvre en chômage, comparativement à 5.5 p.c. en Ontario, le président de la FTQ a exprimé l'avis que le nombre des sans-travail doit dépasser largement les 200,000 à l'heure actuelle. Dans cette hypothèse, dit-il, aucune considération ne devrait plus entraver la poursuite d'un débat sur le chômage que l'on voudrait sérieux et animé par le seul souci du bien commun.

Le leader syndical a enfin rappelé qu'il a récemment fait parvenir aux députés, en prévision de ce débat, un mémoire sur le chômage dans lequel la FTQ préconise notamment la création d'un conseil interministériel de la planification comprenant les ministères-clés du gouvernement provincial, ainsi que d'un organisme fédéral-provincial de la planification. Les recommandations de cette centrale comportent également la création d'une industrie sidérurgique et un contrôle sur la spéculation immobilière.

Le mouvement syndical n'existe pas pour faire vivre les avocats

-- Roger Provost

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré que son mouvement s'opposerait à ce que le gouvernement provincial accorde des privilèges spéciaux aux membres du Barreau dans le domaine des relations ouvrières.

Le leader syndical commentait ainsi des rapports de presse selon lesquels certains participants au 11e congrès du Barreau du Québec auraient protesté contre ce qu'on y aurait appelé des "empiètements intolérables" de la part de "non professionnels" devant les tribunaux d'arbitrage et de conciliation.

M. Provost doute fort que le Barreau aille demander pour les avocats des privilèges qui iraient à l'encontre de l'esprit même de nos lois ouvrières, qui prévoient justement la création de tribunaux en équité où les parties peuvent défendre elles-mêmes leur cause sans traîner le boulet de la procédure.

Faisant observer ùque le mouvement syndical a fréquemment recours à des avocats, le président de la FTQ a toutefois tenu à préciser qu'il n'existe pas pour les faire vivre. "Nous voulons, dit-il, continuer de pouvoir faire appel à leurs services au besoin, mais nous nous opposerions farouchement à toute tentative de nous retirer le droit de plaider notre cause quand nous estimons avoir la compétence voulue pour le faire, ce qui est fréquemment le cas".

A ce propos, M. Provost n'a pas hésité à déclarer qu'un trop grand nombre d'avocats font preuve d'un manque déplorable de compétence dans le domaine des relations ouvrières. Souvent, dit-il, ils ne connaissent même pas la loi et entraînent leurs clients patronaux dans des litiges coûteux et néfastes à la paix industrielle.

M. Provost a souligné que les membres du Barreau ne sont pas les seuls à qui la FTQ conteste le monopole de la représentation devant les tribunaux d'arbitrage et de conciliation. Elle fait la même opposition, dit-il, aux "conseillers en relations industrielles".

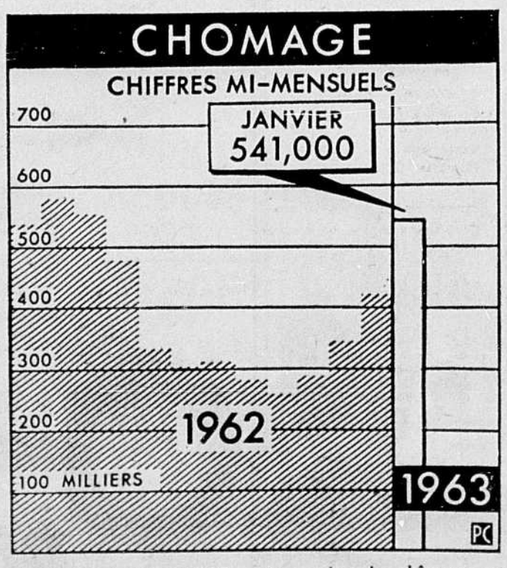

CHOMAGE A LA HAUSSE — Le nombre des chômeurs au Canada a augmenté de 127,000 à un total de 541,000 au milieu de janvier. Ce total représente 8.3 pour cent de l'effectif ouvrier comparativement à un pourcentage de 8.5 à la même période en 1962. Ce graphique indique les niveaux du chômage en 1962 et au cours du premier mois de 1963. Les chiffres comprennent les personnes sans emploi, celles cherchant du travail tout aussi bien que celles temporairement sans emploi.

Je venais de faire faillite...!

J'avais un commerce bien établi. Et j'en étais fier. Mais les circonstances m'ont obligé à fermer les portes. J'ai fait faillite.

Cet évènement m'a presque découragé. Pendant des mois, j'étais déprimé. Je croyais que ma vie était devenue inutile.

J'ai alors décidé de m'inscrire au fameux cours de l'Institut de Personnalité. Et j'ai bien fait. Car en peu de semaines, j'y ai retrouvé mon courage, ma confiance et mon enthousiasme. Je vais bientôt recommencer à neuf, je crois au succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume : "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité, c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chefs et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4,000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite jeudi le 21 février ou vendredi le 22 février à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222, (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à VI. 2-8186.

Avec un revenu annuel d'environ $1,000 le cultivateur est enserré dans un étau

par Pierre O'NEIL

QUEBEC. — Il y a une image classique pour décrire la situation actuelle des cultivateurs; celle d'un étau que l'on ferme.

Cela est simple à expliquer ; le cultivateur étouffe entre les coûts de production qui ne cessent de s'accroître et les prix de plus en plus bas qu'il reçoit pour sa production.

Celà se traduit dans les faits par des revenus qui ne changent pas malgré une hausse considérable du volume de production agricole.

Pour les 100,000 fermes que comptait le Québec en 1960, ce revenu net moyen s'établissait à moins de $2,000. Mais si l'on exclut du nombre une minorité de grandes fermes qui sont bien localisées autour du marché de Montréal et qui y font des affaires d'or, le revenu net moyen (revenu brut moins les frais d'exploitation et de dépréciation) d'une grande partie des fermes du Québec se situe souvent en deçà de $1,000.

Comme les cultivateurs n'ont aucun moyen de contrecarrer la hausse des coûts de production (matériel, main-d'oeuvre etc.) il ne leur reste qu'une chose à faire : s'organiser pour obtenir de meilleurs prix pour leurs produits.

Car la difficulté pour eux n'est pas de vendre, c'est de vendre à des prix raisonnables.

Des études du Conseil d'orientation économique ont en effet prouvé que, sauf pour ce qui concerne les produits laitiers, il y avait insuffisance de la production agricole au Québec de sorte que nous sommes obligés d'importer un certain nombre de produits des autres provinces canadiennes ou des Etats Unis.

La loi de 1956, un trompe-l'oeil

Il ne s'agit donc pas d'un problème de mévente. La difficulté c'est que les cultivateurs n'ont jamais pu de façon satisfaisante faire front commun pour organiser la mise en marché de leurs produits.

Il y a bien depuis 1956 une loi des marchés agricoles.

Elle n'a pas été inutile ; au début de 1961, 35,000 cultivateurs s'en étaient prévalu pour négocier la vente de leurs produits à près de 500 acheteurs. Des offices de producteurs avaient été établis dans 72 comtés de la province à cette fin.

(Rappelons qu'un office de producteurs est une sorte d'organisme syndical qui groupe dans une région donnée des cultivateurs qui s'intéressent à la production et à la mise en marché, qui s'adonnent tous à une culture en particulier et qui veulent assurer la mise en marché de leur production.)

(Le plan conjoint est l'entente qu'ils font entre eux sur le prix et les conditions générales de vente de leurs produits aux acheteurs éventuels.)

Mais il y avait de graves lacunes dans la législation sur les marchés agricoles, et pour cause; Duplessis qui ne craignait rien plus que le syndicalisme ouvrier ou agricole avait "paqueté" la loi. La loi était pleine de "trous" et après avoir dépensé des millers de dollars pour organiser des offices de producteurs, les organismes agricoles se rendirent compte que Duplessis avait pris les moyens de réduire l'efficacité de la loi.

Des cultivateurs vous diront qu'il y avait cinq vices fondamentaux dans la loi;

—la majorité requise pour l'approbation d'un projet de plan conjoint était trop forte.

—les offices n'avaient aucun moyen de réglementer la production de leurs membres.

—les coopératives jouissaient d'un statut spécial en ce qui concerne la mise en marché.

—il n'était pas interdit aux acheteurs d'entraver les efforts des offices.

C'est dans la mesure ou il corrige ces défauts de la précédente loi que le bill qui est devant les Chambres peut être considéré comme une amélioration des conditions actuellement faites aux cultivateurs.

Or la nouvelle loi corrige au moins trois des lacunes mentionnées.

Approbation des plans conjoints

L'ancienne loi exigeait qu'un projet de plan conjoint de mise en marché reçoive d'abord l'approbation de 75% des producteurs ayant droit de vote.

Le résultat de cette disposition ?

L'UCC dépensait des milliers de dollars pour mettre sur pieds un office et par la suite les projets de mise en marché étaient contrecarrés non pas parce qu'une minorité les rejetait, mais tout simplement parce qu'elle omettait de voter.

La nouvelle loi réduit le pourcentage à 66% et il ne s'agit plus de ceux qui ont droit de vote mais seulement de ceux qui ont effectivement exercé le droit de vote. C'est une différence sensible qui introduit beaucoup plus de souplesse dans la loi et qui permettra sans doute aux producteurs de mettre en vigueur plus de plans conjoints.

Les cultivateurs recevront cette disposition avec soulagement.

Entraves à la formation et à l'exécution des plans conjoints

Autre lacune de l'ancienne loi; rien n'empêchait des acheteurs (individus ou associations) d'entraver de toutes sortes de façons (y compris le chantage), la formation ou l'exécution d'un plan conjoint.

On y arrivait par exemple en offrant au cultivateur un prix supérieur à celui projeté par le plan conjoint; on pouvait aussi assurer au cultivateur qu'on n'acheterait rien de l'office et que lui courait le risque de voir pourrir sa production faute d'acheteur.

La nouvelle loi prévoit ces interdictions, fixe des amendes et bloque ainsi au moins sur papier une autre brèche laissée ouverte par Duplessis.

Cette disposition ne fait d'ailleurs pas l'affaire des acheteurs de produits agricoles et on sait déjà qu'ils feront de fortes pressions auprès du comité des bills publics pour que ces clauses d'interdiction soient abrogées ou atténuées dans leur portée.

Planification de la production

En accordant aux offices le pouvoir de contingenter la production, la loi leur permet de la planifier, de l'accorder aux besoins du marché et de favoriser ainsi le maintien de prix fermes.

C'est un pouvoir que l'ancienne loi ne leur accordait pas.

Prenons par exemple le cas des petits producteurs de bois de pulpe.

On a souvent attribué leurs surplus de bois au fait "qu'ils pillaient leurs lots en les déboisant sans tenir compte des possibilités du marché".

La nouvelle loi donne aux offices de producteurs les moyens de voir à ce que des abus du genre ne se produisent pas. Les nouveaux pouvoirs accordés aux offices leur permettront d'empêcher qu'une exploitation irrationnelle de leurs ressources ne créent des surplus et n'entraînent soit un gaspillage, soit une dépression des prix qu'ils recoivent pour leurs produits.

Enfin, une autre disposition du projet de loi créant la régie des marchés permettra la fusion d'offices afin d'organiser la mise en marché sur une base plus large.

Un point litigieux

Certains articles de l'ancienne loi accordent un statut privilégié aux coopératives de production ou de mise en marché. Beaucoup de cultivateurs s'en sont plaints mais la nouvelle loi maintient cette situation.

Il en résulte disent les cultivateurs que des coopératives fonctionnent parallèlement aux offices de producteurs et qu'elles ont priorité sur ces derniers pour être reconnues comme représentant les producteurs.

Certaines coopératives peuvent ainsi jouer et ont effectivement joué dans le passé le rôle de véritables "scabs" dans l'organisation de la mise en marché.

C'est une situation sur laquelle l'UCC est très chatouilleuse et il ne faudra pas se surprendre si elle entame un vif débat avec le Conseil de la Coopération sur ce sujet.

Au total, il semble que les cultivateurs soient satisfaits du projet de loi mis de l'avant par le gouvernement; ils le considèrent comme une amélioration sensible sur la législation actuelle. Il devrait permettre aux producteurs d'être plus en mesure de faire face aux transformations rapides qui ont marqué récemment tout le secteur de la production agricole et qui à l'origine sont dues aux tendances modernes de l'industrie de la consommation des produits alimentaires.

Quelles sont les questions permises !

QUEBEC. — M. Richard Hyde, président de l'Assemblée législative, a promis la semaine dernière à l'opposition de lui fournir des précisions sur le genre de questions que les députés peuvent poser de vive voix au début des séances.

Le règlement parlementaire stipule que de telles questions doivent être "urgentes" et présenter un "intérêt général".

Qu'entendez-vous par "questions urgentes et d'intérêt général" ? a demandé M. Daniel Johnson. Pouvez-vous nous donner quelques exemples afin que nous ne recommencions pas à poser des questions qui peuvent faire perdre le temps de la chambre ?

C'est alors que M. Hyde a formulé sa promesse : "Il me fera plaisir de rédiger quelque chose que je pourrai présenter à la prochaine séance. Je vais essayer de résoudre le problème conformément aux stipulations de notre règlement, tel qu'il existe".

Le député de Bagot a riposté:

—". . . et à la liberté de parole, j'espère !"

A plusieurs reprises, hier, le président de l'Assemblée législative a déclaré irrecevables plusieurs questions de l'Union nationale à cause de leur intérêt restreint si bien que le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, a protesté avec véhémence :

—"Nous en sommes rendus à n'avoir plus seulement le droit d'ouvrir la bouche pour dire : voici un problème urgent !"

Parmi les demandes de renseignements de l'opposition, citons, par exemple, celle de M. Johnson :

—"Est-ce que toutes les sommes dues aux hôpitaux en vertu de l'assurance - hospitalisation ont été versées à temps ou y a-t-il eu des retards ?"

380,000 médecins

En Union Soviétique, il y a environ 380,000 médecins, soit un par 558 personnes. En Israël, il y en a un par 390 personnes.

Préféré de la Majorité
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

Legaré
1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

Coupez vos dépenses et augmentez votre confort en prenant le train
Canadien National CN

Maintenant—vous pouvez vous offrir un séjour d'hiver en
FLORIDE

LES SEULS JETS VERS MIAMI—$162.15 (excursion aller/retour)

Maintenant Eastern Air Lines vous propose des vacances d'hiver peu coûteuses au beau soleil de Floride. Vous pouvez vous offrir un séjour de 7 jours et 6 nuits dans un hôtel de luxe à Miami Beach pour aussi peu que $237.75 par personne, chambre à deux lits — et ce tarif réduit comprend votre voyage par jet aller/retour. Départs quotidiens à 9:00 AM et 8:15 PM, arrivées à 1:30 PM et 12:17 AM. Demandez à votre Agent de Voyages ou à Eastern les renseignements concernant la réduction de 15% sur l'achat de vos billets aller/retour — vols de jour. Les enfants de 2 à 19 ans voyagent à moitié prix lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte.

POUR VOS RESERVATIONS, appelez votre Agent de Voyages ou Eastern Air Lines à VIctor 9-2201.

POUR RENSEIGNEMENTS relatifs aux arrivées et départs, signalez 631-9801.

EASTERN AIR LINES
SECURITE...EN VOL COMME AU SOL

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous LTÉE.
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

ANNONCE
ONGLE INCARNÉ
Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

Vous "gagnez au change" quand vous changez votre appareil pour un RCA Victor

Le CREDENZA IV—combiné TV-stéréo doté du Volutron

NEW VISTA II

Le syntonisateur qui permet de capter, de stations éloignées, une image d'une netteté, d'une précision sans précédent!

Syntonisez les stations éloignées—vous en recevrez une image si nette, si claire et si stable que nous vous invitons à la comparer avec toute autre...*n'importe où, sur n'importe quel canal!*

Le New Vista II est le syntonisateur le plus puissant, le plus sûr qu'aient jamais construit les techniciens en électronique de RCA Victor. A la base de ce syntonisateur unique se trouve une lampe qui durera de 3 à 5 fois plus longtemps. *Faite de céramique et de métal, c'est une lampe du tonnerre!*

Ces appareils sont dotés de circuits scellés cuivre, invention de l'ère spatiale qui surclasse les montages, aujourd'hui démodés, de fils soudés à la main.

Dès maintenant—pendant ces "Jours d'aubaines de Valeur Victor"—passez chez le marchand RCA Victor et demandez-lui de vous montrer un téléviseur doté du syntonisateur New Vista II.

La démonstration vous convaincra!

PREMIER DANS LA TV EN COULEUR!

Bonne nouvelle! A tous ceux (plus d'un million) qui, au Canada, peuvent capter des émissions en couleur des Etats-Unis, soit par câble ou directement, RCA Victor annonce le lancement des premiers appareils de TV en couleur, de fabrication canadienne. Le premier en TV blanc-et-noir, RCA Victor est également PREMIER DANS LA TV EN COULEUR!

La réception en couleurs naturelles est d'une qualité sans pareille ...l'image est si nette, si précise que *vous n'en croirez pas vos yeux!*

RCA VICTOR
LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN TÉLÉVISION

RECHERCHEZ L'EMBLÈME 'VALEUR VICTOR' CHEZ VOTRE MARCHAND

C'EST LE TEMPS DES AUBAINES DE VALEUR VICTOR!
PROFITEZ-EN! CHANGEZ VOTRE TÉLÉVISEUR POUR UN MEILLEUR!

District est de Montréal
ED. ARCHAMBAULT INC. 500 est, rue Ste-Catherine
J.-E. AUDET INC. 1481 est, av. Mont-Royal 353 est, rue Ste-Catherine
BEAUCOURT 1018 est, rue Ste-Catherine angle Amherst
BEAULIEU & GLADU ENR'G. 4589 est, rue Ste-Catherine
A. BREAULT 6905, 28e Avenue, Rosemont
F. COURTEMANCHE LTEE 6729, rue St-Hubert
DUBE ELECTRIQUE ENR'G. 6965, Lafontaine Longue-Pointe, P.Q.
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE 251 est, rue Beaubien
LES FRERES DUVAL 2149, rue Frontenac
JEAN GERVAIS 5270, rue Henri-Julien 1145 est, rue Mont-Royal
GORDON VAC. CLEANER CO. 4111, boul. St-Laurent
LES AMEUBLEMENTS J.-G. HOGUE LTEE 2525 est, rue Fleury
HOUSECRAFT 3033, rue Masson
KAY VAN FURN. LTEE 7035, boul. St-Laurent
JEAN-C. LEBLANC AMEUBLEMENT INC. 5826, rue St-Hubert
J.-H. LESSARD ENR'G. 2652, rue Masson, Rosemont
MT. ROYAL FURN. & TV INC. 4432, boul. St-Laurent 6682, rue St-Hubert 3510 est, boul. St-Joseph 3744 est, rue Ontario
LEON ROBILLARD 232, rue de Castelnau
ROSEMONT RADIO REPAIRS 3208, rue Masson
STEINHAUSE REG'D. 1852 est, rue Ste-Catherine
J.-A. ST-AMOUR LIMITEE 6575, rue St-Denis
ST. HUBERT FURNITURE & STOVE CO. 6330, rue St-Hubert
TECHNIVISION 10734, St-Laurent
J.-R. VINET INC. 620, rue Georges-V
District ouest de Montréal
ED. ARCHAMBAULT INC. 2140, rue de la Montagne
BROWN'S DEPT. STORE 3780, boul. St-Laurent
CENTRE ECONOMIC TELEVISION 4231 ouest, rue St-Jacques
CORRIVAUX INC. 3415 ouest, rue Notre-Dame
CAPITOL FURNITURE CO. 391 ouest, rue Ste-Catherine
BRUNO COUSINEAU LTEE 6219, boul. Monk, Ville-Emard
GUSSMAN'S LTEE 1642 ouest, rue Notre-Dame
SIMPSON MONTREAL LTD. 977 ouest, rue Ste-Catherine
MITCHELL ELECTRICAL APPLIANCES REG'D. 1271, avenue Greene
SHANKS & FRERE 4225 ouest, rue Notre-Dame
SYNDICAT ST-HENRI 3619 ouest, rue Notre-Dame
WARDS 1653 ouest, rue Ste-Catherine
Verdun
VERDUN ALLIES FURNITURE INC. 4409, rue Wellington
BROPHY'S REG'D. 1957, rue de l'Eglise
LaSALLE TELEVISION 344, rue Strathmore
MOUNT ROYAL FURNITURE & TV INC. 4260, rue Wellington
VIM'S INC. 4702, rue Wellington
Chomedey
AMEUBLEMENT D.S.L. LTEE 3873, boul. St-Martin
Cartierville
J.-O. DESJARDINS CIE LTEE 12263-65, boul. Reed
Lachine
DOMON LTEE 1366, rue Notre-Dame
Pont-Viau
MARCEL GINGRAS INC. 37, boul. des Laurentides
PAQUETTE & GUY LTEE 367, boul. des Laurentides
St-Anne-des-Plaines
C.-E. GAUTHIER
St-Eustache
PAUL LEGER INC. 49, rue St-Eustache
Co. Deux-Montagnes
Ste-Thérèse
M. CLOUTIER INC.
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
AIME SEXTON 15833 ouest, boul. Gouin
Mont-Laurier
P.-E. MASSE
Rigaud, comté Vaudreuil
GAETAN PILON
Laval-Ouest comté Laval
AMEUBLEMENT BIGRAS LTEE
Ste-Rose, comté Laval
S. VERDON 191, boul. Ste-Rose
Ste-Agathe-des-Monts
CLOUTIER ELECTRIQUE LTEE
DAMIEN HETU rue Préfontaine
Ferme-Neuve cté Labelle
ARTHUR LABELLE
St-Jérôme
V. PICHE & FILS 216, rue Labelle
Laprairie
GUY MOQUIN et CIE LTEE 403, rue Ste-Elisabeth

c'est un fait!

Les MEILLEURES MAISONS sont VENDUES et ACHETEES grâce aux ANNONCES CLASSEES LA PRESSE

1 PROPRIETES A VENDRE

★ VILLE ★
★St-Michel★

Avant d'acheter

Comparez nos prix

DUPLEX NEUFS

8991 — 2 ième AVE. 2 X 4 = $17,000
9100 — " " 2 X 5 = $20,000
9260 — " " 2 X 5 = $19,500
9266 — " " 2 X 5 = $20,000
9388 — 12 ième AVE. 2 X 5 = $21,000
9378 — " " 2 X 5 = $20,000
3347 — 43 ième RUE 2 X 5 = $20,000

OUVERT DE 9 HRES A.M. A 9 HRES P.M.

INFORMATION

★L. DANTE★

2719 40e RUE VILLE ST-MICHEL

DU. 1-1061

AHUNTSIC. Très beau bungalow, 3 ans, 4 grandes pièces. Salle de T.V. au sous-sol, coin de rue. Prix réduit à $21,000. libre le 1er mai. Société Canadienne Courtage, AV. 8-1233, M. Cardinal.

AHUNTSIC-OUEST, 18 logis ultra-moderne $140,000. Comptant à discuter. 10,306 Terrasse Fleury. 389-0858. 331-3232.

AHUNTSIC, 9863 Charton, triplex détaché, 1-5, 2-3, terrain 50 x 81, prix $22,000. Termes faciles. RA. 2-6152. Alliance Realties Inc.

AHUNTSIC, duplex neuf, moderne, semi-détaché, 9770 Chambord. DU. 9-6919; DU. 1-2064.

AHUNTSIC DUPLEX PROPRIETAIRE TRANSFERE

Sur grand terrain paysager, angle Fabre et Sauriol en face du couvent Regina Assumpta. Maison en excellent état comprenant 2 logis de 5½ pièces fermées. Accueillante salle de jeux et garage. Faut vendre. Occupation à votre goût. Pour détails additionnels et visiter:
Marcel Robitaille DU. 7-1910

ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

AHUNTSIC-OUEST
Triplex de luxe, 1-7, 2-3, style bungalow 31 x 45, 3 salles de bain, foyer naturel, salle jeu, garage double façade, système calorifères en fonte, 3 zones. Le plus beau modèle jamais construit. Venez vous convaincre. Ouvert 9 a.m. à 9 p.m. Comptant $10,000. 2700 Dudemaine, FE. 1-0014. E. Cotellesso & Fils, Lucien Richer, courtier immeubles.

AHUNTSIC Ouest, Clark, près Henri-Bourassa, magnifique 2-4, pierre naturelle, construction 1963. Comptant $8000. Immeuble Lanthier, DU. 8-7753.

AHUNTSIC-OUEST, triplex semi-détaché, moderne, 1-6, 1-4, 1-3, sous-sol fini, garages, comptant $8,000. Immeubles Marquette. VI. 9-6134.

AHUNTSIC OUEST, bungalow semi-détaché, 6 grandes pièces, garage chauffé, terrain: 50 x 100, paysagé. Prix raisonnable. Aucun agent. Tél. 331-3157.

AHUNTSIC est, triplex de luxe détaché, 1-6, 2-4, sous-sol fini, offre raisonnable acceptée. 10415 St-Firmin. DU. 8-9550. Pas d'agent.

AHUNTSIC OUEST près Henri-Bourassa, 2-5½ fermés, bas libre, entrée séparée, système central, garage double. comptant $7,000. $25,500. Immeubles Dubuc. FE. 4-0648.

AHUNTSIC, 2-6, cave, système, fenêtres aluminium. DU. 7-9260.

AHUNTSIC, 1-4, 1-3, revenu $1,500, prix $15,000. Situé rue Hamel. Appeler, OR. 7-3031.

AHUNTSIC OUEST, 4 logements, 4 pièces, système central, garage, revenu $3,720, comptant $10,000. $31,000. Immeubles DUBUC. FE. 4-0648.

AHUNTSIC 2-5 neufs, semi-détachés, pierre-briques, systèmes, garages, salles de jeux, hauts loués $80. Bas libres acheteurs, comptant $7,000. Prix $23,500. DU. 8-6463.

AHUNTSIC EST — $32,000
Duplex luxueux, boul. Gouin (Lausanne), 6½, 6½, 3 toilettes, entrées spéciales, salle de jeu, sous-sol, garage. $5,000 comptant. RE. 7-4684, DA. 3-2399.

AHUNTSIC, Boul. L'Acadie, cottage 7 pièces, solarium, salle jeux, $19,000. FE. 4-0648.

AHUNTSIC, 1-5, 2-3, détaché, pierre-brique, système, garage, terrain 50 x 81, comptant $10,000. DU. 8-6463.

AHUNTSIC-OUEST: triplex 2-5, 1-4, libre mai. Pas d'agents. Chauffage central zoné. Revenu $3,720. Rue Waverley. FE. 4-0871.

AHUNTSIC OUEST, cottage moderne, 6 pièces, 4 chambres, 2 salles toilette, grand terrain, comptant $5,000, $16,800. FE. 4-3530.

AHUNTSIC-EST duplex s.d. 2-6 plus 5 pièces sous-sol, système central, revenu $2820., comptant $5,000, balance, le photo M.L.S. C. Archambault Immeuble Laurentide Ltée, 273-1773, soir, DU. 7-2984.

AHUNTSIC, Jeanne-Mance - Fleury, bungalow détaché, 5 pièces, salle jeux, $19,800, comptant $6,500. FE. 1-0014. Lucien Richer, courtier en immeubles.

AHUNTSIC, $5,000 comptant, 2-4½ modernes, système, garage, semi-détaché, $17,900. D. Corbeil, DU. 8-1171.
IMMEUBLE BEAUCHESNE INC.

AHUNTSIC ouest, split-level, 10 pièces, coin de rue, extra-superbe, façade 60 x 38, comptant $15,000. Lucien Richer, courtier immeubles, FE. 1-0014.

AHUNTSIC, bungalow 5 pièces, $18,500; comptant $3,500. Lucien Richer, courtier immeubles, FE. 1-0014.

AHUNTSIC, Gouin - St-Urbain, 2-6 modernes, 32 x 54, détaché, 2 garages, bas vacant. Comptant $7,000. R. Levesque. DU. 8-1171.
IMMEUBLE BEAUCHESNE INC.

AHUNTSIC, duplex luxueux, salle jeux, $28,800; comptant $9,000. Lucien Richer, courtier immeubles, FE. 1-0014.

AHUNTSIC entre Henri-Bourassa et Prieur, 12 triplexes semi-détachés, 1-7, 2-4, garages doubles, terrains 35 x 104, prix $30,500. Hypothèque $19,500. Comptant environ $7,000. S'adresser à 10659 André-Jobin. Les Entreprises Giroux Limitée. DA. 2-2250, DU. 7-7997.

AHUNTSIC-OUEST
LUXUEUX BUNGALOW 7 PIECES
VALEUR EXCEPTIONNELLE
COMPTANT MODIQUE
Mme CHATELAIN — 334-2738

AHUNTSIC ouest, résidentiel, avantageux, splendides duplexes, 2-5½, sous-sol fini, bar, toilette, tout confort, toutes commodités. Lubor Construction. 331-1377.

AHUNTSIC coin Prieur et Waverly, triplex 1-4, 1-3 et 1-7 pièces, dont 3 chambres à coucher, un salon, une salle à manger, une cuisine et un solarium. Sous-sol fini comprenant: salle de jeux, avec plancher terrazzo, 2 chambres à coucher, chambre de bain, buanderie et salle de toilette en tuiles, pouvant servir de bureaux à un professionnel ou se convertir en logement de 5 pièces, terrain 55 x 110, garage. En face de l'église, 135 ouest Prieur. Tel. 331-5243 ou RA. 7-2831.

AHUNTSIC, paroisse St-André-Apôtre, 10,445 rue Tolhurst, entre Fleury et Prieur, près église, école, 5 rues à l'ouest St-Laurent. Cottage détaché, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, terrain 50 x 72, système eau chaude. DU. 8-2345.

1 PROPRIETES A VENDRE

C'EST
UNE GRANDE
DECISION!

AVANT DE LA PRENDRE, PESEZ BIEN LES AVANTAGES PECUNIAIRES AINSI QUE LA POSSIBILITE DE VIVRE HEUREUX DANS LE CADRE QUE VOUS PROPOSE

PARAMOUNT
A CANDIAC
3, 4 ET 5 CHAMBRES

OCCUPATION IMMEDIATE, EN MAI OU PLUS TARD

19 MODELES

COMPTANT TOTAL
A PARTIR DE $650

RIEN DE PLUS
TAXES PEU ELEVEES

POUR VOUS Y RENDRE: TRAVERSEZ LES PONTS JACQUES-CARTIER VICTORIA OU CHAMPLAIN, PRENEZ LA ROUTE NO 9, VERS L'OUEST JUSQU'A CANDIAC, IMMEDIATEMENT A L'OUEST DE LAPRAIRIE PAR LE PONT MERCIER, PRENEZ LA ROUTE 9C, ENSUITE LA 9 VERS L'EST JUSQU'A CANDIAC.

TELEPHONE 632-2230

AIRD 3 x 6 revenu $2344. action 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

ANJOU, 2-4, 1-3, SEMI-DETACHE, 3 ANS, MODERNE, REVENU $2,400. $19,000. CL. 4-5449.

AVENUE BRUNET 11342, Montréal-Nord, duplex de luxe, 30 x 40. Inspection samedi, dimanche. RA. 7-0921.

1ère AVENUE, Jean-Talon, $4,000 comptant, moderne, bas 5 pièces plus 3 logements, $2,820 revenus. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

6834, 43EME Ave Rosemont, 1 - 5, 3 - 3, garage, aubaine — comptant raisonnable. Propriétaire. RA. 8-3357.

16e AVENUE, Masson, triplex semi-détaché 30 x 45, 2-3, 1-6 libre en mai. $23,600, comptant $8,000. Immeubles Bissonnette, soir, RA. 1-3916.

AZILDA 2306, 5 pièces, double salon, 2 chambres à coucher, système, sous-sol ¾ fini. CL. 9-6252, M. Depalmo.

AZILDA, 2-5½ fermés, neufs, rues payées, $18,800. Comptant $3,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-4881.

25ième BEAUBIEN, construction récente, soignée, magasins, logements, chauffage $20,000. Immeuble Letellier, CL. 9-6753.

BELANGER - Christophe-Colomb, 2 magasins, 1 logis cave système, Immeubles Bertrand Enr. CR. 9-9519.

BELANGER, triplex luxueux, belle valeur, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

BELLECHASSE-31ième, triplex, bas 6 pièces, moderne. Comptant $8,000. Immeuble Letellier, CL. 9-6753.

BERRI restaurant smallwares. Loyer 65. Comptant $900. Bastien Courtier, 728-5109.

BERRI près Legendre, magnifique triplex semi détaché, bas libre. Construction 1950, façade 30, comptant $10,000. DU. 8-7753. Immeuble Lanthier.

BERRI-ROY, 3 grands logis, systèmes. Comptant $5,000. A. Castel, courtier, LA. 5-0218.

BERRI - JEAN-TALON, 2-5, bon ordre, revenu $1,860, $15,800. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

BERRI - De Castelnau, 5 logements, revenu $3,180. Comptant $10,000. Immeubles Renée. DA. 2-3851. DU. 1-6590.

BILODEAU, triplex neuf, $16,000. Coupal, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

BOIS-FRANC, 4 pièces, maison vétéran, 1520 Bois-Franc. RI. 7-5871.

BORDEAUX 5871, 4-4 pièces modernisé, 220, chacun 40 pieds façade, propriétaire. CR. 9-9421.

BORDEAUX, 2-3, 1-6, 1-7, brique, (1 libre, garage.). Prix demandé: $21,500, comptant $5,000. Immeuble Beauchamp, 637-2394.

BOUCHERVILLE, bungalow, 1 an, 5 appts, près centre d'achats, écoles; tapis, laveuse vaisselle. $14,500, comptant discutable. 655-8371. 800 Antoine-Brodeur.

BOSSUET PRES SHERBROOKE
Magnifique duplex de 4½ pièces semi-détaché, façade et balcons en pierre. Faut voir pour apprécier. Faut vendre. Photo M.L.S.
J.-J. Goyette CR. 1-2696
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

BOSSUET, près Sherbrooke, triplex détaché, moderne, façade 31 x 42. Après 6 heures: 256-7229.

2080-2090 BOSSUET, deux derniers duplex, 5½ fermés, 28' façade. Faut voir. Comptant raisonnable. Ouvert jour, soir. 259-1503.

BOSSUET 2150, 2-5½, fermées, neuf, moderne, salle-jeux, garage double, chauffage, eau chaude, directement constructeur, $21,500. Comptant $3,500. 272-6214.

BOUCHERVILLE
Bungalow, split-foyer pour occupation immédiate, près du futur tunnel. Information, 655-5871.

BOUL. GOUIN, 1-6½, 2-3½ ultra luxueux, immense terrain. Comptant $10,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

BOUL. LAURENTIDES, propriété commerciale, 5 pièces, terrain 70 x 140. Echangerais pour maison chambres. Prix $10,000, comptant discutable. Bell Entreprises, 387-7329.

BOUL. PIE IX, 3-7, chauffés, garages, revenu $4,260. Prix $28,000. Ecrire 53 rue Corbeil. La Tuque, Québec.

BLVD ROSEMONT, 2-4½ fermés, moderne, 30 façade, $18,000. Gagnon & Hillion, CR. 6-7140.

BOULEVARD Rosemont, belle propriété détachée, 5 logements non chauffés, grand terrain, $3,000. revenus, comptant $10,000. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

BLVD ROSEMONT - 30ième, 2-5, garage $21,000. Comptant $8,000. Immeuble Letellier. CL. 9-6753.

BOUL. ROSEMONT, 3 logis, bon ordre. $14,800. Comptant $6,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

BOUL. ST-JOSEPH, 3 grands logis, revenu $3,720. Comptant $5,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-4881.

BOUL. ST-VITAL, triplex, 4 ans, détaché, bas 6 libre, système, garage double, comptant $6,000, aubaine $21,800. FE. 4-6162.

BOURBONNIERE: 8 logements, près Sherbrooke, 6 ans. Prix $39,000. Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

BOURBONNIERE 3 x 5, revenu $2340. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

BOYER - Mont-Royal, 2-7, 1-6, bas disponible. Comptant $5,000. A. Castel, courtier, LA. 5-0218.

6987 BOYER, 2 logements, parfait ordre, sous-sol fini, 274-4710.

BOYER, Plateau Mont-Royal, triplex, parfaite condition. Comptant $5,000 Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

BRUXELLES près Hochelaga, split-level, intérêt 5¼%, comptant $4,000, Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

BRUXELLES, split-level bien situé, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CADILLAC 5594, 1-6, 2-4, neuf, semi-détaché, 31 x 48. Système, salle de jeux et salle lavage. Garage double. Bas libre. $31,500. Comptant $4,000 et plus. RA. 1-0472.

CARTIER près Laurier, 1-6, 1-7, baux finissant avril 1963. Rapporte $1344 année. Comptant $3500. Prix $11700. Propriétaire. RA. 8-0918.

1 PROPRIETES A VENDRE

PLACEMENTS

COTE-DES-NEIGES
20 LOGEMENTS MODERNES

Magnifique propriété de construction récente avec garages contenant 20 logements avec cuisine moderne équipée avec poêle et réfrigérateur électriques, tapis mur à mur, incinérateur, ascenseur moderne et lobby spacieux. Complètement louée avec baux annuels à locataires sérieux. Excellent placement.

REVENU ANNUEL	$27,000
HYPOTHEQUES ACTUELLES	$130,000
COMPTANT REQUIS	$60,000

Inspection sur rendez-vous seulement: G.-C. Gagnon, F.R.I.. Soir: RE. 9-7875.

BOULEVARD PIE-IX
PRES DU JARDIN BOTANIQUE

Propriété ultra-moderne de construction récente faisant face au Jardin botanique, complètement louée avec baux annuels offrant 42 suites de 4½-3½ et 2½ pièces.

REVENU ANNUEL	$48,000
HYPOTHEQUE 5¼%	150,000
COMPTANT REQUIS	100,000

Excellent placement pour personne sérieuse dans une localité des plus enviables. Pour information: G.-C. Gagnon, F.R.I. Soir: RE. 9-7875.

ROSEMONT
14 APPARTEMENTS

Magnifique propriété de construction solide et luxueuse complètement détachée avec garages, située près des écoles, églises et magasins dans un quartier enviable. Revenu annuel: $15,600; hypothèque existante $61,000; comptant discutable; prix, $115,000. Pour inspection, appelez G.-C. Gagnon, F.R.I. Soir: RE. 9-7875.

Westmount Realties Co.
1367 AVENUE GREENE — 935-8541

$4,000 COMPTANT
Nouveau Bordeaux: 2500 Place Bohlé, triplex. Bas vacant le 1er mai 1963. Soubassement fini, garage double. RE. 8-6689; VI. 5-0131.

CARTIER-VILLERAY, 4-5, pas chauffé. Revenu $4050. Comptant $8000. Immeuble Mongeon, RA. 2-3555.

CARTIER près Villeray, triplex, fenêtres et portes aluminium, bas libre. Prix avantageux. Venez visiter. Propriétaire. RA. 8-3357.

CARTIER près St-Zotique, 1-5 libre, 2-3, comptant $8,000. Immeuble Mongeon. RA. 2-3555.

CARTIERVILLE ouest, bungalow moderne, 8 pièces, possibilité, bureau pour professionnel, $28,900. FE. 4-5285.

CARTIERVILLE, paroisse Ste-Odile, cottage 6 pièces, sous-sol fini, près gare, parc, écoles, autoroute, centre d'achats. Comptant discutable. FE. 4-8586.

CARTIERVILLE split-level 9 pièces près bord de l'eau. FE. 4-6508.

CARTIERVILLE, 12228 Deserres, duplex neuf deluxe, sous-sol fini, garage double, $31,500. Comptant $5,000. DU. 7-6843, FE. 4-3254.

CASGRAIN 6-4, parfaite condition, prix $22,000. Comptant $5,000. Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

CHABOT près Mont-Royal, 2-6, 1 logis libre en mai. 276-5768.

CHABOT et Villeray, maison 5 appts, système, 220. Excellente condition. CR. 3-4484.

CHABOT, Jarry, 2-4, brique, bonne construction. $14,500. Comptant: $3,500. CR. 1-3213.

CHAMBORD 5299, triplex 2-3, 1-6, libre mai. Revenu $1,920, $15,300; comptant $6,300.

ROSEMONT, 7 logements 3 à 5 pièces chauffées. Revenu $5,100, $32,000; comptant $10,000 ou accepterais 8-4 pas chauffé.

VALOIS - Ontario 4-3, 1-6, libre mai, revenu $2 772, $21,500; comptant $7,000.
Immeubles Bissonnette
Après 5 heures. RA. 1-3916

CHAMBORD près Bélanger, 4-4 pas chauffés. Toujours loués. Prix très raisonnable. Y. Lefebvre, 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

CHARLEMAGNE PRES SHERBROOKE
Triplex détaché, avec garage, bas libre à l'acheteur, comptant $10,000.
BISSON BEAULIEN INC.
Photo: M.L.S. CR. 3-8881; 725-4218.

CHATEAUBRIAND 5878, magasin, 5 pièces libre, comptant $3,000. VI. 4-0866.

CHATEAUBRIAND, 7419, 3-6, revenu $2,040. Comptant $13,000, balance hypothèque. Tél. 581-2827, Repentigny.

CHATEAUGUAY CENTRE, bungalow 8 pièces, construit 8 ans, près toutes commodités, terrain 75 x 185, faut vendre, aucune offre raisonnable refusée. 692-8662.

CHOMEDEY, bungalow moderne, 1½ an, 5½ pièces, sous-sol spacieux, coin rue, 88 x 90, proximité centre d'achats, église, écoles. RA. 2-2608.

CHOMEDEY, bungalow neuf, $12,750. comptant $750. Immeubles Latreille, 663-1331.

CHOMEDEY
Aubaine bungalow, 6½ pièces, garage, chambre de bain couleur, poêle, frigidaire, laveuse et sécheuse. Woodcrest Realty, 331-4580.

CHOMEDEY, bungalow neuf, avec garage. Comptant $592 comprenant frais de notaire. 669-8661.

CHRISTOPHE-COLOMB, Everett, 15 appartements, genre bachelor, $10,000. revenus. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

CITE JACQUES-CARTIER, triplex, 3-4 appts, semi-détaché, revenus $2,200. Prix $16,000. Comptant $3,000. Maisonneuve. Particulier. 674-6983.

CLARK - Fleury, 2-5½, système eau chaude, 3 garages, $17,800. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

COTE ST-PAUL, 3 logements, 4 pièces fermées, 220, cave 6 pieds, $13,500.
Curney Realties, 769-8216

COTE-ST-PAUL, 6 logis, $17,500, comptant $3,000. Immeubles Union, PO. 6-0970.

COTE ST-PAUL, duplex 1-4, 1-5, bas libre, $19,500, comptant $3,000. Imm. Boucher, 768-3653.

COTE St-Paul, nouveau district, 2-5, système, beau point de vue, cave 9 pieds, libre, pas d'agents, 768-2313.

COTE-ST-PAUL, 2 logements 5 pièces, pas chauffés, $7,800. Comptant: $2,800. CR. 1-3213.

DAVIDSON - Sherbrooke, 3-4½ grandes pièces fermées, garage, $18,800. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

DE CHATEAUBRIAND près Beaubien, 1-7, 2-6. Propriété en parfaite condition, fenêtres aluminium. Prix avantageux. Yvon Lefebvre, 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

DE CHAZEL
NOUVEAU BORDEAUX
Quartier très résidentiel. Magnifique split-level, pierre et brique. 4 chambres à coucher. Salle de jeux fini. Garage.

Terrain	55 x 85
Propriété	42 x 36

Terrassement fini. Prix demandé $28,500. Comptant à discuter. Pour information, appelez:
Réal Jeanneau LA. 1-5623
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

DE GASPE, Jarry, semi-détaché, 30' façade, bas 7 pièces comprenant 4 pièces fermées, haut 2-4, cave, garage, comptant $8,000. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

DELAROCHE près Renri-Bourassa, cottage 6 pièces, terrain 60 x 100. Prix avantageux. Faut vendre. Emile Bourdeau, 279-8414.
Les IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

DELAROCHE, près Beaubien, duplex, 2-7 pièces, bas libre actuellement. Complètement modernié. Cave, système automatique, plancher bois franc, garage. Près école, autobus et église. Prix: $16,800, comptant, $8,000. Propriétaire. CL. 4-8484.

DE LASALLE, nord Hochelaga, bon triplex, 1-6, 2-3, finition frêne, cave, système, garage, comptant $10,000. Immeubles Marquette. VI. 9-6134.

DE L'ETOILE, bungalow détaché fraîchement repeint. Hypothèque 5½%, remboursable $74, capital, intérêt, taxes. 50 x 85. Comptant $3,000. Possession immédiate. DU. 9-2070.

DELORIMIER - Ahuntsic, 3-5½ fermées, revenu $2,520, $22,800. Comptant $8,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

DELORIMIER - Marie-Anne, commercial, bon revenu, logement libre pour acheteur. Aubaine. PO. 9-5885.

DE REPENTIGNY - Sherbrooke, 2-5½ sous-sol fini, luxueux. Comptant $5,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

7390 DES ECORES, duplex 2-4, 1er étage libre. Comptant $3,000. Prix $16,500. Visible 7-8 p.m., 722-3494.

1 PROPRIETES A VENDRE

CROWN TRUST

CARTIERVILLE
12140 Jasmin, entre boul. Gouin et le terrain de golf, split level dégagé, de luxe, moderne, 6 pièces spacieuses, salle de jeu et sous-sol pleine grandeur, garage chauffé. Grand terrain paysager, situé dans district hôpital, secteur résidentiel de choix. Valeur très supérieure au prix demandé. Pour vente rapide $30,000. Nouveau M.S.L. Pour renseignements, M. B. Poirier, 849-6583.

ROSEMONT
Châtelain nord de Beaubien, bungalow moderne 6 pièces spacieuses, garage chauffé, en parfaite condition. Endroit très recommandé. Hypothèque 5¼%. Prix demandé $19,500. Pour informations M. Poirier 849-6583.

ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC
8e AVENUE
Maison dégagée, 6 pièces, sur grand terrain près lac et toutes commodités. Anxieux de régler succession. Accepterons comptant très minime et offre raisonnable. Co-op. 30-503. Pour renseignements, appeler B. Poirier 849-6583 ou Crown Trust Company VI. 2-8362.

Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal.
VI. 2-8362

LAVAL-DES-RAPIDES
Duplex de luxe, garage, haut chauffé. Près écoles, églises, piscine et pataugeuse de la cité, petit comptant. La meilleure valeur dans le district. Inf. et visite,
B. Charron, DU. 1-1821; soir 663-2080
R. Forest, DU. 1-1821; soir 669-4456

FAUST DU. 1-1821

$4,000 COMPTANT
Ville-Emard: 6931 Dumas coin Allard, 2-8 pièces, soubassement fini, bas vacant pour occupation le 1er mai, RE. 8-6689; VI. 5-0131.

DE REPENTIGNY
Triplex détaché, coin de rue. Construction 1957. Terrain paysager, salle de jeux. Comptant requis $5,000 à $6,000. Photo M.L.S.

MAISONNEUVE
De Lasalle, 1 magasin, 2 logements 6-7 pièces. Comptant requis $5,500. Photo M.L.S. Faites votre offre à
Rolland Jeanneau PO. 6-3405
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

DES ERABLES, Gilford, 3-5 pièces, cave, système, garage, $20,000. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

DESORMEAUX, joli 4½ fermés neufs, $19,500. Comptant $2,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-4881.

DOMAINE BELLERIVE, rive sud, split-level 7 pièces, tapis, tentures, stores, poêle, $18,500. Comptant $1,000. OR. 4-0648.

DORION près Gauthier, 3 grands 6, beaux finissant Avril 1963. Rapporte $1920. par année, 220 volts et gaz. Comptant $4,000. Prix $17,000. Particulier. RA. 8-0918.

DORION 3-6, comptant $5,500, Hamel 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DROLET, près Boucher, 3 étages, 6 pièces planchers durs, revenu $2,200, $15,500; comptant $3,200. Immeubles Bertrand Enr. CR. 9-9519.

DROLET-Jean-Talon, 2-6, cave, garage $15,500. Comptant $5,000. Immeuble Letellier. CL. 9-6753.

DROLET - Laurier, 2-5 modernisés, bains tombeaux, bon revenu, $10,500. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

DUFRESNE près Ste-Catherine, 3-5. Revenu $2316. Comptant $7000 environ. Immeuble Mongeon, RA. 2-3555.

dames seulement
sur le point d'acheter...
visitez d'abord
les résidences kunard
st-bruno CL. 3-2417

DUQUESNE 3 x 5 détaché $17,000. Coupal. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

DUQUESNE 5754, nord Sherbrooke, 1-6, 2-4, semi détaché, 31 x 48, neuf, moderne, salle jeux, garage, bas libre. RA. 2-6456.

DUQUESNE 5700 (coin Pierre-Bédard) 1-6, 2-4, neuf, semi-détachée, 31 x 48, salles de jeux et lavage, prélarts, garage double, bas libre, $31,500, comptant $5,000. RA. 1-0027, RA. 8-9962.

DUVERNAY 6 pièces, garage, terrassement pierre brique, bar, sous-sol finis, église, école. $19,600. pour $18,500. comptant discutable. 663-1019.

DUVERNAY
4 modèles, bungalows et split-levels, pour livraison immédiate. Près centre d'achats, écoles, église. Prix $13,000. à $18,000., comptant à partir de $1,000., 669-9962 ou 669-0429.

DUVERNAY
Bungalows tous genres, prix raisonnable, spécialisons Ahuntsic, Ile Jésus, ventes, achats, échanges.

IMM. J. RENE MARCOUX — 669-0733
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal

DUVERNAY, ouest Leblanc, occasion sans pareille, bungalow 40 x 30, salle de jeux. Terrain 67 x 102, comptant $6,000. Faut vendre. Offre considérée sérieusement. R. Beaulac, DU. 9-6115. VI. 4-2593.
LES IMMEUBLES BEAU "LAC" INC.

DUVERNAY
Split-level, moderne, pierre et brique, 4 chambres fermées, salle de jeux finie, garage, terrain gazonné, rue résidentielle et pavée, près écoles et centre d'achats Duvernay, fenêtres panoramiques, maison Médaillon, fixtures de luxe, livraison immédiate, aubaine $16,500. Comptant $2,500 à discuter. Sur rendez-vous seulement 669-0429.

DUVERNAY, 1180 Montcalm, 6 appts, près Centre d'Achats, propriété au style unique, 3 chambres, foyer, plancher chêne, garage, grand terrain, $19,000. Comptant discutable, MO. 9-4032.

DUVERNAY, split-level, 5 appts, garage, face école, gazonné, $13,650. Cause transfert. Comptant discutable. Informations, Barrette Courtier, MO. 9-0241, MO. 9-3211.

DUVERNAY 1 split bungalow pour livraison immédiate. Valeur de $14,250 pour $13,780. M. Binette, NO. 1-2277 ou 669-0769.

DUVERNAY, bungalows 5½ avec garage de $13,000 à $15,000. 669-4281, 669-3341, 669-4079.

DUVERNAY, site exclusif, bungalow 5 grandes pièces, tapis, garage, terrain paysagé 8,000 pieds. Terrasse Aubé, près boul. Leblanc, entre Concorde et Lévesque, $16,000. MO. 9-5810.

DUVERNAY
Quittons la ville, faut vendre immédiatement. Bungalow neuf, 8 pièces, soubassement et garage, près église, école, centre d'achats. Tél.: Jour: RI. 7-2071, RE. 7-1491, soir: RE. 3-0497.

DUVERNAY OUEST
Bungalows situés à quelques pas du centre d'achats et des écoles. Construits et vendus par Rojel Construction Limitée, J. P. Terrien, prop. Pour informations 669-7322.

DUVERNAY ouest bungalow, coin de rue, 5 pièces comptant $2,900. balance $12,000. 669-2388.

DUVERNAY. Aubaine. Quittons le pays, split-level, 5 pièces, tapis mur-à mur, garage au niveau de la rue, $15,000. Meublé: $16,000. Après 6 p.m. et fins de semaine. 669-2248.

DUVERNAY, bungalow, 6½ pièces, près écoles, église, $12,500. Pas d'agents. MO. 9-5102.

FABRE, près Jarry, 6-4½ modernes, fermées, 5 ans, 50 pieds façade, gros revenu. Immeubles Bertrand Enr. CR. 9-9519.

FABRE 6551, triplex, 1-5, 2-3, visible de 1 à 9 tous les jours.

1 PROPRIETES A VENDRE

LA PLUS SPACIEUSE MAISON
POUR VOTRE ARGENT

IL N'EN RESTE QUE QUELQUES-UNES HABITABLES LE 1er MAI. MERVEILLEUSE VIE A LA CAMPAGNE DANS SECTEUR ENTIEREMENT CONSTRUIT, ET POURTANT A MOINS DE 2 MILLES DU PONT JACQUES-CARTIER, MAGASINS, ECOLES ET SERVICE D'AUTOBUS TOUTES LES DEMI-HEURES SUR LES LIEUX. BUNGALOW ULTRA-MODERNE, 5½ PIECES, MODELE ET PARTICULARITES DERNIER CRI. VASTE TERRAIN BOISE ET TRES GRAND GARAGE POUR SEULEMENT

$12,950

TELEPHONEZ AU BUREAU DES VENTES DE 2 A 7 P.M.
OR. 4-3000
OU APRES 8 P.M.
RE. 5-2397
FULTON REALTIES INC.

AHUNTSIC OUEST FLEURY
Superbe triplex 6 x 4 x 3. Complètement détaché. Construction récente sur terrain 55 x 90 tout paysager. Entrées séparées. Garage niveau de la rue, pour 2 voitures. Chauffage eau chaude. Propriété de grande classe. Nouveau M.L.S. Inf. M. Touchette, DU. 1-1821 soir DU. 8-8774.

FAUST

$3,000 COMPTANT
St-Laurent: 1335 Couvrette, 2-5½, soubassement fini, garage double, bas vacant pour occupation mai. RE. 8-6689; VI. 5-0131.

TETREAULTVILLE
8782 Forbin-Janson, duplex neuf, moderne, face église, école, parc, haut loué $80. Construit Dumas Construction. CL. 9-7506.

FOUCHER nord, 10 ans, 2-5, cave, comptant $6,000. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

GRANDE-RIVIERE — CO. GASPE, MAISON NEUVE A VENDRE CAUSE DE DECES
Ancien poste de Médecin, à dix (10) milles de l'hôpital de Chandler. Pour inf.: Mme C. Ouellet, Chandler, Cté. Gaspé. Tél.: 168.

HENRI-BOURASSA, Ahuntsic, 6-4½ revenu $4,200. Aubaine $33,800. Comptant $8,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

HENRI-BOURASSA bungalow 5 x 3, moderne $15,500. Bastien Courtier, 728-5109.

HENRI-JULIEN, 8825, duplex neuf, 5 pièces fermées, garage, comptant $5,000. 331-5430.

IBERVILLE, St-Zotique, 1 - 6, 2 - 4, $22,800. Comptant $7,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

IBERVILLE 4270, près Rachel, 8 logements 3½, tous loués, construction neuve, revenu $6,120. Prix $46,500, comptant discutable. CL. 9-6046.

JACQUES-CARTIER, split-level chauffé, 2344 Papineau, $12,000. Comptant $1,000. Duplex 2-5, 28 Leblanc est, $12,000. Comptant $1,000. OR. 4-4304.

JARRY, 21e, duplex 1961, 27 façade modèle 2 entrées, cuisine 14 x 14, cave 9 pieds. Termes excellents. VI. 4-2593. CR. 2-0815.
LES IMMEUBLES BEAU "LAC" INC.

JEAN-TALON, 12 logis, revenu $8,700. Comptant $15,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-4881.

JEANNE-MANCE, 6-6 appts, revenu $4,104, évaluation $24,000. 4-6 appts. 1-5 appts, revenu $3,420, évaluation $17,175. MO. 9-1695.

2036 LABRECQUE, vieille propriété, rapporte $1,636, $7,000 ou votre offre, Mme Léonard, MO. 9-7740.

LACHINE, rue St-Antoine, face parc, 1-6, 2-4, détaché, pierre naturelle, 4 garages. Comptant $15,000 environ. Immeuble Lanthier, DU. 8-7753.

LAJEUNESSE, 3-6, 2 garages, cave ciment, système. Libre. Comptant $10,000. Villeneuve Enrg. 721-6779.

LACORDAIRE, beau triplex, près Sherbrooke, système, garage. Comptant $5,000. Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

LAJEUNESSE, nord de Crémazie, 3 x 4 fermés, système central. Revenu $3,360. Société Canadienne Courtage, AV. 8-1233, M. Cardinal.

LAURIER 3 x 7 revenu $2580. Desautels 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

LAVAL près Rachel, 2-6. Comptant $2,500. Prix très avantageux. A. Duplessis, 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

LAVAL-DES-RAPIDES, paroisse Pont-main, bungalow 5 pièces fermées, système eau chaude. Comptant $4,000. R. Beaulac, VI. 4-2593, DU. 9-6115.
LES IMMEUBLES BEAU "LAC" INC.

LAVAL-DES-RAPIDES, rue Bon-Pasteur. 2-5½ neufs, haut loué $80. prix $21,000. 669-0285. NO. 6-3730.

LAVAL-DES-RAPIDES, duplex neuf, détaché, moderne, salle de jeux finie, prix $21,000. Comptant à discuter. 681-0494.

LAVAL-DES-RAPIDES, $4 000 comptant 2-5½ neufs, semi-détaché, garage, système, rue Michaud. R. Levesque. DU. 8-1171.
IMMEUBLE BEAUCHESNE INC.

LAVAL-DES-RAPIDES, 166, 6e Ave., 4-5, pour placement, rapporte $3,960. prix $33,000., hypothèque $20,000. DU. 8-9110.

LAVAL-DES-RAPIDES, maison à revenus, 4 logements, entrée privée, comptant discutable. 669-4897.

LAVAL-DES-RAPIDES, très beau split-level, 7 pièces, faut voir. S'adresser: MU. 1-5695.

LAVAL-DES-RAPIDES, bungalow, 5 appts, près Pont-Viau, garage sous-sol, garage double arrière, offre acceptée, faut faire vite. Barrette Courtier, MO. 9-0241, MO. 9-3211.

LEBLANC 10721, 6 pièces, construction 7 ans, cave 7½ pieds, terrain 50 x 100.

LONGUEUIL
ST-LAURENT OUEST
Cottage 13 pièces, garage détaché, 5 chambres à coucher. Doit être vendu rapidement. Meilleure offre acceptée pour régler succession. Pour information appelez. Pierre Lepicq.
849-4741 Soir: 676-4784
THE ROYAL TRUST CO.

LONGUEUIL, domaine Normandie, duplex neufs, semi-détachés ou détachés, pierre et brique, chauffage eau chaude, zone, garage, salle de jeu finie, occupation mars, avril ou mai. Informations 365 De Lorraine. OR. 7-1839.

LONGUEUIL, paroisse St-Antoine, bungalow moderne 6 pièces, foyer résidentiel. Comptant $5000. Imm. Gueymard, OR. 7-2930.

LONGUEUIL, boul. De Normandie, duplex 1-5½, 1-4, garage, terrasse, comptant $5,000, balance à discuter. M. Alvarez, 674-1430.

LONGUEUIL, maison 6 pièces, détachée, très propre, bien située, échangerais pour duplex, triplex Rosemont. Prix $15,200. Imm. Gueymard, OR. 7-2930.

LONGUEUIL, Domaine Normandie, bungalow 7 pièces, garage, occupation immédiate, Appeler propriétaire. MU. 4-7925.

LOUIS-HEMON, Jean-Talon, 2-6, cave, système, garage, $19,800, Comptant $6,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

LOUIS-VEUILLOT, 2-5. Entrées séparées, semi-détachés, garage, salle de jeux. Comptant discutable.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

MARQUETTE 4675 maison à appartements, neuf, luxueux. 9 logis bon revenu. CL. 4-6793.

MARSEILLE, 4 logements, revenu $2,400 — 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

MERCIER, 2 x 7 pas chauffés, comptant $1,500. Balance facile. M. A. Bellerose, RA. 8-3357.

1 PROPRIETES A VENDRE

15 MINUTES
de
MONTREAL

Bord de l'eau
Splendide propriété, style ranch, garage double, terrain 110 x 135. "Sea wall", site idéal pour yachting ou hydravion, 8 grandes pièces, chauffage électrique, fenêtres panoramiques dont 6 (thermopanes), tapis mur-à-mur, salle jeux avec foyer aussi chambre lavage. Cuisine moderne incluant four encastré. Et plusieurs autres extras.

VISIBLE EN TOUT TEMPS
626-3926

AHUNTSIC PAROISSE
Superbe duplex 2 x 5½ semi-détaché - Pierre et brique de 31' de front. Terrain 40 x 100 paysagé et entouré. Construction 3 ans. Grande et belle division des appartements. 6%. Près gare, école, église. Vendu prix comptant $24,000. Comptant $5,500. Inf.: M. Quesada DU. 1-1821, soir RA. 8-2439.

FAUST

DISTRICT PREFONTAINE
Entre Sherbrooke et Hochelaga. Beau bloc 4 x 4 et 4 x 3, pierre et brique, attaché. Cold flat. Terrain 34 x 100. Age 7 ans. En parfait ordre. Comptant $8000. Beau revenu. Inf. J. Pèrez DU. 1-1821 de 9 a.m. à 9 p.m.

FAUST

Fabreville
Aubaine: bungalow 3 chambres. FE. 4-0024.

MERCIER 2578, maison seule, 4½ pièces, 220, eau chaude. Tél.: 256-0662.

MONSABRE, 1-5, 2-3, planchers bois franc, revenu $1,740, $13,800. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

MONSABRE près Marseille, 4 logis. Revenu $2988. Comptant $7000. Immeuble Mongeon. RA. 2-3555.

MONSABRE 2840, 2-4 neufs, salle de jeux, $17,500. comptant $2,900. RA. 1-7721.

MONTGOMERY, 2-5½ neufs, rues payées, $19,800. Comptant $5,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

MONTGOMERY 4 x 4 neuf, revenu $3180. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

MONTREAL-NORD, bungalow, 4 appts, pierre, stucco, près école, église, $9,000. DA. 2-1565.

MONTREAL-NORD, duplex, 2-5, avec magasin au sous-sol, comptant $12,000, revenu $3,420, DA. 1-2895.

MONTREAL-NORD, duplex neuf. 10,781 Brunet, $21,500. CR. 7-0414, ouvert pour inspection le soir.

MONTREAL-NORD, split-level, 7 pièces modernes, garage, salle jeux, tapis. Comptant $2,800. Termes. D. Corbeil. DU. 8-1171.
IMMEUBLES BEAUCHESNE INC.

MONTREAL-NORD, duplex, 32' x 40', garage, 5½, 5½, chauffés, hypothèque mensuelle $95 6%. Prix $18,500. 5086 De Castille, DU. 8-5639.

MONTREAL-NORD, coin Henault-Amos, magnifique duplex semi-détaché, 2-5 fermés, bas libre. Comptant $5,000. Immeuble Mongeon. RA. 2-3555.

MONTREAL-NORD, aubaine, duplex 2-5, cave, système, $13,800. 11779 Héneault, 322-2729.

MONTREAL-NORD, duplex, 2-5½, modernes, garage double, près église, école, $18,700. DA. 1-4229.

MONTREAL-NORD, 2-5½, deluxe, 30 x 40, sous-sol fini, 2 chambres de bain. Bas libre à l'acheteur. Prix $23,500. Comptant $4,000. Propriétaire. 729-8668.

MONTREAL-NORD, rue Caron, grand duplex, 3 chambres à coucher fermées, garage, double au niveau sur façade 30'. Location idéale pour enfants, face au parc, photo M.L.S. Information G. Purcell, Immeuble Laurentide Ltée, 273-1773, soir 525-8437.

N.-D.-G. duplex 6 et 7 pièces, salle de jeux, cuisine très moderne, poêles, frigidaire inclus, garage, près écoles. Du manoir, maison très propre excellent état. Isabelle Lafrenière, WE. 2-6363; J. Duquette HU. 1-5766.

N.-D.-G. duplex, 2-5, devez parler anglais, vente rapide, $18,000. HU. 9-4075.

N.-D.G., AV. OXFORD, propriété 2 logements, 6 pièces chacun, 2 chauffages. Occupation. $17,500. Conditions. Reed's Real Estate Inc., PO. 9-2718, soir: PO. 8-0764.

NOUVEAU BORDEAUX, bungalow moderne neuf, idéal pour professionnel, aubaine, $25,900. FE. 4-5285.

NOUVEAU Bordeaux, magnifique, triplex, semi détaché, sous-sol fini, garage. Faut vendre. Yvon Lefebvre 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

NOUVEAU Bordeaux, 2680 rue Bohlé, coin Poutrincourt, 2-5, haut loué $100. Vendra $23,500. Comptant $8,000. Photo P.L.S. Immeuble Charbonneau. 17 ouest, Boul. Gouin, Tél.: 331-1049.

NOUVEAU Rosemont, duplex semi-détaché, 2-5, garage double, comptant $5,000. CL. 4-0686.

OUTREMONT, Avenue McEachran, duplex 2-7 pièces, très propres, garages. Immeubles Godin, CR. 7-9418.

OUTREMONT, ave Stuart près Collège Stanislas, cottage 8 pièces, sous-sol fini, chauffage à l'huile, $24,000.

Outremont, beau duplex détaché, 7, 9 pièces, bas complètement redécoré à neuf, cuisine moderne, 2 pièces finies au sous-sol, garage. Inf. M. Savoie, PO. 6-0147.

Outremont, près église Ste-Madeleine, 3 logements 7 pièces, chauffage individuel, propriété en excellente condition, $27,000.

Van Horne près Pratt, grand cottage détaché en pierre, 12 pièces, 4½ salles de bain, living-room avec foyer, salle de jeux au sous-sol. Inf. Roland Audette.

AUDETTE & AUDETTE
CR. 2-4477 — SOIR FE. 4-0119

OUTREMONT, McEachran, duplex 2-7, parfaite condition, face collège, garage. Immeubles Godin, CR. 7-9418.

OUTREMONT, paroisse St-Viateur, duplex 6, 7 pièces, haut $185. Immeubles Godin, CR. 7-9418.

OUTREMONT

COTTAGE $23,500
Près du collège Stanislas. Cottage de 8 pièces, boudoir en bas, 4 chambres à coucher, cuisine et salle de bain moderne. Jardin. Garage.

COTTAGE $31,500
Parc Pratt, près des autobus, centre d'achats. Cottage de 7 pièces, 4 chambres à coucher, salon avec foyer naturel, cuisine et salle de bain refaite en tuile de couleur. Jardin. Salle de jeu. Fenêtres aluminium.

COTTAGE $60,000
Paroisse St-Germain, cottage en pierres détachées, salon avec boudoir, cuisine, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 powder room, salle de jeu avec bar. Garage sur façade. Jardin avec arbres fruitiers. Boiserie en chêne et acajou. Faites votre offre à
C. GOUBAN HU. 8-7444
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

PAPINEAU, Jarry, 4 logements modernes, bas 5 pièces fermées libres, cave, système, comptant $8,000. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

PARC LAFONTAINE, 2-6, 1-4, 1-3, 1 magasin égouts faits à neuf, couverture, électricité 220 dans tous les logements, revenu $3,800. Prix $30,000. Immeubles Loyer, RA. 8-0633.

PAROISSE ST-MARC, 2e près St-Zotique, cottage semi détaché, 5 appts libres. Prix $13,500. Comptant $5000. Immeuble Mongeon, RA. 2-3555.

PAROISSE St-Barthélemy, Des Erables près Villeray, magnifique duplex, bas libre, soubassement fini, auvents aluminium, construction 1950, façade 33. Comptant $10,000. Immeuble Lanthier, DU. 8-7753.

PARIS, Montréal-Nord. Duplex, 2-5 fermés, système, garage, 31" de façade, excellente propriété, prix et comptant discutables. CR. 3-4484.

PARTHENAIS - Mont-Royal, 1-7, 4-4, bas disponible. Comptant discutable. A. Castel. courtier, LA. 5-0218.

Paul. Pie IX, 6-3½. Revenu $3,780. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

1 PROPRIETES A VENDRE

DUPLEX 5½ — 5½

PETIT COMPTANT

SUFFIT POUR ACQUERIR, MAGNIFIQUE DUPLEX MODERNE A LAVAL-DES-RAPIDES. PIECES SPACIEUSES, GARAGE INDEPENDANT. HAUT LOUE. CHAUFFAGE CENTRAL, HUILE AUTOMATIQUE FLAMBANT NEUF. ECOLES, EGLISES, MAGASINS, PISCINES. VOISIN DU PONT VIAU. AUBAINE EXCEPTIONNELLE.

VI. 2-5853

Renfrew Realties International

DUPLEX MI-DEGAGE
DANS
EMPLACEMENT CHOISI DU T.M.R.
Luxueux duplex mi-dégagé, 6 et 6 pièces, 2 salles de bain complètes à chaque logement. Salle à manger fermée. Sous-sol fini par expert doté de cabinet de toilette. A quelques pas de tous les services, gare, magasins, école, clubs. Pour visiter, téléphonez à Anthony Fanous, RE. 1-1101, soir: RE. 7-9305.

FAUST

TRIPLEX — VILLE LASALLE
3 x 5½ LOGIS NON CHAUFFES
Triplex de 4 ans, dégagé, en brique, façade pierre, sur vaste terrain. Proximité école, magasins et moyens transport. Photo M.L.S. Pour plus amples détails, téléphonez à M. Dumont, RE. 1-1101, soir: DO. 6-9300.

FAUST

PIE IX, 6 x 3½ non chauffés. Revenu $3,900. Comptant $8,000. Trans-Canada Investment, CL. 5-5911.

PIZZERIA Lajeunesse, affaires $1,200. Gros revenus. moderne. Comptant. Bastien Courtier 728-5109.

PLESSIS, Ste-Catherine, 80 pieds façade, 8-4 pièces, aubaine $25,000. Immeuble Marquette, VI. 9-6134.

POINTE-AUX TREMBLES
Aubaine, bungalow et duplex neufs. 5 et 6 pièces, système, garage. Comptant $1,000 et plus. Particulier, LA. 2-3418.

POINTE-AUX-TREMBLES, maison à vendre, avec bonnes conditions. 15,825 Notre-Dame est.

POINTE-AUX-TREMBLES
200 BUNGALOWS 5-6 PIECES
COUT: $11,200 ET PLUS
OCCUPATION IMMEDIATE
LE CREDIT IMMOBILIER INC.
1260, 8e AVENUE
POINTE-AUX-TREMBLES
645-8783

POINTE-AUX-TREMBLES, 2e Avenue, bungalows neufs, semi-détachés, direct contracteur, cave, système, entrée asphaltée, $12,300, $12,800, comptant $500. et plus. MI. 2-5406.

PONT-VIAU, rue Tourangeau, bungalow, 5 pièces, garage, salle jeux, clôturé, châssis aluminium, comptant discutable, informations Barrette Courtier, MO. 9-0241, MO. 9-3211.

PONT-VIAU 234, 5e rue, vrai 6 pièces, garage, une hypothèque, comptant $2,500, libre. Visible ou information Barrette, Courtier, MO. 9-0241, MO. 9-3211.

PONT-VIAU, coin, triplex, neuf, libre, $24,900, comptant $3,900, balance facile. Ouvert pour visiter, jour, soir, 309 Cousineau. 254-3936.

PRIEUR, magnifique triplex. Offert à un prix exceptionnel. Yvan Goulet, 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

Racette, duplex, neuf, semi détaché, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

REPENTIGNY bungalow pierres et briques, galerie en fer forgé, 5 pièces, terrain clôturé, 140 x 75. $10,500. LA. 1-7076.

REPENTIGNY, bungalow neuf, moderne, 30 x 35, 5 appts, direct contracteur, chambre bain tuiles couleur, cave, système, abri d'auto, rue égouts payés, 22A Belleville, MI. 2-5406.

RIVIERE-DES-PRAIRIES, 2-4, très moderne, 220, eau chaude. 665-6410.

ROSEMONT 8e Avenue près Masson, 2-4, cave, système automatique, 220, planchers durs, cuisine moderne, garage, $14,500, propriétaire. DU. 7-4276.

ROSEMONT, 5530 Orléans, 2-5 appts. Neufs. Moderne. Garage. RA. 1-6736.

ROSEMONT, triplex moderne, bien situé, bas 5 libre, garage, système comptant $6,000, aubaine $22,500. Immeubles Dubuc. FE. 4-0648.

ROSEMONT, Duplex de luxe semi-détaché. Cave 9 pieds. Prix $23,000. Comptant $7,000. Faut vendre 721-5094.

ROSEMONT
PRES CENTRE D'ACHATS PIE-IX
Duplex semi-détaché 2-5½ sur 23e ave, près Bélanger. Sous-sol très bien fini. Chambre de cèdre. Système à l'eau chaude. 30 pieds de façade. Mur d'acajou dans le salon. Fenêtres et portes en aluminium. Près du service d'autobus. Propriétaire doit vendre. Prix demandé $23,900. Faites votre offre à:
N. Boileau DU. 8-2782
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

ROSEMONT, 5666, 17e avenue, 1-5, 2-3, neufs, près école, église. RA. 2-5413.

ROSEMONT, triplex semi-détaché, près Bellechasse, 44e Avenue, entrées séparées, garage, hypothèque $123.09 par mois. Terrain 37½ x 105, particulier. RA. 2-3076.

ROSEMONT, 5621, 10e Avenue, 3-5 appts. Neuf. Garage. Bas libre. RA. 1-6736.

ROSEMONT 1 étage 6 pièces libres, propres, $12,500. Immeubles Marquette, VI. 9-6134.

ROSEMONT 4 x 5 magasin, 3 garages. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

ROSEMONT, 3-4½ neufs, fermés, revenu $2,184, $20,800. Comptant $5000 Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

ROSEMONT, 6882, 33e avenue, bungalow 6 pièces, sous-sol fini, 2 salles de bain, égout, trottoirs payés, comptant $5,000. Visible après 6 hres. RA. 2-9316.

ROSEMONT, 30e ave, 6 pièces, 3 chambres fermées. Haut 2-3. Comptant $8,000.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

ROSEMONT, triplex luxueux, près Hôpital Maisonneuve, idéal pour professionnel. Foyer naturel, chambre de bain et demi, garage séparé, sous-sol entièrement fini. Appeler à: 254-8066.

ROSEMONT, triplex mi-dégagé, 2-3, grand 5, salle à lessive, sous-sol fini pin noueux. Libre en mai. 1 hypothèque avec $5,000 comptant. Propriétaire: 6330, 44e rue, CL. 6-3402.

ROSEMONT, triplex luxueux, salle jeux, 6 grandes pièces, site résidentiel, professionnel. Aubaine $37,500 comptant $10,000, libre. 5525 Bélanger.

ROSEMONT rue Chapman, bungalow 5½ pièces. Sous-sol fini avec bar, grand terrain paysager. Comptant $7,000.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

ROSEMONT, triplex luxueux, belle occasion, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

ROSEMONT, 4e et Boul. St-Joseph, logements de 5 appts, $17,000, comptant $2,000, propriétaire. LA. 4-9405.

ROSEMONT, 2-6. Prix $16,500. Comptant $5,000.
LES IMMEUBLES UNIC — 388-4896

ROSEMONT, Boulevard, près Pie-IX, 1-5 et 2-3. Salle de jeux, garage; fenêtres d'aluminium, comptant $7,000.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

ROSEMONT, 5531, 10e Ave, triplex neuf, 2-3, 1-5, garage. RA. 7-5017.

ROSEMONT, 2-6, rénové, 220, pas cave, près écoles, $14,500., $4,000. comptant. RA. 7-1441.

ROSEMONT, 5293, Jeanne d'Arc, triplex neuf, 2-3, grand 5, système, garage. RA. 7-3070.

ROSEMONT, 2-5, entrées séparées, 27e Ave près Beaubien. Près des écoles, églises, magasins et autobus. Comptant $7,000.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

ROSEMONT, 13ième près Masson, logement du bas vacant pour mai, cave, garage. Comptant $5,000. Prix $16,300. Propriétaire. RA. 8-0918.

ROSEMONT — 35e Av., triplex, détaché, face parc, système, garage, revenu: $3,660. CL. 4-5094.

ROUEN triplex détaché 30 x 50 Hamel 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

ROXBORO, bungalow $10,500, moderne, neuf, 5e Avenue, grand terrain. Bastien, courtier, 728-5109.

RUE French 2735, triplex, aubaine, $16,000. Après 6 p.m. ou fins semaine 669-2248.

1 PROPRIETES A VENDRE

PARC ORCHARD

SEULEMENT 5 MINUTES DES PONTS SUR LA RIVE SUD. BEAUX BUNGALOWS NEUFS, MODERNES, PIERRE ET BRIQUE, SOUS-SOL A LA GRANDEUR.

Depuis
seulement $10,250

LIVRAISON POUR LE 1er MAI TOUJOURS POSSIBLE. APPELEZ
Attila Construction Inc.
676-2211

AHUNTSIC EST
ST-HUBERT - LOUVAIN
Cottage de 6 pièces semi-détaché. Construction en brique sur terrain de 44 x 97 tout paysagé et clôturé - 2 solariums - chauffage central - sous-sol de huit pieds avec nombreuses armoires. Vendu en-dessous du prix d'évaluation $14 000. Inf.: Quesada: DU. 1-1821 soir RA. 8-2439.

FAUST

AVEC $500 COMPTANT
POSSEDEZ VOTRE MAISON
1 split-level et 1 bungalow avec garage, 5 pièces, situé dans Chomedey est, pour occupation immédiate ou future, près de toutes les commodités, écoles, églises, centre d'achats, etc. Pour informations appelez 669-1035 de 1 p.m. à 9 p.m.

RUE ST-DENIS, près St-Zotique, trois sept pièces. Revenus. $3660. Prix $28,000. Comptant $8,000. Immeubles Charbonneau, 17 ouest Boulevard Gouin. Tél. 331-1049.

ST-ALPHONSE DE YOUVILLE
8773 DE CHATEAUBRIAND
Duplex semi-détaché 5 pièces. Système pour le bas. Fenêtres aluminium. Sous-sol semi-fini. Photo M.L.S. Visite sur rendez-vous seulement, cause décès.
Pour rendez-vous:
Gérard Carignan 669-8711
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl.

ST-ANDRE Marie-Anne duplex grand terrain occupation bas, moi comptant $2,500. Propriétaire. LA. 2-9973.

ST-ANDRE-Jarry, 2 x 4 fermés, 10 ans. Balcon, grande cave, 220. Société Canadienne Courtage, AV. 8-1233, M. Cardinal.

ST-BRUNO, 20 minutes de Montréal. Occasion. Magnifique bungalow en bas du prix coûtant. Grand terrain, arbres, abri d'auto, etc. Jean Legault. OL. 3-4404.

ST-CHRISTOPHE Demontigny 3 x 5 bain 220, revenu $1880, échangerais Bastien Courtier 728-5109.

ST-DENIS près Boul. St-Joseph, 1-6, 5-3, garage, endroit idéal pour professionnel. Venez visiter. Yvan Goulet, 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

ST-ELZEAR? Boulevard des Laurentides, coin Mondor, près église et écoles, 1 logis de 6 pièces, cave, 220. Aubaine $7,500. Comptant $2,500. Immeubles Charbonneau, 17 ouest, boulevard Gouin. Tél.: 331-1049.

ST-EMILE, Hochelaga, 2-5½, neufs, système, $18,800. Comptant $3,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

ST-EMILE triplex luxueux détaché. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

1542-44 ST-GERMAIN, 3 étages $9,000. CR. 1-4231; FE. 1-0370.

ST-HENRI, plusieurs propriétés, comptant $4,000. Immeubles Union. PO. 6-0970. PO. 6-7926.

ST-HUBERT - Villeray propriété 2 étages, commerce, etc. Information; Immeubles Bertrand. CR. 9-9519.

ST-LAMBERT, bungalow, 8 pièces, foyer, grand terrain, 163 Berkley.

ST-LAMBERT, duplex semi-détaché, 2-5½, terrain 50 x 115, bas libre en mai. 421 Brixton. OR. 1-1357.

ST-LAURENT, Dépatie, duplex détaché 2-5½, magnifique sous-sol, bas libre. Mme Lauzier, HU. 1-0683. Isabelle Lafrenière, courtier, WE. 2-6363.

ST-LAURENT, cottage 5 chambres à coucher, salle de jeux, 1½ chambre de bain, garage, situé près église St-Sixte $6,000 comptant; Yvan Versailles, ME. 1-1962. Chartered Trust, UN. 1-1821, Photo M.L.S.

ST-MARTIN (Chomedey), maison brique, 2 étages, grand terrain. Libre 1er mai. MU. 1-9351.

ST-MICHEL: duplex 5 pièces, garage, système chauffage, construction 4 ans. Comptant $3,000.
LES IMMEUBLES UNIC — 388-4896

ST-MICHEL, duplex neuf 2-5, garage, cave finie, coin rue, 4194-92, 52e rue. $21,000. Comptant $4,000. 727-1917, soir.

ST-MICHEL, duplex neuf, semi-détaché, garage, système, haut $75, prix $17,700. Tél.: 323-2035.

ST-MICHEL 9130, 16e avenue, duplex moderne, 30 façade, garage, bas libre, $20,500. Comptant discutable. DU. 7-6843. FE. 4-3254.

ST-MICHEL, triplex, 1-5, 2-3, rue Ruskin, prix $20,000, comptant $5,000, $6,000, revenu $2,400, sous-sol terminé, garage RA, 9-3233.

ST-URBAIN-Blvd St-Joseph, 2-6 pièces, partiellement modernisé $15,500. Immeuble Letellier, CL. 9-6753.

6773 ST-URBAIN, duplex, 5½ appts, $22,000. CR. 6-5315.

ST-VINCENT-DE-PAUL, bungalow 5 pièces, pierre, brique, système, tapis, $12,900. NO. 1-2191.

SHERBROOKE Werterle, 4 logements, 6 ans. Moderne, échangerais. Bastien Courtier 728-5109.

SHERBROOKE est, 1-5½, 3-3½, salle jeux, revenu $3,120. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

TETREAULTVILLE, duplex neuf, 2-5, salle jeux finie, très peu comptant, ou accepterais auto récente, balance payable comme loyer. 255-8656.

TETREAULTVILLE, duplex neuf, près Sherbrooke, construction moderne, haute qualité. Système eau chaude. Garage. 3080 Paul-Pau. CL. 4-2114.

TETREAULTVILLE, détaché, duplex de luxe neuf. 3075 Paul-Pau. Sous-sol fini, chauffage eau chaude. Sortie pour laveuse automatique dans salle de bain. Grand garage, garde-robe cèdre. Terrain 47' x 87'. Comptant $6,000. Prix $23,900. 259-0897.

TETREAULTVILLE, 9145 Ste-Claire, triplex 1-7, 2-4, salle jeux, garage double, aubaine. CL. 9-8343.

TETREAULTVILLE 2 x 5 détaché, faites offre. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

TETREAULTVILLE, plusieurs duplex neufs, 2-5½. Des plus modernes. Grandeur, 30' x 40'. Garage double et salle de jeux. Prix à partir de $19,900. Comptant discutable. CL. 4-4184.

VERDUN, 3ème avenue, cottage détaché, 7 pièces séparées, cuisine moderne, 12 x 16, chauffage eau chaude, salle de jeux, garage, grand terrain paysager, 50 x 75, prix $23,500. Appeler R. Pilon, PO. 7-5318, soir PO. 7-2929. Massé et Gauthier Inc.

VERDUN, Argyle, 2 logements, 6 pièces chacun, chauffage central pour rez-de-chaussée, libre à la demande. Garage. Prix $16,800. Reed's Estate Inc., PO. 9-2718, soir: PO. 8-0764.

VERDUN, 4-4 pièces, 27 pieds de façade, 2 garages, cave en ciment, $18,500. PO. 9-0832.

VERDUN, Desmarchais, 2-6, bas libre, $19,000, comptant $6,000. Imm. Boucher, 768-3653.

VERDUN, Boulevard Brown, duplex semi-détaché, 4 pièces séparées, filage 220, prix $19,500, offre sérieuse considérée. Appeler R. Pilon, PO. 7-5318. Soir, PO. 7-2929. Massé Gauthier Inc.

VERDUN, Evelyn, 2-5, bas libre, $13,500, comptant $5,000. Imm. Boucher, 768-3653.

VERDUN, 16 logements, 13 x 4, 3 x 3 pièces, revenu $13,920. Albert Rolland et Fils, PO. 6-8551, soir M. Brunet, PO. 7-9594.

VILLAGE Champlain, bungalow 5 appts, 26x40, terrain 50 x 90, paysagé, piscine ciment enfant, fenêtres portes aluminium, cave, système, rue, égouts payés, 2,820 Cirier, MI. 2-5406.

VILLE D'ANJOU, duplex de luxe, sous-sol fini, 5625 Baldwin. Comptant $5,000. CL. 9-0897. Connection pour sécheuse dans salle de bain.

VILLE d'Anjou, 6043 "Merriam", duplex semi-détaché, 2-5½, garage, salle jeux, belle finition. RA. 7-9021. RA. 7-5657.

VILLE D'ANJOU, duplex de luxe, 5671 Roi-René, 2-5½, garage, sous-sol fini. Comptant $3,000. Prix $20,900. Guy Lemaire Inc. Construction, CL. 9-0897.

1 PROPRIETES A VENDRE

A "RENAUD ESTATES"
CHOMEDEY

Vous avez un choix de 21 modèles

PRIX DE $12,500 A $20,000

TEL. 669-1035

ST-LAMBERT
Bungalow de luxe neuf, six pièces, 3 chambres, 3 salles de bain, grande salle de jeu sous-sol. Garage chauffé porte automatique. Central. $27,000. Minimum comptant $13,000. Direct du constructeur. Tél. 671-6276.

VILLE D'ANJOU
Duplex semi-détaché, secteur neuf, $1,500 comptant ou plus, balance loyer facile, système eau chaude, écoles. Constructeur, DU. 9-1403.

VILLE D'ANJOU, 2-5½, neuf, semi-détaché, gazon, garage, système, $18,500. Tél.: 669-7667.

VILLE D'ANJOU — PRIX REDUITS Duplexes neufs, 6½, 6½, 3 toilettes, sous-sol fini, salle de jeu, garage double, haut loué. Modique comptant. Mensualités $100. CL. 4-8111.

VILLE EMARD, rue Denonville, 2-6 pièces. Vraie aubaine à $11,800. Albert Rolland & Fils, PO. 6-8551. Soir, PO. 8-6402.

VILLE-EMARD, rue Mazarin, triplex neuf, moderne, 1-5, 2-3. $28,000. La meilleure offre au comptant. 766-6038, après 5.

VILLE JACQUES-CARTIER, 8 logis non chauffés. Revenu $4,560. Prix: $28,500. Propriétaire: RE. 8-3076.

VILLE Jacques-Cartier, bungalows neufs, 5 pièces, brique, pierre chauffage central, près école, centre d'achats. Prix $10,500, comptant $2,000, balance facile. Maison modèle 520 rue Vermont. OR. 4-3257.

VILLE JACQUES-CARTIER, triplex pierre et brique, 3-4, rapporte $2,160 par année. Prix $16,000. Comptant $3,000, balance se paye par ses revenus. M. Alvarez. 674-1430.

VILLE LAFLECHE, duplex, rapporte $85 par mois, avec 3 terrains de 50 x 100 pieds. Faut vendre cause maladie. Prix $6,000. Comptant $2,000, balance à discuter. M. Alvarez, 674-1430.

VILLE LaSalle, bungalow split-level, 6 pièces, sous-sol fini, solarium, abri auto. Faut le voir pour l'apprécier Reed's Real Estate Inc., PO. 9-2718, soir PO. 8-0764.

VILLE LA SALLE, triplex dégagé, construction 3 ans, 6 pièces au rez-de-chaussée, 2-3 pièces à l'étage. Revenu $120 mois. Chauffage eau chaude. Garage. Rez-de-chaussée libre. $28,800. Reed's Real Estate Inc., PO. 9-2718, soir: PO. 8-0764.

VILLE LASALLE, 2-4½, comptant $5,000. Immeubles Union. PO. 6-0970, DO. 6-7926.

VILLE LASALLE, quatre logements modernes, dégagés, excellent placement. Bennett Realty, PO. 9-3704.

VILLE LASALLE, 2-5, neufs, bas libre, système, garage, $23,500. Comptant $4,000. Immeuble Beauchamp. 637-2394.

VILLE ST-FRANÇOIS, comté Laval, 9400, blvd Lévesque, cottage brique 5 pièces, avec sous-sol, bord de l'eau, terrain 75 x 300, revenu possible, cause mortalité. $3,000 comptant, balance en loyer. MO. 5-4136.

VILLE ST-LAURENT, luxueux duplex, chauffage zoné, salle jeux moderne, garages, tapis, etc. Valeur $37,000 pour $32,500. 729-2831. DU. 9-9420.
Imm. Pierre Bruyère Enrg.

VILLE ST-LAURENT, cause: maladie. Duplex moderne 2-5½. Tapis mur-à-mur, salle de jeux, garage double, pas d'agents. Prix: $33,000. Construction 1½ an. 744-4073.

VILLE ST-MICHEL, duplex neuf, 2-5½ pièces fermées, coin de rue; garage, système. 8750, 14e avenue, coins 38e rue. Venez, ou téléphonez RA. 1-0932.

VILLE ST-MICHEL, Montréal-Nord, duplex, triplex. Toutes offres raisonnables acceptées. RE. 1-5088.

VILLE ST-MICHEL, duplex neuf, salle de jeux finie, $19,500, termes faciles. RA. 7-3742, soir RE. 3-3961. Rand Realty Inc.

VILLERAY, triplex 2-4, 1-6, système chauffage automatique, cave, garage, $22,000. DU. 1-2625 après 7 heures DU. 8-5500.

VISITATION 1878 à 1884, revenu $1,800, terrain 42 x 105, offre intéressante acceptée. Après 6 hres. 254-4029.

A BROSSARD, Pierrefonds, règlement de faillite, bungalow neuf 6 appts. Aucune offre raisonnable refusée. RE. 8-3530.

ACHETEUR, Immaculée, 3-5, revenu $1,776, $13,800. Comptant $5,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

A FABREVILLE
MAGNIFIQUES BUNGALOWS, DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR, 6 ET 6½ PIECES, $11900 ET PLUS. INF. TEL.: MU. 1-9562 — 625-0911.

A MONTREAL-NORD, triplex à vendre, bonnes conditions, bons revenus, DA. 1-6477.

A ST-MICHEL, triplex deluxe pour fin commerciale ou résidentielle, chauffage central à eau chaude, salle jeux, très moderne. S'adresser: 8138 Boulevard St-Michel. 721-0739.

A ST-MICHEL, 3555, 43e Rue, duplex, neuf, 5½ fermés entrée privée, ultra-moderne, fenêtres panoramiques, garage. Du constructeur. Tél.: 748-6871.

AUBAINE, Rosemont 2-5, bon ordre, propres, $14,800. Comptant $3,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

AUBAINE — DUPLEX NEUF
6½, 6½, 3 toilettes, salle de jeu, sous-sol, garage double, haut loué. $100 mois. CL. 4-8111.

AUBAINE, Rosemont, 2-5, près école, autobus. Revenu $2,340. 5177, 18e avenue. 663-1346.

AUBAINE, maison à vendre, petit comptant, balance comme loyer, 625-2834. 8 Venise, Ste-Rose.

A VILLE D'ANJOU, semi-détaché, sous-sol fini, grand garage. Comptant $4,000. Prix $22,300. Guy Lemaire Inc., CL. 9-0897. 5721 Roi-René.

BACHELOR
24 appts, gros revenu, le mieux centré. Tous loués avec baux, comptant et propriété.

"BACHELOR"
45-2, 2 magasins, toujours loués. Revenu $45,000. Construction récente. Peut s'acheter à moins de 5 fois le revenu. Pierre Carrier, 279-8414.
LES IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

BACHELOR 16 x 2½ pièces. Revenu $15,000. Prix $75,000. Prendrais $10,000 comptant et échange. Trans Canada Investment. CL. 5-5911.

"BACHELOR" Parc Extension, construction solide, moderne. Revenu $12,500. Prix $55,000. Comptant $15,000. Immeubles Lafayette Inc. 274-2475

BATISSE commerciale, logement 6 appts rue Frontenac avec baux solides pour information B. Gagnon photo MLS Immeuble Laurentide Ltée 273-1773, soir 387-3608.

BELLE propriété 3395 Prieur Est, face école, 4 logements, dont 1 grand 5 libre à acheteur. Occasion, $23,500. Revenu profitable, remboursement facile. Pour appointements. LA. 3-1153, OL. 5-5965.

BON PLACEMENT, nord 8-4½, revenu $5,400. $37,800. Comptant $12,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-4881.

BON PLACEMENT, occasions d'affaires, construction 3 ans, dans bon quartier d'affaires, Jean-Talon coin Louis-Hébert. Revenu total $20,500 année. Termes faciles. Petit comptant requis. RA. 2-5601.

BONNE propriété, St-Vallier et Bélanger, 8 pièces en chambres et 2 logis de 4, revenu $3,700. 220. NO. 9-4414.

BORD l'eau, Gouin, Pie IX, 2-5½ fermés, neufs, eau courante chaque chambre, idéal maison vieillards, garderais enfants. Comptant $3,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

BRIQUE-PIERRE, 4-4 pièces, 4 garages, prix $30,000. Comptant $2,000. MO. 9-1274.

BUNGALOW à vendre à Montréal-Est, 4½ appts, système, châssis et portes aluminium, garage, MI. 5-3920.

BUNGALOW neuf, 5½ pièces, foyer pierre naturelle, intérieur style unique. Lot: 50 x 127, prix: $15,500, 47, 42 ave. Rivière-des-Prairies. Tél.: 665-6567.

BUNGALOW, Tétreaultville. Comptant $2,500. Coupal 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

123 CHAMBRES A LOUER

BISHOP 1430, 1 ou 2 personnes, eau chaude, cuisine, draps fournis.

BOULEVARD ST-JOSEPH PRES ST-HUBERT. BEAU BOUDOIR ENSOLEILLE. CR. 6-4647.

BLVD ST-JOSEPH OUEST 291, double, simple, lavabo, frigidaire, $5, plus. 277-7668.

BOYCE, 9110, chambre lits simples, messieurs, $5 semaine chacun. 254-3034.

4232 CHRISTOPHE-COLOMB, près parc Lafontaine, chambre, cuisine, frigidaire, eau chaude. 522-3427.

COIN ST-VIATEUR, ST-DOMINIQUE, GRANDE CHAMBRE, EAU CHAUDE, FRIGIDAIRE, POELE, LESSIVEUSE, $8. RE. 7-1785.

COIN Bélanger, Iberville, grand salon double meublé, balcon, maison tranquille. Références. RA. 9-5450.

COTE-DES-NEIGES, appts Goyer, entre Decelles et Darlington, frigidaire, poêle. 2965 Goyer. RE. 3-3887.

DECARIE 4188, redécorées $9 - $10, attrayant, tranquille, propre, privilèges, localité centrale. HU. 2-6777.

DEZERY - STE-CATHERINE, bon chez-soi, $6. LA. 7-1760.

DES ECORES 7440, chambre meublée, entrée privée, eau chaude, calorifère, personne tranquille. RA. 1-9703.

8603 ESPLANADE, chambre pour 1 personne, bon chez-soi, tranquille. 279-1082.

FABRE près Mt-Royal, grande chambre, devant, éclairée, meublée ou non. LA. 4-1737.

GATINEAU 5609, 4-2 personnes près université, toutes commodités, confortable. RE. 7-3827.

JARRY, St-Dominique, pour personne seule, distinguée, place tranquille, boudoir meublé, références. DU. 7-3678.

JEAN-TALON 7225, Outremont, chambres modernes, toutes commodités, $12. CR. 6-6191.

LEPAILLEUR, 2164, autobus Hochelaga, 1 pièce meublée, poêle, réfrigérateur, chambre bain privée, $12 semaine, 254-0084.

MAPLEWOOD, grande chambre, dame ou monsieur distingué, seul chambreur, bon chez-soi. RE. 8-5469.

ONTARIO ouest, 181, simple, double eau chaude, électricité payées, $7, frigidaire, $10.

ONTARIO EST, 4040, salon double, grande chambre, usage cuisine. LA. 2-9784.

OUTREMONT, grande, petite, toutes commodités, famille canadienne, distinguée, prix raisonnable. 837 Dollard.

7248 - 50 PAPINEAU, salon double, aussi autre pièce, frigidaire. LA. 1-8675.

ROSEMONT, chambre ensoleillée à louer, bon chez-soi, 5385, 10e Ave, 727-3949.

ST-ANDRE 5043, petite chambre, très propre, tranquille, toutes commodités, $7.

7228 ST- DENIS, salon-double, chambre usage cuisine, libre. 274-2980; 273-1413.

ST-DENIS-Beaubien, appartement, propre, commodités, dame, références, $8. CR. 6-8989.

ST-DENIS 1037, EAU CHAUDE, LAVABO, FRIGIDAIRE, CUISINE, CONCIERGE.

ST-DENIS, 5320, appartement double à louer. Frigidaires, gaz, calorifères.

ST-DOMINIQUE 7730. Salon avec balcon, petite chambre, meublé ou non. Usage cuisine, monsieur de préférence. Appeler à CR. 6-7017.

ST-HUBERT près de Castelnau, appt double fermé, chauffé, meublé. CR. 3-1755, jour seulement.

7753 ST-HUBERT, chambre privée, chauffée, $5. Monsieur tranquille. Poêle, frigidaire. Soir, CR. 1-3668.

422 SHERBROOKE près St-Denis, central, propre, tranquille, clair, douche, eau chaude année.

1306 SHERBROOKE Est, centre Parc Lafontaine. Appartement et chambres. Très propres et bien meublés. Magnifique endroit.

VAN HORNE près Côte-des-Neiges belle chambre, monsieur distingué. RE. 8-4422.

VILLA BELLERIVE
Pension pour personnes âgées, 15 chambres spacieuses, 5320 Blvd Gouin est. DA. 1-1367.

VILLE ST-MICHEL, chambre et pension pour monsieur. $16 par semaine. DU. 8-0629.

WESTMOUNT, chambre simple pour homme, eau courante. WE. 5-6507.

A BON chambreur, distingué, confort moderne, tranquille, références. Seul chambreur. 526-2494.

APPT avec eau chaude, toutes commodités, pour mai, $7. RI. 7-0436.

BOUDOIR double, meublé, confort, seul chambreur. Ste-Catherine près Papineau. Soir : LA. 2-5162.

CALORIFERE garde-robes. Premier étage. Eau chaude. Usage cuisine. Draps fournis. 865 Roy, coin St-André. LA. 1-7565.

CHAMBRE devant, lavabo, gaz, personne seule, mois $28. 4457 Chambord. LA. 4-1501.

CHAMBRES à louer, très propres, tranquille. Près Plaza St-Hubert, toutes commodités. 277-2978.

CHAMBRE chauffée sur Boulevard Pie IX, face centre d'achats. 722-1834, après 5 p.m.

GENRE appartement, 2 pièces fermées, modernes, tranquille, ensoleillé, balcon, 260 Mont-Royal. VI. 9-3178.

GRAND salon double, meublé, $15, dame, petit salaire temps partiel. Commission. RA. 2-1756.

GRAND SALON double, meublé, redécoré, balcon, ensoleillé, tranquille, 2 personnes, références. 5016 Marquette. Tél. : 526-7435.

2½ PIECES privées, genre bachelor, bungalow, personne travaillant. DU. 7-2465.

SALON double, toutes commodités, 6675 Delanaudière, près Beaubien. CR. 9-7580.

124 CHAMBRES DEMANDEES

DAME âgée demande chambre meublée ou non, usage cuisine, chez dame seule, ou couple moyen âge, 842-3664.

DAME âgée demande boudoir pas meublé, bas, tranquille, gaz, téléphone, pas d'enfant. Plateau Mont-Royal. LA. 1-1836.

2 PERSONNES désirent chambres séparées, dans maison privée, commodités et privilèges, dans secteur boul. St-Joseph, entre Fabre et Delorimier. Ecrire case 4370 La Presse.

125 CHAMBRES ET PENSION

AHUNTSIC, chambre et pension. Bon chez-soi. 10,775 De-Martigny. DU. 8-1424.

AI CHAMBRE propre, tranquille, eau chaude, bonne cuisine. 4246 Des Erables. LA. 2-2607.

BLVD LANGELIER près Hochelaga, bonne nourriture, pour monsieur sérieux, lavage, télévision. CL. 6-5227.

BONNE pension 1-2 messieurs, lavage. 260 Laurier est. VI. 2-4316.

BOYCE 9110, pension messieurs, 6 jours $16, salle télévision. 254-3034.

CHAMBRE devant, pension pour monsieur distingué. 1019 Marie-Anne, près Boyer. LA. 7-2909.

CHAMBRE et pension pour adultes. 526-3886.

CHAMBRE pension, monsieur distingué. Mont-Royal Marquette. 526-6542.

CHAMBRE et pension, pour monsieur sobre et honnête. Téléphone, 271-5591.

GRANDE chambre non meublée à louer, dans maison neuve, quartier Rosemont, confort. RA. 9-0677.

JEUNE homme, pension familiale, chambre seule, stationnement gratis. 5023 de Lanaudière, près Laurier.

MAISON DU SOURIRE, Pointe-aux-Trembles, épreuve du feu, chambre privée, lavabo, personnes âgées, couples, malades ou convalescents, vrai repos, garde-malades, cuisine variée, MI. 5-0505.

PARTAGER APPARTEMENT DE LUXE
Demoiselle partagerait 4½ pièces meublées, piscine intérieure, air conditionné, bunanderettes automatiques, bain turc. Avenue Des Pins, téléphone 288-1585.

PENSION pour homme, $15 semaine, ou homme âgé, $50 par mois. LA. 2-2511.

SPACIEUSE chambre avant. Egalement petite chambre. Droit à cuisine. Face parc Lafontaine. LA. 1-0284.

126 CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES

VEUF de 35 ans, instruit et distingué, avec fils de 2 ans, cherche pension dans bonne famille. Paierait très bon prix. 389-0388 jusqu'à minuit.

SOYEZ PRATIQUES !... Utilisez nos annonces classées !... Signalez Victor 4-3711

129A GARDERIES

ACCEPTE enfants 3 à 11 ans, à la semaine. LA. 1-3473.

ACCEPTERAIS de filles-mères, autres enfants naissants 5 ans, lits fournis. 669-7396.

ACCEPTERAIS bébé, semaine, bons soins, bien nourri, références. Remplace vraie maman. RA. 8-4879.

BON foyer pour garçonnets ou fillettes, prix raisonnable. CL. 4-3720.

GARDERIE Alexandre, bons soins, salle de jeux, infirmière licenciée. Laferté, St-Léonard, 729-6296.

GARDERAIS enfans, 2 mois à 2 ans, bons soins. LA. 7-1013.

GARDERAIS enfant, semaine ou mois, bon chez-soi, $12. semaine. Appeler CR. 9-2812.

GARDERAIS enfant, à mon domicile jour seulement. 5 jours semaine. Appeler 279-9615.

GARDERAIS en pension enfants, ou jeunes bébés. 937-8123.

GARDERAIS enfants jour, semaine, 2 à 5 enfants. 844-6224.

GARDIENNE possédant bonnes références garderait enfant soir ou fin de semaine. DU. 9-7409.

MENAGE français, fillette 11 ans, possédant maison campagne, prendrait enfants pension, 3 à 6 ans, bons soins. CL. 5-3452.

PERSONNE d'expérience garderait bébés naissants à 2 ans, 5 jours par semaine, bons avantages. Tél. : 721-3368.

PRENDRAIS enfants de 4 à 10 ans pension semaine, bons soins, très propre. RA. 9-9297.

PRENDRAIS fillette de 8 à 11 ans, à l'année. Mme Gariépy. VI. 5-6430.

PRENDRAIS enfants en pension, à la semaine. LA. 4-7459.

PRENDRAIS jeune bébé en pension, lit et langes fournis. CL. 4-2396.

PRENDRAIS enfants naissants jusqu'à 5 ans. Pouponnière moderne, vrai chez-soi. Garde-bébé diplômée, médecin, excellent personnel. Appelez RA. 8-9170.

PRENDRAIS enfants en pension, 6 mois à 2 ans. Appeler à 722-5318.

PRENDRAIS fillette 4 à 6 ans semaine ou journée. 7599 Querbes, 273-7889.

131 PENSIONS DE CAMPAGNE

GARDERAIS enfants, 2-6 ans, lundi au vendredi soir, bon chez-soi, propre. NA. 7-4067.

JEUNE femme prendrait enfants en pension, naissants à 5 ans, références, 625-6016.

LAC RAYMOND, pension pour 8 garçons de 10 à 12 ans. Site idéal près du lac. Moniteur d'expérience, cours de natation, conversation anglaise. Facultatif : cours de français, mathématiques, etc. Bonne cuisine. DU. 7-1522.

PRENDRAIS enfant en pension, naissant à 5 ans. Bons soins. OR. 6-2721.

VILLA BEAUSEJOUR, maison de repos, couple ou rentier, site idéal bord Richelieu, service impeccable, Beloeil 367-6172.

139 OBJETS PERDUS

CHIEN Boxer perdu angle Sherbrooke et Paul-Pau. Récompense. 254-2928.

CHIEN Esquimau, tout blanc, perdu angle Beaugrand et Ontario. Récompense. CL. 9-7067.

CHIEN boxer perdu angle Sherbrooke et Paul-Pau. Récompense. 254-2928.

COLLIE blanc, avec taches brunes, perdu environs Laval et Duluth. Récompense. VI. 2-4947.

DALMATIEN, jeune femelle perdue jeudi environs Garnier et Fleury, DU. 7-0596, DU. 7-1843. Récompense.

MONTRE de dame en or blanc, sertie de diamants, marque standard, Kresge comptoir restaurant, entre 5 et 6 heures, coin Amherst - Ste-Catherine. Récompense. RA. 2-8555.

MONTRE pour dame, Hemsley, samedi le 16 février, environs, Bleury-Ontario-Sherbrooke, Cinéma Imperial, autobus Bleury ou Sherbrooke. Gravée : S.A.L. Souvenir de graduation. Récompense. 744-0104.

PERDU théâtre Loew's toilette des dames, bague en or avec 4 saphirs, jeudi 14 février vers 5.30 p.m. Appeler HU. 9-5343 récompense.

PERDU au golf d'Anjou, Walkie Talkie, dimanche 17 février, récompense. CL. 9-9614.

PERDUS papiers personnels entre 1396 Ste-Catherine ouest, côté sud et St-Mathieu. WE. 3-0693. Récompense.

S'IL VOUS PLAIT si trouvé, retournez montre Bulova d'homme, perdue samedi, environs magasin Eaton jusqu'à Montréal-Nord. Valeur sentimentale, généreuse récompense promise. Tél. 721-9741 Mlle Burke, après 6.30 p.m.

144 MACHINES A COUDRE

ABAISSEZ le coût de votre location. Machine à coudre de manufacture 95-96, $6 mois; "Overlock", Blindstich", "Zig-Zag". LA. 6-9101. LA. 4-4824, MU. 1-6116.

AUBAINE, à louer, "Singer" électrique, $1 par semaine. LA. 6-2847.

MACHINES 95-96 SILENCIEUSES
$6.50 par mois. Machines portatives louées, $4 par mois, $10 pour 3 mois. Montant réduit à l'achat VI. 9-4282.

SPECIALITE : louons machines à coudre manufacture, parfaite condition. Entre 9 hres et 1 hre p.m. Albert Montpetit, 642-7802.

149 MACHINERIE

GROSS MACHINERY
GRANDE SELECTION DE MACHINES NEUVES ET USAGEES TOURS, TOURS AUTOMATIQUES, FOREUSES, RECTIFIEUSES, FRAISEUSES, PRESSES GUILLOTINES, SOUDEUSES
805 rue Chatham — Tél. 931-1768

CHARGEURS, traction 4 roues, capacité 1⅜ v.c.-2½ v.c. moteur Ford Diesel, 6 cylindres, démonstrateurs à prix spéciaux, même garantie que neuf. Colonial Industrial Equipment. 12050 Boul. Reed, FE. 4-5610, M. Béland.

AUBAINE 3000 livres câble Manilla, légèrement usagé, grosseur 1" 1½", 2", 3" à .30 la livre. Toutes sortes poulies $5. chacune. Chaufferette 400,-000 BTU $325. comme neuve pour constructeur. 4045 Parthenais, LA. 6-9118.

CHARIOTS d'entrepôt neufs, 2 roues, $3 et plus. Chariots de levage hydrauliques, capacité une tonne, $192. L. S. Tarshis & Sons. 450 McGill.

JEEP WILLYS 1954-1959, avec cabine, charrue hydraulique, parfait état. Colonial Industrial Equipment, 12050 Boul. Reed, FE. 4-5610, M. Béland.

MACHINES A BOIS, planeurs, courroies, "bearings", poulies, moteurs, générateurs, scies. Eastern Machinery, 5100 Hochelaga, CL. 5-0911.

MACHINE à graisser, de garage, vendrais $500. 596 Boul. Labelle, Fabreville. NA. 5-0426.

MASSEY HARRIS, chargeur, Pit-Bull, 1 v.c., excellente condition, $5900. Colonial Industrial Equipment. 12050 Boul. Reed. FE. 4-5610.

McCORMICK MACHINERY CO.
163 MURRAY — WE. 5-3531
Machine pour bois, atelier de machines et ferblanterie.

SCIE ronde sur table, de marque Rockwell, avec moteur ¾ h.p. Accessoires. Presque neuve, $125. RA. 7-2207.

TRACTEUR Massey-Harris avec chargeur $950. Compresseur Chicago avec outils, hose, $1,500. Float 15 tonnes, $400. Soudeuse Lincoln 300 amp, avec moteur à gaz, $525. Moteur Wisconsin V.P.4, 32 forces $225. Semi trailor $300. Buddy Goodleaf, Caughnawaga, 637-9444.

TRACTEUR Fordson, avec chargeur et excavateur Sherman F-9. Prix spécial. Colonial Industrial Equipment, 12050, boul. Reed, FE. 4-5610.

157 ARTICLES DE SPORT

GO-KART, de course, avec trailer, parfait état, $150. S'adresser 254-3976.

EQUIPEMENT de hockey à vendre, complet, parfait ordre. MO. 9-8371.

SKIDOO, Bombardier, marché environ 40 heures, CL. 4-1783 après 6 heures.

166 BLANCHISSAGE TAPISSAGE

APPELEZ Bernard, Roméo, peinture générale, intérieur, extérieur, lavage. RA. 5-3150, RA. 7-8154.

ENTREPRENEUR peintre prendrais contrats à moitié prix, immédiatement. LA. 4-3412.

170 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE, réparation générales, spécialité: carburateurs, propre, consciencieux, 24 heures. LA. 1-1057.

181 COMPTABILITE

COMPTABILITE, états financiers, impôts, rapports divers. Expérimenté. RE. 3-8714.

TENUE de livres, impôts, faits à domicile, RA. 9-7284.

195 ENTREPRENEURS

A APPELER RA. 1-9053, réparations générales, cheminées, couvertures, menuiserie, plâtre, peinture, brique, ciment, fondations, lever maisons, creuser caves, remplacer piliers, solivaux, spécialité feu, estimation gratuite.

A.B.C. de vos réparations ou installations pierre, brique, ciment, couvertures, fondations contre l'eau, creuser caves, jusqu'à 50 milles de Montréal. Tél. : 388-2137.

A BAS PRIX, peinture, plâtre, menuiserie, cuisine moderne, finition sous-sol. 274-5233.

A BAS PRIX réparations toutes sortes, spécialité plâtre, joints, gyproc, peinture. 279-1251.

ABAISSEZ PRIX, réparation toutes sortes, cuisine modernisée, finition sous-sol, peinture, ciment et plâtre. WE. 3-1269.

AYOTTE & FRERES construction neuve, réparations générales, heure ou contrat. Téléphone 625-6223.

CONTRACTEUR en arborite et tuile cuisine. Ouvrage garanti. Soir: CR. 2-0743 ; Jour : CR. 3-2723.

CONTRACTEUR général en construction et réparations, 30 ans d'expérience, ouvrage garanti, estimation gratuite. CL. 9-2933; CL. 6-3515.

ENTREPRENEUR en arborite désire communiquer avec constructeur, estimé gratuit, ouvrage garanti, LA. 3-7980.

PROFITEZ de l'hiver pour faire effectuer vos travaux de rénovation intérieure, par des spécialistes. Les Entreprises Freuchet Enrg. MU. 1-2853, MU. 1-4634.

TRAVAIL de construction, tous genres à l'heure ou contrats, spécialité finition, 681-8595.

196 EXTERMINATION VERMINE

RATS, souris, coquerelles, etc. Estimation gratuite. Résultats garantis. Satisfaction ou non paiement. Service Sanitaire Hygiénique, RE. 1-6149.

203 GARDES-MALADES

GARDE-MALADES licenciées, bilingues, pour avant-midi et après-midi. Hôpital privé médical. 288-9176.

GARDE-MALADES cherche cas privé, dans famille ou hôpital. Mme Guay, AV. 8-0622.

INFIRMIERE licenciée, ouvrage 5 jours, très bon salaire. Tél. : 688-1633. Soir : MU. 1-4000.

204 HOPITAUX PRIVES

FOYER, personnes âgées, récemment construit, dans l'Est de Montréal, 254-8224.

PENSION pour personnes âgées, tous soins que requiert leur état. DU. 7-8850.

206 IMPRIMERIE

A VENDRE, machine "Elliot", neuve pour adresser journaux, magazines, et enveloppes. S'adresser à Laflamme Fourrures, 328, Principale Granby. FR. 8-5454.

215 MENUISERIE EBENISTERIE

BALCONS, armoires cuisine modernes, soubassements, tous genres réparations, menuisier compétent. LA. 5-8682.

REPARER, faire à neuf, armoires, cuisine, sous-sol, coupe-froid, pour portes, fenêtres en bois. Petites réparations ciment. DU. 8-3857.

216 TUILE

TUILES MOSAIQUE
Faites faire rénovation, chambre de bain, portique, cuisine en tuiles céramique, mosaïque, marbre. M. Giard, 388-9739.

221 PEINTURE

ATTENTION CONTRACTEUR PEINTRE
Discontinuation de peinture, très belle qualité, marque reconnue, émail $2.99, etc. etc. S'adresser : 4921 Henri-Bourassa. FE. 4-2836 — 322-8122.

ACHETEZ bonne peinture moitié prix $1.15 et plus le gallon. Livraison. 6028 Papineau, CR. 2-4418.

CENTRE de peinture, à bas prix, Benjamin Moore. Scarfe. 1308 Laurier est. 524-3931.

PEINTURES à l'huile à vendre. 3393 Bélair, appt. 1. Ville St-Michel. RA. 9-7737.

VENTE SENSATIONNELLE
Milliers de gallons des meilleures marques Sherwin - Williams, Canada Paint, Martin-Senour, Lowe Brothers, C.I.L., Brandram Henderson, à moins que la moitié du prix du gros. Livraison gratuite, 6210 Papineau, CR. 2-1033.

222 TAPIS

A. B. Maintenance Cleaning Co.
Ouvrage général de maisons privées. Spécialité nettoyage de tapis à domicile. A .08 le pied carré.
SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 843 - 5281

A BAS PRIX, directement du manufacturier, facilités paiement. 255-1429, 388-4989.

223 PLANCHERS

A $2.75
Et plus, appartement, sablage sans poussière, ouvrage garanti. LA. 1-6984.

ABSOLUMENT expérimenté, sablage planchers. Bonnes conditions. Machines modernes, sans poussière. LA. 2-5823.

ABSOLUMENT vrai, attention, expérimenté, sablage planchers. Bonnes conditions. Machines modernes. LA. 1-4585.

APPTS SABLES sans poussière, $3 et plus, travail jour et soir. RA. 2-1077.

ESTIME gratis, planchers fini naturel, nouveau procédé sans cirage. 331-1660.

PLANCHERS sablés, laqués, cirés, tout compris, $8. la pièce. CR. 7-8020.

224 CHAUFFAGE PLOMBERIE

A BAS PRIX, système chauffage air chaud, eau chaude, électricité, système ventilation tous genres. Experts. Résidentiel, commercial. RA. 1-9053.

ABAISSEZ le coût de vos réparations, plomberie, chauffage. Service 24 heures. 481-4283.

ATTENTION : plomberie, chauffage, à bas prix. Estimation gratuite. Ouvrage garanti, jour et nuit, appelez CR. 4-0461.

BOULE DE FEU, chaufferette économique, neuve, à termes. Aussi chaufferette électrique. 381-5577.

POUR vos réparations, valves, brûleurs, tuyaux, fittings, radiateurs, toilettes usagées. Bon prix. Appelez CL. 9-8495.

RADIATEURS électriques pour systèmes de chauffage, modèles 6 pds 1,500 wattes, 5 pds. 1,350 watts, 3 pds. 750 watts. LA. 4-1161.

SYSTEME chauffage Dyno-Flame neuf, 90,000 BTU, baril 200 gallons. Aubaine $275. CR. 9-3824.

228 REMBOURRAGE

ABAISSONS LES PRIX QUINTAL CHESTERFIELD CO.
Neuf et réparation, termes faciles, Chesterfields, davenport, sectionnels. 2315 est, Ontario, LA. 3-0736.

ATTENTION, nettoyons chesterfields, tapis, rembourrage à domicile. Ouvrage garanti. CR. 9-8826.

BECHARD REMBOURREUR, ouvrage général, estimation gratuite, 1583 Iberville, jour LA. 4-8132, soir, CR. 9-1140.

CHESTERFIELDS rembourrés par meilleurs experts. Chaises cuisine, $3.50. Rembourreur Phillip, CR. 3-5631, 9 à 9 heures (aussi dimanche).

FAITES venir Boyer Limitée avant de décider votre réparation de meubles rembourrés, vous y trouverez avantage, 35 ans de satisfaction. RA. 2-4625.

LEGAULT REMBOURREUR Euregistré. Spécialiste chaises chromées, chesterfields, estimation, livraison, gratuites. RA. 7-3148, soir, DU. 1-1743.

LEGAULT CHESTERFIELD
Rembourrez votre mobilier pour la moitié du prix du neuf. Estimation, livraison gratuites. RA. 1-4987, soir DU. 1-1743.

REMODELONS, recouvrons, chesterfields, mobiliers cuisine, salons, etc. Meilleurs prix. Romano Upholstering, 5222 Des Erables. 521-5920.

REMBOURRAGE général, chaises cuisine $3.50. HU. 2-5826, RE. 3-4250.

229 REPARATIONS DIVERSES

REPARATION machines à laver, fers à repasser, grilles-pain électriques et machines à coudre. Aussi coupe tous genres de clefs. 925 boul. Rosemont, 276-5025.

239 CAMIONNAGE TRANSPORT

★ E. TREMBLAY TRANSPORT ★
Déménagement toute heure. Bas prix. CR. 3-3250.

A BAS PRIX prendrais déménagement $5 l'heure, deux hommes. Ouvrage garanti. LA. 5-2280.

A BAS PRIX, déménagement toutes heures, villes, campagnes, avec assurance. CR. 6-1810.

A BAS PRIX, déménagement, $5 heure, 2 hommes, avec assurances. CL. 9-6112.

A BAS PRIX prendrais déménagement, $5 l'heure, 2 hommes, ouvrage garanti. CL. 5-6081.

A BAS PRIX, Robert Moving, $3 poêle, frigidaire; jour, nuit. LA. 3-9416.

A BAS PRIX, DEMENAGEMENT JOUR ET SOIR. RA. 7-2805.

A BAS PRIX, April Transport. Déménagements, Montréal, Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick. LA. 2-7330.

A BAS PRIX, appelez, déménagements, $5 l'heure, ouvrage garatis, meubles assurés. CL. 4-6374.

A BAS PRIX, appelez, déménagement, ménage assuré, toute heure, CL. 6-4516.

APPELEZ TRUDEAU TRANSPORT GENERAL
Déménagements ville, campagne. Spécialité poêles, frigidaires, entreposage. LA 1-7535.

APPELER Arthur Transport pour déménagement, camions fermés. Informations: CL. 4-0492.

APPELEZ d'avance Acme Moving, province, longue distance. Spécialité poêles combinés, pianos, frigidaires, emballage, entreposage. Tél .LA. 3-4034.

APPELEZ Brunet Transport, déménagement assuré, Téléphone 273-7243.

APPELEZ ROUSSILLE TRANSPORT, déménagements ville, campagne et longue distance. Spécialité : pianos, poêles, frigidaires. RA. 5-2421.

APPELEZ Vincent Transport, déménagemnt, ouvrage assuré, $5 l'heure. LA. 7-3661. Soir : RA. 2-1295.

APPELEZ déménagement toute heure, bien assuré, camion fermé. Tremblay Transport, CR. 3-3250.

APPELEZ ROGER pour votre déménagement. Travail assuré, entreposage. 935-2408.

APPELEZ TRUDEAU TRANSPORT GENERAL
Enrg. Déménagements ville, campagne. Spécialité poêles, frigidaires, entreposage. LA. 1-7535.

FERAIS petit ou gros déménagement ou chambre, prix raisonnable. CL. 6-2361.

HANNEY CARTAGE INC.
Pour tous vos problèmes de déménagement, téléphonez : PO. 8-3701.

MONETTE & FILS TRANSPORT INC. Déménagements ville et campagne et longue distance. Spécialité : pianos, poêles, frigidaires, emballages et entreposage. CR. 4-7671.

240 AUTOS A VENDRE

ACADIANS et PONTIACS '63
PRIX : $2,150 ET PLUS
Grand choix de modèles et couleurs, termes, échange acceptés. Inf : CL. 6-7935.

★ AUBAINE ★
Chevrolet 63 — $2375.
Envoy 63 — $1850.
Echange accepté Finançons
Tél.: 659-1186

62 Olds, Starfire, coûtant $7200	$3700
59 Cadillac, hardtop, équipé	$2350
59 Cadillac, convertible, équipé	$2650
60 Chrysler, hardtop, équipé	$2050
62 Chevrolet, Impala H.T.	$2650
62 Ford, Galaxie, convertible	$3050
62 Comet, automatique, équipé	$1850
62 Comet, station-wagon	$2150
58 Pontiac, Parisienne H.T.	$1250
59 Pontiac, S..wagon, équipé	$1550
61 Thunderbird, h'top, équipé	$3775
61 Chevrolet, Sedan, hardtop	$1995
59 Oldsmobile, Sedan, hardtop	$1550
61 Vauxhall, Station équipé	$1050
59 Pontiac, Parisienne, H.T.	$1400
59 Chevrolet, Convertible, éq.	$1575
58 Chevrolet, Sedan, équipé	$ 850
58 Oldsmobile, Conv., équipé	$ 950
58 Buick, Hardtop, équipé	$ 800
58 Ford, Hardtop, équipé	$ 800
59 Renault, Sedan, équipé	$ 550
58 Volkswagen	$ 550
57 Dodge, Coach équipé	$ 400
56 Chevrolet, Coach, équipé	$ 300
55 Oldsmobile, Sedan, équipé	$ 225
55 Ford, Station-wagon, équipé	$ 400
53 Ford, Sedan, équipé	$ 100

Transfert de licence le samedi
LAHAIE AUTO
2122 ONTARIO EST, coin Delorimier
LA. 4-8823 — LA. 4-9091

AUBAINE Mercury, 4 portes hard top 1963, en parfaite condition. Garantie de 3 mois 50-50. Echange et termes acceptés. Paul Dufresne, LA. 6-4411.

A.A.A. Assurance-auto à rabais, 12 versements. LA. 6-5557, soir FE. 4-3001.

ACHETEZ MAINTENANT
Livraison immédiate ou plus tard
★ PLACEZ VOTRE COMMANDE ★
Chevrolet 1963, plus bas prix
Avec lave-vitres, miroir, radio
★ SPECIAL A $2 450 ★
M. LUCIEN — Tél. : 721-9600

ACHETEUR sérieux désirerais beau Chevrolet 1960, Sedan, automatique, radio, seulement 18249 millage. Après 4 heures, DU. 1-2602, M. Georges Gagnon.

AI EN MAIN beau Météor Rideau 1959 Sedan, tout équipé, condition de neuf. Après 4 heures. M. Georges Gagnon. DU. 1-2602.

AI CHEVROLET et Pontiac 1957 à 1962, pas de comptant, termes faciles. CL. 4-3965.

ALL RISQUES, assurance générale, auto, camion, feu, vol, vie. Atention spéciale nouveau chauffeur. Jusqu'à 11 mois pour payer. Lortie et Martin, VI. 5-2011.

ANGLIA 1960, blanc, intérieur orange radio, chaufferette, air climatisé. Seulement $763. Tél. : 735-1692.

ATTENTION, REPRIS DE FINANCE
Chevrolet, Pontiac, Ford Aucun comptant, continuez paiements, 30 mois pour payer. Gilles. RE. 9-4735.

ATTENTION : PLUSIEURS AUTOS USAGEES REMISES A NEUF, BAS PRIX. A TERMES SI DESIRE. VENDEUR AUTORISE MORRIS — M.G. — RILEY — WOLSELEY — WILLYS JEEP. 5235 PAPINEAU. LA. 6-3365.

AUCUN COMPTANT
Choix 1953-1960, taxe, licence, assurance incluses dans paiements. Garantie 100%.
Irons vous chercher.
RA. 1-0803

AUBAINE, Dodge 1957 vrai bijou. Cause voyage. CR. 6-6450.

AUBAINE. Chevrolet 1961 Coach, très propre, $1850. Termes faciles, échange. M. Laplante, DU. 9-8464 ou NO. 1-3324.

AUBAINE, Dodge 56, sedan, 8, frais peinturé, pneus neufs, condition moteur A-1, réparations minimes, $240. Après 5 heures, P. Paquin, 6992 Bordeaux.

AUBAINE, Chevrolet, 1953, mécanisme parfait, transmission automatique, CR. 1-2706, après 6 heures p.m.

AUCUN comptant requis, voitures de tous modèles, paiements raisonnables. Guy Lachance, 334-0922.

AUTOS ECONOMIQUES
Austin — Morris — Consul — Zephyr — Vauxhall — Envoy — Corvair — — Valiant — Volkswagen — etc.
Petit comptant.
M. ROBERT CR. 6-5519

AUSTIN Sedan 1961 en parfaite condition G.M. O.K. Garantie, spécial à $1150, seulement $195 comptant. M. Poulin, DA. 2-3891.

AUSTIN 55, 4 portes sedan, tout équipé, bonne condition, 4 pneus neufs, $265 ou la meilleure offre. 288-8865.

AUSTIN 1963. Tous les modèles Démonstrateurs au prix du gros. Termes faciles.

PETIT AUTOMOBILE ENRG.
Vendeur autorisé
AUSTIN
5860 PAPINEAU CR. 6-5022

AUSTIN 850, radio, batterie et pneus neufs. Bas millage, balance de finance : $800. MO. 5-3935 après souper.

AUSTIN 1960 coach, modèle 850. Spécial $625. Termes faciles.
5860 Papineau CR. 6-5022

AUSTIN Sprite, 1962. Un propriétaire. Comme neuf, doit vendre. Pas d'échange. LA. 6-2817.

AUSTIN 850 coach 1962, très bas millage, comme neuf, doit vendre. Financerait à 6% pas d'intérêt. LA. 6-3331.

AUSTIN 61, station-wagon, modèle "850", spécial $875. Pas de comptant. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

AUSTIN Cambridge, 59-60-61, sedan. Pas de comptant. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

AUSTIN Sprite, modèle sport, 59-60-61-62. Termes faciles. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

BEAU Buick Special 56, hardtop, vendrais pas cher. Aucun comptant, échange accepté. 1640 Henri-Bourassa.

BEAU choix de petites voitures économiques, garantie 100%. Aucun comptant. 728-1822.

BEAU RAMBLER 1962, propre comme un neuf, comptant ou à termes. CL. 4-3965.

BESOIN ARGENT
Cadillac 54 radio, power steering, power brakes, bonne condition, $195. 725-4968.

Prenez le temps d'examiner ces aubaines

62 Roulotte, 1½ appartement, aucun comptant, échange accepté, comme neuve.	
56 Chevrolet st-wagon ... automatique, 9 passagers.	$ 795
57 Studebaker Hawk	$ 695
57 Studebaker 850 coach..	$ 595
60 Chevrolet coach	$1495
57 Thames	$ 195
57 Oldsmobile .... sedan, automatique.	$ 695
58 Ford sedan	$ 695
59 Renault	$ 395

CLOUETTE AUTO
4590 ST-DENIS — VI. 4-3311

1963
Spécial, Pontiac Acadian
AV. 8-2053

★ VRAI BIJOU ★
Ford '56, automatique, radio, très propre, licence et taxes payées. Aucun comptant. 1640 Henri-Bourassa.

FORD SEDAN 1960
$295 COMPTANT, BALANCE TERMES RE. 1-8271

★ BEL-AIR 1961 ★
4 portes, V-8, automatique. Parfait sous tous rapports, échanges, termes, bas comptant.
MARIO SHILTON — RE. 1-8271

BUICK 1956 hard top	$250
Cadillac 1955 Sedan	$375
Ford 1955 Sedan	$250
Plymouth 1955	$275
Plymouth 1958 Coach	$425

Faut verdre.
M. XAVIER DU. 9-8462

BUICK hardtop 1957, blanc, très propre, tout équipé, $650, payable si désiré $29 par mois, particulier. RA. 7-0119.

BUICK 62, particulier, Le Sabre, hard top, 4 portes, power brakes, power steering, radio, pneus blancs, 12,000 12,000 milles, prix $3,450. 721-5972.

BUICK COMPACT SPECIAL 1961
Stationwagon V-8, équipé, parfaite condition. Cause autre auto, prix $1,850. MO. 9-8866.

BUICK 1962, 4 portes, hardtop, tout équipé, radio "power - steering", "power - brakes", lave-vitres, pneus blancs, garantie auto neuve, gros escompte, échange accepté termes faciles, 322-6254.

BUICK 1957, propre, équipé, $650. payable $27 par mois, particulier. RA. 7-0119.

BUICK 55, hardtop, tout équipé, $375. Termes faciles. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

BUICK 1959 Invicta convertible, blanc, tout équipé, Rolland Valentine, DU. 7-4288.

BUICK 57, 4 portes, hard-top, très propre. Aubaine $650. Termes faciles. CL. 4-0544.

BUICK 1957, 2 portes, hardtop, équipé, termes et échanges acceptés. Appelez Monsieur Comte, 484-3546.

BUICK 1955, propre, équipé, $325. payable $19. par mois, particulier, LA. 7-2564.

CADILLAC 62, Coupe de Ville, équipé au complet, noir, bas millage, 2 portes, hard top. VI. 4-3671.

CADILLAC Lasalle, automobile Classic 1938, décapotable, roadster presque unique, $1,300. 658-5457.

CADILLAC 57, 4 portes, hardtop, $875. Appelez RE. 3-7303, entre 6 et 8 p.m.

CADILLAC 56, Fleetwood, 2 portes, hard-top, tout équipé, tout servo-mécanisme. Peinture neuve, moteur reconditionné. $725 ou prendra la meilleure offre, ou échange. 288-8865.

CADILLAC '59, h.t., très propre, $2450. Gilles Boire, CL. 9-4611.

CHEVROLET 52, parfaite condition, 2 portes, radio, chaufferette, très propre, $135. Après 6.30 p.m. 725-3056. 7099. 17e, Ave, St-Michel.

CHEVROLET 1962 démonstrateur, équipé, 2 portes, garantie de neuf. Prendrait échange. RI. 7-6260.

CHEVROLET Sedan 1961 comme un neuf. M. R. Lorange. DU. 9-8461.

CHEVROLET 1961 en parfaite condition, un seul propriétaire. Bas millage. M. Y. Guindon. DU. 9-8461.

★ CHEVROLET 63 D.M. ★
★ $2,375 ★
Petit comptant, tout échange accepté. Balance très facile. CL. 6-8906.
240—

CHEVROLETS 11 ★ 1963
$2,095
$250 comptant, balance $14.50 par semaine.
TEL. 259-7342

CHEVY II, note de crédit: $425. Vends pour $300. RA. 8-1704.

CHEVROLET Belair, convertible, 1957, V-8, automatique, parfaite condition. 323-3519.

CHEVROLET 1963
Sedan neuf, $550. comptant. Balance $69. par mois, échange accepté.
M. BASTIEN DU. 8-5025

CHEVROLET 1962 coach, Biscayne, automatique. Très propre $300. comptant. Termes faciles. CL. 4-3965.

CHEVROLET 1960 sedan, comme neuf automatique, bas millage, G.M. garantie. $395. comptant. Termes faciles.
M. Poulin DA. 2-3891

CHEVROLET Belair 1958 hard top 2 portes, automatique, radio, etc. Condition excellente. Termes, échange acceptés.
M. R. Daoust DU. 9-8461

CHEVROLET 1960 sedan, bas millage. Bonne condition. Accepterais échange.
M. Benoit DU. 9-8461

CHEVROLET hard top 1961 automatique comme neuf Bas millage $395. comptant, balance en 30 mois. Garantie G.M.
M. C. Beaudoin DU.9-8461

CHEVROLET 1962
Sedan, automatique, très propre, $450. comptant, balance $69. par mois, garantie 6 mois.
M. BASTIEN DU. 8-5025

CHEVROLET 1963 panel neuf à prix spécial.
M. Y. Guindon DU. 9-8461

CHEVROLET 1961 coach aut., radio, 17,000 milles, garantie écrite de 4000 milles, 100%. Prix $1795. accepterais échange, finance 6%. 681-1669.

CHEVROLET 53, bon mécanisme $125. VI. 4-5183.

CHEVROLET 60 Biscayne très propre. Particulier. Accepterais conditions. 728-8996.

CHEVROLET 1963, $2,365.
CHEVY 2 1963, $2,095.
ENVOY 1963, $1,795.
LA. 5-7929

CHEVROLET 59, coach, 6 cylindres, $1,050. Termes faciles. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

CHEVROLET 1961, Bel-Air, automatique, 6 cylindres. Un propriétaire. Comme neuf. Doit vendre. Pourrait fiancer à 6% d'intérêt. LA. 6-3331.

CHEVROLET 1960, Sedan, automatique. Comme neuf. Avec garantie. Conditions de paiements et échange acceptés. LA. 7-2329.

CHEVROLET 55, Bel-Air, comme neuf, $375. MO. 3-1494.

CHEVROLET 1962 convertible, tout équipé, un bijou, pour $3050. M. Alary, CL. 9-4611.

CHEVROLET 1961 Bélair coupé, tout équipé, très propre, termes et échanges acceptés. Appelez Monsieur Comte, 484-3546.

CHEVROLET 1957, standard 2 tons, 6 cylindres, $350. moteur parfaite condition. RA. 9-0355.

CHEVROLET Belair 1960, automatique, 6 cylindres, radio, $1,075. 7830 Décarie, RE. 9-3693.

CHEVROLET 1957, coach, transmission manuelle, radio, chaufferette, aubaine, très propre. DU. 1-3886 soir.

CHEVROLET Parkwood station wagon 1961, tous accessoires, peu de parcours. Noir avec intérieur rouge. Echange et conditions à discuter.
M. LEBOEUF, HU. 1-2040

CHEVROLET, coach, 1957, standard, parfait état, Mr. Karp ou Mr. Barette. WE. 7-8951.

CHEVROLET. 2 portes, 1954, assuré jusqu'à fin d'année. CL. 6-3862.

CHEVROLET 1959, aucun comptant, échange, termes faciles. LA. 4-6837.

CHEVROLET 1959, hardtop, 4 portes, 8 cylindres, $100 comptant, termes, 30 mois. 565 Villeray. 276-3346.

CHEVROLET 1961. Occasion pour sérieux acheteur. 648-8877.

CHEVROLET 1960, 2 portes, V-3, automatique, Aucun comptant. 648-8877.

UNE BONNE VOITURE USAGEE S'ACHETE DANS UNE MAISON SPECIALISEE

Boisclair Automobile Inc.

Les spécialistes de la voiture de qualité

CHOIX . . . QUALITE . . . PRIX

SANS CONCURRENCE

59 ZODIAC Sedan Excellent état.	$ 850
61 AUSTIN 850 Station Wagon, très propre.	$ 695
59 CADILLAC Hardtop, tout équipé, Excellente voiture.	$2450
62 FORD Fairlane Sedan, parfait état.	$1875
62 ACADIAN Automatique, sedan, comme neuve.	$1850
59 VOLKSWAGEN De luxe, radio, très propre.	$ 695
60 DODGE Polara 4 portes, Hardtop. Très propre.	$1600
60 FORD décapotable Tout équipé, voiture impeccable.	$1800
60 CORVAIR 6 cylindres, très propre, 1 propriétaire.	$1175
61 TRIUMPH Herald Décapotable, très propre. Bas millage.	$ 995
60 PANHARD Décap. Excellente condition, 4,500 milles.	$ 775
58 RAMBLER Metropolitan Bonne condition, radio, à saisir	$ 450
62 CHEVROLET Décap. Tout équipé, très propre, comme neuve.	$2850
62 AUSTIN Sprite Voiture sport, comme neuve.	$1495
62 ENVOY Sedan Bas millage, comme neuve.	$1495
59 PONTIAC Sedan 6 cylindres, automatique, radio, belle occasion.	$1395
61 KARMANN Ghia Décapotable, sport, très propre.	$1650
61 RENAULT Gordini 4 portes. Un bijou.	$ 900
59 OLDSMOBILE sedan Entièrement équipé. Très propre.	$1350
59 JAGUAR Roadster XK-150 Condition A-1.	$1750
62 VOLKSWAGEN De Luxe, comme neuve, radio.	$1300
60 PONTIAC 2 portes, 6 cylindres. Comme neuve.	$1650

Profitez de plusieurs belles occasions de 1950 à 1957 sacrifiées à des prix de $25 à $200.

TELEPHONEZ DES AUJOURD'HUI A CL. 9-4611 ET UN REPRESENTANT DE BOISCLAIR AUTOMOBILE INC., IRA VOUS CHERCHER POUR VOUS FAIRE ADMIRER CES AUBAINES.

COMPTANT MODIQUE · BALANCE FACILE · GARANTIE SERIEUSE

Boisclair Automobile Inc.

5500, Boul. METROPOLITAIN EST — CL. 9-4611

1 mille à l'est du Boul. Pie-IX

Nous nous excusons de l'installation temporaire de nos bureaux

Vaste stationnement pour nos clients

N.B. — SERVICE D'AUTOBUS IBERVILLE-JARRY, LIGNES 141 ET 38

CHEVROLET 1955 sedan, 2 tons, radio, comme neuf, aucun comptant requis. M. Tessier, CR. 4-6501.

CHEVROLET '54 à '58 entièrement garantis. Aucun comptant. 721-0803.

CHEVROLET 1957 hardtop, automatique, radio, peinture neuve. Pour balance des paiements, $33.62 par mois, 735-1692.

CHEVROLET 1960 Biscayne, 6 cylindres, autom., radio, comme neuf, financerais à 6% pas de comptant. LA. 6-3331.

CHEVROLET 1959, automatique, radio, propre, bon ordre. Pour la balance de finance. $39 par mois. Tél. : 735-1691.

CHEVY-2 station-wagon, 1962, 6 cylindres, automatique, 5,000 milles, pas d'échange, $2,300. — 722-2251.

CHRYSLER "New Yorker" 1958, sedan 4 portes, tout équipé, pneus blancs, mécanisme neuf, très propre, $1,050, particulier. 273-3572.

CHRYSLER 1958 sedan, équipé au complet, modèle Windsor. Peinture neuve, 2 tons, comme neuf. M. Tessier CR. 4-6501.

CHRYSLER 1959, 2 portes, hardtop, tout équipé, couleur blanche, intérieur rouge, état neuf, M. Gadbois, 665-3446.

CHRYSLER New-Yorker, 59, modèle américain, 4 portes, hardtop, pneus neufs, mécanisme A-1, entièrement équipée. 3655 Ridgewood, appt 506, RE. 8-0445.

CHRYSLER "New Yorker" 1958, convertible, mécanisme neuf, accidenté en avant, $450. Particulier. 665-6305.

CHRYSLER 1956, très propre, en bonne condition. A prix d'aubaine, $250. MU. 1-4029.

COMET 1961, coach, acheté 18 octobre 1962, 3,400 milles, comme neuf. Pas de comptant requis. Finance à 6% d'intérêt. P. Trudeau. LA. 6-2817.

COMET 1962, 2 portes deluxe, tout équipé, aussi peu que $50. par mois. Information Jean-Guy Tessier, LA. 6-4411.

COMET 1961, Station wagon. Un propriétaire. Comme neuf. Doit vendre. Pourrait financer à 6% d'intérêt. LA. 6-3331.

COMET 1961, deluxe, tout équipé, gros moteur. Pour plus amples renseignements : LA. 1-3250.

$50 COMPTANT
'59 Chevrolet Bel-Air, équipé, $1250. LA. 3-2153.

$50 COMPTANT
'59 Monarch Richelieu $1200. RA. 9-2825.

CONSUL 1960, blanc, très bonne condition. Claude Choquette, 681-5893.

CONTINUATION de finance, Volkswagen de luxe 1961, en très bonne condition, 30,000 milles. S'adresser à 661-1463.

$50 COMPTANT
Pontiac 1959, hardtop, 4 portes, Parisienne, équipé au complet.
Chevrolet 1960 coach, équipé au complet.
Monarch 1959, hardtop, 2 portes, équipé au complet. Un vrai bijou.
Pontiac 1958 hardtop, 2 portes, équipé au complet.
Oldsmobile 1960 hardtop, 4 portes, équipé au complet.
Pontiac 1960 sedan, automatique, radio, comme un neuf.
Corvair 1960 coach, automatique, radio. Très propre.
M. L. CARDINAL — CR. 3-4211

$100 COMPTANT
61 Ford Station wagon, 4 portes, automatique, bas millage.
59 Pontiac, 4 portes, hardtop, tout équipé, comme neuf.
60 Ford convertible, équipé au complet, très propre.
58 Chevrolet Impala, 2 portes, hardtop, équipé au complet.
61 Comet sedan, radio, automatique, très propre.
62 Acadian convertible, automatique, radio, démonstrateur.
M. PAUL CR. 3-4212

★ CONVERTIBLES ★
60 Impala V-8, automatique.
59 Oldsmobile "98", tout équipé.
58 Pontiac Parisienne V-8, automatique.
Termes et échange acceptés
★ LA. 7-2329 ★

CONVERTIBLE Impala 1958, comme neuf. Pour balance de finance $56.66 par mois. Tél. : 735-1691.

CORVAIR, Monza 1962 tout équipé garantie G.M. $385. Comptant. Balance facile, échange.
M. Laplante DU. 9-8464 ou NO. 1-3324

CORVAIR 1960, transmission ordinaire. Très propre, échange. Termes $250. comptant.
M. R. Langevin DU. 9-8462

CORVAIR 60, sedan équipé, automatique, bonne condition, $1,275. Termes faciles. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

★ GRAISSAGE GRATUIT ★

ET NETTOYAGE DU FILTRE
AVEC L'ACHAT D'UNE PINTE D'HUILE
CETTE OFFRE EST VALABLE POUR TOUTES VOITURES

403 — **PEUGEOT** — 404

SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE ET POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

CHEZ

Gagné Automobiles Ltée
1672 EST, STE-CATHERINE (COIN PAPINEAU) MTL

(SPECIALISTES EN REPARATIONS DE VOITURES EUROPEENNES)
(DEBOSSAGE ET PEINTURE EFFECTUES PAR DES EXPERTS)

DEPOSITAIRE DES VOITURES PEUGEOT ET D'UN GRAND CHOIX DE VOITURES USAGEES

$50 COMPTANT
'60 Chevrolet, automatique, $1250. LA. 3-3551.

$50 COMPTANT
'57 Pontiac, bijou, $800. RA. 9-2825.

$200 COMPTANT
Chevrolet 1963 Bel-Air, 4 portes, automatique, radio, servo-direction, 36 mois pour payer à 6% d'intérêt. Accepterais échange.
M. L. CARDINAL — CR. 3-4211

CONSUL 1957 sedan très propre $475. Termes faciles. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

OLDSMOBILE sedan 1961, équipé. Roger De Sève, MO. 9-5589.

CONSUL 1958, Sedan. Radio. Un seul propriétaire. Faut vendre. Conditions de paiements et échange acceptés. 527-2320.

DAME vendrait Plymouth, Belvedere, 1957, automatique, radio, power-steering, 35,000 milles. 387-1967.

DAUPHINE 1959-60-61-62, tous reconditionnées avec garantie 100% 3 mois. Aucun comptant requis. M. Tessier, CR. 4-6501.

DODGE 1956, très bonne condition, Phil Turcotte, PO. 6-7459.

DODGE 1959, 4 portes, sedan. Aucun comptant, 645-8877.

ETUDIANT ayant Austin 850. Difficulté dans finances. Prix : $800. MO. 5-9335. Occasion pour autre étudiant.

DE SOTO 1960, un seul propriétaire, bas millage. En parfaite condition. Accepterais échange. M. Benoit, DU. 9-8461.

DODGE 58, Custom Royal, un propriétaire, $50 comptant, $41 mensuel. 526-5551.

Faites votre transaction aujourd'hui

CHEZ

HAROLD CUMMINGS

ET

vous aurez plus d'agrément demain

1525 **61 Oldsmobile F-85** 4 portes, chaufferette, radio, automatique, voyez Joe Yasin.	$1995
1366 **60 Buick sedan** Chaufferette, radio, automatique. Demandez Jack Archer.	$1635
5087 **59 Olds sedan "88"** Chaufferette, radio, automatique, servo-direction, servo-freins.	$1375
1657 **61 Chevrolet coach** Chaufferette, automatique.	$1945
1584 **57 Chevrolet S/Wagon** Chaufferette, automatique. Demandez Guy Choquette.	$ 795
1391 **60 Chevrolet Stn wagon** Chaufferette	$1475
1486 **58 Pontiac sedan** Chaufferette, radio. Marcel Leblanc vous la montrera.	$ 895
61 Falcon coach Chaufferette.	$1385
P3968 **59 Plymouth sedan** Chaufferette, radio. Tel quel.	$ 695
1520 **60 Ford coach** Chaufferette.	$1275
5127 **59 Chrysler hardtop** Chaufferette, radio, automatique, servo-direction, servo-freins. Demandez Dave Zerel.	$1375
5143 **58 Dodge hardtop** Custom Royal, chaufferette, radio, automatique, servo-direction, servo-freins. Demandez Roméo Geoffroy.	$1075
P4013 **59 Chevrolet conv.** Chaufferette, radio, automatique, servo-freins, servo-direction.	$1795
1428 **57 Mercury hardtop** Chaufferette, radio, automatique, servo-freins, servo-direction.	$ 575
1596 **55 Dodge conv.** Chaufferette, radio, automatique, servo-freins, tel quel.	$ 345
1503 **61 Pontiac hardtop** Parisienne, chaufferette, radio, automatique, servo-direction. Voyez Guy Choquette.	$2095
3154 **60 Citroën sedan** Chaufferette, automatique. "Telle quelle".	$ 495
56 Chevrolet sedan Chaufferette. Tel quel.	$ 375

ET NOMBRE D'AUTRES EXCELLENTES AUBAINES AU CHOIX
ACOMPTE MODIQUE CREDIT ACCOMMODANT

7475 BOUL. DECARIE
(ANGLE JEAN-TALON)

RE. 9-1911 Ouvert le soir jusqu'à 11 hres

LE PLUS IMPORTANT DETAILLANT
CHEVROLET • OLDSMOBILE DU CANADA

La grande vente damier à l'intérieur de

MID-TOWN MOTORS

se continue

Grand choix
Avons ajouté d'autres autos
Achetez en toute confiance
Garantie écrite double
pour cette vente seulement

Prix réduits
au maximum
Financement GMAC
sur les lieux

Grande valeur d'échange pour votre auto actuelle !

N'ATTENDEZ PAS UNE JOURNEE DE PLUS

VENEZ MAINTENANT · ACHETEZ MAINTENANT · EPARGNEZ DAVANTAGE !

Mid-Town Motors Limited

Dorchester et Bishop

UN. 6-9961, jour — UN. 6-9950, soir

DODGE Phoenix 1960, hardtop, corail, moteur 6 cylindres incliné, transmission automatique, propre et en ordre. MO. 9-4687.

DODGE 58, 6 cylindres, automatique, radio, mécanisme et carrosserie comme neufs, particulier, $750. VI. 4-5183.

DODGE, Mayfair, 1958, très propre, automatique, radio, bon ordre, $625. 4899, 5e Avenue Rosemont, LA. 2-4468.

ENVOY 61, Station-Wagon, Envoy 60 sedan. Pas de comptant. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

FALCON, 2 portes, 1960, très propre, garantie 100%, $1,375. M. Quezel, CL. 9-3733.

FALCON Futura 1962, tous accessoires, en parfait état. Echange et conditions à discuter. M. Leboeuf, HU. 1-1446.

FALCON 1962, automatique, radio, financerait $1,500. 735-1691.

FORD Galaxie 500, démonstrateur, radio, automatique, servo-direction, garantie 100%, CL. 9-3733, demandez M. Quezel.

FORD 56, coach, 8, radio, aile endommagée, bon moteur, $300. Particulier. RA. 7-4349.

FORD 1956, 4 portes, sedan, V-8, automatique, bonne condition. Dois vendre $425 ou meilleure offre, 848-9997.

FORD convertible 1962, V-8, 300 h.p. automatique, radio, power-steering, power-brakes, garantie d'auto neuve, prix $3,375. CL. 9-3733, Paul Quezel.

FORD 1957, Fairlane, particulier, vendra $50 comptant, $30 par mois. 277-2958.

FORD 1961, Galaxie 500, sedan, radio, automatique, power steering, V-8, $1995. Demander Albert, jour : CL. 9-3922. Soir : 271-2864.

FORD 1961, V-8, automatique, très propre, prix $1725. Demander Charles. CL. 9-3733.

FORD 1958, station-wagon, très propre. Demander Charles. CL. 9-3733.

FORD 49, $50 moteur bonne condition, Cadillac 55, moteur neuf, aucune offre raisonnable refusée. HU. 4-7566 après 6 p.m.

FORD 1961, automatique, radio, parfait ordre. Pour balance des paiements de la finance. Seulement $48 par mois, 735-1692.

FORD 1957, hardtop, automatique, propre, $15 comptant, $25 par mois, particulier, 387-8534.

FORD Fairlane Sedan 1962, un seul propriétaire, pour $1900. Paul Letourneau, CL. 9-4611.

FORD 54, parfaite condition, bien chaussé, $165. RA. 5-4988.

FORD 1957, sedan, radio, très propre, $425. 387-1933.

FORD Fairlane sedan 1958, radio, très propre, $725. D'un particulier. HU. 1-9652.

FORD 57, Fairlane automatique, équipé, $575. MO. 3-1494.

FORD 57, station wagon, bonne condition, $50 comptant, $29 mensuel. 526-5551.

FORD 1952, sedan automatique, radio, $85. 5860 Papineau, CR. 6-5022.

FORD 1957 automatique, radio, bas millage, doit vendre. Financerais à 6%. LA. 6-2817.

FORD CONSUL, 1958, 4 cylindres, radio, pneus neufs, parfaite condition, 669-7960.

GALAXIE 500, 1962, V-8, radio, automatique, servo-direction. Entièrement garanti, $2,800. Echange accepté. André Vinet, CL. 9-3733.

HILLMAN 56, 2 portes, hardtop parfaite condition, $100. VI. 4-5183.

GALAXIE "500" 1962 HARDTOP
Blanc à intérieur rouge, transmission automatique, servo-direction, radio, garantie complète. Echange accepté, termes si désiré. 731-8273.

INTERNATIONAL '58, Station-Wagon 9 passagers, automatique. Réellement parfait. Sacrifierais $690. DA. 2-6602.

INTERNATIONAL 55, tracteur, 5 vitesses avant, roxell, 6 pneus 900-20 neufs. Avec saddle tank. Fitch plate avec trailer, plate-forme 32 pieds. Freins à air. 9510 St-Michel, DU. 7-7156.

JAGUAR 1960 Mark IX, en très bonne condition. Phil. Turcotte, PO. 6-7459.

JAGUAR 1960, Série 900, bas millage, légèrement accidenté. 254-7521 demandez Maurice Pelletier.

JE FINANCE
Automobiles, moteurs, transmissions, peinture. Prends tout en échange. Appeler à HU. 8-9510.

KARMAN GHIA 1959, 30,000 milles, très propre. 388-9295, jour. Soir, 389-2510.

LARK 61, 4 portes, 6 cylindres, automatique. Un propriétaire, bas millage. 334-0925.

MOTS CROISÉS

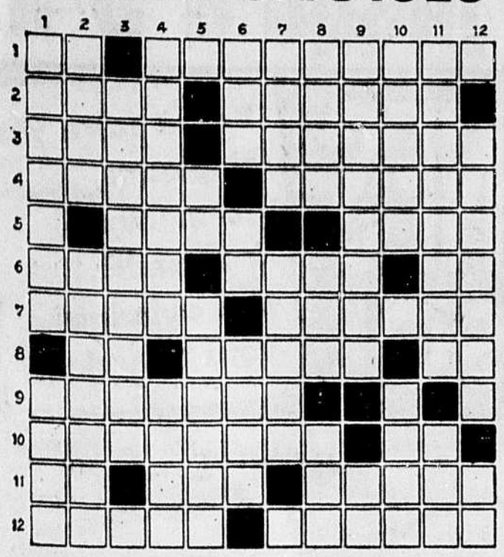

HORIZONTALEMENT

1—Adjectif possessif — Pénétrer de froid, transir.
2—Plus mauvais — Lumière qui précède le lever du soleil.
3—Fait de vive voix — Font sonner lentement une cloche.
4—Représentant du pape — Opposer une action contraire (fig).
5—Avoir le courage de — Crâne.
6—Touchés — Proportion de métal précieux dans un alliage — Conjonction.
7—Manquer — Surprend.
8—Adjectif possessif — Distance comprise entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt très écartés —Adjectif possessif.
9—Avertir quelqu'un de ce qu'il a à redouter.
10—Se succéder avec plus ou moins de régularité — Lettre grecque.
11—Dieu solaire des Egyptiens — Chemin de ville — Donne son avis.
12—Intenter en justice — Oeil-de-boeuf.

VERTICALEMENT

1—Déposséder par fraude—Petite étendue d'eau dormante.
2—Nid des oiseaux de proie — Grand coussin piqué servant à garnir un lit.
3—Qui ragoûte.
4—Liquide sirupeux — Qui est au bon air.
5—Pronom personnel — Jeune soldat qui vient d'être appelé au service militaire.
6—Mammifère rongeur—Coups de baguettes — Conduit.
7—S'éloigner rapidement pour échapper — Infection chronique de la peau.
8—Pare — Supprima — Masse de pierre très dure.
9—Action d'indiquer — Du verbe pouvoir.
10—Grand filet pour la pêche au fond de la mer — Ustensile de cuisine servant à faire cuire à feu vif.
11—Qui offre une certaine résistance à la pression — Organisation des Nations Unies.
12—Pièce de bois servant à supporter une estrade—Entes.

Solution demain

1	S	A	B	O	T	E	R			H	E	M
2	P	L	E	I	A	D	E		M	A	L	E
3	O		C	E	R	I	T	E		T	A	N
4	N	I	A		I	L	S		F	E	N	D
5	T	O	N	D	R	E		M	E	R		I
6	A	N	E	E			B	O	R	A	T	E
7	N		M	E	N	E	U	R			E	R
8	E	B	R	A	S	E	R		E	R		
9		L	A	R	C	I	N		R	A	P	T
10	M	A		R	O	G	E	R		V	I	A
11	A	S	C	E	T	E		U	N	I	O	N
12	L	E	U	R		R	E	S	S	E	N	T

Solution du dernier problème

Randy Turpin ferait un retour à la boxe

PETERBOROUGH, Angl. — (UPI) — Randy Turpin, ancien champion mondial des poids moyens, songe à faire un retour dans la boxe après une absence de plus de quatre ans, apprend-on.

Turpin, qui avait causé une surprise en enlevant le championnat poids moyen à Sugar Ray Robinson, à Londres, dans un combat de 15 rondes, le 10 juillet 1951, puis le perdait dans un combat revanche deux mois plus tard alors qu'il était mis hors de combat à la 10e ronde par le même Robinson, a signé un contrat pour rencontrer un poids lourd américain ici, le 19 mars.

Le dernier combat de l'ancien champion maintenant âgé de 34 ans, a eu lieu le 9 septembre 1958, à Birmingham, Angleterre, contre Yolande Pompey, qui l'a mis hors de combat en deux rondes.

Le retour à la boxe de Turpin, qui boxera maintenant comme poids lourd, n'a pas été approuvé par le Bureau de contrôle britannique de la boxe, qui a dit qu'il ne serait pas responsable des conséquences.

Turpin, un Noir né en Angleterre, a vu sa licence retirée par le Bureau, "dans ses propres intérêts". Au cours des deux dernières années, il a gagné sa vie en faisant de la lutte.

Lavorante Inconscient

LOS ANGELES. (UPI) — Le boxeur poids lourd d'Argentine Alejandro Lavorante est toujours dans le coma, et son état est passable, depuis son match du 21 septembre. A l'hôpital on révèle qu'il est en bon état mais "qu'il ne s'éveille tout de même pas".

Gérant des ventes

Occasion intéressante à homme expérimenté buanderie et service de toilette.

S'adresser à :
STATION DELORIMIER
CASE POSTALE 332

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission" seront reçues par le soussigné Henri Auger, secrétaire-trésorier de la Corporation du Village de Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, jusqu'à 8:00 heures P.M., le 6 mars 1963 à son bureau, 70-35e Avenue, pour être ouvertes le même jour, lors de l'assemblée du Conseil de la susdite Corporation, qui sera tenue à l'adresse suivante :

Salle de l'Ecole St-Maurice,
Entrée par la 35e Avenue,
Bois-des-Filion,
Comté de Terrebonne.

Ces soumissions seront pour les travaux d'aqueduc et d'égouts, règlement No 171.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules par la Corporation du Village de Bois-des-Filion, que l'on pourra obtenir avec les plans et devis au susdit bureau du secrétaire-trésorier, moyennant un dépôt de $100.00 par contrat, à compter du 20 février 1963.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada et fait payable à la Corporation du Village de Bois-des-Filion pour un montant égal à 10% du montant de la soumission.

L'entrepreneur dont la soumission sera acceptée par le Conseil et approuvée par le Ministère des Affaires Municipales devra, lors de la signature du contrat, fournir aussi un bon de garantie de 50% du montant de la dite soumission.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

HENRI AUGER,
Secrétaire-Trésorier,
Corporation du Village
de Bois-des-Filion.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, Ottawa
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE: PAPIER HYGIENIQUE ET SERVIETTES DE PAPIER", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 14 MARS 1963.

On peut se procurer des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, ou aux bureaux régionaux suivants du ministère des Travaux publics: 189, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B); édifice no 301, Fort Pepperrell, Saint-Jean (T.-N); 225, rue Jarvis, Toronto; 1631, rue Delorimier, Montréal; gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec; édifice Ralston, Halifax; 269, rue Main, Winnipeg 1; pièce 308, édifice London, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110, West Georgia, Vancouver (C.-B.); édifice Dominion, Charlottetown (I.P.E.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des service administratifs et secrétaire.

"La Commission Scolaire de la Ville de Matane demande pour septembre prochain PLUSIEURS PROFESSEURS DIPLOMES. Il y aura des postes à combler aux cours secondaire et primaire. Les services de spécialistes pour l'enseignement de l'anglais et les matières commerciales seront également requis."

Pour toute information, veuillez communiquer avec
J. Médard LeBlanc,
Directeur Général des Ecoles,
C.P. 1588,
Matane.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Saint-Léonard, dans le comté de Bourget, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine ou présente session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte et lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes :

1. FORMER en corporation de cité la ville de Saint-Léonard ;
2. MODIFIER l'article 521a de la loi des cités et villes édicté par l'article 35 de la loi 8-9, Elisabeth II, chapitre 76, en ajoutant un alinéa amendant les règlements 90, 99, 103, 136 et 215 pour modifier la taxation y prévue, par règlements sujets à l'approbation du ministre des Affaires municipales ;
3. AUTORISER la cité de Saint-Léonard à acquérir de gré à gré, ou par expropriation, une partie de terrain contigué à son territoire, située hors de ses limites, au coin des rues Paisley et 35e Avenue, Rosemont, permettant le nivellement et le prolongement de la 35e Avenue, en la cité de Saint-Léonard ;
4. MODIFIER pour la cité de Saint-Léonard, l'article 430 de la loi des cités et villes, en décrétant les conditions pour la modification de certaines lignes homologuées sur partie du lot 370 du cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet ;
5. ABROGER l'article 23 de la Loi 5, George V, chapitre 105, et le remplacer par l'article 129 de la Loi des cités et villes ;
6. MODIFIER l'article 429, paragraphe 8, de la Loi des cités et villes, pour la cité de Saint-Léonard, lui permettant d'effectuer certains emprunts temporaires à la Banque, après approbation de la Commission municipale, pour l'achat de parcs et terrains de jeux ;
7. AUTORISER la cité de Saint-Léonard à évaluer à leur valeur réelle et à taxer suivant cette valeur toute terre en culture ou affermée où les services municipaux sont établis ou en front de laquelle ces services existent ;
8. Et pour toutes autres fins.

SAINT-LEONARD, ce 1er février 1963.
signé : POUPART & POUPART.
Procureurs de la pétitionnaire, la cité de Saint-Léonard.

"Si Joe DiMaggio a été une grande vedette, c'est grâce à moi" – Gomez

TUCSON, Arizona. (UPI) — De tous les joueurs de baseball dans l'histoire de ce sport, Lefty Gomez, ancien lanceur des Yankees de New York et des Braves de Boston, a probablement été celui qui a eu le plus de couleur.

L'autre jour, à Tucson, il a prononcé une causerie qui fut fort appréciée de l'auditoire. On dit même que Gomez, qui est maintenant directeur de la compagnie d'articles de sport Wilson, est le plus fin causeur parmi tous les joueurs de baseball, anciens et actuels.

"Mes succès avec les Yankees sont dûs au brillant champ extérieur qui m'a toujours appuyé de façon admirable", de prétendre Gomez. Il a poursuivi en déclarant qu'il n'avait pas vu la figure de Joe DiMaggio durant les cinq premières années de celui-ci dans les Majeures. "J'ai fait de lui une grande vedette. A chaque fois que je me tournais les yeux vers le champ centre, je voyais Joe galoper vers la clôture dans le but d'essayer de capter une balle durement frappée par mon opposant au marbre", de dire Lefty.

Ensuite, l'ancien brillant gaucher des Majeures s'est dit frustré de ne pas avoir été accepté au Panthéon de la Renommée. D'un ton ironique, il a commenté : "J'ai aidé plusieurs joueurs à faire leur entrée dans l'Immortalité. Par exemple, Jimmy Foxx me doit une fière chandelle. Il a cogné environ 35 circuits contre moi. Un jour, je faisais face à Jimmy au Fenway Park de Boston. Ce stade est tellement petit que si vous lancez de côté vous vous effleurez les jointures sur les estrades. Passons ! Bill Dickey, mon receveur, m'a fait signe de servir à Foxx une balle rapide. J'ai refusé. Dickey m'a demandé une courbe. J'ai encore refusé. Bill s'est alors dirigé vers moi. Il était confus. Je lui ai donc suggéré d'attendre un peu. Peut-être qu'il va s'impatienter, puis déguerpir !" Cette blague, il l'a racontée au moins une centaine de fois en public. A chaque occasion, elle a provoqué des éclats de rire.

Babe Ruth s'en mêle

On a souvent dit que Gomez était aussi rusé qu'un renard. Une année, en pleine partie contestée de Série Mondiale, il a été émerveillé par un avion, alors une nouveauté. Il a quitté le monticule et a regardé ce "gros oiseau d'acier" qui passait au-dessus du stade des Yankees. Ce geste est devenu légendaire.

Une autre histoire de Gomez : "Une année, j'ai demandé à la direction des Yankees de me donner un certain montant comme salaire. Elle a refusé. J'aperçois le lendemain dans un journal que j'étais récalcitrant. Je suis devenu furieux. Ce n'était pas moi, le récalcitrant, mais la direction des Yankees. J'avais été le premier à suggérer un chiffre !"

Cette année-là, Gomez a "fait la grève" jusqu'à la veille de l'ouverture de la saison. "J'ai accepté l'offre des Yankees parce que j'avais reçu un télégramme de Jimmy Foxx et de Hank Greenberg. Ils m'offraient de me payer la différence de mon salaire, si j'acceptais de signer mon contrat. Ils m'ont ainsi piqué dans mon orgueil et j'ai signé, a-t-il mentionné.

Continuant sur le même ton, Lefty a souligné : "Un jour, Babe Ruth vint me voir et me conseilla de limiter l'ennemi à cinq ou six points. Ruth m'a dit que ce serait suffisant pour remporter la victoire !"

Lefty Gomez ne changera jamais. L'humour restera pour lui l'un des grands attraits de la vie. Il sait s'en servir pour rendre la vie plus agréable à autrui !

65 clubs représentés au congrès des raquetteurs

Pas moins de 65 clubs de raquetteurs envahiront Valleyfield durant la fin de semaine du 23 et 24 février courant, pour assister au Congrès National organisé sous les auspices du club Le Jacques-Cartier de Valleyfield. Le groupe comprend environ 2000 raquetteurs.

Le Congrès National prendra l'allure d'une grande célébration et le comité d'organisation prévoit que plus de 2000 raquetteurs membres de 65 clubs différents participeront à ces fêtes sportives. Un programme comprenant de nombreuses activités a été élaboré par les responsables.

Le Congrès National débutera samedi par l'ouverture officielle, qui comprendra une grande parade, le rassemblement aura lieu au Parc Sauvé, à 7 h. p.m., pour se rendre à la "Salle Tougas - Nicholson". Grande soirée pour le couronnement de la reine et des duchesses, concours de danses carrées par les équipes des différents clubs du Canada.

Voici le programme du 24 février :

10 h. a.m.: Rassemblement à l'Hôtel Balmoral.

10:30 a.m. Départ de la parade pour l'église.

12:15 p.m. Messe spéciale à la cathédrale.

1:00 p.m. Parade jusqu'à l'hôtel de ville; réception par les autorités de la ville et dîner libre pour les raquetteurs.

2.30 p.m. Départ des épreuves sportives. Il y aura courses de 60 et 100 verges et marche forcée d'un mille pour dames; courses de 100 et 220 verges et marche forcée de 14 milles pour hommes.

5:00 p.m. Souper canadien pour les raquetteurs avec carte internationale à la "Salle Tougas-Nicholson", distribution des trophées et médailles.

8.30 p.m. Départ des autobus pour Montréal.

Mt-St-Louis en 1ère place

L'équipe du Mont St-Louis fait cavalier seul dans la course au championnat de la Ligue de ballon-panier intercollégiale.

Les joueurs du Mont-St-Louis ont décroché six victoires en huit joutes et ont enregistré 485 points.

Le St-Laurent occupe le 2e rang avec 6 points, deux de plus que le Ste-Marie.

Jim Rouzier, du M.S.L. domine chez les compteurs avec 147 points. Il devance son coéquipier Michel Tartre par 24 points.

Jeudi, le Ste-Marie ira disputer la victoire au Ste-Thérèse.

LE CLASSEMENT

	J	G	P	P	C	Pts
Mt-St-Louis	8	6	2	485	350	12
St-Laurent	4	3	1	224	163	6
Ste-Marie	5	2	3	221	227	4
Ste-Thérèse	4	1	3	153	210	2
Joliette	5	1	4	224	357	2

Victoire du Totem

Le Totem a rejoint les Hobos au 1er rang de la Ligue Dépression à la suite d'une victoire de 2-0 aux dépens des Grads.

Jean-Guy Gendron et Earl Smith ont réussi les buts du Totem.

Dans l'autre joute, Hubert Pilon a compté un but et récolté trois assistances, alors que les Sages ont vaincu les Hobos, 4-1.

Paul-Emile Legault, avec deux buts et Bruno Charbonneau ont été les autres compteurs des Sages. Réal Séguin a évité le blanchissage aux Sages.

Don de $173 à 2 skieurs indiens

OTTAWA. (PC) — Un groupe d'arpenteurs, à l'emploi du gouvernement fédéral, se sont cotisés et ont décerné $173 à deux jeunes skieurs indiens afin qu'ils puissent concourir dans les championnats nord-américains de ski, à Crested Butte, Colorado, prochainement. Les skieurs sont Mme Martha Benjamin et Ben Charlie, tous deux d'Old Crow, Yukon.

"Nous avons offert cette somme aux deux Indiens en guise de reconnaissance pour leur collaboration dans notre travail, à Old Crow, par le passé. Nous avons grandement apprécié leur aide", de déclarer Hugh Munro, le chef du groupe de fonctionnaires fédéraux.

Protêt rejeté

PITTSBURGH. (AP) — James Balmer, président de la ligue Américaine, a rejeté un protêt soumis par les Barons de Cleveland dans une partie durant laquelle ils furent opposés aux Indiens de Springfield.

Les Barons ont perdu cette partie au compte de 4-1. Ils ont prétendu que l'arbitre Art Casterton aurait dû imposer une punition mineure à Jim Anderson, du Springfield, qui a quitté le banc des punitions trop tôt.

Par contre, Casterton a expliqué au président qu'à cause de la confusion autour de ce banc des punitions au moment de l'incident, il n'a pas imposé une punition à Anderson. Balmer a donné gain de cause à son arbitre. Voilà un président qui appuie ses arbitres !

La Presse en finale

L'équipe de ballon-balai de LA PRESSE a atteint la finale de la Ligue Inter-Cité en triomphant du Fabreville, 4-0.

Jacques Petit, avec deux buts, Michel Ouellette et Ronald Hervé ont été les compteurs des vainqueurs.

LA PRESSE affrontera le Chomedey dans une série 2 de 3 qui débutera jeudi.

Ligue Junior de l'Ontario

Wayne Maxner devance Martin par cinq points

TORONTO. (PC) — Wayne Maxner, des Flyers de Niagara Falls, a maintenu l'avance de cinq points qu'il détient sur Pit Martin des Red Wings de Hamilton, chez les compteurs de la Ligue Junior de l'Ontario.

Maxner domine avec 30 buts et 53 assistances pour 83 points.

La fiche de Martin est de 34 buts et 44 assistances.

Paul Henderson, également du Hamilton, occupe la 3e place avec 69 points, dont 43 buts.

Les meilleurs compteurs du Canadien junior sont Bill Inglis, installé en 5e place avec 64 points, et Yvan Cournoyer, au 7e échelon avec 55 points.

Douglas Favell des Black Hawks de St-Catharines domine chez les gardiens de buts avec une moyenne de 2.0 par partie.

Ce soir, les Petes de Peterborough iront disputer la victoire au St-Catharines.

Le Canadien junior, qui n'a pas perdu tout espoir de terminer la saison au premier rang, disputera quatre de ses cinq dernières joutes au Forum.

Les joueurs de Claude Ruel recevront le Guelph jeudi soir, le Peterborough, le 24 février, St-Catharines, le 27 et les Flyers de Niagara Falls lors de la clôture de la saison, le 3 mars.

L'équipe montréalaise jouera à Peterborough, le 26 février.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Maxner, Niagara Falls	30	53	83
Martin, Hamilton	34	44	78
Henderson, Hamilton	43	26	69
Schock, Niagara Falls	22	44	66
INGLIS, Can Jr	28	36	64
Crisp, Niagara Falls	28	29	57
COURNOYER, Can Jr	31	24	55
Taylor, Guelph	27	27	54
Campbell, Hamilton	20	33	53
Stanfield, St. Cat	23	28	51

YOUNG

SUITE DE LA PAGE 23

la deuxième et la troisième période. Après la joute, une quinzaine de policiers ont hâté la sortie des derniers spectateurs et quatre d'entre eux se sont tenus à la sortie du vestiaire de l'arbitre. Rien d'anormal n'est survenu.

En 53 parties !

Inutile d'ajouter que le comportement de Young avait relégué au second plan la brillante victoire du Canadien. On insiste à Détroit sur le fait que Young a battu le record de punitions de Fontinato en 53 parties.

C'est une distinction qui pourra toujours aider Howie Young s'il décide un jour de faire une carrière de lutteur.

Mais l'avis général des joueurs du Canadien c'est que Young ne s'attaque pas à n'importe qui. Il s'en prend à ceux qui ne riposteront pas avec leur bâton ou leurs poings.

C'est ainsi que Young n'a jamais cherché noise à Geoffrion ou Moore, du Canadien, à Ted Green, du Boston, Reggie Fleming ou Jack Evans, du Chicago, ou à un gaillard comme Eddie Shack, du Toronto.

Gérald Brisson, qui a bien connu Young dans les mineures, rapporte qu'un certain Al McNab a déjà pourchassé Young d'un bout à l'autre de la patinoire inutilement. Le joueur du Edmonton ne tenait pas à se battre contre McNab.

La réaction . . .

A une période où l'on reproche à la Ligue Nationale de ne pas appuyer ses officiels, il sera intéressant de voir quelle sera la réaction du président Campbell. Il est vrai que Young n'a pas frappé Udvari, mais il lui a lancé son gant et il a fait des gestes menaçants à son endroit. Peut-être le président jugera-t-il que les 27 minutes de punition et l'amende de $100 seront suffisantes. Demain soir, outre la joute Canadien à Toronto, Boston jouera à New York. Jeudi soir, les Black Hawks de Chicago visiteront Détroit.

Triomphe facile de Davey Moore

SAN JOSE (UPI) — Le champion mondial des poids plumes, Davey Moore, a facilement eu raison de Gil Cadilli, après l'avoir envoyé au plancher à deux reprises. Le combat n'était pas pour le titre.

Le Dr Anthony Badane, de la Commission Athlétique de la Californie, a mis fin au combat à la fin de cette ronde parce que Cadilli souffrait d'une profonde entaille au-dessus de l'oeil droit.

Moore a envoyé son adversaire au plancher au cours de la troisième ronde, puis au cours de la cinquième.

Moore défendra son titre le 16 mars, contre Sugar Ramos.

C'était le troisième combat entre les deux hommes, et Moore a gagné à chaque reprise.

La Corée du Sud se retire

TOKYO. (AFP) — La Corée du Sud ne participera pas aux championnats du monde de patinage de vitesse qui doivent se dérouler à Karuizawa à partir du 20 février, a annoncé un porte-parole de la Fédération de patinage sud-coréenne. La raison invoquée par ce porte-parole est que le gouvernement de la Corée du Sud n'a pas reconnu le gouvernement nord-coréen qui a envoyé à ces championnats une délégation.

Legaré

1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

TARZAN

MOCO

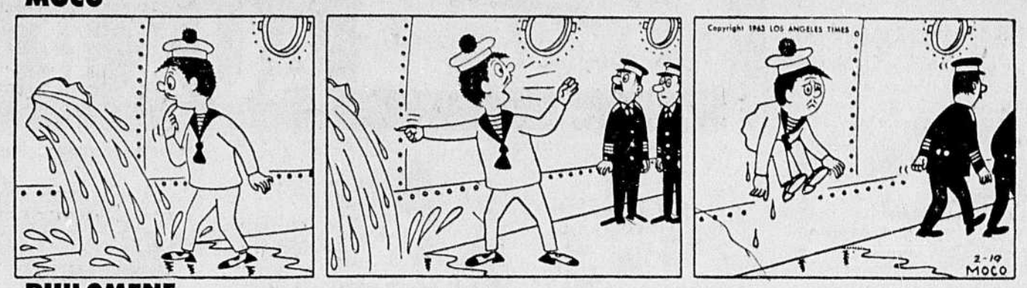

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

CYCLOPE

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

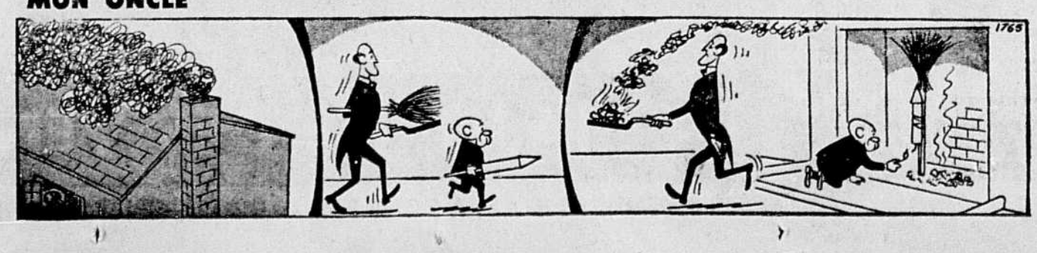

MOTS CROISÉS

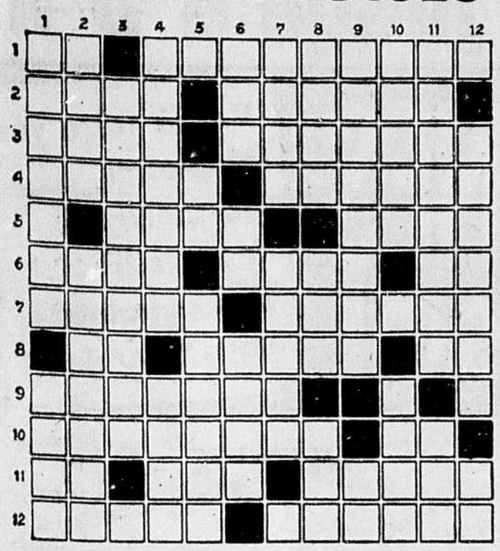

HORIZONTALEMENT

1—Adjectif possessif — Pénétrer de froid, transir.
2—Plus mauvais — Lumière qui précède le lever du soleil.
3—Fait de vive voix — Font sonner lentement une cloche.
4—Représentant du pape — Opposer une action contraire (fig).
5—Avoir le courage de — Crâne.
6—Touchés — Proportion de métal précieux dans un alliage — Conjonction.
7—Manquer — Surprend.
8—Adjectif possessif — Distance comprise entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt très écartés —Adjectif possessif.
9—Avertir quelqu'un de ce qu'il a à redouter.
10—Se succéder avec plus ou moins de régularité — Lettre grecque.
11—Dieu solaire des Egyptiens — Chemin de ville — Donne son avis.
12—Intenter en justice — Oeil-de-boeuf.

VERTICALEMENT

1—Déposséder par fraude—Petite étendue d'eau dormante.
2—Nid des oiseaux de proie — Grand coussin piqué servant à garnir un lit.
3—Qui ragoûte.
4—Liquide sirupeux — Qui est au bon air.
5—Pronom personnel — Jeune soldat qui vient d'être appelé au service militaire.
6—Mammifère rongeur—Coups de baguettes — Conduit.
7—S'éloigner rapidement pour échapper — Infection chronique de la peau.
8—Pare — Supprima — Masse de pierre très dure.
9—Action d'indiquer — Du verbe pouvoir.
10—Grand filet pour la pêche au fond de la mer — Ustensile de cuisine servant à faire cuire à feu vif.
11—Qui offre une certaine résistance à la pression — Organisation des Nations Unies.
12—Pièce de bois servant à supporter une estrade—En les.

Solution demain

Solution du dernier problème

1	S	A	B	O	T	E	R	■	■	H	E	M
2	P	L	E	I	A	D	E	■	M	A	L	E
3	O	■	C	E	R	I	T	E	■	T	A	N
4	N	I	A	■	I	L	S	■	F	E	N	D
5	T	O	N	D	R	E	■	M	E	R	■	I
6	A	N	E	E	■	■	B	O	R	A	T	E
7	N	■	■	M	E	N	E	U	R	■	E	R
8	E	B	R	A	S	E	R	■	E	R	■	■
9	■	L	A	R	C	I	N	■	R	A	P	T
10	M	A	■	R	O	G	E	R	■	V	I	A
11	A	S	C	E	T	E	■	U	N	I	O	N
12	L	E	U	R	■	R	E	S	S	E	N	T

"Si Joe DiMaggio a été une grande vedette, c'est grâce à moi" – Gomez

TUCSON, Arizona. (UPI) — De tous les joueurs de baseball dans l'histoire de ce sport, Lefty Gomez, ancien lanceur des Yankees de New York et des Braves de Boston, a probablement été celui qui a eu le plus de couleur.

L'autre jour, à Tucson, il a prononcé une causerie qui fut fort appréciée de l'auditoire. On dit même que Gomez, qui est maintenant directeur de la compagnie d'articles de sport Wilson, est le plus fin causeur parmi tous les joueurs de baseball, anciens et actuels.

"Mes succès avec les Yankees sont dûs au brillant champ extérieur qui m'a toujours appuyé de façon admirable", de prétendre Gomez. Il a poursuivi en déclarant qu'il n'avait pas vu la figure de Joe DiMaggio durant les cinq premières années de celui-ci dans les Majeures. "J'ai fait de lui une grande vedette. A chaque fois que je me tournais les yeux vers le champ centre, je voyais Joe galoper vers la clôture dans le but d'essayer de capter une balle durement frappée par mon opposant au marbre", de dire Lefty.

Ensuite, l'ancien brillant gaucher des Majeures s'est dit frustré de ne pas avoir été accepté au Panthéon de la Renommée. D'un ton ironique, il a commenté : "J'ai aidé plusieurs joueurs à faire leur entrée dans l'Immortalité. Par exemple, Jimmy Foxx me doit une fière chandelle. Il a cogné environ 35 circuits contre moi. Un jour, je faisais face à Jimmy au Fenway Park de Boston. Ce stade est tellement petit que si vous lancez de côté vous vous effleurez les jointures sur les estrades. Passons ! Bill Dickey, mon receveur, m'a fait signe de servir à Foxx une balle rapide. J'ai refusé. Dickey m'a demandé une courbe. J'ai encore refusé. Bill s'est alors dirigé vers moi. Il était confus. Je lui ai donc suggéré d'attendre un peu. Peut-être qu'il va s'impatienter, puis déguerpir !" Cette blague, il l'a racontée au moins une centaine de fois en public. A chaque occasion, elle a provoqué des éclats de rire.

Babe Ruth s'en mêle

On a souvent dit que Gomez était aussi rusé qu'un renard. Une année, en pleine partie contestée de Série Mondiale, il a été émerveillé par un avion, alors une nouveauté. Il a quitté le monticule et a regardé ce "gros oiseau d'acier" qui passait au-dessus du stade des Yankees. Ce geste est devenu légendaire.

Une autre histoire de Gomez : "Une année, j'ai demandé à la direction des Yankees de me donner un certain montant comme salaire. Elle a refusé. J'aperçois le lendemain dans un journal que j'étais récalcitrant. Je suis devenu furieux. Ce n'était pas moi, le récalcitrant, mais la direction des Yankees. J'avais été le premier à suggérer un chiffre !"

Cette année-là, Gomez a "fait la grève" jusqu'à la veille de l'ouverture de la saison. "J'ai accepté l'offre des Yankees parce que j'avais reçu un télégramme de Jimmy Foxx et de Hank Greenberg. Ils m'offraient de me payer la différence de mon salaire, si j'acceptais de signer mon contrat. Ils m'ont ainsi piqué dans mon orgueil et j'ai signé, a-t-il mentionné.

Continuant sur le même ton, Lefty a souligné : "Un jour, Babe Ruth vint me voir et me conseilla de limiter l'ennemi à cinq ou six points. Ruth m'a dit que ce serait suffisant pour remporter la victoire !"

Lefty Gomez ne changera jamais. L'humour restera pour lui l'un des grands attraits de la vie. Il sait s'en servir pour rendre la vie plus agréable à autrui !

65 clubs représentés au congrès des raquetteurs

Pas moins de 65 clubs de raquetteurs envahiront Valleyfield durant la fin de semaine du 23 et 24 février courant, pour assister au Congrès National organisé sous les auspices du club Le Jacques-Cartier de Valleyfield. Le groupe comprend environ 2000 raquetteurs.

Le Congrès National prendra l'allure d'une grande célébration et le comité d'organisation prévoit que plus de 2000 raquetteurs membres de 65 clubs différents participeront à ces fêtes sportives. Un programme comprenant de nombreuses activités a été élaboré par les responsables.

Le Congrès National débutera samedi par l'ouverture officielle, qui comprendra une grande parade, le rassemblement aura lieu au Parc Sauvé, à 7 h. p.m., pour se rendre à la "Salle Tougas - Nicholson". Grande soirée pour le couronnement de la reine et des duchesses, concours de danses carrées par les équipes des différents clubs du Canada.

Voici le programme du 24 février :

10 h. a.m.: Rassemblement à l'Hôtel Balmoral.

10:30 a.m. Départ de la parade pour l'église.

12:15 p.m. Messe spéciale à la cathédrale.

1:00 p.m. Parade jusqu'à l'hôtel de ville; réception par les autorités de la ville et dîner libre pour les raquetteurs.

2.30 p.m. Départ des épreuves sportives. Il y aura courses de 60 et 100 verges et marche forcée d'un mille pour dames; courses de 100 et 220 verges et marche forcée de 14 milles pour hommes.

5:00 p.m. Souper canadien pour les raquetteurs avec carte internationale à la "Salle Tougas-Nicholson", distribution des trophées et médailles.

8.30 p.m. Départ des autobus pour Montréal.

Mt-St-Louis en 1ère place

L'équipe du Mont St-Louis fait cavalier seul dans la course au championnat de la Ligue de ballon-panier intercollégiale.

Les joueurs du Mont-St-Louis ont décroché six victoires en huit joutes et ont enregistré 485 points.

Le St-Laurent occupe le 2e rang avec 6 points, deux de plus que le Ste-Marie.

Jim Rouzier, du M.S.L. domine chez les compteurs avec 147 points. Il devance son coéquipier Michel Tartre par 24 points.

Jeudi, le Ste-Marie ira disputer la victoire au Ste-Thérèse.

LE CLASSEMENT

	J	G	P	P.	C	Pts
Mt-St-Louis	8	6	2	485	350	12
St-Laurent	4	3	1	224	163	6
Ste-Marie	5	2	3	221	227	4
Ste-Thérèse	4	1	3	153	210	2
Joliette	5	1	4	224	357	2

Randy Turpin ferait un retour à la boxe

PETERBOROUGH, Angl. — (UPI) — Randy Turpin, ancien champion mondial des poids moyens, songe à faire un retour dans la boxe après une absence de plus de quatre ans, apprend-on.

Turpin, qui avait causé une surprise en enlevant le championnat poids moyen à Sugar Ray Robinson, à Londres, dans un combat de 15 rondes, le 10 juillet 1951, puis le perdait dans un combat revanche deux mois plus tard alors qu'il était mis hors de combat à la 10e ronde par le même Robinson, a signé un contrat pour rencontrer un poids lourd américain ici, le 19 mars.

Le dernier combat de l'ancien champion maintenant âgé de 34 ans, a eu lieu le 9 septembre 1958, à Birmingham, Angleterre, contre Yolande Pompey, qui l'a mis hors de combat en deux rondes.

Le retour à la boxe de Turpin, qui boxera maintenant comme poids lourd, n'a pas été approuvé par le Bureau de contrôle britannique de la boxe, qui a dit qu'il ne serait pas responsable des conséquences.

Turpin, un Noir né en Angleterre, a vu sa licence retirée par le Bureau, "dans ses propres intérêts". Au cours des deux dernières années, il a gagné sa vie en faisant de la lutte.

Lavorante inconscient

LOS ANGELES. (UPI) — Le boxeur poids lourd d'Argentine Alejandro Lavorante est toujours dans le coma, et son état est passable, depuis son match du 21 septembre. A l'hôpital on révèle qu'il est en bon état mais "qu'il ne s'éveille tout de même pas".

Victoire du Totem

Le Totem a rejoint les Hobos au 1er rang de la Ligue Dépression à la suite d'une victoire de 2-0 aux dépens des Grads.

Jean-Guy Gendron et Earl Smith ont réussi les buts du Totem.

Dans l'autre joute, Hubert Pilon a compté un but et récolté trois assistances, alors que les Sages ont vaincu les Hobos, 4-1.

Paul-Emile Legault, avec deux buts et Bruno Charbonneau ont été les autres compteurs des Sages. Réal Séguin a évité le blanchissage aux Sages.

Don de $173 à 2 skieurs indiens

OTTAWA. (PC) — Un groupe d'arpenteurs, à l'emploi du gouvernement fédéral, se sont cotisés et ont décerné $173 à deux jeunes skieurs indiens afin qu'ils puissent concourir dans les championnats nord-américains de ski, à Crested Butte, Colorado, prochainement. Les skieurs sont Mme Martha Benjamin et Ben Charlie, tous deux d'Old Crow, Yukon.

"Nous avons offert cette somme aux deux Indiens en guise de reconnaissance pour leur collaboration dans notre travail, à Old Crow, par le passé. Nous avons grandement apprécié leur aide", de déclarer Hugh Munro, le chef du groupe de fonctionnaires fédéraux.

Protêt rejeté

PITTSBURGH. (AP) — James Balmer, président de la ligue Américaine, a rejeté un protêt soumis par les Barons de Cleveland dans une partie durant laquelle ils furent opposés aux Indiens de Springfield.

Les Barons ont perdu cette partie au compte de 4-1. Ils ont prétendu que l'arbitre Art Casterton aurait dû imposer une punition mineure à Jim Anderson, du Springfield, qui a quitté le banc des punitions trop tôt.

Par contre, Casterton a expliqué au président qu'à cause de la confusion autour de ce banc des punitions au moment de l'incident, il n'a pas imposé une punition à Anderson. Balmer a donné gain de cause à son arbitre. Voilà un président qui appuie ses arbitres !

La Presse en finale

L'équipe de ballon-balai de LA PRESSE a atteint la finale de la Ligue Inter-Cité en triomphant du Fabreville, 4-0.

Jacques Petit, avec deux buts, Michel Ouellette et Ronald Hervé ont été les compteurs des vainqueurs.

LA PRESSE affrontera le Chomedey dans une série 2 de 3 qui débutera jeudi.

Ligue Junior de l'Ontario

Wayne Maxner devance Martin par cinq points

TORONTO. (PC) — Wayne Maxner, des Flyers de Niagara Falls, a maintenu l'avance de cinq points qu'il détient sur Pit Martin des Red Wings de Hamilton, chez les compteurs de la Ligue Junior de l'Ontario.

Maxner domine avec 30 buts et 53 assistances pour 83 points.

La fiche de Martin est de 34 buts et 44 assistances.

Paul Henderson, également du Hamilton, occupe la 3e place avec 69 points, dont 43 buts.

Les meilleurs compteurs du Canadien junior sont Bill Inglis, installé en 5e place avec 64 points, et Yvan Cournoyer, au 7e échelon avec 55 points.

Douglas Favell des Black Hawks de St-Catharines domine chez les gardiens de buts avec une moyenne de 2.0 par partie.

Ce soir, les Petes de Peterborough iront disputer la victoire au St-Catharines.

Le Canadien junior, qui n'a pas perdu tout espoir de terminer la saison au premier rang, disputera quatre de ses cinq dernières joutes au Forum.

Les joueurs de Claude Ruel recevront le Guelph jeudi soir, le Peterborough, le 24 février, St-Catharines, le 27 et les Flyers de Niagara Falls lors de la clôture de la saison, le 3 mars.

L'équipe montréalaise jouera à Peterborough, le 26 février.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Maxner, Niagara Falls	30	53	83
Martin, Hamilton	34	44	78
Henderson, Hamilton	43	26	69
Schock, Niagara Falls	22	44	66
INGLIS, Can Jr	28	36	64
Crisp, Niagara Falls	28	29	57
COURNOYER, Can Jr	31	24	55
Taylor, Guelph	27	27	54
Campbell, Hamilton	20	33	53
Stanfield, St. Cat	23	28	51

YOUNG

SUITE DE LA PAGE 23

la deuxième et la troisième période. Après la joute, une quinzaine de policiers ont hâté la sortie des derniers spectateurs et quatre d'entre eux se sont tenus à la sortie du vestiaire de l'arbitre. Rien d'anormal n'est survenu.

En 53 parties !

Inutile d'ajouter que le comportement de Young avait relégué au second plan la brillante victoire du Canadien. On insiste à Détroit sur le fait que Young a battu le record de punitions de Fontinato en 53 parties.

C'est une distinction qui pourra toujours aider Howie Young s'il décide un jour de faire une carrière de lutteur.

Mais l'avis général des joueurs du Canadien c'est que Young ne s'attaque pas à n'importe qui. Il s'en prend à ceux qui ne riposteront pas avec leur bâton ou leurs poings.

C'est ainsi que Young n'a jamais cherché noise à Geoffrion ou Moore, du Canadien, à Ted Green, du Boston, Reggie Fleming ou Jack Evans, du Chicago, ou à un gaillard comme Eddie Shack, du Toronto.

Gérald Brisson, qui a bien connu Young dans les mineures, rapporte qu'un certain Al McNab a déjà pourchassé Young d'un bout à l'autre de la patinoire inutilement. Le joueur du Edmonton ne tenait pas à se battre contre McNab.

La réaction . . .

A une période où l'on reproche à la Ligue Nationale de ne pas appuyer ses officiels, il sera intéressant de voir quelle sera la réaction du président Campbell. Il est vrai que Young n'a pas frappé Udvari, mais il lui a lancé son gant et il a fait des gestes menaçants à son endroit. Peut-être le président jugera-t-il que les 27 minutes de punition et l'amende de $100 seront suffisantes. Demain soir, outre la joute Canadien à Toronto, Boston jouera à New York. Jeudi soir, les Black Hawks de Chicago visiteront Détroit.

Triomphe facile de Davey Moore

SAN JOSE (UPI) — Le champion mondial des poids plumes, Davey Moore, a facilement eu raison de Gil Cadilli, après l'avoir envoyé au plancher à deux reprises. Le combat n'était pas pour le titre.

Le Dr Anthony Badane, de la Commission Athlétique de la Californie, a mis fin au combat à la fin de cette ronde parce que Cadilli souffrait d'une profonde entaille au-dessus de l'oeil droit.

Moore a envoyé son adversaire au plancher au cours de la troisième ronde, puis au cours de la cinquième.

Moore défendra son titre le 16 mars, contre Sugar Ramos.

C'était le troisième combat entre les deux hommes, et Moore a gagné à chaque reprise.

La Corée du Sud se retire

TOKYO. (AFP) — La Corée du Sud ne participera pas aux championnats du monde de patinage de vitesse qui doivent se dérouler à Karuizawa à partir du 20 février, a annoncé un porte-parole de la Fédération de patinage sud-coréenne. La raison invoquée par ce porte-parole est que le gouvernement de la Corée du Sud n'a pas reconnu le gouvernement nord-coréen qui a envoyé à ces championnats une délégation.

Gérant des ventes

Occasion intéressante à homme expérimenté buanderie et service de toilette.

S'adresser à :
STATION DELORIMIER
CASE POSTALE 332

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission" seront reçues par le soussigné Henri Auger, secrétaire-trésorier de la Corporation du Village de Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, jusqu'à 8:00 heures P.M., le 6 mars 1963 à son bureau, 70-35e Avenue, pour être ouvertes le même jour, lors de l'assemblée du Conseil de la susdite Corporation, qui sera tenue à l'adresse suivante :

Salle de l'Ecole St-Maurice,
Entrée par la 35e Avenue,
Bois-des-Filion.
Comté de Terrebonne.

Ces soumissions seront pour les travaux d'aqueduc et d'égouts, règlement No 171.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules par la Corporation du Village de Bois-des-Filion, que l'on pourra obtenir avec les plans et devis au susdit bureau du secrétaire-trésorier, moyennant un dépôt de $100.00 par contrat, à compter du 20 février 1963.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada et fait payable à la Corporation du Village de Bois-des-Filion pour un montant égal à 10% du montant de la soumission.

L'entrepreneur dont la soumission sera acceptée par le Conseil et approuvée par le Ministère des Affaires Municipales devra, lors de la signature du contrat, fournir aussi un bon de garantie de 50% du montant de la dite soumission.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

HENRI AUGER,
Secrétaire-Trésorier,
Corporation du Village
de Bois-des-Filion.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, Ottawa
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE : PAPIER HYGIENIQUE ET SERVIETTES DE PAPIER", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 14 MARS 1963.

On peut se procurer des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, ou aux bureaux régionaux suivants du ministère des Travaux publics : 189, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B); édifice no 301, Fort Pepperrell, Saint-Jean (T.-N); 225, rue Jarvis, Toronto; 1631, rue Delorimier, Montréal; gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec; édifice Ralston, Halifax; 269, rue Main, Winnipeg 1; pièce 308, édifice London, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110, West Georgia, Vancouver (C.-B.); édifice Dominion, Charlottetown (I.P.E.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

"La Commission Scolaire de la Ville de Matane demande pour septembre prochain PLUSIEURS PROFESSEURS DIPLOMES. Il y aura des postes à combler aux cours secondaire et primaire. Les services de spécialistes pour l'enseignement de l'anglais et les matières commerciales seront également requis."

Pour toute information, veuillez communiquer avec
J. Médard LeBlanc,
Directeur Général des Ecoles,
C.P. 1588,
Matane.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Saint-Léonard, dans le comté de Bourget, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine ou présente session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte et lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes :

1. FORMER en corporation de cité la ville de Saint-Léonard ;
2. MODIFIER l'article 521a) de la loi des cités et villes édicté par l'article 35 de la loi 8-9, Elisabeth II, chapitre 76, en ajoutant un alinéa amendant les règlements 90, 99, 103, 136 et 215 pour modifier la taxation y prévue, par règlements sujets à l'approbation du ministre des Affaires municipales ;
3. AUTORISER la cité de Saint-Léonard à acquérir de gré à gré, ou par expropriation, une partie de terrain contigué à son territoire, située hors de ses limites, au coin des rues Paisley et 35e Avenue, en bordement, permettant le raccordement et le prolongement de la 35e Avenue, en la cité de Saint-Léonard ;
4. MODIFIER pour la cité de Saint-Léonard, l'article 430 de la loi des cités et villes, en décrétant les conditions pour la modification de certaines lignes homologuées sur partie du lot 370 du cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet ;
5. ABROGER l'article 23 de la Loi 5, George V, chapitre 105, et le remplacer par l'article 129 de la Loi des cités et villes ;
6. MODIFIER l'article 429, paragraphe 8, de la Loi des cités et villes, pour la cité de Saint-Léonard, lui permettant d'effectuer certains emprunts temporaires à la Banque, après approbation de la Commission municipale, pour l'achat de parcs et terrains de jeux ;
7. AUTORISER la cité de Saint-Léonard à évaluer à leur valeur réelle et à taxer suivant cette valeur toute terre en culture ou affermée où les services municipaux sont établis ou en front de laquelle ces services existent ;
8. Et pour toutes autres fins.

SAINT-LEONARD, ce 1er février 1963.
signé : POUPART & POUPART,
Procureurs de la pétitionnaire,
la cité de Saint-Léonard.

Legaré

1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

TARZAN

MOCO

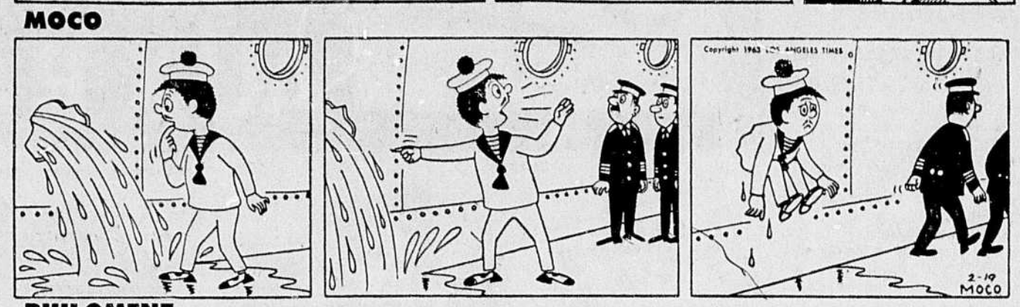

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

CYCLOPE

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

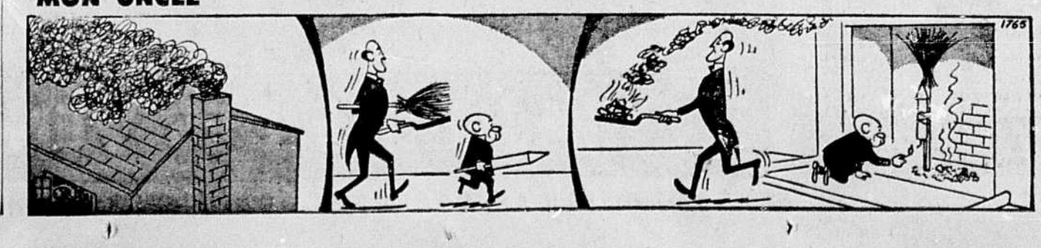

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Votre piscine, Mesdames

Dr LORRAINE TREMPE, M.D.

C'est le rêve de toute mère de famille d'avoir une piscine près de sa maison où ses enfants pourront se récréer en tout agrément et loin des dangers de la rue. Que la piscine soit amovible ou permanente, il n'en existe pas moins des règles de conduite que l'on doit observer et des soins de propreté (quant à la piscine !) qui doivent être strictement suivies.

Ainsi, jamais un enfant, surtout un bébé, ne doit y jouer sans qu'il soit sous la surveillance aiguë et constante d'un adulte ou de quelqu'un de responsable. Quelques pouces d'eau au fond d'une "barboteuse", un moment d'inattention, et c'en est fait d'une vie pleine de promesses. C'est le point important à signaler. Et puis ces "barboteuses" doivent être de temps à autre lavées, curées, désinfectées. Or ce qui sert à le faire est toujours composé de produits toxiques. Encore là, attention. Et c'est pourquoi également il faut enseigner aux enfants à ne pas jeter dans l'eau des feuilles, des branches ou de l'herbe. S'ils y mettent leurs jouets, ce qui est naturel, qu'on n'oublie pas de les retirer au départ, tout objet étranger affaiblissant la protection chimique et désinfectante que contient l'eau.

Si la piscine est permanente, ressemblant à celles de certains parcs où adultes comme enfants s'y baignent, il ne faut pas que ces derniers soient laissés à eux-mêmes. Il faut comme pour les "barboteuses" et davantage une surveillance sévère et constante. Tout jeu ardent dans ou autour de la piscine doit être interdit. Un accident, une blessure pouvant vite arriver, une panique s'ensuit et souvent une noyade. Comme dans toute rivière ou lac, il ne faut jamais permettre d'y nager seul, quelles que soient les aptitudes à nager de la personne en cause. Que ferait-elle si quelque chose d'inopportun arrivait ? Dans l'eau on est vite en danger.

Question de propreté, on ne jette pas son chien dans sa piscine, de même qu'on doit en changer fréquemment l'eau si l'on s'y baigne souvent et plusieurs personnes à la fois. Avez-vous des invités, demandez-leur de ne pas boire ou de ne pas manger à l'eau ni même autour de la piscine. Quant à la désinfection et à la qualité acide ou alcaline de l'eau (qu'elle soit légèrement alcaline) il faut prendre conseil des gens du métier, des chimistes, pharmaciens ou hygiénistes.

Une fois la saison terminée et l'hiver à l'horizon, il faut laver soigneusement et assécher complètement toute piscine en plastic, quelle que soit sa grandeur et la remiser dans un endroit où elle ne pourra ni geler, ni se fissurer. Si votre piscine est permanente, on conseille de la remplir aux deux tiers d'eau, ce qui permet un minimum d'expansion ou de contraction dû au froid. Mais il y a d'autres protections à prendre que les spécialistes connaissent et qui ressortissent à ceux qui les construisent.

De toute façon, si vous désirez une piscine permanente, ne l'installez point à l'abri d'un arbre pour ne point en empêcher le drainage, et loin de toute cendre possible ou autre résidu de l'atmosphère.

Il y a aussi des conseils que nous ne saurions donner ici, n'ayant jamais eu à faire construire une piscine. Chacun son métier, n'est-ce pas ? Mais il existe des choses élémentaires qu'il faut savoir. C'est ce que nous avons essayé de vous démontrer.

BIENFAITS DE LA THIAMINE

La thiamine, une des vitamines du complexe B, contribue à prévenir le béri-béri et protège aussi contre la névrite due au manque de thiamine. Cette vitamine se trouve dans la viande de porc, dans le coeur, les rognons et le foie. Les légumineuses, le lait, le pain et les céréales à grain entier, le germe de blé et le pain enrichi contiennent aussi la thiamine.

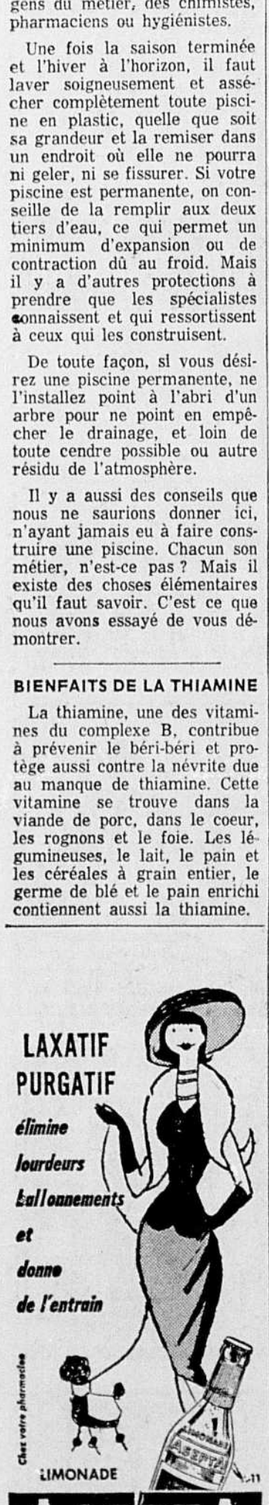

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL

4 GRANDS JOURS D'AUBAINES AUX RAYONS DU SOUS-SOL

Venez faire vos emplettes de mercredi à samedi!... des aubaines vous attendent!

Pour bambins et fillettes !

Vêtements harmonieux

Madame, réalisez de formidables rabais en venant chez Simpson profiter de ce grand solde de manufacture comprenant de nombreux ensembles de jeu: pantalons et fuseaux avec corsages assortis... tous de fabrication réputée et canadienne ! Venez faire votre choix maintenant !

A. Ensemble pantalons pour bambins : Robuste tissu "drill" modèle avec taille ½-boxeur et glissière devant. Chemise courte avec manches, se portant par-dessus, en coton "Sanforized". Vert Loden, bleu ou brun. Ages : 3, 4, 5, 6, 6x.

B. Ensemble tricot coton pour fillettes. Corsage avec décor fantaisie doublé coton — Manches longues et col assorti aux fuseaux. Bleu, ton or ou vert. Ages : 3, 4, 6, 6x.

C. Ensemble tricot 100% coton pour tout petits. Fuseaux doublés coton — Chemise-T coton avec manches longues — Col côtelé — Décor fantaisie — Lime, bleu, rose ou orange. Ages : 2, 3, 3x.

D. Ensemble fuseaux pour fillettes. Corsage en tricot avec col roulé et garniture fantaisie — Fuseaux en velours côtelé de coton — Vert, rose ou bleu. Ages : 4, 6, 6x.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

Belle jupe tout laine

Pour dames

Economisez en vous procurant une pratique jupe, élégante et confortable en tout temps !

- "Seal Skin" tout laine importé
- Modèle droit très amincissant
- Se nettoie à sec
- Tons de fusain, brun, bleu ou décor de plaids ton pastel
- Tailles : 10 à 18 ans.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (781), AU SOUS-SOL

Tous ces vêtements sont de 1ère qualité !

Lingerie flanellette

Profitez de cette aubaine pour vous procurer ces ravissants vêtements de nuit en chaude flanellette de belle qualité ! Confortables, ils assureront un sommeil plus léger !

A. Attrayant pyjama imprimé, ton de rose ou menthe.

B. Coquette chemise de nuit courte et ample avec col Claudine bordé de dentelle — Empiècement froncé — Tons de maïs, rose ou bleu. — Modèle genre tailleur.

C. Jolie chemise longue avec col Claudine bordé de dentelle et empiècement froncé — Coloris : rose ou bleu.

- Tailles : Petite, moyenne ou grande.

Veuillez indiquer second choix de coloris s.v.p.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — LINGERIE (784), AU SOUS-SOL

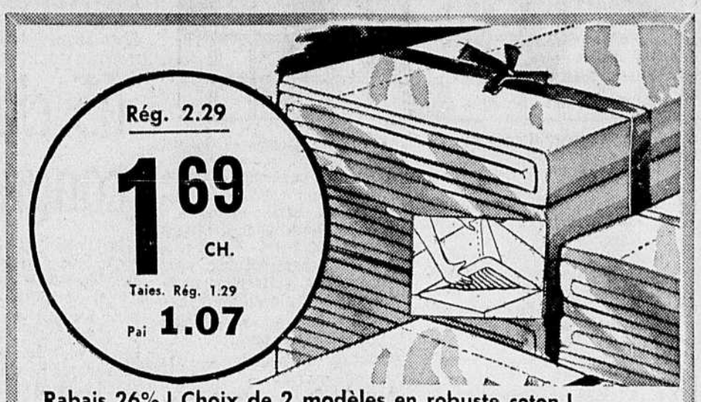

Rabais 26% ! Choix de 2 modèles en robuste coton !

Draps réguliers et en forme

Voici le moment pour vous de compléter votre literie, en achetant plusieurs de ces robustes draps en beau coton blanc neige. Draps de dessus réguliers, avec couture centrale renforcée. • Dimensions pour **draps réguliers** : 72" x 96" ou 84" x 96". • **Draps en forme** : 39" x 75" ou 54" x 75". • **Taies d'oreillers** : dimensions standard : 42 x 33 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792), AU SOUS-SOL

Attrayants jetés en coton texturé

60 x 72 po. **3.59** ch.

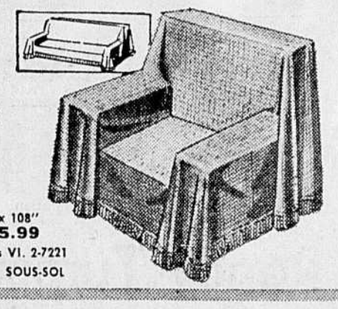

Rehaussez votre intérieur en recouvrant vos fauteuils de beaux jetés en solide coton texturé.

- Très épaisse frange viscose
- Coins arrondis
- Lavable
- Coloris : bleu, vert, beige

Egalement disponibles :

72" x 72"	72" x 90"	72" x 108"
ch. 4.59	ch. 4.99	ch. 5.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

Housse de chaise

Donnez à vos chaises-corbeille l'apparence et le confort de jolis fauteuils décoratifs !

Confortables housses en coton texturé, matelassées de flocons mousse non allergiques.

- Coloris : beige, ton or, turquoise, rouge, brun, mandarine.
- Pour chaise de 27" x 30".

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

NOTRE PLUS BAS PRIX DEPUIS DES ANNÉES POUR DES MANTEAUX AUSSI BEAUX!

VENTE! MANTEAUX de PRINTEMPS

MODÈLES '63...TOUT LAINE...AUBAINE EXTRAORDINAIRE!

Elégance à prix d'aubaine au sous-sol

16.66 ch.

Des centaines de manteaux ! 23 modèles différents ! Luxueux tissus ! Grand choix de tailles moyenne, forte ou ½ taille ! Le sous-sol d'aubaines Simpson vous offre, durant 4 jours, la vente de manteaux de printemps la plus extraordinaire qui n'ait jamais eu lieu ! Soyez une des premières à venir profiter de cette aubaine !

- **Silhouettes élégantes** — style cardigan sans col, fameux col roulé, classique col tailleur ou col "Puritan"... tous avec doublure pratique.
- **Ravissante gamme de coloris** — Beige, blanc, crémeux, aqua, bleu, gris, ton or, vert, rose, rouge, noir ou jaune.
- **Luxueux tissus** — magnifiques lainages, doux mélanges mohair-et-laine, textures pelucheuses, tweed, "sealskin" ou tissus fantaisie.
- **Choix de tailles** — moyenne 5 à 15, forte 8 à 18 et demi-taille 14½ à 24½.

Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques

SIMPSON — MANTEAUX ET COSTUMES (778), AU SOUS-SOL

Étalages plus spacieux !
personnel supplémentaire

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

MONTREAL, MARDI 19 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 108

Pas de base Polaris en Méditerranée pour l'heure

WASHINGTON. (AFP) — Il n'est aucunement question, pour le moment, d'installer, en un port quelconque de la Méditerranée, une base d'entretien et de ravitaillement des sous-marins "Polaris" qui seront affectés à la défense de cette région, précise-t-on de source officielle américaine.

La question des croisières et des patrouilles qu'effectueront les trois "Polaris" dont le sous-secrétaire à la Défense Roswell Gilpatric a récemment annoncé l'affectation à la Méditerranée à partir du 1er avril prochain, est pour le moment prématurée.

Les milieux précités ont fait cette mise au point hier à la suite des rumeurs selon lesquelles des submersibles nucléaires américains visiteraient la Turquie afin de donner à ce pays la preuve que les 15 missiles "Jupiter" qui y sont installés depuis plusieurs années et qui vont être retirés, seront effectivement remplacés par des armes plus modernes et moins vulnérables.

Il va de soi, soulignent les cercles officiels américains, que les fusées "Jupiter" actuellement en Turquie et en Italie ne seront démantelées et remplacées par les sous-marins nucléaires qu'au moment où ceux-ci atteindront le stade opérationnel. Il est prématuré aussi de fixer actuellement une date à ce sujet.

LA SOLUTION A UN GRAND MYSTERE DE LA VIE ? — Un jeune savant anglais, M. H. C. Watson, de Cambridge, déclare aujourd'hui qu'un grand mystère de la vie est sur le point d'être éclairci : ce mystère consiste en fait à déterminer la forme et la composition exactes d'une molécule de protéine, en trois dimensions, jusqu'à la position précise de chacun des atomes dont elle est composée.
Sur cette photo, on voit un modèle fabriqué par M. Watson, à l'aide de fils métalliques colorés et de quelques billes de bois. Le savant a consacré deux mois à ce travail, afin de suivre dans tous les détails toutes les connaissances acquises dans ce domaine.
Les protéines sont des substances caractéristiques de la matière vivante, aussi bien de l'être humain que du bois, des feuilles des arbres, de la fourrure des animaux ou que de tous les végétaux, par exemple. En somme, elles sont le composé de base de toute cellule vivante. Il existe entre 100,000 et 1,000,000 de protéines différentes.

Réunion secrète à la Maison blanche

Kennedy s'efforce d'apaiser les critiques de sa politique cubaine

WASHINGTON, (PA) — Le président Kennedy a convoqué hier soir les chefs du Congrès à une réunion d'urgence, à la Maison blanche, pour leur exposer sa politique au sujet de Cuba et de l'Amérique latine. La réunion, qui a duré une quarantaine de minutes, visait apparemment à rassurer les critiques de l'administration Kennedy au sujet de Cuba.

Une vingtaine de législateurs, appelés à deux heures d'avis à cette séance secrète, se sont rendus à la Maison blanche et en sont repartis dans la plus grande discrétion, évitant les journalistes. Ceux qu'on a pu rejoindre par la suite se sont contentés de dire qu'il s'agissait d'un rapport de routine de la part du président.

Un chef républicain, qui a demandé de taire son nom, a remarqué qu'il s'agissait tout simplement d'une revue de la situation à Cuba et en Amérique latine. Mais, à son avis, la réunion visait à apaiser le mécontentement causé par l'attitude du gouvernement à l'endroit de Cuba.

Il croit que Kennedy est "troublé par certaines critiques des républicains contre sa politique étrangère et il tente de nous pacifier".

A la réunion d'hier soir, Kennedy était assisté du secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, du chef du Bureau central des renseignements (CIA), M. John A. McCone, et du secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

"Une revue générale des renseignements sur Cuba" et quelques autres régions, telle est la description de la réunion donnée par le leader démocrate au Sénat, le sénateur Mike Mansfield, du Montana.

De son côté, le sénateur George A. Smathers, démocrate de la Floride, a dit n'avoir entendu rien de particulièrement nouveau au sujet de la situation à Cuba et de la force militaire soviétique dans l'île, mais il a ajouté que "l'impression générale était que la situation y semblait un peu meilleure".

Quand on apprit sur la colline du Capitole que le président avait convoqué 17 membres du Congrès, principalement des commissions des forces armées et des affaires étrangères, on crut que Kennedy voulait les prévenir d'une importante décision.

Mais M. Pierre Salinger, secrétaire de presse de la Maison blanche, écarta les questions. Il admit toutefois qu'il n'avait pas l'intention d'annoncer la réunion jusqu'à ce que les rumeurs prissent une telle ampleur.

Les républicains se plaignent

On s'est demandé si la réunion n'était pas un effort du président Kennedy pour mettre fin aux accusations de partisannerie dans sa politique étrangère.

Car le sénateur Barry Goldwater, républicain de l'Arizona, avait déclaré hier au Sénat : "Il est évident que l'administration Kennedy ne recherche pas l'appui des deux partis à sa politique étrangère, sauf quand elle est en difficulté."

Mais le leader démocrate, M. Mansfield, répliqua qu'il n'en était rien. Les républicains, a-t-il affirmé, ont été convoqués à la Maison blanche pour être consultés en matière de politique étrangère plus de 40 fois en deux ans d'administration démocrate sous le président Kennedy.

Goldwater a affirmé qu'une campagne est en cours pour faire taire tous les critiques de la politique étrangère à courte vue de la Nouvelle Frontière et, en particulier, pour étouffer toute opposition des républicains".

La Croix-Rouge de l'URSS proteste contre la chasse aux communistes en Irak

(D'après UPI, AFP) — Les techniciens soviétiques en Irak, qui avaient été invités au pays par Kassem, se sont remis à l'oeuvre en vue de continuer d'entraîner l'armée du nouveau régime au maniement d'armes en provenance du bloc communiste.

L'attaché de presse à l'ambassade d'URSS à Bagdad, M. Vladimir Gloikhov, a démenti les informations selon lesquelles Moscou aurait décidé de rappeler ses techniciens.

Toutefois, cela n'a pas empêché la Croix-Rouge soviétique d'exprimer son indignation au sujet de la chasse aux communistes en Irak et de demander au président de la Croix-Rouge internationale d'intervenir en vue de mettre fin à cette "répression injustifiée".

D'autre part, les envoyés spéciaux de la "Pravda" et des "Izvestia" ont pris à parti les nouveaux dirigeants irakiens.

Réfugiés à Beyrouth, ils font un tableau sanglant de la "chasse aux communistes qui n'épargne ni les femmes ni les enfants qui meurent écrasés sous les chenilles des chars et à laquelle les bandes de voyous armés donnent l'apparence des progroms fascistes".

Les deux journalistes estiment que la révolution d'Aref est fort différente de celle de Kassem : "En juillet 1958, le peuple célébrait la victoire sur le joug impérialiste, sur la monarchie. Aujourd'hui, les rues semblent mortes".

Ils apprennent au lecteur soviétique l'exécution de M. Abdel Kader Boustani, rédacteur en chef de l'organe central du parti communiste irakien.

Ils qualifient le nouveau régime irakien de "contre-révolutionnaire".

Après l'éditorial sévère du 14 février dans la "Pravda" et la condamnation de la répression par le Comité central du parti communiste soviétique, le 16 février, ces dépêches ne laissent plus aucun doute sur l'irritation de l'URSS qui regrette probablement d'avoir reconnu un peu hâtivement le gouvernement révolutionnaire.

Moscou peut toujours menacer de suspendre ou de supprimer l'aide économique dont l'Irak bénéficiait depuis les événements du 14 juillet 1958. D'après les chiffres officiels publiés à Moscou, sur 32 grands projets industriels prévus dans le plan quinquennal irakien de 1961, 17 avaient été inclus dans l'accord de coopération économique irako-soviétique.

D'autre part, les étudiants irakiens de Moscou, dont le nombre s'élève à plusieurs centaines, ont protesté contre le "meurtre de milliers de glorieux fils et filles du peuple irakien".

Abolition des tarifs sur les produits industriels entre les "Sept" en 1966

GENEVE. (Reuter, AFP) — Le conseil ministériel de l'Association européenne de libre-échange (AELE), bloc tarifaire des sept pays de l'Europe occidentale qui ne sont pas membres du Marché commun, a approuvé aujourd'hui un projet en vue de la suppression complète des droits de douane sur les produits industriels entre les Etats membres d'ici 1966.

Le conseil ministériel des "Sept" a donné mandat aux délégués permanents de chaque pays membre auprès de l'AELE de préparer un programme d'action dont la mise en vigueur sera décidée lors d'une prochaine conférence ministérielle, qui doit se réunir à Lisbonne les 9 et 10 mai.

Ce mandat couvre tous les champs d'activité couverts par la convention de Stockholm, qui a donné naissance à l'Association européenne de libre-échange, et comprend notamment la revision du plan de désarmement tarifaire en vue d'abaisser progressivement les droits jusqu'à leur élimination au cours de l'année 1966. Le mandat s'étend également à des arrangements sur les échanges de produits de l'agriculture et de la pêche ainsi qu'à la coopération économique et technique entre les Etats membres.

La proposition de M. Heath, chef de la délégation britannique, d'abolir toute barrière douanière entre les pays de l'AELE d'ici le 1er janvier 1966, c'est-à-dire avec un an d'avance sur le désarmement douanier complet au sein du Marché commun, a été adpotée par le conseil ministériel non sans quelque difficulté.

En effet, la Norvège avait fait les plus grandes réserves sur cette proposition, son économie n'étant pas en mesure, selon le délégué norvégien, de supporter une telle accélération de la cadence du désarmement douanier entre les "Sept". Toutefois, les divergences de vues ont été aplanies au cours d'une réunion d'experts.

D'autre part, le délégué de l'Autriche, M. Bruno Kreisky, a déclaré que l'existence de relations commerciales très intenses entre son pays et l'Allemagne de l'Ouest.

L'aventure des rebelles de l'Anzoategui prend fin

BELEM. (PA, UPI) — Un navire de guerre brésilien, la corvette Salimoes, se dirige actuellement vers les bouches de l'Amazone pour escorter le cargo vénézuélien Anzoategui jusqu'à Bélem, où l'équipage de rebelles qui le conduit actuellement remettra officiellement le navire au Brésil. L'Anzoategui a jeté l'ancre hier soir dans les eaux territoriales du Brésil, dans le canal nord du delta de l'Amazone, à environ 50 milles de Macapa, capitale du territoire d'Amapa.

Wilmard Medina Rojas, chef des neuf hommes qui se sont emparés du cargo, avait annoncé hier qu'il comptait se rendre à Macapa plutôt qu'à Bélem, parce qu'il ne disposait pas des instructions nautiques pour la région de Bélem. Il semble maintenant que la corvette brésilienne guidera l'Anzoategui jusqu'à Bélem. Les rebelles ont obtenu l'assurance que le Brésil leur accordera le droit d'asile. Rojas a par ailleurs annoncé que les 37 membres de l'équipage habituel du cargo se trouvaient bien. Le destroyer vénézuélien Nueva Esparta, lancé à la poursuite de l'Anzoategui, a obtenu, à condition de respecter la neutralité brésilienne, la permission de s'amarrer à Bélem.

Dans l'OTAN "nucléaire"

Un rôle plus important pour la Turquie

ANKARA. (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères F.C. Erkin s'est employé hier, à l'Assemblée nationale turque, à réfuter les allégations selon lesquelles le remplacement des fusées "Jupiter" par des "Polaris" diminuerait l'importance stratégique de la Turquie et entraînerait une diminution de l'aide étrangère.

M. Erkin a affirmé que la Turquie, grâce à sa position géographique exceptionnelle, grâce à son attachement à certains idéaux, grâce aussi à son énergie inébranlable, "conservera toujours son importance stratégique".

"Il est incompréhensible qu'aujourd'hui, lorsqu'on veut supprimer les "Jupiter" pour les remplacer par des armes plus efficaces, les "Polaris", certains veulent interpréter cela comme une diminution de l'importance stratégique de la Turquie", a-t-il poursuivi.

Après avoir souligné que l'importance de la Turquie n'est pas seulement d'ordre stratégique, le ministre turc des Affaires étrangères a affirmé que "l'intégration de son pays dans le monde occidental est telle que ses liens assurent à eux seuls la continuité de l'intérêt de l'Occident pour la Turquie".

M. Erkin a rappelé que l'ambassadeur américain l'avait officiellement informé que les Etats-Unis ne procéderaient à aucune modification de leur aide à la Turquie.

"Aussi étrange que cela puisse paraître, a déclaré le ministre, le développement considérable de l'armement nucléaire renforce l'éventualité d'un retour aux armes classiques. La Turquie, un des membres de l'OTAN disposant du plus fort coefficient des forces classiques, voit de ce fait son importance augmenter."

Les Français appuient de Gaulle mais beaucoup voudraient voir la Grande-Bretagne dans la CEE

(Tous droits réservés. Institut canadien de l'Opinion publique)

Comment les peuples des pays du Marché commun ont-ils réagi au veto du président Charles de Gaulle contre l'entrée des Britanniques dans ce bloc commercial de six Etats?

Des sondages menés par les Instituts français et néerlandais de l'Opinion publique en France et aux Pays-Bas, deux membres des "Six", révèlent ces traits marquants de l'opinion publique depuis la rebuffade infligée par de Gaulle à la Grande-Bretagne :

—En France, la politique générale de de Gaulle envers la Grande-Bretagne a derrière elle le poids de l'opinion publique.

—En même temps, les partisans de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sont plus nombreux dans le public français que les adversaires d'une telle mesure. Ceux qui favorisent cette mesure trouvent qu'elle sert les meilleurs intérêts de la France.

—Aujourd'hui, dans les Pays-Bas, l'appui à l'admission de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est encore plus répandu qu'avant le veto français.

—Les Hollandais, en fait, trouvent que si la France continue à s'opposer à l'entrée des Britanniques, ils favoriseraient un Marché commun comprenant la Grande-Bretagne, mais excluant la France.

Dans un sondage effectué par l'Institut français de l'Opinion publique, dont les résultats ont été publiés dans le quotidien **France-Soir**, les enquêteurs ont posé la question suivante :

"Approuvez-vous ou désapprouvez-vous la politique du général de Gaulle envers la Grande-Bretagne?"

Voici les résultats de ce sondage :

La politique de de Gaulle envers la Grande-Bretagne?

Points de vue français

Accord	40%
Désaccord	21%
Sans opinion	39%

Une seconde question portait plus spécifiquement sur la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun :

"Le Marché commun est l'union économique qui fut établie en 1957 par la France, l'Allemagne occidentale, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande et l'Italie.

Pensez-vous qu'il est CONFORME ou CONTRAIRE à vos intérêts que la Grande-Bretagne se joigne au Marché commun ?"

Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun
Points de vue français

Conforme à l'intérêt	35%
Contre l'intérêt	22%
Sans opinion	43%

Aux Pays-Bas, les enquêteurs des sondages Gallup ont d'abord répété une question posée à l'été 1961 :

"Etes-vous favorable ou hostile à ce que la Grande-Bretagne devienne un membre du Marché commun européens des pays du Bénélux, d'Allemagne occidentale, de France et d'Italie?"

Les résultats de ce sondage indiquent que l'appui à l'entrée des Britanniques est à la hausse, comme suit :

ENTREE DE LA GRANDE-BRETAGNE DANS LE MARCHE COMMUN ?

	Aujourd'hui	Juillet 1961
Pour l'entrée	66%	54%
Contre l'entrée	3%	8%
Sans opinion	31%	38%

Afin de mieux connaître les attitudes hollandaises au sujet du veto français contre l'entrée des Britanniques, on a demandé aux citoyens des Pays-Bas :

"Si la France continue à s'opposer à ce que la Grande-Bretagne devienne membre du Marché commun, que préféreriez-vous :

"Le Marché commun existant sans la Grande-Bretagne?
"Ou un marché commun avec la Grande-Bretagne, mais sans la France ?"

GRANDE-BRETAGNE OU FRANCE DANS LE MARCHE COMMUN

Avec la Grande-Bretagne, sans la France	52%
Avec la France, sans la Grande-Bretagne	10%
Sans opinion	38%

Machine à mesurer l'intensité du baiser

MIAMI. (AP) — Trois étudiants de l'université de Miami viennent de mettre au point une machine ... qui mesure l'intensité, la puissance dégagée par un baiser. L'engin a été baptisé "kissometer" (Bec-O-mètre).

L'un des trois inventeurs de la machine est une jeune fille, une jolie brunette de 18 ans. Inutile de préciser que le trio s'amuse beaucoup à "expérimenter". Les jeunes gens font partie de la classe de génie électrique.

La jeune fille, Tatiana Prilutchi, déclare : "Tout dépend de votre feu intérieur ... Si vous vous sentez tout "chatouillé", votre baiser le montrera". Mais John Woods, 21 ans, l'un des membres du trio, a sur cette affaire un point de vue plus terre-à-terre, — en tout cas plus "technique" : "Le Bec-O-mètre est basé sur la résistance (électrique !) qu'offre un baiser. Si cette résistance est élevée, le baiser est bon; si elle est faible, le baiser est de mauvaise qualité" ... Pour l'étudiant, la résistance dont il fait mention désigne le nombre d'électrons dégagés par le baiser !

En fait, le Bec-O-mètre traduit ses mesures au moyen de lumières clignotantes et de sonneries. La plus basse qualité de baiser déclenche un voyant lumineux indiquant ... "poisson mort !".

Par contre un baiser à la Casanova déclenche une sonnerie et un voyant indiquant : "Wow" !

"La machine obéit à des principes scientifiques", dit Tatiana de la plage de Miami.

"Dans la cabine (d'enregistrement !), les amoureux tiennent dans leurs mains une sonde électronique qui distribue une faible quantité de courant électrique à travers leur corps. Quand les lèvres s'unissent, le circuit s'établit."

Pour ce qui est du reste, tout dépend du couple. La machine enregistre, et l'ampleur de ses réactions dépend de la longueur et de l'intensité du baiser. A chaque niveau d'intensité, le courant dégagé fait s'allumer des clignotants ou retentir des timbres.

Don Barachak, un jeune homme de 21 ans de Islip, N. Y. et Titania ont fait subir au "bec-o-mètre" quelques expertises à froid et selon les rapports ce fut un succès.

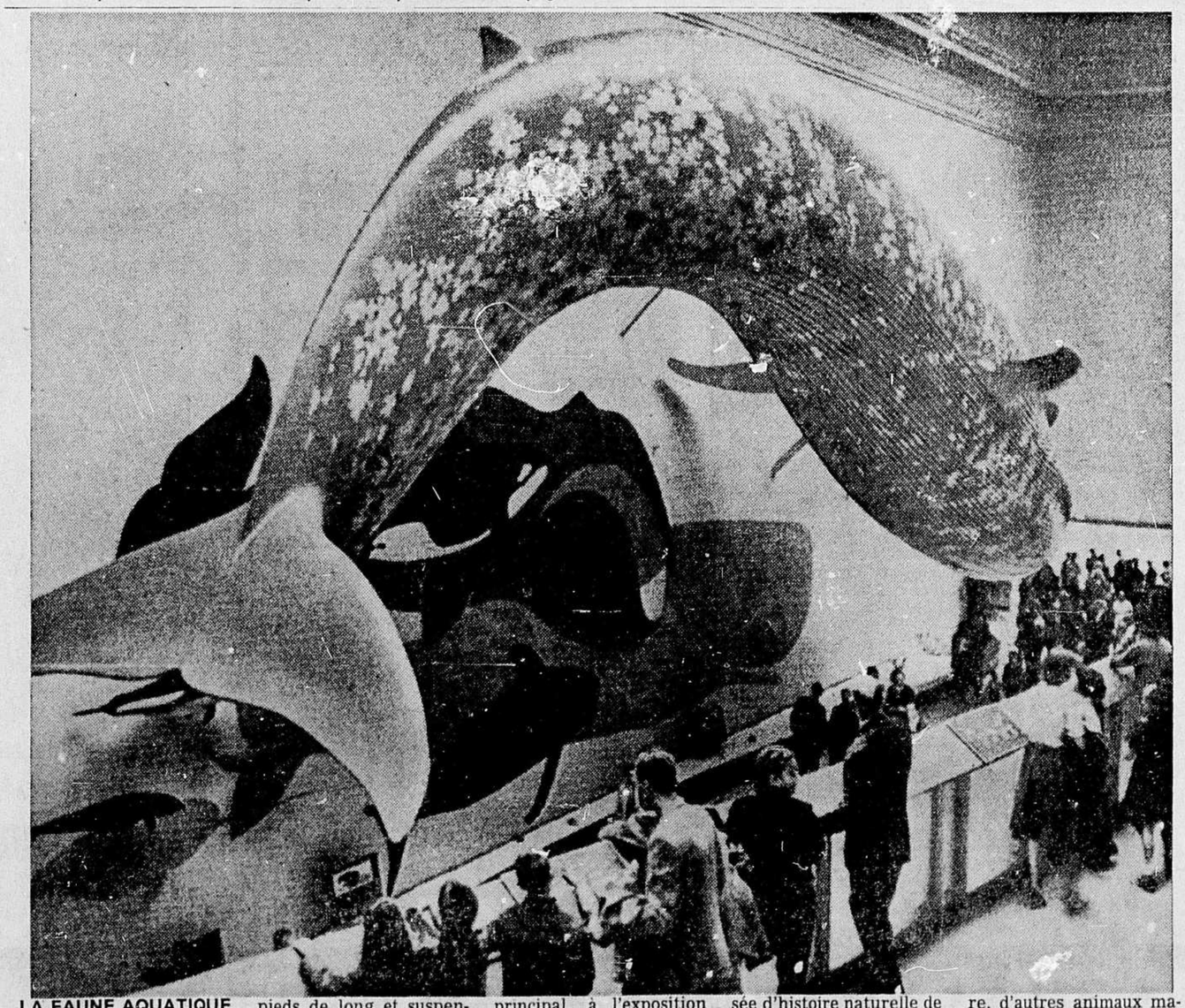

LA FAUNE AQUATIQUE — Cette reproduction en fibre de verre d'une baleine bleue mesurant 92 pieds de long et suspendue à 30 pieds du plancher est le principal centre d'intérêt du stand principal, à l'exposition sur la faune aquatique organisée par le Smithsonian Institute, à son musée d'histoire naturelle de Washington. Le stand contient également des répliques, grandeur nature, d'autres animaux marins, du plus petit au plus grand.

AUTOUR DU MONDE

CROIX-ROUGE : le centenaire

GENEVE (AFP) — Le centenaire de la Croix-Rouge internationale a été marqué par une cérémonie qui s'est déroulée hier soir à l'Université de Genève. M. Léopold Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge, a rendu hommage aux cinq citoyens de Genève qui ont créé, il y a cent ans, le comité dont est issu le CICR.

M. Boissier a souligné que les idées-forces mises en oeuvre par la Croix-Rouge ont survécu à toutes les catastrophes : "L'élan donné par Henri Dunan et ses amis n'a jamais été arrêté".

M. Boissier a rappelé que le CICR est notamment intervenu, depuis la guerre, en Afrique (Congo, Algérie, Kenya), en Asie (Liban, Yémen, Inde, Vietnam, Corée, Indonésie) et dans plusieurs Etats de l'Amérique centrale. "Hier encore, a-t-il ajouté, pendant le conflit de Cuba, les Nations unies ne demandaient-elles pas au CICR de les aider à préserver le monde des ravages odieux d'une guerre atomique?"

Genève : les 3 grands se rencontrent à part

GENEVE. (UPI) — Alors que la conférence des 17 nations à Genève est ajournée jusqu'à demain, les dirigeants des délégations américaine, britannique et soviétique se sont réunis, à l'invitation des Britanniques, pour déjeuner. C'est leur première rencontre depuis que la conférence s'est de nouveau réunie il y a huit jours. Les Russes auraient eux aussi invité leurs collègues américain et britannique.

Par ailleurs, les chefs de huit délégations neutres se sont réunis de leur côté afin de chercher un compromis qui puisse servir de base à des négociations concrètes entre l'Est et l'Ouest. C'est la question des armes nucléaires qui a bloqué les conversations sur le désarmement. Les neutres, Brésil, Birmanie, Ethiopie, Inde, Mexique, Nigéria, Suède et République arabe unie, ont exprimé une impatience croissante envers la lenteur des travaux de la conférence. Ils ont eu quelque encouragement du fait de la réaction favorable de l'Ouest à l'appel au compromis lancé hier par la République arabe unie.

Washington : Meredith est là pour y rester

WASHINGTON. (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a refusé de prendre en considération l'appel de l'avocat général de l'Etat du Mississippi demandant que soient renversées les décisions du ministère de la Justice et de la Cour fédérale ordonnant l'admission de l'étudiant noir James Meredith à l'Université du Mississippi. L'appel allègue notamment que les autorités fédérales ont désobéi à la constitution des Etats-Unis afin d'obtenir, semble-t-il, un avantage politique. La décision de la Cour suprême a été annoncée brièvement, sans motifs.

La grève des typos : un seul obstacle ?

WASHINGTON. (UPI, AP) — La "question financière" serait le seul obstacle à surmonter pour le règlement de la grève des typographes newyorkais, qui entre aujourd'hui dans sa 74e journée. C'est du moins l'avis du porte-parole des éditeurs de journaux et président du "Herald Tribune", M. Walter N. Thayer. Cependant, selon le syndicat des typographes, les points qui empêchent les journaux de reprendre leur publication sont l'automatisation, le nombre d'heures de travail, les congés de maladie et, enfin, les salaires.

Le monde féminin

ENSEMBLES DE SPORT D'ITALIE — Les couturiers italiens donnent toujours une place de choix aux ensembles de sport dans leurs collections. A preuve, ces trois modèles : à gauche, costume de plage formé d'un pantalon corsaire magenta et d'une marinière magenta et pistache strié en arêtes de poisson; au milieu, pantalon et long cardigan de teinte orange; à droite, pantalon long et pullover vert très pâle à motif de pointes de diamant. Créations de Galitzine, de Rome, et de Veneziani, de Milan, dans des tricots d'orlon.

Coiffures d'été :

cheveux courts et nuances vénitiennes

par **Marie Laurier**

La mode des coiffures sera aux cheveux courts et aux nuances vénitiennes, pour le printemps et l'été. Voilà ce que nous apprenons au congrès annuel des coiffeurs qui se déroule actuellement dans notre ville. Dès la semaine prochaine, tous les coiffeurs de Montréal sauront vous donner la coupe "Aiglon", et colorer vos cheveux en blond vénitien. Ces nouvelles nous arrivent tout droit de Paris. L'Aiglon a été créé par le célèbre coiffeur Alexandre, et ses émules n'ont pas tardé d'en percer tous les secrets, notamment : cheveux très courts spécialement à la nuque (un pouce et demi au maximum), sommet de la tête très gonflé, côtés ramenés vers l'arrière en remontant tout en couvrant les oreilles.

Cette coiffure-type souffre cependant diverses adaptations, selon la forme de votre figure. Ainsi si vous êtes habituée de porter une frange, ou que vous ayez de si jolies oreilles que vous vous fassiez une vanité de les découvrir, la coiffure l'Aiglon peut très bien se transformer, tout en conservant ses caractéristiques de base.

Ces teintes vénitiennes sont très chaleureuses, variées aussi, puisqu'elles vont du beige au brun chocolat. M. Albert Glaude nous confie que les coiffeurs se sont inspirés des tableaux des peintres italiens de la Renaissance. On trouvera donc les nuances vénitiennes de Bellini (fin 15e siècle), Le Titien (début 16e siècle) et Véronèse (fin 16e siècle), du brun foncé au brun clair.

Pour obtenir cette décoloration les Vénitiennes, nous apprend M. Glaude, employaient de la soude et de l'écorce de bouleau, de même qu'elles faisaient des séances prolongées sous le soleil ardent, ce qui explique la décoloration graduelle de leur chevelure.

La blonde naturelle est ainsi sacrifiée aux caprices de la mode ? "Pas du tout, nous rassure M. Rayko puisque la coiffure l'Aiglon lui ira très bien. La teinture vénitienne ne lui convient cependant pas, pas plus que le noir jais, la blonde ne pouvant se permettre que le procédé de décoloration."

Finis donc les échafaudages savants et les crêpages intempestifs. On ne crêpe plus que les racines des cheveux, au sommet de la tête, pour réaliser les coiffures en vedette au printemps et à l'été. Et votre coiffeur vous suggérera une ondulation dite "de support" afin de rendre les cheveux plus malléables.

Cela vaut également pour tous les autres genres de coiffures qui sont enseignés aux coiffeurs au cours du congrès.

Coiffure l'Aiglon qui ne peut nous venir que de Paris : cheveux courts à la nuque et gonflés au sommet de la tête.

sur votre bloc notes

Heure mariale

Une heure mariale pour les membres de l'Association des filles canadiennes-françaises Inc. aura lieu ce soir, à 9 h. 30 et sera suivie d'une messe à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes située rue Ste-Catherine est, (près St-Denis).

St-Marc Rosemont

Un souper à la gibelotte canadienne, "Chenal du Moine", sera organisé au profit de la section sportive des loisirs St-Marc de Rosemont, le dimanche 24 février prochain, à 6 h., à la salle paroissiale située angle de la rue Beaubien et de la 2e avenue. Il y aura de nombreux prix de présence.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par l'Association des filles canadiennes-françaises, assemblée Madeleine-de-Verchères, aura lieu le jeudi 21 février prochain, à 8 h., à l'école secondaire St-Stanislas, située au 1220 est, rue Laurier.

PAS D'ACCORD

Renaude Lapointe

PAS D'ACCORD avec le nouveau consul de Suisse à Vancouver, M. Walter Kilchernmann, qui laissait entendre, la semaine dernière, que le gain du droit de vote par la femme a sonné le glas de l'âge de la chevalerie.

"Les hommes", a-t-il dit, "veulent être des protecteurs. Mais si les femmes désirent les mêmes droits qu'eux, elles n'ont plus besoin de cette protection et ce peut être la raison pour laquelle les hommes sont moins polis qu'autrefois . . . Si les femmes ont les mêmes droits, ne devraient-elles pas avoir aussi les mêmes responsabilités, comme par exemple le service militaire ?"

JE PENSE PLUTOT que si les femmes ont à un certain moment réclamé le droit de vote, c'est précisément parce que la goujaterie avait depuis longtemps remplacé la chevalerie et qu'il ne restait plus de cet âge béni . . . que le cheval. D'ailleurs, nous en sommes bien revenues, de cet âge de la chevalerie et des ceintures de chasteté ! Vous en avez déjà vu, vous autres, au cinéma et dans les livres, des chevaliers qui s'agenouillaient aux pieds . . . d'une fille vieille, malade et sans le sou et lui offraient le gîte, le couvert et les médicaments ?

Celles qui livrèrent en Angleterre les premières batailles en faveur du droit de vote féminin, autour de 1850, ont vu un spectacle bien différent : des filles qui travaillaient 16 heures par jour à charroyer du charbon dans les mines du pays de Galles et qui ne trouvaient une consolation que dans l'ivrognerie; des femmes qui, en se mariant, étaient dépossédées de leurs revenus et de leurs propriétés par leur mari, et dont les enfants ne leur appartenaient même pas légalement; des barrières élevées partout pour interdire à ce "cher sexe faible" les carrières intéressantes; . . . et 80,000 prostituées, à Londres seulement.

C'était ça, la protection offerte par les "chevaliers" du 19e siècle, qui traînèrent dans les rues et jetèrent en prison celles qui voulaient remédier à un état de chose aussi révoltant.

Pour leur part, les "chevaliers" du 20e siècle, après avoir arrangé une belle grande guerre mondiale, se trouvèrent "fort dépourvus et allèrent crier famine chez la femme, leur voisine" . . . l'invitant gentiment à élever seules leurs enfants, à aller les remplacer dans les bureaux, dans les usines et dans les champs, à les soigner dans les hôpitaux, à leur préparer la popote dans les cantines et même . . . à devenir pompiers ! sans parler de tout le reste.

. . . Et la terre continua de tourner et les femmes continuèrent d'être femmes. Mais elles refusèrent, une fois la guerre terminée, d'être refoulées, comme des bêtes dociles, dans le corral !

Cette année-là, en 1918, le droit de vote leur fut finalement accordé. Et voici l'histoire . . . avec les chevaliers en moins.

Mais pour qu'elle se termine bien, comme au cinéma, j'ajoute qu'il y aura toujours des chevaliers . . . pour les jolies femmes. Quant aux autres, elles pourront au moins se consoler . . . avec leur droit de vote !

"D'abord surpris ils l'oublient vite"

Seule femme au Canada à diriger une société pour automobilistes Mme Michaud n'a aucune difficulté

OTTAWA. (PC) — "Ils sont d'abord surpris, mais ils l'oublient vite".

C'est ainsi que Mme Margaret Michaud décrit la réaction des conducteurs d'auto qui, entrant dans son bureau, découvrent que c'est une femme qui occupe le poste de gérant. Toutes les autres associations du genre au Canada sont dirigées par des hommes.

Mme Michaud, une jolie brune, mère de deux enfants et grand-mère une fois déjà, est aussi à la tête d'un comité formé de trente membres et chargé de l'organisation du Festival annuel de tulipes d'Ottawa, événement qui attire un grand nombre de touristes dans la capitale fédérale.

Elle rappelle qu'elle devint présidente du groupe parce que soudain on s'avisa que jamais une femme ne s'était vu confier cette fonction. Ses tâches de maitresse de maison ne l'empêchent pas non plus de mettre sur pied chaque année un jamboree qui réunit à Ottawa des milliers d'écoliers canadiens qui guident leurs camarades aux intersections, sur la route qui mène à l'école.

Mme Michaud s'inscrivit il y a onze ans à la première association de conducteurs d'auto qui ait existé en Ontario.

—Il n'y avait pas de gérant alors. Au début, on comptait six cents membres résidant à Ottawa et dans la région et maintenant, il y en a 21,000.

Auparavant, elle participait à une émission technique, de l'amirauté britannique. Dans un bureau de liaison ouvert pendans la guerre, elle était secrétaire et faisait "un peu de tout".

L'Ontario Motor League, qui groupe au total dans toute la province 130,000 personnes, est un organisme sans but lucratif dont la tâche est d'aplanir les problèmes des conducteurs. Pour quinze dollars par année, les membres s'assurent des services de toute sorte, comme l'assistance légale, des renseignements sur les itinéraires et le dépannage en cas d'urgence.

Mme Michaud est en charge des souscripteurs de la région d'Ottawa. Les 12 employées de bureau et 10 vendeurs qui composent son personnel ont dû répondre au cours des neuf premiers mois de l'année dernière, à environ 17,000 appels de service.

Née à Ottawa, Mme Michaud a deux filles. "L'une achève ses études et a fréquenté ici les mêmes écoles que moi". L'autre est mariée et vit à Calgary. C'est Mme Margo Raymond.

BOUM ! V'LA LE FACTEUR — C'est aujourd'hui "la factrice", depuis que Mme Evelyn Craig Brown, 28 ans, mère de trois enfants, a commencé son travail à Washington.

LA MARCHE

sport de base peu coûteux

La marche permet d'améliorer la respiration — Rappelez-vous que 40 à 50 pintes d'oxygène par heure sont nécessaires à nos poumons. Et nous sommes bien loin du compte; vous pouvez m'en croire.

La hâte que nous apportons dans tous nos actes nous a privés d'un sûr moyen d'améliorer notre respiration : la promenade. Nous allons à nos affaires, nous faisons les courses, mais quand nous promenons-nous ?

Se promener, ce n'est pas seulement ajouter des pas à d'autres pas; il faut, pour que la promenade soit salutaire, qu'elle s'accompagne d'une parfaite liberté de pensée, qu'aucun souci ne vienne dérégler le rythme pulmonaire.

Promenez-vous, ne serait-ce qu'une demi-heure par jour; mais, que votre allure soit suffisamment rapide pour forcer vos poumons à s'emplir.

La marche est le sport de base — Il n'est pas coûteux et il peut être réalisé n'importe où. Si vous le pratiquez bien, il vous gardera une silhouette élégante, une ligne sportive, un teint naturellement frais.

nouvelles brèves

Visiteurs royaux

NEW YORK. (AFP) — L'ancien roi des Belges, Léopold III et son épouse, la princesse Liliane, sont arrivés dimanche dans la soirée, à New York.

Ils ont été accueillis, à leur descente d'avion, par le professeur M. E. de Bakey, de l'Université Baylor, où l'ancien monarque se rend en vue de conférences et d'entretiens concernant l'incidence du cancer.

Robe originale !

LONDRES. (AFP) — Le couturier de la reine, Norman Hartnell, a présenté à Londres une robe de bal d'un grand prix, $14,000. Elle était faite entièrement de billets de banque, plus précisément de mille coupures de cinq livres sterling.

Cette robe verte, coûteuse et fragile, a été montrée au théâtre Odéon par un mannequin escorté de trois policiers. Ce modèle de haute couture, offert comme premier prix d'une tombola nationale, a été gagné par une résidente de Brighton.

Mlle Grèce

NEW YORK. (UPI) — Jean Paladimis, brunette de 19 ans de River Edge, New Jersey, a été choisie pour porter le titre de "Miss Indépendance grecque". Cette secrétaire de 124 livres régnera le 19 mai lors du défilé de l'Indépendance grecque, qui passera sur la 5e Avenue. Elle a triomphé de 19 rivales lors du "pageant" annuel.

Jaquette "imper"

CHICAGO. (PA) — Nous avons maintenant la jaquette "intachable" pour monsieur. Il peut renverser son martini dessus et ne pas s'en faire. Un coup de mouchoir et le tissu est sec.

Un garçon de table à veste blanche en fit l'expérience en renversant du champagne sur la manche d'un mannequin portant cette jaquette imperméable. Tous furent satisfaits, sauf les amateurs de champagne, qui voyaient avec tristesse couler la précieuse liqueur sur le tapis.

Le secret ? Une couche protectrice en silicone.

Parmi les autres nouveautés pour hommes : un tissu iridescent, qui brille dans l'obscurité, un tissu imitant à merveille la peau de vache, et des chandails en fibre synthétique et mohair, le dernier cri pour l'homme négligé qui veut avoir l'air encore plus négligé.

Conférencière

TORONTO — Mme A. F. W. Plumptre, présidente nationale de l'Association canadienne des Consommateurs, parlera le 2 avril, à l'heure du lunch, aux manufacturiers de produits alimentaires, au Royal York, où se tiendra le congrès de ces représentants de 70 compagnies fabricantes et distributrices de ces produits à travers le Canada.

LE MOUILLAGE DU LIT

SOULAGE SANS MEDICAMENT GARANTI EFFICACE

Procédé en service à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Paris

TRAITEMENT COMPLET $12.95

POUR INFORMATIONS GRATUITES ECRIVEZ A
REFLEX SYSTEMS
CASE POSTALE 16
LONGUEUIL

EVENEMENTS PROCHAINS

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Mme Bibeau, VI. 9-4711, poste 323.

CARNAVAL DE QUEBEC. Voyage en groupe, par autobus luxueux, sièges Pullman réservé 699 — VI. 2-2354.

CANADIAN INDUSTRIAL TRAINERS ASSOCIATION tiendra son assemblée annuelle au salon Saguenay à l'Hôtel Reine-Elizabeth, le 21 février, à 7.30 p.m. Cette assemblée sera précédée d'un dîner à 5.30 p.m. où M. Franklyn Julien, conférencier, d'United Aircraft Corp., de Stratford Connecticut, prendra la parole. Ceux qui aimeraient y assister sont priés de communiquer avec M. Pogson, à 645-8811.

REPARATION
SUR TOUTES MARQUES

SATISFACTION GARANTIE
SERVICE A DOMICILE — ESTIMATIONS GRATUITES
WE. 3-5969
B. GROULX Enrg.
4090 ouest, rue St-Jacques

à la Salle Bonaventure

Patachou! la grande vedette française connue à travers le monde, dans un spectacle inoubliable . . . de la musique de danse sans interruption avec Denny Vaughan et son orchestre de danse le plus réputé d'Amérique du Nord — aussi le trio de la Salle Bonaventure. Stationnement à l'intérieur. Réservations: UN. 1-3511, demandez Edouard.

Le Reine Elizabeth

Journaliste décédée

LONDON, Ont. (PC) — Mme Madeleine (Madge) Sandor, 61 ans, journaliste au London Free Press, est morte après une longue maladie.

Elle a déjà été directrice des pages féminines du Winnipeg Free Press et gérant de bureau pour le Sentinel-Review, de Woodstock.

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-99

HABITS DE CEREMONIE A LOUER
POUR TOUTE OCCASION

M. A. BRODEUR ENR.
9 ouest, rue NOTRE-DAME
Etablie en 1890 — 842-3901

CORBEIL rue St-Hubert

DuBarry
EYESHADOWS
pour un nouveau et "attrayant regard"
★ ★ ★
OFFRE SPECIALE $1.00
Régulièrement $1.50
Ombres chatoyantes — Ombres floues
Ombres romantiques
par RICHARD HUDNUT
★TIMBRES "GOLD STAR" EN DOUBLE LE MERCREDI

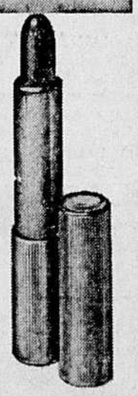

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien

MORGAN

Au magasin Morgan du centre commercial du Boulevard, coin Jean-Talon seulement !

Cheveux gris et ternes !

Nos experts redonnent à vos cheveux vitalité et naturel avec la préparation CLAIROLS LOVING CARE. Morgan donne le shampooing et la mise en plus pour le prix du colorant seul. VALEUR DE 6.00

Et pourquoi ne pas en profiter et vous faire donner une permanente, coupe comprise ..... 6.66 — 4.00

* Marque déposée Clairol Inc.

Avec ou sans rendez-vous . . . RA. 8-4571

SALON MORGAN DE LA SUCCURSALE DU BOULEVARD

économie & finance — LA PRESSE

Deux nouvelles mises en garde

Laurent Lauzier

Nous avons signalé la semaine dernière que l'instabilité politique qui caractérise maintenant la capitale fédérale était de nature à nuire aux investissements dans le pays, particulièrement ceux en provenance de l'étranger.

Deux bulletins d'informations financières qui commandent habituellement une certaine autorité, ceux des firmes Babson et Bache, signalent maintenant le même danger. L'analyse qu'ils effectuent de la situation politique canadienne et de ses implications sur le développement industriel du pays constitue, à notre avis, une mise en garde assez significative, si l'on considère qu'une élection générale sera tenue au pays au début d'avril.

●

Le rédacteur de Babson remarque que la confiance des investisseurs étrangers dans les possibilités de rendement de l'économie canadienne avait été fortement ébranlée au moment de la crise monétaire de juin dernier. Il signale que pendant quelques semaines on avait même craint dans les milieux financiers une dévaluation encore plus importante de notre devise. Cette appréhension, remarque-t-il encore, avait donné lieu à des achats assez importants de dollars américains sur les marchés financiers de Montréal et Toronto. Il constate ensuite une amélioration assez sensible du comportement de notre devise à la suite des mesures d'urgence prises par Ottawa, et il signale que ce progrès s'est traduit par un certain recul des taux d'intérêt sur le marché des obligations.

Ainsi, suivant l'expert de Babson, le gouvernement avait réussi à rétablir dans une certaine mesure le climat de confiance nécessaire aux nouveaux investissements, mais les gains enregistrés au cours des derniers mois de l'année pourront être rapidement liquidés si l'instabilité politique persiste à Ottawa et si le gouvernement qui sera élu le 8 avril prochain n'entreprend pas les réformes fiscales qui sont demandées depuis longtemps par les détenteurs de titres d'entreprises canadiennes. Il peut même arriver que le dollar canadien traverse une crise plus grave encore que celle de juin dernier si un gouvernement stable n'est pas élu aux prochaines élections.

En suivant un raisonnement quelque peu différent, le rédacteur du bulletin hebdomadaire de Bache & Co. en arrive à peu près aux mêmes conclusions. Il constate que nos réserves de devises étrangères se sont améliorées depuis juin dernier, mais il reconnaît qu'elles sont encore loin d'offrir une marge confortable. Le moindre mouvement de rapatriement des capitaux américains peut à nouveau avoir des conséquences désastreuses et forcer les autorités fédérales à des mesures plus sévères encore que celles adoptées en juin dernier. Une telle éventualité pousserait à nouveau le marché des obligations vers des taux d'intérêt fort élevés, et provoquerait nécessairement une nouvelle période de restrictions sur le crédit.

●

Nous traverserons donc, au cours des prochaines semaines et même des prochains mois, une période difficile où les événements politiques en voie de formation exerceront une forte influence sur le marché des capitaux et sur la stabilité de notre dollar.

Espérons que nos chefs politiques resteront toujours conscients de la gravité de la situation et qu'ils éviteront les polémiques qui sont de nature à nuire à notre bonne renommée à l'étranger. C'est leur responsabilité plus que jamais d'empêcher une nouvelle course sur notre dollar, connaissant les difficultés considérables que nous avons connues le printemps dernier.

L'amendement "Kierans" a enfin été adopté par 55 voix contre 4

(Par J.B.) — C'est par 55 voix en faveur contre 4 votes négatifs et un vote annulé que les membres de la bourse de Montréal ont accepté hier soir, au cours d'une assemblée tenue sur le parquet de la bourse, que l'amendement piloté par le président même de l'institution, M. Eric Kierans, soit inclus dans les règlements de la bourse.

Le vote d'hier soir met ainsi fin à une controverse qui créait un certain malaise dans les milieux financiers de Montréal. En effet, quelques-uns avaient même parlé à ce sujet de lutte ouverte entre M. Kierans et les membres torontois de la bourse de Montréal.

Jusqu'à maintenant, en vertu de l'article XIV, section 2, des règlements de l'institution, un seul vote négatif sur cinq suffisait à rejeter toute demande d'admission d'un nouveau candidat au titre de membre de la Bourse de Montréal ou de la Bourse Canadienne.

Conformément au nouvel amendement adopté durant la séance d'hier soir, un candidat n'aura plus qu'à recueillir les deux tiers des voix, et il sera ainsi plus difficile à un groupe, quel qu'il soit, de former une opposition suffisante pour bloquer une demande d'admission future.

Victoire de M. Kierans

Le 17 janvier dernier, la même assemblée avait voté contre le même amendement par un vote de 22 à 14, et 11 abstentions. C'est donc dire qu'un plus grand nombre de membres de la bourse ont participé au vote pris hier, puisque, sur un total possible de 78, 60 maisons ont cru bon de déléguer un représentant ou de voter par procuration. La séance n'a duré que moins d'une heure. On proposa d'abord le vote à main levée, mais comme personne ne répondait à l'appel du président de l'assemblée au temps convenu, on décida de tenir un scrutin secret, avec le résultat que l'on sait.

D'ici deux semaines, les membres de la bourse Canadienne, dont plusieurs sont également membres de la bourse de Montréal, seront eux aussi appelés à voter sur le même amendement. Il est d'ores et déjà acquis que, par suite de la position prise hier par les représentants de la bourse "sénior", ceux de la bourse Canadienne emboîteront le pas.

On a tenu à souligner au représentant de LA PRESSE que le vote d'hier constitue en somme une victoire personnelle de M. Eric Kierans. Celui-ci, rappelle-t-on, a innové dans les milieux financiers de la métropole, en faisant campagne pour une plus grande autonomie de la bourse de Montréal à l'égard de sa consoeur de Toronto, et une participation plus intense des canadiens de langue française aux activités financières et économiques du pays. L'amendement piloté par M. Kierans, et adopté par les membres de la bourse, est considéré comme un autre pas en ce sens puisqu'il permettra aux maisons de courtage de Montréal d'exercer un contrôle plus adéquat sur leur propre institution.

La semaine dernière

Neuf faillites commerciales dans la région de Montréal

Les ventes au détail dans la région de Montréal ont profité semble-t-il, la semaine dernière, de la température saisonnière qui avait cours. C'est ainsi que les magasins à rayon, de même que les magasins de spécialités et de ventes au détail ont enregistré des niveaux de vente généralement satisfaisants à comparer avec ceux de la semaine précédente. Les vêtements, les accessoires ménagers et les appareils électriques ont continué d'être l'objet d'une bonne demande.

On n'a pas noté de changement sensible en ce qui a trait au volume des ventes en gros au cours de cette même semaine, et à peu d'exceptions près, le commerce dans la plupart des item se comparait avantageusement à celui de l'année dernière, au total. La production des industries lourdes et des diverses autres entreprises s'est maintenue à un niveau stable, mais légèrement en deça de la normale.

La semaine dernière, il y a eu neuf faillites commerciales dans le district de Montréal, impliquant des passifs de $1,119,412 et des actifs de $1,178,049, comparativement à dix-neuf faillites commerciales au cours de la semaine correspondante de 1962, impliquant des passifs de $1,064,610 et des actifs de $702,335.

Projet de fusion de Canadian Chemicals et de Cdn Celanese

La Canadian Chemicals Co. Ltd. a annoncé hier, par la voix du président de son conseil d'administration, M. M. W. McKenzie, un projet de fusion avec la Canadian Celanese Ltd., dont la Power Corporation of Canada et la Celanese Corporation of America possèdent ensemble 21.5 pour cent des actions.

Les termes de cette offre, déjà transmise aux directeurs de la Canadian Celanese, sont les suivants :

— La Canadian Chemicals offre aux actionnaires de la Canadian Celanese, à l'exception de ceux qui habitent aux Etats-Unis, un échange d'actions sur la base de six actions ordinaires de la première pour une action ordinaire de la deuxième. La compagnie offre en outre six actions ordinaires pour cinq actions de la Canadian Celanese, si cette dernière accepte la multiplication par cinq de ses actions.

—L'autre solution serait celle proposée par la Montreal Trust Co., société de fiducie agissant pour le compte de la Power Corporation et de la Celanese Corporation of America, à savoir une offre de $50 comptant pour chaque action actuelle de la Canadian Celanese, ou de $10 après la multiplication des actions.

Ainsi, la Power Corporation investirait au moins $10,000,000 dans la nouvelle société résultant de la fusion. La Celanese Corporation of America achèterait le restant.

Les actions de la Canadian Celanese achetées de cette manière ainsi que celles déjà détenues maintenant seraient ensuite échangées contre des actions de la Canadian Chemicals sur la même base que celle prévue dans l'offre d'échange.

En même temps, la Canadian Chemicals s'est engagée à émettre autant d'actions à $8.33 1/3 qu'il sera nécessaire pour porter la participation de la Power Corporation, après l'échange, à 1,250,00 titres.

L'un des résultats de cette transaction serait que la Power Corporation contrôle au moins 10% du capital de la nouvelle société résultant de la fusion. De la même façon, la participation de la Celanese Corporation of America, qui contrôle actuellement 82% du capital de sa filiale canadienne, tomberait à moins de 50% dans la nouvelle société.

Une assemblée générale des actionnaires de la Canadian Chemicals devra décider le 18 mars si le capital autorisé sera porté de 10 à 15 millions d'actions.

L'intégration des deux compagnies ne signifie pas seulement un rapatriement substantiel de leur capital. Elle leur permettra en outre une croissance plus rapide. Leur production de base est en effet complémentaire plutôt que concurrente. Réunie, elle couvre un domaine varié allant des hydrocarbures pétro-chimiques aux produits finis en passant par les fibres synthétiques.

M. R. Parenteau conférencier invité à l'API

La région de Montréal de l'Association professionnelle des industriels recevra ce soir comme conférencier, M. Roland Parenteau, économiste, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal.

M. Parenteau parlera du "rôle des patrons dans la planification".

Le dîner au cours duquel M. Parenteau sera le conférencier aura lieu au Canadian Club, à 6 h. 30.

On prévoit une forte baisse de la récolte de sucre à Cuba

OTTAWA. — Tout porte à croire, selon des sources généralement bien informées, que la récolte de sucre de Cuba, cette année, subira une baisse d'au moins un tiers comparativement à l'année dernière.

On prévoit en effet que la récolte variera entre les 4,000,000 et les 4,200,000 tonnes, alors que l'année dernière elle s'était élevée approximativement à 6,800,000 tonnes. Généralement, on tient cette baisse comme étant responsable de la forte hausse enregistrée par le prix du sucre sur le marché mondial, et ressentie en dernière analyse par les petits consommateurs.

C'est en novembre dernier que la ménagère canadienne a commencé vraiment à remarquer la différence, lorsque le prix moyen au détail de la livre de sucre est passé de 9.7 à 10.3 prix n'a cessé de monter régulièrement, pour atteindre 14 cents à l'heure actuelle, à Ottawa.

Les experts prédisent d'ailleurs que les prix du sucre vont demeurer encore assez longtemps à un taux anormalement élevé. Si les prédictions à propos de la récolte de cette année à Cuba se réalisent, on assistera à une baisse de 3,000,000 de tonnes comparativement à la récolte de voilà deux ans, qui avait dépassé les 7,000,000 de tonnes.

Selon une enquête de la B.C.I.C.

Les sociétés canadiennes réalisent un profit moyen de 3.8 p.c. sur les ventes

Les résultats d'une enquête effectuée pa rla Banque Canadienne Impériale de Commerce au sujet du monde des affaires du Canada indiquent que 83.5 pour cent des ventes ont été faites par des compagnies opérant à profit. Le reste, soit 16.5 pour cent, le fut par des compagnies ayant enregistré soit un déficit ou une égalité des profits et pertes.

Chez les compagnies qui ont réalisé un profit, celui-ci a été en moyenne de 3.8 pour cent sur les ventes. Cette enquête de la Banque, contenue dans son dernier bulletin mensuel de février, intitulé "Le capital au travail", est basée sur les dernières statistiques du gouvernement fédéral relativement au rendement des impôts des corporations.

Dans au moins deux industries manufacturières, celles des breuvages alcooliques et de la gravure, toutes les ventes ont été réalisées par des compagnies ayant terminé leur exercice financier avec des profits.

La même situation s'est presque répétée dans l'industrie du téléphone, avec un pourcentage de 99.6 pour cent, dans les manufactures d'équipements de ferme, à 99.5 pour cent, les moulins de pulpe et de papier, à 98.9 pour cent, les fabriques de savon et de préparations pour la toilette, à 98.3 pour cent, et les usines de production du fer et de l'acier, à 98.1 pour cent.

Le pourcentage le moins élevé de ventes effectué par des compagnies ayant terminé l'année avec un profit l'a été dans l'industrie du pétrole brut et du gaz naturel, à 14.9 pour cent, suivie par les transports aériens, à 45 pour cent, le commerce en gros du bétail et du grain, à 43.8 pour cent ,la pêche, à 61.8 pour cent, les opérations forestières, à 67 pour cent, et l'agriculture, à 67.9 pour cent.

"Les profits", ajoute le bulletin de la Banque, "sont un important facteur dans la motivation de l'économie et la création de nouveaux emplois. Lorsque les sociétés ne connaissent pas des profits adéquats, la croissance économique en est retardée.

"Les profits sont non seulement une importante source de revenus pour les divers gouvernements, mais ils permettent également de payer des salaires satisfaisants, de renouveler les instruments servant à la production, et de financer la recherche nécessaire pour assurer les développements futurs."

Sur le total des compagnies couvertes par cette enquête de la Banque, le rendement moyen du capital investi a été de 7.8 pour cent, et le profit par rapport à la valeur nette a été de 8.7 pour cent. Le rapport des inventaires comparés aux ventes était de 15 pour cent, et celui des comptes recevables comparativement aux ventes, de 10.1 pour cent.

Baisse des stocks de blé au début de janvier 1963

Les stocks de blé que les quatre principaux pays exportateurs destinaient à l'exportation ou au report, à la fin de leur campagne agricole respective, s'établissaient à 2,451,-300,000 boisseaux le 1er janvier 1963, réduction de 3 p. 100 sur les 2,518,200,000 d'un an plus tôt. Les stocks étaient inférieurs à ceux d'un an plus tôt aux Etats-Unis et en Argentine, et supérieurs au Canada et en Australie.

Compte tenu de la nouvelle récolte en Argentine et en Australie, les stocks du 1er janvier étaient les suivants (en millions de boisseaux); Etats-Unis, 1,520.1 (1,649.9 un an auparavant); Canada, 659.4 (580); Argentine, 48.3 (112.4); et Australie, 223.5 (175.9).

A la suite d'exportations moindres de blé provenant des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie, et de livraisons plus élevées de l'Argentine, les exportations totales de ces quatre pays, au cours de la période août-décembre de la présente campagne agricole canadienne, se sont chiffrées par 433,400,000 boisseaux, diminution de 26 p. 100 sur les 587,800,000 (un record) d'août-décembre 1961, mais augmentation de 20 p. 100 sur la moyenne décennale (1951-1960) de 360,500,000.

Voici les exportations de blé et de farine (exprimée en blé) de ces quatre pays durant août-décembre 1962 (en millions de boisseaux) : Etats-Unis, 225.6 (308.6 un an plus tôt); Canada, 143.8 (173.5); Argentine, 21 (12.3); et Australie, 43 (93.4).

RAPPORTS FINANCIERS

Can. Westinghouse

Canadian Westinghouse Company Limited a annoncé à la fin de la semaine dernière une amélioration de ses profits et de ses ventes, mais en même temps la suspension des dividendes.

Le profit net pour 1962 a été de $1,230,605 ou de $2.01 par action, contre une perte nette de $2,607,340 en 1961. Les ventes au cours du dernier exercice ont formé le total de $138,793,-043, soit une augmentation de 9%.

Même si l'exploitation de tous les secteurs de la compagnie s'est grandement améliorée, a expliqué le président, M. John D. Campbell, la dette à court terme a plus que doublé, et ce fait, ajouté au besoin de capitaux pour assurer la bonne marche d'un programme d'améliorations, a forcé les administrateurs à suspendre les paiements de dividendes.

En 1962, la compagnie a versé un dividende de 60 cents par action.

Plus de 70% des 612,336 actions émises de la compagnie sont détenues par Westinghouse Electric Corporation, de Pittsburgh.

* * *

Great Lakes Power

Au cours de 1962, la société Great Lakes Power Corporation Limited a obtenu un revenu net de $1,455,588 ou de $1.31 par action, contre $1,155,788 ou $1.06 en 1961.

Le revenu d'exploitation a été de $6,250,689, contre $5,729,411 en 1961.

Le président de la société, M. W. M. Hogg, a déclaré qu'un nouveau sommet des ventes d'énergie électrique a été établi pendant l'exercice, et que l'activité économique reste grande en 1963.

* * *

Pacific Petroleum

Pacific Petroleum Limited a obtenu un profit net de $3,035,-237 ou cours de l'exercice terminé le 31 décembre dernier, a annoncé le président de la compagnie, M. John Getwood.

En 1961, le revenu net avait été de $1,017,438 qui comportait un revenu spécial; ce rapport précédent portait sur une période de dix mois.

Le revenu net d'exploitation de la compagnie en 1962 a été de $3,308,900 comparativement à un profit d'exploitation de $169,293 pendant la période précédente.

Le président a révélé dans son rapport que la production et les ventes ont augmenté dans tous les secteurs de la compagnie. Les revenus bruts, chiffrés à $28,301,595, ont augmenté de 15%. La production de pétrole a augmenté de 13% et celle du gaz naturel de 19%. Pacific Pete est deuxième plus grand producteur de gaz naturel du Canada.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 16 avril prochain à Calgary, et le rapport annuel actuellement en préparation, sera expédié aux actionnaires avant cette date.

* * *

Prêt et Revenu Mutuel

Dans son rapport trimestriel sur la période terminée le 31 janvier, le fonds mutuel de la Corporation de Prêt et Revenu n'a que des augmentations à annoncer.

En trois mois, le nombre des actionnaires est passé de 6,150 à 7,108, soit une augmentation de 15.5%. Le nombre d'actions en circulation accuse une hausse de 8.6%, soit de 2,199,549 à 2,388,483.

L'actif net total, qui accuse la plus forte augmentation (21%) est passé de $12,126,560 à $14,-667,495. L'actif net par action est passé de $5.51 à $6.14, soit une hausse de 11.4%.

* * *

Jockey Club

Jockey Club Ltd laisse voir un profit net pour l'exercice clos le 30 novembre 1962 de $1,172,619 contre $1,169,075 précédemment, soit donc l'équivalent de $2.72 l'action privilégiée et de 19 cts l'action ordinaire vs $2.66 et 23 cts respectivement. Il y avait 4,686,728 actions ordinaires en circulation en 1963 vs 3,905,407 en 1961.

Le revenu brut fut de $14,-653,483 soit $1,200,000 de plus qu'en 1961. Son actif s'élevait le 30 novembre 1962 à $34,898,-993, contre $30,721,851 antérieurement et ce bilan reflète de nouveaux financements l'an dernier. Les immobilisations figurent à $3,500,006. L'actif réalisable est de $207,974 sans tenir compte des $683,032 déposés avec le fiduciaire pour dépenses futures de capital et le passif exigible est de $2,393,-586 au regard de $256,651 et de $3,172,147 respectivement en 1961.

Au dire de son président, M. E. P. Taylor, "avec le complément de 2 nouvelles pistes et la modernisation de 2 autres, l'on s'attend à des entrées plus considérables en 1963 et cet accroissement du patronage fera ressortir l'excellente politique à long terme poursuivie". Mohawk Raceway sera prêt pour les courses de 1963 de même que les améliorations à Old Woodbend et à Fort Erie. Comme on sait, les actions de cette compagnie sont inscrites sur les listes des valeurs des Bourses Canadienne et de Toronto.

* * *

Dominion Bridge

Le conseil d'administration de Dominion Bridge Co. Ltd. a décidé, par suite d'une baisse du volume des commandes au cours de la deuxième partie de l'exercice financier de 1962, et aussi d'une très faible amélioration des prix, de réduire en septembre le dividende de 20 cents à 10 cents l'action.

Telles sont les principales raisons qu'a données M. H. G. Welsford, président de la compagnie, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, pour justifier la réduction du dividende. A cette occasion, on a présenté le bilan du dernier exercice financier de la compagnie.

En fin d'exercice, les profits provenant de la vente, de diverses opérations et des placements, avant défalcation des provisions pour amortissement et compte non tenu de ces recettes accidentelles, s'élevaient à la somme arrondie de $900,-000. Les profits en espèces n'entraient que pour la moitié environ dans les dividendes répartis aux actionnaires en cours d'exercice.

De plus, les dépenses en immobilisations effectuées pendant l'exercice se sont élevées à $3,200,000, somme considérable qui a contribué à la diminution du fonds de roulement signalée au rapport annuel.

Les immobilisations de capital autorisées en 1962, mais qui seront effectuées en 1963, s'élèvent à près de $800,000, et celles qui devront être autorisées en 1963 ne se situeront vraisemblablement pas au-dessous de $1,000,000.

Pour ces raisons, et compte tenu de l'incertitude régnant à l'endroit des bénéfices de 1963, le conseil d'administration a jugé qu'il ne serait pas sage de poursuivre la distribution aux actionnaires d'un dividende trimestriel de 20¢.

Pour ce qui est des perspectives de profits pour l'exercice 1963, la compagnie a en carnet environ $45,000,000 de commandes non exécutées reçues en 1962 et dans les années antérieures, acceptées à vil prix pour des raisons de concurrence et qui de ce fait apporteront peu ou pas de bénéfices en 1963. Le niveau des profits de 1963 sera donc fonction du volume des commandes reçues cette année, spécialement durant les six premiers mois, et du prix que la compagnie pourra en obtenir. Fait encourageant, selon le président, les commandes du premier trimestre sont excellents. Sur une base annuelle, les commandes ont conservé un niveau sensiblement égal au cours des trois dernières années, à 80% environ de ce qui est considéré comme normal, et nous comptons qu'elles se situeront à peu près au même niveau pendant 1963.

M. ARNOLD M. FEAST

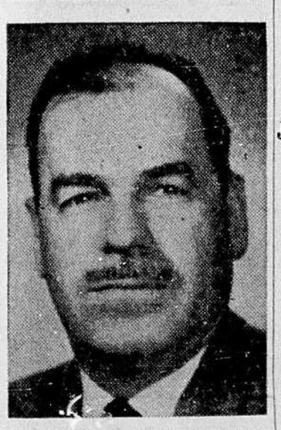

La nomination de M. Arnold M. Feast au poste de gérant de district d'Anchor Cap & Closure Corporation of Canada, Limited, pour la province de Québec vient d'être annoncée par le gérant général des ventes, M. Jay B. Goldie.

La compagnie Anchor célèbre son cinquantième anniversaire d'activité au Canada en tant que manufacturiers de bouchons en métal, en aluminium et en matériel moulé pour les contenants en verre, en plastique ou en fer blanc.

M. Feast fait partie de la compagnie depuis 1936. Depuis la fin de 1945, il avait ses bureaux à Québec, c'est-à-dire au lendemain de la guerre, où il avait servi outre-mer comme officier pilote durant 5 ans.

L'INDUSTRIELLE

HON. W. EARL ROWE

M. Jean-Louis Lévesque, président de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, siège social Québec, annonce l'élection de l'honorable W. Earl Rowe au poste de directeur de la Compagnie. L'élection a eu lieu à une assemblée du bureau de direction tenue le 12 février 1963.

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
BERNARD D. LEPROHON, ING. P. — JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C.

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices

360 ouest, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL
TÉL. VI. 9-6061

pour hommes d'affaires!

- Le plus moderne salon de barbier à Montréal (hygiène totale)
- Climatisé
- 15 fauteuils—prix réguliers
- Téléphone portatif pour faire et recevoir des appels
- Café servi gratuitement chaque matin
- 5 manucures — cireurs

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 6 h. 30 p.m. en semaine de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. le samedi
Pour rendez-vous téléphoner à UN. 1-3511, extensions 2284 & 2384

LE Salon de Barbier DU REINE ELIZABETH

Imaginez!

Vos bureaux à Place Ville-Marie* à compter de $300.00 par mois

Place Ville-Marie offre maintenant un nombre limité de locaux dans l'Edifice Cruciforme (Edifice de la Banque Royale du Canada) aussi bien que dans l'Edifice Imperial Oil — et les prix de location sont bien inférieurs à ce que vous pourriez croire. C'est dans cette agréable ambiance que vous trouverez le confort, les services, les commodités, réunis dans un milieu propice au maximum de productivité commerciale ou administrative; décor harmonieux et attrayant, aménagement réalisé en fonction de votre réputation et de votre prestige, ascenseurs ultra-rapides, stationnement intérieur assuré par le personnel de service, air climatisé. Le hall d'entrée est relié à la Galerie de Boutiques, aux restaurants, à la Gare Centrale ainsi qu'à l'Hôtel Reine Elizabeth. Vos voisins d'étages portent des noms qui figurent au tout premier rang dans le monde des affaires, de la finance et des professions.

A elle seule, la modicité des prix de location mérite, dès la première occasion, une demande de renseignements suivie d'une inspection des lieux. Pour faire une tournée d'inspection et discuter de vos besoins éventuels, veuillez écrire ou téléphoner à M. Ron A. McFarlane, Place Ville-Marie, Montréal 2—861-9393.

place ville marie
montreal 2

Webb & Knapp (Canada) Limited—Entrepreneurs

**Siège social de l'Exposition Universelle de 1967*

L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA
demande

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

FONCTIONS : Collaborer avec le président et autres administrateurs à la gestion de cette association d'envergure nationale; administrer le bureau national, à Toronto; voir aux travaux de recherche et autres initiatives particulières; participer à l'organisation des conférences annuelles.

QUALITES : Expérience acquise à un poste supérieur et de responsabilité dans l'administration publique ou universitaire. Doit être bilingue.

SALAIRE : De $10,000 à $13,500 selon les qualités.

On accordera des entrevues aux candidats dont les lettres semblent indiquer qu'ils possèdent les qualités exigées pour ce poste unique et de haute importance.

Veuillez fournir le plus de renseignements possibles sur votre formation et votre expérience en écrivant au

SECRETAIRE NATIONAL, 86 Yorkville Avenue, Toronto 5

ANNONCE

ATTENTION : PREPOSES AU CREDIT

L'annuaire de Cole est utilisé par plus de préposés au crédit que tout autre annuaire semblable de l'Amérique du Nord pour :
- Vérifier par l'adresse.
- Vérifier par le numéro de téléphone.
- Connaître les gérants d'appartements.

Obtenez les noms, adresses et numéros de téléphone des inscriptions voisines. — Appelez pour avoir des détails —

COLE'S CRISS CROSS-CROSS REFERENCE SERVICE DES VENTES TEL. UN. 6-5387

BEI financement d'entreprises canadiennes

La Banque d'expansion industrielle peut venir en aide à la plupart des entreprises canadiennes, de petite et moyenne envergure, qui sollicitent de l'aide financière pour diverses fins.

Que vous soyez en affaires, ou que vous envisagiez de débuter, *et que vous ne puissiez obtenir ailleurs les capitaux nécessaires à des termes et conditions raisonnables*, nous vous invitons à vous rendre à une succursale de la BEI ou à demander une brochure explicative.

bei

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
22 SUCCURSALES AU CANADA

Montréal, 901 CARRE VICTORIA — Tél. : UN. 6-2701

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	42	41¾	—
Acadia A	—	18¼	18¼	—
Acad A P	—	102	102	—
Algoma	—	46¾	46¼	—
Alumin.	—	24⅞	24½	—
Alum 4 Pr	—	23	23	—
Alum 4½ P	—	48	48	—
Ang C P P	—	53	53	—
An T 4½ P	—	42½	42½	—
A T 2.90 P	50	53	53	53
Argus	—	10¼	10¼	—
Argus 2 P	—	51½	50¾	—
Arg 2.60 P	—	52	52	—
Argus C P	—	8½	8⅛	—
Asbestos	—	28	27	—
Atlas Steel	75	37¼	37¼	37¼
Argus B P	—	51	51	—
Ball S 5 P	—	23	23	—
Ball S 5¾ P	—	24¾	24¾	—
Ban. C. N.	—	73¼	73	—
B. C. N. d	—	545	540	—
Ban. Mont	—	65⅜	65	—
Ban. N.-E.	—	74	73¾	—
Ban. P. C.	—	51	50⅞	—
Bath Pow	—	18	17⅞	—
Bath P A	—	52	52	—
Bell Phone	480	53⅞	53⅞	53⅞
Bow Paper	—	5½	5½	—
Bralorne	—	615	615	—
Brazil	—	400	400	—
BA Bank No	—	53½	53½	—
B.A. Oil	60	29⅞	29⅞	29⅞
BC Forest	—	15	14½	—
BC Power	100	20⅜	20⅜	20⅜
BC Phone	—	53½	53	—
BC Phon 4¼	—	92¼	92¼	—
BC Phn 4¾	—	96	96	—
Browne	—	12¾	12¾	—
Bruck A	—	19	19	—
Bruck B	200	23	22¾	23
Bulolo	—	835	820	—
Cal Pow	—	21¾	21¾	—
Can Cem	—	34¾	34¼	—
Can Cem Pr	—	27½	27½	—
C Dom Sug	—	27¾	27¾	—
Can Iron	—	21⅞	21¾	—
CSL	25	53	53	53
CSL Pr	—	13⅛	13⅛	—
C Aviation	—	8⅞	8¾	—
C Brew	1395	10⅝	10½	10⅝
C Brew Pr	—	51½	51½	—
C Br Alu	—	9½	9½	—
C Bronze	—	24¼	24¼	—
C Bronze Pr	—	92	92	—
C Can A	—	12¼	12¼	—
C Cel	2480	51	50⅞	51
C Cell.75Pr	—	37	37	—
C Chemical	—	10	9⅞	—
C C'cal Wts	—	360	360	—
CD Rio	100	865	865	865
C F'banks A	—	8	8	—
C Husky	—	6¼	6¼	—
C Hydrocar	—	16⅛	16⅛	—
C Imp B C	—	13¾	13⅝	—
CIL	—	14	13¾	—
C Int Pwr	—	13¼	13¼	—
C I Pwr P	—	43¾	43¾	—
C Marconi	—	440	440	—
C.P.R.	1100	26¼	26¼	26¼
C Pet Pr	—	11½	11⅜	—
C Vickers	—	20	20	—
Chrysler	—	97¼	97¼	—
CKP Devl	—	12¾	12¾	—
Coghlin	—	6	5½	—
Col Cel	—J	5½	5½	5½
Con M-S	400	23⅝	23⅝	23⅝
Cn Textile	—	5	5	5
Consm Gl	50	42	42	42
Corby A	—	17⅝	17⅝	—
Corby B	—	18	18	—
Cor Credit	—	7½	7⅜	—
Crédt Foncr	—	152	152	—
Crown Crk	—	75	74	—
Crown Zll	—	23½	22¼	—
J Crush Int	—	13¼	13¼	—
Crush Int p	—	1 30	1 30	—
Dist Seag	—	49⅝	49⅝	—
Dome ePte	—	12¾	12¾	—
D Bridge	z50	18¾	18¾	J18¾
D Coal pr	—	7½	7¼	—
D Corset	—	18	18	18
D Fndry	—	64½	64½	64½
D Glass	95	90	90	90
D Glass p	—	18	18	18
D Limt Ltd	—	6½	6½	6½
D Lime drts	—	2 35	2 25	2 25
D Steel	—	11	11	11
D Stores	100	13½	13½	13½
D Tar	250	18⅛	18⅛	18⅛
D Tar pr	—	22	22	22
D Text	—	19	19	19
D Text pr	—	1 45	1 45	1 45
Donohue	—	23¼	23	23
Dow Brew	57	50	50	50
Du Pont	—	42	42	42
Du Pont p	—	81¼	81¼	81¼
Dupuis F A	—	9⅛	9⅛	9⅛
Eddy Match	—	33¼	33	33
Electrolux	—	52¾	51¼	51¼
Ena Pro A	—	7	7	7
Snam Pro B	—	26	26	26
Falcon	—	55⅞	55	55
Fam Play	—	17½	17½	17½
Fleetw Cor	—	25	25	25
Ford US	—	46½	46½	46½
Foundation	—	9⅝	9⅝	9⅝
Fraser	—	26	26	26
French P p	—	3 60	3 60	3 60
Frosst A	—	20¼	20¼	20¼
Freiman F	—	6	6	6
Gatineau	200	34	34	34
Gat 5 Pr	—	100½	100½	—
G 5½ Pr	—	104½	104½	—
Gen Dyna.	—	29⅞	29½	—
G B Canino	—	10⅝	10⅝	—
G L Paper	500	17	17	17
G H Andy	—	14½	14⅜	—
Haw Sidd	—	5½	5⅜	—
Hollinger	—	24	23¾	—
Home Oil A	—	12⅝	12⅝	—
H Oil B	—	12⅝	12¼	—
H & Pittfiel	—	190	190	—
H Bay Co	—	12⅜	12⅜	—
Imp Oil	100	41½	41½	41½
Imp Tob	—	15¼	15⅛	—
Im Tob pr	—	6¾	6¾	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ind Accep	100	26	26	26
In Ac 2.25 pr	—	48½	48½	—
Ind Ac pr		97	97	—
Inland C Pr		18½	18½	—
Int Bro Pr		26¼	26¼	—
Int Nickel	125	66½	66½	66½
Int Paper		33½	32¾	—
Int Util		49	48⅝	—
Int Util Pr		50½	50	—
Interpr PL		79⅞	79⅞	—
Iroq Glass		4	4	—
Jamaica	200	9¼	9¼	9¼
Labatt		15⅜	15⅜	—
Laur Fin A		16⅜	16⅜	—
Laur Fin		20⅝	20⅝	—
Laur Fin		41	41	—
Lewis Bros		7¼	7¼	—
Loeb M		17¾	17¾	—
Lower St L		36	36	—
MacLaren A		22	22	—
MacLaren B		22	22	—
Macmill Powell		22½	22	—
Maritim T	125	21½	21½	21½
Mass Fer	500	12⅜	12⅜	12⅜
Mass F5½p	—	106	106	—
Metro Stor	—	7¾	7¾	—
Mass drt	7650	24	24	24
Miron pr	250	12	12	12
Mitch R A	—	6⅛	6⅛	—
Mitch R B	—	3	3	—
Molson A	—	29⅞	29¾	—
Molson B	—	30¼	30¼	—
Molson p	—	40¼	40¼	—
Mtl Loco	—	12½	12½	—
Mtl Trust	25	92	92	92
Moore Co	100	52	52	52
Noranda	200	32⅞	32⅞	32⅞
N S Light	475	23	23	23
Ogilvie	300	13	13	13
Ont Steel	—	15¼	15¼	—
Pacific Pet	1000	12	12	12
Page Hers	—	21⅝	21½	—
Penmans	—	36½	36	—
Placer	—	29	29	—
Power C	100	8¾	8¾	8¾
Prem Iron		165	165	—
Price Br.		37¼	37	—
Prov Trs Pr	—	47	47	—
Que Nat. G	200	7⅛	7⅛	7⅛
Que N G pr	—	91	90	—
Que Pow.	—	35¾	35⅝	—
Que Phone	—	49¼	49	—
Que Ph 1958	—	21	21	—
Que Ph 1961	—	21	21	—
Reed Albert	—	6⅞	6⅞	—
Retim 'A'	—	9⅞	9¾	—
Rolland 'A'	—	9⅞	9⅞	—
Rothm Ltd.	—	8⅜	8⅜	—
Royal Bk	—	74⅞	74⅝	—
Royalit Pr	—	25½	25½	—
Russel Sons	—	10¾	10¾	—
St L Cem	675	15	15	15
Salada Foo	—	9¾	9¾	—
Scott LaSall	—	8	8	—
Shawin	195	29¾	29¾	29¾
Shawin A	—	29½	29½	—
Shawin 4	—	44¾	44⅝	—
Shawin 4½	—	47	47	—
Shell Inu	—	28	28	—
Shell Oil	—	14⅜	14¼	—
Sher Will	—	125	125	—
Sicard	—	7¼	7¼	—
Shell wts	—	600	600	—
Sicard Pr	1500	21	21	21
Simpsons	—	32	31¾	—
Southam	—	35½	34¼	—
Std Str	—	11	11	—
Steel Can	—	19¼	19⅛	—
Steinbg A	100	20	20	20
Texaco Ca	150	46¾	46¾	46¾
Tor-Dom B	100	62½	62½	62½
T Fin A	—	14	13¾	—
Tr-Can Cp	700	11⅝	11⅝	11⅝
Tr-Can Pipe	—	25¼	24⅞	—
Tr Mount'n	100	14½	14½	14½
Turnbull El	—	13½	13½	—
Union O Co	—	10½	10½	—
U Steel Cp	—	6	6	—
Viau Ltée	—	12	12	—
Walk G W	102	59½	59½	59½
Wbb&Knpp	—	200	200	—
Westcoat	—	14	14	—
W'coat VTC	—	13½	13½	—
Weston A	—	19	19	—
Weston A w	—	10¼	10¼	—
Weston B	—	20⅜	20⅜	—
Westn 4½Pr	—	97	97	—
West Pac	—	17⅝	17⅝	—
Zeller's	—	36	36	—
Zeller's Pr	—	49	49	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	16½	15	—
Alpha A	—	$ 5	5	—
Alscope	—	22	22	—
Ameranium	—	3	3	—
Omer. Mol	100	240	240	240
Ang C P	—	$ 33	33	—
Advocate	—	650	650	—
Arno	—	4	4	—
Assoc Arc	—	71	71	—
Atlas	—	4½	4½	—
Atlas Tel	—	290	290	—
Augustus	—	35	35	—
Auto F B	—	150	150	—
Alsof	4000	80	80	80
Baker Talc	—	9½	9½	—
Bateman	—	5	5	—
Beld-Crt	—	$ 12	12	—
Bellechasse	—	22½	21	—
Black River	—	10	10	—
Blue Bonnet	—	$ 16¾	16¾	—
Blue Bonne	—	675	675	—
Bornite	—	14	14	—
Bruneau	100	24	24	24
Cal.-Ed	200	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Calumet	—	3½	3½	—
Camp Chib	—	415	415	—
Can Floor	95	$ 18	18	18
Can S Pete	—	395	395	—
C-Collieries	—	7½	7½	—
C Ge Inv.	—	$ 42½	42½	—
Cdn Kodiak		58	55	—
C Power	—	$ 9¾	9¾	—
Canalask		4	3½	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Canorama		18	18	—
Canuba		2	2	—
Carbec		6½	6	—
Cartier Que		4½	4½	—
Cessland	600	230	225	230
Cent Man		8	7	—
Chemalloy		80	78	—
Cheskirk		14½	14	—
Ch Copper		9	9	—
Cle Copper		6	6	—
Co Bus M		450	450	—
Cominga		3	3	—
Con D Se A		65	60	—
Cons Mogador		18	18	—
Co Busi		150	150	—
C N Pacific	—	25	25	—
Con Paper	100	$ 37⅜	37⅜	37⅜
Copperstrm	—	24	22	—
Cuvrt&Prvst	—	$ 8	8	—
Crusade	—	31	31	—
Dolsan	—	8	8	—
Dome	—	$ 29⅝	29½	—
Dm Explrs	—	30	30	—
D L'holds	4500	70	70	70
D Oilcloth	—	$ 23½	23½	—
Drmd Widng	—	$ 9⅝	9	—
Dumagami	—	41	41	—
Dumont	500	20	20	20
Delta Elect	—	175	170	—
East Sull	—	205	205	—
Elder	—	117	116	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Equity Exp	—	4	10	—
Fab	2000	10	10	10
Fabi	—	$ 8½	8½	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	5	5	—
Frt Reliance	—	19	19	—
Fox Lake	1500	21	19	21
Fundy	500	7	7	7
Futurty	—	15	15	15
G Autronc	100	380	380	380
Gaspe Oil	—	3½	3½	—
Glen Lake S	—	184	180	—
Gold Age	—	26	25	—
Grissol	—	180	180	—
Inl. Chem.	—	235	235	—
Inspiration	—	210	210	—
Int. Cerami	—	6	6	—
Int. Helium	100	190	190	190
Int. Paint A	—	$ 10	10	—
Int. Dredgi	—	11	10½	—
Israel Cont	—	5	5	—
Jubil Iron	—	315	320	—
Keeley	—	94	94	—
Kiena	2410	475	465	465
Kilembe	—	298	298	—
Kontiki	—	5	5	—
Lob Co A	—	$ 8⅜	8⅜	—
Lob Co B	—	$ 8⅜	8⅜	—
Leland D	—	$ 12¼	12¼	—
La Accept	—	$ 8	8	—
Labrador	—	$ 26¾	26¾	—
Lambert A	—	$ 19¾	19¾	—
Lingside	—	3½	3½	—
Lith Corp	—	10	10	—
Majortrans	500	11	11	11
Malartic	—	63	60	—
Marchant	500	94	94	94
Massval	—	09	09	—
Matachewan	—	24	23	—
McIntyre	—	$ 49½	49½	—
Melchers	—	$ 10	10	—
Melc 7% P.	—	5½	5½	—
Merc. Chip	—	16	15	—
Merrill	—	60	60	—
Mid-Chib.	—	17	17	—
Molyb	—	70	68	—
Monpre	50	13	13	13
M. Refri A	—	23¼	23¼	—
M. Refri B	—	11½	11½	—
Mo. Pleas.	200	115	114	115
M.R. Daries	—	$ 7¾	7¾	—
Mussens	—	$9 00	9 00	—
Midepsa	—	1 45	1 40	—
Mistango	1500	72	71	71
McKinney	1000	28	28	28
N. Aut. Ven	—	1 55	1 55	—
Na. Miner.	500	16	16	16
N. Formaq.	—	4½	4½	—
Nfld Light	—	$ 81	81	—
Newrich	—	12	12	—
Needco	—	2 15	2 10	—
NW Amulet	—	13½	13½	—
Nocana	1500	9½	9½	9½
NA Rare M	—	55	52	—
N.Q. Pow.	—	$ 31⅜	31	—
Norac Fin	—	$ 11⅛	11⅛	—
Opemis Exp	—	18	17	—
Opemiska	—	7 00	7 00	—
P. Atl Inv.	—	3 40	3 35	—
Pat. Silver	300	39	39	39
Paudash	—	7	6½	—
Peace Riv	200	1 70	1 70	1 70
Pennbec	—	5½	5½	—
Place G & O	—	4½	4½	—
Porcupine	—	4½	4½	—
Power C 1	—	$ 47½	47½	—
Power C 2	—	$ 9	9	—
Que Chib	—	23	22½	—
Que Cobalt	—	350	325	—
Que Lab	—	08	08	—
Que Lith	—	285	285	—
Que Oil	—	3½	3½	—
Que Smelt	—	13	13	—
Que Tele 51	—	20	20	—
Ragian	—	53	53	—
Red Crest	—	05	4½	—
Roberval	4000	28	25	25
Ruby Foo's	—	260	250	—
Ruby Foo's	—	40	40	—
St Law Col	—	435	420	—
St Law Div	—	105	105	—
Saucon	1000	18	18	18
Shop Save	5	6	6	6
Silv Reg	1500	63	63	63
Silv Sum	2100	89	87	87
Sob Stores	—	$ 16	15	—
S Dufault	—	8½	8½	—
S Ca Pro	—	$115	115	—
Spartan Air	—	70	70	—
Sp Air wts	—	21	21	—
Sullivan	—	1 72	1 72	—
Sup Ord	—	$ 17¾	17¾	—
Tache	—	10½	10	—
Talisman	500	100	100	100
Tazin	—	.08	.08	—
Tib Expl	—	9	8½	—
Titan	500	06	06	.06
Trans C Fre	—	$3 00	2 25	—
U. Asbestos	—	.90 3 90	3 90	3
U. Principal	—	46	46	—
U Town Elc	—	12½	12½	—
U Obalski	1500	70	70	70
Val-Mar	—	$ 5⅛	5⅛	—
Vandr Hout	—	3 45	3 45	—
Vanguard	—	.07	.07	—
Virginia	—	4½	4½	—
Westburn	—	85	85	—
Wst Helm	—	45	42	—
Westeel	—	$ 12¾	12¾	—
Westville	—	4	4	—
York Sp I	—	4 20	4 15	—

Baisse à Montréal et hausse à Toronto

Canadian Celanese a grimpé de trois points dans des échanges très actifs au début de la séance aujourd'hui à la Bourse de **MONTREAL** et à la Bourse Canadienne.

Price a baissé de ¼, à 36⅞, dans les titres faibles. Dominion Tar a fléchi de ⅛, à 18⅛, Banque Royale a baissé de ¼, à 74½, et Trans-Canada Pipe Line, à 25, ainsi que Consolidated Paper, à 37⅜, ont perdu ⅛.

Parmi les gagnants, Trans-Mountain Pipe Lines a augmenté de ⅛, à 53⅞, et Seagrams a monté de ⅛, à 49⅝.

Dans les mines, Bellechasse, à 24 cents, et Roberval, à 28 cents, ont progressé de deux cents, tandis que Kiena Gold a fait un gain de cinq cents, à $4.75.

* * *

Les prix étaient légèrement en hausse aujourd'hui à la Bourse de **TORONTO.**

Canadian Celanese a fait un gain de 2¾, à 50¾, un nouveau sommet. Canadian Chemical Limited a annoncé hier qu'il a l'intention de faire une offre de fusion à Canadian Celanese.

Dominion Stores et Atlas Steel étaient parmi les autres titres actifs. Ces deux titres ont baissé de ⅛.

Du côté des métaux usuels, Falconbridge et International Nickel ont perdu chacun ⅛, et Hudson's Bay Mining a reculé de ¼. Noranda était en hausse de ¼.

Les pétroles de l'ouest étaient calmes. Calgary et Edmonton ont baissé de ⅜, et Pacific Petroleum a fait un gain de ⅛.

Le lingot d'or canadien cotait de $37.70 à $37.90 l'once.

Le marché des valeurs de **NEW YORK** a fléchi à l'ouverture de la séance aujourd'hui alors que l'allure des transactions était modérée.

Les pertes étaient toutefois fractionnaires en ce qui a trait aux valeurs de tout repos. La tendance était cependant plus accentuée chez les automobiles, les chemins de fer, les services publics, les tabacs.

du parquet de la bourse

Chrysler, qui était demeuré stable à l'ouverture de la séance, a par la suite encaissé une perte fractionnaire en même temps que Ford et American Motors. General Motors est demeuré à peu près au même point tandis que Studebaker était stable.

Les acieries étaient d'irrégulières à stables. Bethlehem a fléchi d'une fraction tandis que Jones and Laughlin a avancé légèrement. U.S. Steel est demeuré à peu près au même point.

* * *

La tendance était irrégulière aujourd'hui à la Bourse de **LONDRES.**

Les valeurs de tout repos ont de nouveau été soumises à des pressions avec le résultat qu'elles ont fermé avec des pertes atteignant 7-16.

Les valeurs cotées en dollars ont toutefois affiché une certaine stabilité. Au nombre des portefeuilles canadiens, Celanese a grimpé de ⅞.

Aluminum a grimpé de 1¼ et International Nickel a fait un bond en avant de deux points, tandis qu'Imperial Oil et Shawinigan ont fait bonne figure.

* * *

La Bourse de **PARIS** reste plongée dans la léthargie. Les cours de la clôture de la veille sont ceux que l'on retrouve à l'ouverture de cette séance, à d'insignifiantes variantes près. Souvent même, ils s'inscrivent rigoureusement sans changement. Quant aux affaires, elles revêtent fréquemment le volume minimum pour que des cotations puissent être enregistrées.

La réponse des primes passe complètement inaperçue étant donné que les opérateurs conditionnels se sont couverts par anticipation. Le comportement de la cote n'en est pas moins empreint de beaucoup de résistance et les professionnels ne sont pas les moins surpris de constater la stabilité à peu près parfaite du marché, alors que l'indigence des transactions devrait faciliter l'effritement, comme cela d'ailleurs se produit le plus souvent.

Les Places étrangères ne paraissent d'ailleurs pas mieux disposées que la nôtre en dépit de la meilleure orientation que New York affiche depuis quelques séances.

Du côté des internationales, les allemandes et les néerlandaises sont à peine soutenues et les italiennes accentuent leur régression, notamment Finsider. Les britanniques se retrouvent un peu en-deça de leur clôture précédente, tandis que les cuivres congolais enregistrent des mouvements décousus.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme

AVOINE	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	82	82	81⅞	81⅞
Juil.	81⅞	81⅞	81¾	81¾
Oct.	80	80	79¾	79¾
Déc.	——	——	——	78½
ORGE				
Mai	1.27⅝	1.27⅝	1.27⅜	1.27½
Juil.	1.25¼	1.25¼	1.25¼	1.25¼
Oct.	1.21⅜	1.21⅜	1.21¼	1.21¼
Déc.	——	——	——	1.19
LIN				
Mai	3.35½	3.35½	3.32½	3.33½
Juil.	3.32½	3.32½	3.30¼	3.30⅜
Oct.	3.28	3.28	3.25¾	3.25¾
Déc.	3.22	3.2	3.21¾	3.21¾
SEIGLE				
Mai	1.46⅞	1.46⅞	1.48	1.48⅛
Juil.	1.39¼	1.39¼	1.38¼	1.38⅜
Oct.	1.32⅝	1.32⅞	1.32⅜	1.32⅜
Oct.	1.32⅝	1.32⅞	1.32⅜	1.32⅜
Déc.	1.30½	1.30½	1.30¼	1.30¼

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 78⅞ ; ex 3 cw 78¾ ; 3 cw 77⅞ ; ex 1 fourragère 77¾ ; 1 fourragère 76⅛ ; 2 fourragère mélangée 57.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang 1.31! ; 1 et 2 cw 2-rang 1.23½ ; 3 cw 6-rang 1.29½ ; 3 cw 2-rang 1.20½ ; 1 fourragère 1.20½ ; 2 fourragère 1.18½ ; fourragère 1.15½.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.46⅞ ; 3 cw 1.41⅞ ; 4 cw 1.31⅛ ; ergoté 1.27⅛ ; sur voie 1.44¼.

LIN — 1 cw 3.27½ ; 2 cw 3.22½ ; 3 cw 3.11½ ; sur voie 3.27⅜.

Marché du lin

Prix au comptant, 15 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	2.07¾	2.07¾	2.05	2.05⅝
Mai	2.07½	2.07½	2.04¾	2.05¾
Juil.	1.91½	1.91¾	1.91	1.91⅝
Sept.	1.93½	1.94½	1.93⅜	1.94
Déc.	1.98	1.98¾	1.97½	1.98¾
MAIS				
Mars	1.17	1.17⅛	1.16¼	1.16⅝
Mai	1.18½	1.18½	1.17!	1.17⅞
Juil.	1.19⅜	1.19½	1.18⅝	1.18¾
Sept.	1.18	1.18⅛	1.17	1.17¼
Déc.	1.15¼	1.15¼	1.14⅜	1.14⅝
AVOINE				
Mars	71⅝	71¾	71⅛	71⅝
Mai	70⅝	70¾	69⅞	70
Juil.	68⅝	68⅝	68	68
Sept.	67⅞	68⅜	67½	67½
SEIGLE				
Mars	1.33⅛	1.34¼	1.33	1.33½
Mai	1.32½	1.32½	1.31⅝	1.31¾
Juil.	1.28¼	1.28½	1.27⅝	1.27¾
Sept.	1.28¼	1.28¼	1.27¾	1.27¾
FEVE SOYA				
Mars	2.63¼	2.63⅝	2.62¼	2.63⅛
Mai	2.66	2.66	2.64⅝	2.65⅝
Juil.	2.67	2.67½	2.65¾	2.66½
Août	2.65½	2.66	2.64⅝	2.65⅝
Sept.	2.52¾	2.52¾	2.51¾	2.51¾
Nov.	2.49½	2.49½	2.48½	2.48½
Janv.	2.52	2.52	2.51⅝	2.51⅝

NEWYORK

	Haut	Bas	11.15
Abbott Laboratori	84½	84	84
Admiral Corp	15	14¾	14¾
Air Reduction	57½	57	57
Allis-Chalmers	17½	17	17½
Am Can	46¾	46¼	46¾
Amerada Pete	117½	117	117½
Am Locomotive	23½	23	23½
Am Tel & Tel	124	123⅞	124
Am Tobacco	29½	29	29½
Anaconda Copper	45¾	45¼	45¾
Armco Steel	55⅜	55⅛	55⅜
Atchison	26⅞	26⅝	26⅝
Baltimore & Ohio	31⅝	31¾	31⅝
Bethlehem Steel	32⅝	32⅜	32⅝
Boeing Aircraft	38½	38	38
Borden's Co	62	60⅞	61
Canada Dry	23	23	23
Canadian Pacific	24¾	24¾	24¾
Case J I	9½	9	9½
Caterpillar Tracto	36½	36	36½
Chesapeake & Ohi	56⅝	56⅜	56⅝
Chrysler	93	92	92½
Coca Cola	94	94	94
Colgate-Palmoliv	47¾	47¼	47¾
Con Edison of NY	88½	88	88½
Continental Can	45	45	45
Cont Oil	56¼	56	56¼
Corn Products	54	53¾	53¾
Delaware Hudson	21⅛	21	21
Douglas Aircraft	27⅞	27⅜	27⅝
Du Pont	244	243¾	144
Eastman Kodak	116	115⅝	115⅞
Ecersharp	29¾	29	29¼
Firestone	35½	35	35
Ford Motor	44¼	44	44¼
Friden	29⅞	29¼	29⅜
Gen. Electric	78½	78	78½
Gen. Foods	83	82⅞	83
Gen. Dynamics	27¾,	27¼	27¾
Gen. Motors	63	62⅞	63
Gillette S.R.	31½	31	31
Glidden	40¼	40	40¼
Goodrich	48	47⅞	48
Goodyear Tire	34⅜	34⅛	34⅜
General Tire	22⅝	22⅛	22⅝
Homestake Mining	50¾	50¼	50⅜
Illinois Central	44⅞	44⅜	44⅝
Int. Business Ma	418	415¼	415¾
Int. Harvester	55	55	55
Int Nickel	61⅞	61⅝	61⅞
Int. Paper	30⅛	30	30⅛
Inter Tel Tel	47	47	47
Johns Manville	47¼	47	47¼
Kennecot Cooper	70½	70	70½
Lockheed	52⅝	52⅜	52⅝
Mack Trucks	40¼	40	40¼
Mont Ward	34	33⅞	34
Motorola	72	72	72
Nat. Biscuit	47¾	47¾	47¾
Nat. Cash Reg	74	74	74
Nat. Dist.	24⅞	24⅝	24⅞
New York Central	17½	17	17½
North Am. Aviat.	63⅜	63⅛	63⅜
Northern Pacific	44¾	44¼	44¼
Owens-Illinois	80¾	80¼	80¼
Pennsylvania R.R.	15⅜	15⅜	15⅜
Pepsi Cola	48⅞	48⅝	48⅞
Phelps Dodge	56½	56	56½
Phillips Pete	49½	48⅞	49
Pitts. Pl. Gl.	56⅞	56⅝	56⅝
Procter Gamble	74½	74	74
Pullman	28⅛	28	28⅛
Pure Oil	38½	38	38
Radio Corp	64½	64	64½
Republic Steel	39	39	39
Schenley Dist	19½	19½	19½
Shell Oil	36½	36	36
Simmons	36¾	36¼	36¼
Sinclair Oil	38⅝	38⅜	38⅝
Socony Mobil	62½	62½	62½
Southern Pacific	29¾	29⅝	29⅝
Southern Railway	60¼	60⅛	60¼
Standard Oil (NJ)	59⅝	59⅜	59⅝
Stand Brands	67¼	67¼	67¼
Studebaker	7¼	7⅛	7¼
Texaco	62	61⅝	61⅞
Twentieth—CFF	25⅜	25⅛	25⅜
Union Carbide	108¾	108¼	108¾
Union Pacific	35⅛	35⅛	35⅜
Untd Aircraft Crp	55¼	55¼	55⅛
United Fruit	28½	28	28⅞
U.S. Ruber	46⅜	46¼	46¾
U.S. Smelters	79⅝	79⅛	79⅝
U.S. Steel	48¼	48	48¼
Vanadium Steel	14	14¼	14¼
Warner Bros	14⅜	14⅛	14⅜
West. House Cl	34⅜	34⅝	34⅜
Western Union Tel	30½	30	30
Woolworth	65	64⅝	64⅞
Youngstown S-T	93	92¼	92¾
Zenith RaJido	54⅞	54⅞	54⅞

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Aconic vte	3	6
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	8
Americ	—	25
Arnora	—	1½
Ass Devp	10¾	12¾
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	10½	12½
Beauport	14	17
Black Hawk	17	20
Bracemac	4	6
Bunt Hill	11	14
Cuvier Mines	25	30
Dauphin	5	10
East Ventures	40	42
Galloway	—	43
Garney	20	25
Gaspe Copper	$ 30	31
Grt North Dev	29	37
Gibson	2	4
Glencona	½	1
Hucamp	40	50
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independant Ass	4	6
Kenmac	—	2
Kukatush	$ 3¾	4¼
Lake Chib	—	10
Lun Echo	16	19
Main Oka	20	30
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	26	32
Milado	—	20
National Mal.	10	13
New Asso Dev	115	125
New Glencona	4	5
New Lorie	6	8
New Miller Coper	10	15
New Pascalis	85	95
Nipiron	7	9
Northern Expl	65	75
Norque	7	9
Oklend	2	4
Olympia	—	5
Pine Point	10¾	11¼
Quedon	—	5
Quejo	6	8
Rand Mal	13	16
Rusty Lake	40	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Seaway	5	7
Spring Pole	—	15
Starlight	½	1½
Sulico	$ 2¼	2¾
Tarpoint	1	2
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Anglo Tel A	54	56
Banque d'Economie	67	—
Banque d'Epargne	160	165
Brinco	200	210
Can Sup Oil	13½	14
Charter Credit	9½	10½
Clairtone	5¼	5¾
Corpex	16	17
Corpex Droits 1963	4	6
Corpex Droits 1971	2	4
Crédit St-Laurent	13¼	14¼
Crown Life	275	—
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	50	53
Great West Life	775	—
Industrial Life, nouv.	175	—
La Prévoyance	240	—
London Life	335	350
Les Prévoyants	90	92
La Solidarité	60	—
Nat Bowling	2¼	2¾
Nat Features	100	150
Pac Gas	18	19½
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	3½	4
Soc d'Administration	37	—
Superpack	9¾	10¼
Steadman Ind	2¼	2¾
Trust Général priv.	—	40½
Universal Factors	2½	3

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾ 1er avril	1963	99¾	100
4 15 déc.	1963	99⅝	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	98	98½
4½ 15 déc.	1966	99½	100
2¾ 15 juin	1968	92	92½
5½ 1er avril	1969	102½	103
4¼ 1er sept.	1972	94½	95¼
5½ 1er oct.	1975	102½	103½
3¼ 1er juin	1976	82¼	83¼
4½ 1er sept.	1983	92¼	93¼
3 Perpétuelles		63	64
CNR 5½, 15 déc.	1964	104¼	104¾
CNR 4½, 1er av.	1987	99⅛	100¼
CNR 4, 1er fév.	1981	86	87
CNR 5¾, 1er jan.	1985	105½	106½
CNR 5, 1er oct.	1987	97	98

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun Fin 5½	1983	100¾	101¾
BC Electric 5¼	1988	93½	95
BC Electric 3¾	1968	93	94
BC Electric 3¾	1969	90⅝	92⅝
BC Electric 5¾	1977	100½	101½
BC Pow 5, 15 se.	1982	92	94
Man. 5¾, 15 jan.	1981	102½	103½
NB 3½, 15 sept	1965	96¼	97¼
NB, 5¼, 15 déc.	1986	97	98
Newf. 6, 15 fév.	1981	101⅞	102⅞
NS 5¼, 1er sept.	1982	97½	98½
NS 3¼, 15 juin	1965	96⅜	97⅜
Ont 3, 15 avril	1965	96⅜	97⅜
Ont H 5¼, 15 no.	1983	98¼	99¼
Ont H. 4, 1er mars	1966	97⅛	98⅛
Ont. 5¼, 1er oct.	1983	98½	99½
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94½	95½
Que 5¼, 1er août	1985	96¾	97¾
Que 5½, 1er juin	1980	99¾	100¾
Que 5¾, 1er fév.	1986	102½	103½
Q H 3½, 1e mars	1975	84½	85½
Q H 5½, 1er no.	1985	97½	98½
Sas. 5¼, 10 mars	1982	97½	98½

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	98	99
Ottaw 5½, 2 juil.	1980	99½	100½
Vanco. 6, 15 juin	1980	103¼	104¼
M Tor. 5½	1982	100	101

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P & P 4½	1966	99½	101
Brazilian T. 4½	1971	67	71
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	89
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1978	171	—
Home Oil 5¾	1971	98¼	—
Home Oil 6	1975	106	108
Inl. Cement 4½	1976	89	—
Inland N Gas 5½	1977	95	97
[illegible]	1976	140	—
Pac. Pet 5	1977	109	112
Shaw W P 5½	1972	101½	102½
Simpson's 5,	1976	127	—
Simpson's 5½	1979	103½	—
TCP Inc. Not 5½	1987	160	—
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd Town El. 6¼	1981	101	—
Westc'st 5½ ex-c.	1988	102	104

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	—
Abitibi P & P 6¼	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1978	98	99
Alum. of Ca. 4½	1973	93	—
B. A. Oil 5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum 5¾	1980	98½	101
Can Breweries 5	1983	95	96
Can. Breweri 5½	1986	99½	100¼
Can. Chemical 5¼	1971	97	—
Can. Cement 5¼	1976	97	99
C-I-L 5¾	1977	101	102
C.P.R. 3¾	1972	88	—
C.P.R. 5	1983	95	96
Crt Foncier 5½	1974	99	100
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom. Stores 5½	1976	99	—
Dom. Textile 4	1966	96	97
G.M. Accept. 4¾	1969	95	97
Imperial Oil 3	1969	90	91½
Ind. Accept 5½	1978	97½	99
Loblaw 6	1977	101	103
Massey Ferg. 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1978	100	101
Shell Oil, 4¼	1976	90	92
Shell Oil 5⅞	1977	101	102
St. Law. Corp. 5	1978	95	96
Simpson's 4¾	1973	96	—
(a) Stanrock 5¾	1963	13½	—
Steinberg 5¼	1973	97	—
TCP 5.85	1967	100½	101
Tr Fin. 5¾	1974	98½	100
Weston Geo. 4¾	1971	94	96

SERVICES PUBLICS

Anglo-Tel 6	1983	102½	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Heleph 3¾	1989	84	85
Bell Telph 5¾	1982	103	104
Bell Teleph 6¼	1978	106	107
Bowat Powr 3¾	1980	84	86
Braz Tract 4¾	1970	74	—
BC Teleph 5¼	1983	97	98
Calgary Pow 3¼	1972	85	—
Canada Elect 4	1968	91	—
Cdn W Nat 5¾	1983	98	—
Consum Gas 5¾	1977	101½	—
Eastern Lt pr 4	1969	89	—
Gt Lt Pw 5¾	1977	101½	—
Inland Nat Gas 6	1982	102	103
Maritime Elec 4	1975	89	—
Nfld Lt-P 4½	1974	86	—
Nfld Lt P 5½	1978	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	98½	99½
N Téléphone 6	1981	94	—
Power Corp 5½	1977	99½	—
Que Nat Gas5¾	1955	91	92
Quebec Tele	1977	101½	—
Shaw W P 3½	1970	89¼	90¼
Shaw P P 4¾	1976	93¼	94¼
Union Gas 5	1977	95½	96½

IMMEUBLES

Brant Cr Real	1978	96	—
Eaton's Rlty 3½	1968	92½	93½
Eaton's Realty 5	1978	95	97
Lob Leas Pr 5½	1983	99½	100½
Steinberg's Pr. 6	1982	101	—

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

fonds mutuels

(Compilés par KIDDER & CO. Inc.)

	ACHATS	VENTES
xAffiliated Fund Inc.	7.80	8.44
xAmer Bus Shares	4.21	4.34
All Canadian Com.	9.01	9.87
All Canadian Div.	6.37	6.98
American Growth	8.19	8.93
Beaubran Corp.	33.03	35.86
xBoston Fund Ltd.	9.36	10.23
xBullock Fund Ltd.	12.64	13.86
Canada Growth Fund	4.84	5.29
Canadian Investment	10.30	11.30
Canad Trusteed Inc.	4.62	5.05
Canafund Co. Ltd.	42.83	44.97
Champ Mu Fund Can	5.83	6.41
Commonwealth Intl.	8.81	9.65
C. I. Leverage	7.38	8.09
Corporate Investors	10.17	11.11
Divers Income "B"	4.25	4.67
Dividend Shares	3.27	3.59
Divers Income "B"	20.65	00.00
Dominion Equity In.	18.70	19.11
Dreyfus Fund Inc.	16.01	17.40
European Growth	6.60	7.23
Federated Growth	4.73	5.17
First Oil & Gas	4.64	5.07
Fonds Collectifs "A"	6.28	6.82
id "B"	5.48	5.83
id "C"	6.17	6.71
Group Inc.	3.58	3.91
Growth Oil & Gas	00.00	00.00
xIncorporated Invest	6.95	7.60
Investors Growth	00.00	7.29
Investors Intl. Mut	4.30	4.68
Investors Mu of Can	12.41	13.49
xKeyst. Cust. B-3	16.12	17.59
xKeyst. Cust. B-4	10.02	10.93
xKeyst. Cust. K-1	9.14	9.98
xKeyst. Cust. K-2	5.02	5.48
xMass. Invest. Trust	14.03	15.33
xMass. Invest. Growth	7.73	8.45
Mutual Accumulating	3.65	3.99
Mutual Income	5.25	5.74
North Amer. Fd of C.	10.81	11.81
One William Street	13.42	14.67
Prêt & Revenue Mut.	6.08	6.65
Provident Mutuel	4.85	5.27
Putnam Growth	8.35	9.08
Radisson R. 1	4.63	5.09
Regent Fund	5.85	6.39
Research Investing	10.18	11.13
Sav Invest. Mut. of C.	6.08	6.65
Securities Fd Inc. x	12.69	13.87
1962 Exec. Fund of C.	5.31	5.56
TV Electronics	7.28	7.93
Timed Investment	6.30	6.92
United Accum.	6.06	6.62
xWellington Fund	14.22	15.50

x—En devises Américaines.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture.

POMMES — McIntosh, belles, 1.65 1.85 à cuire .90-1.00, en rangées 2.25-2.50, Fameuses 1.25, Cortland 1.50, Délicieuses, belles 4.00-4.50 le m not.

BETTERAVES — 1.60-1.75/50 lb.

CAROTTES — 1.75-2.25, grosses 1.50 les 50 lb ; 3.00-3.25 cellos de 50 lb.

CHOUX — 2.30-2.50 le cageot ou le sac de 50 lb rouges ou savoie 1.75-2.00 le cageot.

NAVETS — No 1, 3.00, No 2, 2.00/50 lb.

OIGNONS — Jaunes 2.50-2.75, gros 3.00, petits 2.00; rouges 2.50/50 lb.

PANAIS — 2.00 pour 12 cellos de 24 oz. 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50/½ minot.

PATATES — 1.80-1.85/75 lb, 1.35 les 50 lb.

POIREAUX — .75-1.00, petits .50-60c la doz.

DEVISES ETRANGERES

Source : BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique-du-Sud, rand	1.51¾
Allemagne, mark	.2696
Argentine, peso	.0082
Australie, livre	2.42
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216¾
Brésil, cruzerio	.0024
Chili, escudo	.37
Danemark, couronne	.1562
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2202
Hollande, florin	.2996
Italie, lire	.001739
Japon, yen	.00302
Mexique, peso	.0870
Norvège, couronne	.1510
N.-Zélande, livre	3.01½
Pérou,sol	.0404
Suède, couronne	.2082
Suisse, franc	.2495
Tchécoslovaquie, couronne	.1509
Venezuela, bolivar	.2384

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackey & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	60
Alaska Rfn priv	—	100
Anaconda	8	9
Bashaw	2⅛	2½
Blue Crown	23	28
Canadian Fortune	2	3
Castle	19	20
Claybar	10	15
Command Oil	26	45
Edoran	1½	1¾
Gateway	1¾	3
Kenare	1½	2
Leduc Calmar	3½	3¾
Merit Oil	29	32
Mill Creek	5½	7
Monterey	23	27
New Dom Minerals	7	11
New Richfield	2⅛	2¾
New Ridgeway	6	7½
North Continental	¾	1
Nuco	4	5
Ranchmens	7	9
Sage	30	35
Sastex	7¼	9
Share	2	2½
Silver City	2	—
Turner Valley	—	20
Western Warner	5	5½

Hausse des ventes des magasins à chaîne au cours de 1962

OTTAWA. — En 1962, les ventes des magasins à chaine canadiens ont haussé de 4.5 pour cent, à $3,731,562,000, contre $3,569,241,000 en 1961, selon des chiffres compilés par le Bureau fédéral de la Statistique.

Excepté au mois de septembre, on a enregistré des hausses au cours de tous les mois. En décembre, les ventes ont haussé de 2.7 pour cent, à $446,-629,000, contre $435,066,000 durant le mois correspondant de 1961.

Les inventaires, au 1er décembre 1962, étaient évalués à $538,024,000, soit une hausse de 5.8 pour cent comparativement au total de $508,776,000 établi une année plus tôt.

Les ventes des épiceries à chaine, en 1962, ont également enregistré une hausse de 2.3 pour cent, à $1,704,033,000, comparativement à $1,651,658,-000 en 1961.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 48 à 49 ; A-gros 46 à 47 ; A-moyen 44 à 45 ; A-petits 39 à 40 ; B 35 ; C 30.

BEURRE : arrivages courants, ad missible 51¼ à 51½.

FROMAGE : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 33¼ ; coloré 33½ ; en gros, québecois blanc 33¾, coloré 34.

POMMES DE TERRE : Québec 1.80-1.85 les 75 livres, 1.35 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.95 à $2.05 les 75 livres, $1.25 à $1.40 les 50 livres, .31 à .35 les 10 livres ; Ile-du-Prince-Edouard $2.20 à $2.35 les 75 livres, $1.50 à $1.75 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres ; Floride $4.50 les 50 livres.

rendement des valeurs

	Taux	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	$2.00	41	4.87
Algoma	xd 1.40	47	2.97
Alumin. Corp.	.60	24	2.50
Asbestos	1.20	28	4.28
Bell Tel	2.20	54	4.07
B A Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	15	3.33
Bldg Prod.	.90	22	4.09
C & D Sugar	1.00	28	3.57
Can. Cement	1.00	34	2.94
Can. Iron	1.00	21	4.76
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.80	53	3.39
Cdn Brew	.36	11	3.27
Cdn Bronze	1.50	24	6.25
Cdn Celanese	1.40	48	2.91
C. I. L.	.50	14	3.57
Cdn Oil x	.80	58	1.37
C.P.R.	1.50	26	5.76
Cnd Vickers	1.00	20	5.00
Cons. Glass	.80	42	1.90
Crown Zell A x	1.00	23	4.34
Dist Seag	1.20	49	2.44
Dom Bridge	.40	19	2.10
Dom. Corset	1.00	19	5.26
D. Fundry-S.	1.60	64	2.50
Dom Glass	2.20	90	2.44
Dom Oilcloth	1.20	24	5.00
D. Steel & C.	.40	11	3.63
Dom. Tar	.80	18	4.44
Dom. Textile	.80	19	4.21
Donohue	1.00	23	4.34
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Du Pont	.75	42	1.78
Falconbridge	2.00	55	3.63
Fam. Players	1.00	18	5.55
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Power	1.80	34	5.29
Gr Lakes P	.80	17	4.70
Imp. Oil	1.20	42	2.85
Imp. Tobacco x	.60	15	4.00
Int. Accept.	1.00	26	3.84
Int. Nickel	2.00	67	2.98
Int. Paper	1.05	32	3.37
Int. Util.	1.60	49	3.26
Labatt	.46	15	3.06
Laura Secord	.70	18	3.88
MacMillan Pwl	1.00	20	5.00
Massey-Ferg.	.50	12	4.16
Molson "A"	.90	29	3.10
Molson	.90	30	3.00
Montreal Loco	.60	12	5.00
Page-Hers	.90	21	4.28
Pe[illegible]	1.80	36	5.00
Price Bros.	2.00	37	5.40
Que. Power	1.60	35	4.57
Que Tel	1.10	48	2.27
St Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	1.00	29	3.44
Simpsons	.80	32	2.50
Texaco	1.60	46	3.47
[illegible] Gas	.50	17	2.94
[illegible] Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W	1.60	59	2.71
Weston B	.35	20	1.75
Zeller's	1.40	36	3.88
BANQUES			
Can Imp	1.80	63	2.85
Can Nat.	1.80	73	2.46
Montréal	1.80	65	2.76
Nouvelle-Ecosse	1.80	73	3.01
Provinciale	1.20	50	2.40
Royale	2.40	75	3.20
Toronto-Dom.	2.00	62	3.22
MINES			
Dome	.70	29	2.41
Hollinger	.60	23	2.60
Hudson Bay	3.00	53	5.66
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Noranda	1.20	33	3.63

(x) Taux variable.

Marché des bestiaux

MARCHE DE L'OUEST

Réceptions jusqu'à 11:00 a.m. lundi

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux-Moutons
264	14	10	—

BOVINS : A peu près le même nombre que lundi dernier. 125 bouvillons, 134 taures et vaches e 15 taureaux. Malgré les arrivages légers, le marché au début n'était que passable et les prix payés pour les bouvillons, taures et vaches étaient environ les mêmes que ceux de lundi dernier. Les ventes de taureaux étaient insuffisantes pour donner des prix.

BOUVILLONS & TAURES : Bouvillons bons $23.50-$24.50, moyens $20.00-$23.35, communs $12.50-$20.00. Taures communes $16.75-$18.75.

VACHES : Bonnes $17.50-$18.25, quelques-unes jusqu'à $19.25, moyennes $16.50-$12.25, communes $14.50-$16.25, très communes $8.25-$14.25.

VEAUX : Les ventes ne sont pas assez nombreuses pour que nous puissions établir des prix.

PORCS : Prix non établis.

MARCHE DE L'EST

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux-Moutons
182	57	1	—

BOVINS : Les réceptions sont plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composent en majorité de vaches et de taureaux de qualité commune et moyenne. Les transactions s'effectuent lentement et les premières ventes à l'ouverture ont rapporté des prix généralement stables à ceux de la semaine dernière. Vaches de bonne qualité $17.00, communes $13.50-$15.50, très communes $12.00-$13.00. Taures de bonne qualité $20.00. Bons taureaux $20.00-$21.00, quelques communs $16.50.

VEAUX : La demande est bonne et les prix sont généralement stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $32.00-$35.00, moyens $24.00-$30.00.

PORCS : Prix non établis.

amériCAINE

		Haut	Bas	11h.
500	Allegh CP wts	8¼	8⅛	8¼
700	Atlas C P	1 15/16	15/16	15/16
1100	Braz Tl & P	3¾	3¾	3¾
100	Brit Col Pwr	18⅞	18⅞	18⅞
500	Brit P	6 13/16	6 13/16	6 13/16
9600	Brown Co	13	12⅞	12⅞
900	Cadn Javelin	10⅛	10⅜	10⅜
300	Can Petrof Pf	10½	10½	10½
500	Ce Hadley	13/16	13/16	13/16
1400	Cott Ne	8	7⅞	7⅞
900	Creole Pet	38	37¾	37¾
200	Dynalectron	2⅝	2⅝	2⅝
500	Felmont Pet	6¾	6⅝	6⅝
100	Imperial Oil	33⅜	33⅜	33⅜
100	Mlybdenm	24⅛	24⅛	24⅛
100	NJ Zinc	29⅝	29⅝	29⅝
400	Pancoastal Vtc	½	½	½
100	Phillips Elect	26	26	26
[illegible]00	Seeman Br	10¾	10¾	10¾
2700	Webb & K	15/16	15/16	15/16

COURS DU DOLLAR

NEW YORK. (PC) — Ce matin, le dollar canadien était en hausse de 3/64 à $0.92 55/64 en devises américaines. La livre sterling était en hausse de 1/64 à $2.80 21/64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain cotait en devises canadiennes $1.07 23/32. La demande était de $1.07¾.

La livre sterling cotait de $3.01 15/16 à $3.02 1/16.

TORONTO

INDUSTRIELS	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	85	$ 41⅞	41⅞	41⅞
Abit pr	z20	$ 24½	24½	24½
Ackind pr	100	$ 23	23	23
Alta Dist	300	255	255	255
Alta Gas	z50	$ 28⅜	28⅜	28⅜
Alt Gas B	z5	$107½	107½	107½
Alta Gas	100	780	780	780
Algoma	310	$ 46¾	46¼	46⅜
Alumini	820	$ 24⅝	24½	24⅝
Alum 2 pr	z50	$ 48	48	48
Anthes A	100	$ 16	16	16
Arg B pr	200	$ 51	51	51
Arg 250p	z20	$ 50¾	50¾	50¾
Atl Sugar	350	$ 18⅜	18¼	18⅜
Atl Sug A	100	$ 23½	23½	23½
Atlas Stl	16719	$ 37¼	37⅛	37¼
Auto El	z20	425	425	425
Autofab A	100	310	310	310
Autofab B	700	140	140	140
Bank Mont	270	$ 65½	65½	65½
Bartaco	100	375	375	375
Bath P A	25	$ 51½	51½	51½
Bell Phone	385	$ 53¾	53¾	53¾
Bowater p	200	$ 51	51	51
Bow 5½ pr	75	$ 53	53	53
Brazil	855	400	400	400
Br Tnk	250	285	285	285
BA Oil	945	$ 30	30	30
BC Pow	290	$ 20⅜	20⅜	20⅜
BC Sugar	100	$ 33⅜	33¼	33¼
BC Phone	25	$ 53¼	53¼	53¼
BC Ph pr	z10	$ 97	97	97
Brown	1050	$ 13	13	13
Burns	345	$ 9⅝	9¼	9¼
Cabol	200	60	60	60
Cal Pow	z25	$ 21¾	21¾	21¾
Can Cem	118	$ 34¾	34⅜	34½
CAE	1500	$ 9	8¾	9
C Brew	715	$ 10½	10½	10½
C Bal A w	100	200	200	200
Cdn C A	100	$ 12¼	12¼	12¼
Cdn Cela	2910	$ 51¼	50¾	50¾
C Chem	1675	$ 9½	9	9
Che	6480	335	325	325
C Gas In p	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
C Gas I	200	275	275	275
Cd G Inv	110	$ 42¾	42¼	42¾
C Husky	200	$ 6⅜	6⅜	6⅜
C Im Bk C	555	$ 63⅞	63¾	63¾
Cdn Oil	50	$ 56	56	56
CPR	1555	$ 26⅜	26¼	26⅜
Cdn Tire	z15	$ 39½	39½	39½
C Util	50	$ 31	31	31
Col Cell	z20	$ 5¼	5¼	5¼
Con Bld w	600	575	575	575
Con M S	825	$ 23¾	23¾	23¾
Con Paper	65	$ 37⅜	37⅜	37⅜
Con Gas	1450	$ 20¼	20⅛	20⅛
Coronati	100	$ 7½	7½	7½
Crush Int	100	$ 13¾	13¾	13¾
Crush pr	30	130	130	130
Dist Seag	100	$ 49¾	49¾	49¾
D Bridge	z25	$ 18½	18½	18½
Dom Elect	100	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Dofasco	445	$ 64½	64½	64½
Dom Scot	z80	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Dom St	27000	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Dom Tar	300	$ 18¼	18⅛	18⅛
Dom Text	200	$ 19	19	19
Du Pont	50	$ 42	41⅞	41⅞
Equit Life	25	$ 66	66	66
Exquisite	300	$ 8¼	8¼	8¼
Falcon	1301	$ 55⅞	55½	55⅞
Fed Grain	25	$ 72	72	72
Fleet Mfg	300	77	76	77
Fr P p	200	340	340	340
Fruehauf	300	$ 7¼	7¼	7¼
Gatineau	245	$ 34	33⅞	33⅞
GMC	z7	$ 67⅛	67⅛	67⅛
GL Paper	z150	$ 17	17	17
G L Pow	246	$ 20¾	20¾	20¾
GNC 280 p	200	$ 49	49	49
GW C A	z25	$ 6¾	6¾	6¾
Gr Wpg G	z50	$ 15¼	15¼	15¼
Greyhnd	150	$ 19¾	19¾	19¾
Guar Tr	25	$ 61	61	61
Hardee	950	375	365	370
Hard Carp	z50	$ 19¾	19¾	19¾
Hawker-S	250	$ 5½	5½	5½
Hawker pr	z5	$ 87⅛	87⅛	87⅛
Hayes Stl	350	$ 17¼	17	17
Horne Pf	325	195	195	195
Hur Er rts	913	310	300	300
Imp Oil	852	$ 41½	41⅜	41½
Imp Tob.	100	$ 15	15	15
Ind Accep	25	$ 25⅞	25⅞	25⅞
Inglis	z25	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Inland Gas	820	$ 5½	5½	5½
Int Nickel	963	$ 66⅝	66⅜	66⅜
Inter PL	500	$ 79½	79½	79½
Int Stl P	300	165	165	165
In Syn A	z10	$ 56¼	56¼	56¼
amaica PS	200	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Jeff B w	500	245	245	245
Jockey C	2100	325	325	325
Kelvinator	100	$ 10	10	10
Lau Fin A	100	$ 16½	16½	16½
Leland	100	$ 12⅛	12⅛	12⅛

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
LobCo B	300	$ 8¾	8¾	8¾
LobCo pr	25	$ 49	49	49
LobG B pr	25	$ 32	32	32
MB PR	150	$ 22¾	22¾	22¾
Mass-F	915	$ 12½	12⅜	12½
Mass-F rt	31745	25	24	24
Met Stores	z15	$ 7	7	7
Mid-West	921	180	180	180
Milt Brick	200	385	385	385
Molson A	150	$ 29⅞	29⅞	29⅞
Mon Food	2000	$ 8¼	8¼	8¼
Moore	1110	$ 52	51¾	52
Noranda	981	$ 32⅞	32⅝	32⅝
NON Gas	z25	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Nor Phone	z25	$ 9¼	9¼	9¼
Ogilvie	285	$ 13	13	13
Ont Loan	30	$ 34⅜	34⅜	34⅜
Ont Store	200	400	400	400
Oshawa A	65	$ 31	31	31
Page-Her	z110	$ 21½	21¼	21¼
Pbina	300	$ 7½	7½	7½
Phantom	100	$ 5	5	5
Po Corp	525	$ 8¾	8¾	8¾
QN Gas	z130	$ 7¼	7	7¼
QN G pr	55	$ 90½	90½	90½
Revelsto	205	500	495	500
Rob 2 pr	175	$ 16½	61½	16½
Roy Bank	65	$ 74½	74½	74½
St L Ce A	225	$ 15	15	15
St Mauri	1000	57	57	57
Salada	z100	$ 9¾	9¾	9¾
Sayvette	200	265	260	260
Shawin	330	$ 29¾	29¾	29¾
Shell Oil	z218	$ 14⅛	14⅛	14⅛
Simpsons	75	$ 31¾	31¾	31¾
SKD Mfg	300z	310	310	310
Slater Steel	z25	$ 10	10	10
Steel Can	717	$ 19¼	19¼	19¼
Steinbg A	100	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Texaco	z25	$ 46½	46½	46½
Tor-Dm Bk	100	$ 62½	62½	62½
Tower	600	200	200	200
T Fin A	1560	$ 13¾	13⅝	13¾
Tr Can PL	655	$ 25⅛	25⅛	25⅛
Trans-Mt	z5	$ 14½	14½	14½
Trans PPL	400	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Un Acc 2 p	200	$ 9½	9½	9½
Un Gas	225	$ 18⅞	18⅞	18⅞
Vic G Tr	z20	$ 67½	67½	67½
Walk GW	780	$ 59⅛	59⅛	59⅛
W Coast Tr	535	$ 14	14	14
Westfair	65	$ 38	38	38
W Pacific	125	$ 17¼	17¼	17¼
Weston A	150	$ 19	19	19
Wstn 4½ p	125	$ 96¼	96¼	96¼
White Pass	200	$ 8½	8½	8½
Zenith	700	450	445	450
PETROLES				
Alminex	800	262	260	262
Ang U Dv	1000	30½	—	—
Z Bail 5¾p	35	$ 25	—	—
Banff	1000	103	—	—
Cal Ed	100	$ 20⅜	—	—
Cal Ed	100	$ 20⅜	—	—
CS Pete	150	390	—	—
C Delhi	706	310	305	310
Cdn Dev	500	355	—	—
Cent Del	450	865	—	—
C Mic Mc	1135	390	385	390
C West P	200	230	—	—
Dome Pete	100	$ 12⅞	—	—
Glacier	5000	12½	12	—
Gridoil	20500	55	41	—
Home A	178	$ 12½	—	—
Z Home B	35	$ 12⅛	—	—
HB Oil G	701	$ 15¾	15⅝	—
Majtrans	5000	11½	11	11½
Medal	100	242	—	—
Nat Pete	100	209	—	—
N Cont	3000	26½	26	26½
Northcal	9500	20	19	19½
Pac Pete	540	$ 12	—	—
Pamoil	2300	49	—	—
Phillips	2000	19	18	19
Provo Gas	1500	157	156	157
Sarcee	3900	123	121	123
Spooner	2600	11	—	—
Stanwell	1500	32	—	—
Trans Can	1500	65	—	—
Triad Oil	100	167	—	—
W Decalta	275	132	—	—
Yan Can	2000	5½	—	—
MINES				
Abacus	500	18	—	—
Accra	2500	41½	—	—
Agnico	642	54	—	—
A Arcad	46000	72	67	68
A Ar Bw	6000	32	28	—
Barnat	550	112	—	—
Bethlm	1500	294	293	294
Bibis	5500	19	18½	—
Bidcop	3000	11	10½	11
Black Ba	4500	14	—	—
Bordula	2000	7½	—	—
Buff Ank	1300	234	227	230
Cadam	2250	8½	—	—
C Astoria	3134	17	16½	17
Captain	1000	8	—	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Cassiar	100	$ 11¼	—	—
Cheski	61850	14	12	13
Chester	7000	15½	—	—
Chib M	500	38	—	—
Chimo	500	47	—	—
Coch W	100	435	—	—
C Bellk	5000	6½	—	—
CG Arrow	500	53	—	—
C Marcus	500	91	—	—
C Morirs	1000	45	44	—
C Mosher	1000	233	—	—
Con Neg	11500	15	14½	15
Con Shaw	3500	48	47	48
C Sannor	2000	6	—	—
Croinor	15000	17½	17	—
Raering	8500	21	28½	—
Daragon	4000	21½	21	21½
Deer Hor	54600	67	65	66
Denison	270	$ 13	—	—
Dicknsn	100	435	—	—
E Amphi	1000	8	—	—
Elder	400	114	113	114
Eldrich	15000	22	—	—
Eureka	15000	22	—	—
Eureka	3100	24	23½	—
Fatima	2000	14	—	—
Giant YK	900	$ 12⅞	—	—
Grandroy	1000	14½	—	—
Gunnar	222	945	—	—
Hard Rock	2000	12	—	—
Har Min	18500	18	—	—
Hollinger	2185	$ 24	—	—
Howey	200	280	—	—
Hud Bay	50	$ 52¾	52½	—
Hydra Ex	2000	28½	—	—
Irish Cop	1000	39	—	—
Jacobus	1000	25	—	—
Jonsmith	500	17	—	—
Joutel	1300	105	—	—
Jowsey	533	29	—	—
Keeley F	1500	89	87	87
Kerr Add	1000	715	705	705
Lake Ling	500	9	—	—
Lencourt	3000	13	—	—
Lexindin	9000	5½	—	—
Lorado	1800	120	118	120
Lyndhst	4000	14½	—	—
Macassa	200	390	—	—
MacLeod	300	99	—	—
Madsen	400	232	—	—
Malartic	1000	98	—	—
Maneas U	1000	5	—	—
Manoka Ms	500	18½	—	—
Marboy	3000	13	—	—
Marcon	900	10½	10	10½
Martin	1500	54	53	54
McIntyre	330	$ 49⅜	49½	49½
McKen	500	31½	—	—
Meta Uran	6000	9	—	—
Min Corp	100	$ 14⅞	—	—
Nama Cr	3000	16	—	—
Nealon	1000	19	—	—
New Alg	2000	5½	—	—
New Ho	15100	144	138	—
Newlund	1000	16	—	—
Newnor	1000	16½	—	—
New Rou	6000	17	16½	—
N Senator	7500	8½	8	8½
Nick Rim	1750	19	—	—
Norlartic	1000	16	—	—
Northgate	800	510	500	510
N Rank	500	35	—	—
North C	600	245	244	245
Obaska	1000	5½	—	—
O'Brien	650	55	—	—
Orchan	100	230	—	—
Orenada	4500	11	—	—
Osisko	500	42	—	—
Paramaq	500	18½	—	—
Patino	189	780	—	—
Peerless	10000	22	20	22
Pitch Ore	500	8½	—	—
Pow Rou	1000	49	48	49
Prs Air	21800	93	90	93
Que Lab	9000	5½	5½	5½
Q Mattgmi	1000	14½	—	—
Qunston	500 J	13½	—	—
Rayrock	850	83	—	—
Realm	1000	11	—	—
Rio Algm	1235	$ 13	—	—
Satellite	1000	15	—	—
Sherritt	1700	293	290	—
Silvmaq	3000	27	— J	—
Sil Miller	4600	32	31	—
Steep R	600	495	490	495
Sud Con	1000	9½	—	—
Taurcan	8600	30	29	30
Temag	500	74	—	—
Tribag	500	80	—	—
Tr Chib	500	18	—	—
U Asbesto	600	385	375	385
Un Keno	550	800	—	—
Upp Can	1000	157	—	—
Violam	300	175	—	—
Werner	500	12	—	—
West Min	600	320	—	—
W Mi dts	1050	20	19	—
Willroy	1000	160	—	—
Wr Harg	105	97	—	—
Young Hg	6500	8	7½	8
Zulapa	2000	18	—	—

Finances municipales

La Cité de Magog, comté de Stanstead, a vendu, jeudi soir, le 7 février, au prix de 97.70, une émission de $52,000 d'obligations à 5½% remboursables en séries en vingt ans, à un syndicat composé de Bell, Gouinlock & Co. Ltd., et Dominion Securities Corp. Ltd. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7787%.

C'est en septembre 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $140,000 de titres à 5-5½% séries vingt ans, au prix de 98.24. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.6064%.

Datées du 1er mars 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1964 au 1er mars 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par le règlement no 417, l'emprunt est contracté pour la construction de trottoirs.

L'évaluation imposable de la Cité pour 1963, s'élève à $18,380,050., y compris $5,361,800 pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,030,000 dont $818,-950. pour les services publics. L'an passé, la population de la cité était de 12,981 âmes.

* * *

St-Pie

Les commissaires d'écoles pour la municipalité du village de St-Pie, comté de Bagot, ont vendu, lundi soir le 11 février, à Bélanger Inc., au prix de 98.91, une émission de $90,000 d'obligations à 5% remboursables en séries en dix ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.3740%. L'emprunt comporte un solde de $16,500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $70,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en janvier 1960 lors de la vente de $105,000 de titres à 6% séries dix ans, au prix de 98.73, soit un coût moyen net de 6.371%.

Datées du 1er mars 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1964 au 1er mars 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 27 octobre 1962, est contracté pour l'agrandissement de l'école des garçons. L'octroi de $70,000, applicable au service de l'émission, est payable en deux versements annuels et consécutifs de $35,000 en 1964 et 1965.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à $2,407,093, y compris $311,775 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $52,000. En 1961-62, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 1,488 âmes.

* * *

St-Georges

La ville de St-Georges, comté de Beauce, a vendu, lundi soir le 11 février, à Cliche & Associés Ltée, au prix de 97.72, une émission de $69,000. d'obligations remboursables en séries en vingt ans. L'émission comprend $24,500. de titres à 5¼% 1964-73 et $44,500. à 5½% 1974-83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7222%.

C'est en juillet 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $93,000. de titres à 5¼-5½% séries vingt ans, au prix de 98.658. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.6079%.

Datées du 1er mars 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1964 au 1er mars 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par le règlement no 124, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élève à $9,443,800, y compris $1,861,200 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $962,800 dont $905,000 pour les services publics. Un octroi total de $60,050 s'applique à la dette consolidée, dont $50,720 pour la section aqueduc. L'an passé, la population de la ville était de 4,550 âmes.

* * *

Farnham

La Cité de Farnham, comté de Missisquoi, a adjugé, lundi soir le 11 février, à Crédit Interprovincial Inc., au prix de 98.09, une émission de $25,500. d'obligations à 5½% remboursables en séries en vingt ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7182%.

C'est en juillet 1960 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $115,000. de titres à 5½% séries vingt ans, au prix de 97.579. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.7897%.

Massey-Ferguson émet de nouveaux droits

Massey-Ferguson Ltd. a émis, à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires, des droits leur permettant de souscrire à une action ordinaire additionnelle de $10 pour chaque 10 actions détenues. Les certificats représentant ces droits seront mis à la poste dès le 15 février, et les actionnaires inscrits dans les registres de la compagnie le 31 janvier dernier pourront s'en prévaloir sur réception.

Un syndicat de courtiers, ayant à sa tête Wood, Gundy and Gundy, a garanti l'achat de toute action pour laquelle les sociétés de fiducie n'auront pas reçu de souscription d'ici l'expiration des droits, soit le 15 mars prochain, à 4:30 p.m. H.N.E. En vertu de cette offre, le capital-actions de la compagnie comptera 1,266,894 actions de plus en circulation, et les fonds recueillis à l'aide de cette émission serviront aux fins ordinaires de la compagnie.

Nesbitt, Thomson place une émission de Slater Steel Industries

La maison Nesbitt, Thomson and Company annonce qu'elle a réussi à placer privément une tranche de $2,000,000, (monnaie canadienne), de débentures à fonds d'amortissement, 6¼ pour cent, série B échéant en 1983, et une autre tranche de $1,500,-000 (E.-U.) de débentures à fonds d'amortissement 5¾ pour cent, série C échéant en 1983, pour le compte de Slater Steel Industries Ltd.

Cette dernière compagnie est le résultat de l'amalgamation de Slater Industries Ltd. et de Burlington Steel Company Ltd., Slater Steel est un producteur d'acier, et manufacture également de l'acier renforci pour l'industrie de la construction, ainsi qu'une foule d'autres produits à l'intention des industries fabriquant des appareils ménagers.

De plus, Slater Steel Industries détient et gère environ 42 pour cent des actions ordinaires de la Foundation Company of Canada, Ltd.

Les fonds recueillis à l'aide de cette émission serviront à l'achat des actifs et obligations en cours de sa filiale à propriété entière, N. Slater Company Ltd.

Les revenus combinés depuis 1957 jusqu'à 1961 inclusivement équivalent en moyenne, après dépréciation, à un montant égal à 6.05 fois l'intérêt annuel exigible de près de $365,000 sur toutes les débentures actuellement en circulation, en incluant cette dernière émission.

La production de margarine en janvier

La production de margarine en janvier a augmenté de 2.1 p. 100 sur un an plus tôt (17,-976,000 livres contre 17,613,000). Les stocks des fabricants, des grossistes et des entrepôts totalisaient 12,954,000 livres le 1er février (12,607,000 le 1er janvier 1963 et 10,771,000 le 1er février 1962).

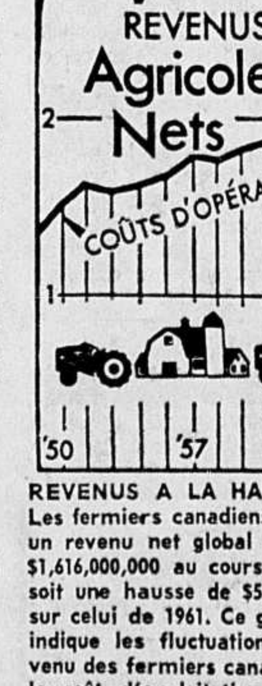

REVENUS A LA HAUSSE — Les fermiers canadiens ont fait un revenu net global évalué à $1,616,000,000 au cours de 1962, soit une hausse de $582,000,000 sur celui de 1961. Ce graphique indique les fluctuations du revenu des fermiers canadiens, et le coût d'exploitation toujours croissant depuis 1950. On évalue à $3,744,000,000 le revenu brut des fermiers, et à $2,128,-000,000 leurs frais d'exploitation.

dividendes

	Taux	Ex-div.	Enrg.	Paiement
Br. Amer. Bank Note Co.	$0.50tr.	27-2	1-3	15-3
Cdn. Tire Corp. Ltd (ord. et "A") (chacune)	$0.17tr	20-2	22-2	1-3
Crédit M. G. Inc. ("A")	$0.15tr.	26-2	28-2	15-3
Hugh Russel & Sons Ltd "A"	$0.15	21-2	25-2	15-3
Im. Tobacco Co of Can Ltd (ord. final)	$0.15	27-2	1-3	29-3
Imp. Tobacco Co of Can Ltd (ord. intérim)	$0.15	27-2	1-3	29-3
Imp. Tobacco Co Of Can Ltd (6% priv.)	3% semi-a	27-2	1-3	29-3
Minn. & Ont. Paper (w)	$0.25tr.	27-3	29-3	1-5
Silknit Ltd (ord.)	$0.25tr.	26-2	28-2	15-3
Steel Co Of Canada Ltd (ord.)	$0.17½tr.	28-3	1-4	1-5
Traders Finance Corp. Ltd. "A"	$0.20tr.	6-3	8-3	1-4
Traders Finance Corp. Ltd. "B"	$0.20tr.	6-3	8-3	1-4
Virginia Dare Ltd (5% priv)	$0.31¼tr.	20-2	22-2	1-3
Waterous Equipment Ltd.	$0.15	——	28-2	15-3

(w) payable en devises américaines.

A LA FEDERATION — M. Léo Lavoie, qui présidera la 31e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises du 3 au 18 mars prochain. Cette année l'objectif minimum de la campagne est de $2,030,000, mais il ne s'agit là que d'un minimum car les demandes financières des trente oeuvres affiliées à la Fédération dépassent cette somme par des dizaines de milliers de dollars.

(Photo Harvey)

Organisée par les B'nai Brith pour la Semaine de la Fraternité

Pour la première fois à Montréal : une exposition interreligieuse

par André LUCHAIRE

Une initiative d'un caractère exceptionnel, dans le cadre de la "Semaine de la fraternité", sera constituée, demain soir, par la soirée-exposition réunissant à l'école Van Horne, 4810 avenue Van Horne, quatre grandes **confessions**, à savoir le judaïsme, le catholicisme, le protestantisme, et l'orthodoxie grecque.

La soirée débutera à 8 h. 45 par des allocutions prononcées par des représentants de chacune des confessions participantes.

Des chorales de chacune des confessions se feront entendre successivement, puis ce sera l'ouverture d'une exposition des objets de culte caractéristiques de chacun des participants.

La soirée sera close par un choeur composé de toutes les chorales confessionnelles, qui exécutera l'Air de l'amitié, composé pour la Semaine de la Fraternité des Chrétiens et Juifs.

Cette soirée-exposition interreligieuse est organisée par l'Alliance B'nai Brith avec la collaboration de divers groupements religieux.

La "Semaine de la Fraternité", ouverte dimanche dernier, sera marquée cette année par une série de manifestations de nature surtout locale (écoles et clubs), les responsables ayant voulu souligner ainsi la nécessité de généraliser la prise de conscience du problème de la fraternité interreligieuse.

Parmi les diverses manifestations d'oecuménisme judéo-chrétien, signalons le service de la veille du Sabbat, à 8 h. 15 du soir, vendredi, au Temple Beith Sholom (Réforme), où le conférencier sera M. D. J. Wilson, éditorialiste religieux du "Montreal Star", et lundi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Windsor, au Cercle juif de langue française, la conférence intitulée "L'église primitive et la synagogue" par le R.P. Adalbert Hammam, O.F.M.

La "Semaine de la Fraternité" a son origine dans une initiative née à Denver, Colo., avant la guerre, et réalisée au Canada pour la première fois en 1948.

Le Conseil canadien des chrétiens et juifs est composé "d'hommes et de femmes qui croient dans l'interprétation spirituelle de l'Univers et qui recherchent par l'éducation de promouvoir la justice, l'amitié la coopération et la compréhension parmi tous les Canadiens sans distinction de race ni de croyance".

Piscine de $160,000 à Ville Mont-Royal

(T. C.) — Le conseil municipal de Mont-Royal a autorisé hier soir ses architectes à préparer les plans définitifs pour la construction, sur le parc municipal sis à côté de l'hôtel de ville, d'une piscine ultra-moderne qui, estime-t-on, coûtera la somme de $160,000.

Les conseillers avaient auparavant étudié attentivement les plans préliminaires de cette piscine, plans qu'ils ont adopté sans grande discussion.

Pour sa part, le maire Reginald Dawson a expliqué aux personnes présentes que l'avis de motion, ainsi que le règlement prévoyant cette construction, avaient été présentés au peuple, et que le soir où ils furent présentés, aucun des contribuables présents n'avait demandé la tenue d'un référendum. En conséquence, le règlement fut aussitôt mis en vigueur et la construction de cette piscine décrétée.

Le maire, en présentant ce projet, a aussi déclaré qu'il espérait qu'il serait terminé pour le 1er juillet prochain.

Ainsi donc est close, à Mont-Royal, la bataille de la piscine.

On se rappelle que l'année dernière, une vaste querelle publique avait confronté entre eux partisans et non partisans d'un projet de centre civique-piscine présenté par l'administration municipale de Mont-Royal.

Finalement un référendum fut demandé, et le projet municipal fut largement battu.

L'administration du maire Dawson ne s'est toutefois pas considérée comme battue et elle est revenue à la charge avec un nouveau projet, allégé toutefois de son centre civique.

C'est ce projet de piscine qui fut adopté définitivement hier soir.

D'un autre côté, le conseiller George Henderson, qui totalise 10 ans de présence au conseil municipal de Mont-Royal, et dont le mandat se termine le 25 mars prochain, a annoncé qu'il se retirait de la vie publique, et qu'en conséquence il ne serait pas candidat aux élections municipales du 1er avril.

Pour sa part, son collègue, M. Doodley Kerr, dont le mandat se termine lui aussi le 25 mars, a annoncé sa candidature pour l'élection d'avril.

9¼ millions de plaques miniatures

Le Service des plaques des amputés de guerre inaugurera cette semaine son programme pour 1963. Neuf millions et quart de plaques miniatures seront distribuées cette année. Dans la seule province de Québec les automobilistes recevront 2,000,000 de plaques pour porte-clés, lesquelles permettront de récupérer leur trousseau de clés s'ils ont le malheur de le perdre.

Depuis sa fondation en 1946, le Service de plaques a retourné 78,745 trousseaux perdus à leurs propriétaires. L'année dernière, grâce à ces plaques miniatures, 11,209 trousseaux de clés ont été retrouvés et retournés à leurs propriétaires.

Le service de plaques emploie 40 amputés de guerre à l'année et, de plus, tous les profits de la vente de ces plaques sont distribués aux handicapés de guerre. Aucune maison d'affaires n'en tire profit. Les profits sont distribués aux 19 succursales de l'Association des amputés de guerre du Canada pour les aider à financer leurs oeuvres locales de bienfaisance, services sociaux, activités récréatives, recherche d'emploi pour leurs membres, etc.

Une autre partie de ces profits est affectée au Programme national de réhabilitation des amputés de guerre ; ce programme comporte l'aide aux veuves et aux orphelins des amputés de Guerre, le financement de recherches visant au perfectionnement des membres artificiels et aussi un service de conseillers à la disposition d'associations civiles d'amputés et autres individus ainsi éprouvés.

Les plaques miniatures sont envoyées en duplicata, ce qui vous permet de protéger deux trousseaux de clés contre la perte. Le prix est de 35¢ pour une plaque ou 60¢ pour les deux.

Vingt municipalités sur 200 possèdent un plan d'ensemble

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, a déclaré, en fin de semaine, au cours d'une réception donnée à l'hôtel de ville de St-Bruno à l'occasion de la présentation officielle d'un nouveau plan d'urbanisme aux autorités municipales, qu'à peine une vingtaine de municipalités sur plus de 200 possèdent un plan d'ensemble.

Cette réception avait été organisée par la Chambre de commerce de St-Bruno, de concert avec les autorités municipales. Le plan a été préparé par l'urbaniste conseil J.-C. LaHaye.

Dans son allocution, M. Pierre Laporte a affirmé que trois grands principes doivent être à la base de toutes les réalisations municipales : la volonté d'agir, la compétence et la sanction des citoyens.

Durant la réception, l'Association des commissaires industriels de la province de Québec a remis à la municipalité de St-Bruno un trophée offert à la suite d'un concours entre les municipalités ayant préparé durant l'année la meilleure brochure industrielle.

Ce concours ayant débuté en 1962, St-Bruno se trouve être la première municipalité à se voir attribuer un trophée, don de M. Pierre DesMarais.

Le maire de St-Bruno, M. Gérard Filion, a reçu le trophée au nom de la municipalité. Le président de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec, M. W.-J. Lavigne, représentait l'organisme.

Proclamation du maire Drapeau au sujet de la Semaine de Fraternité

La Semaine de la Fraternité organisée comme chaque année à pareille date par le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, a débuté dimanche par une assemblée à la grande salle de la Bibliothèque Juive, rue de l'Esplanade, sous la présidence de M. Murray Ballantyne, co-président catholique de cet organisme, avec la collaboration du "Centre Ratisbonne" (Soeurs Notre-Dame-de-Sion).

A cette occasion, le maire de Montréal Me Jean Drapeau, empêché d'y assister, a fait parvenir la proclamation suivante, qui fut lue par M. Ballantyne :

"Je me joins volontiers à tous ceux qui consacrent leur activité à la fraternité entre les différents groupes ethniques ou religieux pour célébrer la "SEMAINE DE LA FRATERNITE" du 17 au 24 février 1963.

"L'événement prend cette année un caractère spécial en raison du Concile oecuménique du du Vatican, placé sous le signe non seulement du rassemblement de tous les chrétiens, mais aussi du rapprochement entre Chrétiens et Juifs".

"La paix véritable est fondée sur un effort persistant de compréhension réciproque, d'estime lucide et de coopération fraternelle. Dans cette perspective je sais peu d'initiatives aussi heureuses, spécialement dans notre grande ville, que cette manifestation annuelle de la "SEMAINE DE LA FRATERNITE".

"LE MAIRE DE MONTREAL"

Cette assemblée d'inauguration a été marquée d'autre part par une conférence vigoureuse et substantielle de M. David Rivlin, consul général d'Israël, sur le thème de la signification du retour du peuple juif en Israël, en particulier pour le rapprochement des Juifs et des Chrétiens.

Etaient présents, outre le co-président catholique de langue anglaise, M. Ballantyne, les co-présidents Douglas J. Wilson, pour les protestants, et Marius Doye, pour les catholiques de langue française. Le juge Harry Batshaw, co-président pour les juifs, empêché, était absent. Outre la Rév. Mère Marie Manuel, supérieure des Soeurs de Notre-Dame de Sion, on notait aussi la présence de M. Stahlberg, consul général de l'Allemagne fédérale.

MUSIQUE

SUITE DE LA PAGE 46

teur obscur qui n'en reste pas moins l'auteur de plus de 135 symphonies et qui a même composé, avant Mozart, un opéra basé sur le "Mariage de Figaro" de Beaumarchais.

L'ensemble d'Alexander Brott a manifesté sa discipline et son style habituels, et un parfait équilibre fut maintenu entre la vingtaine de cordes et les deux cors et les deux hautbois qui s'y étaient ajoutés pour le besoin des oeuvres choisies ; les cors ont commis des erreurs grossières dans le Haydn, mais ils se sont rachetés par après.

L'oeuvre de Dittersdorf permettait à trois musiciens de l'ensemble : Stephen Kondaks, alto, Natalie Clair-Feldman, contrebasse, et Yaela Hertz, premier-violon, de se mettre en valeur, car le deuxième mouvement est un trio où les trois instruments conversent seuls, pendant que le reste de l'orchestre se tait. Ils ont bien joué, mais il semblait y avoir une imprécision d'intonation entre l'alto et la contrebasse. Il est vrai aussi que ce sont deux instruments qui vont difficilement ensemble . . . (J'apprécie le très grand effort que le Musée fait pour présenter dans les deux langues son programme imprimé ; cependant, "bass" se traduit par **contrebasse** et non par "basse", et "viola" se traduit par **alto** et non par "viole" !).

La Symphonie en la majeur, K.201, de Mozart, qui terminait le programme, est un pur chef-d'oeuvre qui tranche nettement sur la masse d'oeuvres secondaires que l'on entend si souvent à McGill.

Population variée

En Nigeria, dont la population est de 35,000,000 d'âmes, il y a environ 250 tribus et autant de dialectes.

Legaré
1200, rue Amherst SEULEMENT,
groupe 31 fabricants pour
une exposition colossale !
Surveillez notre annonce dans
La PRESSE de demain.

Confirmation du mandat du maire et des conseillers

QUEBEC. (J. M.) — Le lieutenant - gouverneur, M. Paul Comtois, publie dans le dernier numéro de la "Gazette officielle de Québec" une proclamation stipulant que le maire et les conseillers municipaux de Montréal, élus le quatrième dimanche d'octobre 1962, resteront en fonction durant quatre ans.

Le président des élections avait fait rapport des résultats de la consultation populaire au gouvernement : 106,639 électeurs s'étaient prononcés en faveur d'un mandat de quatre ans pour le maire et les conseillers ; et seulement 29,770 électeurs s'étaient prononcés contre.

Nouvel hélicoptère

ROME. — L'industriel Ettore Manzolini a réalisé, sur un projet de l'ingénieur Ferdinando Bordoni, un hélicoptère léger auquel il a donné le nom de "Libellula", en obtenant du ministère de la Défense le certificat de navigabilité et d'immatriculation. Cet appareil pèse en tout 650 kg, peut développer une vitesse de 105 km à l'heure et dispose d'une autonomie de trois heures de vol. Il s'agit du treizième type d'hélicoptère construit en Italie, en comptant ceux qui proviennent d'un projet italien ou étranger. Ce nouvel appareil offre des avantages remarquables grâce à ses rotors coaxiaux et tournant en sens inverse.

Précieuse découverte

Dans la Béotie, en Grèce, on a trouvé une collection de 65 statuettes d'argile datant du 4e siècle avant J.C.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Alexina) — A Montréal, le 18 février 1963, est décédée Mme veuve Victor Archambault, née Alexina Trudel, mère de Guy-V. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Vandelac Ltée
4240, rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

AYOTTE (Arthur) — A Verdun, le 16 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Arthur Ayotte, époux de Rose-Alma Fontaine, demeurant au 3334 Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Katé) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 80 ans 4 mois est décédée Katé Goyer, épouse de feu Arthur Bertrand, demeurant à 7739 Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Rose-Anna) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme François Bergeron, née Rose-Anna Racicot, demeurant à 2159 Florian, mère de Alfred et Marie (Mme Claude Hutton). Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU - CHAUREST — A Ile Bizard, le 18 février 1963, est décédée Gabrielle Chaurest, épouse de Marcel Boileau. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Legault
16,114 Boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève
Avis des funérailles plus tard.

BOILY (Annette) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Gérard Boily née Annette Auclair, demeurant 2200 Mousseau. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
Jusqu'à mercredi à 4 hres et sera réexposée à Rivière-à-Claude, Gaspé. Service vendredi à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONENFANT (Alcide) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Alcide Bonenfant, époux en 1ères noces d'Eugénie Deschamps et en 2èmes noces de Germaine Boivin, demeurant à 6621, 24ème Ave., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbeault Inc.
5359, 11ème Ave., Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Joseph) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Brazeau, époux d'Aurore Bisson, demeurant à 137 Mont-Royal Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, Ave Laurier Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Georgiana) — A Longueuil, le 17 février 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Georgiana Sicard, épouse en 1ères noces de Elophe Gaucher et en 2èmes noces de feu Aldéric Brisebois. Elle était la mère de Mme Paul Arcand, de Mlle Béatrice et de M. Elophe Gaucher. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant . Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.,
68, rue St-Charles Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNEAU (Eugénie) — A St-Jean, le 17 février 1963 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Joseph Bruneau, née Eugénie Huot, demeurant chez son neveu M. Roland Richard à St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurier Tétreault,
rue Sherrington
pour se rendre à l'église paroissiale de Sherrington où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Paul) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Paul Charbonneau, époux de feu Corinne Larin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Roger) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 40 ans, est décédé Roger Cloutier, époux de Madeleine Archambault, père de Nicole et Pierre, de Fabreville. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Marie-Ange) — A Ville St-Michel, le 18 février 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Athanase Coulombe, née Marie-Ange Caron, demeurant à 3179 Jarry est. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Bertha) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 62 ans 8 mois est décédée Mme veuve Raoul Coursol, née Bertha Trudel, 364 des Seigneurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Léonie) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 18 février 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Léonie Lalonde, épouse de feu Emmanuel Crevier, demeurant à 31, rue Perreault. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne,
pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Gérard) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Gérard Dagenais, époux de Suzanne Rochon, demeurant au 7135 Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
2251 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelémy, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Léonie) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Roch Dagenais, née Léonie Lebeau, autrefois de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARVEAU (François) — A Neuville, comté de Portneuf, le 18 février 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé subitement M. François Darveau, époux de Dame Marie-Laure Vézina. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa
demeure
à Neuville
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de Neuville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LAPLANTE (Lorraine) — A St-Vincent-de-Paul, le 17 février 1963, à l'âge de 45 ans, est décédée Lorraine De Ladurantaye, épouse du major Victor DeLaplante, demeurant 1025 rue Suzanne. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039 rue du Collège
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Guy) — A Trois-Rivières, le 17 février 1963, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Guy Desjardins, fils de Georges Desjardins et de Lucienne Clermont, demeurant à 5273-8ème Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue Rosemont
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARA'S (Marie-Ange) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Aimé Desmarais, née Marie-Ange Choquet. La dépouille mortelle est exposée au salons
Lucien Gervais Enrg.,
130, rue Ste-Anne, Varennes
Avis des funérailles plus tard.

DE SANTIS (Philomena) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Gaetano De Santis, née Philomena Lenese, demeurant au 599 Canning. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Notre-Dame et St-Martin.

DE VAUX (Graziella) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Onésime De Vaux, née Graziella Boivin, demeurant à 5201 Radisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11ème Ave., Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles de Lachenaie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Idoline) — A Lachine, le 16 février 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Hermas Dubois, née Idoline Primeau, demeurant à 184, 12ème Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME (Lucien) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Lucien Ducharme époux de Rita Frenière, 1467 Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Réal) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 31 ans est décédé M. Réal Dufresne époux de Jacqueline Boisvert demeurant 9642 Hochelaga. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAIME (Albert) — A Montréal, le 17 février 1963 à l'âge de 62 ans est décédé M. Albert Duhaime, fils de feu Donat Duhaime et de feu Amanda Houle. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Charles-Borromée
66 rue Dorchester est
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS (Hervé) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Hervé Dumas, époux de feu Laure Drolet, demeurant à 5100 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Alexandre) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 55 ans est décédé Alexandre Fortier, époux de Lilianne Bergeron, demeurant à 7414 De Laroche. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Godin
2251 rue Jean-Talon Est
Avis des funérailles plus tard.

FOURNEL (Albina) — A Montréal, le 17 février 1963 à l'âge de 95 ans est décédée Mlle Albina Fournel, fille de feu Isidore Fournel et de feu Martine Bélisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier,
10526 rue St-Laurent
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (J.-Baptiste) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé M. J.-Baptiste Fournier, époux de feu Laura Patenaude, demeurant 4451A rue Messier, père de Mme Frank Moore (Alice), Mme Charles Lamoureux (Bernadette) et Mlle Blanche Fournier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucia) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Louis Gauthier, née Lucia Dusseault, demeurant 2031 De Biencourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Ovila) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ovila Gélinas, époux de Irène Nadeau, demeurant 350 Cavelier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Horace) — A Richelieu, le 19 février 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Horace Gervais pensionnaire de la Commission de Transport, époux en 1res noces de Marie Kavanaugh en en 2èmes noces d'Yvonne Bédard. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2215 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Richelieu où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRAUDIAS (Yvette) — Subitement à Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Médéric Giraudias née Yvette Gougeon demeurant 5682, 15ième Avenue, Rosemont, mère de Nicole et de Bernard. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11ième Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Edmond) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 73 ans est décédé M. Edmond Giroux époux de Adelia Blais demeurant 7870 Des Ecores. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
2215 rue Jean-Talon Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Edmond) — A Montréal, le 20 février 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Edmond Grenier, époux en 1ères noces de Juliette Pelchat, et en 2ème noces de Laurette Dubois. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2215 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messes Anniversaires

DENIS — Jeudi le 21 courant, à 8 heures a.m., à l'église du Sacré-Coeur-Jésus sera chantée une messe 18e anniversaire pour Arthur Denis. Recommandée par son épouse, née Adolida Charbonneau.

Naissances

ASSELIN — A l'hôpital Reine Elisabeth, le vendredi soir 15 février 1963, est née une fille à M. et Mme Edmund T. Asselin, née Hilda Frances Conners. La mère et l'enfant se portent bien.

BLAIS — Pour une 2ème fois consécutive, Mme Roger Blais a donné naissance à une petite fille venue au monde avec une dent, étant assistée par le Dr Marcel Bernier de l'hôpital Notre-Dame.

remerciements

DEROME — M. W. Léo Derome et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme W. Léo Derome, née Jeannine Fortin, décédée le 1er janvier dernier, soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

HENUSET (Rosalie) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Rosalie Chrétien, épouse de feu Joseph Henuset, demeurant au 6379 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à 8 h. 45 angle Chabot et Bellechasse.

LAJEUNESSE (Marie-Louise) — A Verdun, le 18 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Hector Lajeunesse, née Marie-Louise Laprairie, demeurant 722 Beatty, mère de Lucien Lajeunesse, ex-hôtelier de Coteau Landing et tavernier à Lachine, Léopold, Henri, Albert, Mme Joseph Laflamme (Lucia). Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourbie Ltée
5551 rue Wellington
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Adéline) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Adéline Bertrand, épouse de feu Eugène Lamothe, demeurant au 1224 Beaubien. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Louis) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé Louis Landreville, fils d'Armand Landreville et de feu Eva Gravel, demeurant au 14490 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Alice) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédée Alice Gougéon, épouse de feu Hector Laramée, 7773 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Malvina) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve J. B. Latour, née Malvina Chevalier, demeurant au 4014 Beaconsfield. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDURE (Trefflé) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé Trefflé Laverdure, époux de feu Louisa Lanthier, demeurant au 8420 Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
7030 rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGUEUR (Alphonse)—A Montréal-Nord, le 17 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Alphonse Lavigueur, pensionnaire de la Commission du Transport, époux d'Antoinette L'Abbée, mère de Mme Jean-Guy Day (Louise), Mme Jean-Paul Letourneau (Isabelle). Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 Boul. Henri-Bourassa est.
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Alcide) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lessard, époux de Thérèse Lacasse, demeurant à 6566, 24e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440, 25ème Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée seulement mercredi matin à 10 hres.

LEVESQUE (Philippe) — A L'Isle-Verte, le 14 février 1963, à l'âge de 60 ans est décédé subitement, un ancien policier de Montréal, M. Philippe Lévesque, époux d'Armandine Carlin. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, lundi le 18, à 10 hres.

LUSIGNAN (Antonine) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lusignan, née Antonine Hogue, demeurant au 1415 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHESSEAULT (Marie-Louise) — A St-Ours, le 17 février 1963 à l'âge de 80 ans est décédée Marie-Louise Leboeuf, épouse de feu Raoul Marchesseault. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Larivière,
St-Ours, comté Richelieu
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église de St-Ours où le service sera célébré à 9 hres 30 et inhumation à St-Ours. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Wilfrid) — A Verdun, le 19 février 1963 à l'âge de 85 ans est décédé Wilfrid Marcil, époux de feu Régina Daigle, autrefois de Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
Avis des funérailles plus tard.

MASSICOTTE (Jules) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Jules Massicotte, époux de Viviane Lusignan, demeurant au 2194 Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSIE (Alfred) — A St-André-Est, le 17 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Alfred Massie, époux en 1ères noces d'Elzina Marinier et en 2èmes noces d'Alzéla Moderie. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill à Hawkesbury
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église de l'Ascension, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGRAIN (Flore) — A Montréal, le 17 février 1963 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Théophile Mongrain née Flore Chartier demeurant à 2847 Laurier est, mère de Marcel-Zéphirin, Mme Joseph Perras (Berthe), Clément, Wilfrid, Paul-Guy et Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11ème Avenue Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière Champlain lieu de la sépulture, ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Blanche — Subitement, à Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée Blanche Roch, fille de feu M. et Mme Arthur Roch, demeurant au 7942 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078, rue Drolet coin Jarry
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU (Adrien) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Adrien Rouleau, époux de feu Blanche Brabant, demeurant à 6245, 42ème Ave., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Ave., Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Révérend Père Louis Marie, O.F.M) — Le 19 février 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé le Révérend Père Louis Marie, dans le monde Charles Auguste St-Hilaire, Franciscain, fils de feu Louis St-Hilaire et de feu Agnès Girard. L'un des fondateurs et professeurs du Collège Mongeau St-Hilaire de Montréal. La dépouille mortelle est exposée au Monastère des Franciscains, 5750 Boul. Rosemont, Montréal. La translation des restes dans l'église du Monastère aura lieu jeudi soir le 21 courant à 8 heures et les funérailles dans la même église vendredi le 22 courant à 10 heures A.M. Inhumation au cimetière de la Communauté, à Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (René) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé René Séguin commissaire de la Cour Supérieure, époux de Marguerite Quevillon demeurant à 1631 Jacques-Hertel, père de Francine, Ghyslaine et Jean-Guy Séguin. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735 avenue de l'Eglise
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER dit Lavigne (Adélia) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Adélia Tessier dit Lavigne. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN (Luce) — A l'Acadie, le 17 février 1963 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Lucien Toupin, née Luce Godin. Mère d'Adrien Toupin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
110, rue St-Georges à St-Jean
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Acadie où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Marie-Rose) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Marie-Rose Paradis, épouse de J.-E. Turcotte, entrepreneur en construction, demeurant au 6530, 31ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
6440, 25e ave, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

URBAIN (Zénon) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 91 ans est décédé Zénon Urbain, époux de feu Marie-Louise Payette. La dépouille mortelle est exposée au salon
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert.
Avis des funérailles plus tard.

Mme ROCH DAGENAIS

A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Roch Dagenais (Léonie Lebeau). Elle laisse dans le deuil ses fils et ses brus, MM. et Mmes Lionel (Aurore Fortin), Léonidas (Wilhelmine Labrie), Jean-Paul (Thérèse Croteau), L.-Philippe (Paulette Forté), Bernard (Hélène Chabot). Ses filles et ses gendres, MM. et Mmes J.-A. Blouin (Béatrice), Armand Bédard (Laurence), Soeur Marie-Léonie (Madeleine) de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph et plusieurs petits-enfants. Elle est exposée au salon Urgel Bourgie, 745 Crémazie est. Le service funèbre sera chanté mercredi, le 20 février, à 10 heures à l'église Notre-Dame-du-Rosaire et le corps sera inhumé au cimetière du Sault-aux-Récollets.

Décès de Mme Victor De La Plante, épouse du Major Victor De La Plante

Le 17 février, à l'âge de 44 ans, est décédée, à l'Hôtel-Dieu, Mme Victor De La Plante (Lorraine De Ladurantaye). Elle laisse dans le deuil son époux, deux fils Luc et Benoit, ainsi que deux soeurs, Laurette et Suzanne. La dépouille mortelle est exposée au salon J. M. D. Cyr, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul. Funérailles jeudi matin à 9 h. 30. L'inhumation au cimetière de St-Vincent-de-Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

NECROLOGIE

LE R. P. A. LEDUC

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, à la suite d'une courte maladie, est décédé, dimanche le 17 février 1963, le R.P. Adrien Leduc, c.s.c., ancien supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph.

Le Père Leduc avait fait ses études classiques au Collège de Saint-Laurent et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses confrères à Sainte-Croix, quatre frères, MM. Joseph-A., François-Xavier, Edouard et Napoléon Leduc, deux soeurs, Mme Armand Groulx (Marguerite) et Mme Léandre Saint-Aubin (Zoé).

La dépouille mortelle est exposée au parloir de l'Oratoire Saint-Joseph et les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 heures, dans la crypte de l'Oratoire. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Saint-Laurent.

M. JULES MASSICOTTE

M. Jules Massicotte est décédé à Montréal, samedi le 16, à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Viviane Lusignan, son fils et sa bru, M. et Mme Jules Massicotte (Jeannine Roch) ; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Robert Charest (Gisèle), Wilfrid Laurier (Madeleine) et Camille Alepin (Michelle); ses frères et ses belles-soeurs, MM. et Mmes Lucien Massicotte (Clara), Léopold Massicotte (Laurette), Mmes veuves Armand Massicotte et Jean-Louis Massicotte; sa soeur, Mlle Lucette Massicotte ; son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Florian Lusignan, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 3503, rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant, à 9 h. 30 du matin en l'église Sainte-Marguerite-Marie.

M. WILLIAM FLAVELLE

M. William Flavelle, de Montréal, bien connu dans les milieux maritimes au Canada et aux Etats-Unis, est décédé à sa demeure à l'âge de 47 ans.

M. Flavelle était gérant général du trafic maritime de la Saguenay Shipping Ltd, et était au service de cette société maritime depuis 1941. Il fut capitaine des Black Watch durant deux années, outre-mer, lors du deuxième conflit mondial.

Le service funèbre a eu lieu ce matin.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Isabel McGovern, de Richmond, dans le Québec, et trois enfants.

M. Alcide Bonenfant

M. Alcide Bonenfant, époux de Germaine Boivin, est décédé samedi à l'âge de 82 ans. Il était l'époux en premières noces de feu Eugénie Deschamps.

Il laisse, outre son épouse, ses filles Rita (Mme Louis-Joseph Allard), Jeanne (Mme Sylvio Limoges), Simone (Mme Roméo Lavoie), Flore (Soeur Anne-Marie de l'Immaculée-Conception, des Soeurs Clarisses, en France) et Noëlla (Mme Fernand Rochette) ; son fils et sa bru M. et Mme Alcide Bonenfant, fils (Marguerite Jetté) ; ses gendres ; son frère et sa belle-soeur M. et Mme Aldéric Bonenfant ; ses beaux-frères et belle-soeurs: MM. et Mmes Paul Boivin, Louis Adrien Guertin et Lucien Boivin ; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 5359, 11e Avenue Rosemont.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures en l'église paroissiale de Charlemagne.

Mme Hector LAJEUNESSE

A l'hôpital Royal Victoria, à la suite d'une longue maladie, est décédée, lundi le 8 février 1963, Mme Hector Lajeunesse, née Marie-Louise Laprairie, âgée de 82 ans et demeurant à 722 Beatty, Verdun.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Lucien et Léopold de Montréal, Henri de Ste-Dorothée, Mme J. Laflamme (Lucia) de Ville LaSalle, Albert de Verdun.

Ses petits-enfants : Jacques, Madeleine, Guy, Denise, Michel, Pierre, Jean, Gisèle, Nicole, Luc, Yves et André; ses arrière-petits-enfants : Michèle, Pierre, André; Christiane et Francine (jumelles) Elise; ses brus : Mme Lucien Lajeunesse, (Yvon Charest), Mme Léopold Lajeunesse, (Germaine Guay), Mme Henri Lajeunesse, (Fernande Deschambault), Mme Albert Lajeunesse (Cécile Dumas).

La dépouille mortelle est exposée au 5551, rue Wellington, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 février, à 10 h., en l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, pour la sépulture.

M. Adrien ROULEAU

Monsieur Adrien Rouleau, époux de feu Blanche Brabant, est décédé à Montréal à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil ses fils et ses brus MM. et Mmes Marcel Rouleau (Gabrielle) et Jean-Noël Rouleau (Florence); sa bru Mme veuve Aimé Rouleau; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Maurice Prost (Cécile), Léopold Charette (Charlotte) et Jean-Paul Roy (Gabrielle); plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 3254 rue Bellechasse.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures à l'église Notre-Dame-du-Foyer.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, mardi 19 février 1963 / saint Gabin, prêtre et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 108 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

Deux officiers de la PP et 4 garagistes sont accusés d'une fraude de $50,000

par **Léopold LIZOTTE**

Au terme d'une enquête qui durait depuis juin de l'an dernier, des accusations de fraude se totalisant à quelque $50,000 ont été portées, ce matin, en Correctionnelle, contre deux officiers de la Sûreté provinciale et quatre garagistes de la région métropolitaine.

Les deux officiers contre qui Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, a réclamé des mandats d'arrêt aujourd'hui, sont l'agent Marcel Lemieux et le caporal Marcel Bourgouin (évidemment suspendus de leurs fonctions dès juin)., qui étaient alors en charge du département du transport de la police provinciale.

Les autres accusés sont les garagistes Gérard Ouimet, Maurice Charron, Laval Lizotte et Gaston Larivière.

L'agent Lemieux est accusé d'avoir conspiré avec Larivière pour frustrer le gouvernement provincial d'une somme de $6,829., cependant que le caporal Bourgouin aurait conspiré avec les trois autres individus pour commettre une fraude de plus de $42,000.

Des coupons d'essence

Toutes ces fraudes auraient été commises à l'aide de coupons qui servaient aux agents provinciaux à se procurer de l'essence dans tous les postes de ravitaillement du district de Montréal.

Avec ces mêmes coupons, les inculpés se seraient procuré toutes sortes d'équipement pour leur voiture, et même pour les voitures d'autres personnes, et ils auraient même, dans certains cas, troqué ces coupons pour de l'argent comptant. Tout simplement.

Les prévenus policiers n'ont toutefois pas fait tous ces achats et toutes ces transactions en leurs noms propres.

Ils auraient en effet emprunté l'identité et faussé la signature de pas moins de deux cents autres membres de la P.P., qui ont dû être tous interrogés, tour à tour, au cours des derniers mois.

La plupart d'entre eux ont alors déclaré aux deux policiers chargés de l'enquête, le sergent d'état-major Paul Champagne et le caporal Bernard Desnoyers, qu'ils n'avaient jamais apposé leur signature, effectivement, sur les documents qu'on leur présentait, et des expertises faites par la suite devaient d'ailleurs démontrer que leurs prétentions étaient absolument exactes.

Il n'est toutefois pas impossible que d'autres accusations soient bientôt portées contre quelques-uns des agents dont les dénégations semblent "moins fondées", et, aussi, contre plusieurs garagistes qui auraient trempé dans la même "combine".

Tous les prévenus, en plus d'être accusés de fraude et de conspiration, sont également accusés de faux et d'usage de faux, tous les documents dont ils se sont servi, et il y en a des centaines et des centaines, ayant été manifestement falsifiés.

Moscou retire des troupes de CUBA

WASHINGTON. (AFP) — L'Union soviétique a informé les Etats-Unis qu'elle retirera plusieurs milliers d'hommes de Cuba avant le quinze mars prochain, mettant ainsi à exécution la promesse de M. Khrouchtchev de procéder à ce retrait "en temps opportun" et allégeant dans une large mesure la forte pression exercée sur l'administration Kennedy en ce qui concerne le problème cubain.

Cette information émane de milieux diplomatiques généralement bien informés et n'a pas encore été confirmée officiellement par la Maison Blanche et le département d'Etat. Cependant, on pense dans les milieux politiques américains que la décision inopinée prise lundi après-midi par M. Kennedy de convoquer à une réunion extraordinaire lundi soir les dirigeants des deux partis au Congrès avait pour but de les tenir au courant de la communication parvenue de Moscou.

Celle-ci n'a pas été transmise par un message de M. Nikita Khrouchtchev au président Kennedy mais par la voie diplomatique normale qui est maintenant utilisée par les deux gouvernements pour traiter du problème cubain.

A la suite de la forte pression que certains parlementaires républicains ont exercée sur l'administration démocrate depuis plusieurs semaines, le gouvernement avait engagé il y a quelques jours de nouvelles conversations à Moscou par l'intermédiaire de son ambassade dans la capitale soviétique. On pense que l'ambassadeur Foy Kohler qui vient de rentrer à Moscou après deux semaines de consultations à Washington, était porteur d'instructions nouvelles à ce sujet et qu'il a fait pression sur le Kremlin pour que l'engagement pris par M. Khrouchtchev, fin novembre, soit respecté le plus tôt possible.

La controverse politique qui s'est engagée à Washington sur le problème cubain avait atteint son paroxysme il y a deux semaines lorsque plusieurs parlementaires avaient affirmé que le potentiel soviétique à Cuba constituait une menace pour les Etats-Unis et les pays de l'hémisphère et lorsque certains avaient même affirmé que des armes "offensives" soviétiques étaient restées à Cuba après le retrait en novembre des fusées nucléaires et des bombardiers IL-28.

L'administration était restée sur ses positions : les effectifs soviétiques à Cuba étaient composés d'environ 17,000 hommes

Voir MOSCOU en page 2

PAS D'ARGENT, PAS DE SUISSE — Ces "suisses" anglais, à la hallebarde altière, sont surnommés "mangeurs de boeuf" et ont la garde de la Tour de Londres et des bijoux de la Couronne. Ils viennent d'exiger une augmentation de 24 cents par jour, et ils menacent de décréter la grève si on ne leur accorde pas d'ici samedi prochain. C'est un détachement de ces "mangeurs de boeuf" qu'un officier est ici en train de passer en revue. Les hommes portent un costume rouge à fraise blanche qui date du temps des Tudor. Il s'agit, pour la plupart, d'anciens militaires. En supplément d'honoraires de $30.80 par semaine, ils touchent 70 cents par jour pour monter la garde à la Tour de Londres quand cette dernière est fermée aux touristes. C'est pour ce travail supplémentaire qu'ils exigent l'augmentation précitée.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Décisions lentes et pénibles

Le sort fait aux chiros la semaine dernière à l'Assemblée législative illustre combien les décisions gouvernementales sont lentes et pénibles à Québec.

Le premier ministre Jean Lesage a alors annoncé son intention de nommer une commission d'enquête pour étudier l'opportunité de légaliser la chiropractie au Québec comme dans six autres provinces canadiennes. M. Lesage a motivé sa décision en disant qu'on n'était pas suffisamment éclairé sur ce qui se passait ailleurs et en invoquant l'obstruction du Collège des médecins et l'absence d'accord sur les principes du bill proposé par les chiros.

Cette décision aurait été parfaitement normale si les chiros ne s'étaient déjà présentés devant l'Assemblée législative en 1961 et n'avaient justement obtenu alors un accord général sur les principes de leur bill.

Le gouvernement et le Collège des médecins avaient accepté, à ce moment, le principe de la légalisation de la chiropractie à condition que le diplôme de chiropraticien soit décerné par une faculté universitaire du Québec et que les cours comprennent une forte dose de sciences médicales. Ce n'est pas qu'on acceptait comme scientifiquement valables les théories sur "la distribution et l'action physiologique normale de l'influx nerveux dans les tissus et les cellules", mais plutôt qu'on désirait réglementer dans l'intérêt de la santé publique une profession où les charlatans ont tendance à s'infiltrer.

Or, la création d'une commission d'enquête remet tout en question, ceci deux ans après que le gouvernement et le Collège des médecins eurent publiquement accepté le principe de la légalisation conditionnelle de la chiropractie.

Que s'est-il passé depuis 1961 ? La réponse se trouve dans la guerre sourde du Collège des médecins qui avait pourtant promis sa collaboration aux chiros dans l'établissement de facultés universitaires pour le besoin de leur profession.

Il est inconcevable que le gouvernement n'ait pas constaté plus tôt que le Collège des médecins n'avait aucune

Voir DEMOCRATIE en page 2

Les minima d'assurance-auto seraient augmentés au Québec

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Le gouvernement provincial aurait l'intention d'augmenter les minima d'assurance que doivent posséder les automobilistes en vertu de la loi de l'indemnisation des victimes des accidents d'automobile adoptée en mai 1961.

Les autorités provinciales jugent qu'un minimum global ou "inclusif" de $35,000 fournirait une protection plus efficace que les montants actuellement en vigueur soit $5,000 pour dommages au bien d'autrui, $10,000 pour blessures ou décès dans le cas d'une seule personne, $20,000 pour blessures ou décès dans le cas de plusieurs personnes dans un même accident.

Un avis de motion annonçant des amendements à la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile a été inscrit, ce matin, au feuilleton de l'Assemblée Législative.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré que les modifications proposées n'apporteront qu'une augmentation minime au coût de l'assurance.

Il a ajouté que d'autres provinces avec une loi semblable à celle du Québec procédaient dans le même sens. Une des raisons pour ces modifications aurait trait aux compensations généreuses accordées par les tribunaux dans les cas d'accidents.

Diefenbaker doit partir (Harkness)

CALGARY. (PC) — M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense nationale, a déclaré hier que M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, devrait être remplacé par une autre personnalité à la tête du parti conservateur.

Il a dit : "Je pense que la mesure que j'ai prise ... est la plus nette indication de mon manque de confiance en la direction du parti. Je ne saurais proposer qui que ce soit pour succéder à M. Diefenbaker. C'est une décision qui appartiendrait à une convention du parti." M. Harkness, qui a quitté le cabinet il y a deux semaines au sujet de la controverse sur les armes nucléaires, a pris la parole au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté qu'il était "inévitable" que sa démission, ajoutée à celles de MM. Sévigny et Hees, fasse du tort à l'image que donne le parti. Il a affirmé que, s'il est réélu dans Calgary-Nord, il accepterait le poste de ministre de la Défense dans un cabinet conservateur à condition que la politique qu'il a préconisée soit appliquée.

L'ancien ministre a expliqué que sa démission avait été provoquée par la "situation générale", mais que sa cause immédiate a été "tout le problème de la défense, surtout la partie qui concerne les armes nucléaires."

Il a affirmé que personne ne peut prévoir actuellement les possibilités de réélection du parti conservateur. M. Harkness a précisé qu'il espère passer la plus grande partie de la période électorale dans la circonscription de Calgary-Nord qu'il représente depuis 1945.

Le candidat du parti conservateur dans cette circonscription sera désigné mercredi soir. Personne, actuellement, ne s'opposerait à la candidature de M. Harkness.

L'ancien ministre, interviewé auparavant dans le train qui le ramenait de Calgary à Ottawa, a ajouté qu'il voulait qu'on comprenne bien qu'il était en désaccord avec la direction du parti, et non avec le parti conservateur lui-même.

Il a expliqué : "Le fait que j'aie été en désaccord avec la direction du parti n'est pas une raison pour que je quitte le parti. En fait, je me dois de rester dans le parti."

M. Harkness a précisé qu'il se propose de se présenter en défendant sa propre politique de défense : "Je pense que ma position est parfaitement logique."

...Il a expliqué qu'il établira sa position lors de la mise en candidature.

Environ 40 personnes se trouvaient à la gare du Canadien Pacifique, à Calgary, pour accueillir bruyamment M. et Mme Harkness qui rentraient chez eux.

La revision de la carte électorale

Un compromis "sauvera" les régions rurales

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Le gouvernement libéral a trouvé une formule pour que les députés ne boycottent pas la prochaine révision de la carte électorale, mais y collaborent au contraire. Avec cette formule, on prévoit :

1—qu'au lieu de 95 membres, l'Assemblée législative en comptera plus de 100, probablement quelque 110 après les élections générales dans quatre ans ;

2—que la plupart des nouveaux députés représenteront, à la Chambre basse, de nouvelles circonscriptions électorales créées dans la région comprenant l'Ile de Montréal, l'Ile Jésus et Chambly ;

3—qu'il y aura un ou deux sièges additionnels à l'Assemblée législative pour le district Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

4—qu'on ne touchera pas aux bornes des "comtés fixes" dont il est question dans l'Acte de l'Amérique britannique du nord ;

5—que la circonscription des Iles-de-la-Madeleine continuera d'exister ;

6—que les changements seront minimes dans les autres parties de la province.

Un arrêté ministériel daté du 14 décembre 1961 avait formé un comité pour une étude préliminaire du problème de la révision de la carte électorale; et les membres de cet organisme, MM. Fernand Grenier, président, Jean Hamelin, Vincent Lemieux, Yves Martin, André Raynauld, Harold-M. Angell, avaient fait rapport le 15 janvier 1962 en essayant de dégager les normes les meilleures pour une telle révision.

Ils proposaient :

1—que le nombre des députés à la Chambre basse soit porté de 95 à 100;

2—que l'île de Montréal, l'Ile Jésus et Chambly aient quatorze députés de plus à l'Assemblée législative;

3—que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en compte deux de plus;

4—que le nombre des circonscriptions électorales restent inchangé dans les districts de l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte Nord et l'Outaouais;

5—enfin que l'on réduise le nombre des comtés partout ailleurs au Québec.

La circonscription "idéale" : 27,500 électeurs

D'après le comité et les statistiques de 1960, dont il s'était servi, la circonscription électorale moyenne de la province, soit la circonscription idéale, devrait grouper quelque 27,500 électeurs. Or il y a un an, 12 de nos comtés correspondaient à cette moyenne; par contraste, dans 24 d'entre eux, les chiffres étaient supérieurs à la moyenne; et dans 59 d'entre eux, ils étaient inférieurs.

Le comité suggérait donc d'agrandir 59 de nos circonscriptions, particulièrement celles des Cantons de l'Est et de

Voir REVISION en page 2

A la recherche d'un avion perdu

NORTH BAY (PC) — Neuf avions de recherche et de sauvetage de l'Aviation royale canadienne ainsi que deux appareils de reconnaissance de l'armée ont décollé tôt aujourd'hui pour survoler à basse altitude des centaines de milles carrés d'une région accidentée, boisée et arrosée de lacs à l'est de North Bay, afin de retracer un monomoteur Cessna 180 porté disparu depuis dimanche.

Le Dr J.-B. MICHAUD, 56 ans, de Drummondville

Son fils, YVES MICHAUD, 12 ans

Le Dr J.-B. Michaud, âgé de 56 ans, de Drummondville, et son fils de 12 ans, Yves, étaient les deux seuls occupants de l'appareil qui était parti de North Bay dimanche soir et devait atterrir à l'aéroport de Dorval quelques heures plus tard.

Dix minutes après leur départ de North Bay, on perdit tout contact avec la radio de l'appareil équipé seulement de roues.

Hier midi, une équipe terrestre de vingt hommes entreprenait de couvrir un territoire situé à 60 milles au nord de North Bay, une région où l'on croit que l'appareil se serait posé.

Les secouristes craignaient que des loups n'aient menacé la vie du Dr Michaud et celle de son fils, si jamais l'avion était immobilisé et que l'homme et l'enfant étaient blessés. Tous les secouristes portent des armes.

Une tempête de neige avait paralysé les recherches aériennes hier, alors que deux appareils seulement ont réussi à sillonner sans succès la région durant quelques heures.

Aujourd'hui, une équipe de cinq sauveteurs-parachutistes se préparent à quitter Trenton pour aller sauter au-dessus de l'endroit où on retrouvera l'appareil.

Un porte-parole de l'Aviation canadienne a déclaré qu'un avion pouvait atterrir à quelques endroits de cette région. Il dit qu'il y avait de nombreux lacs dans ce secteur, mais que la glace était brisée et parfois couverte d'eau.

L'envolée en ligne droite de North Bay à Montréal est de 300 milles et passe au-dessus de la forêt inhabitée comprise

Voir AVION en page 2

Le Conseil des arts reçoit $4 millions d'un donateur anonyme

OTTAWA. (PC) — Un bienfaiteur anonyme a donné au Conseil des arts du Canada un montant de près de $4,250,000 en vue de permettre à des étudiants canadiens de parfaire leurs études en médecine, en sciences et en génie.

Il s'agit du don le plus important jamais reçu par le Conseil des arts depuis sa fondation en 1957.

M. Douglas B. Weldon, président du Conseil, a annoncé hier soir qu'une tranche d'un million lui sera remise immédiatement et que le reste lui parviendra au cours des prochaines années.

M. A. W. Trueman, directeur du Conseil, a déclaré pour sa part que ce don "constituait un magnifique témoignage de reconnaissance à l'égard du Conseil, de son travail et de la place qu'il occupe dans la vie canadienne".

Le donateur a exigé que son nom soit gardé secret pour toujours. Il est bien stipulé que l'argent doit aller à ceux qui semblent particulièrement qualifiés pour contribuer au progrès du savoir ou qui ont les aptitudes nécessaires pour exercer brillamment une profession.

La démission de Fleming a causé peu de surprise

par **Marcel GINGRAS**

OTAAWA. — La démission du ministre de la Justice, M. Donald Fleming, n'a pas tellement surpris les milieux fédéraux.

Pour des raisons diverses, plusieurs s'attendaient à cette nouvelle. Pour tous, le seul point d'interrogation qui demeure est celui des raisons du départ du ministre.

M. Fleming, on le sait, invoque des raisons personnelles, mais sans les exposer, ce qui, évidemment, fait travailler les imaginations.

Au souvenir de la dernière guerre électorale, certains se disent que le ministre quitte la politique parce qu'il se sent coupable de l'échec de son parti, le 18 juin.

Dès la dévaluation du dollar, en mai, puis, au lendemain des élections, à l'annonce de la quasi-faillite du Canada, plusieurs quotidiens avaient réclamé la tête de M. Fleming qu'ils avaient alors accusé de mensonge, ou, tout au moins, de manque de clairvoyance.

Depuis ce temps, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. L'économie canadienne s'est raffermie, mais tous savent bien que les causes de son anémie du printemps subsistent et, là encore, ils tiennent M. Fleming responsable du mal qui peut de nouveau se manifester au grand jour.

Sentant bien l'impopularité dont il est l'objet, même s'il est passé des Finances à la Justice, le ministre a donc décidé de démissionner, disent les tenants de cette première thèse.

D'autres, non moins nombreux, soutiennent que M. Fleming quitte la politique tout simplement parce qu'il ne peut décidément s'entendre avec le premier ministre, M. Diefenbaker.

Le regret publiquement exprimé du premier ministre sur ce départ, ce qu'il n'a pas fait aux démissions de MM. Harkness, Hees et Sévigny, a enlevé évidemment beaucoup de poids à cette explication que certains persistent à donner.

Ceux qui voient les choses ainsi sont évidemment ceux-mêmes qui, aux premières rumeurs de dissension au sein du cabinet, avaient placé le nom de M. Fleming sur la liste des ministres rebelles qui réclamaient le départ de M. Diefenbaker.

La Cour suprême

MM. Harkness, Hees et Sévigny sont partis avec fracas, M. Fleming est alors demeuré à son poste. La thèse vaut donc plus ou moins. Si le ministre de la Justice avait été en désaccord avec son chef sur la question des armes nucléaires, pourquoi n'aurait-il pas suivi immédiatement ses collègues démissionnaires ?

Moins nombreux, un autre groupe d'observateurs veut que lorsque M. Fleming parle de raisons "personnelles" il ait à l'esprit le choc que lui a causé la toute récente mésaventure de son fils, Donald Watson, mystérieusement blessé par une arme à feu à la résidence d'une citoyenne en vue du district fédéral.

Grâce aux événements politiques qui se précipitaient alors, ce désagréable accident n'a pas fait les manchettes des jour-

Voir FLEMING en page 2

Un mot de sympathie

OTTAWA. (DNC) — La décision du ministre de la Justice de quitter la politique lui a valu au moins un mot de sympathie.

Le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, a exprimé hier l'opinion que M. Fleming a été victime d'un chef incompétent à diriger un parti politique et plus encore, un gouvernement.

Le "Père Noël"
Début du procès de Georges Marcotte PAGE 3

Washington
Concessions des E.-U. sur les essais-H PAGE 41

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 38
Comiques / 39
Courrier de Pauline / 44
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 7
Les patrons / 31, 32
Les Tribunaux / 8, 9
Loisirs et récréation / 11, 12
Mots croisés / 39
Radio et Télévision / 28
Spectacles et Concerts / 46
Sports / 23 à 25 et 39
Vie féminine / 42 à 45
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 40
Yachting / 15 à 22 et 26

LA MÉTÉO

NEIGE. — MIN.: 15 ; MAX.: 20

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Bilan de 1962

La politique canadienne a contribué au déficit de la balance des Etats-Unis

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétariat américain au Commerce annonce que les mesures prises par le Canada pour endiguer la fuite de ses devises en 1962 ont eu de fâcheuses répercussions sur le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis.

Cependant, ce déficit n'a été en 1962 que de l'ordre de $2.2 milliards. Il avait été de $2.4 milliards en 1961 et de $4 milliards en 1960.

Au nombre des plus importantes causes du déficit, les statisticiens du secrétariat au Commerce enregistrent "les effets persistants de la dévaluation du dollar canadien et de la création d'un taux de change fixe pour cette monnaie, ainsi que des différentes mesures prises par le gouvernement canadien pour renforcer ses réserves de devises". Un prêt de $250 millions, dont la moitié a été versée au Canada au cours du quatrième trimestre, est également noté.

Pourtant, durant le premier semestre de l'année écoulée, la position des paiements internationaux des Etats-Unis s'était trouvée améliorée "temporairement" par suite de la crise canadienne.

Il semble également que les surtaxes douanières décrétées par le Canada ont affecté les comptes américains. Les statistiques données pour le mois de novembre, les plus récentes qui aient été publiées, montrent que le total des exportations canadiennes vers les Etats-Unis a été, ce mois-là, de $338.7 millions, enregistrant ainsi une hausse de $28.1 millions sur le mois de novembre 1961. Pendant ce temps, les importations américaines au Canada baissaient de $7.6 millions par rapport au mois correspondant de l'année précédente, n'atteignant que $325.3 millions.

Le secrétariat au Commerce constate que le surplus laissé par la balance commerciale américaine est tombé d'un milliard de dollars de 1961 à 1962, passant de $5.4 milliards à $4.4 milliards. L'administration américaine s'est déjà plainte à plusieurs reprises que les surtaxes douanières et la dévaluation du dollar canadien ont contribué à cette baisse des exportations.

Alma: rejet de l'ultimatum

par **Pierre O'NEIL**
Envoyé spécial de LA PRESSE

ALMA. — La grève des instituteurs se poursuit à Alma.

Hier soir, au cours d'une assemblée publique, convoquée par la Ligue des propriétaires de l'endroit, une foule de 1,000 personnes, la plupart propriétaires, ont fait savoir dans un chahut indescriptible qu'ils n'acceptaient pas l'ultimatum du gouvernement priant la Commission scolaire de porter le taux de la taxe foncière de $1.10 à $1.35 le $100.

Au cours de l'assemblée la foule a également fait savoir qu'elle exigeait que le gouvernement fasse enquête sur l'administration de la Commission et que l'actuel conseil d'administration démissionne sur le champ.

"Voici mon opinion personnelle, a dit un délégué, et je ne crois pas me tromper; ces commissaires n'ont pas la compétence requise pour administrer un budget de $3,000,000. Je demande leur démission en bloc".

Un commissaire : "Maudit innocent . . ."

Un autre commissaire : "Quand chacun de nous viendra sur les rangs, vous nous mettrez dehors."

Un propriétaire : "Pas question . . . c'est tout de suite."

C'est dans cette atmosphère que s'est déroulée l'assemblée. Du parquet de la salle, les mères de familles interpelaient les commissaires tandis que d'autres propriétaires s'emparaient à tout hasard du micro pour réclamer que les enfants retournent en classe au plus tôt.

"On veut de l'école demain : le problème on le règlera plus tard."

Les questions fusaient de partout; elles venaient par dizaine à la fois, les conrtibuables y répondaient souvent entre eux, et lorsque les commissaires prenaient la parole c'étaient des hurlements qui montaient de la salle."

Rien de changé

Mais au fond, l'assemblée d'hier n'a rien réglé. Et à la suite de la réunion les membres de la Commission persistaient dans leur détermination d'obéir à l'ultimatum du gouvernement.

Quant aux professeurs ; ils ont déclaré par la voix de leur président qu'ils n'iraient en classe que chèque en main et non sur de simples possibilités de règlement. En pratique, cela veut dire que la Commission devra débourser d'un seul coup plus de $350,000 en arrérages pour huit semaines de salaires à 400 professeurs.

La grève a été déclenchée jeudi le 14.

Des 400 professeurs, dont les salaires varient entre $2,600 et $7,000 par année, une cinquantaine sont des religieux ou des religieuses, une centaine des instituteurs et le reste des institutrices.

Certains des instituteurs sont de jeunes pères de famille qui sont maintenant dans le besoin.

L'arrêt de travail a été approuvé par 97% des professeurs concernés.

Il a causé une suspension immédiate des cours dans 21 écoles de la région d'Alma et libéré pour des vacances forcées plus de 7,000 écoliers des cours primaires, secondaires et classique.

La Commission scolaire dispense en effet l'enseignement dans les quatre premières années du cours classique et les quatre dernières sont dispensées par un externat classique dont les professeurs, en majorité religieux, sont également en grève.

Les parents s'inquiètent et font des gorges chaudes sur le fait qu'au Parlement de Québec on a déclaré que si la situation en était une d'urgence à Alma elle ne saurait être considérée comme t e l l e à l'échelle de la province. Ce sont des paroles que les pères de famille d'Alma n'oublieront pas de sitôt.

Le fond du problème

La grève des professeurs n'est qu'un problème de surface dans le conflit qui met aux prises la Commission scolaire avec le ministère de la Jeunesse et les contribuables d'Alma avec leurs commissaires.

Tout le conflit est né à l'occasion de la fusion il y a un an et demie des corporations scolaires de Riverbend, Isle-Maligne, Naudville, et Alma.

Si on en croit les contribuables et les commissaires, le gouvernement avait conscience au moment de la fusion que celle-ci exigerait d e s ajustements et il aurait promis à ce moment de porter une attention particulière au problème qui en découlerait.

Dans les villes de Riverbend et Isle-Maligne dont le territoire comprenait les propriétés de l'Aluminum Company et de Price Brothers, les contribuables ne payaient presque pas de taxes. On dit même ici que d'une certaine façon ce sont les grandes compagnies qui étaient les propriétaires des commissions scolaires !

Si bien que l'année terminée il y avait des surplus appréciables et, pour les faire disparaître, les commissaires ne trouvaient rien de mieux que d'organiser une petite session d'étude à Banff en Alberta.

Origine d'Amérique

C'est un professeur de géographie allemand, Waldseemuller, qui proposa qu'on nommât "Amérique" le nouveau monde en 1507.

Ravages de la grippe asiatique aux E.-U.

WASHINGTON. (PA,AFP,UPI, Reuters) — La grippe asiatique, ce fléau tant redouté, fait ses ravages aux Etats-Unis.

Les régions les plus atteintes sont la ville de New-York et le Tennessee, où le nombre de cas a atteint les proportions d'une épidémie.

Cette épidémie, bien que moins sérieuse jusqu'ici que celle de 1957, a causé une augmentation marquée des décès, souligne le docteur George James, commissaire à la santé de la ville de New York.

Le Dr James a ajouté que la métropole américaine a enregistré une augmentation de 984 décès durant les premières sept semaines de l'année, par rapport à la même période de l'année dernière.

Par ailleurs, trois régions du Tennessee ont été touchées sérieusement par cette épidémie. On signale même que les hôpitaux de Memphis ont annulé les heures de visite afin de prévenir les cas de contagion.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

intention de donner suite à une promesse faite en public et qu'il n'ait rien fait pour intervenir dans une situation qui constituait un véritable mépris du Parlement provincial.

Pendant presque deux ans, le gouvernement a laissé les choses aller à la dérive et il est resté indifférent, alors que le Collège des médecins revenait sur la parole donnée à l'Assemblée législative. Or, voici qu'au moment où le gouvernement a de nouveau l'occasion de trancher la question . il est obligé de recourir à une commission d'enquête faute de renseignements suffisants.

On pourrait évidemment répondre qu'il existe des problèmes plus urgents et d'un plus grand intérêt public que celui des chiros. Mais cette affaire ne constitue pas un cas isolé; on n'a qu'à se rappeler les longs mois pendant lesquels le gouvernement se torturait pour éviter toute décision sur la nationalisation de l'électricité.

Dur apprentissage que celui d'apprendre à être expéditif !

(Tous droits réservés)

MOSCOU

SUITE DE LA PAGE 1

dont trois groupes de combat représentant environ 5,000 hommes mais dont certaines des armes avaient déjà été évacuées vers l'URSS. Les porte-parole officiels, dont le président lui-même, affirmaient que rien ne permettait de penser que des armes "offensives étaient restées à Cuba ou y avaient été introduites depuis le début de novembre dernier". Enfin, l'administration reconnaissait que trois navires soviétiques étaient arrivés à Cuba et ajoutait que la surveillance aérienne quotidienne de Cuba était toujours en vigueur.

On peut imaginer que la décision prise par Moscou va immédiatement diminuer la pression républiciaine sur l'administration et "désamorcer" dans une certaine mesure l'arme politique que constituait l'affaire cubaine aux Etats-Unis. On affirme d'ailleurs de source diplomatique informée que la décision soviétique n'entre pas dans le cadre d'un marché quelconque et que Moscou n'a fait qu'exécuter une promesse faite par M. Khrouchtchev au président Kennedy.

En marge de cette question, l'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies M. Adelai Stevenson, avait dit ce matin qu'il ne serait pas surpris si M. Khrouchtchev rappelait de Cuba des troupes "à moins que nous rendions trop embarrassante pour lui pareille initiative".

"A mon avis, a précisé M. Stevenson, M. Khrouchtchev devrait rappeler ses troupes, non seulement parce qu'il a dit qu'il avait l'intention de le faire, mais parce que la présence de milices étrangères dans l'hémisphère occidental est de nature à accroître considérablement la tension entre l'est et l'ouest."

AVION

SUITE DE LA PAGE 1

dans le parc Algonquin, d'une superficie de 250 milles carrés.

On a en outre révélé que les deux disparus étaient chaudement vêtus et qu'ils possédaient des vivres pour environ une semaine.

La Dr Michaud était allé rendre visite à des amis à North Bay avec son fils. Les conditions atmosphériques étaient favorables. Maire de Drummondville en 1954 et en 1955, le Dr Michaud fut défait aux élections municipales l'an dernier. Il est père d'une famille de neuf enfants.

Mme Michaud a révélé hier soir que son mari avait appris à piloter durant la deuxième guerre mondiale et avait recommencé à faire du pilotage il y a quelques années.

Son fils Yves, fréquente le collège classique de Drummondville.

DELEGATION COMMERCIALE BELGE — Le ministre belge du Commerce extérieur et de l'assistance technique, M. Maurice Brasseur, est arrivé hier soir à Montréal par avion pour rejoindre le prince Albert de Liège. On le voit ici à gauche, à son arrivée à l'aérogare de Dorval. Il est accompagné du consul général de Belgique à Montréal, le comte Philippe de Liedekerke, à droite, et de M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et communications du Québec.

photo Michel Giroux, LA PRESSE

Accueil exceptionnel de la Maison Blanche à Bétancourt

WASHINGTON. (AFP-UPI-PA) — Pour marquer l'importance qu'attache le gouvernement des Etats-Unis à la visite que fait à compter d'aujourd'hui le président Romulo Bétancourt du Vénézuéla, la Maison blanche s'est préparée à lui réserver un accueil exceptionnel, marqué notamment par un défilé militaire dans les rues de la capitale.

Le président du Vénézuéla et Mme Bétancourt ont été transportés directement par hélicoptère de la base aérienne d'Andrews sur la pelouse de la Maison blanche où ils arrivaient peu avant midi.

Cinq détachements de troupes représentant toutes les armes — armée, marine, aviation, fusiliers marins et gardes-côtes — ont défilé devant la voiture du président.

Les présidents Kennedy et Bétancourt confèrent à partir de 4 h. cet après-midi, puis les visiteurs seront les hôtes à scuper du président et de Mme Kennedy.

M. et Mme Bétancourt ont fait escale hier à San Juan de Porto-Rico où un accueil enthousiaste leur a été réservé. Une foule de plus de 50,000 personnes a acclamé les visiteurs tout le long du parcours dans les rues de la ville.

Visiblement ému par la chaleur de la réception, M. Bétancourt a déclaré qu'il avait quitté son pays avec un peu de nostalgie mais sans aucun souci quant à la stabilité de son gouvernement.

A sa descente d'avion, il a été reçu par le gouverneur Luis Munoz Marin. "C'est un honneur pour nous de recevoir une nouvelle fois un véritable champion de la liberté et de la démocratie", a déclaré le gouverneur.

Hier soir, la colonie cubaine installée à Porto-Rico a donné une réception en l'honneur des visiteurs.

Québec étudie la question des déficits scolaires

QUEBEC. (par **Jacques MONNIER.**) — Le ministère de la Jeunesse étudie actuellement la question des déficits accumulés par les commissions scolaires de la province; et le gouvernement Lesage prendra au cours de la présente session du Parlement, les décisions qui s'imposent pour venir en aide à ces commissions.

M. Paul Gérin-Lajoie a annoncé la nouvelle dans une lettre qui, datée du 15 février, était adressée à M. Camille Lavoie, président de la Commission des écoles d'Alma.

Dans sa missive, le ministre de la Jeunesse exprime l'espoir que cette Commission prenne toutes les dispositions nécessaires pour régulariser sa situation et faire face à ses obligations, particulièrement en ce qui concerne le paiement des traitements des instituteurs.

Le député de Vaudreuil-Soulanges rappelle :

1 — que les commissaires d'écoles, d'une façon générale, sont tenus, par la Loi de l'instruction publique, à préparer et à soumettre à l'administration provinciale, avant le 30 juin, un budget pour l'année scolaire commençant le 1er juillet;

2 — que les commissaires doivent imposer des taxes suffisantes pour pouvoir faire face à toutes leurs dépenses, compte tenu des subventions auxquelles ils ont droit;

3 — que, l'automne dernier, la Commission d'Alma a soumis un budget prévoyant un déficit de $700,000 environ avec un impôt foncier de $1.10 par $100 de biens-fonds impossables;

4 — que normalement, pour équilibrer le budget, l'impôt aurait dû être porté à $1.62, mais que, par la suite, le ministère de la Jeunesse a autorisé à ne lever qu'un impôt de $1.35, ce qui laissait un déficit de $350,000;

5 — que les commissaires d'Alma reçoivent cette année $335,500 de subventions régulières, $411,240 de subventions pour travaux de construction; $190,000 de subventions spéciales.

M. Paul Gérin-Lajoie conclut que le gouvernement provincial a fait sa juste part, que la Commission scolaire d'Alma doit prendre les moyens pour faire face à ses obligations et que le ministère de la Jeunesse collaborera avec cet organisme dans les limites de leurs responsabilités respectives, telles que prévues par le système scolaire de la province.

M. Diefenbaker se dit assuré de sa réélection

TORONTO. (PC) — Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a déclaré aujourd'hui qu'il n'éprouvait pas le moindre doute quant à sa réélection le 8 avril prochain.

Il a dit à des journalistes de Toronto qu'il "éprouvait la même certitude qu'en 1957".

"J'avait alors affaire à ceux qui disaient qu'une victoire conservatrice était impossible. Quant à moi, l'issue de la lutte ne faisait aucun doute et j'éprouve de nouveau les mêmes sentiments."

M. Diefenbaker est arrivé dans la Ville-Reine ce matin pour prendre la parole au cours de l'après-midi devant l'Association conservatrice - progressiste de l'Ontario. —

Un porte-parole conservateur a prédit que le discours du premier ministre "aura l'effet d'une bombe".

"Je n'aurais jamais formé un gouvernement en 1957 si je m'étais préoccupé des prophètes de malheur", a souligné le premier ministre.

M. Deifenbaker a refusé de commenter la déclaration de l'ex-ministre de la Défense, M. Douglas Harkness qui, hier encore, a réclamé la démission du leader conservateur pour le bien du parti.

"Je ne suis pas venu ici pour me préoccuper de questions de ce genre."

"Je suis venu à Toronto pour discuter des problèmes de l'heure avec le Canadien moyen, hommes et femmes."

Le premier ministre a passé une bonne partie de la matinée dans son wagon privé à préparer le discours qu'il devait prononcer au cours de l'après-midi.

FLEMING

SUITE DE LA PAGE 1

naux, mais les précautions de la justice pour limiter le bruit dans toute l'affaire n'ont pas empêché la nouvelle de se répandre et d'affecter le ministre de la Justice.

La raison la plus généralement invoquée pour expliquer le départ de M. Fleming tient cependant au désir qu'il aurait d'entrer à la Cour suprême où il existe un poste vacant depuis le 2 février.

Sans accéder au poste de juge en chef auquel le principe de l'alternance désigne le juge Robert Taschereau, M. Fleming, dit-on, serait fort heureux de devenir l'un des juges puinés du plus haut tribunal du pays.

Ce légitime désir, M. Diefenbaker serait présentement en mesure de le satisfaire, mais les objections à une telle nomination ne manquent pas.

De quel droit, disent certains, le chef d'un gouvernement minoritaire défait aux Communes procéderait-il à une aussi importante nomination sans avoir obtenu du peuple un renforcement de mandat ?

Déjà, on reproche au premier ministre ses nominations de dernière heure au sénat, et l'on parle même d'abus de pouvoir. Si les sénateurs sont des législateurs, ils n'ont toutefois pas mission d'appliquer la justice. Le présumé abus de pouvoir aux dernières nominations s'accepte donc assez facilement. Mais que penserait le public si un geste identique portait sur le banc du plus haut tribunal judiciaire du pays une créature politique d'un gouvernement défait ?

A cet argument s'en ajoute un autre invoqué hier même à Ottawa par un critique du parti conservateur.

Selon ce critique qui veut demeurer anonyme, comment M. Donald Fleming, ancien ministre de la Justice, pourrait-il, du banc de la Cour suprême, contester le jugement d'hommes qu'il aurait lui-même nommés à des tribunaux inférieurs ?

Même plus ou moins valable, cet argument ne manquerait pas d'être repris si M. Fleming devait accéder à la Cour suprême.

REVISION

SUITE DE LA PAGE 1

la Gaspésie, ou plus exactement d'en faire disparaître quelques-unes et d'agrandir les autres.

Les députés de ces 59 comtés ne sont pas prêts à accepter une telle proposition à cause du risque personnel qu'elle leur ferait courir; et comme ils constituent la majorité à l'Assemblée législative, le gouvernement doit se concilier à leurs bonnes grâces s'il veut procéder à la révision indispensable d'au moins certaines parties de la carte électorale. Les autorités provinciales en sont venues à la décision de laisser les 59 circonscriptions i n t a c t e s ou presque; il faudra donc nécessairement augmenter le nombre total des comtés de la province et le porter au delà du minimum de 100 que le comité avait prévu lorsqu'il préconisait la disparition de certaines circonscriptions; le statu quo ne peut plus être toléré notamment :

1 — dans la région de l'Ile de Montréal, de l'Ile Jésus et de Chambly dont la population constitue les 38% de la population totale de la province alors qu'on ne trouve, dans ce secteur, que 16.8% des comtés du Québec;

2 — dans le district du Saguenay-Lac-Saint-Jean où la population s'est accrue dans la proportion de 321% entre 1921 et 1956 et continue d'augmenter.

Cruauté des Tartares

Les Tartares envahirent la Russie en 1237, tuant et pillant, pour y implanter un régime d'oppression qui dura plus de 200 ans.

Le Boeing des NOA aurait été victime de la tempête

WASHINGTON, (UPI) — Le B o e i n g 720 des Northwest Orient Airlines, qui s'est écrasé en Floride la semaine dernière avec ses 43 occupants, a été soumis à des "forces" suffisamment violentes pour causer une défaillance de structure.

Ne voulant émettre aucune opinion prématurée, les enquêteurs du gouvernement américain se sont refusés à dire si cette défaillance de la structure de l'appareil avait été causée par une tempête d'une violence inouïe ou tout simplement par la chute à vitesse folle qui marqua les derniers instants du vol 705.

Une tornade

La première explication serait assez surprenante, car les avions du type du Boeing 720 sont reconnus parmi les plus solides jamais construits. "Si l'accident a été causé par la tempête, a notamment déclaré un pilote, il faut qu'il se soit agi d'une véritable tornade. Et même là je ne puis croire que ceci peut arriver à un réacté."

Une étude de l'enregistreur de bord, retrouvé dans les débris de l'appareil, a révélé à date que :

—Le Boeing 720B était parvenu à une altitude de 19,400 pieds lorsqu'il rencontra une zone d'extrême turbulence;

—Il volait alors à la vitesse d'environ 300 milles à l'heure, soit à la vitesse de pénétration dans une zone de turbulence indiquée pour ce type d'appareil;

Une force de 3.5 "G"

—Il fut soumis alors à une force négative de gravité de l'ordre de 3.5 "G". Une telle force a pour effet d'imprimer un mouvement vers le sol aux ailes, et elle est, avec une intensité de 3.5 "G", infiniment supérieure à ce que l'appareil est susceptible de supporter.

— Cette pression (causée probablement par de très fortes turbulences) fut suivie d'une minute environ de vol assez confortable, de 30 secondes de vol légèrement secoué, puis d'un piqué du nez qui amorçait un plongeon dont l'appareil ne devait jamais sortir;

— Et qu'enfin l'avion a atteint la vitesse d'au moins 620 milles à l'heure dès la première moitié de sa chute de 19,000 pieds. L'enregistreur de vol n'a pu capter la vitesse de l'appareil après qu'il eut franchi le palier de 10,000 pieds, car la vitesse alors atteinte était supérieure à tout ce dont un réacté est capable à cette altitude.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 15
MAXIMUM DEMAIN : 20

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Cantons de l'Est; région de Québec :** Nuages, neige légère intermittente aujourd'hui ; neige cette nuit, neige légère éparse demain après-midi. Températures saisonnières. Vents du nord-est de 15 milles aujourd'hui, de 20 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 15 et 20 ; Québec, 10 et 15.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Généralement ensoleillé aujourd'hui ; demain, généralement nuageux, intervalles de neige légère. Froid. Vents du nord de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 15 sous zéro et 5 au-dessus ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 25 sous zéro et zéro.

Régions du lac Saint-Jean, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Généralement ensoleillé aujourd'hui, nuages cette nuit, neige légère intermittente demain. Températures saisonnières. Vents du nord de 15 milles.

OFFRES D'EMPLOIS
CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Architecte ($6,520 - $8,585) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec ; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Inspecteur grade 1 (Division des arbres) ($4,330 - $4,890) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelque expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture.

Inspecteur grade 2 (Division des arbres) ($5,170 - $5,871) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelques années d'expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture acquise de préférence au service de la Cité.

Inspecteur grade 1 (Occupation — Permis et Inspections) ($3,700 - $4,700) — Hommes bilingues. Age : avoir au moins 21 ans au 1er avril 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Expérience : de préférence, avoir quelque expérience dans un travail obligeant le titulaire au contact avec le public. **Devoirs de cette fonction :** visiter les domiciles et établissements commerciaux en vue d'assurer l'observance des règlements régissant l'occupation, la salubrité et autres règlements.

Moniteur - trice (Récréation) ($4,049 - $4,330) — Hommes ou femmes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er janvier 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : posséder une expérience d'au moins deux saisons ou l'équivalent dans l'organisation d'activités récréatives, sportives ou autres du même genre.

Notaire ($6,000 - $9,000) — Hommes bilingues. Age : ne pas avoir atteint 35 ans à la date d'entrée en fonction. **Qualités requises :** avoir obtenu une commission de notaire de la Chambre des notaires de la province de Québec et être en règle avec ladite Chambre.

Policier ($4,400 - $5,795) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ et moins de 30. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5'9", pieds nus ; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après 3 ans de service.

Stagiaire en architecture ($5,475 - $6,220) — Hommes ou femmes. Le traitement initial des candidats n'ayant fait aucune cléricature reconnue sera le minimum précité ; après six mois de cléricature, le salaire sera de $5,920. Le maximum de l'échelle sera atteint douze mois plus tard. Le candidat sera nommé architecte ($6,520 - $8,585) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Technicien (Architecture) ($5,193 - $6,795) — Hommes ou femmes. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; de préférence avoir fait des études en architecture. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans le dessin d'architecture, de façon à pouvoir exécuter des croquis, des plans de parcs, de terrains, d'immeubles et d'appareils. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en architecture.

Technicien (Electricité) ($5,193 - $6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; de préférence avoir fait des études en génie. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans des travaux d'électricité, de façon à pouvoir élaborer des projets d'électrification et diriger l'exécution technique des travaux. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires en électricité.

Technicien (Phytopathologie) ($5,193 - $6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience pratique dans l'exécution de tâches variées inhérentes à la conservation d'arbres, arbustes ou plantes, telles que : fertilisation, soins physiologiques, traitements antiparasitaires, etc. Aucune expérience particulière n'est requise des candidats possédant un diplôme universitaire en phytopathologie obtenu à la suite d'études post-universitaires.

Technicien (plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération) ($5,193 - $6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans la préparation de plans généraux et de détails concernant l'installation d'appareillage de plomberie, de chauffage ou de systèmes de tuyauterie. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires dans une des spécialités propres à la fonction.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel, Bureau 403, Hôtel de ville.

La Diligence

APRES LE THEATRE
DINER AU COIN DU FEU
atmosphère de détente, souper tardif, service empressé
Restaurant
Stage Coach Inn
RESERVATIONS : RE. 1-7771
SPACIEUX STATIONNEMENT
DECARIE AU COIN DE NAMUR

La Fontaine de Trevi
Spécial cette semaine
SHISHKEBAB

Agneau mariné en brochette avec oignons, piments verts, tomates, servi avec une salade italienne et riz Pilaf. $2.45
Repas complet
Autres dîners d'hommes d'affaires à partir de $1.35
6717 ST-HUBERT
CR. 1-0855
Au 2e étage notre SALON-BAR BERNINI
Tous les soirs, la fameuse PIERRETTE DORE au piano avec ses chansons piquantes

Le Paré
1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes
BAS pour VARICES
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Bretelle redressement | Urinoir | Sacro-iliaque ou lombaire | Appareil suspension | Bande herniaire

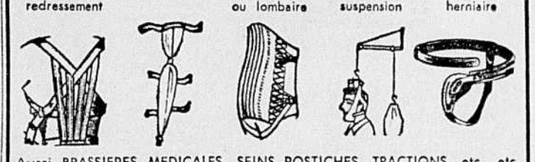

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.
Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Succ. : 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

LE CENTRE DU
Cadillac
usagé
À MONTRÉAL
Sanguinet Automobile Ltée

Toutes ces voitures portent une pleine garantie sur moteur-transmission-différentiel pour 3 mois

'61 CADILLAC convertible 955A entièrement équipé. Vraie aubaine pour acheteur sérieux, couleur noir, intérieur rouge SPECIAL $4795

'60 CADILLAC "FLEETWOOD" 953A, 4 portes, toit rigide, entièrement équipé, plus système d'air climatisé, vrai bijou. Couleur blanc. EN SPECIAL $3895

'61 CADILLAC "ELDORADO" 848A convertible, entièrement équipé. Couleur bleu turquoise. SPECIAL $5295

'62 CADILLAC "ELDORADO" convertible rose, 846A, entièrement équipé. Voiture de grand luxe. EN SPECIAL $6995

'61 CADILLAC "CONVERTIBLE" 931A, couleur bleu métallique, tout équipé. SPECIAL $4795

'60 CADILLAC "COUPE DE VILLE" 112SA, tout équipé, toit rigide. 2 tons. SPECIAL $3895

'61 CADILLAC "SPORT COUPE" 922B, toit rigide. Tout équipé, couleur blanc. SPECIAL $4395

'62 CADILLAC "SEDAN DE VILLE" stock 1187A, toit rigide, tout équipé, en parfaite condition, comme neuf. Couleur noir SPECIAL $5500

'59 CADILLAC "FLEETWOOD" 1042A, entièrement équipé. Vraie aubaine, noir. SPECIAL $2995

LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES ET COULEURS EN VILLE

"SALLE DE MONTRE INTERIEURE"
1888 rue PAPINEAU
ENTRE ONTARIO ET LAFONTAINE
L.A.4-3761

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 19 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 108

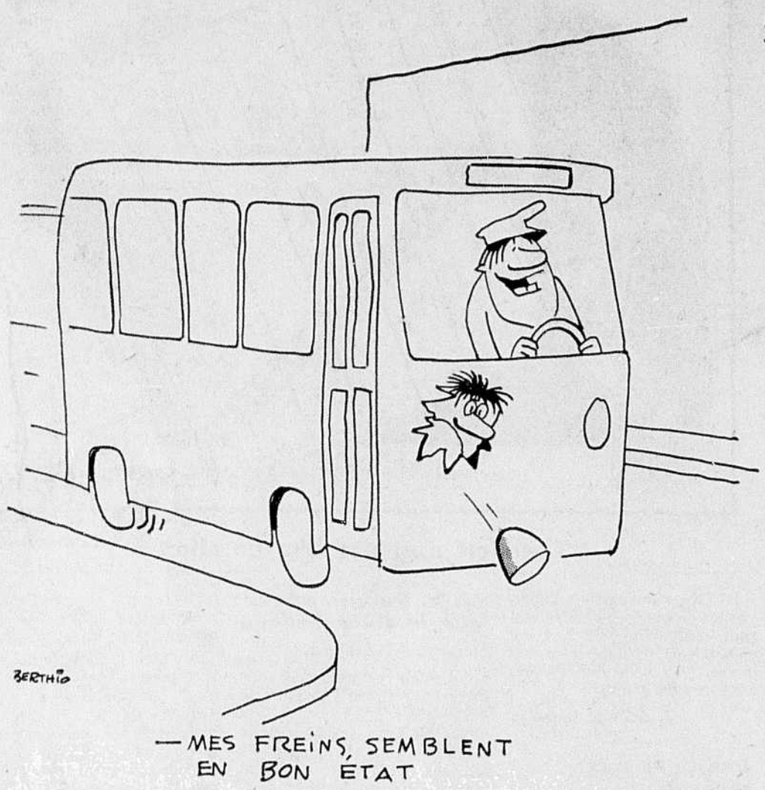

Le procès "Marcotte"

Jean-Paul Fournel relate le crime de St-Laurent

par **Maurice MORIN**

Seconde journée du procès de Georges Marcotte.

Dans le box aux témoins, Jean-Paul Fournel, âgé de 40 ans, co-accusé, premier témoin ... témoin-clef de cette affaire dramatique, sensationnelle.

Il a commencé sa déposition sous le coup de 10 h. 15.

Me Michel Chamberland, greffier, lui a fait prêter serment, puis Me Claude Wagner, procureur de la Couronne, lui a demandé s'il n'avait pas quelque chose à dire.

"Oui", a répondu le témoin d'une voix faible que le micro pouvait à peine amplifier.

"Je réclame la protection de la Cour".

"Elle vous est accordée à condition que vous ne disiez que la vérité ... toute la vérité", a dit l'hon. juge Roger Ouimet.

"Je le jure", a repris Fournel.

Et il a relaté les événements meurtriers de la journée du 14 décembre dernier, sa rencontre avec Marcotte qu'il identifie et Jules Reeves, le troisième inculpé, leur randonnée jusqu'à la banque, le hold-up, la tuerie.

Après avoir déposé pendant une quinzaine de minutes, Fournel s'est senti malade, et la Cour a ajourné pendant quelques minutes afin de lui permettre de se remettre.

Voici ce que Fournel a déclaré en substance au tout début de son témoignage ... puis une fois qu'il fut remis de sa faiblesse.

Tout d'abord, il a pointé du doigt... Marcotte comme ayant été l'individu qui était affublé du costume du Père Noël.

Sa déposition, il convient de le souligner, a été sensiblement la même que celle qu'il a donnée à l'enquête du coroner et à l'enquête préliminaire qui se sont aussi instruites aux Assises.

Une fois qu'il fut retourné à son appartement, place Meilleur, après le hold-up meurtrier, il y a trouvé Marcotte et Jules Reeves.

"Marcotte, a-t-il dit, était ivre et c'est à ce moment que j'ai appris la mort des deux policiers.

C'est à 10 heures du matin, que Marcotte, Reeves et lui-même quittèrent un petit restaurant de la rue Chabanel, dans le nord de la ville, dans une automobile de l'année que Marcotte avait louée.

Puis, à un certain moment, ils laissèrent cette voiture et montèrent dans un autre véhicule que Marcotte avait volé.

Des armes à feu furent placées dans ce dernier véhicule et la voiture louée fut laissée sur un terrain de stationnement à ville Mont-Royal.

C'est lui qui était au volant de la voiture jusqu'à la scène du hold-up. Reeves avait pris place à droite et Marcotte, à l'arrière.

Et pendant qu'il se trouvait sur la banquette arrière, Marcotte s'affubla d'un costume de Père Noël, avec chapeau et barbe.

Il était 11 heures lorsqu'ils arrivèrent à la banque.

"Reeves et moi-même, a continué le témoin, nous sommes allés à l'intérieur. J'avais une carabine dans les mains; Reeves, lui brandissait un revolver, calibre 45.

"Marcotte avait une carabine, calibre 308, de fabrication belge.

"Reeves devait "faire" la caisse; moi, je devais tenir les employés ... en joue, en respect. Marcotte devait se tenir à la porte.

"Mais Marcotte négligea de suivre "les plans tels que conçus la veille ... et se dirigea plutôt vers la chambre forte. Reeves avait pris l'argent qu'il avait placé dans une taie d'oreiller. J'ai sommé Marcotte de se diriger vers l'extérieur, mais il ne sembla pas comprendre.

"Je saisis le sac et me dirigeai vers l'extérieur ; je plaçai l'argent dans le véhicule. "Puis, j'aperçus la voiture-ambulance de la police. Je tirai et je vis un policier plonger vers le sol .... puis j'entendis un cri de l'autre côté ... je perdis la tête et rentrai dans la banque. Je brisai une fenêtre avec la crosse de la carabine et courus par les champs".

On connait le reste. Fournel l'a relaté à deux reprises dans le passé ; son retour à son appartement, sa fuite dans l'ouest du pays, son retour dans la métropole.

Le témoin dit un mot du partage de la somme liquide volée : $2,000 chacun.

Contre-interrogé, il a admis posséder un dossier judiciaire pour des vols à main armée, être en liberté surveillée depuis 1960.

Transportés dans leur propre voiture-ambulance

La voiture-ambulance qui avait conduit les agents Claude

Voir FOURNEL en page 10

Objections de la Couronne

A deux reprises, au cours de la déposition de Fournel, les jurés ont été priés de se retirer pendant que le procureur de la Couronne présentait une argumentation en droit et s'opposait à la manière dont Me Mayrand procédait au contre-interrogatoire.

A chaque occasion, le juge Ouimet donna raison à Me Wagner et l'instruction put continuer en présence des jurés.

En une autre circonstance, Me Wagner trouva étrange l'intervention de Me Trajan Constantin, qui assiste Me Mayrand, et en fit part au tribunal, toujours en l'absence du jury.

Appelé à s'expliquer, Me Constantin a affirmé que ses services avaient été retenus par le frère de Fournel et que, pour pouvoir voir ce dernier, il avait été obligé de présenter une requête pour l'obtention de brefs de prohibition et d'Habeas Corpus. (Cette requête a été rejetée, on le sait, et la Cour d'Appel a même refusé qu'un appel soit interjeté).

Puis Me Constantin a affirmé qu'il avait agi pour Fournel jusqu'à l'enquête préliminaire de celui-ci... mais qu'il n'avait pas été délié de son secret professionnel. Que, par contre, il n'avait jamais été question du hold-up, entre Fournel et lui.

De son côté, Me Mayrand affirma que son confrère "n'avait jamais eu la chance d'entrer dans les confidences de Fournel et que s'il posait certaines questions au témoin, en contre-interrogatoire, c'est qu'il avait pris des renseignements d'autres sources !"

Mettant fin à la discussion, le juge Ouimet a dit : "Me Mayrand, je constate que vous avez eu le temps de préparer votre cause".

Hier, l'avocat de la défense avait tenté ... mais en vain d'obtenir un délai.

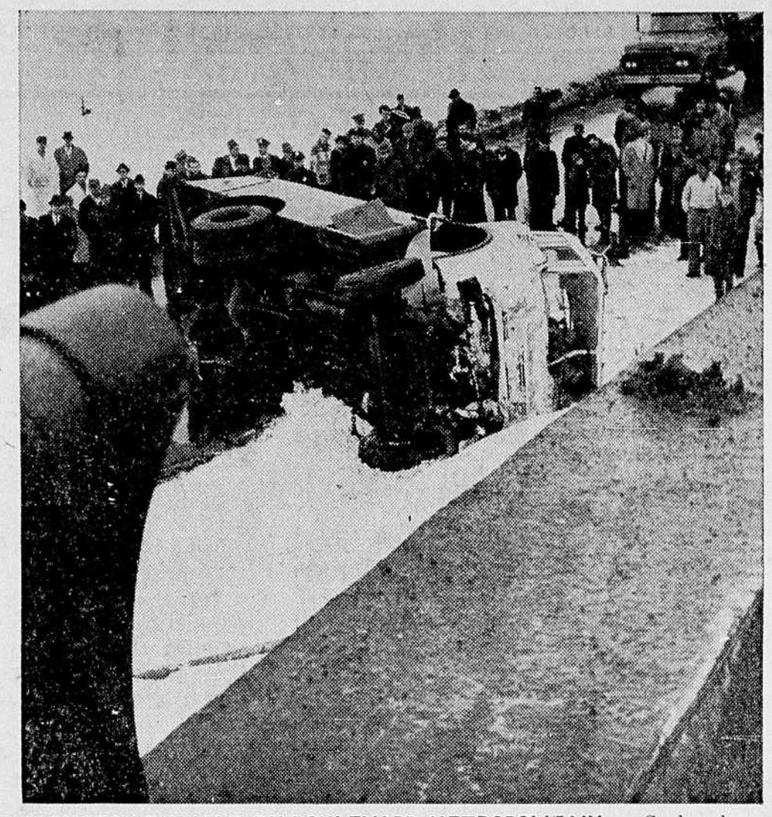

PLONGEON DU HAUT DU BOULEVARD METROPOLITAIN — Ce lourd camion de la compagnie L.-H. Ouimet, 234 rue Van Horne, est tombé à son tour, du boulevard Métropolitain, une des plus célèbres rampes de lancement du pays. Le mastodonte qui est immobilisé, 15 pieds plus bas, rue St-Hubert, avait auparavant fauché ce qui sert de garde-fou sur une longueur d'environ 50 pieds. Les deux occupants du véhicule, Jean-Guy Lepage, 23 ans, 5234 rue Casgrain, conducteur du camion, et Fernand Cormier, 25 ans, 6240 rue Casgrain, reposent dans un état critique à l'hôpital Jean-Talon.

Photo Paul-H. Talbot, LA PRESSE.

Pont-Viau est sur le point de manquer d'eau potable

par **Jean-Louis ARCAND**

Les retards dans l'exécution des travaux de la nouvelle usine de filtration commencent à créer des problèmes à Pont-Viau.

Vendredi soir dernier, les quartiers de l'extrémité nord de la ville manquaient d'eau pendant quelque temps. La capacité de 6 millions de gallons par jour de l'ancienne installation ne peut suffire à la demande, même en utilisant l'équipement au maximum.

Pourtant, l'administration municipale n'est pas à blâmer, la nouvelle usine devait être prête pour le 19 décembre. Une clause du contrat qui accorde la construction à la compagnie Frazer Brace le prévoit.

Le conseil municipal a fait parvenir à la compagnie, par les voies légales, une mise en demeure la sommant de quitter les lieux de la construction pour le 1er mars, travaux terminés ou non. Après cette date, si nécessaire, la municipalité ferait terminer les travaux par une autre firme, aux frais de Frazer Brace.

Du point de vue des autorités municipales, les difficultés techniques rencontrées, la cause des retards, sont le problème de Frazer Brace et la firme doit prendre les moyens de respecter ses engagements malgré tout.

Mais les procédures légales sont longues et coûteuses, c'est pourquoi une offre de la compagnie sera probablement acceptée par l'administration. Frazer Brace se soumet à une proposition du maire Roger Provost, et s'engage à effectuer, sans charges additionnelles, certains travaux supplémentaires qui permettraient d'utiliser dès maintenant une partie de la nouvelle usine de filtration en la reliant à l'ancienne installation. Cette solution doublerait la production qui serait alors, à 12 millions de gallons par jour, amplement suffisante pour les besoins actuels. La ville serait ainsi approvisionnée adéquatement et la compagnie Frazer Brace pourrait terminer les travaux à la satisfaction de tous.

FAITS divers

Un mort sur la route 9

Une petite auto de marque européenne, impliquée dans un accident sur la route no 9, hier après-midi, a été démolie et l'un des deux occupants a été tué sur le coup.

La victime a été identifiée comme étant Barbara Scannon, âgée de 28 ans, demeurant au 4412 ouest, rue Ste-Catherine. La police tente de communiquer avec les parents de la jeune fille qui sont présentement en Floride.

Un compagnon de la jeune fille a été blessé sérieusement et il a été transporté à l'hôpital St-Charles, à St-Hyacinthe.

L'accident est survenu à Ste-Hélène, comté de Bagot.

Un adolescent se tire une balle accidentellement

Un adolescent de 15 ans s'est accidentellement tiré une balle de calibre .22 dans le côté

Voir FAITS DIVERS en p. 10

La promenade de la rivière des Prairies

Des citoyens craignent pour leur tranquillité

par **Raymond MASSE**

Une imposante délégation de propriétaires et de locataires résidant au bord ou près de la rivière des Prairies, dans les districts Laval et Ahuntsic, a présenté ce matin à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, un mémoire pour expliquer son opposition à la réalisation, au coût d'au moins $25,000,000, d'une voie-promenade qui doit être construite en partie dans la rivière même, entre le boul. de l'Acadie et l'Ile de la Visitation.

A l'appui de leur requête, les délégués ont particulièrement souligné que le boul. Gouin suffit amplement à absorber le flot de la circulation, d'autant plus, ajoutent-ils, que le boul. Henri-Bourassa a été construit, à grand frais, spécialement pour détourner la circulation du boul. Gouin.

"Nous ne voyons aucune nécessité de détourner une partie de la circulation du boul. Gouin pour la diriger sur le bord de la rivière des Prairies", renchérissent les délégués.

"Cette nouvelle route causerait des préjudices très graves aux propriétaires riverains, en ce sens qu'elle les priverait de la tranquillité qu'ils ont recherchée pendant des années et qu'ils ont enfin trouvée en réussissant à s'établir sur le bord et aux alentours de la rivière au prix de sacrifices pécuniaires très lourds. Les résidences sont attrayantes et bien entretenues. Toutes ont de belles terrasses avec fleurs, arbres décoratifs, etc. La plupart ont des quais pour y accoster leurs embarcations de plaisance et plusieurs s'y sont fait construire des piscines".

Toujours selon le même mémoire, il y a lieu de penser également "aux personnes qui ont loué un logement près de la rivière à un prix élevé, afin de jouir, eux aussi, de la tranquillité et de la beauté des lieux.

En donnant suite au projet, "les propriétaires subiraient une grosse dépréciation de la valeur de leurs immeubles et perdraient, tout comme les locataires, leur tranquillité si chèrement acquise, tout cela pour permettre à quelques curieux de venir s'y promener une fois ou deux".

Par l'entremise de M. Charles-E. Chalifour, leur porte-parole, les délégués ont noté qu'"une autre objection à l'aménagement de cette voie-promenade est la somme formidable qu'elle va coûter".

"On mentionne le chiffre de $25,000,000, ce qui veut dire, d'après les expériences passées, qu'elle en coûtera probablement près du double. C'est beaucoup trop d'argent pour une promenade d'une dizaine de minutes en automobile et qui, en réalité, ne pourra être utilisée comme telle que pendant les quelques mois d'été".

D'autre part, les délégués ont dit croire que la Ville pourrait exécuter certains travaux susceptibles de satisfaire les intéressés sans causer de tort à personne et sans qu'il en coûte $25,000,000.

Voici les suggestions adressées à l'administration :

1.—Statu quo de la circulation dans les deux directions, boul. Gouin, quitte à élargir cette artère du côté sud, si cela est indispensable, jusqu'à Montréal-Nord, comme cela a été fait de Cartierville à l'autoroute des Laurentides;

2—Etablissement d'un observatoire, terrain de pique-nique et d'un quai, à l'île Perry;

3—Remplissage de la Rivière-des-Prairies, en face de la prison de Bordeaux, de l'île Perry à la pointe de l'hôpital de la Merci, afin d'y aménager une terrasse;

4—Amélioration du parc Nicolas-Viel ;

5—Agrandissement du parc

Voir PROMENADE en page 10

Toujours de la neige!!!

De la neige ...

De la neige dans nos rues, c'est un peu du pain sur la planche ... pour les employés du service municipal de la voie publique.

Ils en ont du pain ... pardon, de la neige à enlever ... et ils en auront encore puisque les prévisions de la météo nous en prédisent de 2 à 4 pouces pour ce soir et demain.

Et .. ils n'ont même pas fini d'enlever les 82½ pouces dont on nous a gratifié depuis le début de l'hiver.

Ce n'est pas qu'ils font la paresse, au contraire ... vous les voyez jour et nuit, ils vous empêchent même de stationner votre voiture en face de votre porte, car ils ont l'intention d'enlever cette belle neige blanche qui fait office de mur entre la rue et le trottoir.

Capture de 2 prisonniers

Les deux prisonniers qui s'étaient évadés de la prison de Trois-Rivières hier soir, n'auront pas joui longtemps de leur libération ... prématurée. En effet, ce matin, peu après 11 h. le caporal Noiseux du détachement de la PP à La Tuque, a opéré l'arrestation d'André Turcotte, âgé de 30 ans et de son compagnon, l'expert en évasion (déjà deux à son crédit), Claude Lefebvre, âgé de 18 ans.

Selon un porte-parole de la Sûreté provinciale, les deux récidivistes avaient volé une automobile au Cap-de-la-Madeleine et se dirigeaient vers le nord de la province.

Lefebvre qui attendait son procès et Turcotte qui purgeait une peine de trois ans, n'ont offert aucune résistance au moment de leur arrestation ; dans le courant de l'après-midi, ils devaient réintégrer la prison de Trois-Rivières. Les évadés n'avaient en leur possession aucune arme à feu ; on a cependant retrouvé dans la voiture un coteau, l'arme qui avait servi à blesser le gardien.

En déclanchant leur évasion, les deux bandits ont en effet blessé un gardien dont l'identité n'a pas encore été révélée. Lefebvre l'aurait frappé avec un couteau et n'eût été le mouvement de recul de ce dernier, le coup aurait pû être très dangereux. Heureusement, la lame n'a fait qu'effleurer son front et il est tombé à la renverse.

Au moment de l'évasion hier soir, on croyait que les apaches s'étaient emparé de révolvers ou de carabines appartenant aux gardiens.

Pour l'Expo

HUIT ASSOCIATIONS PRECONISENT L'EST

Huit associations se sont groupées hier afin de recommander ensemble que l'emplacement de l'Exposition de Montréal en 1967 soit dans l'est de la métropole.

Un mémoire a été préparé à cet effet et il sera rendu public cet après-midi au cours d'une conférence de presse au Club Canadien.

Ces huit associations sont les suivantes : le Centre commercial de Montréal, la Société des hommes d'affaires de l'est, l'Association des hommes d'affaires du nord, l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal, l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac, le Quartier français de Montréal, l'Association des hommes d'affaires de Pointe-aux-Trembles et l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic.

Québec contribuera au prolongement du boulevard Cavendish

Le gouvernement du Québec a annoncé hier que le ministère de la Voirie contribuera au prolongement du boulevard Cavendish en défrayant le coût de construction de deux viaducs, ce qui représente des déboursés de $1,000,000.

Les deux viaducs, l'un au Chemin de la Côte-de-Liesse et l'autre à l'intersection du boul. Métropolitain, sont tous deux situés dans les limites de la municipalité de St-Laurent. Ils constituaient l'obstacle principal à la réalisation d'un projet qui date de plusieurs mois.

La participation de St-Laurent à la construction du nouveau boulevard Cavendish se résumera donc à l'aménagement de la route entre les limites de la municipalité de Côte-de-Liesse et le Chemin de la Côte-Vertu. La construction du prolongement du boulevard Cavendish, entre ces deux points, coûtera environ $500,000.

Le prolongement du boulevard à partir du Chemin de la Côte St-Luc jusqu'au boulevard Métropolitain, une distance à peine supérieure à deux milles et demi, nécessitera la participation des municipalités de Saint-Laurent, Côte-St-Luc, Mont-Royal et Montréal. Le coût total du projet sera réparti entre ces quatre municipalités en tenant compte de la distance que chacune d'entre elles aura à réaliser.

La participation prévue est de $1,300,000 pour Côte-St-Luc, pour un quart de mille; Montréal, $820,000 pour .27 mille; The Town of Mount Royal, $830,000 pour .26 mille.

La Ville ouvrira d'autres terrains de stationnement

M. Jean Lacoste, directeur du service de la circulation, à l'hôtel de ville, a annoncé, aujourd'hui que la Ville établira plusieurs autres terrains de stationnement municipaux au cours de l'été prochain.

M. Lacoste n'a toutefois pas précisé les endroits de ces terrains additionnels.

Il y a actuellement 59 terrains de stationnement municipaux, d'une capacité totale de 4,245 voitures. Les espaces de stationnement peuvent être loués à l'heure ou au mois.

Au cours de la période comprise entre le 1er mai 1962 et le 31 décembre 1962, 934,199 véhicules ont fréquenté ces terrains.

Anjou devra renoncer à un règlement d'emprunt

par **Thomas DUHAIME**

Le carnaval, accompagné de son cortège de festivités, bat son plein à Ville d'Anjou.

Mais ce n'est pas tout. Pour rajouter à ces réjouissances de la saison, les citoyens, du moins ceux qui ont opiniâtrement combattu l'administration Crépeault, depuis près d'un an, en votant contre le projet de construction d'un garage municipal ($516,000), trépigneront de joie encore davantage, en apprenant que le ministère des Affaires municipales vient de rejeter (pour de bon cette fois !) le fameux règlement 255.

"Je dois vous informer que le ministère des Affaires municipales se voit dans l'obligation de refuser l'approbation du règlement no 255, qui n'a pas reçu de la part des électeurs propriétaires la sanction prévue de la loi."

Dans ce paragraphe concluant une lettre de M. Pierre Laporte adressée au député de Bourget, — et aussi au secrétaire de la ville, M. Jean-Paul Pilon, — les contribuables d'Anjou qui réprouvaient le projet, reçoivent (enfin !) la réponse à leurs nombreuses requêtes : le référendum "majoritaire" de M. Crépeault est rejeté par Québec.

Ce projet avait survécu au sctrutin majoritaire en nombre et en valeurs, les 5 et 6 avril 1962. Cependant, étant donné la dette obligataire de la municipalité, s'établissant à un taux supérieur à 20% de l'évaluation globale imposable (soit aux alentours de 30%, à ce moment-là), il fallait une majorité des deux tiers, dans les deux cas, pour que le référendum soit conforme aux exigences de la Loi des cités et villes.

Et c'est de là que la petite guerre a été déclenchée : requêtes de protestations de la Ligue municipale et de l'Association des citoyens; délégations répétées à Québec; interventions du député Jean Meunier; bref, tout a été mis en branle pour obtenir que la

Voir ANJOU en page 10

SANDWICHES
FRAICHEUR ASSUREE
VARIETE SPLENDIDE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail
$2.40
POUR INFORMATIONS
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROIDS
4075, rue ST-DENIS

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

APPAREIL AUDITIF
Actual Size
SE PORTANT OU IL EST UTILE
Cet appareil se porte au siège même de l'ouïe ... à l'intérieur de l'oreille. Ce n'est pas un "truc" mais bien un minuscule et puissant appareil auditif électronique qui donne un bien meilleur rendement que des appareils beaucoup plus gros. Nul besoin de corde, de fils ni de lampes grâce à l'extraordinaire et nouvel appareil
MAICO Starlite
De plus il est "convertissable", c'est-à-dire qu'il se porte dans l'oreille ou (moyennant une agrafe à bouton) se place discrètement en arrière de l'oreille.
1010 est, Ste-Catherine VI. 9-6440 suite 308
Bureau principal 1529 ouest, Sherbrooke WE. 5-5293

Douleur de la plante des pieds causée par
DURILLONS
Pour les durillons, callosités et brûlements à la plante du pied, les remèdes et appareils du Dr Scholl sont tout indiqués pour vous apporter le soulagement désiré. Confort durable à bas prix. Venez dès aujourd'hui.
• Solution à tout problème d'ajustement de chaussures
• Service complet de pédicure
• CONSEILS GRATUITS D'EXPERTS
Wolfe Street Foot Clinic
LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Ste-Catherine)

FAITES VOTRE CHOIX IMMEDIATEMENT
Une Création '63
de la fameuse marque
Slater
exclusive aux spécialistes
GIROUX et Des LAURIERS
Choix de SACS A MAIN pour harmoniser
Confortable soulier en filet de nylon noir garni de cuir verni ou en filet de nylon bleu garni de veau de même teinte. AAAA à B — 4½ à 10½.
$16.95
Bottiers fashionables pour dames, enfants et messieurs
Louis Deslauriers Ltée. 6914 rue SAINT-HUBERT (angle Bélanger)
H. Giroux et Fils Inc. 1500 est, MONT-ROYAL 4029 est, ONTARIO

OUVRIERS OU SPORTSMEN...
Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.
Consultez l'un de nos techniciens diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

droit, hier soir, vers 9 h. Le jeune garçon s'amusait avec l'arme lorsque le coup partit.

Il était alors en face de la maison de ses parents, au 380 rue Charron. La jeune victime a été transportée à l'hôpital Herbert Reddy Memorial, où son état n'inspire aucune crainte.

Vol de bijoux de $15,000 à Chicoutimi

Chicoutimi. (PCf) — Un vol de bijoux, bagues et montres estimés à $15,000 a été perpétré, au cours de la nuit de dimanche, à la bijouterie Capitol, située rue Racine, principale artère commerciale de cette ville du Saguenay, à 115 milles au nord de Québec.

Les cambrioleurs ont pratiqué un trou dans un mur arrière pour pénétrer dans l'établis-

Vandales au Carnaval

QUEBEC. (PCf) — Des vandales ont détruit, au cours de la nuit de dimanche, 14 des 25 monuments de glace sculptés par des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, sur la Place d'Armes, près de la terrasse Dufferin, au coeur du vieux Québec.

La Sûreté municipale a institué une enquête.

Ces monuments avaient été sculptés lors d'un concours qui avait mis en présence 25 élèves de l'Ecole des beaux-arts, samedi.

Entre-temps, la police de Ste-Foy, signale que deux écoles de la municipalité ont reçu la visite de vandales en fin de semaine.

Pour l'une d'elles, l'école Mgr Fournier, sur le chemin de l'église, c'était la deuxième fois en un mois qu'elle recevait la visite de vandales.

Les dégâts sont estimés à plusieurs centaines de dollars et l'on a constaté la disparition d'une machine à écrire.

Piétons blessés

Deux piétons ont été heurtés par une automobile, à 7 h. 35 hier soir, en face du 12,060 boulevard Reed, près de la rue Périnault. Il s'agit de MM. Sherman Ashed et John McLeod, domiciliés au 11,940 Michel-Sarrazin, apps 2 et 3. Ils ont été conduits à l'hôpital Sacré-Coeur pour y être traités en rapport avec des fractures aux jambes.

Le conducteur de l'auto était M. Williard Dier, du 3850 boulevard Laurier, à St-Hubert.

Chasse à l'homme

Deux hommes et une femme ont été légèrement blessés à la suite d'une chasse à l'homme tôt ce matin. La course a débuté à l'angle des rues Sherbrooke et Plessis alors qu'une auto-radio prenait en chasse une voiture dont la description correspondait à celle d'une auto qui avait servi lors d'un hold-up quelques heures plus tôt.

Voyant que le conducteur de la voiture refusait d'arrêter, un agent de police tira un coup de feu, ce qui incita apparemment les fuyards à tourner à droite, rue Champlain, descendant la côte à toute vitesse jusqu'à Ontario où le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule. Celui-ci entra en collision avec un taxi qui avait une cliente à son bord. Une ambulance transporta les blessés à l'hôpital, tandis que les policiers se mettaient à la recherche de l'un des voleurs qui avait malgré tout réussi à prendre la fuite à pied.

Le hold-up auquel on tentera de rattacher cette affaire a été perpétré à la station de service BP située à 4355, rue Papineau. Les voleurs s'étaient alors enfuis avec la somme de $30.

Vols dans les salles de cinéma

Une femme pille depuis cinq mois les réticules des clientes de plusieurs des grands cinémas de la rue Ste-Catherine ouest. Elle procède avec tellement de finesse qu'elle a réussi jusqu'à ce jour à étudier les pièges que lui tend la police.

Le lieutenant Jean Desjardins, du poste no 10, avoue qu'il n'est même pas sûr que ce soit une femme : "Nous le croyons, dit-il, parce que parfois ces larcins sont commis dans les salles de toilette des femmes. Il est peu probable qu'un homme pourrait se glisser en ces lieux et passer inaperçu."

La voleuse profite d'un moment d'inattention de sa victime pour lui subtiliser son bien. Si une femme dépose sa bourse sur une tablette et se tourne vers un miroir pour se refaire une beauté, elle court le risque de constater la disparition de son bien une fois son maquillage terminé. Si elle laisse son réticule sur la banquette voisine, dans le théâtre, même conséquence. C'est la mésaventure qu'a subie hier soir Mlle Louise Kennedy, du 28, Cornell, à Montréal-est. Sa bourse, et son contenu d'au moins $100, étaient disparus.

Nombreux cambriolages

Le vol le plus considérable des dernières 24 heures a été commis dans l'auto de Mlle Kahtie Goodz, de Ste-Sophie, comté de Terrebonne. Elle avait laissé son véhicule dans la rue près de l'intersection de Pines et Hutchison, quand des inconnus ont forcé le ventilateur de la portière droite, et raflé des vêtements, des manteaux de fourrure et des bijoux d'une valeur de $5,280.

$4,135 de bijoux, fourrures et autres articles ont été volés en divers quartiers de la métropole. Chez Mlle Jacqueline Valiquette, 705 est, rue Jarry; $1,-135; chez Mlle Jocelyne Chrétien, 1265, Parc Lafontaine, $1,-300; et chez Mlle Juliette Têtreault, 3480, rue Chambly, $1,-700.

Une forte quantité de bas d'hommes et de femmes et le contenu en billets d'une boite en carton cachée dans l'arrière-boutique, ont été dérobés au magasin H. Paquette, 6525, rue St-Hubert; plusieurs ballots de tissu sont disparus de la Craftsmen furniture, 450 ouest, Port-Royal.

Dans un salon mortuaire

Mme Lionel Lavallée, 2770, rue Van Horne, s'est fait voler son manteau de fourrure de $900 dans le vestiaire du salon mortuaire situé au no 1922, boul. Rosemont.

Incendie à Granby

GRANBY. (PC) — Un incendie que les pompiers de Granby ont mis trois heures à maîtriser a détruit, hier après-midi, une fabrique de matelas.

Les 30 employés de l'usine, un des plus vieux édifices de la ville, ont été évacués facilement. Les origines de l'incendie demeurent inconnues.

Bureaux d'avocats pillés

Des cambrioleurs ont pénétré avec effraction dans les bureaux des avocats Maurice Hébert, Jean Salois, Gilles Duguay et Jacques Ouellette, au 516 est, rue Sherbrooke, et ont fait main basse sur différents articles d'une valeur totale de $1400.

Le vol de machines à écrire et de menus autres articles a été découvert tôt ce matin.

Accusation à la suite d'un accident

QUEBEC. (PC) — Martin Thériault, 29 ans, de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, dans le Québec, a refusé de reconnaître sa culpabilité hier alors qu'il était accusé de délit de fuite.

Le corps de Robert Lambert, heurté par une voiture pendant la fin de semaine, a été retrouvé dans un banc de neige, près de Giffard, dans la banlieue de Québec. Son vélo se trouvait dans un fossé. Une enquête du coroner a lieu aujourd'hui.

Un cautionnement de $1,000 sur immeuble a été fixé pour sa remise en liberté provisoire. L'instruction de cette affaire aura lieu le 26 février.

Ils l'enferment dans un placard

Deux suspects, qui seraient âgés d'environ 18 ou 20 ans, ont ligoté Mme Roméo Lemay, au 5105, rue de Boucherville, vers 10 h. 15 ce matin, et l'ont enfermée dans un placard pendant qu'ils dévalisaient la maison.

Environ une demi-heure plus tard, Mme Lemay parvenait à se défaire de ses liens et alerta la police. Elle avait été blessée au nez en tentant de se défendre, mais elle a refusé les soins. En quittant les lieux, les apaches ont emporté un manteau de fourrure, un radio, ainsi que divers articles, le tout d'une valeur approximative de $1,200.

Pour un incendie à Ville Mont-Royal

Facture de Montréal : $47,767.49

Quand la cité de Montréal prête ses pompiers, camions, pompes à incendie et camions-échelles à des municipalités de banlieue, cela coûte cher au conseil municipal concerné.

Le conseil municipal de Ville Mont-Royal en sait quelque chose lui, qui, hier soir, approuvait une dépense de $47,767.49, montant de la facture présentée par Montréal pour sa participation à la lutte contre un incendie qui a ravagé, dans la nuit du 1er février, un entrepôt, au 5595, rue Paré.

Cet incendie nécessita, de la part de Montréal, deux alertes afin de circonscrire les flammes, étant donné que le service de pompiers volontaires de Mont-Royal était débordé par la violence de la conflagration.

Le conseil municipal a donc encaissé sans broncher cette facture, mais il a refusé de se rallier à la demande de Montréal.

On sait que cette dernière demandera dans son bill annuel, l'autorisation de conclure des ententes avec les municipalités environnantes, afin de les desservir avec son propre service d'incendie.

Pour Ville Mont-Royal il n'est pas question d'accepter de tels arrangements, car, estime le conseil municipal de cette ville, il arrive rarement que de si violents incendies y éclatent — c'est le deuxième en vingt ans — et en temps ordinaire le service de pompiers volontaires suffit à la tâche.

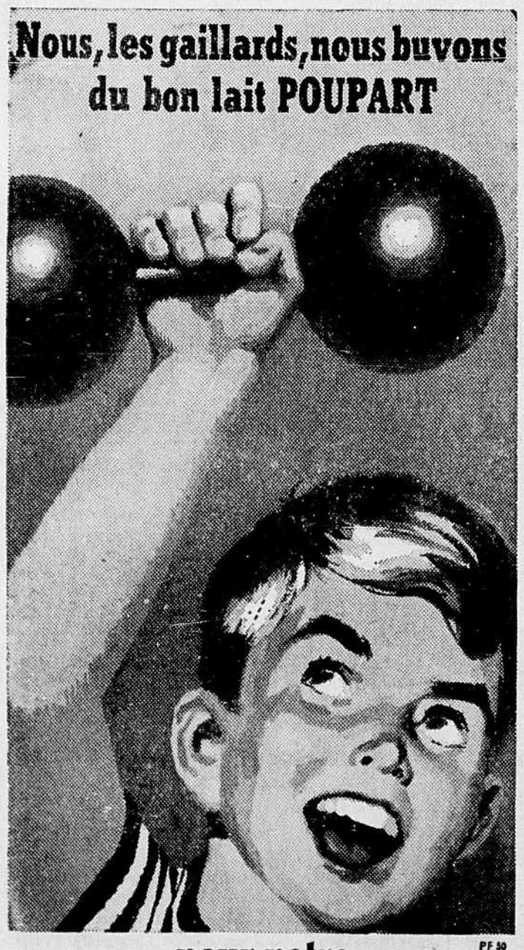

PF 50

pour notre plaisir et pour notre santé

LA. 3-2193

A. Poupart & Cie LIMITÉE

Au service des Montréalais depuis plus de 40 ans

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure, No 588,109. M. Spilberg et Sydney Spilberg, demandeurs vs Dame Aline Faucher et Jean-Paul Faucher, défendeurs. Le 1er mars 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au No 1486, rue Logan, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S., VI. 2-8715, Montréal, le 18 février 1963.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure, No 584,661. René Corbeil, demandeur vs Vincent Donohue, défendeur. Le 28 février 1963, à 1 heure de l'après-midi au lieu d'entreposage, au No 108 rue Laurier ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S., VI. 2-8715, Montréal, le 18 février 1963.

Province de Québec. District de Montréal. No 668,891. Cour de Magistrat. Denis Cotton, demandeur, vs Yvon Séguin, 5767 De Carignan, défendeur. Le 28 février 1963, à 10 heures de l'avant-midi au No 183 rue Ste-Catherine est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Aimé Duranleau, H.C.S. VI. 2-8715. Montréal le 25 février 1963.

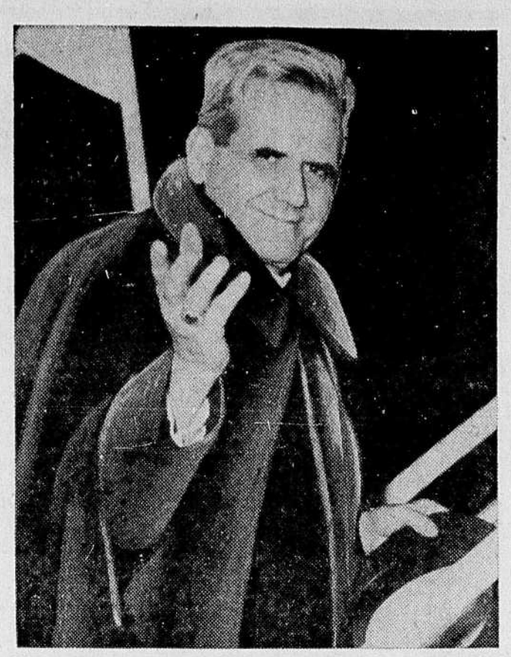

LE CARDINAL LEGER A ROME — L'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, a quitté Montréal, dimanche soir, à bord d'un avion des Lignes aériennes du Pacifique Canadien, à destination de Rome, où il participera durant les prochains trois mois, aux travaux préparatoires à la deuxième session du Concile oecuménique.

A Fabreville

Explication de la nouvelle évaluation

(par J.-L. A.) — A la suite des requêtes faites par certains propriétaires de Fabreville et par le Comité des citoyens unis, d'administration municipale a adressé à chacun des propriétaires de cette municipalité, une copie de son évaluation et tous les détails qui concernent le nouveau rôle, sujet à être adopté au début de mars.

Cette mesure a été prise pour expliquer l'augmentation que les contribuables ont constatée au rôle d'évaluation. Certains trouvent étrange la forte majoration de cette année.

Dans une nouvelle publiée la semaine dernière, il était question d'une augmentation de $11,105,300 au précédent rôle, à $28,626,400, cette année. En réalité, la marge n'est pas si forte. Le $11 millions mentionné est le chiffre apparaissant au rapport financier produit en 1962 pour l'année 1961. De fait, l'évaluation de 1962 était de $14,157,500 et elle a été majoré à $28 millions.

Cette forte augmentation s'explique, selon les administrateurs municipaux, par le fait que l'évaluation a été portée de 50 à 85% et que de plus, les terrains vacants qui étaient évalués à 6 sous du pied carré, ont été comptés à 15 sous pour le résidentiel et à 20 sous pour le commercial.

Ce rajustement est la raison de l'écart qui inquiète une partie de la population, précise l'administration de Fabreville.

Nouveau directeur au département de biochimie de Laval

Le Dr Louis Berlinguet, professeur de biochimie expérimentale, vient d'être nommé directeur du département de biochimie, à la faculté de Médecine de l'Université Laval.

Bachelier ès-sciences de l'Université de Montréal (1947) et docteur ès-sciences de Laval (1950), le Dr Berlinguet assumait depuis 1958 le titre de directeur-adjoint du département.

"Fellow" de l'Institut de Chimie du Canada, ancien président des professeurs de Laval, le Dr Berlinguet a été très actif dans les milieux scientifiques et universitaires et est l'auteur de plusieurs publication scientifiques.

Il succède au Dr R. Gingras, qui vient d'être nommé doyen de la faculté de Médecine.

Un CF-104 s'écrase en Alberta ; aucune nouvelle du pilote

OTTAWA. (PC) — Un CF-104 de l'ARC s'est écrasé hier soir dans le nord de l'Alberta, mais en rapportant la chose, l'ARC a ajouté que le sort du pilote n'était pas encore déterminé.

Les premières nouvelles parvenues à Ottawa disaient que le pilote avait été tué, mais les autorités de l'aviation ont par la suite déclaré qu'il n'était pas possible de l'affirmer et qu'il était possible que le pilote ait été éjecté.

Un hélicoptère devait se rendre sur la scène de la tragédie, située à 123 milles au nord de la station de l'ARC à Cold Lake.

Il n'a pas été possible d'obtenir d'autres détails dans la capitale. Le nom du pilote n'a pas été dévoilé.

FOURNEL

SUITE DE LA PAGE 3

Marineau et Denis Brabant sur la scène du hold-up de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le 14 décembre dernier, a aussi servi à leur transport à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance.

A leur arrivé à l'hôpital dans la voiture perforée de 11 balles, le policier Marineau était déjà mort, cependant que l'agent Brabant était dans un état désespéré.

Ces faits ont été mis en preuve hier après-midi, par un sergent de St-Laurent et par un médecin qui a reçu les deux policiers victimes de leur devoir. Et ce, au tout début du procès pour meurtre qualifié de Georges Marcotte, 32 ans, menuisier de son métier, métier, à en juger par sa feuille de route, qu'il n'a guère exercé. Le procès se déroule aux Assises, sous la présidence du juge Roger Ouimet et en présence de 12 jurés dont le choix a été complété une heure après l'ouverture de la seconde audience.

Marcotte, qui était affublé d'un costume de Père Noël, lors du hold-up suivi du meurtre des deux policiers de Saint-Laurent, a à répondre, pour le moment, de la mort de l'agent Marineau, 32 ans, époux d'Edith Martel et père de trois enfants. Il a fallu "cueillir" dans le tableau des 25 jurés supplémentaires convoqués par le Bureau du shérif pour compléter le choix du jury de 12 membres. Huit des 79 jurés appelés ont été déclarés "partiaux" par les vérificateurs, ayant affirmé s'être formé une opinion sur cette triste affaire.

C'est Me Claude Wagner, procureur chef adjoint de la Couronne, qui agit pour le ministère public, assisté de Me Jacques Ducros, procureur permanent, Me Yves Mayrand assure la défense de Marcotte, assisté de Me Trajan Constantin.

Avant la formation du jury, Me Mayrand a tenté une nouvelle fois, mais en vain, de retarder l'instruction du procès de son client.

Le juge Ouimet et Me Wagner lui ont assuré "que rien ne serait négligé pour que Marcotte obtienne un procès juste et équitable".

L'accusé, portant des lunettes aux verres très épais, présentait une tenue vestimentaire impeccable. Vêtu d'un complet gris, il avait un mouchoir blanc en poche.

Pendant toute la procédure de la première journée du procès, il est demeuré imperturbable.

Le juge Ouimet, tout en permettant aux jurés d'assister à la présentation d'un film à la Censure provinciale (on sait qu'ils ne peuvent pas se rendre dans leurs familles tant que durera le procès), s'est rendu à la requête des avocats de la défense qui ont pu s'entretenir avec leur client, au cours de la soirée.

Si quatre témoins se sont succédés hier après-midi, 21 autres seront appelés à déposer, dont Jean-Paul Fournel, également accusé de meurtre qualifié dans la même affaire.

On sait que le troisième inculpé est Jules Reeves.

Le caporal Lorenzo Marineau, de la PP, le premier témoin entendu, a déclaré avoir vu son frère vivant, une semaine environ avant le hold-up de $142,-000 perpétré au 6700, chemin de la Côte-de-Liesse. Il était alors en excellente santé. Il l'a revu mort, quelques heures après le crime, à la morgue.

Puis le Dr Paul Potvin, chirurgien attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent, a dit avoir reçu les deux victimes à 11 h. 30, le 14 décembre. Marineau était déjà mort ; Brabant a succombé par la suite. Marineau avait une plaie pénétrante à la hauteur du coeur, plaie causée par une balle d'arme à feu. Le projectile était entré latéralement.

De son côté, M. Luc Gagnon, ingénieur professionnel, a produit un plan indiquant le secteur où s'est produit le hold-up meurtrier.

Quant au sergent Jacques Côté, aussi de la police de St-Laurent, il a produit une série de photographies servant de pièces à conviction.

L'une représentait la scène du hold-up ; une autre celle d'une automobile trouvée dans un terrain de stationnement de Ville Mont-Royal, dans la soirée du 14 décembre. Dans la valise de cette voiture, il y avait deux plaques d'immatriculation supplémentaires ; une troisième laissait voir une fenêtre brisée dans la banque ; une quatrième indiquait que la voiture-ambulance de la police avait été trouée de dix à 11 balles. C'est d'ailleurs M. Côté qui a déclaré que ses confrères de travail avaient été transportés à l'hôpital dans ce véhicule. Enfin, M. Côté a produit une photographie d'une carabine trouvée dans un amas de tuyaux derrière une bâtisse sise chemin de la Côte-de-Liesse.

L'instruction du procès continue aujourd'hui.

PROMENADE

SUITE DE LA PAGE 3

Louis-Hébert et rade pour embarcations de plaisance;

6—Etang, plage, promenades pour piétons, rade pour embarcations, restaurant, etc., sur l'île de la Visitation;

7—Etablissement d'un parc, de la rue Rancourt jusqu'aux limites "est" de la Ville.

En conclusion, les délégués ont fait remarquer : "Nous sommes assurés que si toutes ou une bonne partie des améliorations que nous suggérons étaient réalisées, les personnes désireuses de se reposer sur les bords de la rivière des Prairies, d'en admirer les beautés ou d'y faire des promenades en embarcations de plaisance, auraient amplement d'endroits et d'espace pour satisfaire leurs désirs sans qu'il soit pour cela nécessaire de causer un tort considérable aux propriétaires de résidences situées sur le bord et aux alentours de cette rivière".

Pour éviter les vols

Chaque fourrure aura sa marque indélébile

par Maurice LAPERRIERE

L'épidémie de vols de fourrures va bientôt prendre fin à Montréal. C'est la conviction du directeur de la Sûreté municipale de Montréal, le chef Adrien Robert, qui donnait hier après-midi une conférence de presse au quartier général de la police, à l'issue d'une rencontre avec les représentants des associations de fourreurs aux trois échelons — manufacturiers, grossistes et détaillants — et des compagnies d'assurances. Au cours de cette rencontre un système d'identification par marque indélébile sur chacune des pièces de fourrures a été adopté afin de faciliter le dépistage.

En annonçant la nouvelle, hier après-midi, à la suite de délibérations qui durent depuis le mois de juin dernier, le chef Robert a déclaré que le système entre en vigueur immédiatement.

"C'est l'une des mesures les plus importantes jamais prises à Montréal dans la lutte contre le crime," a déclaré avec enthousiasme le chef Robert.

Il a été convenu que tous les fourreurs estampilleront sur leurs fourrures leur numéro de taxe de vente provinciale. (Ce numéro ne change jamais).

"Ce numéro, a dit le chef Robert, sera enregistré au bureau d'identification judiciaire du Service de la police de Montréal et nous permettra de connaître l'histoire de toute fourrure depuis la manufacture jusqu'au magasin du détaillant."

Le chef Robert a déclaré qu'en vertu de ce système chaque fourreur devra tenir des dossiers d'enregistrement identiques et tenir également un inventaire perpétuel.

"Dans les cas de vols ou de cambriolages, a dit le chef Robert, ce système nous donnera sur le champ la qualité et la sorte de fourrure volée.

"Chaque fourreur sera en mesure de fournir à la police et aux enquêteurs des compagnies d'assurances une description détaillée de sa marchandise. Ce système est essentiel à toute action rapide et efficace de la police et à toute possibilité de recouvrement des articles volés

"Auparavant, a ajouté le chef Robert, la police devait souvent attendre deux ou trois semaines avant d'obtenir la liste complète des articles volés."

Le chef de la Sûreté municipale a également annoncé que des visites d'inspection dans tous les établissements de fourrure situés dans les limites de Montréal seront faites par les membres de l'escouade de la Prévention du crime.

Les associations de fourreurs et les compagnies d'assurances ont accepté de participer à un système de récompense en argent pour toute personne — sauf les policiers — collaborant à l'arrestation des coupables.

Le chef de la Sûreté de Montréal a aussi annoncé que des détectives ont été assignés pour s'occuper des causes de vols de fourrures. Les agents Fernand L'Hostie et Philippe Young, du service de la prévention des crimes s'occuperont tout particulièrement du bon fonctionnement du nouveau système.

"Quoique le premier devoir de notre service de police soit de protéger la vie et les biens des citoyens de notre ville, a dit le chef Robert, il faut tout de même admettre que le public doit aussi savoir accepter ses responsabilités civiques et adopter les mesures de protection et de prévention qui leur sont suggérées par nos agents de l'escouade de la Protection des crimes.

"Ces mesures, si elles sont adoptées et mises en pratique rigoureusement par tous les fourreurs préviendront non seulement les délits contre cette industrie mais aussi contribueront à réduire les primes d'assurances.

Parmi les représentants des fourreurs et des compagnies d'assurances qui ont pris part aux délibérations qui se sont poursuivies depuis le mois de juin dernier on voyait hier après-midi M. François Beauregard, président de Fur Trade Association of Canada (division du Québec); M. Phil. McComber, qui représentait un groupe de compagnies d'assurances; M. Maurice Jaques, qui représentait un autre groupe de compagnies d'assurances; M. Dave Gillick, vice-président de Fur Manufacturing Guild et quelques autres.

Tous se sont déclarés disposés à appuyer solidement le chef Robert dans cette nouvelle campagne contre le crime.

Campagne contre l'auto-stop dans les rues de Montréal

Quarante jeunes hommes et jeunes filles comparaîtront demain en Cour municipale, sous l'accusation d'avoir pratiqué l'auto-stop. Les prévenus, des collégiens et des universitaires, âgés de 18 à 25 ans, répondront ainsi à une sommation qui leur a été envoyée la semaine dernière. En tout, 54 étudiants devaient parader en Cour municipale demain, mais 14 d'entre eux ont demandé une remise de jugement invoquant certains examens qu'ils devaient subir dans leur institution respective.

L'inspecteur Gérard Brodeur, directeur du service de la circulation à la police de Montréal, a déclaré que cette campagne contre les adeptes de l'auto-stop ne prendra fin que lorsque la situation sera jugée acceptable.

De son côté, le directeur de la Sûreté municipale, M. J.-Adrien Robert, a précisé que non seulement les étudiants d'écoles supérieures mais aussi de jeunes écoliers se livraient à cette pratique condamnable et surtout dangereuse.

"Quelques-uns, a-t-il ajouté, vont même jusqu'à nuire à la circulation en barrant le passage aux automobilistes; la prudence et aussi la morale s'opposent fortement à l'habitude de l'auto-stop".

Samedi dernier en Cour du bien-être social, 16 adolescents ont comparu sous l'accusation d'avoir fait l'auto-stop à la sortie de l'école. Ils ont tous été condamnés à $5 d'amende et lors du prononcé de la sentence, le juge J.-Gordon Nicholson a suggéré aux parents qui se trouvaient dans la salle, de laisser payer cette amende à leur enfant à même leur allocation hebdomadaire.

L'auto-stop, un délit qui va à l'encontre des lois de la circulation, peut entraîner une amende maximum de $40 pour la première offense.

602 morts dans des incendies au pays en 62

OTTAWA. (PCf) — Le ministère des Travaux publics annonce que 602 personnes ont péri dans des incendies au Canada en 1962 ; il s'agit d'une hausse de 10% au regard des statistiques de 1961.

Au nombre des victimes se trouvent 260 enfants.

Les dégâts matériels résultant de ces incendies représentent une somme de $122,239,985.

On a enregistré durant l'année 83,259 incendies, soit une moyenne de 200 incendies par jour.

Le Canada continue d'être l'un des pays au monde où l'on signale le plus grand nombre d'incendies per capita.

Paré

1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

Contre les annexions

Un appui total de Mont-Royal à Saint-Léonard

Sur recommandation du maire Reginald Dawson, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté à l'unanimité, hier soir, la résolution de principe qu'émettaient, le 13 février au soir, les représentants de 22 municipalités de la banlieue de Montréal.

On se souvient que, sur convocation du maire Petit de St-Léonard, 22 représentants de municipalités s'étaient réunis à St-Léonard en vue d'étudier la demande d'annexion faite par Montréal pour les villes de St-Léonard et de Rivière-des-Prairies, ainsi que pour aviser des mesures à prendre pour s'opposer à une telle demande.

La résolution de principe qui, le 13 février, fut adoptée par les 22 représentants, se lisait comme suit :

"Que l'assemblée s'oppose formellement à toute annexion, totale ou partielle, par la cité de Montréal, en dehors des cadres de la législation actuelle; que soit considérée comme anti-démocratique et violant les libertés humaines la proposition actuelle de la cité de Montréal d'accomplir de telles annexions, au moyen d'une loi d'exception; et enfin que le projet d'annexion de St-Léonard et Rivière-des-Prairies constitue une violation flagrante de ces principes."

C'est cette résolution que le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adoptée à l'unanimité hier soir. Il a aussi été décidé que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre Jean Lesage, au ministre des Affaires municipales Pierre Laporte, ainsi qu'au conseil municipal de St-Léonard.

ANJOU

SUITE DE LA PAGE 3

Commission et le ministère des Affaires municipales se mettent à bouger.

Le 2 août 1962, le conseiller juridique du ministère, Me Alfred Nadeau, écrivait au maire Ernest Crépeault pour l'informer "qu'il lui paraissait difficile de recommander l'approbation du règlement . . ." C'était un premier spasme !

Dans une nouvelle en primeur, à l'époque, LA PRESSE a fait écho à ce "doute" émis par les fonctionnaires du gouvernement provincial, relativement à la validité du résultat du référendum. Et pourquoi une telle hésitation ? Il fallait absolument la majorité des deux tiers . . . et de plus, la British Petroleum, qui n'a qu'une évaluation imposable de $1 million, selon un bill privilégié de l'Assemblée législative, a voté en faveur du règlement et figurait pour une évaluation de $25 millions et demi, au moment du scrutin ; ce qui a paru anormal et irrégulier à ceux qui ont combattu la validité du référendum dans de telles conditions.

D'autre part, le maire Crépeault, fort de l'opinion légale de ses propres conseillers juridiques, n'a pas désarçonné pour tout cela . . . du premier coup. De guerre lasse, cependant, et tout en laissant entendre qu'il ne doutait pas de la décision heureuse du ministère des Affaires municipales, même si elle se faisait attendre, il réunissait son conseil, la semaine dernière, pour adopter un avis de motion afin d'abroger le règlement 255 et se désintéresser de son projet de $516,000 . . . pour le moment du moins.

Ah! Paris, ville merveilleuse! Quais de la Seine . . . Place du Tertre . . . Faubourg St-Honoré . . . Poésie, fascination, enthousiasme, joie de vivre. Quel plaisir de voir l'effervescence des Parisiens, de déguster des mets exquis, d'admirer l'élégance des Parisiennes, d'aller ici et là le coeur libre et gai, d'applaudir les artistes de la Comédie-Française (surtout quand on est Gratien Gélinas)! Qu'il fait bon s'attarder à un café-terrasse, écouter les propos d'un garçon de table très "philosophe" et résoudre avec le premier venu, tous les problèmes internationaux . . . Paris, véritables délices des yeux, du palais et du coeur!

Pour se retremper dans l'atmosphère parisienne quelques heures avant d'y arriver, M. Gélinas a choisi une envolée par Air Canada. "Les breuvages et le repas qu'on nous sert au cours de l'envolée, servent "d'entrée" aux fameux régals parisiens. De plus, le service et le confort offerts par Air Canada, sans oublier les charmantes hôtesses qui parlent français, rendent le voyage très agréable," nous a-t-il dit en souriant.

Paris est maintenant de $138 plus près. Les tarifs hors-saison et peu élevés d'Air Canada pour l'Excursion de 17 jours, en réactés, classe économique, baissent le prix de votre voyage Montréal-Paris, aller-retour, à $398.50.

Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada HU. 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

MONTREAL, MARDI 19 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 108

Pas de base Polaris en Méditerranée pour l'heure

WASHINGTON. (AFP) — Il n'est aucunement question, pour le moment, d'installer, en un port quelconque de la Méditerranée, une base d'entretien et de ravitaillement des sous-marins "Polaris" qui seront affectés à la défense de cette région, précise-t-on de source officielle américaine.

La question des croisières et des patrouilles qu'effectueront les trois "Polaris" dont le sous-secrétaire à la Défense Roswell Gilpatric a récemment annoncé l'affectation à la Méditerranée à partir du 1er avril prochain, est pour le moment prématurée.

Les milieux précités ont fait cette mise au point hier à la suite des rumeurs selon lesquelles des submersibles nucléaires américains visiteraient la Turquie afin de donner à ce pays la preuve que les 15 missiles "Jupiter" qui y sont installés depuis plusieurs années et qui vont être retirés, seront effectivement remplacés par des armes plus modernes et moins vulnérables.

Il va de soi, soulignent les cercles officiels américains, que les fusées "Jupiter" actuellement en Turquie et en Italie ne seront démantelées et remplacées par les sous-marins nucléaires qu'au moment où ceux-ci atteindront le stade opérationnel. Il est prématuré aussi de fixer actuellement une date à ce sujet.

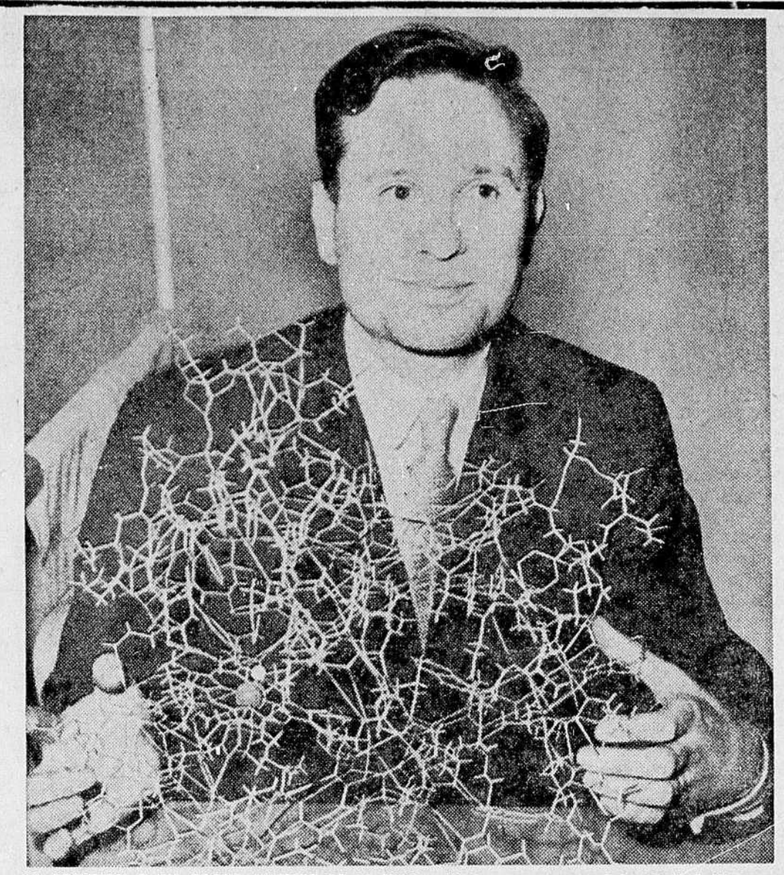

LA SOLUTION A UN GRAND MYSTERE DE LA VIE ? — Un jeune savant anglais, M. H. C. Watson, de Cambridge, déclare aujourd'hui qu'un grand mystère de la vie est sur le point d'être éclairci : ce mystère consiste en fait à déterminer la forme et la composition exactes d'une molécule de protéine, en trois dimensions, jusqu'à la position précise de chacun des atomes dont elle est composée.

Sur cette photo, on voit un modèle fabriqué par M. Watson, à l'aide de fils métalliques colorés et de quelques billes de bois. Le savant a consacré deux mois à ce travail, afin de suivre dans tous les détails toutes les connaissances acquises dans ce domaine.

Les protéines sont des substances caractéristiques de la matière vivante, aussi bien de l'être humain que du bois, des feuilles des arbres, de la fourrure des animaux ou que de tous les végétaux, par exemple. En somme, elles sont le composé de base de toute cellule vivante. Il existe entre 100,000 et 1,000,000 de protéines différentes.

Concession à l'URSS pour le ban des essais-H

Les États-Unis accepteraient 5 inspections annuelles sur place

WASHINGTON, (AFP) — L'administration Kennedy prendra prochainement une nouvelle initiative à Genève dans le but d'évaluer la sincérité de l'URSS d'arriver à un accord sur l'interdiction des essais nucléaires. Il se confirme, selon des renseignements obtenus de source américaine bien informée, que Washington serait disposé à faire une nouvelle concession en ce qui concerne le nombre des inspections sur place dans le cadre d'un traité. Les Etats-Unis seraient désormais prêts à abaisser le nombre de ces inspections d'environ huit à cinq par an.

M. Khrouchtchev s'est réconcilié à l'idée de deux ou trois inspections annuelles. La possibilité d'une nouvelle concession américaine a été examinée lors d'une réunion secrète qui s'est déroulée lundi matin à la Maison Blanche. A l'issue de cette réunion, le directeur adjoint de l'agence pour le contrôle des armements et du désarmement, Adrian Fisher, a sondé l'opinion parlementaire.

Selon certaines indications, les leaders du Congrès, sans aller jusqu'à se montrer favorables, auraient écouté la thèse gouvernementale avec attention.

Le commission mixte du Congrès pour les affaires atomiques doit se réunir du 5 au 7 mars pour prendre connaissance des résultats du projet "Vela" dans le cadre duquel les savants américains ont poursuivi leurs efforts pour améliorer les moyens de détection des essais souterrains. L'administration Kennedy se propose cependant de faire un nouveau geste à la table de la conférence avant cette date.

Selon certains observateurs diplomatiques, ce geste paraît avoir surtout pour but de convaincre les représentants des huit pays neutres aux négociations genèvoises du désir réel de Washington de conclure un accord. L'administration Kennedy espère obtenir en conséquence d'eux qu'ils exercent leur influence sur l'Union Soviétique pour qu'elle se départisse de l'attitude de "c'est à prendre ou à laisser" qu'elle a adoptée en ce qui concerne sa propre proposition depuis la reprise des entretiens en Suisse, le douze février. Le refus soviétique d'examiner les modalités d'inspection sur place met sérieusement en doute le désir de M. Khrouchtchev de parvenir à un accord, estime-t-on ici.

On parait de plus en plus convaincu, dans la capitale fédérale, qu'en acceptant le principe d'inspections sur son territoire, Moscou cherchait avant tout à influencer l'opinion des neutres afin qu'ils fassent pression sur Washington.

L'opération semble être à la veille de porter ses fruits, bien que les spécialistes américains peuvent invoquer que la nouvelle concession attendue aura été rendue possible grâce aux progrès techniques réalisés dans le domaine de la détection. C'est un argument dont l'administration se servira auprès des leaders du Congrès qui voient d'un oeil toujours ombrageux toute nouvelle concession faite à Moscou.

Interrogés au sujet de la possibilité d'un nouveau geste de conciliation américain, les "officiels" se bornent à déclarer que si un changement intervient dans la position des Etats-Unis, il se reflétera à la table de la conférence. Ils saisissent cette occasion pour souligner que la conclusion d'un traité sur l'arrêt des essais nucléaires est digne de la plus grande attention et que les Etats-Unis ont l'intention de faire tout leur possible pour que l'URSS s'engage dans la voie de négociations dignes de ce nom.

Abolition des tarifs sur les produits industriels entre les "Sept" en 1966

GENEVE. (Reuter, AFP) — Le conseil ministériel de l'Association européenne de libre-échange (AELE), bloc tarifaire des sept pays de l'Europe occidentale qui ne sont pas membres du Marché commun, a approuvé aujourd'hui un projet en vue de la suppression complète des droits de douane sur les produits industriels entre les Etats membres d'ici 1966.

Le conseil ministériel des "Sept" a donné mandat aux délégués permanents de chaque pays membre auprès de l'AELE de préparer un programme d'action dont la mise en vigueur sera décidée lors d'une prochaine conférence ministérielle, qui doit se réunir à Lisbonne les 9 et 10 mai.

Ce mandat couvre tous les champs d'activité couverts par la convention de Stockholm, qui a donné naissance à l'Association européenne de libre-échange, et comprend notamment la revision du plan de désarmement tarifaire en vue d'abaisser progressivement les droits jusqu'à leur élimination au cours de l'année 1966. Le mandat s'étend également à des arrangements sur les échanges de produits de l'agriculture et de la pêche ainsi qu'à la coopération économique et technique entre les Etats membres.

La proposition de M. Heath, chef de la délégation britannique, d'abolir toute barrière douanière entre les pays de l'AELE d'ici le 1er janvier 1966, c'est-à-dire avec un an d'avance sur le désarmement douanier complet au sein du Marché commun, a été adpotée par le conseil ministériel non sans quelque difficulté.

En effet, la Norvège avait fait les plus grandes réserves sur cette proposition, son économie n'étant pas en mesure, selon le délégué norvégien, de supporter une telle accélération de la cadence du désarmement douanier entre les "Sept". Toutefois, les divergences de vues ont été aplanies au cours d'une réunion d'experts.

D'autre part, le délégué de l'Autriche, M. Bruno Kreisky, a déclaré que l'existence de relations commerciales très intenses entre son pays et l'Allemagne de l'Ouest.

La Croix-Rouge de l'URSS proteste contre la chasse aux communistes en Irak

(D'après UPI, AFP) — Les techniciens soviétiques en Irak, qui avaient été invités au pays par Kassem, se sont remis à l'oeuvre en vue de continuer d'entrainer l'armée du nouveau régime au maniement d'armes en provenance du bloc communiste.

L'attaché de presse à l'ambassade d'URSS à Bagdad, M. Vladimir Gloikhov, a démenti les informations selon lesquelles Moscou aurait décidé de rappeler ses techniciens.

Toutefois, cela n'a pas empêché la Croix-Rouge soviétique d'exprimer son indignation au sujet de la chasse aux communistes en Irak et de demander au président de la Croix-Rouge internationale d'intervenir en vue de mettre fin à cette "répression injustifiée".

D'autre part, les envoyés spéciaux de la "Pravda" et des "Izvestia" ont pris à parti les nouveaux dirigeants irakiens.

Réfugiés à Beyrouth, ils font un tableau sanglant de la "chasse aux communistes qui n'épargne ni les femmes ni les enfants qui meurent écrasés sous les chenilles des chars et à laquelle les bandes de voyous armés donnent l'apparence des progroms fascistes".

Les deux journalistes estiment que la révolution d'Aref est fort différente de celle de Kassem : "En juillet 1958, le peuple célébrait la victoire sur le joug impérialiste, sur la monarchie. Aujourd'hui, les rues semblent mortes".

Ils apprennent au lecteur soviétique l'exécution de M. Abdel Kader Boustani, rédacteur en chef de l'organe central du parti communiste irakien.

Ils qualifient le nouveau régime irakien de "contre-révolutionnaire".

Après l'éditorial sévère du 14 février dans la "Pravda" et la condamnation de la répression par le Comité central du parti communiste soviétique, le 16 février, ces dépêches ne laissent plus aucun doute sur l'irritation de l'URSS qui regrette probablement d'avoir reconnu un peu hâtivement le gouvernement révolutionnaire.

Moscou peut toujours menacer de suspendre ou de supprimer l'aide économique dont l'Irak bénéficiait depuis les événements du 14 juillet 1958. D'après les chiffres officiels publiés à Moscou, sur 32 grands projets industriels prévus dans le plan quinquennal irakien de 1961, 17 avaient été inclus dans l'accord de coopération économique irako-soviétique.

D'autre part, les étudiants irakiens de Moscou, dont le nombre s'élève à plusieurs centaines, ont protesté contre le "meurtre de milliers de glorieux fils et filles du peuple irakien".

L'aventure des rebelles de l'Anzoategui prend fin

BELEM. (PA, UPI) — Un navire de guerre brésilien, la corvette Salimoes, se dirige actuellement vers les bouches de l'Amazone pour escorter le cargo vénézuélien Anzoategui jusqu'à Bélem, où l'équipage de rebelles qui le conduit actuellement remettra officiellement le navire au Brésil. L'Anzoategui a jeté l'ancre hier soir dans les eaux territoriales du Brésil, dans le canal nord du delta de l'Amazone, à environ 50 milles de Macapa, capitale du territoire d'Amapa.

Wilmard Medina Rojas, chef des neuf hommes qui se sont emparés du cargo, avait annoncé hier qu'il comptait se rendre à Macapa plutôt qu'à Bélem, parce qu'il ne disposait pas des instructions nautiques pour la région de Bélem. Il semble maintenant que la corvette brésilienne guidera l'Anzoategui jusqu'à Bélem. Les rebelles ont obtenu l'assurance que le Brésil leur accordera le droit d'asile. Rojas a par ailleurs annoncé que les 37 membres de l'équipage habituel du cargo se trouvaient bien. Le destroyer vénézuélien Nueva Esparta, lancé à la poursuite de l'Anzoategui, a obtenu, à condition de respecter la neutralité brésilienne, la permission de s'amarrer à Bélem.

Dans l'OTAN "nucléaire"

Un rôle plus important pour la Turquie

ANKARA. (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères F.C. Erkin s'est employé hier, à l'Assemblée nationale turque, à réfuter les allégations selon lesquelles le remplacement des fusées "Jupiter" par des "Polaris" diminuerait l'importance stratégique de la Turquie et entraînerait une diminution de l'aide étrangère.

M. Erkin a affirmé que la Turquie, grâce à sa position géographique exceptionnelle, grâce à son attachement à certains idéaux, grâce aussi à son énergie inébranlable, "conservera toujours son importance stratégique".

"Aussi étrange que cela puisse paraître, a déclaré le ministre, le développement considérable de l'armement nucléaire renforce l'éventualité d'un retour aux armes classiques. La Turquie, un des membres de l'OTAN disposant du plus fort coefficient des forces classiques, voit de ce fait son importance augmenter."

"Il est incompréhensible qu'aujourd'hui, lorsqu'on veut supprimer les "Jupiter" pour les remplacer par des armes plus efficaces, les "Polaris", certains veulent interpréter cela comme une diminution de l'importance stratégique de la Turquie", a-t-il poursuivi.

Après avoir souligné que l'importance de la Turquie n'est pas seulement d'ordre stratégique, le ministre turc des Affaires étrangères a affirmé que "l'intégration de son pays dans le monde occidental est telle que ses liens assurent à eux seuls la continuité de l'intérêt de l'Occident pour la Turquie".

M. Erkin a rappelé que l'ambassadeur américain l'avait officiellement informé que les Etats-Unis ne procéderaient à aucune modification de leur aide à la Turquie.

Les Français appuient de Gaulle mais beaucoup voudraient voir la Grande-Bretagne dans la CEE

(Tous droits réservés. Institut canadien de l'Opinion publique)

Comment les peuples des pays du Marché commun ont-ils réagi au veto du président Charles de Gaulle contre l'entrée des Britanniques dans ce bloc commercial de six Etats?

Des sondages menés par les Instituts français et néerlandais de l'Opinion publique en France et aux Pays-Bas, deux membres des "Six", révèlent ces traits marquants de l'opinion publique depuis la rebuffade infligée par de Gaulle à la Grande-Bretagne :

—En France, la politique générale de de Gaulle envers la Grande-Bretagne a derrière elle le poids de l'opinion publique.

—En même temps, les partisans de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sont plus nombreux dans le public français que les adversaires d'une telle mesure. Ceux qui favorisent cette mesure trouvent qu'elle sert les meilleurs intérêts de la France.

—Aujourd'hui, dans les Pays-Bas, l'appui à l'admission de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est encore plus répandu qu'avant le veto français.

—Les Hollandais, en fait, trouvent que si la France continue à s'opposer à l'entrée des Britanniques, ils favoriseraient un Marché commun comprenant la Grande-Bretagne, mais excluant la France.

Dans un sondage effectué par l'Institut français de l'Opinion publique, dont les résultats ont été publiés dans le quotidien **France-Soir,** les enquêteurs ont posé la question suivante :

"Approuvez-vous ou désapprouvez-vous la politique du général de Gaulle envers la Grande-Bretagne?"

Voici les résultats de ce sondage :

La politique de de Gaulle envers la Grande-Bretagne?

Points de vue français

Accord	40%
Désaccord	21%
Sans opinion	39%

Une seconde question portait plus spécifiquement sur la question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun :

"Le Marché commun est l'union économique qui fut établie en 1957 par la France, l'Allemagne occidentale, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande et l'Italie.

Pensez-vous qu'il est CONFORME ou CONTRAIRE à vos intérêts que la Grande-Bretagne se joigne au Marché commun ?"

Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun
Points de vue français

Conforme à l'intérêt	35%
Contre l'intérêt	22%
Sans opinion	43%

Aux Pays-Bas, les enquêteurs des sondages Gallup ont d'abord répété une question posée à l'été 1961 :

"Etes-vous favorable ou hostile à ce que la Grande-Bretagne devienne un membre du Marché commun européens des pays du Bénélux, d'Allemagne occidentale, de France et d'Italie?"

Les résultats de ce sondage indiquent que l'appui à l'entrée des Britanniques est à la hausse, comme suit :

ENTREE DE LA GRANDE-BRETAGNE DANS LE MARCHE COMMUN ?

	Aujourd'hui	Juillet 1961
Pour l'entrée	66%	54%
Contre l'entrée	3%	8%
Sans opinion	31%	38%

Afin de mieux connaitre les attitudes hollandaises au sujet du veto français contre l'entrée des Britanniques, on a demandé aux citoyens des Pays-Bas :

"Si la France continue à s'opposer à ce que la Grande-Bretagne devienne membre du Marché commun, que préféreriez-vous :

"Le Marché commun existant sans la Grande-Bretagne?
"Ou un marché commun avec la Grande-Bretagne, mais sans la France ?"

GRANDE-BRETAGNE OU FRANCE DANS LE MARCHE COMMUN

Avec la Grande-Bretagne, sans la France	52%
Avec la France, sans la Grande-Bretagne	10%
Sans opinion	38%

Machine à mesurer l'intensité du baiser

MIAMI. (AP) — Trois étudiants de l'université de Miami viennent de mettre au point une machine . . . qui mesure l'intensité, la puissance dégagée par un baiser. L'engin a été baptisé "kissometer" (Bec-O-mètre).

L'un des trois inventeurs de la machine est une jeune fille, une jolie brunette de 18 ans. Inutile de préciser que le trio s'amuse beaucoup à "expérimenter". Les jeunes gens font partie de la classe de génie électrique.

La jeune fille, Tatiana Prilutchi, déclare : "Tout dépend de votre feu intérieur . . . Si vous vous sentez tout "chatouillé", votre baiser le montrera". Mais John Woods, 21 ans, l'un des membres du trio, a sur cette affaire un point de vue plus terre-à-terre, — en tout cas plus "technique" : "Le Bec-O-mètre est basé sur la résistance (électrique !) qu'offre un baiser. Si cette résistance est élevée, le baiser est bon; si elle est faible, le baiser est de mauvaise qualité" . . . Pour l'étudiant, la résistance dont il fait mention désigne le nombre d'électrons dégagés par le baiser !

En fait, le Bec-O-mètre traduit ses mesures au moyen de lumières clignotantes et de sonneries. La plus basse qualité de baiser déclenche un voyant lumineux indiquant . . . "poisson mort !".

Par contre un baiser à la Casanova déclenche une sonnerie et un voyant indiquant : "Wow" !

"La machine obéit à des principes scientifiques", dit Tatiana de la plage de Miami.

"Dans la cabine (d'enregistrement !), les amoureux tiennent dans leurs mains une sonde électronique qui distribue une faible quantité de courant électrique à travers leur corps. Quand les lèvres s'uniss nt, l- circuit s'établit."

Pour ce qui est du reste, tout dépend du couple. La machine enregistre, et l'ampleur de ses réactions dépend de la longueur et de l'intensité du baiser. A ch ue niveau d'intensité, le courant dégagé fait s'allumer des clignotants ou retentir des timbres.

Don Barachak, un jeune homme de 21 ans de Islip, N. Y. et Titania ont fait subir au "bec-o-mètre" quelques expertises à froid et selon les rapports ce fut un succès.

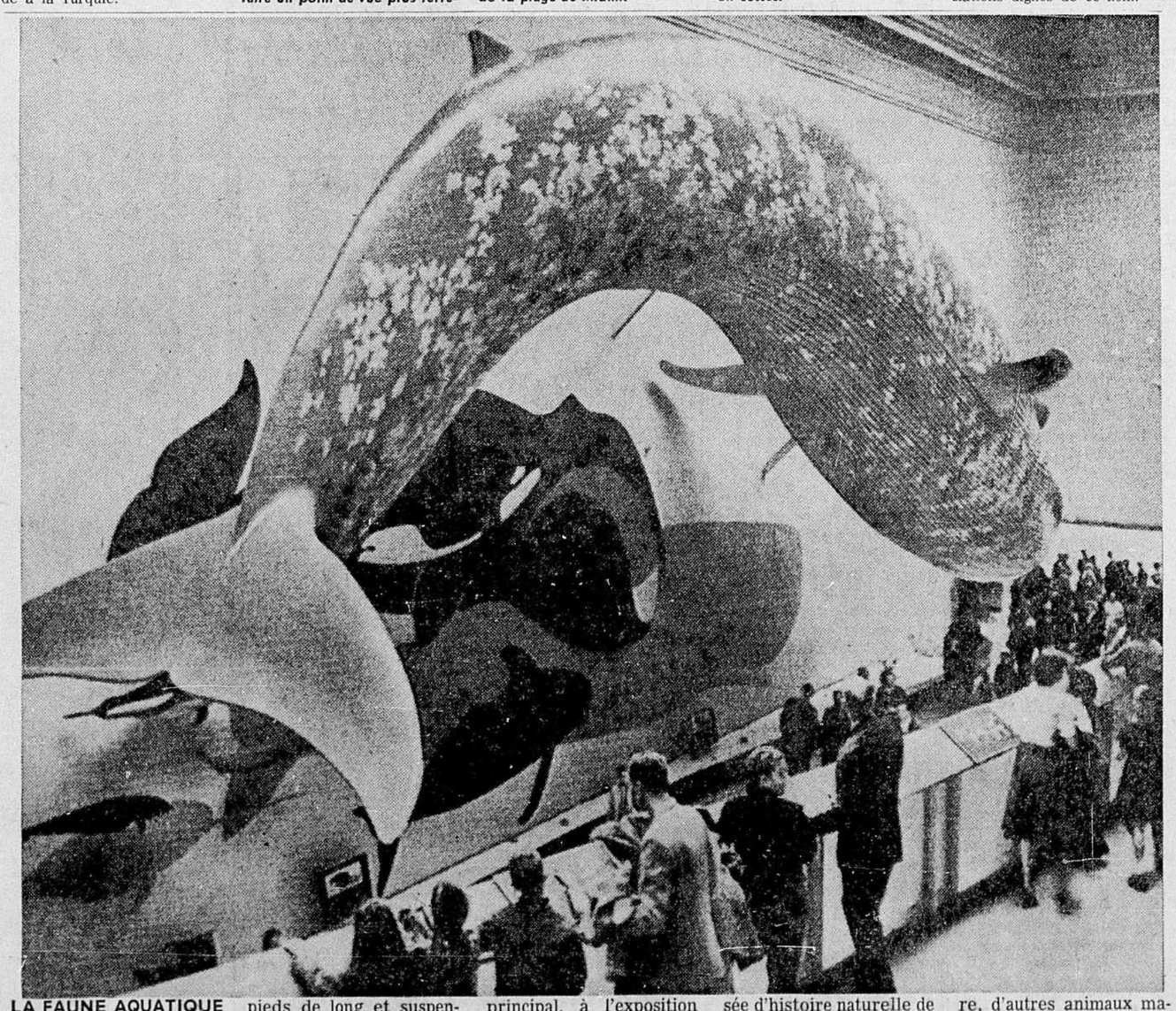

LA FAUNE AQUATIQUE — Cette reproduction en fibre de verre d'une baleine bleue mesurant 92 pieds de long et suspendue à 30 pieds du plancher est le principal centre d'intérêt du stand principal, à l'exposition sur la faune aquatique organisée par le Smithsonian Institute, à son musée d'histoire naturelle de Washington. Le stand contient également des répliques, grandeur nature, d'autres animaux marins, du plus petit au plus grand.

AUTOUR DU MONDE

CROIX-ROUGE : le centenaire

GENEVE (AFP) — Le centenaire de la Croix-Rouge internationale a été marqué par une cérémonie qui s'est déroulée hier soir à l'Université de Genève. M. Léopold Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge, a rendu hommage aux cinq citoyens de Genève qui ont créé, il y a cent ans, le comité dont est issu le CICR.

M. Boissier a souligné que les idées-forces mises en oeuvre par la Croix-Rouge ont survécu à toutes les catastrophes : "L'élan donné par Henri Dunan et ses amis n'a jamais été arrêté".

M. Boissier a rappelé que le CICR est notamment intervenu, depuis la guerre, en Afrique (Congo, Algérie, Kenya), en Asie (Liban, Yémen, Inde, Vietnam, Corée, Indonésie) et dans plusieurs Etats de l'Amérique centrale. "Hier encore, a-t-il ajouté, pendant le conflit de Cuba, les Nations unies ne demandaient-elles pas au CICR de les aider à préserver le monde des ravages odieux d'une guerre atomique?"

Genève : les 3 grands se rencontrent à part

GENEVE. (UPI) — Alors que la conférence des 17 nations à Genève est ajournée jusqu'à demain, les dirigeants des délégations américaine, britannique et soviétique se sont réunis, à l'invitation des Britanniques, pour déjeuner. C'est leur première rencontre depuis que la conférence s'est de nouveau réunie il y a huit jours. Les Russes auraient eux aussi invité leurs collègues américain et britannique.

Par ailleurs, les chefs de huit délégations neutres se sont réunis de leur côté afin de chercher un compromis qui puisse servir de base à des négociations concrètes entre l'Est et l'Ouest. C'est la question des armes nucléaires qui a bloqué les conversations sur le désarmement. Les neutres, Brésil, Birmanie, Ethiopie, Inde, Mexique, Nigéria, Suède et République arabe unie, ont exprimé une impatience croissante envers la lenteur des travaux de la conférence. Ils ont eu quelque encouragement du fait de la réaction favorable de l'Ouest à l'appel au compromis lancé hier par la République arabe unie.

Washington : Meredith est là pour y rester

WASHINGTON. (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a refusé de prendre en considération l'appel de l'avocat général de l'Etat du Mississippi demandant que soient renversées les décisions du ministère de la Justice et de la Cour fédérale ordonnant l'admission de l'étudiant noir James Meredith à l'Université du Mississippi. L'appel allègue notamment que les autorités fédérales ont désobéi à la constitution des Etats-Unis afin d'obtenir, semble-t-il, un avantage politique. La décision de la Cour suprême a été annoncée brièvement, sans motifs.

La grève des typos : un seul obstacle ?

WASHINGTON. (UPI, AP) — La "question financière" serait le seul obstacle à surmonter pour le règlement de la grève des typographes newyorkais, qui entre aujourd'hui dans sa 74e journée. C'est du moins l'avis du porte-parole des éditeurs de journaux et président du "Herald Tribune", M. Walter N. Thayer. Cependant, selon le syndicat des typographes, les points qui empêchent les journaux de reprendre leur publication sont l'automatisation, le nombre d'heures de travail, les congés de maladie et, enfin, les salaires.

Le monde féminin

ENSEMBLES DE SPORT D'ITALIE — Les couturiers italiens donnent toujours une place de choix aux ensembles de sport dans leurs collections. A preuve, ces trois modèles : à gauche, costume de plage formé d'un pantalon corsaire magenta et d'une marinière magenta et pistache strié en arêtes de poisson; au milieu, pantalon et long cardigan de teinte orange; à droite, pantalon long et pullover vert très pâle à motif de pointes de diamant. Créations de Galitzine, de Rome, et de Veneziani, de Milan, dans des tricots d'orlon.

Coiffures d'été :

cheveux courts et nuances vénitiennes

par **Marie Laurier**

La mode des coiffures sera aux cheveux courts et aux nuances vénitiennes, pour le printemps et l'été. Voilà ce que nous apprenons au congrès annuel des coiffeurs qui se déroule actuellement dans notre ville. Dès la semaine prochaine, tous les coiffeurs de Montréal sauront vous donner la coupe "Aiglon", et colorer vos cheveux en blond vénitien. Ces nouvelles nous arrivent tout droit de Paris. L'Aiglon a été créé par le célèbre coiffeur Alexandre, et ses émules n'ont pas tardé d'en percer tous les secrets, notamment : cheveux très courts spécialement à la nuque (un pouce et demi au maximum), sommet de la tête très gonflé, côtés ramenés vers l'arrière en remontant tout en couvrant les oreilles.

Cette coiffure-type souffre cependant diverses adaptations, selon la forme de votre figure. Ainsi si vous êtes habituée de porter une frange, ou que vous ayez de si jolies oreilles que vous vous fassiez une vanité de les découvrir, la coiffure l'Aiglon peut très bien se transformer, tout en conservant ses caractéristiques de base.

Ces teintes vénitiennes sont très chaleureuses, variées aussi, puisqu'elles vont du beige au brun chocolat. M. Albert Glaude nous confie que les coiffeurs se sont inspirés des tableaux des peintres italiens de la Renaissance. On trouvera donc les nuances vénitiennes de Bellini (fin 15e siècle), Le Titien (début 16e siècle) et Véronèse (fin 16e siècle), du brun foncé au brun clair.

Pour obtenir cette décoloration les Vénitiennes, nous apprend M. Glaude, employaient de la soude et de l'écorce de bouleau, de même qu'elles faisaient des séances prolongées sous le soleil ardent, ce qui explique la décoloration graduelle de leur chevelure.

La blonde naturelle est ainsi sacrifiée aux caprices de la mode ? "Pas du tout, nous rassure M. Rayko puisque la coiffure l'Aiglon lui ira très bien. La teinture vénitienne ne lui convient cependant pas, pas plus que le noir jais, la blonde ne pouvant se permettre que le procédé de décoloration."

Finis donc les échafaudages savants et les crêpages intempestifs. On ne crêpe plus que les racines des cheveux, au sommet de la tête, pour réaliser les coiffures en vedette au printemps et à l'été. Et votre coiffeur vous suggérera une ondulation dite "de support" afin de rendre les cheveux plus malléables.

Cela vaut également pour tous les autres genres de coiffures qui sont enseignés aux coiffeurs au cours du congrès.

Coiffure l'Aiglon qui ne peut nous venir que de Paris : cheveux courts à la nuque et gonflés au sommet de la tête.

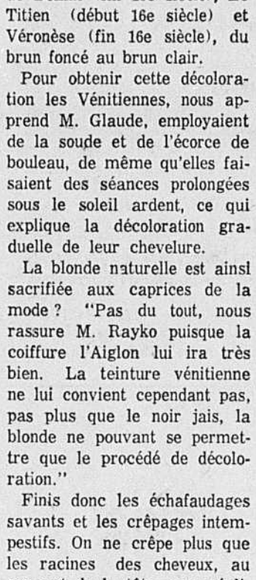

BOUM ! V'LA LE FACTEUR — C'est aujourd'hui "la factrice", depuis que Mme Evelyn Craig Brown, 28 ans, mère de trois enfants, a commencé son travail à Washington.

sur votre bloc notes

Heure mariale

Une heure mariale pour les membres de l'Association des filles canadiennes-françaises Inc. aura lieu ce soir, à 9 h. 30 et sera suivie d'une messe à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes située rue Ste-Catherine est, (près St-Denis).

St-Marc Rosemont

Un souper à la gibelotte canadienne, "Chenal du Moine", sera organisé au profit de la section sportive des loisirs St-Marc de Rosemont, le dimanche 24 février prochain, à 6 h., à la salle paroissiale située angle de la rue Beaubien et de la 2e avenue. Il y aura de nombreux prix de présence.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par l'Association des filles canadiennes-françaises, assemblée Madeleine-de-Verchères, aura lieu le jeudi 21 février prochain, à 8 h., à l'école secondaire St-Stanislas, située au 1220 est, rue Laurier.

REPARATION
SUR TOUTES MARQUES

SATISFACTION GARANTIE
SERVICE A DOMICILE — ESTIMATIONS GRATUITES
WE. 3-5969
B. GROULX Enrg.
4090 ouest, rue St-Jacques

PAS D'ACCORD

Renaude Lapointe

PAS D'ACCORD avec le nouveau consul de Suisse à Vancouver, M. Walter Kilchernmann, qui laissait entendre, la semaine dernière, que le gain du droit de vote par la femme a sonné le glas de l'âge de la chevalerie.

"Les hommes", a-t-il dit, "veulent être des protecteurs. Mais si les femmes désirent les mêmes droits qu'eux, elles n'ont plus besoin de cette protection et ce peut être la raison pour laquelle les hommes sont moins polis qu'autrefois . . . Si les femmes ont les mêmes droits, ne devraient-elles pas avoir aussi les mêmes responsabilités, comme par exemple le service militaire ?"

JE PENSE PLUTOT que si les femmes ont à un certain moment réclamé le droit de vote, c'est précisément parce que la goujaterie avait depuis longtemps remplacé la chevalerie et qu'il ne restait plus de cet âge béni . . . que le cheval. D'ailleurs, nous en sommes bien revenues, de cet âge de la chevalerie et des ceintures de chasteté ! Vous en avez déjà vu, vous autres, au cinéma et dans les livres, des chevaliers qui s'agenouillaient aux pieds . . . d'une fille vieille, malade et sans le sou et lui offraient le gîte, le couvert et les médicaments ?

Celles qui livrèrent en Angleterre les premières batailles en faveur du droit de vote féminin, autour de 1850, ont vu un spectacle bien différent : des filles qui travaillaient 16 heures par jour à charroyer du charbon dans les mines du pays de Galles et qui ne trouvaient une consolation que dans l'ivrognerie; des femmes qui, en se mariant, étaient dépossédées de leurs revenus et de leurs propriétés par leur mari, et dont les enfants ne leur appartenaient même pas légalement; des barrières élevées partout pour interdire à ce "cher sexe faible" les carrières intéressantes; . . . et 80,000 prostituées, à Londres seulement.

C'était ça, la protection offerte par les "chevaliers" du 19e siècle, qui traînèrent dans les rues et jetèrent en prison celles qui voulaient remédier à un état de chose aussi révoltant.

Pour leur part, les "chevaliers" du 20e siècle, après avoir arrangé une belle grande guerre mondiale, se trouvèrent "fort dépourvus et allèrent crier famine chez la femme, leur voisine" . . . l'invitant gentiment à élever seules leurs enfants, à aller les remplacer dans les bureaux, dans les usines et dans les champs, à les soigner dans les hôpitaux, à leur préparer la popote dans les cantines et même . . . à devenir pompiers ! sans parler de tout le reste.

. . . Et la terre continua de tourner et les femmes continuèrent d'être femmes. Mais elles refusèrent, une fois la guerre terminée, d'être refoulées, comme des bêtes dociles, dans le corral !

Cette année-là, en 1918, le droit de vote leur fut finalement accordé. Et voici l'histoire . . . avec les chevaliers en moins.

Mais pour qu'elle se termine bien, comme au cinéma, j'ajoute qu'il y aura toujours des chevaliers . . . pour les jolies femmes. Quant aux autres, elles pourront au moins se consoler . . . avec leur droit de vote !

"D'abord surpris ils l'oublient vite"

Seule femme au Canada à diriger une société pour automobilistes

Mme Michaud n'a aucune difficulté

OTTAWA. (PC) — "Ils sont d'abord surpris, mais ils l'oublient vite".

C'est ainsi que Mme Margaret Michaud décrit la réaction des conducteurs d'auto qui, entrant dans son bureau, découvrent que c'est une femme qui occupe le poste de gérant. Toutes les autres associations du genre au Canada sont dirigées par des hommes.

Mme Michaud, une jolie brune, mère de deux enfants et grand-mère une fois déjà, est aussi à la tête d'un comité formé de trente membres et chargé de l'organisation du Festival annuel de tulipes d'Ottawa, événement qui attire un grand nombre de touristes dans la capitale fédérale.

Elle rappelle qu'elle devint présidente du groupe parce que soudain on s'avisa que jamais une femme ne s'était vu confier cette fonction. Ses tâches de maîtresse de maison ne l'empêchent pas non plus de mettre sur pied chaque année un jamboree qui réunit à Ottawa des milliers d'écoliers canadiens qui guident leurs camarades aux intersections, sur la route qui mène à l'école.

Mme Michaud s'inscrivit il y a onze ans à la première association de conducteurs d'auto qui ait existé en Ontario.

—Il n'y avait pas de gérant alors. Au début, on comptait six cents membres résidant à Ottawa et dans la région et maintenant, il y en a 21,000.

Auparavant, elle participait à une émission technique, de l'amirauté britannique. Dans un bureau de liaison ouvert pendans la guerre, elle était secrétaire et faisait "un peu de tout".

L'Ontario Motor League, qui groupe au total dans toute la province 130,000 personnes, est un organisme sans but lucratif dont la tâche est d'aplanir les problèmes des conducteurs. Pour quinze dollars par année, les membres s'assurent des services de toute sorte, comme l'assistance légale, des renseignements sur les itinéraires et le dépannage en cas d'urgence.

Mme Michaud est en charge des souscripteurs de la région d'Ottawa. Les 12 employées de bureau et 10 vendeurs qui composent son personnel ont dû répondre au cours des neuf premiers mois de l'année dernière, à environ 17,000 appels de service.

Née à Ottawa, Mme Michaud a deux filles. "L'une achève ses études et a fréquenté ici les mêmes écoles que moi". L'autre est mariée et vit à Calgary. C'est Mme Margo Raymond.

LA MARCHE

sport de base peu coûteux

La marche permet d'améliorer la respiration — Rappelez-vous que 40 à 50 pintes d'oxygène par heure sont nécessaires à nos poumons. Et nous sommes bien loin du compte; vous pouvez m'en croire.

La hâte que nous apportons dans tous nos actes nous a privés d'un sûr moyen d'améliorer notre respiration : la promenade. Nous allons à nos affaires, nous faisons les courses, mais quand nous promenons-nous ?

Se promener, ce n'est pas seulement ajouter des pas à d'autres pas; il faut, pour que la promenade soit salutaire, qu'elle s'accompagne d'une parfaite liberté de pensée, qu'aucun souci ne vienne dérégler le rythme pulmonaire.

Promenez-vous, ne serait-ce qu'une demi-heure par jour; mais, que votre allure soit suffisamment rapide pour forcer vos poumons à s'emplir.

La marche est le sport de base — Il n'est pas coûteux et il peut être réalisé n'importe où. Si vous le pratiquez bien, il vous gardera une silhouette élégante, une ligne sportive, un teint naturellement frais.

nouvelles brèves

Visiteurs royaux

NEW YORK. (AFP) — L'ancien roi des Belges, Léopold III et son épouse, la princesse Liliane, sont arrivés dimanche dans la soirée, à New York.

Ils ont été accueillis, à leur descente d'avion, par le professeur M. E. de Bakey, de l'Université Baylor, où l'ancien monarque se rend en vue de conférences et d'entretiens concernant l'incidence du cancer.

Robe originale !

LONDRES. (AFP) — Le couturier de la reine, Norman Hartnell, a présenté à Londres une robe de bal d'un grand prix, $14,000. Elle était faite entièrement de billets de banque, plus précisément de mille coupures de cinq livres sterling.

Cette robe verte, coûteuse et fragile, a été montrée au théâtre Odéon par un mannequin escorté de trois policiers. Ce modèle de haute couture, offert comme premier prix d'une tombola nationale, a été gagné par une résidente de Brighton.

Mlle Grèce

NEW YORK. (UPI) — Jean Paladimis, brunette de 19 ans de River Edge, New Jersey, a été choisie pour porter le titre de "Miss Indépendance grecque". Cette secrétaire de 124 livres régnera le 19 mai lors du défilé de l'Indépendance grecque, qui passera sur la 5e Avenue. Elle a triomphé de 19 rivales lors du "pageant" annuel.

Jaquette "imper"

CHICAGO. (PA) — Nous avons maintenant la jaquette "intachable" pour monsieur. Il peut renverser son martini dessus et ne pas s'en faire. Un coup de mouchoir et le tissu est sec.

Un garçon de table à veste blanche en fit l'expérience en renversant du champagne sur la manche d'un mannequin portant cette jaquette imperméable. Tous furent satisfaits, sauf les amateurs de champagne, qui voyaient avec tristesse couler la précieuse liqueur sur le tapis.

Le secret ? Une couche protectrice en silicone.

Parmi les autres nouveautés pour hommes : un tissu iridescent, qui brille dans l'obscurité, un tissu imitant à merveille la peau de vache, et des chandails en fibre synthétique et mohair, le dernier cri pour l'homme négligé qui veut avoir l'air encore plus négligé.

Conférencière

TORONTO — Mme A. F. W. Plumptre, présidente nationale de l'Association canadienne des Consommateurs, parlera le 2 avril, à l'heure du lunch, aux manufacturiers de produits alimentaires, au Royal York, où se tiendra le congrès de ces représentants de 70 compagnies fabricantes et distributrices de ces produits à travers le Canada.

LE MOUILLAGE DU LIT
SOULAGE SANS MEDICAMENT GARANTI EFFICACE
Procédé en service à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Paris

TRAITEMENT COMPLET $12.95
POUR INFORMATIONS GRATUITES ECRIVEZ A
REFLEX SYSTEMS
CASE POSTALE 16
LONGUEUIL

EVENEMENTS PROCHAINS

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Mme Bibeau, VI. 9-4711, poste 323.

CARNAVAL DE QUEBEC. Voyage en groupe, par autobus luxueux, siège Pullman réservé 699 — VI. 2-2354.

CANADIAN INDUSTRIAL TRAINERS ASSOCIATION tiendra son assemblée annuelle au salon Saguenay à l'Hôtel Reine-Elizabeth, le 21 février, à 7.30 p.m. Cette assemblée sera précédée d'un dîner à 5.30 p.m. où M. Franklyn Julien, conférencier, d'United Aircraft Corp., de Stratford Connecticut, prendra la parole. Ceux qui aimeraient y assister sont priés de communiquer avec M. Pogson, à 645-8811.

à la Salle Bonaventure

Patachou! la grande vedette française connue à travers le monde, dans un spectacle inoubliable . . . de la musique de danse sans interruption avec Denny Vaughan et son orchestre de danse le plus réputé d'Amérique du Nord — aussi le trio de la Salle Bonaventure. Stationnement à l'intérieur. Réservations: UN. 1-3511, demandez Edouard.

Le Reine Elizabeth

Journaliste décédée

LONDON, Ont. (PC) — Mme Madeleine (Madge) Sandor, 61 ans, journaliste au London Free Press, est morte après une longue maladie.

Elle a déjà été directrice des pages féminines du Winnipeg Free Press et gérant de bureau pour le Sentinel-Review, de Woodstock.

Soyez pleine d'ENTRAIN

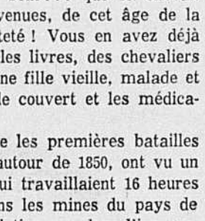

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-99

HABITS DE CEREMONIE A LOUER
POUR TOUTE OCCASION

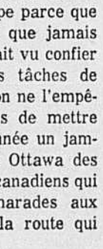

M. A. BRODEUR ENR.
9 ouest, rue NOTRE-DAME
Etablie en 1890 — 842-3901

CORBEIL rue St-Hubert

DuBarry
EYESHADOWS
pour un nouveau et "attrayant regard"
★ ★ ★
OFFRE SPECIALE $1.00
Régulièrement $1.50
Ombres chatoyantes — Ombres floues
Ombres romantiques
par RICHARD HUDNUT
★TIMBRES "GOLD STAR" EN DOUBLE LE MERCREDI

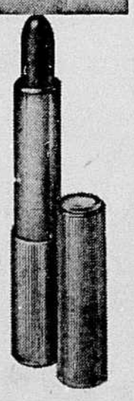

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien

MORGAN

Au magasin Morgan du centre commercial du Boulevard, coin Jean-Talon seulement!

Cheveux gris et ternes!

Nos experts redonnent à vos cheveux vitalité et naturel avec la préparation CLAIROLS LOVING CARE. Morgan donne le shampooing et la mise en plus pour le prix du colorant seul.
Et pourquoi ne pas en profiter et vous faire donner une permanente, coupe comprise 6.66
VALEUR DE 6.00
4.00
* Marque déposée Clairol Inc.

Avec ou sans rendez-vous . . . RA. 8-4571
SALON MORGAN DE LA SUCCURSALE DU BOULEVARD

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3.00
Abbitibl	655	42	41¾	42
Acadia Atl.	—	18¼	18¼	—
id Pr		102	102	—
Algoma	200	46⅜	46⅛	46⅛
Alumin.	2300	24½	24½	24½
id 4 Pr	—	23	23	—
id 4½ pr	—	48	48	—
Anglo Cdn Pulp Pr	—	56	56	—
Anglo Tel. 4½ Pr	—	42½	42½	—
Anglo Tel. 2.90 Pr	50	53	53	53
Argus	—	10⅛	10⅛	—
id 2.50 Pr	—	51½	50¾	—
id 2.60 Pr	—	52	52	—
id Pr	400	8⅛	8⅛	8⅛
Asbestos	350	28	27⅜	27⅜
Atlas Steel	775	37¼	47¼	37¼
Argus B Pr	—	51	51	—
Baile S 5 Pr	—	23	23	—
id 5¾ pr	—	24¾	24¾	—
Banq CN	700	73	73	73
id drts	1565	5 45	5 40	5 40
Banq Mont	350	65½	65½	65½
Banq N.-E.	125	74⅛	72⅝	74⅛
Banq P.C.	50	50½	50½	50½
Bath Pow	—	18	17⅞	—
id A	—	52	52	—
Bell Tel.	1965	54	53⅞	53⅞
Bowat Pape	—	5½	5¼	—
Bralorne		615	615	—
Brazil	325	4 00	4 00	4 00
BA Bk Note		53½	53½	—
BA Oil	215	29⅞	29⅞	29⅞
BC Forest	300	14¾	14½	14¾
BC Power	625	20⅜	20⅜	20⅜
BC Pho	250	53¼	53¼	53¼
BC Phone		92¼	92¼	—
BC Phon		96	96	—
Brown		12¾	12¾	—
Bruck A		19	19	—
Bruck B		6	6	—
Build Pro	975	24	23½	24
Bulolo	100	810	810	810
Cal Pow	50	21¾	21¾	21¾
Can Cem	265	34¾	34¾	34¾
C Cem pr	28	28¼	28¼	28¼
C Do Sug	75	27½	27½	27½
Can Iron	100	21¾	21¾	21¾
C. S. L.	25	53	53	53
C. S. L. pr	—	13⅛	13⅛	—
C. Aviatn	1740	8⅛	8¾	8¾
C. Brew.	2410	10⅜	10½	10½
C. Brew. pr	—	51½	51½	—
C. Br. Alu.	—	9½	9½	—
C. Bronze	—	24¼	24¼	—
C. Bronze p	—	92	92	—
C. Can. A	—	12¼	12¼	—
C. Cel.	11045	51	50⅛	50⅛
C. C. 1.75p	—	37	37	—
C. Chemic	800	9	9	9
C. Chem. w	—	360	360	—
C.D. Rio	200	865	865	865
C. Fairbks A	—	8	8	—
C. Husky	—	6¼	6¼	—
C. Hydrocar	—	16⅛	16⅛	—
C. I. Bk C.	250	63¼	63⅞	63⅞
C. I. L.	—	14	13¾	—
C. Int. Pow.	—	13¼	13¼	—
C I. Pow. p	—	43¾	43¾	—
C. Marconi	800	450	440	450
CPR	3300	26⅜	26¼	26¼
C. Pet pr	200	11½	11½	11½
C. Vickers	—	20	20	—
Chrysler	—	97¼	97¼	—
CKP Devel	—	12¾	12¾	—
Coghlin	100	5⅞	5⅞	5⅞
Col Cel.	600	5⅞	5½	5⅝
C. M.&S.	1300	23⅜	23⅜	23⅜
Con Textile	—	5	5	—
Consmrs G	150	42	42	42
Corby 'A'	—	17⅝	17⅝	—
Corby 'B'	—	18	18	—
Cor Credit	150	7½	7⅜	7½
Crédit Fonc	—	150	152	—
Crown Crk	—	75	74	—
Crown Z A	—	23½	22¼	—
Crush Int	—	13¼	13¼	—
Crush I pr	—	130	130	—
Dist Seag	425	49⅝	49½	49½
Dome Pt	—	12¾	12¾	—
D. Bridge	275	18¾	18½	18½
D. Coal P	—	7½	7¼	—
D Corset		18	18	—
D Fndry	50	64½	64½	64½
D Glass	95	90	90	90
D Steel		11	11	—
D Lime Drt	—	235	225	—
D Glass Pr	—	18	18	—
D Lime Ltd	—	6½	6½	—
D Stores	700	13⅝	13½	13⅝
D Tar	1375	18¼	18⅝	18¼
D Tar Pr	—	22	22	—
D Text	—	19	19	—
D Text Pr	—	145	145	—
Donohue	50	23½	23½	23½
Dow Brew	57	50	50	50
Du Pont	75	42¼	42	42
Du Pont Pr	—	81¼	81¼	—
Dupuis Fr A	—	9⅛	9⅛	—
Eddy Match	—	33¼	33	—
Electrolux	—	52¾	51¼	—
Enam Prd A	—	7	7	—
Enm Prd B	—	26	26	—
Falcon	450	56	55¾	55¾
Fam Play	—	12½	17½	—
Fleetw Cor	450	25	25	25
Ford US	—	46½	46½	—
Foundation	275	9⅝	9½	9⅝
Fraser	—	26	25¾	26
French P p	75	330	330	330
Frosst A	25	20¼	20¼	20¼
Freiman	—	6	6	—
Gatineau	400	34	34	34
Gat 5 p	—	100½	100½	100½
Gat 5½ p	—	104½	104½	104½
Gen Dynam	50	29	29	29
G B Canino	—	10⅝	10⅝	10⅝
G L Pape	1250	17	17	17
Handy And	—	14½	14⅜	14⅜
Hawker Sid	—	5½	5½	5½
Holliger	900	24	24	24
H Oil A	100	12½	12½	12½
H Oil B	—	12⅜	12¼	12¼
Horn & Pit	300	1 95	1 95	1 95
H Bay M&S	—	53	53	53
H Bay Com	—	12⅝	12⅝	12⅝
Imp Oil	650	41½	41½	41½
Imp Tob	25	15¼	15¼	15¼
I Tob pr	—	6⅞	6⅞	6⅞
Ind Accep	650	26	26	26
I Ac 2.25 p	—	48½	48½	48½
Ind A 4.50 p	—	97	97	—
Inl C Pr	—	18½	18½	—
Int. Br P	—	26¼	26¼	—
Int Nickel	2630	66⅜	66½	66½
Int. Paper	—	33⅜	32¾	—
Int. Util	30	49	49	49
Int U P	—	50½	50	—
Int P.L.	280	79¾	79½	79¾
Iro G P	—	11	11	—
Jamaica	475	9¼	9¼	9¼
Labatt	300	15⅝	15½	15½
Laur F A	100	16⅝	16⅝	16⅝
La F 1.25	150	20¾	20¾	20¾
Laur F 2.00		41	—	—
Lewis Bros	—	7¼	7¼	—
Loeb M	—	17¾	17¾	—
Lower S L	200	36	36	36
MacL A	—	22	22	—
Macl B	—	22	22	—
Mac & P	1400	22⅜	22½	22½
Maritime T	35	21½	21½	21½
Mass Fer	1170	12½	12⅜	12½
Mas F 5½P	—	106	106	—
Met Stores	—	7⅜	7⅜	—
Mass dts	27190	25	24	25
Miron Pr	600	12	11⅞	11⅞
Mit Rob A	—	6⅛	6⅛	—
Mit Rob B	—	3	3	—
Molson A	475	29¾	29¾	29¾
Molson B	—	30¼	30½	—
Molson Pr	—	40¼	40¼	—
Mtl Loco	—	12½	12½	—
Mtl Trust	125	92	91	91
Moore Crp	340	52⅜	52	52⅜
Noranda	670	32⅞	32⅜	32⅞
N.S. Light	1067	23	23	23
Ogilvie	1425	13⅛	13	13⅛
Ogilvie Pr	40	38	38	38
Ont. Steel	—	15	15	15
Pac. Pete	3375	12⅛	12	12⅛
Page-Hers	—	21⅜	21½	—
Penmans	75	36	36	36
Pl acer	1100	28⅜	28¾	28¾
Po. Corp.	3950	8¾	8⅝	8¾
Prem. Iron	—	165	165	—
Pr Br.	475	36⅞	36½	63½
Pr. Tr. Pr	—	47	47	—
Q. Nat Gs	950	7¼	7⅛	7¼
Q N G. Pr	180	90	90	90
Q. Pow	560	35⅞	35⅞	35⅞
Que. Phone	—	49¼	49	—
Q. Ph. 1958	—	21	21	—
Q. Ph 1961	—	21	21	—
R. Albert	—	6⅞	6⅞	—
Reitman's A	—	9¾	9¾	—
Rolland A	300	9¾	9¾	9¾
Rothm. Ltd.	—	8⅜	8⅜	—
R. Bank	500	74⅜	74¼	74½
Royalite Pr	—	25½	25½	—
Sus. & Sons	—	10¾	10¾	—
S. L. Ce A	675	15	15	15
St. L. Co A	10	102½	102½	102½
Salada Foo	960	9¾	9¾	9¾
Scott LaSa	—	8	8	—
Shawin.	2911	29⅞	29¾	29⅞
Shawin 'A'	—	29½	29½	—
Shawin 4 p	—	44¾	44⅜	—
Shaw. 4½ P	—	47	47	—
Shell In p	55	28	28	28
Shell Oil	210	14¼	14¼	14¼
She.-Will. P	—	125	125	—
Sicard	—	7¼	7¼	—
Shell Wts	—	6 00	6 00	—
Sicard Pr	1500	21	21	21
Simpsons	275	32	31⅞	31⅞
Southam	—	35½	34¼	—
Std. S Steel	—	11	11	—
Steel C	1280z	19¼	19⅛	19¼
Steinbg' A	200	20	20	20
Texaco Ca	150	46¾	46¾	46¾
To-D Bank	195	62½	62½	62½
T Fin A	400	13¾	13⅜	13⅜
Trans-Can	1960	11⅝	11½	11½
Trans.-C P	885	25¼	25	25¼
Trans Mou	715	14½	14⅜	14⅜
Turnbull El	—	13½	13½	—
Union Oil	—	10½	10½	—
U Steel C	200	5⅞	5⅞	5⅞
Viau Ltée	—	12	12	—
Walk G	1655	59¼	59	59
Webb Kn	3000	200	200	200
Westcoat	—	14	14	—
Westcoat	—	13½	13½	—
Weston A	500	19⅛	19⅛	19⅛
Weston A	—	10¼	10¼	—
Weston B	100	20	20	20
Weston 4½	—	97	97	—
West P	—	17⅝	17⅝	—
Zeller's	—	36	36	—
Zeller's Pr	—	49	49	—
Cal-Ed	200	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Calumet	—	3½	3½	—
Camp Chib	—	415	415	—
Cn Floor B	290	$ 18	18	18
Can Pet	—	395	395	—
C-Collieries	200	$ 7¾	7¾	7¾
C Gen Inv.	—	$ 42½	42½	—
Cdn Kodia	500	55	55	55
C Power	—	$ 9¾	9¾	—
Canalask	—	4	3½	—
Canalask	—	4	3½	—
C Canoram	—	16	15	—
Canuba	—	2	2	—
Carbec	7500	6	6	6
Cessland	1200	230	220	230
Cent Man	6000	8	8	8
Chemalloy	—	80	78	—
Cheskirk	—	14½	14	—
Chib Cop	4000	8	8	8
Chipman	1000	5	5	5
Cl Copper	—	6	6	—
C Bus M	—	450	450	—
Cominga	—	3	3	—
C D Se A	—	65	60	—
C Mogad	1500	18	18	18
C Bus wts	—	150	150	—
C. N. Pacif.	—	25	25	—
Cons. Pap.	425	$ 37½	37⅜	37½
Copperstr.	2000	20	20	20
Cvr. & Pr.	400	$ 9	9	9
Crusade	—	31	31	—
Dolsan	—	8	8	—
Dome	—	$ 29⅝	29½	—
D. Explor.	500	30	30	30
D. Lseh.	289000	105	70	105
D. Oilcloth	—	$ 23½	23½	—
Dr. Weld.	—	$ 9⅜	9	—
Dumagami	1000	41	40	40
Dumont	2000	21	20	21
Delta Elect.	—	175	170	—
East Sull.	—	205	205	—
Elder	—	117	116	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Equity Ex.	1000	10	10	10
Fab	2000	10	10	10
Fabi	—	$ 8½	8½	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	5	5	—
For Power	100	450	450	450
Fort Relia	—	19	19	—
Fox Lake	5000	21	19	20
Fundy	2000	7½	7	7½
Futurity	—	15	15	—
G Autotro	100	380	380	380
Gaspe Oil	—	3½	3½	—
Gl La Sil	3600	182	180	180
Gold Age	500	24	24	24
Grissol	—	180	180	—
Inland Chem		235	235	—
Inspiration		210	210	—
Int Ceramic		6	6	—
Int Heliu	100	190	190	190
Int Paint A		$ 10	10	10
Int Dredg	1500	11	10½	10½
Israel Cont		5	5	—
Jubilee I	2000	320	305	310
Keeley		94	94	—
Kiena	29600	485	425	425
Kilembe		298	298	—
Kontiki		5	5	—
Loblaw Co	100	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Loblaw Co		$ 8⅜	8⅜	—
Leland P		$ 12¼	12¼	—
Labrad Accep		$ 8	8	—
Labrador		$ 26¾	26¾	—
Lambert A		$ 19¾	19¾	—
Lingside	1000	3½	3½	3½
Lith Corp		10	10	—
Majortr	5500	11	10½	11
Malarti	1000	59	58	59
Marcha	6150	95	91	94
Massval	2450	.08½	.07	.08½
Matachew	—	24	23	—
McIntyre	100	$ 49½	49½	49½
Melchers	—	$ 10	10	—
Melch 7%p	—	5½	5½	—
Mercury C	—	18	15	—
Merrill	1000	86	56	56
Mid-Chib	—	17	17	—
Molyb	—	70	68	—
Monpre	1950	25	13	20
Mont Re A	—	23¼	23¼	—
Mont Re B	—	11½	11½	—
Mount Pl	1550	115	110	113
MR Darie	300	$ 7¾	7¾	7¾
Mussens	—	9 00	9 00	—
Midepsa	800	1 41	1 41	1 41
Mistan	18600	72	70	71
McKinn	1500	28	27	28
Nat Aut V	—	1 55	1 55	—
Native M	2000	16	15½	16
N Forma	6700	04	.02	.03½
Nfld Light	125	$ 82	82	82
Newrich	250	12	12	12
Needco	—	2 15	2 10	—
N. W. Am	5000	13	12½	12½
Nocana	28000	10	9½	9½
N A R M	4000	54	51	53
N. Q. Pow	—	$ 31⅝	31	—
Norac	50	$ 11	11	11
Opem E.	10000	18	16	17
Opemiska	—	700	700	—
Pac A I	100	335	335	335
Pat Silver	1300	40	39	39
Paudash	—	7	6½	—
Peace Riv	200	170	170	170
Pennbec	—	5½	5½	—
Pitt Gold	1000	4½	4½	4½
Pla G & O	—	4½	4½	—
Porcupin	9000	4½	4½	4½
Power Cor. 1 pr	25	$ 47½	47½	47½
id 2 pr	—	$ 9	9	—
Q. Chib.	3000	23	23	23
Q. Cobalt	900	3 30	3 00	3 15
Q. Lab.	3000	05	05	.05
Que. Lith.	—	2 85	2 85	—
Que. Oil	—	3½	3½	—
Q. Smelt	1500	12	13	13
Que. Tel.	5	20	20	20
Raglan	—	53	53	—
Red Crest	—	.05	.04½	—
Reland	58000	28	25	26½
Ruby Foo's	—	2 60	2 50	—
id wts	—	40	40	—
S Law Col.	300	4 40	4 40	4 40
S Law Div	2100	1 05	1 05	1 05
Saucon	2000	19	18	18
Shop Save	305	$ 6½	6	6⅜
Silve Rg	26550	64	61	63
Silv S	m27300	89	85	87
Sobey St	—	$ 16	15	—
S Dufaut	1000	8	8	8
S Ca P 6 p	25	$115⅜	115⅜	115⅜
Sparta Ai	500	68	66	66
Spart Ar w	—	21	21	—
Sullivan	—	172	172	—
Sptest Ord	—	$ 17¾	17¾	—
Tacvhe	1500	11	11	11
Talisman	3900	100	95	98
Tazin	—	.08	.08	—
Tib Expl	4000	8	8	8
Titan	7000	8½	.06	.06
Trans C Fr	—	$3.00	2.25	—
U Asbestos	—	3 90	3 90	—
U. Corp. A	5	29½	29½	29½
U Principal	600	46	45	45
U. Towns El	60	12	12	12
Un. Obals	3000	70	68	69
Val-Mar	300	$ 5¼	5¼	5¼
Vand Hout	50	3 30	3 30	3 30
Vanguard	—	07	07	—
Viola	400	1 75	1 75	1 75
Virginia	—	4½	4½	—
Westburne	—	85	85	—
Wes Helium	—	45	45	—
Westeel	400	$ 12¾	12¾	12¾
Woodrd A	—	4	4	—
Y. Spec Inv	400	4 05	4 05	4 05

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	500	16	16	16
Alpha "A"	—	$ 5	5	—
Alscope	—	$ 22	22	—
Ameranium	—	3	3	—
Amer. Mol	800	240	240	240
Ang C Pulp	—	$ 33	33	—
Advocate	—	650	650	—
Arno	—	4	4	—
Assoc Arca	—	71	71	—
Atlas	—	4½	4½	—
Atlas Telf	3000	280	280	280
Augustus	—	35	35	—
Auto F 'B'	—	150	150	—
Alscope	13700	81	80	80
Baker Talc	—	9½	9½	—
Band Ore	1000	7	7	7
Bateman	—	5	5	—
Beld Cort	—	$ 12	12	—
Bellechas	13000	22	21	22
Bibis	1000	18	18	18
Black Rivr	500	10	10	10
Blue Bonnt	420	$ 16⅜	16½	16½
Bl Bonnt w	—	675	675	—
Bornite	1500	14½	14½	14½
Bruneau	100	24	24	24

Baisse à Montréal et hausse à Toronto

du parquet de la bourse

Canadian Celanese a grimpé de trois points dans des échanges très actifs au début de la séance aujourd'hui à la Bourse de **MONTREAL** et à la Bourse Canadienne.

Price a baissé de ¼, à 36⅞, dans les titres faibles. Dominion Tar a fléchi de ⅛, à 18⅛, Banque Royale a baissé de ¼, à 74½, et Trans-Canada Pipe Line, à 25, ainsi que Consolidated Paper, à 37⅜, ont perdu ⅛.

Parmi les gagnants, Trans-Mountain Pipe Lines a augmenté de ⅛, à 53⅞, et Seagrams a monté de ⅛, à 49⅝.

Dans les mines, Bellechasse, à 24 cents, et Roberval, à 28 cents, ont progressé de deux cents, tandis que Kiena Gold a fait un gain de cinq cents, à $4.75.

* * *

Les prix étaient légèrement en hausse aujourd'hui à la Bourse de **TORONTO**.

Canadian Celanese a fait un gain de 2¾, à 50¾, un nouveau sommet. Canadian Chemical Limited a annoncé hier qu'il a l'intention de faire une offre de fusion à Canadian Celanese.

Dominion Stores et Atlas Steel étaient parmi les autres titres actifs. Ces deux titres ont baissé de ⅛.

Du côté des métaux usuels, Falconbridge et International Nickel ont perdu chacun ⅛, et Hudson's Bay Mining a reculé de ¼. Noranda était en hausse de ¼.

Les pétroles de l'ouest étaient calmes. Calgary et Edmonton ont baissé de ⅜, et Pacific Petroleum a fait un gain de ⅛.

Le lingot d'or canadien cotait de $37.70 à $37.90 l'once.

Le marché des valeurs de **NEW YORK** a fléchi à l'ouverture de la séance aujourd'hui alors que l'allure des transactions était modérée.

Les pertes étaient toutefois fractionnaires en ce qui a trait aux valeurs de tout repos. La tendance était cependant plus accentuée chez les automobiles, les chemins de fer, les services publics, les tabacs.

Chrysler, qui était demeuré stable à l'ouverture de la séance, a par la suite encaissé une perte fractionnaire en même temps que Ford et American Motors. General Motors est demeuré à peu près au même point tandis que Studebaker était stable.

Les acieries étaient d'irrégulières à stables. Bethlehem a fléchi d'une fraction tandis que Jones and Laughlin a avancé légèrement. U.S. Steel est demeuré à peu près au même point.

* * *

La tendance était irrégulière aujourd'hui à la Bourse de **LONDRES**.

Les valeurs de tout repos ont de nouveau été soumises à des pressions avec le résultat qu'elles ont fermé avec des pertes atteignant 7-16.

Les valeurs cotées en dollars ont toutefois affiché une certaine stabilité. Au nombre des portefeuilles canadiens, Celanese a grimpé de ⅞.

Aluminum a grimpé de 1¼ et International Nickel a fait un bond en avant de deux points, tandis qu'Imperial Oil et Shawinigan ont fait bonne figure.

* * *

La Bourse de **PARIS** reste plongée dans la léthargie. Les cours de la clôture de la veille sont ceux que l'on retrouve à l'ouverture de cette séance, à d'insignifiantes variantes près. Souvent même, ils s'inscrivent rigoureusement sans changement. Quant aux affaires, elles revêtent fréquemment le volume minimum pour que des cotations puissent être enregistrées.

La réponse des primes passe complètement inaperçue étant donné que les opérateurs conditionnels se sont couverts par anticipation. Le comportement de la cote n'en est pas moins empreint de beaucoup de résistance et les professionnels ne sont pas les moins surpris de constater la stabilité à peu près parfaite du marché, alors que l'indigence des transactions devrait faciliter l'effritement, comme cela d'ailleurs se produit le plus souvent.

Les Places étrangères ne paraissent d'ailleurs pas mieux disposées que la nôtre en dépit de la meilleure orientation que New York affiche depuis quelques séances.

Du côté des internationales, les allemandes et les néerlandaises sont à peine soutenues et les italiennes accentuent leur régression, notamment Finsider. Les britanniques se retrouvent un peu en-deça de leur clôture précédente, tandis que les cuivres congolais enregistrent des mouvements décousus.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2.00
Abitibi	120	$ 41⅞	41⅞	41⅞
id pr	z10	$ 24½	24½	24½
Acklnd pr	100	$ 23	23	23
Alta Dist	500	255	250	250
id vt	500	215	215	215
Alta Gas	425	$ 28¾	28⅜	28⅜
id pr	z5	$107¾	107¾	107¾
id B pr	z5	$107½	107½	107½
id w	530	780	780	780
Algoma	540	$ 46⅜	46¼	46¼
Alumini	1910	$ 24¾	24½	24½
id 1 pr	z25	$ 23	23	23
id 2 pr	75	$ 47¾	47¾	47¾
Analog	z25	150	150	150
Anthes A	205	$ 16	16	16
Argus	z70	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Arg B pr	210	$ 51	51	51
Arg C P pr	800	$ 8⅜	8⅛	8⅜
Arg 250 p	55	$ 51	51	51
Arg 260 p	z10	$ 51¾	51¾	51¾
Atl Sugar	650	$ 18⅜	18¼	18¼
Atl Sug A	135	$ 23½	23½	23½
Atl Sug p	10	$101½	101½	101½
Atlas Stl	33315	$ 37¼	37⅛	37¼
Auto El	220	435	435	435
Autofab A	100	310	310	310
Autofb B	1800	150	140	145
Bk Mont	730	$ 65½	65¼	65½
Bank NS	260	$ 74	73⅞	73⅞
Bartaco	100	375	375	375
Bath P A	25	$ 51½	51½	51½
Bell Phon	2542	$ 54	53¾	53⅞
Biltmore pr	100	$ 15½	15½	15½
Bowater pr	200	$ 51	51	51
Bow 5½ pr	125	$ 53½	53	53½
Brazil	2658	400	390	390
Br Tnk	350	285	285	285
BA Oil	3845	$ 30	30	30
BC Forest	865	$ 14⅝	14¼	14⅝
BC Pack B	100	$ 16½	16½	16½
BC Pow	2099	$ 20⅜	20¼	20¼
BC Sugar	100	$ 33⅞	33¼	33¼
BC Sugar p	z80	$ 20	20	20
BC Phone	210	$ 53⅜	53¼	53¼
BCPh 4¾ p	z10	$ 97	97	97
Brown	1250	$ 13⅝	13	13⅝
Build Prod	610	$ 23½	23⅛	23½
Burns	685	$ 9⅜	9¼	9¼
Cabol	200	60	60	60
Col Pow	1190	$ 21⅜	21⅛	21⅛
Can Cem	280	$ 34¾	34⅜	34½
CCC Stone	200	$ 19½	18⅝	18⅝
CD Sug	495	$ 27¾	27⅝	27⅝
Can F A	120	$ 35½	35½	35½
CI Fndry	200	$ 21⅞	21⅞	21⅞
C Pack B	100	$ 58	58	58
Can Per	250	$ 76½	76	76½
CSL pr	z55	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Can W B	305	$ 12¼	12¼	12¼
CAE	2300	$ 9	8⅞	8⅞
C Brew	3755	$ 10½	10½	10½
C Brew p	60	$ 51½	51	51
C Bal A w	200	200	195	195
Cdn C A	100	$ 12¼	12¼	12¼
Cdn Cel	6710	$ 51¼	50⅛	50⅛
C Cel 175	125	$ 37	37	37
C Chem	4960	$ 9½	8⅞	8⅞
C Chem	15400	335	315	320
C Collier	1100	$ 7¾	7¾	7¾
C Curt w	450	91	91	91
C Drege	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
C Frkbs B	100	370	370	370
C Gas Inp	3005	$ 7¼	7⅛	7½
C Gas In	3925	280	270	280
Cdn G	130	$ 42¾	42¼	42¾
C G Sec A	100	16⅜	16⅛	16⅛
S Husky	600	$ 6⅜	6¼	6⅜
S Hydro	175	$ 16⅜	16⅜	16⅜
C Imp Bk	817	$ 63⅞	63½	63¾
C Ind Gas	200	$ 10	9¾	9¾
CIL	200	$ 14	14	14
Cdn Oil	60	$56	56	56
CPR	3020	$ 26¾	26⅛	26⅛
Cdn Pet	151	$ 11¼	11¼	11¼
Cdn Tire	z15	$ 39½	39½	39½
C Util	50	$ 31	31	31
C Ut4¼ pr	25	$ 85½	85½	85½
C Vickers	z27	$ 20½	20½	20½
C Westng	115	$ 25¾ J	25¾	25¾
Col Cell	1450	$ 5⅝	5½	5⅝
Conduits	J300	$ 8¾	8⅝	8¾
Cn Bldg	960	$ 9¼	9	9¼
C Bldg pr	160	$ 7⅞	7⅞	7⅞
C Bldg w	2148	575	575	575
Con M S	1635	$ 23¾	23⅝	23⅝
Con Gas	3933	$ 20¼	20	20⅛
C Paper	555	$ 37½	37⅜	37⅜
Corby vt	225	$ 17⅝	17⅝	17⅝ J
Coronatn	100	$ 7½	7½	7½
Craig Bit	250	195	195	195
Crush Int	425	$ 13¾	13¾	13¾
Crush pr	50	$130	130	130
D Seag	405	$ 49¾	49⅝	49⅝
D Bridge	625	$ 18¾	18⅝	18⅝
Dom Elect	400	$ 13	12⅞	13
Dofasco	676	$ 64⅜	63½	63½
Dom Scot	260	$ 8	8	8
Dosco	z102	$ 10⅞	10⅞	10⅞
D. Store	27425	$ 13⅝	13⅜	13⅝
Dom Tar	1390	$ 18¼	18⅛	19¼
Dom Text	225	$ 19	19	19
Du Pont	55	$ 42	41⅞	41⅞
Easy W pr	250	$ 20	20	20
Eddy Mtch	150	$ 32¾	32¾	32¾
Equit Life	25	$ 66	66	66
Exquisite	330	$ 8¼	8¼	8¼
Exquist p	150	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Falcon	3252	$ 56	55½	55⅞
Fam Play	100	$ 17½	17½	17½
Fanny F	150	$ 25½	25½	25½
Fed Fr w	100	250	250	250
Fed Grain	25	$ 72	72	72
Fleet Mfg	400	77	75	75
Fleetwood	50	$ 25	25	25
Fraser	z5	$ 25½	25½	25½
Freiman	100	$ 7	7	7
Fr Pete p	900	340	330	330
Frosst A	100	$ 20½	20½	20½
Fruehauf	800	$ 7¼	7¼	7¼
Gatineau	620	$ 34	33⅞	33⅞
Gat pc pr	10	$100½	100½	100½
Gen Bake	100	$ 11½	11½	11½
GMC	153	$ 67½	67¼	67½
GP Drill	200	81	81	81
G6 Wares	410	$ 8½	8½	8½
GL Paper	700	$ 17	16⅞	16⅞
G L Pow	348	$ 20¾	20¾	20¾
GNC 280 p	200	$ 49	49	49
GN C w	200	110	110	110
GW Coal A	z25	$ 6¾	6¾	6¾
Gr W G	z57	$ 15¼	15¼	15¼
Greyhnd	150	$ 19¾	19¾	19¾
Guar Tr	50	$ 61	61	61
Hardee	5225	385	365	380
Hardee pr	25	$ 60	60	60
Hard Carp	150	$ 19	19	19
Hard C pr	100	$ 25¾	25¾	25¾
Hawker S	400	$ 5½	5⅜	5⅜
Hawker p	z15	$ 88	87½	88
Hayes S	740	$ 18	17	18
H Dauch	280	$ 51	51	51
Horne Pf	325	195	195	195
H Smith p	30	$ 44	44	44
Hur Erie	300	$ 61	61	61
Hur Er r	1613	310	290	290
Imp Oil	1353	$ 41½	41⅜	41½
Imp Tob	200	$ 15	15	15
Ind Accep	650	$ 26	25⅞	26
Ind Wire	200	95	95	95
Inglis	225	$ 5¾	5¾	5¾
InlandC p	z50	$ 18	18	18
Inland Gs	920	$ 5½	5½	5½
Int Nick	1763	$ 66⅝	66⅜	66½
Int Util	175	$ 49⅛	49	49
Int Util p	100	$ 50½	50½	50½
Inter PL	608	$ 79½	79⅜	79⅜
Int Stl P	1350	165	165	165
Inv Syn A	135	$ 56⅜	56	56
Jamaic PS	200	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Jefferso	200	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Jeff Bw	500	245	245	245
Jockey C	3100	325	320	320
id pr	400	$ 11	11	11
id wts	2000	63	62	62
Kelly D A	250	$ 5½	5½	5½
Kelvinator	200	$ 10	10	10
Labatt	z45	$ 15¾	15¾	15¾
Lafarge A	300	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Lakeland	200	285	285	285
L Ont Cem	375	240	240	240
id p	325	$ 10¾	10⅝	10¾
id w	1500	75	75	75
Lambtn L	200	$ 35¼	35¼	35¼
Lau F A	790	$ 16⅝	16½	16⅝
id 1.25	265	$ 20¾	20⅝	20¾
Leland	100	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Levy	z50	$ 15½	15½	15½
Lob Co. A	440	8⅛	8⅛	8⅛
Lob Co B	500	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Lob Co pr	220	$ 49	49	49
Lob G 1 pr	50	31⅝	31⅝	31⅝
Lob G B	25	$ 32	32	32
Loeb M	300	$ 17⅝	17½	17½
MB PR	2946	$ 22⅞	22½	22⅝
M Leaf Mi	650	$ 12	11⅞	11⅞
Mass F	2704	$ 12½	12⅜	12⅜
Mass F	73028	25	24	24
MEPC	300	240	235	235
Met Stores	265	$ 7¼	7¼	7¼
Mex LP	100	$ 12¼	12¼	12¼
Mid West	1921	185	180	185
Milt Brick	200	385	385	385
Molson A	150	$ 29⅞	29⅞	29⅞
Molson pr	100	$ 40½	40½	40½
Mon Foo	2000	$ 8¼	8¼	8¼
Mont Loco	z25	$ 12½	12½	12½
Moore	1720	$ 52¼	51¾	52¼
Nat Drug	z5	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Nat Dr pr	115	$ 16	16	16
N Groc pr	50	$ 27½	27½	27½
Nat Trust	25	$ 26⅞	26⅞	26⅞
Noranda	1473	$ 32⅞	32⅝	32⅞
NO N Gas	z45	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Nor Phone	z75	$ 9⅜	9¼	9¼
NW Util pr	z10	$ 82	82	82
Ogilvie	348	$ 13	13	13
Ont Loan	30	$ 34⅜	34⅜	34⅜
Ont Steel	z50	$ 15½	15½	15½
Ont Store	200	400	400	400
Oshawa A	65	$ 31	31	31
Overland	z10	425	425	425
Page Hers	485	$ 21½	21¾	21½
Pbina	300	$ 7½	7½	7½
PC Jwl pr	z9	$101	101	101
Phantom	250	500	500	500
Pow Corp	1975	$ 8¾	8⅜	8¾
QN Gas	390	$ 7⅛	7⅛	7⅛
QN Gas pr	850	$ 90½	90½	90½
QN Gas w	2100	80	80	80
Rapid Grip	100	430	430	430
Reichhold	z50	$ 9	9	9
Reid Litho	25	$ 50	50	50
Reitmn A	z25	$ 9½	9½	9½
Revelstoke	205	500	495	500
Revebn pr	200	$ 23¼	23¼	23¼
Rob 2 pr	175	$ 16½	16½	16½
Rockow p	1000	410	410	410
Rolland A	z25	$ 9½	8½	9½
Rothman	z10	$ 8½	8½	8½
Royal Bk	450	$ 74½	74¼	74½
StL Cem A	225	$ 15	15	15
St Mrice	1200	57	55	55
Salada	705	$ 9¾	9¾	9¾
Sayvette	220	265	260	260
Seven Arts	250	$ 9⅜	9⅜	9⅜
Shawin	10580	$ 29¾	29¾	29¾
Shaw A pr	z20	$ 44½	44½	44½
Shell Oil	2925	$ 14¼	14⅛	14¼
Simpsons	160	$ 31⅞	31¾	31⅞
SKD Mfg	300	310	310	310
Slater Stl	125	$ 10	10	10
Stafford	z103	385	385	385
St Pav	z41	$ 10¼	10¼	10¼
Stl Can	2310	$ 19¼	19⅛	19¼
Stennbg A	150	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Suptest ord	500	$ 17½	17½	17½
Tamblyn	940	$ 18	18	18
Texaco	z37	$ 46½	46½	46½
Tor-D Bk	665	$ 62½	62¼	62¼
Tower	600	200	200	200
T Fin A	2525	$ 13¾	13⅝	13¾
T Can PL	3390	$ 25¼	25	25¼
Trans-Mt	z270	$ 14½	14½	14½
Trans PPL	500	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Turnbull	z50	$ 13	13	13
Un Acc 1p	125	$ 50½	50½	50½
Un Acc 2p	400	$ 9½	9½	9½
Un Gas	2790	$ 18⅞	18¾	18⅞
U Corp A	100	$ 30	30	30
U Corp B	150	$ 25½	25½	25½
U Corp p	300	$ 29½	29½	29½
U Fuel A	z2	$ 53	53	53
Un Steel	240	$ 5¾	5¾	5¾
Vector	500	12	12	12
Vic G T	140	$ 66½	66½	66½
Walk GW	2365	$ 59¼	59	59
Wat Euip	1000	485	485	485
Webb Kn	100	200	200	200
Westcoast	710	$ 14	13⅞	13⅞
Westfair	290	$ 38	37¾	37¾
W Pacific	225	$ 17½	17¼	17½
Weston A	900	$ 19⅛	19	19⅛
Weston B	525	$ 20	20	20
Wstn 4½ p	125	$ 96¼	96¼	96¼
Wstn 6 pr	10	$107½	107½	107½
White Pass	200	$ 8½	8½	8½
Wood J	z20	$ 9¼	9¼	9¼
Wdwd A w	200	310	310	310
Zenith	1585	450	445	445
PETROLES				
Alminex	3700	263	258	260
Ang U De	2000	31	30½	31
Bailey S A	400	960	950	960
Bail 5 ¾p	210	$ 25	25	25
Banff	1400	108	103	103
Bata	2300	5	5	5
Calalta	3200	16	16	16
Cal Ed	200	$ 20⅜	20¼	20¼
C Oil Lds	200	121	121	121
CS Pete	250	390	385	385
C Delhi	2106	310	300	300
Cdn Dev	500	355	355	355
C Ex Gas	1100	110	109	110
C Homestd	783	98	98	98
CIL Pete	1000	15	15	15
Cent Del	1400	865	865	865
C Dragon	500	7	7	7
C Mic Mc	12608	400	385	400
C West P	200	230	230	230
Dome Pete	800	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Dynamic	1000	20½	20½	20½
Fargo	400	260	260	260
Glaicer	29000	13½	12	12
Gridoil	76200	55	32	35
Home A	615	$ 12⅝	12½	12⅝
Home B	251	$ 12¼	12¼	12¼
H B Oil G	901	$ 15¾	15⅜	15⅝
Lg Point	13000	16	15½	15½
Medal	300	243	242	243
Midcon	1100	24½	24½	24½
Mill City	1500	21	21	21
Nat Pete	100	209	209	209
N Cont	9000	26½	26	26½
Northcal	21000	20	19	19½
Northld	4000	20	18	18
Pac Pete	2606	$ 12⅛	12	12⅛
Pa Pete w	600	660	640	660
Pamoil	5425	49	48	49
Permo	1000	31	31	31
Phillips	2000	19	18	19
Place	1200	54	54	54
Provo Gs	4016	158	155	157
Quonto	1000	22	22	22
Sarcee	7400	124	121	123
Sec. Free	125	695	695	695
Spooner	7700	11	11	11
Trns Can	2000	65	65	65
Triad Oil	900	169	167	168
Union Oil	z25	$ 11	11	11
U Canso vt	400	130	130	130
Un Reef P	2100	157	155	157
Wsburne	1500	85	85	85
W Decalta	9825	133	131	132
Yan Can	4000	6	5½	6
MINES				
Abacus	1000	18	18	18
Accra	5010	41½	40	40
Advocate	100	615	615	615
Agnico	8763	54	50	50
Akaitcho	2650	49	48	48
Amal Rare	500	14½	14½	14½
Anacon	3333	29	28	28
Ang Run	2000	10	10	10
Area	1075	90	90	90
A Arcad	123670	72	66	68
A Arcd B	13900	32	28	31
Atl C Cop	600	103	102	103
Aumaq	4000	6	6	6
Aunor	200	375	375	375
Bankfield	2000	22	21½	21½
Barnat	5500	112	112	112
Base Mets	1000	5½	5½	5½
Baska	10000	7½	7	7
B-Duq	1080	16	16	16
Belcher	500	40	40	40
Bethlm	5820	295	290	290
Bevcon	5000	8	8	8
Bibis	3360	19	18	18
Bidcop	6000	11½	10½	11½
Black By	29000	14½	14	14½
Bordulac	2000	7½	7½	7½
Bouzan	1700	42	42	42
Bralorne	1020	640	635	635
Buff Ank	2800	234	225	225
Cadamet	4250	8½	8	8
Cmp Chib	1100	420	415	420
C Tung	200	124	124	124
C Astoria	14100	17	16	16½
Cdn NW	1500	7	7	7
C Silica	331	100	100	100
Candore	500	12	12	12
Captain	5000	8	8	J 8
Cassiar	100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Cent Pat	400	120	118	120
Chskrk	169050	14	11	12
Chester	8000	15½	15	15
Chib M	500	38	38	38
Chimo	1500	47	47	47
Coch Will	200	435	430	430
Coin Lake	2300	24	24	24
Comb Met	2830	21	20	20
Con-Ky	213400	10½	10½	10½
C Bellek	11000	6½	6	6½
Con C Cad	500	5	5	5
C Discov	1500	83	83	83
CG Arrow	2000	53	52	52
C Halli	6500	29	28	28½
C Marcus	500	91	91	91
C Mogul	1757	100	98	98
C Morris	2000	45	44	44
C Mosher	1200	233	230	230
Con Neg	18000	15	14½	15
Con Nich	3000	4½	4½	4½
C North	5500	27	27	27
C Rambler	500	117	117	117
C Regc	4600	11	10½	10½
Con Sha	5000	48	47	47
C Sann	2000	6	6	6
Conwest	925	460	450	450
Cop Man	1083	7½	7½	7½
Courva	1077	21	21	21
Craigmt	200	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Crainor	34500	17½	6½	17
Crowpat	3000	8	8	8
Daering	11000	21	20	20
D'Arago	5000	21½	21	21½
Deer H	135100	68	65	67
Delhi Pa	5500	23½	23	23½
Delnite	2538	57	57	57
Denison	1967	$ 13	12¾	12⅞
Dickson	800	435	425	425
Dome	z20	$ 30	30	30
Duraine	1080	20	20	20
E Amphi	100	8	8	8
East Mal	100	270	270	270
East Sull	17300	205	205	205
Elder	3000	114	113	114
Eldrich	31500	22	20	21½
El Sol	5500	5½	5½	5½
Eureka	5600	24	23	23
Fatima	3925	16	16	16
Frncoeur	1500	13	12½	12½
Giant YK	1400	$ 12⅞	12¾	12¾
Geco Mines	z4	$ 25¾	25¾	25¾
Glenn Ur	2000	5½	5½	5½
GF Mining	500	16	16	16
Grandroy	3500	15	14½	15
Granduc	1100	365	365	365
Gunnar	633	945	945	945
Hard Rock	6400	13	12	13
Har-Min	55000	18½	17½	17½
Hastings	600	97	97	97
H of La	3000	14	14	14
High-Bell	200	265	265	265
Hollinger	2665	$ 24	24	24
Howey	400	280	280	280
Hud Bay	250	$ 52¾	52⅛	52¼
Hydra E	6500	29	28½	28½
Irish Cop	2000	39	38	38
Iron Bay	500	106	106	106
Iso	800	75	75	75
J Waite	1000	21	21	21
Jacobus	5000	25	24	24!
Jonsmith	1500	18	17	18
Joutel	3850	108	105	108
Jowsey	666	29	29	29
Keeley-F	23950	89	84	85
Kerr Add	3250	715	700	705
Kilembe	200	310	310	310
Kirk Min	2000	34	34	34
K Town	4500	20	20	20
Lab Min	200	$ 27⅝	27½	27⅝
L Dufault	600	650	645	645
Lake Ling	500	9	9	9
L Osu	1000	16½	16½	16½
L Shore	500	290	290	290
Latin Am	5500	29	29	—
Leitch	500	140	139	139
Lencourt	5500	13	12	12
Lexindin	18000	5½	5	5½
LL Lac	150	165	165	165
Lorado	2800	120	118	120
Louvict	7200	9½	9½	9½
Lyndhst	27000	14½	13	14
Lynx	5000	5½	5½	5½
Macassa	3300	390	380	380
Macfie	1000	4½	4½	4½
MacLeod	1400	100	99	99
Madsen	1850	235	230	235
Malartic	1005	98	98	98
Maneas U	1000	5	5	5
Mnoka MS	500	18½	18½	18½
Marboy	7500	13	13	13
Marcon	11500	10½	10	10
Maritime	500	45	45	45
Martin	4500	54	53	53
Matatch	2000	8	8	8
Mattgmi	z50	890	890	890
Maybrun	2000	9½	9½	9½
McIntyre	3430	$ 49⅝	49½	49⅝
McKen	9800	32	31	32
Merrill	4500	56	55	55
Met Uran	6000	9	9	9
Min Corp	200	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Min-Ore	1500	9	8	9
Moneta	4200	83	80	80
Mt Wright	500	37	37	37
Murray M	300	118	118	118
Nama Cr	16500	16	15	15
Nat Expl	1000	6	6	6
New Alg	3500	5½	5	5
New Ath	1500	32	32	32
N Goldv.	25515	6½	5½	5½
N Hosco	20500	144	136	138
Newlund	16000	17½	16	16½
N Mylama	1500	18	18	18
Newnor	3500	17	16	16½
N Rouyn	17500	17	16	16
N Senat.	8500	8½	8	8½
Nick Rim	2050	19	19	19
Nisto	1500	6	5½	5½
Norgold	2000	7	6	6
Norlartic	1000	16	16	16
Normetal	200	295	295	295
N Cdstrm	2618	45	45	45
Northgte	2300	510	500	505
N Goldcrt	3500	20	20	20
N Rank	500	35	35	35
North Cn	1900	250	244	247
Obaska	1000	5½	5½	5½
O'Brien	2650	55	55	55
O'Leary	3000	11	11	11
Opemiska	120	695	695	695
Orchan	1300	235	230	231
Orenada	5000	11	11	11
Ormsby	5000	24	24	24
Osisko	7000	42	40½	40½
Paramq	16000	18½	17½	17½
é Patino	301	780	780	780
Paymast	7000	13	13	13
Peerless	21000	22	19½	20
Pick Crow	1105	58	58	58
Pitch Ore	500	8½	8½	8½
Pow Rou	3500	49	48	49
Preston	900	835	825	825
Pros Air	31100	97	90	94
Purdex	4500	11	10½	11
Que Lab	35000	5½	5	5½
Q Mattgmi	2000	14½	14½	14½
Q Metal	975	89	89	89
Qunston	4300	14	13½	13½
Quemont	z12	$ 10¼	10¼	10¼
Radiore	500	39	39	39
Raglan	500	50	50	50
Rayrock	950	83	83	83
Realm	1000	11	11	11
Rio Algo	3672	$ 13	12⅞	13
Rix Athab	4000	27½	27	27½
Roche	1000	6½	6½	6½
Rockwin	5000	16	15	15
Rowan Co	1000	8	8	8
Ryanor	7500	13	13	13
San Ant	7731	36	34	36
Sand Riv	2000	5	5	5
Satellite	3500	15	15	15
Sheep Cr	200	120	120	120
Sherritt	3840	293	290	290
Silvmaq	12300	27	25½	25½
Sil Miller	17800	32	30½	31
Siscoe	400	195	195	195
Starratt	200	7	7	7
Steeloy	1000	4½	4½	4½
Steep R	3040	495	490	490
Sud Cont	1000	9½	9½	9½
Taurcan	11800	30	30	30
Teck H	1515	169	167	167
Temag	600	74	74	74
Thom L	2300	72	70	70
Tormon	2000	24½	14½	14½
Trans Re	650	12	12	12
Tribag	3200	80	78	79
Tr Chib	500	18	18	18
U Asbests	605	385	375	385
Un Buffa	700	63	63	63
Un Keno	655	800	795	795
U Mindam	1000	12	12	12
Un Fort	1200	138	138	138
Upp Can	600	22	22	22
Urban Q	1000	5	5	5
Violam	7000	175	165	170
Werner	500	12	12	12
W Malar	10000	10	10	10
W Mines	1100	320	315	315
W M rts	2954	20½	18	18
W Surf I	1075	17	17	17
Willroy	2500	160	160	160
Wiltsey	16100	19½	19	19½
Wr Harg	z105	97	97	97
Yk Bear	100	115	115	115
Youn HG	14100	8	7½	8
Zenma	5500	25	24	24
Zulapa	6250	18	18	18

Virement total : 2,438,000.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 1er avril	1963	99¾	100
4 15 déc.	1963	99⅝	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	98	98½
4½ 15 déc.	1966	99½	100
2¾ 15 juin	1968	92	92½
5½ 1er avril	1969	102½	103
4¼ 1er sept.	1972	94½	95¼
5½ 1er oct.	1975	102½	103½
3¼ 1er juin	1976	82¼	83¼
4½ 1er sept.	1983	92¾	93¼
3 Perpétuelles		63	64
CNR 5½, 15 déc.	1964	104¼	104¾
CNR 4½, 1er av.	1967	99⅛	100¼
CNR 4, 1er fév.	1981	86	87
CNR 5¾, 1er jan.	1985	105½	106½
CNR 5, 1er oct.	1987	97	98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun Fin 5½	1983	100¾	101¾
BC Electric 5⅛	1988	93½	95
BC Electric 3¾	1968	93	94
BC Electric 3¾	1969	90⅝	92⅝
BC Electric 5¾	1977	100½	101½
BC Pow 5, 15 se.	1982	92	94
Man. 5¾, 15 jan.	1981	102½	103½
NB 3½, 15 sept	1965	96¼	97¼
NB. 5¼, 15 déc.	1986	97	98
Newf. 6, 15 fév.	1981	101⅞	102⅞
NS 5¼, 1er sept.	1982	97½	98½
NS 3¼, 15 juin	1965	96⅝	97⅝
Ont 3, 15 avril	1965	96⅜	97⅜
Ont H 5¼, 15 no.	1983	98¼	99¼
Ont H. 4, 1er mars	1966	97⅛	98⅛
Ont. 5¼, 1er oct.	1983	98½	99½
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94⅛	95⅛
Que 5¼, 1er août	1985	96¾	97¾
Que 5½, 1er juin	1980	99¾	100¾
Que 5¾, 1er fév.	1986	102½	103½
Q H 3½, le mars	1975	84½	85½
Q H 5½, 1er no.	1985	97½	98½
Sas. 5¼, 10 mars	1982	97½	98½
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	98	99
Ottaw 5½, 2 juil.	1980	99½	100½
Vanco. 6, 15 juin	1980	103¼	104¼
M Tor. 5½	1982	100	101
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & P 4½	1966	99½	101
Brazilian T. 4½	1971	67	71
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	89
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1978	171	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	106	108
Inl. Cement 4½	1976	89	—
Inland N Gas 5½	1977	95	97
[illegible]	1976	140	—
Pac. Pet 5	1977	109	112
Shaw W P 5½	1972	101½	102½
Simpson's 5,	1976	127	—
Simpson's 5½	1979	103¼	—
TCP Inc. Not 5½	1987	160	—
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd Town El. 6¼	1981	101	—
Westc'st 5½ ex-c.	1988	102	104
INDUSTRIES			
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	—
Abitibi P & P 6¼	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1978	98	99
Alum. of Ca. 4½	1973	93	—
B. A. Oil 5⅛	1977	96½	98
C B. Alum 5¾	1980	98½	101
Can Breweries 5	1983	95	96
Can. Breweri 5½	1986	99½	100½
Can. Chemical 5¼	1971	97	—
Can. Cement 5¼	1976	97	99
C-I-L 5¾	1977	101	102
C.P.R. 3¾	1972	88	—
C.P.R. 5	1983	95	96
Crt Foncier 5¼	1974	99	100
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom. Stores 5½	1976	99	—
Dom. Textile 4	1966	96	97
G.M. Accept. 4¾	1969	95	97
Imperial Oil 3	1969	90	91½
Ind. Accept. 5½	1978	97½	99
Loblaw 6	1977	101	103
Massey Ferg. 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1978	100	101
Shell Oil, 4¼	1976	90	92
Shell Oil 5⅞	1977	101	102
St. Law. Corp. 5	1978	95	96
Simpson's 4¾	1973	96	—
(a) Stanrock 5¾	1963	13½	—
Steinberg 5¼	1973	97	—
TCP 5.85	1967	100½	101
Tr. Fin. 5¾	1974	98½	100
Weston Geo. 4¾	1971	94	96
SERVICES PUBLICS			
Anglo-Tel 6	1983	102½	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Heleph 3¾	1989	84	85
Bell Telph 5¾	1982	103	104
Bell Teleph 6¼	1978	106	107
Bowat Powr 3¾	1980	84	86
Braz Tract 4¾	1970	74	—
BC Teleph 5¼	1983	97	98
Calgary Pow 3¼	1972	85	—
Canada Elect 4	1968	91	—
Cdn W Nat 5¾	1983	98	—
Consum Gas 5¾	1977	101½	—
Eastern Lt pr 4	1969	89	—
Gt Lt Pw 5¾	1977	101½	—
Inland Nat Gas 6	1982	102	103
Maritime Elec 4	1975	89	—
Nfld Lt-P 4½	1974	86	—
Nfld Lt P 5½	1978	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	98½	99½
N Téléphone 6	1981	94	—
Power Corp 5½	1977	99½	—
Que Nat Gas5¾	1955	91	92
Quebec Tele	1977	101½	—
Shaw W P 3½	1970	89¼	90¼
Shaw P P 4¾	1976	93¼	94¼
Union Gas 5	1977	95½	96½
IMMEUBLES			
Brant Cr Real	1978	96	—
Eaton's Rlty 5	1968	92½	93½
Eaton's Realty 5	1978	95	97
Leb Leas Pr 5½	1983	99½	100½
Steinberg's Pr. 6	1982	101	—

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

rendement des valeurs

	Taux	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	$2.00	41	4.87
Algoma xd	1.40	47	2.97
Alumin. Corp.	.60	24	2.50
Asbestos	1.20	28	4.28
Bell Tel	2.20	54	4.07
B A Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	15	3.33
Bldg Prod.	.90	22	4.09
C & D Sugar	1.00	28	3.57
Can. Cement	1.00	34	2.94
Can. Iron	1.00	21	4.76
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.80	53	3.39
Cdn Brew	.36	11	3.27
Cdn Bronze	1.50	24	6.25
Cdn Celanese	1.40	48	2.91
C.I.L.	.50	14	3.57
Cdn Oil x	.80	58	1.37
C.P.R.	1.50	26	5.76
Cnd Vickers	1.00	20	5.00
Cons. Glass	.80	42	1.90
Crown Zell A x	1.00	23	4.34
Dist Seag	1.20	49	2.44
Dom Bridge	.40	19	2.10
Dom. Corset	1.00	19	5.26
D. Fundry-S.	1.60	64	2.50
Dom Glass	2.20	90	2.44
Dom Oilcloth	1.20	24	5.00
D. Steel & C.	.40	11	3.63
Dom. Tar.	.80	18	4.44
Dom. Textile	.80	19	4.21
Donohue	1.00	23	4.34
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Du Pont	.75	42	1.78
Falconbridge	2.00	55	3.63
Fam. Players	1.00	18	5.55
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Power	1.80	34	5.29
Gr Lakes P	.80	17	4.70
Imp. Oil	1.20	42	2.85
Imp. Tobacco x	.60	15	4.00
Int. Accept.	1.00	26	3.84
Int. Nickel	2.00	67	2.98
Int. Paper	1.05	32	3.37
Int. Util.	1.60	49	3.26
Labatt	.46	15	3.06
Laura Secord	.70	18	3.88
MacMillan Pwl	1.00	20	5.00
Massey-Ferg.	.50	12	4.16
Molson "A"	.90	29	3.10
Molson	.90	30	3.00
Montreal Loco	.60	12	5.00
Page-Hers	.90	21	4.28
Penmans	1.80	36	5.00
Price Bros.	2.00	37	5.40
Que. Power	1.60	35	4.57
Que Tel	1.10	48	2.27
St Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	1.00	29	3.44
Simpsons	.80	32	2.50
Texaco	1.60	46	3.47
Union Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W	1.60	59	2.71
Weston B	.35	20	1.75
Zeller's	1.40	36	3.88
BANQUES			
Can Imp	1.80	63	2.85
Can Nat.	1.80	73	2.46
Montréal	1.80	65	2.76
Nouvelle-Ecosse	1.80	73	3.01
Provinciale	1.20	50	2.40
Royale	2.40	75	3.20
Toronto-Dom.	2.00	62	3.22
MINES			
Dome	.70	29	2.41
Hollinger	.60	23	2.60
Hudson Bay	3.00	53	5.66
[illegible]	.80	9	8.89
Noranda	1.20	33	3.63

(x) Taux variable.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE				
Mai	82	82	81⅛	81⅞
Juil.	81⅞	81⅞	81¾	81¾
Oct.	80	80	79¾	79¾
Déc.	—	—	—	78½
ORGE				
Mai	1.27⅝	1.27⅝	1.27⅜	1.27½
Juil.	1.25¼	1.25¼	1.25⅛	1.25⅛
Oct.	1.21⅜	1.21⅜	1.21¼	1.21¼
Déc.	—	—	—	1.19
LIN				
Mai	3.35½	3.35½	3.32½	3.33½
Juil.	3.32½	3.32½	3.30¼	3.30⅝
Oct.	3.28	3.28	3.25¾	3.25¾
Déc.	3.22	3.2	3.21¾	3.21¾
SEIGLE				
Mai	1.48⅛	1.48⅞	1.48	1.48⅛
Juil.	1.39¼	1.39¼	1.38¼	1.38⅜
Oct.	1.32⅜	1.32⅞	1.32⅜	1.32⅜
Oct.	1.32⅜	1.32⅞	1.32⅜	1.32⅜
Déc.	1.30½	1.30½	1.30¼	1.30¼

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 78⅛ ; ex 3 cw 78⅜ ; 3 cw 77⅛ ; ex 1 fourragère 77⅞ ; 1 fourragère 76⅛ ; 2 fourragère mélangée 57.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang 1.31! ; 1 et 2 cw 2-rang 1.23½ ; 3 cw 6-rang 1.29⅛ ; 3 cw 2-rang 1.20½ ; 1 fourragère 1.20½ ; 2 fourragère 1.18½ ; fourragère 1.15⅛.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.46⅞ ; 3 cw 1.41⅞ ; 4 cw 1.31⅛ ; ergoté 1.27⅛ ; sur voie 1.44⅛.

LIN — 1 cw 3.27½ ; 2 cw 3.22½ ; 3 cw 3.11½ ; sur voie 3.27⅝.

Marché du lin

Prix au comptant, 15 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLE				
Mars	2.07¾	2.07¾	2.05	2.05⅝
Mai	2.07½	2.07½	2.04¾	2.05⅜
Juil.	1.91½	1.91¾	1.91	1.91⅜
Sept.	1.93½	1.94⅛	1.93⅞	1.94
Déc.	1.98	1.98¾	1.97½	1.98¾
MAIS				
Mars	1.17	1.17⅛	1.16¼	1.16⅝
Mai	1.18½	1.18½	1.17!	1.17⅞
Juil.	1.19⅜	1.19½	1.18⅜	1.18¾
Sept.	1.18	1.18⅛	1.17	1.17¼
Déc.	1.15¼	1.15¼	1.14⅜	1.14⅜
AVOINE				
Mars	71⅝	71¾	71⅛	71⅜
Mai	70⅜	70⅜	69⅞	70
Juil.	68⅞	68⅝	68	68
Sept.	67⅞	68⅜	67½	67½
SEIGLE				
Mars	1.33⅛	1.34¼	1.33	1.33½
Mai	1.32½	1.32½	1.31⅝	1.31¾
Juil.	1.28¼	1.28½	1.27⅝	1.27¾
Sept.	1.28¼	1.28¼	1.27¾	1.27¾
FEVE SOYA				
Mars	2.63¼	2.63⅜	2.62¼	2.63⅛
Mai	2.66	2.66	2.64⅜	2.65⅜
Juil.	2.67	2.67½	2.65¾	2.66½
Août	2.65½	2.66	2.64⅜	2.65⅜
Sept.	2.52¾	2.52¾	2.51¾	2.51¾
Nov.	2.49½	2.49½	2.48½	2.48½
Janv.	2.52	2.52	2.51⅝	2.51⅝

NEW york

	Ouv.	Haut	Bas	2h.15
Abbott Labor	84	84½	84	84½
Admiral Co	14¾	15	14¾	15
Air Reducti	57	57½	57	57½
Allis-Chalm	17	17¾	17¼	17¾
Am. Can	46⅛	46¾	46¼	46¾
Amerada P	117	117½	117	117½
Am. Locom	23	23¼	23	23¼
Am. T. & T	123⅞	124	123⅞	124
Am. Tob	29	29½	29	29½
Anac Cop	45¼	45¾	45¼	45¾
Armco Steel	55⅛	55⅜	55⅛	55⅜
Atchison	26⅜	26⅜	26⅜	26⅜
Balt & Ohio	31⅝	31⅝	31⅝	31⅝
Bethlehem S	32⅛	32⅜	32⅛	32⅜
Boeing Airc	38	38½	38	38½
Borden's Co	61	62	60⅞	62
Canada Dry	23	23¼	23	23¼
Canadian P	24¼	24¾	24¾	24¾
Case, J. I.	9	9½	9	9½
Caterpillar T	36	36¼	36	36¼
Chesap & Oh	56⅝	56⅞	56⅜	56⅞
Chrysler	92	93	92½	93
Coca Cola	94	94¼	94	94¼
Colg-Palm	47¼	47¾	47¼	47¾
Co E of N.Y.	88	88½	88	88½
Cont C	44¾	45	44¾	45
Cont. Oil	56	56½	56	56½
Corn Prod	53¾	54	53¾	54
Delaware H	21⅛	21⅜	21⅛	21⅜
Douglas Airc	27⅛	27⅛	27⅜	27⅛
Du Pont	243¾	243⅜	243⅜	243⅜
Eastman K	115⅞	115⅜	115¼	115¾
Eversharp	29¼	29¾	29	29¼
Firestone	35	35½	35	35½
Ford Motor	44⅛	44⅜	44⅛	44⅜
Friden	29⅛	29⅝	29⅜	29⅝
Gen Electric	78	78½	78	78½
Gen Foods	82⅛	82¾	82¼	82¾
Gen Dynam	27¼	27⅜	27¼	27⅜
Gen Motors	62⅞	62½	62	62½
Gillette S.R.	31	31¼	31	31¼
Glidden	40¼	40⅛	40	40¼
Goodrich	47⅝	47¾	47¼	47⅜
Goodyear T	34⅛	34⅜	34⅜	34⅜
General Tire	22¼	22⅜	22⅛	22⅜
Homestake M	50¼	50⅜	50¼	50⅜
Illinois Cen	44⅜	44⅛	44⅜	44⅜
Int Busine	418	415⅜	415⅜	415⅞
Int Harvester	55	55½	55	55½
Int Nickel	61⅝	61⅜	61¼	61⅜
Int Paper	30	30½	30	30½
Inter Tel	47	47¼	47	47¼
Johns-Manvil	47	47½	47	47½
Kennecott C	70	70¼	70	70¼
Lockheed	52⅛	52⅜	52⅛	52⅜
Mack Trucks	40	40¼	40	40¼
Mont Ward	33⅞	34	33⅞	34
Motorola	72	72¼	72	72¼
Nat. Biscu	47¼	47⅜	47⅛	47⅜
Nat Cash R	74	74¼	74	74¼
Nat. Dist.	24⅞	24⅞	24⅞	24⅞
New Yk Ctl	17	17¼	17	17¼
North A. Av	63⅛	63⅜	63⅛	63⅜
Norther Pac	44¼	44⅜	44⅜	44⅜
Owens Illi	80¼	80⅜	80⅛	80⅜
Pennsyl RR	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
Pepsi Cola	48⅜	48⅞	48⅜	48⅞
Phelp Dodg	56	56½	56	56½
Phill Pet	48⅞	49	48⅞	49
Pitts Pl Gl	56⅜	56⅜	56⅜	56⅜
Proct Gamb	74	74¼	74	74¼
Pullman	28	28½	28	28½
Pure Oil	38¼	38¾	38¼	38¾
Radio Corp	64	64⅜	64	64⅜
Repub Stl	39	39½	39	39½
Schenley Dist	19	19¾	19⅛	19¾
Shell Oil	36¼	36¾	36¼	36¾
Simmons	36⅛	36⅜	36¼	36⅜
Sinclair Oil	38⅛	38⅜	38⅛	38⅜
Soc. Mob.	62	62½	62	62⅛
South. Pac.	29¼	29¾	29¼	29¾
South. Railw.	60¼	60⅝	60⅛	60¾
St. Oil (N.J.)	58⅞	58⅜	59⅜	59⅜
Stand. Br.	67	67¼	67	67¼
Studebaker	7⅜	7⅜	7⅛	7⅜
Texaco	61⅞	62	61⅞	62
Twent.-CFF	25⅛	25⅜	25⅛	25⅜
Un. Carb.	108¼	108¾	108¼	108⅜
Un. Pacific	35⅛	35⅜	35⅛	35⅜
Un. Airc. C.	55¼	55¾	55¼	55¾
Un. Fruit	28	28½	28	28½
U.S. Rubber	46⅛	46⅜	46¾	46⅝
U.S. Smelters	79⅛	79⅜	79⅛	79⅜
U.S. Steel	43	48¼	48	48¼
Vanad. Stl	14¼	14¾	14¼	14¾
Warn. Br.	14⅜	14⅝	14⅜	14⅝
West. House	34⅜	34¾	34¼	34¾
West. Un. T.	30⅛	30⅜	30⅛	30⅜
Woolworth	64¼	65	64¼	65
Ygstown S&T	92½	93	92½	93
Zen. Radio	54⅜	54⅞	54⅜	54⅜

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Aconic vtc	3	6
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	8
Americ	—	25
Arnora	—	1½
Ass Devp	10¾	12¾
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	10½	12½
Beauport	14	17
Black Hawk	17	20
Bracemac	4	6
Bunt Hill	11	14
Cuvier Mines	25	30
Dauphin	5	10
East Ventures	40	42
Galloway	—	43
Garney	20	25
Gaspe Copper	$ 30	31
Grt North Dev	29	37
Gibson	2	4
Glencona	½	1
Hucamp	40	50
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independant Ass	4	6
Kenmac	—	2
Kukatush	$ 3¾	4¼
Lake Chib	—	10
Lun Echo	16	19
Main Oka	20	30
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	26	32
Milado	—	20
National Mal.	10	13
New Asso Dev	115	125
New Glencona	4	5
New Lorie	6	8
New Miller Coper	10	15
New Pascalis	85	95
Nipiron	7	9
Northern Expl	65	75
Norque	7	9
Oklend	2	4
Olympia	—	5
Pine Point	10¾	11¼
Quedon	—	5
Quejo	6	8
Rand Mal	13	16
Rusty Lake	40	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Seaway	5	7
Spring Pole	—	15
Starlight	½	1½
Sulico	$ 2¼	2¾
Tarpoint	1	2
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	15	18

Section Industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Anglo Tel A	54	56
Banque d'Economie	67	—
Banque d'Epargne	160	165
Brinco	200	210
Can Sup Oil	13½	14
Charter Credit	9½	10½
Clairtone	5¼	5¾
Corpex	16	17
Corpex Droits 1963	4	6
Corpex Droits 1971	2	4
Crédit St-Laurent	13¼	14¼
Crown Life	275	—
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	50	53
Great West Life	775	—
Industrial Life, nouv.	175	—
La Prévoyance	240	—
London Life	335	350
Les Prévoyants	90	92
La Solidarité	60	—
Nat Bowling	2¼	2¾
Nat Features	100	150
Pac Gas	18	19½
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	3½	4
Soc d'Administration	37	—
Superpack	9¾	10¼
Steadman Ind	2¼	2¾
Trust Général priv.	—	40½
Universal Factors	2½	3

fonds mutuels

(Compilés par Kidder & Co. Inc.)

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	7.81	8.44
xAmer Bus Shares	4.00	4.33
All Canadian Com	9.06	9.93
All Canadian Div	6.40	7.01
American Growth	8.20	8.94
Beaubran Corp	33.04	35.87
xBoston Fund	9.39	10.26
xBullock Fund	12.69	13.91
Canada Growth	4.86	5.31
Can. Investment	10.31	11.31
Can Trusteed Inc.	4.61	5.04
Canafund Co Ltd	42.80	44.94
Champion Mut of Can	5.83	6.41
Commonwealth Intl.	8.82	9.66
C I Leverage	7.40	8.11
Corporate Inv.	10.18	11.12
Dividend Shares	4.28	4.71
Div Income Ser A	20.80	—
Dreyfus Fund Inc	15.99	17.38
European Growth	6.63	7.27
Federated Growth	4.73	5.17
First Oil Gas	4.64	5.07
Fonds Collectifs A	6.30	6.84
Id B	5.50	5.85
Id C	6.19	6.73
Group Inc.	3.58	3.91
Growth oil Gas	9.56	10.02
xIncorp Investors	6.95	7.60
Investors Growth	6.71	7.29
Investors Intl	4.33	4.70
Invest Mut of C.	12.41	13.49
xKeyst Custod B-3	16.17	17.65
x id B-4	10.06	10.99
x id K-1	9.15	9.99
x id K-2	5.02	5.49
xMass Invest. Trust	14.04	15.34
xMass Invest Growth	7.72	8.44
Mutual Accumulating	3.65	3.99
Mutual Income	5.25	5.74
North Amer if C	10.79	11.79
One William Street	13.46	14.71
Pret & Revenue Mut	6.11	6.88
Provident Mut	4.85	5.27
Putnam Growth	8.37	9.10
Radisson R I	4.63	5.09
Regent Fund	5.91	6.46
Research Investing	10.19	11.14
Sav Invest Mut of C	6.11	6.88
Securities Fn Inc	x12.73	13.91
1962 Exec F of Cda	5.31	5.56
T. V. Electronics	7.28	7.93
Timed Investment	6.25	6.86
United Accum	6.06	6.62
xWellington Fund Inc	14.25	15.53

x—En devises américaines.

américaine

	Haut	Bas	2h.
700 Allegh CP wts	8⅛	8	8
1600 Atlas C	1 15/16	1 15/16	1 15/16
7100 Braz Tl & P	3¾	3⅝	3⅝
200 Breeze Corp	9½	9½	9½
200 Brit Am Oil	27¾	27¾	27¾
500 Brit Co Pwr	18⅞	18¾	18¾
2500 Brit Pet	6 13/16	6 11/16	6¾
12600 Brown Co	13	12⅝	12¾
2800 Cadn Javelin	10⅝	10⅜	10⅜
1100 Can Marconi	4⅛	4	4
300 C Petrofi Pf	10½	10½	10½
1700 Cent Hadley	13/16	¾	¾
2400 Cott NE	8	7⅝	7⅝
1400 Creole Pet	38	37¾	37⅞
200 Dynalectron	2⅝	2⅝	2⅝
500 Felmont Pet	6¾	6⅝	6¾
400 Imp Chem	8	8	8
100 Imperial Oil	38⅜	38⅜	38⅜
300 NJ Zinc	29¾	29⅝	29¾
6400 Pancoastal Vtc	½	½	½
500 Pantepec Oil	9/16	9/16	9/16
200 Phillips El	26¾	26	26⅜
2000 Scurry Ra O	11⅝	11½	11½
500 Seeman Bros	10¾	10⅝	10⅝
100 Tri Con Wts	34¾	34¾	34¾
95100 Webb & Kn	15/16	⅞	15/16

Hausse des ventes des magasins à chaîne au cours de 1962

OTTAWA. — En 1962, les ventes des magasins à chaîne canadiens ont haussé de 4.5 pour cent, à $3,731,562,000, contre $3,569,241,000 en 1961, selon des chiffres compilés par le Bureau fédéral de la Statistique.

Excepté au mois de septembre, on a enregistré des hausses au cours de tous les mois. En décembre, les ventes ont haussé de 2.7 pour cent, à $446,-629,000, contre $435,066,000 durant le mois correspondant de 1961.

Les inventaires, au 1er décembre 1962, étaient évalués à $538,024,000, soit une hausse de 5.8 pour cent comparativement au total de $508,776,000 établi une année plus tôt.

Les ventes des épiceries à chaîne, en 1962, ont également enregistré une hausse de 2.3 pour cent, à $1,704,033,000, comparativement à $1,651,658,-000 en 1961.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 48 à 49 ; A-gros 46 à 47 ; A-moyen 44 à 45 ; A-petits 39 à 40 ; B 35 ; C 30.

BEURRE - arrivages courants, ad missible 51¼ à 51½.

FROMAGE : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 33¼ ; coloré 33½ ; en gros, québecois blanc 33¾, coloré 34.

POMMES DE TERRE : Québec 1.80-1.85 les 75 livres, 1.35 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.95 à $2.05 les 75 livres, $1.25 à $1.40 les 50 livres, .31 à .35 les 10 livres ; Ile-du-Prince-Edouard $2.20 à $2.35 les 75 livres, $1.50 à $1.75 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres ; Floride $4.50 les 50 livres.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provinciale de l'agriculture.

POMMES — McIntosh, belles, 1.65 1.85 à cuire .90-1.00, en rangées 2.25-2.50, Fameuses 1.25, Cortland 1.50, Délicieuses, belles 4.00-4.50 le m not.

BETTERAVES — 1.60-1.75/50 lb.

CAROTTES — 1.75-2.25, grosses 1.50 les 50 lb ; 3.00-3.25 cellos de 50 lb.

CHOUX — 2.30-2.50 le cageot ou le sac de 50 lb rouges ou savoie 1.75-2.00 le cageot.

NAVETS — No 1, 3.00, No 2, 2.00/50 lb.

OIGNONS — Jaunes 2.50-2.75, gros 3.00, petits 2.00, rouges 2.50/50 lb.

PANAIS — 2.00 pour 12 cellos de 24 oz. 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50/ ½ minot.

PATATES — 1.80-1.85/75 lb, 1.35 les 50 lb.

POIREAUX — .75-1.00, petits .50-60c la doz.

La production de margarine en janvier

La production de margarine en janvier a augmenté de 2.1 p. 100 sur un an plus tôt (17,-976,000 livres contre 17,613,000). Les stocks des fabricants, des grossistes et des entrepôts totalisaient 12,954,000 livres le 1er février (12,607,000 le 1er janvier 1963 et 10,771,000 le 1er février 1962).

COURS DU DOLLAR

NEW YORK. (PC) — Ce matin, le dollar canadien était en hausse de 3/64 à $0.92 55/64 en devises américaines. La livre sterling était en hausse de 1/64 à $2.80 21/64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain cotait en devises canadiennes $1.07 23/32. La demande était de $1.07¾.

La livre sterling cotait de $3.01 13/16 à $3.02 1/16.

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackey & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	60
Alaska Rfn priv	—	100
Anaconda	8	9
Bashaw	2⅛	2½
Blue Crown	23	28
Canadian Fortune	2	3
Castle	19	20
Claybar	10	15
Command Oil	26	45
Edoran	1½	1¾
Gateway	1¾	3
Kenare	1½	2
Leduc Calmar	3½	3¾
Merit Oil	29	32
Mill Creek	5½	7
Monterey	23	27
New Dom Minerals	7	11
New Richfield	2⅛	2¾
New Ridgeway	6	7½
North Continental	¾	1
Nuco	4	5
Ranchmens	7	9
Sage	30	35
Sastex	7¼	9
Share	2	2½
Silver City	2	—
Turner Valley	—	20
Western Warner	5	5½

DEVISES ETRANGERES

Source : BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique-du-Sud, rand	1.51⅜
Allemagne, mark	.2696
Argentine, peso	.0082
Australie, livre	2.42
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216¾
Brésil, cruzerio	.0024
Chili, escudo	.37
Danemark, couronne	.1562
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2202
Hollande, florin	.2996
Italie, lire	.001739
Japon, yen	.00302
Mexique, peso	.0870
Norvège, couronne	.1510
N.-Zélande, livre	3.01½
Pérou, sol	.0404
Suède, couronne	.2082
Suisse, franc	.2495
Tchécoslovaquie, couronne	.1509
Venezuela, bolivar	.2384

dividendes

	Taux	Ex-div.	Enrg.	Paiement
Br. Amer. Bank Note Co.	$0.50tr.	27-2	1-3	15-3
Cdn. Tire Corp. Ltd (ord. et "A") (chacune)	$0.17tr	20-2	22-2	1-3
Crédit M. G. Inc. ("A")	$0.15tr.	26-2	28-2	15-3
Hugh Russel & Sons Ltd "A"	$0.15	21-2	25-2	15-3
Im. Tobacco Co of Can Ltd (ord. final)	$0.15	27-2	1-3	29-3
Imp. Tobacco Co of Can Ltd (ord. intérim)	$0.15	27-2	1-3	29-3
Imp. Tobacco Co Of Can Ltd (6% priv.)	3% semi-a	27-2	1-3	29-3
Minn. & Ont. Paper (w)	$0.25tr.	27-3	29-3	1-5
Silknit Ltd (ord.)	$0.25tr.	26-2	28-2	15-3
Steel Co Of Canada Ltd (ord.)	$0.17½tr.	28-3	1-4	1-5
Traders Finance Corp. Ltd. "A"	$0.20tr.	6-3	8-3	1-4
Traders Finance Corp. Ltd. "B"	$0.20tr.	6-3	8-3	1-4
Virginia Dare Ltd (5% priv)	$0.31¼tr.	20-2	22-2	1-3
Waterous Equipment Ltd.	$0.15	—	28-2	15-3

(w) payable en devises américaines.

Nesbitt, Thomson place une émission de Slater Steel Industries

La maison Nesbitt, Thomson and Company annonce qu'elle a réussi à placer privément une tranche de $2,000,000, (monnaie canadienne), de débentures à fonds d'amortissement, 6¼ pour cent, série B échéant en 1983, et une autre tranche de $1,500,-000 (E.-U.) de débentures à fonds d'amortissement 5¾ pour cent, série C échéant en 1983, pour le compte de Slater Steel Industries Ltd.

Cette dernière compagnie est le résultat de l'amalgamation de Slater Industries Ltd. et de Burlington Steel Company Ltd., Slater Steel est un producteur d'acier, et manufacture également de l'acier renforci pour l'industrie de la construction, ainsi qu'une foule d'autres produits à l'intention des industries fabriquant des appareils ménagers.

De plus, Slater Steel Industries détient et gère environ 42 pour cent des actions ordinaires de la Foundation Company of Canada, Ltd.

Les fonds recueillis à l'aide de cette émission serviront à l'achat des actifs et obligations en cours de sa filiale à propriété entière, N. Slater Company Ltd.

Les revenus combinés depuis 1957 jusqu'à 1961 inclusivement équivalent en moyenne, après dépréciation, à un montant égal à 6.05 fois l'intérêt annuel exigible de près de $365,000 sur toutes les débentures actuellement en circulation, en incluant cette dernière émission.

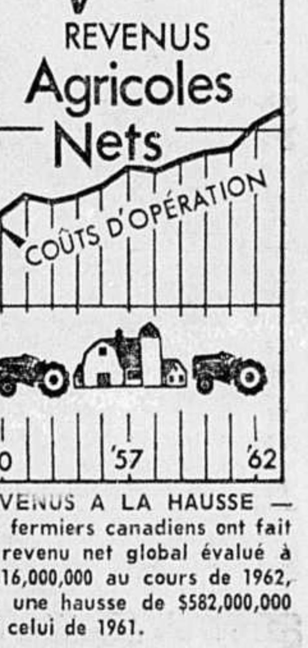

REVENUS A LA HAUSSE — Les fermiers canadiens ont fait un revenu net global évalué à $1,616,000,000 au cours de 1962, soit une hausse de $582,000,000 sur celui de 1961.

Marché des bestiaux

MARCHE DE L'OUEST

Réceptions jusqu'à 11:00 a.m. lundi

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux-Moutons
264	14	10	—

BOVINS : A peu près le même nombre que lundi dernier. 125 bouvillons, 134 taures et vaches e 15 taureaux. Malgré les arrivages légers, le marché au début n'était que passable et les prix payés pour les bouvillons, taures et vaches étaient environ les mêmes que ceux de lundi dernier. Les ventes de taureaux étaient insuffisantes pour donner des prix.

BOUVILLONS & TAURES : Bouvillons bons $23.50-$24.50, moyens $20.00-$23.35, communs $12.50-$20.00. Taures communes $16.75-$18.75.

VACHES : Bonnes $17.50-$18.25, quelques-unes jusqu'à $19.25, moyennes $16.50-$12.25, communes $14.50-$16.25, très communes $8.25-$14.25.

VEAUX : Les ventes ne sont pas assez nombreuses pour que nous puissions établir des prix.

PORCS : Prix non établis.

MARCHE DE L'EST

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux-Moutons
182	57	1	—

BOVINS : Les réceptions sont plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composent en majorité de vaches et de taureaux de qualité commune et moyenne. Les transactions s'effectuent lentement et les premières ventes à l'ouverture ont rapporté des prix généralement stables à ceux de la semaine dernière. Vaches de bonne qualité $17.00, communes $13.50-$15.50, très communes $12.00-$13.00. Taures de bonne qualité $20.00. Bons taureaux $20.00-$21.00, quelques communs $16.50.

VEAUX : La demande est bonne et les prix sont généralement stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $32.00-$35.00, moyens $24.00-$30.00.

PORCS : Prix non établis.

A LA FEDERATION — M. Léo Lavoie, qui présidera la 31e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises du 3 au 18 mars prochain. Cette année l'objectif minimum de la campagne est de $2,030,000, mais il ne s'agit là que d'un minimum car les demandes financières des trente oeuvres affiliées à la Fédération dépassent cette somme par des dizaines de milliers de dollars.

(Photo Harvey)

Organisée par les B'nai Brith pour la Semaine de la Fraternité

Pour la première fois à Montréal : une exposition interreligieuse

par **André LUCHAIRE**

Une initiative d'un caractère exceptionnel, dans le cadre de la "Semaine de la fraternité", sera constituée, demain soir, par la soirée-exposition réunissant à l'école Van Horne, 4810 avenue Van Horne, quatre grandes **confessions**, à savoir le judaïsme, le catholicisme, le protestantisme, et l'orthodoxie grecque.

La soirée débutera à 8 h. 45 par des allocutions prononcées par des représentants de chacune des confessions participantes.

Des chorales de chacune des confessions se feront entendre successivement, puis ce sera l'ouverture d'une exposition des objets de culte caractéristiques de chacun des participants.

La soirée sera close par un choeur composé de toutes les chorales confessionnelles, qui exécutera l'Air de l'amitié, composé pour la Semaine de la Fraternité des Chrétiens et Juifs.

Cette soirée-exposition interreligieuse est organisée par l'Alliance B'nai Brith avec la collaboration de divers groupements religieux.

La "Semaine de la Fraternité", ouverte dimanche dernier, sera marquée cette année par une série de manifestations de nature surtout locale (écoles et clubs), les responsables ayant voulu souligner ainsi la nécessité de généraliser la prise de conscience du problème de la fraternité interreligieuse.

Parmi les diverses manifestations d'oecuménisme judéo-chrétien, signalons le service de la veille du Sabbat, à 8 h. 15 du soir, vendredi, au Temple Beith Sholom (Réforme), où le conférencier sera M. D. J. Wilson, éditorialiste religieux du "Montreal Star", et lundi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Windsor, au Cercle juif de langue française, la conférence intitulée "L'église primitive et la synagogue" par le R.P. Adalbert Hammam, O.F.M.

La "Semaine de la Fraternité" a son origine dans une initiative née à Denver, Colo., avant la guerre, et réalisée au Canada pour la première fois en 1948.

Le Conseil canadien des chrétiens et juifs est composé "d'hommes et de femmes qui croient dans l'interprétation spirituelle de l'Univers et qui, recherchent par l'éducation de promouvoir la justice, l'amitié la coopération et la compréhension parmi tous les Canadiens sans distinction de race ni de croyance".

Piscine de $160,000 à Ville Mont-Royal

(T. C.) — Le conseil municipal de Mont-Royal a autorisé hier soir ses architectes à préparer les plans définitifs pour la construction, sur le parc municipal sis à côté de l'hôtel de ville, d'une piscine ultra-moderne qui, estime-t-on, coûtera la somme de $160,000.

Les conseillers avaient auparavant étudié attentivement les plans préliminaires de cette piscine, plans qu'ils ont adopté sans grande discussion.

Pour sa part, le maire Reginald Dawson a expliqué aux personnes présentes que l'avis de motion, ainsi que le règlement prévoyant cette construction, avaient été présentés au peuple, et que le soir où ils furent présentés, aucun des contribuables présents n'avait demandé la tenue d'un référendum. En conséquence, le règlement fut aussitôt mis en vigueur et la construction de cette piscine décrétée.

Le maire, en présentant ce projet, a aussi déclaré qu'il espérait qu'il serait terminé pour le 1er juillet prochain.

Ainsi donc est close, à Mont-Royal, la bataille de la piscine.

On se rappelle que l'année dernière, une vaste querelle publique avait confronté entre eux partisans et non partisans d'un projet de centre civique-piscine présenté par l'administration municipale de Mont-Royal.

Finalement un référendum fut demandé, et le projet municipal fut largement battu.

L'administration du maire Dawson ne s'est toutefois pas considérée comme battue et elle est revenue à la charge avec un nouveau projet, allégé toutefois de son centre civique.

C'est ce projet de piscine qui fut adopté définitivement hier soir.

D'un autre côté, le conseiller George Henderson, qui totalise 10 ans de présence au conseil municipal de Mont-Royal, et dont le mandat se termine le 25 mars prochain, a annoncé qu'il se retirait de la vie publique, et qu'en conséquence il ne serait pas candidat aux élections municipales du 1er avril.

Pour sa part, son collègue, M. Doodley Kerr, dont le mandat se termine lui aussi le 25 mars, a annoncé sa candidature pour l'élection d'avril.

9¼ millions de plaques miniatures

Le Service des plaques des amputés de guerre inaugurera cette semaine son programme pour 1963. Neuf millions et quart de plaques miniatures seront distribuées cette année. Dans la seule province de Québec les automobilistes recevront 2,000,000 de plaques pour porte-clés, lesquelles permettront de récupérer leur trousseau de clés s'ils ont le malheur de le perdre.

Depuis sa fondation en 1946, le Service de plaques a retourné 78,745 trousseaux perdus à leurs propriétaires. L'année dernière, grâce à ces plaques miniatures, 11,209 trousseaux de clés ont été retrouvés et retournés à leurs propriétaires.

Le service de plaques emploie 40 amputés de guerre à l'année et, de plus, tous les profits de la vente de ces plaques sont distribués aux handicapés de guerre. Aucune maison d'affaires n'en tire profit. Les profits sont distribués aux 19 succursales de l'Association des amputés de guerre du Canada pour les aider à financer leurs oeuvres locales de bienfaisance, services sociaux, activités récréatives, recherche d'emploi pour leurs membres, etc.

Une autre partie de ces profits est affectée au Programme national de réhabilitation des amputés de guerre ; ce programme comporte l'aide aux veuves et aux orphelins des amputés de Guerre, le financement de recherches visant au perfectionnement des membres artificiels et aussi un service de conseillers à la disposition d'associations civiles d'amputés et autres individus ainsi éprouvés.

Les plaques miniatures sont envoyées en duplicata, ce qui vous permet de protéger deux trousseaux de clés contre la perte. Le prix est de 35¢ pour une plaque ou 60¢ pour les deux.

Vingt municipalités sur 200 possèdent un plan d'ensemble

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, a déclaré, en fin de semaine, au cours d'une réception donnée à l'hôtel de ville de St-Bruno à l'occasion de la présentation officielle d'un nouveau plan d'urbanisme aux autorités municipales, qu'à peine une vingtaine de municipalités sur plus de 200 possèdent un plan d'ensemble.

Cette réception avait été organisée par la Chambre de commerce de St-Bruno, de concert avec les autorités municipales. Le plan a été préparé par l'urbaniste conseil J.-C. LaHaye.

Dans son allocution, M. Pierre Laporte a affirmé que trois grands principes doivent être à la base de toutes les réalisations municipales : la volonté d'agir, la compétence et la sanction des citoyens.

Durant la réception, l'Association des commissaires industriels de la province de Québec a remis à la municipalité de St-Bruno un trophée offert à la suite d'un concours entre les municipalités ayant préparé durant l'année la meilleure brochure industrielle.

Ce concours ayant débuté en 1962, St-Bruno se trouve être la première municipalité à se voir attribuer un trophée, don de M. Pierre DesMarais.

Le maire de St-Bruno, M. Gérard Filion, a reçu le trophée au nom de la municipalité. Le président de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec, M. W.-J. Lavigne, représentait l'organisme.

Proclamation du maire Drapeau au sujet de la Semaine de Fraternité

La Semaine de la Fraternité organisée comme chaque année à pareille date par le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, a débuté dimanche par une assemblée à la grande salle de la Bibliothèque Juive, rue de l'Esplanade, sous la présidence de M. Murray Ballantyne, co-président catholique de cet organisme, avec la collaboration du "Centre Ratisbonne" (Soeurs Notre-Dame-de-Sion).

A cette occasion, le maire de Montréal Me Jean Drapeau, empêché d'y assister, a fait parvenir la proclamation suivante, qui fut lue par M. Ballantyne :

"Je me joins volontiers à tous ceux qui consacrent leur activité à la fraternité entre les différents groupes ethniques ou religieux pour célébrer la "SEMAINE DE LA FRATERNITE" du 17 au 24 février 1963.

"L'événement prend cette année un caractère spécial en raison du Concile oecuménique du du Vatican, placé sous le signe non seulement du rassemblement de tous les chrétiens, mais aussi du rapprochement entre Chrétiens et Juifs".

"La paix véritable est fondée sur un effort persistant de compréhension réciproque, d'estime lucide et de coopération fraternelle. Dans cette perspective je sais peu d'initiatives aussi heureuses, spécialement dans notre grande ville, que cette manifestation annuelle de la "SEMAINE DE LA FRATERNITE".

"LE MAIRE DE MONTREAL"

Cette assemblée d'inauguration a été marquée d'autre part par une conférence vigoureuse et substantielle de M. David Rivlin, consul général d'Israël, sur le thème de la signification du retour du peuple juif en Israël, en particulier pour le rapprochement des Juifs et des Chrétiens.

Etaient présents, outre le co-président catholique de langue anglaise, M. Ballantyne, les co-présidents Douglas J. Wilson, pour les protestants, et Marius Doye, pour les catholiques de langue française. Le juge Harry Batshaw, co-président pour les juifs, empêché, était absent. Outre la Rév. Mère Marie Manuel, supérieure des Soeurs de Notre-Dame de Sion, on notait aussi la présence de M. Stahlberg, consul général de l'Allemagne fédérale.

MUSIQUE

SUITE DE LA PAGE 46

teur obscur qui n'en reste pas moins l'auteur de plus de 135 symphonies et qui a même composé, avant Mozart, un opéra basé sur le "Mariage de Figaro" de Beaumarchais.

L'ensemble d'Alexander Brott a manifesté sa discipline et son style habituels, et un parfait équilibre fut maintenu entre la vingtaine de cordes et les deux cors et les deux hautbois qui s'y étaient ajoutés pour le besoin des oeuvres choisies ; les cors ont commis des erreurs grossières dans le Haydn, mais ils se sont rachetés par après.

L'oeuvre de Dittersdorf permettait à trois musiciens de l'ensemble : Stephen Kondaks, alto, Natalie Clair-Feldman, contrebasse, et Yaela Hertz, premier-violon, de se mettre en valeur, car le deuxième mouvement est un trio où les trois instruments conversent seuls, pendant que le reste de l'orchestre se tait. Ils ont bien joué, mais il semblait y avoir une imprécision d'intonation entre l'alto et la contrebasse. Il est vrai aussi que ce sont deux instruments qui vont difficilement ensemble... (J'apprécie le très grand effort que le Musée fait pour présenter dans les deux langues son programme imprimé ; cependant, "bass" se traduit par **contre-basse** et non par "basse", et "viola" se traduit par **alto** et non par "viole" !).

La Symphonie en la majeur, K.201, de Mozart, qui terminait le programme, est un pur chef-d'oeuvre qui tranche nettement sur la masse d'oeuvres secondaires que l'on entend si souvent à McGill.

Population variée

En Nigeria, dont la population est de 35,000,000 d'âmes, il y a environ 250 tribus et autant de dialectes.

Legaré
1200, rue Amherst SEULEMENT, groupe 31 fabricants pour une exposition colossale ! Surveillez notre annonce dans La PRESSE de demain.

Confirmation du mandat du maire et des conseillers

QUEBEC. (J. M.) — Le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, publie dans le dernier numéro de la "Gazette officielle de Québec" une proclamation stipulant que le maire et les conseillers municipaux de Montréal, élus le quatrième dimanche d'octobre 1962, resteront en fonction durant quatre ans.

Le président des élections avait fait rapport des résultats de la consultation populaire au gouvernement : 106,639 électeurs s'étaient prononcés en faveur d'un mandat de quatre ans pour le maire et les conseillers ; et seulement 29,770 électeurs s'étaient prononcés contre.

NECROLOGIE

LE R. P. A. LEDUC

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, à la suite d'une courte maladie, est décédé, dimanche le 17 février 1963, le R.P. Adrien Leduc, c.s.c., ancien supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph.

Le Père Leduc avait fait ses études classiques au Collège de Saint-Laurent et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses confrères à Sainte-Croix, quatre frères, MM. Joseph-A., François-Xavier, Edouard et Napoléon Leduc, deux soeurs, Mme Armand Groulx (Marguerite) et Mme Léandre Saint-Aubin (Zoé).

La dépouille mortelle est exposée au parloir de l'Oratoire Saint-Joseph et les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 heures, dans la crypte de l'Oratoire. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Saint-Laurent.

M. JULES MASSICOTTE

M. Jules Massicotte est décédé à Montréal, samedi le 16, à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Viviane Lusignan, son fils et sa bru, M. et Mme Jules Massicotte (Jeannine Roch) ; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Robert Charest (Gisèle), Wilfrid Laurier (Madeleine) et Camille Alepin (Michelle); ses frères et ses belles-soeurs, MM. et Mmes Lucien Massicotte (Clara), Léopold Massicotte (Laurette), Mmes veuves Armand Massicotte et Jean-Louis Massicotte; sa soeur, Mlle Lucette Massicotte ; son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Florian Lusignan, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 3503, rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant, à 9 h. 30 du matin en l'église Sainte-Marguerite-Marie.

M. WILLIAM FLAVELLE

M. William Flavelle, de Montréal, bien connu dans les milieux maritimes au Canada et aux Etats-Unis, est décédé à sa demeure à l'âge de 47 ans.

M. Flavelle était gérant général du trafic maritime de la Saguenay Shipping Ltd, et était au service de cette société maritime depuis 1941. Il fut capitaine des Black Watch durant deux années, outre-mer, lors du deuxième conflit mondial.

Le service funèbre a eu lieu ce matin.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Isabel McGovern, de Richmond, dans le Québec, et trois enfants.

M. Alcide Bonenfant

M. Alcide Bonenfant, époux de Germaine Boivin, est décédé samedi à l'âge de 82 ans. Il était l'époux en premières noces de feu Eugénie Deschamps.

Il laisse, outre son épouse, ses filles Rita (Mme Louis-Joseph Allard), Jeanne (Mme Sylvio Limoges), Simone (Mme Roméo Lavoie), Flore (Soeur Anne-Marie de l'Immaculée-Conception, des Soeurs Clarisses, en France) et Noëlla (Mme Fernand Rochette) ; son fils et sa bru M. et Mme Alcide Bonenfant, fils (Marguerite Jetté) ; ses gendres ; son frère et sa belle-soeur M. et Mme Aldéric Bonenfant ; ses beaux-frères et belle-soeurs: MM. et Mmes Paul Boivin, Louis Adrien Guertin et Lucien Boivin ; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 5359, 11e Avenue Rosemont.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures en l'église paroissiale de Charlemagne.

Mme Hector LAJEUNESSE

A l'hôpital Royal Victoria, à la suite d'une longue maladie, est décédée, lundi le 8 février 1963, Mme Hector Lajeunesse, née Marie-Louise Laprairie, âgée de 82 ans et demeurant à 722 Beatty, Verdun.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Lucien et Léopold de Montréal, Henri de Ste-Dorothée, Mme J. Laflamme (Lucia) de Ville LaSalle, Albert de Verdun.

Ses petits-enfants : Jacques, Madeleine, Guy, Denise, Michel, Pierre, Jean, Gisèle, Nicole, Luc, Yves et André; ses arrière-petits-enfants : Michèle, Pierre, André; Christiane et Francine (jumelles) Elise; ses brus : Mme Lucien Lajeunesse, (Yvon Charest), Mme Léopold Lajeunesse, (Germaine Guay), Mme Henri Lajeunesse, (Fernande Deschambault), Mme Albert Lajeunesse (Cécile Dumas).

La dépouille mortelle est exposée au 5551, rue Wellington, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 février, à 10 h., en l'église Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, pour la sépulture.

M. Adrien ROULEAU

Monsieur Adrien Rouleau, époux de feu Blanche Brabant, est décédé à Montréal à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil ses fils et ses brus MM. et Mmes Marcel Rouleau (Gabrielle) et Jean-Noël Rouleau (Florence); sa bru Mme veuve Aimé Rouleau; ses filles et ses gendres, MM. et Mmes Maurice Prost (Cécile), Léopold Charette (Charlotte) et Jean-Paul Roy (Gabrielle); plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 3254 rue Bellechasse.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures à l'église Notre-Dame du-Foyer.

Nouvel hélicoptère

ROME. — L'industriel Ettore Manzolini a réalisé, sur un projet de l'ingénieur Ferdinando Bordoni, un hélicoptère léger auquel il a donné le nom de "Libellula", en obtenant du ministère de la Défense le certificat de navigabilité et d'immatriculation. Cet appareil pèse en tout 650 kg, peut développer une vitesse de 105 km à l'heure et dispose d'une autonomie de trois heures de vol. Il s'agit du treizième type d'hélicoptère construit en Italie, en comptant ceux qui proviennent d'un projet italien ou étranger. Ce nouvel appareil offre des avantages remarquables grâce à ses rotors coaxiaux et tournant en sens inverse.

Précieuse découverte

Dans la Béotie, en Grèce, on a trouvé une collection de 65 statuettes d'argile datant du 4e siècle avant J.C.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Alexina) — A Montréal, le 18 février 1963, est décédée Mme veuve Victor Archambault, née Alexina Trudel, mère de Guy-V. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Vandelac Ltée
4240, rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

AYOTTE (Arthur) — A Verdun, le 16 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Arthur Ayotte, époux de Rose-Alma Fontaine, demeurant au 3334 Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
3565 boul. LaSalle,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Katé) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 80 ans 4 mois est décédée Katé Goyer, épouse de feu Arthur Bertrand, demeurant à 7739 Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Rose-Anna) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme François Bergeron, née Rose-Anna Racicot, demeurant à 2159 Florian, mère de Alfred et Marie (Mme Claude Hutton). Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU - CHAUREST — A Ile Bizard, le 18 février 1963, est décédée Gabrielle Chaurest, épouse de Marcel Boileau. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Legault
16,114 Boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève
Avis des funérailles plus tard.

BOILY (Annette) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Gérard Boily née Annette Auclair, demeurant 2200 Mousseau. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
jusqu'à mercredi à 4 hres et sera réexposée à Rivière-à-Claude, Gaspé. Service vendredi à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONENFANT (Alcide) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Alcide Bonenfant, époux en 1ères noces d'Eugénie Deschamps et en 2èmes noces de Germaine Boivin, demeurant à 6621, 24ème Ave., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11ème Ave., Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Joseph) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Brazeau, époux d'Aurore Bisson, demeurant à 137 Mont-Royal Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, Ave Laurier Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Georgiana) — A Longueuil, le 17 février 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Georgiana Sicard, épouse en 1ères noces de Elophe Gaucher et en 2èmes noces de feu Aldéric Brisebois. Elle était la mère de Mme Paul Arcand, de Mlle Béatrice et de M. Elophe Gaucher. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.,
68, rue St-Charles Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNEAU (Eugénie) — A St-Jean, le 17 février 1963 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Joseph Bruneau, née Eugénie Huot, demeurant chez son neveu M. Roland Richard à St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurier Tétreault,
rue Sherrington
pour se rendre à l'église paroissiale de Sherrington où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Paul) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Paul Charbonneau, époux de feu Corinne Larin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Roger) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 40 ans, est décédé Roger Cloutier, époux de Madeleine Archambault, père de Nicole et Pierre, de Fabreville. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Marie-Ange) — A Ville St-Michel, le 18 février 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Athanase Coulombe, née Marie-Ange Caron, demeurant à 3179 Jarry est. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURSOL (Bertha) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 62 ans 8 mois est décédée Mme veuve Raoul Coursol, née Bertha Trudel, 364 des Seigneurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Léonie) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 18 février 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Léonie Lalonde, épouse de feu Emmanuel Crevier, demeurant à 31, rue Perreault. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne,
pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Gérard) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Gérard Dagenais, époux de Suzanne Rochon, demeurant au 7135 Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
2251 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelémy, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Léonie) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Roch Dagenais, née Léonie Lebeau, autrefois de Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARVEAU (François) — A Neuville, comté de Portneuf, le 18 février 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé subitement M. François Darveau, époux de Dame Marie-Laure Vézina. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa
demeure
à Neuville
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de Neuville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LAPLANTE (Lorraine) — A St-Vincent-de-Paul, le 17 février 1963, à l'âge de 45 ans, est décédée Lorraine De Ladurantaye, épouse du major Victor DeLaplante, demeurant 1025 rue Suzanne. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
1039 rue du Collège
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Guy) — A Trois-Rivières, le 17 février 1963, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Guy Desjardins, fils de Georges Desjardins et de Lucienne Clermont, demeurant à 5273-8ème Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11ème Avenue Rosemont
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Marie-Ange) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Aimé Desmarais, née Marie-Ange Choquet. La dépouille mortelle est exposée au salons
Lucien Gervais Enrg.,
130, rue Ste-Anne, Varennes
Avis des funérailles plus tard.

DE SANTIS (Philomena) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Gaetano De Santis, née Philomena Lenese, demeurant au 599 Canning. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Notre-Dame et St-Martin.

DE VAUX (Graziella) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Onésime De Vaux, née Graziella Boivin, demeurant à 5201 Radisson. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11ème Ave., Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles de Lachenaie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Idoline) — A Lachine, le 16 février 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Hermas Dubois, née Idoline Primeau, demeurant à 184, 12ème Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME (Lucien) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Lucien Ducharme époux de Rita Frenière, 1467 Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Réal) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 31 ans est décédé M. Réal Dufresne époux de Jacqueline Boisvert demeurant 9642 Hochelaga. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAIME (Albert) — A Montréal, le 17 février 1963 à l'âge de 62 ans est décédé M. Albert Duhaime, fils de feu Donat Duhaime et de feu Amanda Houle. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Charles-Borromée
66 rue Dorchester est
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS (Hervé) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Hervé Dumas, époux de feu Laure Drolet, demeurant à 5100 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Alexandre) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 55 ans est décédé Alexandre Fortier, époux de Lilianne Bergeron, demeurant à 7414 De Laroche. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Godin
2251 rue Jean-Talon Est
Avis des funérailles plus tard.

FOURNEL (Albina) — A Montréal, le 17 février 1963 à l'âge de 95 ans est décédée Mlle Albina Fournel, fille de feu Isidore Fournel et de feu Martine Bélisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier,
10526 rue St-Laurent
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (J.-Baptiste) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé M. J.-Baptiste Fournier, époux de feu Laura Patenaude, demeurant 4451A rue Messier, père de Mme Frank Moore (Alice), Mme Charles Lamoureux (Bernadette) et Mlle Blanche Fournier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucia) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Louis Gauthier, née Lucia Dusseault, demeurant 2031 De Biencourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Ovila) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Ovila Gélinas, époux de Irène Nadeau, demeurant 350 Cavelier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Horace) — A Richelieu, le 19 février 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Horace Gervais pensionnaire de la Commission de Transport, époux en 1res noces de Marie Kavanaugh en en 2èmes noces d'Yvonne Bédard. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2215 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Richelieu où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRAUDIAS (Yvette) — Subitement à Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Médéric Giraudias née Yvette Gougeon demeurant 5682, 15ième Avenue, Rosemont, mère de Nicole et de Bernard. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11ième Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Edmond) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 73 ans est décédé M. Edmond Giroux époux de Adelia Blais demeurant 7870 Des Ecores Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
2215 rue Jean-Talon Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Edmond) — A Montréal, le 20 février 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Edmond Grenier, époux en 1ères noces de Juliette Pelchat, et en 2ème noces de Laurette Dubois. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2215 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messes Anniversaires

DENIS — Jeudi le 21 courant, à 8 heures a.m., à l'église du Sacré-Coeur-Jésus sera chantée une messe 18e anniversaire pour Arthur Denis. Recommandée par son épouse, née Adolida Charbonneau.

Naissances

ASSELIN — A l'hôpital Reine Elisabeth, le vendredi soir 15 février 1963, est née une fille à M. et Mme Edmund T. Asselin, née Hilda Frances Conners. La mère et l'enfant se portent bien.

BLAIS — Pour une 2ème fois consécutive, Mme Roger Blais a donné naissance à une petite fille venue au monde avec une dent, étant assistée par le Dr Marcel Bernier de l'hôpital Notre-Dame.

remerciements

DEROME — M. W. Léo Derome et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme W. Léo Derome, née Jeannine Fortin, décédée le 1er janvier dernier, soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

HENUSET (Rosalie) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Rosalie Chrétien, épouse de feu Joseph Henuset, demeurant au 6379 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à 8 h. 45 angle Chabot et Bellechasse.

LAJEUNESSE (Marie-Louise) — A Verdun, le 18 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Hector Lajeunesse, née Marie-Louise Laprairie, demeurant 722 Beatty, mère de Lucien Lajeunesse, ex-hôtelier de Coteau Landing et tavernier à Lachine, Léopold, Henri, Albert, Mme Joseph Laflamme (Lucia). Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourbie Ltée
5551 rue Wellington
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Adéline) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Adéline Bertrand, épouse de feu Eugène Lamothe, demeurant au 1224 Beaubien. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien Est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREVILLE (Louis) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé Louis Landreville, fils d'Armand Landreville et de feu Eva Gravel, demeurant au 14490 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Alice) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédée Alice Gougéon, épouse de feu Hector Laramée, 7773 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Malvina) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve J. B. Latour, née Malvina Chevalier, demeurant au 4014 Beaconsfield. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDURE (Trefflé) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé Trefflé Laverdure, époux de feu Louisa Lanthier, demeurant au 8420 Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
7030 rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGUEUR (Alphonse)—A Montréal-Nord, le 17 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Alphonse Lavigueur, pensionnaire de la Commission du Transport, époux d'Antoinette L'Abbée, mère de Mme Jean-Guy Day (Louise), Mme Jean-Paul Letourneau (Isabelle). Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 Boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Alcide) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Alcide Lessard, époux de Thérèse Lacasse, demeurant à 6568, 24e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440, 25ème Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée seulement mercredi matin à 10 hres.

LEVESQUE (Philippe) — A L'Isle-Verte, le 14 février 1963, à l'âge de 60 ans est décédé subitement, un ancien policier de Montréal, M. Philippe Lévesque, époux d'Armandine Carlin. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, lundi le 18, à 10 hres.

LUSIGNAN (Antonine) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Lusignan, née Antonine Hogue, demeurant au 1415 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHESSEAULT (Marie-Louise) — A St-Ours, le 17 février 1963 à l'âge de 80 ans est décédée Marie-Louise Leboeuf, épouse de feu Raoul Marchesseault. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Larivière,
St-Ours, comté Richelieu
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église de St-Ours où le service sera célébré à 9 hres 30 et inhumation à St-Ours. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Wilfrid) — A Verdun, le 19 février 1963 à l'âge de 85 ans est décédé Wilfrid Marcil, époux de feu Régina Daigle, autrefois de Verdun. La dépouille mortelle est exposée au salon
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
Avis des funérailles plus tard.

MASSICOTTE (Jules) — A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Jules Massicotte, époux de Viviane Lusignan, demeurant au 2194 Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSIE (Alfred) — A St-André-Est, le 17 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Alfred Massie, époux en 1ères noces d'Elzina Marinier et en 2èmes noces d'Alzéla Moderie. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill à Hawkesbury
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église de l'Ascension, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGRAIN (Flore) — A Montréal, le 17 février 1963 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Théophile Mongrain née Flore Chartier demeurant à 2847 Laurier est, mère de Marcel-Zéphirin, Mme Joseph Perras (Berthe), Clément, Wilfrid, Paul-Guy et Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359 11ème Avenue Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière Champlain lieu de la sépulture, ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Blanche — Subitement, à Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée Blanche Roch, fille de feu M. et Mme Arthur Roch, demeurant au 7942 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078, rue Drolet coin Jarry
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU (Adrien) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Adrien Rouleau, époux de feu Blanche Brabant, demeurant à 6245, 42ème Ave., Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Ave., Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Révérend Père Louis Marie, O.F.M) — Le 19 février 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé le Révérend Père Louis Marie, dans le monde Charles Auguste St-Hilaire, Franciscain, fils de feu Louis St-Hilaire et de feu Agnès Girard. L'un des fondateurs et professeurs du Collège Mongeau St-Hilaire de Montréal. La dépouille mortelle est exposée au Monastère des Franciscains, 5750 Boul. Rosemont, Montréal. La translation des restes dans l'église du Monastère aura lieu jeudi soir le 21 courant à 8 heures et les funérailles dans la même église vendredi le 22 courant à 10 heures A.M. Inhumation au cimetière de la Communauté, à Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (René) — A Montréal, le 18 février 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé René Séguin commissaire de la Cour Supérieure, époux de Marguerite Quevillon demeurant à 1631 Jacques-Hertel, père de Francine, Ghyslaine et Jean-Guy Séguin. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735 avenue de l'Eglise
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER dit Lavigne (Adélia) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Adélia Tessier dit Lavigne. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUPIN (Luce) — A l'Acadie, le 17 février 1963 à l'âge de 77 ans est décédé Mme veuve Lucien Toupin, née Luce Godin. Mère d'Adrien Toupin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
110, rue St-Georges à St-Jean
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Acadie où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Marie-Rose) — A Montréal, le 17 février 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Marie-Rose Paradis, épouse de J.-E. Turcotte, entrepreneur en construction, demeurant au 6530, 31ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
6440, 25e ave, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

URBAIN (Zénon) — A Montréal, le 18 février 1963 à l'âge de 91 ans est décédé Zénon Urbain, époux de feu Marie-Louise Payette. La dépouille mortelle est exposée au salon
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert.
Avis des funérailles plus tard.

Mme ROCH DAGENAIS

A Montréal, le 16 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Roch Dagenais (Léonie Lebeau). Elle laisse dans le deuil ses fils et ses brus, MM. et Mmes Lionel (Aurore Fortin), Léonidas (Wilhelmine Labrie), Jean-Paul (Thérèse Croteau), L.-Philippe (Paulette Forté), Bernard (Hélène Chabot). Ses filles et ses gendres, MM. et Mmes J.-A. Blouin (Béatrice), Armand Bédard (Laurence), Soeur Marie-Léonie (Madeleine) de la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph et plusieurs petits-enfants. Elle est exposée au salon Urgel Bourgie, 745 Crémazie est. Le service funèbre sera chanté mercredi, le 20 février, à 10 heures à l'église Notre-Dame-du-Rosaire et le corps sera inhumé au cimetière du Sault-aux-Récollets.

Décès de Mme Victor De La Plante, épouse du Major Victor De La Plante

Le 17 février, à l'âge de 44 ans, est décédée, à l'Hôtel-Dieu, Mme Victor De La Plante (Lorraine De Ladurantaye). Elle laisse dans le deuil son époux, deux fils Luc et Benoit, ainsi que deux soeurs, Laurette et Suzanne. La dépouille mortelle est exposée au salon J. M. D. Cyr, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul. Funérailles jeudi matin à 9 h. 30. L'inhumation au cimetière de St-Vincent-de-Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE